

HANDBOUND
AT THE



UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

REVUE DES PATOIS

GALLO-ROMANS

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

REVUE DES PATOIS
GALLO-ROMANS

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

J. GILLIÉRON

Maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études

ET

L'ABBÉ ROUSSELOT

Charge du cours d'histoire de la langue française à l'École des Carmes

TOME V

PARIS

H. WELTER, ÉDITEUR

59, RUE BONAPARTE, 59

M.D.CCC.XCII

PC
3.401
7.56
t.5

SYSTÈME GRAPHIQUE

Voyelles fondamentales.

PURES

	Indét. p ^r la quantité.	Brèves.	Longues.
Indét. p ^r le timbre.	<i>a, e, i, o, u, y, w, ç.</i>	<i>a, è, î, ô, u, y, w, ç.</i>	<i>a, ē, ī, ō, ū, ŷ, ā.</i>
Ouvertes.	<i>â, ê, î, ô, û, ŷ, â.</i>	<i>â, ê, î, ô, û, ŷ, â.</i>	<i>â, ê, î, ô, û, ŷ, â.</i>
Fermées.	<i>á, é, í, ó, ú, ý, á.</i>	<i>á, é, í, ó, ú, ý, á.</i>	<i>á, é, í, ó, ú, ý, á.</i>

NASALES

	Brèves.	Longues.	Demi-nasales.
Indét. p ^r le timbre.	<i>ã, ê, ì, ò, ù, ŷ, ã, ê.</i>	<i>ã, ê, ò.</i>	<i>ã, ê, ì, ò, ù, ŷ, ã.</i>
Ouvertes.	<i>ã, ê, ò, ã.</i>	<i>ê.</i>	<i>ã, ê, ò, ã.</i>
Fermées.	<i>ã, ê, ò, ã.</i>	<i>ê.</i>	<i>ã, ê, ò, ã.</i>

Voyelles intermédiaires.

Pures.	<i>á, â, ã, ê, ŷ, ŷ, ù.</i>	<i>á, â.</i>	<i>á, â.</i>
Nasales.	<i>ã, â, ã.</i>		

Voyelles toniques. — Toutes ces voyelles existent avec le signe de l'accent (*˘*) : *a, e, i, o, u, y, w, ç, a, e*, etc.

Consonnes fondamentales.

<i>b,</i>	<i>f,</i>	<i>k,</i>
<i>c</i> (<i>ch</i> fr.),	<i>g</i> (<i>g</i> dur),	<i>l,</i>
<i>ç</i> (<i>ch</i> dur all.),	<i>b</i> (aspiration française,	<i>ḷ</i> (<i>l</i> mouillée),
<i>ç</i> (<i>ch</i> doux all.),	c'est-à-dire sonore du	<i>ḷ</i> (<i>l</i> interdentale),
<i>d,</i>	<i>ç</i>),	<i>m,</i>
<i>q</i> (<i>d</i> anglais),	<i>i,</i>	<i>ṃ</i> (<i>m</i> interdentale).

MOTS FRANÇAIS USITÉS EN SAINT-POLOIS

<i>êâ.</i>	<i>êârj.</i>	<i>êât.</i>	<i>êâmê.</i>
<i>êâgrê</i> , +, subst.	<i>êârjê.</i>	<i>êâtê</i> , ~.	<i>êâmîmê.</i>
<i>êâgrîmâ</i> , ât, +.	* <i>êârjêmâ</i> (.....ê).	<i>êâtîmâ</i> (.....ê).	<i>êâmîz.</i>
<i>êâgrîmê</i> , +.	<i>êârkiâtê</i> . P. u.	P. u.	<i>êâmîzê.</i>
<i>êâkô</i> , >. P. u.	<i>êârkiâtîrîy</i> , >.	<i>êâtôw.</i>	<i>êân</i> , chaîne et
<i>êâl</i> , +.	<i>êârkiâtîyê</i> , >.	<i>êâtrê.</i>	chêne.
<i>êâlêr.</i>	<i>êârm</i> , attrait, +.	<i>êâtâyê.</i>	<i>êânêt</i>
<i>êâmayê</i> (ês), >.	<i>êârm</i> , arbre.	<i>êâtâyâw</i> , âz.	<i>êânul.</i>
<i>êâmwâ</i> (peau).	<i>êârmâ</i> , ât.	<i>êâtîyê.</i>	<i>êânô.</i>
<i>êâmwân</i> . P. u.	<i>êârmê.</i>	<i>êâ</i> , champ et	<i>êânô.</i>
<i>êâp</i> . P. u.	<i>êârmîl</i> . P. u.	chant.	<i>êâr</i> , chair, chaire,
<i>êâpêl.</i>	<i>êârîyêr</i> , +.	<i>êâbrâl</i> , >.	re, cher et
<i>êâpît</i> , +.	<i>êârô.</i>	<i>êâbrêy</i> , >.	chère, s.
<i>êâpîlô</i> , >. P. u.	<i>êârôn.</i>	<i>êâbrêl.</i>	<i>êârêê</i> , >.
<i>êâplê.</i>	<i>êârônâj</i> , >.	<i>êâdêl.</i>	<i>êârêâr</i> (concur. :
<i>êâpô.</i>	<i>êârônê</i> . P. u.	<i>êâdêyê</i> oul.âw.), âz, >.
<i>êâpônê.</i>	<i>êârpat.</i>	<i>êâjâ.</i>	<i>êârî</i> , subst.
<i>êâprô</i> (d'un mur)	<i>êârpatâj.</i>	<i>êâjê.</i>	<i>êâvir.</i>
>.	<i>êârpatê.</i>	<i>êâjmâ</i> (Faub. :	<i>êârîyê</i> , >.
<i>êâr.</i>	<i>êârpatîyê.</i>ê).	<i>êârîbê.</i>
<i>êârâbyâ</i> , >.	<i>êârpiy.</i>	<i>êâpân</i> , +.	<i>êâlif</i> , >, 2 genr.
<i>êârbô</i> , >.	<i>êârîyê.</i>	<i>êâpêl</i> . P. u.	<i>êâvlû.</i>
<i>êârbônê</i> (ês)	<i>êârîyê.</i>	<i>êâpîyê</i> , +.	<i>êâvlîr.</i>
<i>êârbônêw</i> , âz.	<i>êârîw.</i>	<i>êâsô.</i>	<i>êâw</i> ou <i>êâvêr.</i>
<i>êârbôyê.</i>	<i>êârîcâ.</i>	<i>êâsônêt.</i>	<i>êâvrêfêl.</i>
<i>êârdô.</i>	<i>êârîyâj.</i>	<i>êâsôyê.</i>	<i>êâvrêl</i> . P. u.
<i>êârdônê.</i>	<i>êârîyê.</i>	<i>êât</i> , +.	<i>êâvrô</i> . P. u.
<i>êârêl.</i>	<i>êârîyô.</i>	<i>êâlâ.</i>	<i>êâvrô</i> , >., cuir.
* <i>êârîtâblêmâ</i>	<i>êâs.</i>	<i>êâlê.</i>	<i>êâz</i> ou <i>êâs.</i>
(.....bêlmê).	<i>êâsê.</i>	<i>êâlô.</i>	<i>êê</i> , >.
<i>êârîlôp</i> , -.	<i>êâsî.</i>	<i>êâlêr</i> , âz.	<i>êêfônâj</i> , >.
<i>êârîlêy</i> , +.	<i>êâsêr.</i>	<i>êâlêrêl</i> , +.	<i>êêfônê</i> , >.
<i>êârîvârî.</i>	<i>êâs-rû.</i>	<i>êâlîyê</i> , >.	<i>êêfôyê</i> , >.

<i>èiknòdʹ</i>ē), ×.	<i>èòf-pyě</i> , ×.	<i>èùèòtè</i> , +.
<i>èìkòrčy</i> , +.	<i>èòdrō</i> .	<i>èòkã, át</i> , ×.	<i>èùèòtèr</i> (conc. :
<i>èímīy</i> , P. u.	<i>èòdrōnč</i> , v.	<i>èòkč</i> , ×.à ^z), à ^z , ×.
<i>èímīk</i> , +.	<i>èòdrōnčy</i> , subst.	<i>èòmč</i> , P. u.	<i>èùèòtrīy</i> .
<i>èíyō</i> , +.	<i>èòdrōyč</i> .	<i>èòšč</i> .	<i>èū</i> , +.
<i>èípīy</i> , +.	<i>èòdrōurīy</i> .	<i>èòšct</i> , ×.	<i>èúflàr</i> , +.
<i>èinápã</i> , ×.	<i>èòdyčr</i> .	<i>èòšō</i> , ×.	<i>èúkrūt</i> , P. u.
<i>èōw, òdʹ</i> , chaud.	<i>èòfãj</i> .	<i>èòšūr</i> , ×.	<i>èwã</i> .
<i>èōw</i> , chaud.	<i>èòfč</i> .	<i>èòs-pyě</i> .	<i>èwãžir</i> .
<i>èòdʹ</i> , subst.	<i>èòfčr</i> .	<i>èòč</i> , ×.	<i>èyč</i> .
<i>èòdō</i> , ×.	<i>èòfřčt</i> .	<i>èòč-sūrī</i> .	<i>èyč</i> .
<i>èòdmã</i> (concur. :	<i>èòfūrnyč</i> .	<i>èòyč</i> ou <i>èwãyč</i> , ×	<i>èyčdã</i> .

D

dâ, particule affirmative. *çâ tçê li, dâ!* — Sert également pour appeler l'attention. *fò m' à donè, dâ!* — Quelques-uns prononcent *dâ*. — Concurr. : *dò* (×). *y' ô pâ à dir, dò, fò l' àlè*. — Banlieue : *dô, dô*.

dâc, +, s. f., clou de soulier, à tête grosse et large, presque hémisphérique. — *dâc à pwârèt, dâc* à tête plus épaisse que la précédente. — *dâc à dà kôw; dâc à dà pwêt*. — Il y a aussi les *râmâsçv* et les *kârçv*, grosses *dâc* dont la tête présente plusieurs facettes. — Par analogie, petit *klôw* (furoncle), ×, appelé *dâçò* dans la banlieue.

dâçâj, +, s. m., action de *dâçv*. Peu usité.

dâçè, +, mettre des *dâc* (à une chaussure).

dâçèt, ×, petite *dâc* (furoncle).

dâçò, furoncle. Voir *dâc*.

dâççw, +, celui qui *dâc*. Peu usité.

dâççr, +, ferrure d'un soulier. *èn bôn dâççr*.

‡ *dâdâ*, +, cheval; — bâton, etc., sur lequel les enfants se mettent à califourchon pour jouer. — *âlè à dâdâ*, aller se promener. (Faub. et banlieue, concurr. : *âlè à*

dâdè). — A Saint-Pol-ville : *ç' è sè dâdâ*, c'est son idée favorite, à laquelle il revient sans cesse.

‡ *dâdâr*, +, œuf.

dâdèl, ×, s. m., celui qui s'occupe des travaux réservés ordinairement aux femmes; tatillon. *ç' èt è dâdèl ki s' ôkûp èd là kçvçin li-mèm*. — S'emploie aussi adjectivement. *mî, k' çj vòrvè d' èn òm dâdèl à tû çò kòm li!* — Voir *mârç-jèn* et *tâtâs*.

dâdîs, +, individu qui parle continuellement et vous agace par son bavardage. *âvèi, dâdîs, âvèi! fràm èt bûk, çâ vòrò myû!* — Même sign. : *dâdî*.

dâflè, ×, patauger. *dâflè dè çè flâk*. Quelques individus emploient la forme *drâflè*. — Vieilli.

dâçè, ×, *ârpârè* (un mur) au *dâççvâr*. Voir *ârpârè*.

dâççvâr, ×, outil de maçon pour *ârpârè*, sorte de fer à joints.

dâççvân, ×, fruit du *dâççvâyè*. Voir *çâççvân*.

dâççvâyè, ×, *prunus spinosa*. Voir *çâççvâyè*.

dâk, +, pluie abondante, forte averse. *kèr èn dâk*. — *plûççvâr à dâk*, pleuvoir à verse, à torrents. Conc. : *plûççvâr à dâk à dâk* (×). — Par

extension, on dit quelquefois : jurer à *dāk* ou à *mòr* è à *dāk*, jurer continuellement.

dāl, +, verrat. — Terme grossier et injurieux, usité surtout dans la banlieue. *ì n' càrò p'wá, dō, e' dāl lō!* Certains individus le font précéder du mot *pàrèòw*, sans doute pour lui donner plus de force. *kré pàrèò dāl!*

dālū, niais, nigaud. Usité à Manin.

dālā ou *dāyā*, +, dahlia. On emploie aussi les formes *dālā, dālā.*

dāmā, +, hesperis matronalis. La variété double à fleurs blanches est aussi appelé *blā-mūské*. — *dāmā ìñ*, ×, *barbarea vulgaris*, variété à fleurs doubles.

dāmāj, dommage. — Avoir *ōt* è *dāmāj*, avoir mauvaise honte.

dāprè-dmē, +, après-demain. *òz ìrō dāprè-dmē.*

dār, +, jard, aiguillon. *él dār d' ā mālō, d' ān vèp*. — Au fig., méchanceté. *ē! kē dār k' àl ô, èèl vyèl àgrémèl lō!*

dāf, dans cette locution : *n' sàvāf ù k' dāf*, ne savoir que faire, ni où aller ; être à bout d'expédients. Usité à Ligny-Saint-Flochel.

d' àrèf, +, de rechef.

dārdē, +, échauffer fortement, en parlant du soleil. *él sōlèl ì dārdē fòr*. — Produire une douleur lancinante.

dārdūr, ×, douleur aiguë, subite et passagère. *mō dyū! kē dārdūr k' àl vyè lō dē m' tèt!*

dāryè, èr, +, dernier ; — extrême,

complet. *àn kmj fèt à l' dāryèr mē-nūsriy*. — Substantivement : *ō sōn èl dāryè* (coup de cloche); — *àvèk li ò n' pē p'wē àvèwār èl dāryè* (mot, — coup, etc.). — A Torcy : *dèrn*, dernier.

dāryèrmē, +, dernièrement. A Saint-Pol-ville, concur. : *dāryèrmā.*

dāryèr, +, subst., prép. et adv., derrière. — *dāryèr*, partie postérieure du corps est peu usité; on emploie de préférence le synonyme *kū*. Voir ce mot. — *dāryèr* d'une voiture, partie qui la ferme par derrière et qui peut s'enlever à volonté. S'emploie dans ce sens conc. avec le mot *ājè*. Les voituriers ont l'habitude de dire *mē dāryèr*, pour désigner cette partie de leur voiture, ce qui donne lieu parfois à de plaisantes équivoques : *j' àvè lièè mē dāryèr àmō zābèt*. — *è dāryèr d...*, à l'insu de. — A St-Pol-ville, conc. : *dāryèr, deryèr*.

dāryòl, ×, pâtisserie grossière que les ménagères, lorsqu'elles *furnit*, font quelquefois pour *règàlè* leurs enfants. C'est une sorte de tarte composée de pâte, pétrie avec un peu de beurre, enveloppant quelques poires ou pommes coupées en menus morceaux et saupoudrées d'un peu de cassonade et de pourcloux. *vō, mu àyò., n' bré p'wé, m' è vō t' fèr àn dāryòl*. — Par extension, toute espèce de tartes faites par les ménagères et cuites chez elles ou chez leur *furnè*. *fō tādì fèr ā mōlè a' dāryòl, ènō? e' è l' dākàs*.

dāt, +, date. Faub. et banlieue,

conc. : *dâtûr*. *ô n' à pà mi l' dâtûr à el àk*.

dâtûr. Voir *dât*.

dâzê, +, sommeiller, s'assoupir. *êl vèl k' il ô kèw î dâzê à tuûr*. — Même sign. : *s' êklâmûr*.

dâm, ×, femme mariée; jeu. — *êl dâm*, la maîtresse de la maison. — Banlieue : *dâm*, *dâim*.

dâm, ×, masse de paveur.

dâmê, ×, battre (la terre ou les pavés) avec la *dâm*.

dâ, s. m., dent. Voir *dê*, subst.

dâdin, ×, rossée. Dans les faubourgs, on emploie parfois dans le même sens le mot *rûlôdên*. Même sign. : *brôsêy*, *dâs*, *dêjêlêy*, *dâil*, *êbrûcûr*, *pil*, *râklêy*, *rêcûr*, *trêp*, *trîpôlêy*, *tâyûr*, *tânûr*.

dâdinê (s'), ×, balancer le corps alternativement à droite et à gauche. Employé concurr. avec la forme *s' dâdinê*.

dâjê, +, danger. Dans la banlieue, beaucoup d'individus emploient la forme *dêjê*.

dâjrêw, *âz*, ×, dangereux. Banlieue : *dâjrêw*, *dêjêw*.

dâs, +, danse. — Rossée. A, dans cette acception, la même signification que les mots *dâdin*, *brôsêy*, etc. Voir *dâdin*.

dâsâj, +, s. m., action de danser; sautellement. — Piétinement. *tyê vîr êê sûrî kè dâsâj k' îz ô jê lô sî ê' plô*.

dâsê, +, danser, sautiller. — Piétiner. *tî, n' ârvyê pwê êl dâsê dê mê pâr k' az ôyô*. — Au fig., se dit d'une denrée exposée sur un marché, dont le prix se relève par suite

de l'abondance des demandes. *êe bûr î dâs*; *êe blê il ô dâsê dûr*. Dans cette acception, *dâsê* est exactement le contraire de *bâlê*, faiblir, hésiter. Voir ce mot.

ddû ou *ddê*, dedans. Voir *êddê*.

dêâlê, +. N'est usité que dans cette locution : *î* (ou *êâ*) *n' vò n' dêvò*, il (ou ça) ne va, il ne marche pas du tout.

dêâkê, +, adj., déhanché.

dêâkê (s'), +, v., se déhancher.

dêbâcê, +, ôter la bâche (d'une voiture). Peu usité.

dêbâçâj, +. Voir *dêbâçâjmê*.

dêbâçâjê, +, déménager. A Saint-Pol-ville, concur. : *dêmênjê*.

dêbâçâjmê, +, déménagement. Un grand nombre d'individus emploient la forme *dêbâçâj*. A Saint-Pol-ville, conc. : *dêbâçâjmâ*, *dêmê-nâjmâ* (.....ê, ×).

dêbâçâjêw, +, déménageur. A Saint-Pol-ville, concurrem. : *dêmênjâr* (.....êw, ×).

dêbâçê, -, défaire une *bâçûr*.

dêbâçûlmê, ×, s. f., flux de paroles. — Grande quantité de liquide sortant d'un conduit en une seule fois. — Même sign. : *dêbâçûlmê* (à Saint-Pol-ville : *dêbâçûlmâ*), *dêbûlêl*.

dêbâçûlê, ×, parler beaucoup; par extension, déblatérer. — Sortir en abondance, en parlant d'un liquide qui s'écoule par la bouche d'un conduit, d'un égoût. — S'emploie quelquefois dans le sens de vomir. — A Torcy : *dêbâ ûlê*, vomir.

dêbâçûlmê, ×, flux de paroles ou de liquide. *âl ô è yêr ân êmôrâjî d'*

sā k' cā fējwè w' débāqūlmè k' ò pēsèwè k' āl' èrèwè restèy. — Même sign. : *débāqūlād', débūlād'*. Ces deux synonymes se prennent d'ordinaire en mauvaise part.

dèlāk, ∞, s. f., renversement de fortune.

débālāj, +, déballage. — Absolument, déballage de marchandises que les marchands de passage font pour quelques jours dans un local quelconque.

débālāsyo, +, désolation, découragement. *ōz' ètōm d'ān débālāsyo...!*

débālè (s'), +, se désoler, se décourager. *fò mī s' débālè kōm cō : òn ārpiè mòr ā dè, kātèrdyū!*

débārā, >, cabinet, endroit quelconque ou l'on retire tout ce qui n'est pas d'un usage habituel. — Voir *débārō*.

débārbūyè (banlieue :L.), ··, v. a. et pr., débarbouiller, nettoyer. — *s' débārbūyè*, en parlant du temps, s'éclaircir. *èt tū s' débārbūl.* — Au fig., *s' débārbūyè*, se tirer d'affaire.

débārè (s'), s'éclaircir, en parlant du temps. Usité à Manin.

débārnè, ∞, nettoyer (ce qui est *èbarnè*).

débārnèkè, +, v. a. et pr., débarrasser, débrouiller, en parlant des personnes. *pū s' débārnèkè fò k' ī vèè ès māzōn.*

débārō, +, débarras, débarrassement. *c' èt w' rūd débārō dè n' pū-l' l' āwèar.* — *ò fējō nū débārō.* — A St-Pol-ville, concur. : *débārā*.

débārtèkè ou *débārtākè*, >>, v. a. et pr., ôter un vêtement gênant, dé-

barrasser de toute entrave. — Au fig., tirer d'embarras ou d'un mauvais pas. *sè pèr il l' ò kòr w' kò débārtèkè.* — A Ramecourt : *débārtòkè*.

débāt, +, débattre. — Déduire ce qui est dû de ce qu'on doit. *jè l' è débātu mè trèwè lèl' èd būr.*

débārtècāj, +, s. m., action de débâter. *j' èn n' è āsè d' bārtècāj è pī d' débārtècāj.* — A St-Pol-ville, conc. : *débārtisāj*.

débātir, +, démolir (ce qui était bâti) avec intention de rebâter.

débārtījè, +, débaptiser. A Saint-Pol-ville : *débārtījè*. Peu usité.

débèlir (s'), +, devenir moins belle (une personne). *fèrmin ā s' débèlī fòr èdā k' āl' è māryèy.*

débèrlājè, +, déchirer, mettre en lambeaux (*bèrlāj*). *w' ākòrèā tū dè-bèrlājèy.*

débèrtèkè. Voir *dèbījè*.

dèbèdèy (à l'), +, à la débâdade, en désordre. *ī kārē ā l' dèbèdèy.* — A St-Pol, conc. : *ā l' dèbèdèy* (∞).

dèbèfèy, +, défait, fatigué après une nuit de plaisir, après une *rībèt*, ou bien au retour d'une fête. Même sign. : *dèmākijèy*.

dèbījè ou *dèbijèy*, +, v. a. et pr., deshabiller. A St-Pol-ville, conc. : *dèzābijèy*. — Même sign. : *dèzārnèkè*. — A Torcy : *dèbèrtèkè*.

dèbin, +, s. f., état d'une personne qui fait mal ses affaires, qui se ruine. *ī sò dā lā dèbin.*

dèbinè (s'), +, se mettre, se trouver dans la *dèbin*.

dèblājè, +, débarrasser (un endroit quelconque) de ce qui l'en-

combre. *déblâyé sê gâryé*. — *s' déblâyé*, se débarrasser d'objets encombrants ou d'une personne gênante. *pâ pû târ k' édme jê m' déblê d' él*. — Par extension, *tê vó m' déblâyé l' tâpî*, tu vas t'en aller. — A St-Pol-ville, concurr. : *déblâyé*.

déblê, +, débarras, déblaiement. *ê' ét â rûd déblê k' il ét êvêvê, eti-lò*. — *fêr él déblê d' ês màzôn*.

déblâyâj, +, s. m., action de déblayer.

déblâir (s'), +, s'éclaircir la vue au moyen de petits verres absorbés le matin. *pâr byê m' déblâir, î m' fôrçê kôr ân gât*. — Même sign. : *s' débrâjê*.

déblâkê, +, ouvrir ou défaire une boucle. *déblâkê sê gâryé*. — Par extension, déboutonner. *déblâkê s' màrôn*; — décrocher. *déblâk mé lèn* (cordeau de maçon) — Au fig., *déblâkê sê kâr*, dire (à quelqu'un) franchement et carrément tout ce qu'on pense.

débôcê, +, détourner (un ouvrier) de son travail pour lui faire faire la *noce*, pâr exemple.

débôkâj, +, s. m., action de *débôkê*.

débôkê, +, transporter à bras (le bois façonné ou les fagots) de l'intérieur d'un taillis sur le bord d'un chemin ou d'une *kâryêr*, afin de pouvoir charrier plus facilement. *débôkê dé fâgô, dû grô lò*. On ne *débôkê* que lorsque les voitures ne peuvent entrer que difficilement dans la coupe abattue.

débôrdâj, +, s. m., première

planche de l'arbre où se trouve l'aubier. Même sign. : *déplâkûr, krûlò*. — Bande plus ou moins large enlevée autour d'un cuir entier, et contenant toutes les parties plus ou moins défectueuses.

débôrdê, +, enlever le *débôrdâj* à une *trêc* d'arbre, à un cuir.

débôrdê, +, déborder (fossé, cours d'eau). — Au fig., *êt, s' trîvê débôrdêy*, en parlant d'un commerçant, avoir des concurrents qui font plus d'affaires que lui.

débôrdêr, ><, s. f., ce qui est en trop d'une *tige* de chaussure, et que l'on enlève lorsqu'elle est cousue sur la *première*.

débôdê, +, évacuer par le bas.

débôjê, +, ôter la *bôj* (d'un tonneau).

débrâsê, +, tomber à torrents, en parlant de la pluie. *êâ débrâsê dûr*. — *s' débrâsê*, se dit en parlant du temps. *êl tâ vó s' débrâsê*, la pluie va tomber. Le temps est *débrâsê* quand il pleut continuellement.

débrâsêr, +, forte averse. Même sign. : *désêntêr*.

débrâkê, +, faire tomber de la branche. *débrâkê ân pêm*. — Par extension, abattre. *débrâkê ê' brîskò*, au jeu de ce nom, l'abattre *âvêk ês kûl*. — *débrâkê ê' màp* (billes), . . ., en jouant à l' *débrâkê*, les culbuter avec sa bille. — Au fig., révoquer, renvoyer (un fonctionnaire, un employé). — Banlieue : concurr. : *débrâkê* (au fig.).

débrâkêr, ><, s. f., jeu de billes dans lequel les *mâp* formant la mise

sont rangés par terre sur une seule ligne. Chaque joueur, placé à une distance convenable, *pevê* une *âgât* ou un simple *mâp* dans la direction de cette ligne, et les billes qu'il *dê-brâk* sont à lui.

dêbrâkûr, ∞, quantité de billes *dêbrâkê*. *ân bêl dêbrâkûr*. — Au fig., décadence, ruine, dégringolade. *ê ê tûdî ân rûd dêbrâkûr pâr li*.

dêbrêzâj, +, s. m., action de *dê-brêzê*.

dêbrêzê, +, enlever à l'aide du *dêbrêzêâr* la braise d'un four qu'on vient de chauffer.

dêbrêzêâr, ∞, s. m., longue perche, terminée par un bout de fer en équerre, servant à retirer la braise du four.

dêbrî, pl., décombres. Usité à Manin.

dêbrûtir, ∞, ébaucher (un plafond), donner la première couche de mortier. *j' êl l' ê dijê dêbrûti, mê plâfô*.

dêbrûsâyê ou *dêbrûsâjê*, +, couper, arracher les broussailles. *dêbrûsâyê â rêdyôw*.

dêbrûyâj ou *dêbrûlâj*, +, débrouillement. — Par extension, travaux du ménage. *fêr sê plî dêbrûyâj*.

dêbrûyâr, *ywâr*, ou *dêbrûlâr*, *lwâr*, +, celui, celle qui sait se tirer d'embaras. — S'emploie parfois adjectivement.

dêbrûyê ou *dêbrûlê*, +, débrouiller. — *s' dêbrûlê*, s'éclaircir, en parlant du temps. Voir *s' dêbârûyê*, *s' dêbârê*. — *s' dêbrûyê*, s'éclaircir la vue en absorbant des petits verres le matin.

Voir *s' dêblâir*. — *s' dêbrûyê*, se tirer d'embaras. *bê! bêy! k' î s' dêbrûti â lê môd!*

dêbrûzê, +, v. a. et pr., débarbouiller, nettoyer. Vieilli à Saint-Pol, ville et faubourgs.

dêbûkê, +, sortir d'un endroit où l'on était pour ainsi dire caché. *ij dêbûkwê d' êe bô*; — *î dêbûk lâ-bô â ê' tîrnâ*. — Commencer à se montrer, lever, en parlant des plantes. *mê blê î dêbûk*; *mê pevê î kmêet â dêbûkê*. A, dans cette acception, la même signification que le mot *brôkê*; toutefois *brôkê* ne se dit guère que des céréales.

dêbûcâj, +, s. m., action de déboucher.

dêbûcê, +, v. a. et pr., ôter ce qui bouche. — *dêbûcê* une pipe, la débouurer.

dêbûcê, ∞, adj., intelligent, malin. Ne s'emploie guère que négativement. *sê gârcô î n' ê pâ fôr dêbûcê*.

dêbûcêâr, +, s. m., petite cheville dont se servent les fumeurs pour débouurer leur pipe. Le *dêbûcêâr* s'attache par un cordon de cuir au *sâk â tîbâk*; il est en cuivre ou en os; bien souvent même, c'est tout simplement le cubitus d'un lièvre qui en tient lieu.

dêbûjê, +, rester en place. *â n' dêbûjro môr pevê d' lê mâzô*.

dêbûlâk, ∞, quantité de déjections évacuées en une seule fois lorsque l'on a la diarrhée. Voir *dri-sâd*. — Grande quantité d'eau, propre ou sale, sortant d'une *kâlôt*. — Même sign. : *dêbâgûlâk*.

dëbâlâj, ×, s. m., action de *dë-bâlê* (un peloton). Peu usité.

dëbâlê, +, évacuer par le bas lorsque l'on a la diarrhée. Peu usité; on emploie de préférence les mots *drîsê*, *drûsê*, qui ont la même sign. — Sortir abondamment (un liquide) d'un conduit, d'une *kâlôt*. Même sign. : *dëbâgâlê*.

dëbâlê, +, dérouler un peloton (*bâlô* ou *bâlê*) de fil, de laine, etc. — Absolument, se dit de la ficelle qui retient un *drâqô* (cerf-volant), lorsque, ce jouet étant en l'air, on la déroule pour le faire monter plus haut. *dëbâl!* *dëbâl dô*, *î vò rkê!*

dëbâr, +, pl., déboursés.

dëbârê (*s'*), +, cesser d'être *bârê* (empiffré), la digestion commençant à se faire. Même sign. : *s' dëplîr*.

dëbâyîr, +; n'est usité que dans cette locution : *î n' bû î n' dëbû*, il n'en finira pas de bouillir, en parlant d'un liquide qui chauffe.

dëcârê. Voir *dëgrâtê*.

dëcâqlê, dessangler. Forme des faubourgs.

dëcêrkâlêj, +, s. m., action de *dëcêrklê* (un tonneau).

dëcêrklê, +, ôter les cercles (d'un tonneau, etc.). A Saint-Pol-ville, concurr. : *dëcêrklê*.

dëcêrklê, +, éclaircir un plant, le rendre moins dru. *î dëcêrklê-tê dë kârôt*. A Saint-Pol-ville, concurr. : *dëcêrklê*. — A Manin : *dëdrîtê*.

dëcêrklîr, +, action d'éclaircir un plant. *mêz ôyô îz ô bzêê d' ân bôn dëcêrklîr*.

dëcêd', ×, descendre, dans ses

acceptions les plus ordinaires. *î dëcêdê d' sê g'vô*. — *dëcêd' ê li-mêm*. — *dëcêd' là gârd*, faire une chute, et aussi (parfois) mourir. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dëcâd'*. — Banlieue : *dëcêd'*.

dëcêdlâ, *ât*, +, s., descendant. A Saint-Pol-ville, concurr. : *dëcâdlâ*.

dëcêdân. Voir *dëcêd'*.

dëcêdû, +, descendu. Se dit d'un œuf déjà vieux pondu, dont la *pôk* descend, s'agrandit. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *dëcâdû*.

dëcêd', ×, descente. A Saint-Pol-ville, conc. : *dëcâd'*. Dans le faubourg d'Aire : *dëcêdân*, pente d'un chemin, d'une colline, d'un rideau. — Herminie. A Saint-Pol-ville, conc. : *ârûn*, *dëcâd'*. — Banlieue : *dëcêd'*.

dëcêfîyê. Voir *dëg'vôyê*.

dëcêfrâj, ×, déchiffrement. Peu usité.

dëcêôê. Voir *dëgrâtê*.

dëcêkâj, +, s. m., action de *dëcêkê*.

dëcêkê, v. a. et pr., œilletonner, diviser en plusieurs tronçons une souche (*êôk*) ou les racines d'une plante touffue, pour la multiplier. *dëcêkê dë dâmâ*. — A Manin : *dëcêkê*.

dëcêrêlê, +, désensorceler.

dëcêpê, +, v. a. et pr., désentraver (un cheval), le débarrasser quand il s'est *dëpê* dans ses traits. *êe bûê î s' ô dëcêpê li-mêm*.

dëdâmâjê, dédommager. Forme souvent employée dans la banlieue.

— *dêdê* (*âê â*), aller se promener.

Forme des faubourgs. Voir *dêdâ*.

— *dêdê*, +, doigt. *il ô dû yéyê â sê dêdê*.

‡ *dédèl*, +, chandelle, lampe. *àu bèl dèdèl*.

dédèyâw, *âç*, +, dédaigneux. — Qui a de la répugnance à se trouver avec certaines personnes, ou à manger certaines choses. (Voir *nâksyâw*). — S'emploie aussi substantivement.

dèdir, +, cesser de parler. N'est employé que dans ces locutions : *î n' di î n' dèdi* ; — *î n' è dèdi pèwè*.

dèdièlè (s'), quitter le deuil. Usité à Manin.

dèdrùtè, éclaircir un plant. Voir *dèèrklè*.

dèès, ×, déesse. S'emploie spécialement pour désigner les femmes qui, à l'époque des fêtes révolutionnaires, représentèrent la Raison. *zâbèt èdnibèrt àl ô ètè dèès*.

dèfâlir, +, tomber en faiblesse. Peu usité ; on emploie de préférence la locution : *kèr* (ou *tòbè*) *fèp*. *àl ô kè fèp à l' mès*.

dèfanè ou *dèfènè*, +, faner. Formes employées par quelques individus. *î vò s' dèfanè, vù flèr*. — Voir *fènè*.

dèfèktif, +, adj. des 2 g., défectueux. *à mûr fòr dèfèktif*.

dèfènir, +, v. a. et pr., finir, terminer. *fò dèfènir èd tû èç ju lò* ; — *ò l' dèfènirò pû tû*. — Conc. : *fènir*. A St-Pol-ville, on emploie en outre les formes *dèfînir* et *fînir*.

dèfènisyò, +, fin, terme. *kâ jû k' è' è k' ô n' è vèrò l' dèfènisyò, d' èc fâtù pràsè lò?* — A Saint-Pol-ville, concurr. : *dèfînisyò*.

dèfènitif, +, adj. des 2 g., définitif. — *è dèfènitif*, en définitive. —

Quelques individus emploient la forme *dèfînitif*.

dèfènitivmè, +, définitivement. A St-Pol-ville, conc. : *dèfènitivmâ*.

dèfèr, +, défaire. Certains individus prononcent *dèfèr*. — A Marquay, Ligny-Saint-Flochel, Montsen-Ternois : *dèfèwèr*.

dèfèt, +, défaire. — S'emploie quelquefois dans l'acception de déboire, tracas.

dèfès, ×, défense, dans ses acceptions les plus ordinaires. — Branche d'épines fichée sur le bord d'un champ pour indiquer qu'il est défendu d'y passer et, par conséquent, d'y faire une *vòyèt*. — A St-Pol-ville, conc. : *dèfàs*. — Banlieue : *dèfès*.

dèfèsèwè, défenseur (en justice). Forme de la banlieue.

dèfègùltèy, +, difficulté.

dèfèlè, +, v. a. et pr., ôter un fil passé dans quelque chose. *dèfèlè su àgùl*. — *dèfèlè tábàk*, ôter, quand elles sont bien sèches, les feuilles de tabac des ficelles qui les tiennent *èfèlèy*, pour les arranger en *mànòt*. — Effiler. *èm sàrpèyèr à s' dèfèl*. — Au fig., *dèfèlè sè kàplè*, dire carrément son fait (à quelqu'un).

dèfèlè, +, aller à la file l'un après l'autre. — Mourir l'un après l'autre à peu d'intervalle.

dèfèlèr, finir. Voir *dèfènir*.

dèfènisyò, terme, fin. Voir *dèfènisyò*.

dèfèrlòpè, ×, v. a. et pr., effiloquer. *èm àkòrkè î s' dèfèrlòpè*. — A Torcy : *dèfèlòpè*.

děfisil, +, difficile.
děfisilmě, +, difficilement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *děfisilmā*.
děflākūr, +, première planche (tirée d'une *trōe* d'arbre) d'une épaisseur assez grande pour que la majeure partie de l'aubier soit enlevée. Même sign. : *děbōrdāj*, *krūtō*.
děflākě, +, efflanqué.
děflēcēr, défricher. Voir *děrěkūr*.
děflěpě (*s*), +, se mettre en lambeaux, en parlant d'un vêtement.
děflěpěy, +, déchiré, en lambeaux, en parlant d'une étoffe ou d'un vêtement. *ā kōtrō děflěpěy*. — Couvert de haillons, en parlant des personnes. *āl zō tū děflěpěy* : *ā nō puvē l'ām ēl rākōmōdē sē lōk*. — Substantivement, *ā děflěpěy*, un individu couvert de haillons. — Même sign. : *děloktěy*.
děflěkě, +, retirer ce qui était fiché (*děflikě*). *děflěkě dē rāmūr*. — Par extension, ôter, tirer d'un sac, d'une poche, d'un tiroir, etc. *děflěkě s' pīp*, *sě kātvo...* — *s' děflěkě*, se montrer, après s'être caché ; sortir d'un abri, d'un endroit quelconque qui vous cachait à la vue. *ī s' děflik d' ēs māzō* ; *ī s'ō děflikě d' ēc bō*.
děflěvė, +, dépasser le point d'affreusement. *ēc plāc lō āl děflěv*, *jō l' sōvė*.
děflěvrijō, +, défloraison (des arbres fruitiers). *ēc piēmėyē īz ō ān bēl děflěvrijō*. — A St-Pol-ville, conc. : *děflěvrijō*.
děflěksyō, +, fluxion (au visage ou sur les dents). Conc. : *īlěksyō*.
děflūtě, +, dépasser, excéder. *ēc dā su kī děflūt ē ē pūr tī*.

děfōrmě. Voir *děfūrnmě*.
děfěvė ou *děfěvė*, +, effeuiller. — *s' děfěvė*, perdre ses feuilles (une plante, un arbre). *īz ō kālě lē lē sāt ēt děfěvė*.
děfěv, *āt*, +, adj. et subst., défunt. — Invariablement : *āčtē su ōm*, *děfěv m' sēr*, feu son mari, feu ma sœur.
děfěktě, +, mourir. *ēlō ē' pēv ēvī tū d' mēm děfěktěy*. — Se dit également des animaux. *sě bōlě il ē děfěktěy*.
děvēcēr, défricher. Voir *děrěkūr*.
děvēcěsmā, défrichement. Voir *děrěkēcāj*.
děvēcěvė, -, défrayer. Vieilli.
děvēcěvāj, -, défrayement.
děvēcěāj. Voir *děrěkēcāj*.
děvėpě, +, rendre uni ce qui était fripé.
děvėmāj, +, s. m., mise en liberté. *ēlpi sē děvėmāj*, *ēc ārsul lō*, il ē tūđi rēst. Peu usité.
děvėrmě, +, mettre en liberté. *ē ē dūmē k' ō děvėrm sē pēr* ; — *děvėrmě ē' tve*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *děvėrmě*.
děfěblě (*s*), +, quitter son affluement.
děfělě, +, v. a. et pr., décoiffer. *jē n' zē puvē k' ō s' děfělēc*, *ī jē trō frzē*. — *děfělě sē kápvo...*, saluer. — *tēt děfělě*, tête nue.
děfěskětě, +, voler, piller. *ō m' ō děfěskětě tū mē gārđē*. — A Manin : *děfěskěmě*.
děfělūr, +, foulure (à un membre). Conc. : *īlūr*.
děfěvėkāj, +, s. m., action de *děfěvėkě*. Peu usité.

děfūrķē, +; *děfūrķē* un arbre, couper une des deux branches d'un arbre fourchu; couper à un arbre une certaine quantité de branches, afin d'en éclaircir la tête. — *děfūrķē* un taillis, couper jusqu'à hauteur d'homme à peu près toutes les branches et brindilles qui poussent sur les brins de taillis. Ce sont les *būstāc* qui *děfūrķt* le bois, et les rameaux qu'ils coupent, appelés *čpīyūr* (ou *ēbrākūr*), se mettent dans les bourrées de *būstāj*. — S'emploie quelquefois dans le sens de ramifier. *č pī lē ŷ sō byē dēfūrķē el ānē ēī, y' ērō grāmē d' hīyūs*.

děfūrnmē, +, ôter de la forme (*fūr*). *děfūrnmē ā sōlē*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *děfōrmē*.

děfūrņāj, +, s. m., action de défournier. — En langage libre, accouchement.

děfūrnmē, +, défournier. — Par extension, ôter de la poche. *děfūrnmē sē mācwār*. — En langage libre, mettre au monde, v. a.

děfūrnr (*s'*), +, se dessaisir (de son argent). *jē n' vōrčē nī m' dēfūrnr kōm cō*.

děfūrvoýē (*s'*), +, se fourvoyer.

děfūt, +, contrarier, désappointer, défriser. Peu usité.

děfātū, ×, mal à l'aise, *děbīfēy*. Peu usité.

děfčēr. Voir *děfēr*.

děfčējāj, +, s. m., action de *děfčēr*.

děfčēr, +, tirer hors de terre, en creusant. *děfčēr ān ālō d' pēm ē tēr*. — *děfčēr* un arbre, creuser la terre

au pied de cet arbre, afin d'en mettre la souche à nu (pour l'abattre).

děgātōpē, +, galoper; se sauver au galop.

děgātčē, +, en parlant des pigeons et de quelques autres oiseaux, faire sortir de leur jabot (*gātčē*) la nourriture qu'ils donnent à leurs petits. — *s' děgātčē*, cesser d'être empiffré (*ātčē*). Peu usité dans cette acception : on emploie de préférence les synonymes *s' dēbūrčē*, *s' dēplūr*, *s' dērōdūr*. — Au fig., faire sortir plus ou moins difficilement de la bouche; se dit surtout de paroles prononcées par un bègue ou un individu ivre ou en colère. *čy ! ŷ l' dēgātčrō-t-ī, eō k' ŷ čā dūr ?*

děgčn, +, manière, tenue. *ŷ n' ō pčē grāmē d' dēgčn*.

děgčnōē (*s'*), ×, cesser d'avoir du guignon.

děgčzē, +, déguiser. — A Saint-Pol (×), *s' dēgčzē*, se masquer, faire une partie de carnaval (*fēr ā gālō*).

děgčzē. Voir *děgčjē*.

děglācē, ×, casser la glace dans la rue au moment du dégel, et l'enlever ensuite. Conc. : *děglācē*.

děgōbīyāj, s. m., action de *děgōbīyē*. Peu usité.

děgōbīyē, vomir. Peu usité. Voir *děgōlē*, *dělāfē*.

děgōtē, +, rendre plus expérimenté, plus rusé. *čā l' dēgōtčrō ā mōlē d' ālē sčrčr*. — *děgōtē* quelqu'un, le surpasser. *tī, k' tē dēgōtčrčē tē kāzē ! ō n' čērō jāmē eō*.

děgōtčy, +, adj. et subst., rusé, fin, spirituel.

dégôziyé ou *dégôzilé*, +, laisser couler aux coins de la bouche de la salive ou de la boisson. *î degôzîl tût ên âlâ*. — Par extension, se dit d'un liquide qui s'écoule par le bord d'un vase, etc. *êl nôkêl âl êt degôzê k' êl yò k' âl degôzêl à êak ârêy*. — Au fig., déblatérer, dire des injures, des grossièretés. A, dans ce sens, la même signification que le mot *dégâlê*.

dégômé, +, destituer (d'un emploi).

dégâlâd, +, matière vomie. — Au fig., bordée d'injures ou de grossièretés.

dégâlâj, +, vomissement, action de *dégâlê*. — *dû degâlâj*, des matières vomies. — Au fig., injures, paroles grossières contre quelqu'un. *kâ k' il êrò fînî tû sê degâlâj, êcti-lò, î s' terò pêtê*.

dégâlâtif, +, qui répugne, qui donne envie de vomir, en parlant d'un aliment peu ragoûtant ou d'une mauvaise boisson. *dêl byèr degâlâtif*.

dégâlê, +, vomir. Même sign. : *dêlâfê, fêr dê pyôw*. — Au fig., injurier, dire des grossièretés.

dégrâfîyé, +, égratigner. Usité surtout dans la banlieue. Voir *dégrîfê*.

dégrâfîyûr, +, égratignure. Usité surtout dans la banlieue. Voir *dégrîfûr*.

dégrâtê, +, v. a. et pr., gratter. *î s' degràt tûdi* — Absolument, gratter la terre avec les pattes; se dit des animaux. *ê glên î degràt à ê grîjîyé lâ-bò*. A St-Pol, on employait autrefois dans ce sens le mot *dêcê*

ou *dêcêê*, dont quelques vieillards se servent encore : *lê tyê, à fore êd dêcêê, ô li wê sê wêcê à ê êrîjê lo*.

— A Ligny-Saint-Flochel et Averdoingt : *dêcârtê*, gratter la terre avec les pattes de devant (d'un chien).

dégrêgôlê, +, dégringoler; tomber, en roulant, du haut en bas d'une *grêgôl* (colline, rideau élevé). Conc. : *dégrîôlê*.

dégrîfê, +, v. a. et pr., égratigner, griffer. *ê kò il l' ô degrîfê*. — Même signifié : *dégrâfîyê, grâfîyê, grîfê*. — A Manin : *êgrêê*.

dégrîfûr, +, égratignure. Même sign. : *dégrâfîyûr, grâfîyûr, grîfûr*.

dégrîyâj, +, s. m., action de *dégrîyê*.

dégrînâr, ywâr, +, celui, celle qui *dégrên*.

dégrînê, +, mépriser (quelqu'un), s'en moquer en imitant ses paroles ou ses gestes. *êê jê lò î êâz âflât, ê sî wî degrên ê dâryèr êd eu*.

dégrîôlâd, +, glissade. — Au fig., chute, ruine.

dégrîôlâj, +, s. m., action de *dégrîôlê*.

dégrîôlê, +, glisser sur une glace frayée, en tenant le corps debout. *ô degrîôlêr dê l' prê Briet*. — Glisser, rouler en bas, le long de la pente d'un rideau, etc. Se dit aussi de la terre qui tombe d'un talus, etc. *êê nêdyò î degrîôlêr dêr dê ê jôwê*. — Même sign. : *grîôlê*. — A Saint-Polville, conc. : *glîsê, grîcê*.

dégrîôlwâr, +, glissoire. Même sign. : *grîôlwâr*. — A Saint-Polville, conc. : *glîswâr, glîcwâr*.

dégijé, +, adj., qui ne coupe plus. *à kátyò dégjé*.

dégijé, +, v. a. et pr., user le taillant (d'un couteau ou d'un outil), le rendre moins tranchant. — A Saint-Pol-ville, conc. : *déqizé*.

dégürdi, *üt*, +, adj. et subst., dégoürdi. Même sign. : *dèlikòtèy*.

dégütäsyo, +, s. f., effet de ce qui dégoüte. *é' üt ün dégütäsyo d' vir dè trípótáj kòm cò*.

dégütä, *ät*, +, dégoütant. — Au fig., rebutant, décourageant. — Substantivement, un *dégütä*, un vaurien, un individu grossier, mal-propre ou déshonnête.

dégüté, +, v. a. et pr., dégoüter. *vá-t-é d'ici, té m' dégüt*. — Au fig., rebuter, décourager. *cá vá dégüt éd mèt dè bétraté : ó n' ró pavé l' syé*.

dégüvè ou *dégüvilé*, +, décheviller. A St-Pol-ville, conc. : *dècfivé*.

dégüerpír, >, déguerpir. A Saint-Pol-ville, conc. : *dèqèrpír*.

déjé, +, dégeler. A St-Pol-ville, conc. : *déjé*.

déjélèy, +, rossée, grêle de coups. Même signifie. : *dädin*, *bròsèy*, etc. (Voir *dädin*).

déjítäl ou *déjítäl*, +, digitalis purpurea.

déjò, +, déjà. *t' é déjò ló?* — A Saint-Pol-ville, conc. : *déjü*.

déjò, >, dégel. *é' üt-í é bò déjò?* — A St-Pol-ville, conc. : *déjél*. — Banlieue : *déjòä*, *jü é bvé déjòä?*

déjénèy, +, s. f., l'heure du déjeuner. *m' é vò l' vir á l' déjénèy*. — Faub. et banlieue, conc. : *déjénèvâr*.

déjüké, +, v. a. et pr., déjucher.

é' glèn í s' déjükt. — Par extension, réveiller, faire lever (une personne ou un animal). En parlant des personnes, signifie spécialement faire lever promptement et de bonne heure. — *s' déjüké*, se relever, étant à *jüké*.

déjevèd, +, v. a. et pr., disjoindre. *cá n' pavé m' s' déjevèd*, *én ütä byé klòè*.

déjévè, +, jouer mal; n'est usité que dans cette locution : *í n' jü í n' déjü*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *déjévè* (même acception).

dékälòté, +, ôter le dessus (d'une chose) avec plus ou moins d'effort. On *dékälòt* un cor au pied avec l'ongle pour en diminuer l'épaisseur. — Se prend aussi dans un sens obscène.

dékäné, +, énervé, outré de colère. *á s' ó èvèé tü dékäné*. — Par extension, vif et rusé. *é' é lí é' pü dékäné*. Se dit surtout des enfants vifs et turbulents. — Substantivement, un *dékäné*, un luron. — Vieilli.

dékäpè, >, enlever les *käp* (faïtières) d'un toit, d'une cheminée.

dékäpíéé (*s'*) +, se démener. *l' á bël á l' dékäpíéé*, *j' té tyé byé!* — Même sign. : *s' dépíéé*.

dékäpíyé (*s'*), +, autre forme de *s' käpíyé*. Voir ce mot. — S'emploie aussi dans l'acception de *s' dékäpíéé*.

dékäré, +, décamper, fuir, se sauver. *k' ó dékär ó pü rát!* — Même sign. : *détälé*, *dékäpè*. — Se dit parfois des choses inanimées. *förwè pä lí düé ä grò kò*, *á é' bú d' mùr ló*, *pär k' í dékär*, c'est-à-dire pour qu'il tombe.

dèkârnê, décharné. Usité à Torey.
dèkârpîr, +, autre forme d' *èkârpîr*. Voir ce mot.

dèkârpîyé, +, autre forme d' *èkârpîyé*. Voir ce mot.

dèkârtê, +, écarter (au jeu de cartes).

dèkârtê, +, déraisonner, perdre la tête (*lâ kârt*). — Même sign. : *dèlôjê*, *dèmènâjê*.

dèkâryé, +, aller de travers ; se dit d'une voiture qui ne reste pas dans la voie, qui tend à se porter sur le côté. Les voitures *dèkârvîl* presque toujours dans les descentes, les roues battant ordinairement à *êc* du même côté.

dèkâtîyâj. Voir *dèkâtîyâj*.

dèkâtîyé. Voir *dèkâtîyé*.

dèkâtûrn, ∞, détour. Usité seulement dans certains jeux d'enfants, le jeu de *gîs*, par exemple. Ainsi celui qui lance la *gîs* peut s'opposer, si elle va obliquement, à ce que celui qui la reçoit prenne un positione plus avantageuse (tout en conservant la même distance) pour la jeter contre le bâton posé à terre. Il n'a pour cela faire qu'à crier : *dèfâs dèkâtûrn !*

dèkâtûrnê, +, v. n. et pr., faire un détour, se déranger de son chemin. *jê m' dèkâtûrnwê kôr d' àn àr pâ l' àlê*. — Quelques individus emploient la forme *dèkâtûrnê*.

dèkâtîyâj ou *dèkâtîlâj*, +, s. m., action de chatouiller. Se dit surtout des ébats de jeunes gens qui *jâqêlt*. — Conc. : *dèkâtîyâj*, *kâtîyâj*, *kâtîyâj*.

dèkâtîyâr, *vwâr*, +, celui, celle

qui chatouille. Peu usité ; on emploie de préférence les synonymes *kâtîyâr*, *kâtîyâr*.

dèkâtîyé ou *dèkâtîlê*, +, chatouiller. *î m' dèkâtîl tîdî*. — Concurren. : *dèkâtîyé*, *kâtîyé*, *kâtîyé*.

dèkâtîyê ou *dèkâtîlêw*, *âc*, +, chatouilleux. — Conc. : *kâtîyê*.

dèkârlêy, +, qui a la chevelure en désordre ou mal arrangée.

dèkâjê, ∞, usité seulement dans cette locution : *î n' kâj î n' dèkâj*, il est toujours le même, il ne change pas du tout.

dèkârtê, +, déchanter. *tê kât*, *mê tê dèkârtê*. — A St-Pol-ville, conc. : *dècâtê*.

dèkêrkâj, +, déchargement. — *â byê dèkêrkâj*, une grande facilité de déchargement. — A Saint-Pol-ville, concurremment : *dècârjê*.

dèkêrkê, +, v. a. et pr., décharger (des marchandises, des matériaux, etc.) ; — (une voiture, un cheval, un homme chargé, etc.). *dèkêrkê dè jâqê ; jê k' jê m' dèkêrkê*. — Oter un poids qui surcharge. *dèkêrkê e' plâcê*. — *v' dèkêrkê*, abandonner sa charge (*kêrkê*), en parlant d'un contrebandier sur le point d'être pris. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dècârjê*.

dèkêrkêw, +, déchargeur. *prêd' à dèkêrkêw*. — A St-Pol-ville, conc. : *dècârjêr*.

dèkîrê, +, v. a. et pr., déchirer, dans ses acceptions les plus ordinaires. — *s' dèkîrê*, déchirer ses vêtements en traversant une haie, un buisson, un fourré. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dècîrê*.

děkirür, +, déchirure. — A Saint-Pol-ville, conc. : *děcirür*.

děklākāj, +, action de *děklākē*; — décharge, détonation.

děklākē, +, tirer, décharger (une arme à feu). *děklākē sē fūzik*. — Laisser tomber avec bruit, jeter vivement par terre. *jě l' è lō dēklākē tā sē bātāklā*. — Tomber à torrents et avec bruit, en parlant de la pluie ou de la grêle. *iž kē nveār tā : tālār eā dēklākō*. — Au fig. : *děklākē sē kō-plimē* à quelqu'un, lui dire toutes ses vérités, lui parler sans ménagement, lui faire des reproches mérités.

děklāmāsyo, ∞, pl., paroles violentes. *āl fījwē dē dēklāmāsyo kōt sē byō-jě*.

děklāmē, ∞, parler violemment (contre quelqu'un).

děklāvē, +, v. a. et pr., déclarer. — Dans la banlieue, conc. : *děklāryē*. *i m' ēl l' āwā dēklāryē ōrās*.

děklāvē, +, v. a. et pr., décharger (un tombereau) d'un seul coup, en le faisant basculer. *děklāvē tādi e' bīyō ēn ātēdā*.

děklētē, +, retirer les *iklēt* qui maintiennent un membre fracturé. *ō l' ō dēklētē sē brō yēr*.

děklīnē, +, décliner, dans ses acceptions les plus ordinaires. — Pencher. *eēl māre āl dēklēn pār eī*. S'emploie, dans cette acception, conc. avec la forme *klinē*.

děklōāj, +, s. m., action de décloquer. A Saint-Pol-ville, conc. : *děklāāj*.

děklōō, +, décloquer. A Saint-Pol-ville, conc. : *děklōō*.

děkmādāj, +, s. m., action de *děkmādē*. Se prend ordinairement en mauvaise part. *tā e' dēkmādāj lō e' ē rndmē ēbētā*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *děkōmādāj*.

děkmādē, +, décommander, contremander. *ī l' ō kmādē? ē bē! i l' dēkmādō*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *děkōmādē*.

děkōēē, +, v. a. et pr., ôter la chaussure. — V. n., perdre ses dents, en parlant des animaux. *nū vāk āl dēkōē, ā n' māj pū*. — Au fig., *s' dēkōēē*, abandonner son bien, le partager entre ses enfants avant de mourir. *ō n' dwē pwe s' dēkōēē d' sē eīvā*. — A St-Pol-ville, conc. : *děeōsē*.

děkōlāj, +, décollement.

děkōpāj, +, s. m., action de *děkōpē*. A St-Pol-ville, conc. : *děkōpāj*.

děkōpē, +, découper. A Saint-Pol-ville, conc. : *děkōpē*.

děkōpāv, +, découpeur. A Saint-Pol-ville, conc. : *děkōpāv*.

děkōpūr, +, découpure. — Au pl., rognures. *dē dēkōpūr ēd drō, ēd pēn-ēpis*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *děkōpūr*.

děkōrdlē, déficeler, défaire les cordes qui entourent un paquet. — Usité à Manin.

děkōp, ∞, décombres. — A Manin : *děbrī*. — Même signific. : *ēmōdīe*.

děkōpōžē (s'), ∞, pâlir. *kā k' jě l' è ā dī, āl ō vūh tā dēkōpōžēy*.

děkōd, +, découdre. A St-Pol-ville, conc. : *děkōd*.

dëkâl (*ên pû sâvââr*), +, être éperdu, ne plus savoir à quel saint se recommander. Locution synonyme : *ên pû n' ê sâvââr ân pêtît*.

dëkânê, enlever les coins (qui maintiennent un objet quelconque). Usité à Torey.

dëkârâ, *ât*, +, écœurant. Même sign. : *môkârâ*.

dëkârê, +, écœurer, dégoûter.

dëkârê (*s'*), ✕, se dit d'un arbre dont l'aubier se sépare, se détache du cœur.

dëkrâcê, dégraisser. N'est plus usité que dans la banlieue.

dëkrâpê, +, v. a. et pr., décrasser. — Au figuré, *s' dëkrâpê*, se former aux usages du monde. *ê sêrvâ*, à *s' dëkrâpê â môlê*. — Se dit aussi d'un enfant dont l'esprit commence à s'ouvrir, ou d'une fillette qui se développe. *sêz êjâ î kmêet à s' dëkrâpê*.

dëkrâpîr (*v'*), +, se délasser, se dégourdir. *lêcê-m tâdi â môlê m' dëkrâpîr*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *s' dëgârdîr*.

dëkrêkê, +, faire tomber ce qui était *êkrêkê*; *dëkrêkê s' kâskêet*, lorsqu'on l'a. par exemple, accrochée aux branches d'un arbre. — Par extension, faire descendre précipitamment, jeter à bas. *j' êl l' ê â vît dëkrêkê d' sê gôvô*. — S'emploie aussi dans le sens de révoquer, renvoyer (un fonctionnaire, un employé). Voir *dëbrâkê*.

dëkrâjê. Voir *dëkrâzê*.

dëkrâûtê, +, enlever la croûte (d'un morceau de pain).

dëkrâzê, ✕, décroiser. — Terme

de jeu de balle, se dit de la balle quand elle roule hors du jeu en *croisant* la *kêrdê*. — Banlieue : *dëkrâjê*.

dëkûlâd, +, reculade.

dëkûlê, +, reculer. Employé concurr. avec la forme *ârkûlê* (ou *rkûlê*); toutefois cette dernière est beaucoup moins usitée.

dëkûvlê, ✕, terme de *bûrêv*, retirer le linge d'une *cuvelle*, après l'y avoir fait séjourner quelque temps dans de l'eau bouillante. *ô dëkûvlê tâhêr, êmê?*

dëkûvê, +, découcher. — *s' dëkûvê*, se lever. — Banlieue : conc. : *dëkûkê*.

dëkûlê, ✕, découler (au propre).

dëkâtûmê, +, v. n. et pr., désaccoutumer, déshabituer. *î s' ô dëkâtûmê d' fêrnê*.

dëlâcê, +, v. a. et pr., délacer. *dëlâcê sê sôlê*. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *dëlâsê*.

dëlâmêtê (*s'*), +, se lamenter. Les individus qui veulent bien parler disent : *s' dëlâmêtê*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *s' lâmâtê, s' lâmêtê* (<).

dëlâyê ou *dëlâyê*, +, faire délai. — *sâ dëlâyê*, sans délai, sans retard, tout de suite. *ô lî pôrtê sâ dëlâyê*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

dëlâyâj, délayement. Peu usité; on emploie de préférence le mot *dëmêlâj*. Voir ce mot.

dëlibêrâsvô, +, libération. Est parfois employé dans l'acception de délivrance.

dëlibêrê, +, v. a. et pr., libérer, délivrer (de prison, par ex.).

dëlibêvê, +, plein de résolution.

ã gâreô hyê dêlibêrêy. — S'emploie aussi substantivement. — Même signifié. : *dêsdêy*, *rêzôlû*.

dêlijâmê, >, diligemment. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dêlijâmû*.

dêlijâ, *ât*, >, diligent.

dêlijâs, >, diligence (activité; — voiture publique).

dêlijêté, >, diligenter. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dêlijâtê*.

dêlikôtê (s'), +, se remuer, marcher, aller et venir pour se dégourdir. *âlêz-î*, *ô s' dêlikôtrê ã môlê vâ gâp*.

dêlikôtêy, +, vif, adroit, rusé. Même sign. : *dêgârdî*, *dêlûrêy*.

dêlinê (s'), +, s'user, en parlant des vêtements. *mê pâltô î kmâs â s' dêlinê*.

dêlôjê, >, déloger. — Au fig., déraisonner, perdre ses facultés. Même sign. : *dêkârtê*, *dêmênâjê*.

dêlôktêy, +, déchiré, en lambeaux, en parlant d'un vêtement. *ân mârôn tâ dêlôktêy*. — Couvert de haillons, en parlant d'une personne. *ê êt ôtâp d'âlê kôm êô tâ dêlôktêy*. — Substantivement, *ã dêlôktêy*, un individu déguenillé. — Même sign. : *dêflêpêy*, *dêgênîyê*.

dêlôrnê, +, regarder en dessous ou de côté, avoir le regard faux. *etîlô*, *î vò tâdî ê dêlôrnâ*, *ê'ê pâ hō sên*.

dêlôyâj, +, s. m., action de délier.

dêlôyê, +, v. a. et pr., délier. *ênn âkôrêâ î s' dêlôyêy*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dêliê*.

dêlûrê (s), +, se déniaiser. Peu usité.

dêlûrêy, +, dégourdi, rusé. Même sign. : *dêgârdî*, *dêlikôtêy*. — Substantivement, *ã dêlûrêy*, un luron. Même sign. : *ã dêkâjê*.

dêlûfê, +, vomir. *î dêlûfwê dê ê' kâbâré kôm ã pâreô k'îlê*. Même sign. : *dêgâlé*, *fêr dê pyôw*.

dêlûrdê, +, conduire une voiture de manière à en faire sortir les roues de l'ornière (*lûrdyêr*); chercher à éviter les ornières dans un chemin à une seule voie.

dêmâkâj, >, ce qui est *dêmâkê*.

dêmâkê, +, rejeter, cracher, au lieu de les avaler, les aliments que l'on a dans la bouche. *tê dêmâk êt pêm?* — Au fig., parler avec difficulté, bredouiller. *î pôrô-t-î l' dêmâkê*, *êô qu'î vâ dir?* Même signification : *dêgâvê* (au fig.). — A St-Pol-ville, concurr. : *dêmâcê* (au propre).

dêmâkîyê ou *dêmâkîlê*, +, qui a la mine défaite le lendemain d'une *rîbôt*. Même sign. : *dêbîfêy*; toutefois *dêmâkîyê* ne se dit que des *uôsâer*, des ivrognes; un jeune homme qui passe la nuit au bal sera *dêbîfê* le lendemain s'il n'a fait que danser, et sera *dêmâkîyê* si, en outre, il s'est enivré.

dêmârcê (s'), +, faire des démarches.

dêmârvê, +, démarrer (au fig. seulement).

dêmârônê, +, v. a. et pr., déculotter. Peu usité.

dêmâskê, +, v. a. et pr., démasquer (au propre seulement).

dêmâbrê, abimer. Voir *dêmêbrê*.

dêmâgîlâ, +, s. m., action de

dēmāqālē, tā e' *dēmāqālāj* lō eā m'ēbēt.

dēmāqālē, +, défaire, déranger pour porter ailleurs. Se dit, par ex., du dérangement causé par un déménagement. *ārfō kōr ān fivē dēmāqālē tā nu ākrēkīlāj*.

dēmājūr. Voir *dēmējūr*.

dēmātībūlāj, +, s. m., action de *dēmātībūlē*.

dēmātībūlē, +, v. a. et pr., démonter, rompre, mettre en pièces. *ī ē dēmātībūlē e' vyū kōf*.

dēmélāj, +, délayement; — brassage (de la bière).

dēmélē, +, démêler (des cheveux, un écheveau de fil, etc.); débrouiller. Voir *dētāivē*. — Délayer; brasser (de la bière). — *sāvōār ēs dēmélē*, savoir se défendre en paroles, savoir se tirer d'affaire.

dēmēnājē, +, déraisonner, perdre ses facultés. Même sign. : *dēkārētē*, *dēlōjē*.

dēmēprī, +, mépris. *ēj n'ē fē pā d' dēmēprī d' sē fyū*.

dēmēprīzāj, +, autre forme de *dēmēprī*. Peu usité.

dēmēprīzāp, +, méprisable.

dēmēprīzā, āt, +, méprisant.

dēmēprīzē, +, mépriser. *ī vū dī mī eō pū-l l' dēmēprīzē*.

dēmētāj, +, état de ce qui est démis. *fō mī d' mēdsē pūr ā dēmētāj : ō vō kēr ēe pōeā...*

dēmēbrē, +, v. a. et pr., abimer, détériorer. *il ē kápāp ēd tā dēmēbrē*; — *ēm gāyōl ā s'ō dēmēbrē ē kēyā*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dēmābrē*.

dēmējē, +, démanger. *eā m' dēmējē ā mē kō*. — *s' dēmējē*, se frotter le

corps contre ses vêtements par des mouvements en sens divers, lorsque l'on éprouve des démangeaisons. Même sign. : *s' grēcē*. — A St-Pol-ville, conc. : *dēmājē*.

dēmējūr, +, démangeaison. Les individus qui veulent bien parler emploient la forme *dēmājūr*. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *dēmājēzō*, *dēmējēzō*.

dēmīnūsō, +, diminution.

dēmīnūtīf, diminutif. Peu usité.

dēmīnūzē ou *dēmīnūzē*, +, diminuer.

dēmīs ou *dēmīz*, +, s. f., vêtement presque usé qu'on ne met plus, qu'on abandonne souvent à de plus pauvres que soi.

dēmōliēār, +, démolisseur. A Saint-Pol-ville, conc. : *dēmōlisār*, *dēmōlisēār*.

dēmōlīr, +, démolir, briser. — Par extension, maltraiter, tuer. — Au fig., destituer.

dēmōrtīr, +, devenir comme du mortier; ne se dit que de la terre ou d'un chemin qui dégèle. *eā dēmōrtī*. — Même sign. : *dēplākē*.

dēmōrtīyē, ×, *dēmōrtīr* quelque peu. *eā dēmōrtīl ā mōlē*.

dēmōyé, +, défaire une meule (*mōyé*) pour rentrer les récoltes qui la composent. — On dit aussi *dēmōyé*.

dēmōlē, +, défaire ce qui est en tas (*mō*, *mōēō*..., *mōlē*).

dēmōlā, āt, +, qui déconcerte.

dēmōlē, +, démonter. — Au fig., déconcertei, décourager, faire perdre patience.

dēmōtēs! ∞, exclamation d'étonnement ou d'admiration. *ē'ētāt-ī-byōs?* *dēmōtēs!* *ēj krā byē.* — Vieilli à Saint-Pol. — Banlieue : *dēmōtā!*

dēmūcē, +, découvrir ce qui était caché (*nūcē*). *dēmūcē su ārjē.* — *s' dēmūcē,* se faire voir tout à coup après s'être tenu caché; se découvrir dans son lit.

dēmūlērñē, +, éparpiller dans une prairie la terre des *mātērñ.*

dēmūzīyē ou *dēmūzīlē,* +, démuseler (un chien, etc.). — A St-Pol-ville, conc. : *dēmūzīlē.*

dēmātūrīzē, +, dénaturé, d'un mauvais naturel. *āl ē tēlmē dēmātūrīzē k' āl lēerō szēfā ān mī-jūrñē sà mējē.*

dēmēglīyē, +, négliger. *āl dēmēglīyē su āerāj.*

dēmīcē, +, dénicher. — Faire lever; *s' dēmīcē,* se lever.

dēmōrtē, +, détourner (quelqu'un) de son travail pour aller boire ou dans un autre but. — Engager (un ouvrier) à quitter son atelier pour aller travailler dans un autre. *sē frēr ī l' ō dēmōrtē tā sē pū bōz āerīlē.*

dēmōcē, +, dénoncer. A St-Pol-ville, conc. : *dēmōcē.*

dēmōcāw, *āz,* +, dénonciateur. A Saint-Pol-ville, conc. : *dēmōcār.*

dēmōcār. Voir *dēmōcāw.*

dēmūcē, +, dénouer, dans ses acceptions les plus ordinaires. A St-Pol-ville, conc. : *dēmūcē.*

dēyē, +, s., denier. — *dēyē-ā-dyū* (à St-Pol-ville, conc. : *dēyē-ā-dyū*), denier-à-Dieu, arrhes. — Au plur., *dēyē d'ēpāzāl* ou *dēyē d' māryāj,* ou simplement *dēyē,* pièces de monnaie

d'une valeur plus ou moins grande que les époux font bénir par le prêtre, avec leur *ālās,* le jour de leur mariage.

dēyē, +, v., nier, renier. *ē' ē byē sē fyū, ī n' pā pā l' dēyē.*

dēōkē, +, v. a. et pr., décrocher. A St-Pol-ville, conc. : *dēkrōcē.* — Détacher une personne ou une chose pendue. *dēōkē cēl mārmit.* Même signification : *dēpēd'.*

dēōkār, +, celui qui *dēōk.* — *ā dēōkār d' krāmēyī,* un huissier.

dēārēyē, +, dérangé de l'heure habituelle des repas ou du sommeil. *ō sēm tā dēārē d'pī k' il ē māllād, ēcl ēskrīyē lō.*

dēpārē, ∞, déprécier en rendant moins apparent. *ēy! tē dēpār ēt mār-cādīz ē-l' l'ārājā kōm cō.*

dēpārāyē ou *dēpārēlē,* *dēpārīyē,* +, déparier.

dēpārīzē, +, dépayser. — *ēt dēpārīzēy,* se trouver dans un pays inconnu, dans une habitation ou chez des gens que l'on n'a jamais vus. A St-Pol-ville, conc. : *dēpārīzē.*

dēpēdā d'ādūl. Voir *ādūl.*

dēpēsāw, +, dépensier. *grā gāyāw, grā dēpēsāw.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *dēpēsāyē, dēpāsāyē.*

dēpī, +, adj. des 2 g., qui est de mauvaise humeur, qui a du dépit.

dēpīcāj, +, s. m., action de *dēpīcē*; résultat de cette action.

dēpīcē, +, arracher, mettre en pièces. *il ō tā dēpīcē sē byō pōrōjīmēl.* — Conc. : *dēpīcētē.*

dēpīcē (s'), +, se démener. Même sign. : *s' dēkāpīcē.*

déplâcê, +, déplacer. A Saint-Pol-ville, conc. : *déplâsê*.

déplâemê, +, déplacement. A St-Pol-ville, conc. : *déplâsmâ*.

déplâkâj, +, état de la terre qui dégele.

déplâké, +, s'enlever par plaques, s'attacher à la semelle des chaussures, en parlant de la terre qui dégele. *î déplâkêwê*. — Même sign. : *démörtîr*.

déplâkîyê, +, commencer à *déplâkê*. *î déplâkêl*, *ê bê! tê cêrô*, *î djêlrô à nêrî*. — Même sign. : *démörtîyê*.

déplâtâj, +, déplantation. Peu usité.

déplêr, +, déplaire. *êâ l à déplê*.

déplêzî, +, déplaisir.

déplîr (s'), cesser d'être bourré, la digestion commençant à se faire. Même sign. : *s' débâré*, *s' dervôdir*.

déplôyé, +, déplier. *déplôyé êl nâp*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *déplîê*.

déplôyé, +, déployer (un drapeau, etc.). — *déplôyé sê gâp*, s'enfuir. — A Saint-Pol-ville, conc. : *déplwâyé*.

déplâmê, +, v. a. et pr., déplumer. — *s' déplâmê*, muer (la volaille, les oiseaux). *êê glên î s' déplâmî*. — Au fig., battre, rosser. *nyê êî k' ôj tê déplâm*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *déplûmê*.

dépolê, ×, v. a. et pr., délier l'aile d'un pigeon qu'on avait *épolê* pour l'empêcher de voler. *ê' kâlô blâ î s' ô dépolêy*.

déportê (s'), +, se désister, cesser d'être candidat.

dépotê. Voir *dépyôtê*.

dépotêkê, +, lever l'hypothèque.

déprîjônê, +, tirer de prison. A Saint-Pol-ville, conc. : *déprîzônê*. — Même sign. : *défrâmê*.

déprîmâjê, +, désinfecter.

dépûl +, récolte. *ân dépûl d' avân* ; *ân dépûl êl tâbâk*. — Totalité de la récolte faite sur l'ensemble des terres d'une exploitation rurale. *ân lôn dépûl* ; *ân dépûl pâsâp*.

dépûlê ou *dépûyê*, +, cultiver. *ôz ô dépûlê êl têr lô lôlâ*. — Être cultivateur. *âpî k' ôz ârsêm à sê-nîcê*, *ô dépûlô*. — *dépûyê sù l' syê*, être propriétaire de terres que l'on cultive. — *s' dépûyê*, se cultiver, se travailler, en parlant de la terre. *vlô dà pyêê kî s' dépûlt-ê fê byê*.

dépûsê, +, ne pas pousser. N'est guère usité que dans cette locution : *êâ n' pûs n' dépûs*, en parlant de végétaux qui ne croissent que très lentement.

dépyêcêlê, +, arracher, mettre en pièces. *ân kâpôt tâ dépyêcêlê*. — *dépyêcêlê* se dit surtout des vêtements. Voir *dépiêcê*.

dépyêcâtâj, +, s. f., action de *dépyêcêlê*.

dépyêcê, +, mettre à découvert le pied et même les racines d'une plante ou d'un arbre, en enlevant la terre qui les recouvre. *nû lê il ê tâ dépyêcê d' êê plâcê*.

dépyôtê, +, v. a. et pr., écorcher, enlever la peau. *dépyôtê â lâpê*. A St-Pol-ville, conc. : *dépotê*, *dépûyê*. — Au fig., battre au point d'entamer la peau. *n' nyê pû êî, dô, j' lê dépyôt!*

dérâcâj, +, s. m., action de *dérâcê*. *êâ n'vô pûê sâ lmê l' dérâcâj*.

dérâc-dâc, ×, outil de cordonnier

pour enlever les *dâe* d'une chaussure qui doit être raccommodée.

dërâcê, +, v. a. et pr., déraciner. *dërâcê dël plât*. — Arracher, déchirer. *dërâcê d' l'êrôp*; *dërâcê s' rôp*; *dërâcê ân bêl êl twâl* — *s' dërâcê*, déchirer ses vêtements en traversant un fourré, une haie. *êj m'ê tã dërâcê dê e' bô*. Même sign. : *s' dêkirê*.

dërâkê, +, v. a. et pr., retirer d'un borbier une voiture qui s'y trouve *êrâkê*. *fô tâcê d' dërâkê e' kâr êdvã l' êp*. — *ô n' pâ mî s' dërâkê*, *dê eê sâprê kmê lô!* — Au fig., *s' dêrâkê*, se tirer d'un mauvais pas.

dêrâsê, +, ne pas ressembler à ses parents, n'être pas de sa race. *ctî-lô î dêrâsêvê*, *sî k'î n' srâ pâ vólâ...* — *ê bô tyê n' dêrâs pcvê*.

dêrêcê. Voir *dêcêcê*.

dêrêdir, ×, déraider. Concurr. : *dêrvêdir*.

dêrêkie, +, terrain *dêrêkî*. *ôn ô dê bêl pêm ê têr dê e' dêrêkie lô*. — *dû dêrêkie d' îzêrn*, *êl sêfvê*, se dit des prairies artificielles labourées et destinées à d'autres cultures.

dêrêkieûj, +, défrichement (l'opération même). A Saint-Pol-ville, conc. : *dêfrêcismã*, *dêfrêcêj*, *dêfrêcêmã*. — Même sign. : *dêrêdêj*.

dêrêkieûvê, +, défricheur.

dêrêkir, +, défricher. *ô dêrêkievê âdô l' fôrê*. A Saint-Pol-ville, conc. : *dêjflêcêr*, *dêfrêcêr*, *dêfrêcê*. — Même sign. : *dêrêdê*; toutefois *dêrêdê* ne se dit que d'un talus, d'un rideau boisé, etc., et non d'un bois de quelque étendue.

dêrvê, s. m., limite, séparation.

Usité à Manin.

dêrêjâj, +, dérangement. Conc. : *dêrêjnuê*. Peu usité à Saint-Pol-ville.

dêrêjê, +, diriger.

dêrêjê, +, guérir un mouton (*rîpâvê*). *ô dêrêj eê bêrbi âvê dû jû d' tâbâk*. — Au fig., *s' dêrêjê*, payer ses dettes. *î n' ô mî kôl pâvã lã dêrêjê âvê lã sîsêsvô*.

dêrêvâj, +, s. m., action de *dêrêvê*. *il ô dê êkân pârvê dê dêrêvâj*.

dêrêvê, +, labourer le bord (*rîvê*) d'un champ. Les occupants de deux champs voisins se mettent ordinairement d'accord pour, en *dêrêvê*, déverser la terre de la *rîvê*, chaque année, alternativement sur l'un et l'autre champ.

dêrn, dernier. Usité à Torcy.

dêrnêkê, +, ôter les harnais (à un cheval, etc.). — Par extension, déshabiller. — Conc. : *dêzârnêkê*. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

dêrvêcêj, ×, s. m., action de *dêrvêcê*. Peu usité.

dêrvêcê, ×, retirer d'un fourneau les *rêcê* incandescentes agglutinées sur la grille.

dêrvêdêj, +, s. m., action de *dêrvêdê*; — terrain *dêrvêdêj*.

dêrvêdê, +, défricher un tout petit bois, un rideau boisé, la bordure inculte d'un champ, une prairie artificielle. *ô vò dêrvêdê el âyô*; — *nã sêfvê ô l' dêrvêdrô el ânê eî*. — Voir *dêrêkir*.

dêrvêdêvê, +, celui qui *dêrvêdê*. Se dit spécialement et en mauvaise part de celui qui dégarnit les haies de tout le bois mort pour en faire une bourrée.

dêrôjê, s'abaisser à. *î dêrôjracê*, *eti-lô*, *s'î trêvârvêyê*. Peu usité.

dêrôstê, +, v. a. et pr., dessouler. — *n' pwe dêrôstê*, continuer à se souler, à faire la *nôs*.

dêrôytâj, +, s. m., action de *dêrôyé*.

dêrôyé, +, creuser le dernier sillon (*l' dârjêr rucyê*) dans un champ qu'on laboure.

dêrôdir (*s'*), +, cesser d'être bourré (*rô*), la digestion commençant à se faire. Même sign. : *s' dêbûrê*, *s' dêplir*.

dêrt, +, darter. A Saint-Pol-ville, conc. : *dârt*, *dârt*.

dêrât, +, dérouter. — *fât tât à lâ dêrât*, envoyer tout promener. — S'emploie aussi dans le sens de *dê-râtâj*.

dêrâtâj, +, trouble, désarroi, déception causant du désarroi.

dêrâtâ, *ât*, +, déconcertant, troublant.

dêrâtê, +, v. a. et pr., dérouter; déranger, faire perdre l'habitude.

dêrvê, +, désarroi. *kwê k' ê'ê? ôn ê tûdi ê dêrvê*, *icê?* — Dégât (causé surtout par les phénomènes météorologiques). *tâ sz ânûi lô câ fê tûdi grâmê d' dêrvê*.

dêrvêdir, ×, déraïdir. Concurr. : *dêrêdir*.

dêsâkê, +, ôter d'un sac. *dêsâkê dû blêy*. — Par extension, tirer hors de. *dêsâkê su ârjê d' ês pôe*. — *s' dê-sâkê*, sortir de, quitter l'endroit où l'on se trouve. *î n' s'ê dê-sâkrô môr pwe*, *d' sê kûê d' fû!*

dêsârê, +, desserrer. Conc. : *dêsêrê*.

dêsâdû (œuf). Voir *dêcêdû*.

dêsâp, +, décembre.

dêsây, +, s. m., terme de couvreur en chaume, botte de paille *glêviyé* de 18 à 20 *paumes* de tour, pour couvrir. Se vendait à tant de la *paume*. Vieilli.

dêsây (*ê*), +, à l'insu. *â li fârvê tûdi ê dêsê d' ês mèr*. — Concurr. : *ê dêsây*.

dêsênêy, +, abimé, gâté par la pluie. *pâr avêâr dû blê dêsênê kôm cô*, *jê s'î kêr âryê*.

dêsênûr, +, forte averse. Même sign. : *dêbrâvûr*.

dêsêrklê. Voir *dêcêrklê*.

dêsêsé, +, ne pas cesser. S'emploie ordinairement avec la négation. *î n' dêsêsé pwe d' tûsinê*; — *â n' dêsêswê d' dir*; — *sâ dêsêsé*, continuellement, sans s'arrêter.

dêsêdêy, +, plein de résolution. — S'emploie aussi substantivement. *â dêsêdêy*. — Même sign. : *dêlibêrêy*, *rêzôlû*.

dêsêmitêlê, ×, dissimuler. Conc. : *dêsêmitêlê*, *dîsêmitêlê*.

dêsêinêr, +, dessinateur. A Saint-Pol-ville, conc. : *dêsêinêr*, *dêsêinâtêr*.

dêsêipê, +, dissiper. Conc. : *dêsêipê*, *dîsêipê*.

dêsêipê., ×, dissipateur. Conc. : *dêsêipê*., *dîsêipêr*.

dêsêiplin, +, discipline. Concurr. : *dêsêiplin*, *dîsêiplin*.

dêsêir, +, déranger ce qui *s'y* bien; — lever, soulever ce qui est bien en place. *êcê grê lô*, *s'î srwê ân fweê dêsê*, *ô-l' l'êrêm pû fâsêlmê*. — *ârvêâr ês fûrkêl dêsê*, se dit des crampes d'estomac : beaucoup de personnes

croient qu'elles sont causées par une dislocation du sternum. — A Manin : *děšir* des pommes, les retirer du pressoir après en avoir exprimé le jus.

děsòdě, +, dessouder. A Saint-Pol-ville, conc. : *děsòdē*.

děsòlâf, +, champ qui a été *děsòlîy*. — A Manin : *děsòlî*.

děsòlê, +, changer l'ordre des soles d'une terre cultivée.

děsòlî. Voir *děsòlâf*.

děsòw (ê). Voir *děsòy* (ê).

děstiněy, ×, destination. *ò sēm bétò àrîvê à děstiněy*. Forme employée par un grand nombre d'individus, particulièrement dans les faubourgs.

dětàkê, +, v. a. et pr., détacher (enlever les taches; — ôter ce qui attache ou qui est attaché). — Donner, envoyer (un coup, un soufflet, etc.). *jě l'è à vêt dětàkê à kò d' pyé*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dětàcê*.

dětàkêw, +, dégraisseur, celui *dětàk*. Peu usité.

dětàkîr, +, s. f., donner à une terre une bonne *dětàkîr*, détacher avec la charrue une forte épaisseur de terre, faire un labour profond. Peu usité à Saint-Pol-ville.

dětâl, +, détail.

dětâmê (s'), +, se dit d'un ustensile dont l'étamure est enlevée par l'usage. *ân kâstròl dětâměy*.

dětâpê, +, ôter ce qui était *tâpěy*. *dětâpê à klòw*.

dětàsê, +, défaire ce qui est en tas; — desserrer ce qui est trop tassé. *dětàsê dē gârběy*. — Au fig., trouver, découvrir (une personne

ou une chose bien cachée). *il ò hyò s' mîcê, vò, mî jě l' dětâsrê hyê*.

dětêràj, +, s. m., action de déterrer, exhumation.

dětêràw, +, déterreur. — Adjectivement : *â tyê dětêràw*, un basset.

dětêd', ×, détendre. A Saint-Pol-ville, conc. : *dětâd'*. — Banlieue : *dětêd'*.

dětêd', +, déteindre. *â kòtrò dětê*. — Beaucoup d'individus emploient au part. passé la forme *dětêdû*. *êel êdyèn lô âl ò dětêdû*.

dětêd', +, éteindre (le feu, une chandelle, etc.). *êc fû il ê dětê*; — *dětêdê êel kâdêl*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êlêd'*.

dětîkê, +, v. a. et pr., retirer ce qui était *êtîkê*, détacher, enlever. *dětîk â mòlê el êpèn lô d' mē dèw*. — Même sign. : *dětîkê* (au propre).

dětîlê, +, enlever les fibres, la *tîl*. *dětîlê dèl kêl à l' mûc*. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

dětîràj, +, s. m., action de *dětîrê*.

dětîràw, *âw*, ×, celui, celle qui *dětîrê*. Ne se dit guère que par risée. *êy! êc dětîrà d' drò!*

dětòrkê, +, ôter le bât (*tòrk*). *dětòrkê ê bòdê*.

dětòrtîyê, ×, détortiller; ôter de l'enveloppe. *êj dětòrtêl êc pâkê*. — Banlieue : *dětòrtîlê*.

dětòbîr (s'), cesser d'être *êtòbî* (engourdi). *pròmèn-t â mòlê, tē l' dětòbîrò*. — *dětòbîr* s'emploie quelquefois dans le sens de *dětýêdir*. *fêr dětòbîr ân pēm dē ê fûr*.

dětêràcê, déranger, perdre. Usité à Torcy.

détrèy, triage. Même signifié : *détréyâj*. Voir *détréçâj*.

détréyâj, triage. Voir *détrèy*.

détréyè, v. a. et pr., trier, choisir. Même sign. : *tréyè*. Voir *détréçè*.

détréyèc, *âz*, celui, celle qui *détrèy*. La forme *détréyèr* est employée par les individus qui veulent bien parler. — Même sign. : *détréçèc*.

détréçâj, +, triage, choix. — A St-Pol-ville, conc. : *détrèy*, *détréyâj*, *tréyâj*.

détréçè, +, v. a. et pr., trier, choisir. *mî, pûr âkâtè vâ pêm, jò k' jè l'zè détrie*. — A St-Pol-ville, conc. : *détréyè*, *tréyè*.

détréçèc, *âz*, +, celui, celle qui *détréçè*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *détréyèc*.

détûrbè, +, déranger, troubler. *vnè pœcè èi m' détûrbè, vâz ôt, jûlè-m' èl kâ!* Vieilli à Saint-Pol (×).

détûpâj, +, s. m., action de *détûpè*.

détûpè, +, déboucher. *ân è détûpè*. Se dit principalement d'une haie, d'un conduit.

détûpèc, +, celui qui *détûpè*. — *â détûpè d'èy*, un maraudeur, soit celui qui creve une haie pour aller *kliþônè* des pommes, soit celui qui dégarmit les haies de tout leur bois sec pour en faire une bourrée. Voir *dérôdlèc*.

détûrè, +, dégager le pied d'une plante ou d'un arbre en creusant légèrement la terre autour. — S'emploie aussi dans la même acception que le mot *dèfwèir*. *kâ k' j' èl l'è à bvé détûrèc, à l' prèmyè kò sù èl pû gròs ràcèn, vlò k' èj kâs èm kûny!*

détûrn, +, détour (au propre).

y'ò à rud détûrn à jèr pû l' àricè. — Revers (de fortune) *àvwâr à gràmè d' détûrn*. — A St-Pol-ville, conc. : *détûr*.

détûrnè (à l'), +, à l'écart, dans un endroit ou dans une rue peu fréquentés. *mî mâzôn àl èt à mòlè à l' détûrnè*.

détûyâj, ><, s. m., action de *détûyè*. *tè kâvâc: èz ò b'zèwè d' à b'ò détûyâj*. — Banlieue : *détûlâj*.

détûyè, ><, démêler, débrouiller. *détûyè sè kâvâc*. — *knè k' è è k'ò détûbrò jâmè sz àfèr l'ò?* — *s' détûyè*, démêler sa chevelure. — Conc. : *démèlè*. — Banlieue : *détûlè*.

détûyèwâr, ><, démêloir. — Conc. : *démèlwâr*. — Banlieue : *détûlwâr*.

détûyèdir, +, v. a. et pr., chauffer légèrement pour rendre tiède. *mèt détûyèdir dèl tîzâm* — On emploie aussi dans le même sens le mot *détûbîr*.

détûè, +, v. a. et pr., faire sortir une personne (ou un animal) de l'endroit où elle se tenait blottie ou cachée. *m'è t'ò l' détûè d' l'ò*. — *détû-tè d' l'ò b'è zut!*

détûrdè, +, défaire, enlever un *ûrdâj* (échafaudage). — *détûrdè* une voûte, ôter les cintres placés pour la construire.

détûzè, +, voler, dépouiller (quelqu'un). *à m'èrcwèt-tè détûzèy, è è l'èwârù l'ò!* Vieilli à Saint-Pol (:-). — A Manin : *détûzè*, élaguer sur les côtés une haie vive qui se développe trop en largeur.

détûlâ, +, s. m., descente (pente). Vieilli. Voir *dèçè*.

děvâlê, +, descendre. *ô dĕvâlê ô prĕm d'ĕe mō?* — Faire descendre quelque chose. *î dĕvâlt ã tōyô dĕ l' kâv'.*

dĕvâlijō, +, grande quantité. *dĕ mârĕã y'ĕn ô ãn rîud dĕvâlijō sĭ ĕ' mârĕkĕ.* — A St-Pol-ville, conc. : *dĕvâlizō*, *dĕvâlizyō*.

dĕvârtir, *dĕvârtir*, *dĕvĕrtir*, +, divertir, amuser.

dĕvĕn, +, suite de chances défavorables.

dĕvĕdyã, +, s. m., action de dévider. A St-Pol-ville, conc. : *dĕvidãf*.

dĕvĕdyĕ, +, dévider. — Au fig., *dĕvĕdyĕ s' bâbĕn*, faire du chemin. *y' ô kôr ãn rîud bâbĕn â dĕvĕdyĕ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕvidĕ*.

dĕvĕdywĕ, *ãz*, +, dévideur. A St-Pol-ville, conc. : *dĕvidwĕ*, *dĕvidĕr*.

dĕvĕzĕ, ×, diviser. Conc. : *dĕvĕzĕ*, *dĕvĕzĕ*.

dĕvĕnir, +, devenir. Voir *dĕvĕnir*.

dĕvôlĕ, descendre en volant (les oiseaux). *ô fĕjĕm dĕvôlĕ ĕĕ glĕn d' ĕe gôgĕ.* Usité à Ramecourt.

dĕvôlwâr, +, ne pas vouloir. N'est guère employé que dans cette locution : *î n' vâ*, *î n' dĕvâ*, il hésite, il ne sait s'il doit vouloir ou non.

dĕvôrĕ, +, dévorer. — Mettre en lambeaux. *mĕ tyĕ í l' ô dĕvôrĕ s' rûyĕr.* — *s' dĕvôrĕ*, se gratter au sang, avec une sorte de rage. — *s' dĕvôrĕ* à travailler, travailler avec une ardeur outrée.

dĕvôrĕy, +, subst., aflamé. *mĕjĕ kĕm ã dĕvôrĕy.*

dĕvôvyĕ, +, v. a. et pr., disjoindre, disloquer, désarticuler. *ĕĕ dĭ vrĕ*

dĭr-tyĕ, *ĕ' pâlé ló* : *jĕ n' sĭ nĭ ĕn ĕtô dĕ l' dĕvôvyĕ.* — A Manin : *s' dĕvôvyĕ*, se mettre en lambeaux (une étoffe, un vêtement).

dĕzãgrĕãp, +, désagréable. — Faub. et banl., conc. : *dĕzãgrĕvyãp*. — Les formes *dĕzãgrĕãp*, *dĕzãgrĕvyãp* sont employées par certains individus.

dĕzãgrĕmĕ, +, désagrément. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕzãgrĕmã*. — Beaucoup d'individus, surtout ceux qui parlent très vite, emploient la forme *dĕzãgrĕmĕ* (.....ã).

dĕzãmãrãjĕ, +, faire cesser une amourette. — *s' dĕzãmãrãjĕ*, renoncer à une amourette.

dĕzãrjĕtĕy (*it*), +, être à court d'argent. Ne s'emploie guère qu'en langage burlesque ou en plaisantant. — A St-Pol-ville, conc. : *dĕzãrjãtĕy*.

dĕzãrmãj, +, désarmement. Peu usité.

dĕzãrnĕkĕ, +, ôter les harnais (à un cheval, etc.). — Par extension, v. a. et pr., déshabiller. *ĕm fĕm? ãl ĕt dĕvĕ s' dĕzãrnĕkĕ.* — Employé conc. avec la forme *dĕrnĕkĕ*.

dĕzãrsyô ou *dĕsãrsyô*, +, désertion. Peu usité.

dĕzãrtĕ ou *dĕzãrtĕ*, +, déserteur. — Conc. : *dĕzãrtĕ*, *dĕzãrtĕ*.

dĕzãrtĕwĕ ou *dĕzãrtĕwĕ*, +, déserteur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dĕzãrtĕr*. — Beaucoup d'individus emploient les formes *dĕzãrtĕwĕ*, *dĕzãrtĕwĕ*, *dĕzãrtĕr*.

dĕzãs, +, désastre, calamité.

dĕzãspĕrĕ, +, désespérer. — *s' dĕzãspĕrĕ*, se suicider. — Employé conc. avec la forme *dĕzãspĕrĕ*. à *s'ô dĕzãspĕrĕy*.

— Quelques individus disent *s'êl-
z'êspêrê*. *jô mi s'êdz'êspêrê kôm êô*.

dêz'ôsâj, ×, désossement. Peu usité.

dêz'ônôrâp, +, déshonorant. A St-Pol-ville, conc. : *dêz'ônôrâ*.

dê, +, adv., dans. *dê êê kâ* : — *dê tî êê jê* : — *dê ê tîkewâr*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dâ*.

dê, +, s. m., dent. *j'ê dî mô à mî dê* : — *dê dê d' râtê*, *dê dê d'êre*. — *dê d'êl*, dent de sagesse. — *dê d' lè*, dent d'une longueur extraordinaire qui se voit quelquefois chez les pores et les gène beaucoup pour manger. — *ê grâ-pêr* (ou *ân grâ-mêr*) *sâ dê*, se dit d'une personne, même jeune, qui n'a plus ou presque plus de dents. — *mêjê à lô dê*, manger lentement sans avoir faim. — Parler *dê sê dê*, parler indistinctement, en ouvrant à peine la bouche. — Donner *ê dê d'êre*, donner à une terre une très légère façon avec la herse. — Au fig., rire *ê grô dê*, être contrarié, pester. — Avoir *tî sê dê*, être mordant et prompt à la réplique. On dit même parfois : *îl ô tî sê dê*, *ê pi kôr ê pâ dz'êr*. — *êrpêd' môr à dê*, reprendre courage, retrouver son énergie, se remettre au travail avec ardeur. — Avoir quelqu'un *à dê*, le prendre en grippe, lui en vouloir, le haïr. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dâ*, m. — Banlieue : *dê*, m.

dê-d' tyê, +, chiendent (*triticum repens*). *dêl tîz'ân êl dê-d' tyê*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êyêlê*.

dêgê, +, n'est usité que dans cette locution : *êvôyé dêgê* quelqu'un, le

repousser brutalement, et par extension le recevoir mal, s'en débarrasser vivement. *j' êl l'ê êvôyé dêgê pû kwâ*.

dêjê, danger. Forme de la banlieue.

dêj'êvê, dangereux. Voir *dâj'êvê*.

dêtyê, ×, agacer, taquiner, provoquer, vexer. *î n'ê puvê kôtê, êtî-lô, vî n' dêtî puvê êê jê*. — *ê piarkwê k'î zvê êi m' dêtyê!* — Banlieue : *dêtyê*.

dêtyêvê, *êz'*, ×, adj. et subst., qui vieillit. Vieilli. — Banlieue : *dêtyêvê*.

dîe, dix. Voir *dij*.

dulî, +, subst. des 2 genres, individu qui parle sans cesse, et vous ennue par son bavardage. — S'emploie aussi adjectivement. — Même sign. : *dâdlîs*.

dij, *dîj* ou *dîe*, +, dix. *dij êkû* : — *êl dij êl kârô*; — *êê dîe*. — La forme *dî* est employée devant une consonne. *dî mâtô*; *dî fârê*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dîs* (*y'ân à dîs*) ou *dîz* (*dîz ôm*).

dijâj, +, bavardages; reproches; médisances, cancans. S'emploie ordinairement au plur. *ô jêjê âtêsyô à tî êê dijâj lô? êâ n' zô mî sêlmê ân pêm pârît*. — A St-Pol-ville, quelques personnes emploient la forme *dîz'âj*. — Voir *bârdlâj*.

dijâr, *dîzewâr*, +, adj. et subst., babillard, bavard; et par extension, (moins fréquemment), vantard, faiseur de belles promesses. Le masc. *dijâr* s'emploie conc. avec la forme *dîjêvê*. — A St-Pol-ville, la forme *dîz'âr*, *dîzewâr* est employée par certains individus. — Voir *bârdlâr*.

dijân, +, dizaine. *ân dijân êl*

gârêy. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dîzêu*.

dijèsyô, +, digestion. Beaucoup de personnes emploient la forme *dîzèsyô*.

dijèt, +, disette. *ên ânê d' dijèt*. — Manque de certaines choses. *y'ô dijèt êd pêm*. — Variété de betterave fourragère. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dîzêt*.

dijôw, ×, tas de dix fagots. — tas de dix gerbes, dont les quatre de la base reposent, du côté des épis, sur deux autres gerbes couchées par terre bout à bout. Un *dijô* est donc en réalité formé de douze gerbes. On en fait également de dix-sept gerbes, dont deux par terre comme ci-dessus, et les quinze autres posées 5, 4, 3, 2 et 1. *ôz ô kôr kâtôr dijô à kâryê*. — Une moyette de dix gerbes se nomme aussi *dijôw*. — Au fig., aller *drwê à ê dijôw*, aller droit au but, ne pas faire de périphrase, en venir tout de suite à l'essentiel. — La forme *dîzôw* est employée par les individus qui ont la prétention de vouloir bien parler. — Banlieue : *dijôw*, *dijêw*.

dijâw, ×, bavard, etc. — A St-Pol-ville, conc. : *dîzâw*. — Banlieue : *dijêw*. — Voir *dijâr*.

dîk, +, digue (au propre). — Bord d'un cours d'eau. Dans cette acception, s'emploie à St-Pol-ville conc. avec le mot *riê*.

dîk-à-dâk (â), ×, à verse. V. *dâk*.

dimêe, ×, dimanche. — Petite somme d'argent donnée le dimanche aux enfants pour se récréer. *ô*

m' bârê mê dimêe? — A Saint-Pol-ville, conc. : *dimâe*. — Banlieue : *dimêe*.

dîn, +, digne.

dînatwâr, +, adj.; n'est usité que dans cette locution : *dêjânê dînatwâr*, déjeuner servant de dîner.

dînmâ, dignement. Peu usité.

dînwê, *âz*, +, convive. A Saint-Pol-ville, conc. : *dînwê*.

dir, +, dire. — Bavarder. *âl dî tîdî sâ sâwâr cò k'âl dî*. — *dir âprê* quelqu'un, le réprimander, lui faire des reproches plus ou moins mérités. *tê l' frô vûir êbrêwê*, *tê gârêô* : *tê dî tîdî âprê lî*. On dit également dans le même sens : *dir ôtûr*. — *dir tû drwê dvâ lî*, parler à tort et à travers. — *s' lîêê dir*, céder à une demande, consentir à, se laisser entraîner. *âlô; lîêê-vâ dir*, *vûêz-î tû d' mêm*. — *lîêê dir*, entendre dire. *j'âvâ lîêê dir k'îl êtê môr*. — *dî dô*, *dîjê dô*, locutions fréquemment employées pour attirer l'attention : *dî dô*, *tî*, *âkât â môlê!* — *dîjê dô*, *vûê â môlê âvêk mî*. — *â dir*, loc. adv., sauf. *ê'ê tû êvê*, *â dir kâk kâyôw*.

dirêk, +, adj. des 2 genres, direct. *â kmê dirêk*; *ân vòyêt dirêk*. — Adv., directement, droit. *êâ î mân dirêk*; *tê scêrô lê kmê dirêk*.

dîrîy, +, s. f., pl., dires, bavardages, médisances. *îj n'ê pwx fût îd tû ê' dîrî lô*, *frâmê vâ bûk!* — Peu usité à Saint-Pol-ville.

dis, ×, disque (terme de chemin de fer).

dîsîp, +, disciple (de Jésus-Christ).

dîspâr. Voir *dêsîpâr*.
dîskôt +, escompte.
dîskôté, +, donner le *dîskôt*.
dîspârîsyô, ×, disparition. A St-Pol-ville, conc. : *dîspârîsyô*.
dîspûtâj, +, s. m., action de se disputer.
dîspûtâw, *âz*, +, querelleur. A Saint-Pol-ville, conc. : *dîspûtâr*.
dîstêk, >, distinct. Peu usité.
dîstêksyô, ×, distinction. — Au pl., *fêr dê dîstêksyô*, avoir des préférences pour certaines personnes plutôt que pour d'autres.
dîstrîk, division administrative de 1790. N'est usité que dans cette acception, et seulement pour désigner le bâtiment où étaient installés les bureaux du District. Vieilli.
dîvê, *în*, +, adj., divin. — Substantivement, *dîvê*, +, est usité dans cette exclamation : *sêyâr jêzû dîn bô dîvê!* assez fréquemment employée par les femmes pour marquer un douloureux étonnement, ou même l'effroi.
dîvînmê, +, parfaitement, excellentement. *ê'ê d' l'âcrâj dîvînmê fêt*. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *dîvînmâ*.
dîvîzâj ou *dîvîzâj*, s. m., action de diviser un terrain, etc. Conc. : *dîvîzyô*.
dîzâj, bavardage. Voir *dîjâj*.
dîzâr, bavard. Voir *dîjâr*.
dîzêrê, +, digérer. Forme employée par ceux qui ont la prétention de vouloir bien parler.
dîzêsyô, +, digestion. Voir *dîjêsyô*.
dîzgrâs, +, disgrâce. — Au plur.,

désagrément. *si k'ô l' jêjê kôm cò, ô zêrê, ôz êrê dê dîzgrâs*.

dîzlôkâj, -, s. m., dislocation. A Saint-Pol-ville, conc. : *dîzlôkâsyô*.
dîzlôkê, -, disloquer. — *s' dîzlôkê*, se disloquer, branler (un meuble, une charpente, etc.). Dans cette acception, s'emploie conc. avec le mot *âyônê*. Voir ce mot.

dîzôw. Voir *dîjôw*.

dîzô. Voir *dîjôw*.

dîzêors +, divorce, séparation de corps. A St-Pol-ville, conc. : *dîvêors*.

dîzêorsê (s'), +, divorcer, se séparer. A St-Pol-ville, conc. : *s' dîvêorsê*.

dmâd, +, demande. Concurr. : *dêmâd*, et plus rarement *êdmâd*.

dmâdê, +, v. a. et pr., demander, dans ses acceptions les plus ordinaires. Concurr. : *êdmâdê*. — Voir *s'êdmâdê*.

dmê ou *êdmê*, ×, demain. *ôz îrô dmê : fôrô l' fêr dîr êdmê*. — Faub., conc. : *dmâ*, *êdmâ*. — Banlieue : *dmâ*, *dmây*, *êdmâ*, *êdmây*.

dmî, +, adj. et subst., demi. *ên âr ê dmî : â dmî-kârtrô ; ê'ê là dmî ; ê dmî-pêsyô ; â dmî-tîur*. — S'emploie conc. avec la forme *mî*. *ên mî-âvêrê ; — ân mî-môvêrê*.

dmîtâ. Voir *mîtâ*.

dô! -, particule affirmative. *î vâ-rô, dô!* — *y'ô puvê à dîr. dô! fò k' ô m'ê donê!* — S'emploie parfois pour appeler l'attention. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dâ!* — Banlieue : *dô!* *dô!*

dôdên (ê), +, en dos d'âne.

dôdên ou *dôdên*, +, s. f., soubresaut causé par le cahotement d'une

voiture qui parcourt un chemin raboteux. *ô fėjẽm dẽ rɦũl'ẽ dõlẽn*. Ne s'emploie guère qu'au pluriel.

dõdĩnãj, +, action de *dõdĩnẽ*.

dõdĩnẽ, +, chercher à endormir un enfant que l'on a sur les genoux en se balançant sur sa chaise. — Dorloter, soigner délicatement (un enfant). — *s'dõdĩnẽ*, avoir beaucoup de soin de sa personne, prendre toutes ses aises. — Beaucoup d'individus prononcent *dõdĩnẽ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dõrlõtẽ*. — Même sign. : *ãdõdĩnẽ*.

†† *dõdõ*, +, lit. *ĩ võ ãlẽ dẽ sẽ dõdõ, ẽ' nẽnẽ*. — *fẽr dõdõ*, dormir.

dõdõ, +, casaquin de femme plissé à la ceinture.

†† *dõdõdĩnẽt*, -, terme qui n'est guère usité que dans les *kãẽõ dõrmvãr*. On dit cependant quelquefois aux enfants : *fẽr dõdõdĩnẽt*, dormir.

dõg, +, dogue. — S'emploie souvent adjectivement. *ã tyẽ dõg*.

dõg ou *dõg-d'ãmẽl* (ou *d'ãmẽr*), +, bardane (lappa major).

dõksãl, +, jubé, tribune (d'église).

dõlẽn ou *dõlẽn*, +, femme qui se plaint au moindre bobo, au moindre revers. *fã-l ã l'ũs, ẽl dõlẽn lõ!* — S'emploie aussi adjectivement. — Même sign. : *plẽkvãr*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

dõmĩnẽ, +, dominer. — Au fig., excéder l'intelligence, causer un grand étonnement. *dõ jũ pãrẽl ẽã vũ dõmĩn*. — S'emploie aussi quelquefois dans le sens de tracasser, inquié-

ter. *võ, ẽ'ẽtã pã ẽõ kĩ m' dõmĩnũẽ ã ẽ' mõmẽ lõ*.

dõmĩs, ×, sodomite.

dõr, +, or, dorure. *ã byõ lĩv'ãvũk dũ dõr ẽdsũ*.

dõrẽ, +, dorer (au propre). — Etendre du jaune d'œuf battu sur une pâtisserie.

dõrẽ, ×, s. m., sorte de tarte faite de pâte levée plus ou moins grossière, et dont les bords, ordinairement très gros, sont dorés avec du jaune d'œuf. *ã dõrẽ ã l'ẽ bũlĩ; ã dõrẽ d' dõ sũ*. — Banlieue : *dõrãẽ*. — Même sign. : *grõ-bõr*.

dõrẽnãvã, +, dorénavant.

dõr-ẽ-tyã, +, individu indolent, ayant l'air de dormir quand il travaille ou quand il marche; lambin.

dõrmãj, +, sommeil (action de dormir). *ĩ dõr ã mõlẽ, m' ẽ'ẽt ã drõl dẽ dõrmãj*.

dõrmãr, *mũvãr*, +, dormeur, et par extension, fainéant, indolent. — A St-Pol-ville, concur. : *dõrmãr*, *ãrẽ*. — *kãẽõ dõrmvãr*, berceuse.

dõrãẽ, *ãrẽ*, +, sensible (au physique). *ẽj fėjvũ ẽn grĩmãs pãr m'ãsr, tẽlmẽ k' m'ẽ f'ẽs k' ã m'ẽtũvũt-tẽ dõrãrẽ*. — Douillet. *fõ m'ĩ-ẽt s'ĩ dõrã k' ẽõ : ã n' f'ẽ m'ĩ trõ frvũ pãr sõrtĩr*. — Au fig., délicat, peu certain, en parlant d'un projet ou d'une affaire. *jẽ n' vũ pũvũ ẽn bũk m'ẽtũrmẽlẽ dẽ ẽl ãf'ẽr lõ, ãl ẽ trõ dõrãrẽ*. — Se dit aussi, mais moins fréquemment, d'une personne difficile qu'un rien dérange ou contrarie.

dõrũr, +, dorure. — Jaune d'œuf battu étendu sur une pâtisserie.

dôs, +, s. f., dos voûté; bosse sur le dos. — S'emploie aussi pour désigner le dos, voûté ou non, d'une personne. *î li tâpwe sî s' dôs*.

dôsê, frapper. Usité à Manin.

dôsû, *ît*, +, qui a le dos voûté; bossu.

dôsyê, +, dossier (d'une chaise, etc.). — Fond d'une cheminée. S'emploie dans cette dernière acception conc. avec le mot *kôtêrkêr*.

dô ou *dôk*, selon le cas, +, donc. — *âlôrê dô*, locution employée quelquefois pour donc, ainsi. *âlôrê dô*, *ê'tâ byê li*.

dôdên, +, f., soubresaut dans une voiture. Voir *dôdên*.

dôdinê (s'). Voir *s' dâdinê*.

dônâj, +, produit. Ne se dit que des vaches laitières. *nî vâk î sôt ê plê dônâj*.

dônât, +, produisant (du lait). *âwâr dê vâk dônât*.

dônê, +, donner, dans ses acceptions les plus ordinaires. Concurr. : *bâyê*; voir ce mot. — Produire (du lait). *nî vâk nwâr âl dôn grâmê*. — Au fig., *n' pwe dôné sê kôkîl*, vendre très cher, se faire payer un prix exagéré. — *dônê d' l'âvrâj â cê jê*, causer de l'embarras, du dérangement. — *s'ê dôné*, prendre beaucoup de plaisir, s'amuser énormément. *î s'ên-ô rûdmê dôné â l' dîkâs*.

dônêy, +, s. f., *êt êd dônêy*, être généreux, charitable. — *dê jê d' dônêy*, des personnes charitables. — *n' pwe't êt êd dônêy*, être chiche, avare.

dônêw, *âz*, +, donneur. A Saint-Pol-ville, conc. : *dônêr*.

dpî, +, depuis. Voir *âdpî*.

drâplê, autre forme de *dâplê*. Voir ce mot.

drâgô, +, dragon (animal fabuleux; soldat). — Femme vive et d'humeur quelque peu acariâtre; enfant espiègle et méchant. *â ptî drâgô*, *êl fîyêt-lô!* — Cerf-volant. *î jô vôle lê drâgô*.

drâjê, +, s. m., dragée (bonbon). *dê byô drâjê*.

drâk, +, s. f., résidu du *brâj* qui a servi à la fabrication de la bière. On l'utilise pour la nourriture des bestiaux; la *drâk* est surtout recherchée pour les vaches laitières. *ân ô'tê d' drâk*; *ân pâyî d' drâk*. — *âlê â l' drâk*, aller chercher la *drâk* chez les brasseurs, à une heure fixée d'avance.

drâpyô, ×, linge servant à emmailloter les enfants. *y'âvê n' drâpyô nî êtêlêl*. — Drapeau (étendard). — A Saint-Pol-ville, conc. : *drâpôw*. — Banlieue : *drâpyôw*.

drâzyêr, s. f., mélange d'avoine, de vesce et de *bîzâl*, semées ensemble, que l'on donne en vert aux bestiaux. — Au fig., *fêr dêl drâzyêr*, employer dans la conversation un mélange de français, de patois et de français provincial. Se dit de ceux qui ont la prétention de vouloir bien parler.

drê, dès. *drê dmâr*, dès demain. Usité à Manin.

drêc, +, armoire à deux, trois ou quatre portes surmontées chacune d'un tiroir. On y renferme les aliments, les cuillers, fourchettes, cou-

teaux, et aussi le linge de table, quand on s'en sert dans la maison, ce qui n'arrive que rarement à la campagne. La *drêe* est toujours surmontée d'une *pôtyâr* appliquée contre le mur. Voir ce mot. — La forme *drês* est employée par ceux qui veulent bien parler. — Vieilli à St-Pol (×); on y emploie de préférence, dans la même acception, les mots *drmwâr*, *âmêr* ou *âmêr ô pè*. Voir *drmwâr*.

drêcê, +, dresser, dans ses acceptions les plus ordinaires. — Préparer, servir. *drêcê l' sâp*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *drêscê*. — Banlieue : conc. : *dêrêcê*.

drêl, faible, petit. *êj n'ê vâ puvâ, d' sê l'êcê; vâ-t-î pâ, pâr â drêl d'âryê k'î târô ãlfwêkôw!* — S'emploie toujours en mauvaise part. — Usité dans les faubourgs.

drês. Voir *drêcê*.

drêlê, +, allée, avenue ou ligne d'arbres. *ân bêl drêlê d'âprijôw; — êdž âp ê drêlê*. — Conc. : *grêv*.

drê-drê, violon (en mauvaise part). Usité à Nuncq. Voir *trê-yê-yê*.

drêgêl, ×, s. f., pourboire, *âbô-drêcê* (voir ce mot). Vieilli.

drîl, ×, drille. se prend souvent en mauvaise part. — Voir *drêl*.

drîs, +, diarrhée. *âl ô l' drîs k'â n'âret mi d'âlê*. — *dêl drîs*, des excréments liquides. — Au fig., avoir là *drîs*, avoir peur, être inquiet, agité. *â ê dâryê cõtâf êcê mâr il âvêcê rûdmê là drîs*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *eyâs*, *fvâr* (sauf dans le sens d'excréments liquides.) — Même sign. :

drîs (moins usité que *drîs*).

drîsâd, +, s. f., quantité d'excréments liquides évacués en une seule fois. *tê tyê il ô fê ân rûd drîsâd' â m' pôrt*. — Même sign. : *drîsâd'* (moins usité que *drîsâd'*).

drîsâj, +, s. m., action de *drîsê*, diarrhée. *sê drîsâj î s' pâs pâ vît*. — Même sign. : *drîsâj* (moins usité que *drîsâj*).

drîsâr, *svâr*, +, celui, celle qui *drîs*. *kâcê â môlê ê' drîsâr êl kô lô, î vò êbârê l' mârô*. — Employé concurr. avec la forme *drîsêw*, *âç*. — Même sign. : *drîsâr*, *svâr* (moins usité que *drîsâr*).

drîsê, +, évacuer des excréments liquides, avoir la diarrhée. — Au fig., *drîsê* ou *n'ê drîsê*, avoir peur. — *drîsê âprê* (quelqu'un ou quelque chose), désirer ardemment. *y'âvê lôtâ k' mârÿâ k'âl drîsêcê aprê li*. — Même sign. : *drîsê*.

drîsêw, *âç*, +, celui, celle qui *drîs*. Voir *drîsâr*.

drô, +, drap, dans ses acceptions les plus ordinaires. *â pâtâlô d' drô; — êt dê sê drô; — dê drô* (de lit). A, dans ce dernier sens, la même sign. que *lêcê*. Voir ce mot. — *êcê drô d' môr*, le drap mortuaire. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *drâ* — A Croisettes : *drôw* (quelques-uns : *drêw*) = *fâl*. Voir ce mot.

drôcêi, ici, en cet endroit-ci. *kôbyê k' ê'ê ê' kwê drôcêi?* — Usité à Montsen-Ternois, Moncheaux, Averdoingt, Gouy-en-Ternois, et les villages voisins.

drôcêi-drôlô, çà et là, par ci par là,

de côté et d'autre. *î vò lîe pîrkêê ê môle d'ôci-d'ôlò.* — Usité à Montsen-Ternois, Moncheaux, etc.

drôgê, +, s. f., médicament. — Se dit aussi, en mauvaise part, d'une marchandise (comestible) quelconque. *y'ô mî k' d'êl drôgê d'ê eêl sâkrê bûtik lô!*

drôgêj, +, s. m., action de *drôgê*.

drôgê, +, attendre en perdant son temps et en pestant. *pâr k'î m' j'êe kôr lô drôgê ân âv kôm yêr, j'î cê pû!*

drôl, +, adj. des 2 genres, qui a quelque chose de plaisant ou de singulier. *ôn ô tiâlî d'û plêzi ânê s' sâkrê bûtis : il ê j'ê drôl.* — Capricieux. *t'ê byê drôl, tî, d' p'wê volwâr êl àlê!* — *êt tû drôl*, en parlant des personnes et aussi des animaux, éprouver un malaise, un commencement d'indisposition. Voir *eôz* (*êt tû*). — Se dit aussi de l'état anormal de l'atmosphère. *î j'ê â drôl d'ê tâ d'pî yêr.*

drôl (au fém. *drôlès*), subst., mauvais sujet, libertin. Peu usité.

drôlê, êt, ×, adj., gentillet. *âl ê fèn drôlêl, eêl fîyêt lô.* — Ne se dit ordinairement que des enfants; s'emploie cependant quelquefois en parlant des animaux et des choses inanimées. *ê! eêl bêt tît mâgêl! k'âl ê drôlêl!* — *êe kârò lô il ê j'ê drôlê.*

drôlò, là, en cet endroit-là. *y'ên ô drôlò pû d' trêt râzyêr, d'âvân.* Usité à Montsen-Ternois, Moncheaux, Gouy-en-Ternois, etc. Voir *d'ôci*.

drû, *drût*, +, serré, en grande quantité. *êsmê drû; — eâ êj'êê drû; — êd l'âvân byê drût.*

drûkê (ê), +, en cachette, sour-

noisement. *âl b'z'êê drûkê: — e'ê tiâlî ê drûkê k'î dôn sê dâr, êtî-lò.*

drûl, +, s. f., personnage populaire de la catégorie des fées. Vieilli dans cette acception. — Par extension, drôlesse, femme vicieuse et intrigante; coureuse. Le rôle de *drûl* était bien connu dans l'ancien carnaval de St-Pol. — Conc. : *mâb'âl*. — S'emploie quelquefois comme terme injurieux. *krê vîlên drûl, âzyêz î kôr!* — Poupée de carton de fabrication grossière, sans bras ni jambes. *ân drûl êd d'ê sâ.* S'emploie dans ce sens conc. avec le mot *mârmût*.

drûs, +, diarrhée. Voir *drîs*.

drûsâd', +, s. f., excréments liquides évacués en une seule fois. Voir *drîsâd'*.

drûsâj, +, s. m., action de *drûsê*. Voir *drîsâj*.

drûsâr, *swâr*, +, celui, celle qui *drûs*. Voir *drîsâr*.

drûsê, +, évacuer des excréments liquides. — Au fig., avoir peur. — Conc. : *drîsê*. Voir ce mot.

drûâtûr. Voir *drûêtûr*.

drûê, *drûât*, +, adj., adv. et subst., droit, dans ses acceptions les plus ordinaires. — *â drûê nêe*, un nœud bien fait. — *mêt ês q'z' drûât*, au jeu de ce nom, placer la *q'is* (avant de frapper) parallèlement à la direction des autres joueurs. — *fêr sê drûê*, faire son droit. — Au fig., *âlê d'û drûê jû* (ou *l' drûê jû*), suivre le droit chemin, faire ce que l'on doit, ce que l'honneur et la probité commandent. *ô n' s'êvîcê p'wê sâvê kâ k' ô vò d'û drûê jû.* — A Saint-

Pol-ville, conc. : *drwà*, àt.

drwètùr, +, s. f. pl., *àrwàr sè drwètùr*, n'avoir aucune infirmité ou difformité, être sain de corps. — A St-Pol-ville, conc. : *drwàtùr*.

drwètýè, èr, +, adj. et subst., droitier. — A St-Pol-ville, conc. : *drwàtyè*.

dsù, +, s. et adv., dessus. *à dsu d' pòrt*; — *e'è dsù*. — Voir *èdsù*, *dzèr*.

dù, adv., où. Voir *dù*.

dùètmè, +, doucement. Vieilli à Saint-Pol-ville.

dùemè, ×, doucement. — *dùsmà*, forme employée par ceux qui veulent bien parler. — Concurr. : *dùsmà*, *dùemè*. — Banlieue : *dùemè*.

dùkàs, +, fête d'une localité. *èl dùkàs d'arò*; *èl dùkàs èl èilòkùr*; *èl dùkàs sè-nicè*; *èl dùkàs sè-pò*; *àlé à dùkàs*. — Les *dùkàs* ont lieu ordinairement le jour de la fête patronale ou le dimanche suivant, si celle-ci tombe un jour *àrvè*; ainsi la *dùkàs* de Ramecourt se fait le dimanche après le 2 octobre, qui est le jour de la fête de Saint-Léger, patron de la paroisse. — *fèr dùkàs*, festiner pendant tout le temps de la *dùkàs* (qui dure généralement trois jours); et par extension, faire bonne chère, faire de bons repas comme en temps de *dùkàs*. — Au fig., *e'èt àv dùkàs*, se dit d'un grand nombre de personnes à table, et spécialement d'une famille nombreuse. *í sòt à gràmè* : *e'è tú lé jár dùkàs à s' màzò*. — *èt à l' dùkàs*, s'amuser beaucoup (à une noce, à un festin, etc.). — Ne pas

être à l' *dùkàs*, être dans une situation critique.

dùkàsýè, èr, +, celui, celle qui fréquente les *dùkàs*. Se dit aussi des personnes que l'on invite à dîner pendant ces jours de fête. *jè n' pá m' m'òkùpè d'èj ju lò* : *j'è dè dùkàsýè à m' màzò*. — Employé concur. avec la forme *dùkàsàw*, qui est toutefois beaucoup moins usitée.

dùr, *dùrt*, +, adj., dur. *dè jè dùr*; *dè dùrt-è pyòw*, etc. — *n'è pásè dè dùrt*, *èn n' àrwàr dè dùrt à sàfrir*, être bourradé, malmené; être en butte à de mauvais procédés. — Du plant bien *dùr*, du plant bien vigoureux, qui n'est pas étioilé. — *dèl byèr dùrt*, de la bière d'un certain âge, ayant plus ou moins d'âpreté. — A Saint-Pol-ville, beaucoup d'individus emploient au fém. la forme *dùr*. — Adv., difficilement. *il ètè dùr*. — Beaucoup, fort. *tápè dùr*; *í l' krwè dùr*.

dùr, +, s. m., individu endurci à la fatigue; — sans bonté. — La terre nue. *kùèè sú l' dùr*. — Liqueur forte. *mí, j'è kèr dù dùr*.

dùrèr, +, durcir. A Saint-Pol-ville, conc. : *dùrsir*.

dùrè, +, durer, dans ses acceptions les plus ordinaires. — *n' pá, n' pí dùrè*, souffrir beaucoup; être inquiet, perdre patience. *jè n' dùr pí d' mè dè*. — *tyè, dèkàp! èj wèè k' tó n' dùr pí*.

dùrmèný ou *dùrmnèý*, +, malmené, maltraité, bourradé. *e'è túdì rùdmè tris d'èt dùrmnè kòm èò*. — S'emploie parfois substantivement.

dür-tyē, ×, s. m., viande dure, coriace. *n'ākāt pū jānū d' dür-tyē kōm* *ēō : j' tē l' fū dē ēā rū!*

dūsk, +, jusque. *dūsk'ieī*; *dūsk'ā lō*; *dūsk'ā tā k' ōz y ālēc*. — Même. *āvē!* *dūsk'ā tē fyū, k'ū ētē!* — Dans certains cas, un grand nombre de personnes disent par contraction : *sk, s'kā. ī vārō byē sk' ieī*; — *m'ē vō sk'ā prōnē*. — Employé conc. avec la forme *jūsk*, moins usitée toutefois.

dūsmā. Voir *dūemē*.

dū, +, s. m., liqueur sucrée d'un degré alcoolique relativement faible. *ā vēr id dū*. Le *dū* (parfait-amour, crème de noyau, de vanille, etc.) est la liqueur des dames; les hommes préfèrent *ēe dūr* de beaucoup. — Concurr. : *dūe*.

dū, ×, adv., où. *dū k' l'ē?* — *dū k' ōz ālō?* — Employé conc. avec la forme *ēdū*. A Saint-Pol-ville, on se sert en outre du mot *ū*. — Banlieue : *ū, dū, ēdū*.

dūāryēr, douairière. Peu usité.

dūbēl. Voir *dūp*.

dūe, +, subst., liqueur. Voir *dū*.

dūe, +, adj. des 2 genres, doux, dans ses acceptions les plus ordinaires. *ān dūe klētēy*; *dē kāvā dūe*; *ī lī fējvō dē dūe-ē nēmāl*; *dū dūe lō*; *mē pē ī s' tyē grāmē pū dūe dē l' kāv*. — *ī jē dūe*, le temps est doux. — *dēl dūe ēār*, de la viande de bœuf, laquelle fait les délices des paysans, qui ne mangent que du porc en fait de viande, et n'achètent *dēl dūe ēār* qu'à la *dūkās*. — *dūe ā sē kēr*, bon, excellent; se dit d'un mets appétis-

sant ou d'une boisson exquise. — *dē lē pū dūe*, pas trop cher, d'un bon marché relatif. — Manger, boire *ā l' dūe*, sans déboursier, aux frais d'un autre. — Avoir *ēl kār dūe*, éprouver le besoin de manger (en dehors des heures de repas). — Adv., doucement. *āstār, ēnō, ī fīl dūe*. — A St-Pol-ville, conc. : *dū* (fém. *dūs*).

dūcāt, +, doucâtre. Peu usité.

dūe-d'ēkūēl, +, variété de pomme.

dūcēt, +, s. f., variété de pomme douce. A St-Pol-ville, conc. : *dūsēt*.

dūcēt, +, adj. fém., doucette. *ē'ē dē pēm kēr āsē dūcēt*. Le masc. n'est pas usité.

dūcēt (à l'), +, loc. adv., tout doucement, ni bien ni mal. *ēā vō tut ā l' dūcēt*. — Conc. : *ā lā dūs*.

dūcār, douceur. Forme de la banlieue.

dūe-pēsē, +, femme doucereuse, lente à marcher et à parler, sainte-nitouche. *tā ēē dūe-pēsē lō!... j'ē pū kēr dī fivē ā bō sāk-ā-dyāp*.

dūerē, *āz*, +, doucereux. A St-Pol-ville, conc. : *dūsēr*.

— *dūdū*, +, tambour. *ākūt ēē dūdū*.

dūk-dūk, +; n'est employé que dans cette locution : *fēr dūk-dūk*, battre fortement, en parlant du cœur.

dūl, ×, douille.

dūl, +, rossée, roulée. *il ērō ān rūd dūl ē vētrā*. — Même sign. : *dūdīm, brōsē*, etc. Voir *dūdīm*.

dūp ou *dūbēl*, selon le cas, +, adj. et subst., double, dans ses acceptions les plus ordinaires. *ēē pāpyē il ē dūp*; *ē'ē dūbēl dēpēs*. — *dūbēl bēt*,

ficine bête. — *â dâbêl çâreô*, un garçon d'une quinzaine d'années.

dâs (à là). Voir à l' *dâcêt*

dâsêt, pomme. Voir *dâcêt*.

dât, +, doute, soupçon. Avoir *â dât*, avoir *dê dât* sur quelqu'un, le soupçonner. — Employé dans ce sens conc. avec la forme *dâtâs*, mais moins usité que ce dernier mot.

dâtâp, +, douteux. Concurr. : *dâtâw*, *âç*.

dâtâs, +, s. f., soupçon, incertitude, crainte. Avoir *dâtâs* sur quelqu'un, le soupçonner. — Conc. : *dât*. Voir ce mot.

dâtê, +, douter. — *dâtê sâ kâkâ*, le soupçonner. *êçtâ tûdi sâ h kô dâtêm*.

dâvê, duvet, poil très fin. *ân fân êâ ô grâmê pû d' dâvê k'ê fîcôw*. Usité à Ramecourt (les vieillards).

dâzân, +, douzaine. A Saint-Pol-ville, conc. : *dâzên*.

dvâ, ×, devant. *râvîzê dvâ li*; — *â dvâ d' kmînêy*. — Avant. *ô s'ârnîrê dvâ l' vêp*. — Parler *tâ dvâ li*, à tort et à travers, sans réfléchir à ce que l'on dit. — *pâ dvâ*, par devant, en avant. *î mârê-ê pâ dvâ*. — Banlieue : *dvâ*, *dvâ*. — Conc. : *êdvâ* (×); *êdvâ*, *êdvâ* (banlieue).

dvâê, +, devancer. Concurr. : *êdvâê* (+); *dvâsê*, *êdvâsê* (×).

dvênîr, +, devenir. Conc. : *d'êvênîr*.

dvînê, ×, deviner. Voir *âdvînyê*.

dvîmâr ou *dvîmâw*, *âç*, devineur. S'emploie concurr. avec la forme *âdvînyêw*, seule usitée dans les faub. et dans la banlieue. Quelques individus disent *âdvîmâw*.

dvîzê, +, bavarder, causer. Employé conc. avec la forme *êdvîzê*. *y'ô dvîzê âr k'î dvîzê êsân*; — *âl êdvîzêvê âvê s' kâzên*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *kôzê*.

dvîzêt, +, petite causerie. Conc. : *êdvîzêt*. *âl dîn*, *î pârê*, *là dvîzêt*; — *ân tît êdvîzêt*. — Même sign. : *kôzêt*.

dvîzêw, *âç*, +, causeur, euse. Conc. : *êdvîzêw* (+); *dvîzêr*, *êdvîzêr* (à Saint-Pol-ville).

dvwâr, +, v., devoir. *âl dvwê grâmê*; — *î m'ô dvê lôlâ*; — *ô dvwêm êl âlê*; — *dvwâr à tyê ê âç djôw*, être criblé de dettes. — Conc. : *êdvwâr*.

dvwâtlê. Voir *dvêtlê*.

dvwê, +, doigt. — A Saint-Pol-ville, conc. : *dvâ*.

dvwêtlê, +, petit doigt de la main; doigt d'enfant. A Saint-Pol-ville, conc. : *dvwâtlê*.

dvwêtyê, +, doigtier. — A St-Pol-ville, conc. : *dvwâtyê*.

dvwîr, +, plaie, convenir. *tâ lî dvwîjêvê*; — *êâ l' ô dvwî*. — Vieilli à Saint-Pol (>).

dyâ! +, cri des charretiers pour faire aller à gauche les chevaux qu'ils conduisent. — Au fig. : *n'êvêd' nî â î nî â dyâ* (ou *n' â î n' â dyâ*), ne pas comprendre, avoir la tête dure. — Conc. : *dyô*, *dyâ*, *dyô*.

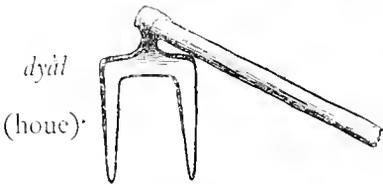
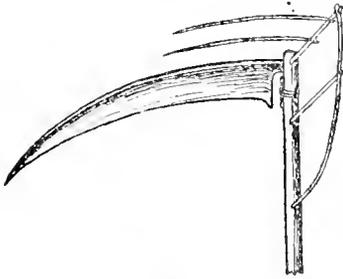
dyâblôê, ×, petit bâton de réglisse anisée. Beaucoup d'enfants disent, par corruption : *kâfôlê*.

dyâbrîy, ×, diablerie. Peu usité.

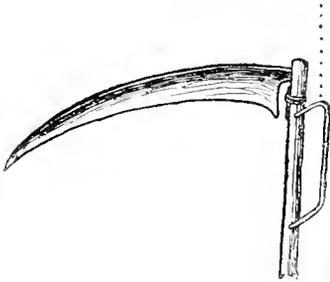
dvâl, +, s. m., sorte de fardier à deux roues servant à transporter à de petites distances les pièces de charpente trop lourdes pour être

portées à l'épaule. Les poutres et les troncs d'arbres sont voiturés au moyen du *hînâr*. — Forte fourche à deux dents. — Sorte de houe à deux dents (voir *dyâlê*). — Monture de faux pour l'avoine; une autre espèce de *dyâl* sert également pour le trèfle.

dyâl pour l'avoine.



dyâl pour le trèfle.



dyâlê, +, charrier des arbres ou des pièces de charpente au moyen du *dyâl*. — Donner avec le *dyâl* (fourche) une première façon à un terrain compact, à du *hyêf*, par ex.

— Donner une façon à la terre avec l'espèce de houe nommée *dyâl*. On *dyâl* les pommes de terre en passant cet outil entre les lignes. Le *dyâl* sert aussi à *étinonê*.

dyâp ou *dyâbel*, selon le cas, +, diable, dans ses acceptions les plus ordinaires. *êl dyâp*; *â dyâbel mwâr*; *dyâb âwî!* — *â mwâr dyâp*, se dit parfois, en plaisantant, d'un ouvrier serrurier, maréchal ou d'une profession analogue. — Jouet formé d'une tête grimaçante montée sur un ressort et renfermée dans une boîte. — Papillon noir du genre *satyrus*.

dyât, +, diantre. *dyât âwî!* à *dyât!* — Conc. : *dyât!* *dyâp!*

dyâtermê, +, excessivement. *êl dyâtermê kô..* — A Saint-Pol-ville, conc. : *dyâtermâ*.

dyê, +, Dieu. Voir *dyû*.

dyô! +, cri pour faire aller les chevaux à gauche. Beaucoup de charretiers disent : *dyô bô!* Voir *dyâ!*

dyû ou *dyû*, selon les individus, +, Dieu. — *pôrtê l' bô dyû* à un malade, lui porter le viatique. — Usité fréquemment dans les jurons. *vê dyû!* *kâtêr dyû!* *mîlâr dê dyû!* S'emploie, dans ce cas seulement, conc. avec les formes *dyê* ou *dyê*, *dyûs* ou *dyûs*. *nô dê dyê!* *vê dyûs!* — A Saint-Pol-ville, conc. : *dyê* ou *dyê*.

dyûs, +, Dieu. Voir *dyû*.

dzâgrêâp. Voir *dzâgrêâp*.

dzâgrêâmê. Voir *dzâgrêâmê*.

dzârtê. Voir *dzârtê*.

dzârtê.. Voir *dzârtê..*

dzêspêrê. Voir *dzêspêrê*.

dzěspwâr, +, désespoir. Forme employée par quelques individus.

dzômâr, +, déshonneur. Forme employée par quelques individus.

dzîr, +, désir. — Envie de femme grosse.

dzîrâp, +, désirable. A Saint-Pol-ville, conc. : *dězîrâp*.

dzîrě, +, désirer. A St-Pol-ville, conc. : *dězîrě*. — Avoir des *dzîr* (de femme grosse).

dzîrâw, *âz*, +, désireux. A St-Pol-ville, conc. : *dězîrâw*.

dzâr, +, adv., dessus. *j'ě â dâ prôn pâ dzâr*; — *ô sêm ô dzâr êd tî eô, mîz ôt*. Voir *ědsû*. — *â mólě dzî dzâr*, un peu plus, un peu moins. — Substantivement : *ěc pâ dzâr*, ce que l'on donne par dessus le marché. — Voir *dsû*.

dzû ou *ědzû*, selon le cas, +, dessous. *âlk dzû li*; — *f'ěr ědzû li*; — *ô l' mêtro pâ dzû*.

dzwě, besoin. — Faub. et banlieue : *dzwâ*. Formes employées par un grand nombre d'individus.

MOTS FRANÇAIS USITÉS EN SAINT-POLOIS

<i>d'âbòr</i> , +.	<i>dêbâlê</i> , +.	<i>dêbwâzê</i> .	<i>dêdûblêmâ</i> . P. u.
<i>dâdê</i> .	* <i>dêbâlêr</i> (...âw)	<i>dêêlâdê</i> .	<i>dêdûir</i> , +.
<i>dâmâsêy</i> (linge).	* <i>dêbârâsê</i>	<i>dêêrj</i> .	<i>dêdyê</i> . P. u.
<i>dâm-jân</i> . P. u.	(.....ê.).	<i>dêêrjê</i> .	<i>dêfâcê</i> (s'), ×.
<i>dâmyê</i> .	<i>dêbârikâdê</i> , +.	<i>dêêrjemâ</i> .	<i>dêfâlkâsyô</i> . P. u.
<i>dânâp</i> , +.	<i>dêbârkê</i> , +. P. u.	<i>dêêrjâr</i> .	<i>dêfâlkê</i> .
<i>dânâsyô</i> , +.	<i>dêbârkemâ</i> . P. u.	<i>dêêrnê</i> , ×.	<i>dêfâvôrâp</i> .
<i>dânê</i> , +.	<i>dêbâtîzê</i> . P. u.	<i>dêêtê</i> .	<i>dêfâyâs</i> ou...l...,
<i>dânêy</i> , × (banl. :	* <i>dêbâdâdê</i> (...ê..)	<i>dêêê</i> .	×.
<i>dânâê</i>).	* <i>dêbâdê</i> (...ê..)	<i>dêêêâs</i> . P. u.	* <i>dêfâdê</i> (...ê..)
<i>dârt</i> ou <i>dârt</i> .	<i>dêbi</i> , +.	<i>dêêcnê</i> .	* <i>dêfâdâp</i> (...ê...)
<i>dâré</i> , +.	<i>dêbitâ</i> , ât, +.	<i>dêêfrâp</i> , ×.	<i>dêfâdêr</i> . P. u.
<i>dâvâtâj</i> , +.	<i>dêbitê</i> , +.	<i>dêêfrê</i> , ×.	* <i>dêfâs</i> (...ê..)
<i>dâ</i> , adv.	<i>dêbitêr</i> . P. u.	<i>dêêikê</i> .	<i>dêfâsâr</i> , ×
<i>dâ</i> , s. m.	<i>dêblôkê</i> . P. u.	<i>dêêirâ</i> , ât. P. u.	(banl. : <i>dêfâsêw</i>).
* <i>dâj râzmâ</i>	<i>dêbôcê</i> , +.	<i>dêêirê</i> .	<i>dêfâsîf</i> , s. et adj.
(faub. :ê;	<i>dêbôrdemâ</i> . P. u.	<i>dêêirûr</i> .	P. u.
banl. : ..ê....ê).	<i>dêbôtê</i> (s').	<i>dêêôsê</i> .	<i>dêfikesyô</i> . P. u.
* <i>dârêy</i> , ×	<i>dêbrâyê</i> (s')	<i>dêewâr</i> , ×.	<i>dêfêktûê</i> ... P. u.
(banl. : ..ê.. P. u.)	(banl. :l.).	<i>dêdênyê</i> , +.	<i>dêfêrê</i> , +.
* <i>dâsâr</i> (...âw).	<i>dêbrî</i> .	* <i>dêdênyêzmâ</i>	<i>dêfêrmê</i> .
* <i>dâtêl</i> (ê...).	<i>dêbrûdê</i> , +.	(.....ê).	<i>dêfî</i> , +.
<i>dâtêy</i> . P. u.	<i>dêbû</i> . P. u.	<i>dêdê</i> , +.	<i>dêfîgûrê</i> , ×. P. u.
<i>dâtûr</i> . P. u.	<i>dêbûskê</i> , +.	<i>dêdî</i> , +.	<i>dêfîslê</i> , ×.
<i>dâtîs</i> , ×.	<i>dêbûlâ</i> . P. u.	<i>dêdîr</i> (s'), +.	<i>dêflêrîr</i> , +.
* <i>dâtîsyô</i> (ê.....).	<i>dêbûê</i> . P. u.	<i>dêdôrê</i> (s').	<i>dêfê</i> , +.
P. u.	<i>dêbârê</i> . P. u.	* <i>dêdômâjê</i>	<i>dêfêfîlê</i> , +.
* <i>dâtûr</i> (ê...).	<i>dêbârsê</i> , +.	(...â....).	<i>dêfêrmê</i> , +.
<i>dbû</i> , +.	<i>dêbârtônê</i> , +.	* <i>dêdômâjmâ</i>	<i>dêfêsâj</i> , +.
<i>dêy</i> , +, daïs.	<i>dêbwâr</i> , +.	(.....ê,	<i>dêfêsê</i> , +.
<i>dêy</i> , +, dé.	<i>dêbwâê</i> (conc. :	...â....ê).	<i>dêfêsmâ</i> .
<i>dêbâ</i> , +.ê..).	<i>dêdûksyô</i> , ×.	<i>dêfrêcîr</i> , +.
<i>dêbâcê</i> , +.		<i>dêdûblê</i> , +.	<i>dêfrêyé</i> .

dëfrîeâf.	dëjîê.	P. u.	dëliûf, +.
dëfrîeê.	dëjîné, +, v. et s.	dëkâûf.	dëmâcê.
dëfrîemâ.	dëjîtê (s'), +.	dëkâpâj.	dëmâre, +.
dëfrîzê, +.	dëjîjê (s'), +.	dëkâpê.	dëmârkâsyô. P. u.
dëfrîok. P. u.	dëjîwê. P. u.	dëkâplêy.	dëmârkê, +.
dëfrîokê.	dëkâûs. P. u.	dëkâpâr.	dëmâyôtê, ×.
dëfrîôsê, ×	dëkâetê, +.	dëkâpûr.	*dëmâbrê (...ê...)
(banl. :ê.)	dëkâlê, ×.	dëkâr, +.	dëmâcê, +.
dëgâ, +.	dëkâpê, +.	dëkârâjâ, ât, +.	dëmâd', ×.
*dëgâjmâ	dëkêsé, ×.	dëkârâjê, +.	dëmâdê.
(.....ê).	dëklârâsyô, +.	*dëkârâjmâ	dëmâjê.
dëgâjê, +.	dëklâsêy, s. P. u.	(.....ê).	*dëmâjêzô (faub. :
dëgârnîr, +.	dëklê, +.	dëkâcêr (â), +.	...ê...).
dëgâzônê, +.	dëklinê, +.	dëkâcêrt, +.	dëmâs. P. u.
dëgên, +.	dëkôlê, +.	dëkâcêrir, +.	*dëmâtî (...ê...).
dëgênê, +.	dëkôlôrê. P. u.	dëlâbrê (s'), +.	*dëmâtîr (...ê...)
dëgênîyê ou	dëkôltâj, +.	*dëlâbrêmâ	dëmêlêwâr.
.....l., +.	dëkôltê, +.	(faub. :ê.)	dëmênâjê.
dëgêrpîr ou	dëkôr. P. u.	dëlâsê, dëlacer.	*dëmênâjmâ
.....d..., +.	dëkôrâsyô, +.	dëlâsê (s'), +,	(.....ê).
*dëgêzmâ (.....ê)	dëkôrê, +.	se dëlasser.	dëmêritê, ×.
dëgêrjê, ×.	dëkôrêy, ×, s.	*dëlâsmâ (faub. :	dëmêt, +.
dëgêflê, +.	dëkôjîtîr. P. u.ê).	dëmêzîrêy, +.
dëgrâdâ, ât, ×.	dëkôjîortê. P. u.	dëlâtê, >.	dëmî, +, adj. des
dëgrâdâsyô. P. u.	dëkômâdê.	dëlêy, +.	2 genres.
dëgrâflê, +.	dëkôpôzê, ×.	dëlêgê, +.	dëmîsyô, +.
dëgrâfê, ×.	dëkôpôzîsyô, ×.	dëlêsê, ×.	dëmîsyônê, ×.
dëgrê, +.	dëkôsêritê, ×.	dëlêyê.	dëmîsyônêr, ×.
dëgrêsj, ×.	dëkôsêyê ou	dëli.	dëmôdê (s'), ×.
dëgrêsé, +.l., +.	dëlibêrâsyô. P. u.	dëmôlîsyô, +.
dëgrêsvr. P. u.	dëkôsîdêrê.	dëlibêrê. P. u.	dëmôlîsvr.
dëgrêvê.	dëkôt.	dëliê.	dëmôrâlîzê. P. u.
dëgrevmâ.	dëkôtê, +.	dëlikâ, ât, ×.	dëmôrd', +.
dëgrêgôlad'. P. u.	dëkôtnâsê, ×.	dëlikâtêy. P. u.	dëmô, +.
dëgrôsvr.	dëkrê, +.	*dëlikâtâmâ	dëmônêtîzê. P. u.
dëgû, +.	dëkriêtê, +.	(faub. :ê)	dëmôtâf, +.
dëgândîr, +.	dëkriê.	dëlîr, ×.	dëmâcblê. P. u.
dëjâ.	dëkrôcê, ×.	dëlîrê, ×. P. u.	dëmâv. P. u.
dëjêl, ×.	dëkrôât, +.	dëlîvâs.	dëmâûîr (s'), +.
dëjênêrê, ×.	dëkûlôtê (s), ×.	dëlîvê.	dëmûlê, ×.

dênégâsyô. P. u.	dêplâsê.	dêrâyê, × (banl.	dêtâyâ.
dênîgrê, ×.	dêplâsmâ.l.).	*dêtâyê (...l.).
dênîgrêmâ.	dêplâtrâj, ×.	dêsâlê, +.	*dêtâd' (...ê.).
*dênîeâr	dêplâtrê, ×.	dêsâ, ât. P. u.	dêtâsyô. P. u.
(.....âw).	dêplâtê, +.	*dêsâd' (...ê.).	dêtât (...ê.).
dênôtê.	dêplêr, +.	*dêsâdû (...êê..).	dêtêrê, +, v.
dênôsê.	dêplêzâ, ât.	*dêsâglê (...ê....)	dêtêrêy, +, s.
dênôsyâsyô.	dêplîê.	dêsâs. P. u.	dêtêryôrê. P. u.
dênûdêy, ×.	dêplôrâf, ×.	*dêsât (...ê.).	dêtêstâf, +.
dênûê.	dêplôrê. P. u.	dêscê.	dêtêstê, +.
dênûê.	dêpô, +.	dêscêâ, ât.	dêtêrê, +.
dêyê, +, v.	dêpôlîr. P. u.	dêscêê.	dêtêlâj, +.
dêyêzê (s). P. u.	dêpôpûlîrîzê. P.	dêscêlê. P. u.	dêtêlê, +.
dêpâktê.	u.	dêscêlê, +.	dêtôrâd', +.
dêpâr, ×.	dêpôrâsyô. P. u.	dêscêmê, +.	dêtrâkê, >:.
dêpârkê.	dêpôrôtê, v. a.	dêscêpsyô, ×.	dêtrâktê. P. u.
dêpârtêmâ, ×.	dêpôsâdê, +.	dêscêr, +.	*dêtrâpê (...ê..)
dêpârtêmâtâl. P.	dêpôtâj.	dêscêrê, +.	dêtrêscê.
u.	dêpôtê, +, ôter	dêscêrklê.	*dêtrîmâ (.....ê)
dêpârtîr (s').	d'un pot.	dêscêrnê.	dêtrônê, ×.
dêpâsê, +.	dêpôzê, +.	dêscêrcîr, +.	dêtrôpê, ×.
dêpâvâj, +.	dêpôzîsyô, + (en	dêscêzîr (s'), ×.	dêtrûîr, +.
dêpâvê, +.	justice).	dêscê, +.	dêtrâsê, ×.
*dêpâ (...ê).	dêpôzîtêr, ×.	dêscêtrâj, ×.	dêtrûrnê, +.
*dêpâd' (...ê..).	dêprêsyâsyô.	dêscêtrê, ×.	dêtrûrnêmâ. P. u.
*dêpâdû (...ê..).	dêprêsvê, +.	dêscêdê, +.	dêcâlîzê, ×.
*dêpâdâs (...ê...)	dêpûtâsyô.	*dêscêdêrnê (...êê)	dêcâstâsyô.
*dêpâs (...ê..).	dêpûtêy, +, s.	dêscêmê.	dêcâstê, +.
*dêpâsê (...ê.âw)	*dêpûlmâ (.....ê)	dêscîrnê, +.	dêcêrê, >:.
*dêpâsêr (...ê,	dêpûrvû (ø), +.	dêscîrnâsyô. +.	dêcêrswâr, ×.
âw).	dêpâyê.	dêscîrnêy, ×, s.	dêcêlîr (s').
*dêpâsyê (...ê...)	*dêrâlmâ (.....ê)	dêscîrbûsyô. +.	dêcêlâj.
dêpêc, +.	dêrâsînê (au pr.).	dêscîrbêcê, +.	dêcêlê.
dêpêcê (s), +.	dêrâtêy, +.	dêscêdê.	dêcêdêr ou
dêpêzê.	dêrâyê, × (banl.	dêsâlê.êw.
dêpênâyê.l.).	dêt, +.	dêcêdêwâr.
dêpêrîr, +.	*dêrâyê (...ê..).	dêtâcê.	dêcêsâj, +.
dêpêtrê (s'), ×.	*dêrâjmâ (...ê.ê)	*dêtâcêrnê (.....ê)	dêcêscê, +.
dêpî, s. et adj.	dêrêglêy, adj.	dêtâlâj, +.	dêcêzê ou dêzê.
dêpîstê. P. u.	dêrîdê (s'). P. u.	dêtâlê, +.	dêcêzêjê, ×.

děvô, ôt, +.	dězôbêir, +.	dîrêktêmâ.	adj.
děvôlû, s.	dězôbêisâ, ât, +.	dîrêktêir, tris, +	dîsrâksyô, +.
děvôsÿô, +.	dězôbêisâv, +.	dis, 10	dîstrêr, +.
děvôsÿvê, +.	dězôbligê, +.	dîsêmînê. P. u.	dîstrîbûsyô ou
děvôtîmâ (.....ê).	dězôblâsyô, +.	dîsipâsyô. P. u.	ê....., +.
děvîmâ. P. u.	dězôblâ, ât, +.	dîsipê, +.	dîstrîbûê ou
děvêcâfê, ×.	dězôblê, +.	dîsîplin, +.	ê....., +.
děvêvê (s').	dězôrd, +.	dîsîplinê. P. u.	dîsîud'. P. u.
děvÿê, ×.	dězôrgânižê (au	diskôrd.	dîvâgâsyô, ×.
dězâbÿvê.	fig.).	diskôrdâ, ât.	dîvêgê, ×.
dězâbÿvê, +.	dězôrmê.	diskôrdâs.	dîvêr, êrs. P. u.
dězâbÿvê, +.	*dězôryâtê	dîskôrdîkê.	dîvêrsÿô. P. u.
dězâgrêâblemâ.	(.....ê..).	dîskôrnîr, +.	dîvêrtîr.
dězâllêrê, +.	dězôvê, ×.	dîskrê, êt, ×.	dîvêrtîsâ, ât.
dězâncôvÿvê, +.	dězôvêct, ×.	dîskrêsyô, +.	*dîvêrtîsmâ
dězâpêvêlê.	dězônôrà, ât.	dîskûlê. P. u.	(.....ê.ê).
dězârmê, +.	dězônôrvê, +.	dîskûsyô, +, sign.	dîvîmîlê, +. P. u.
dězârmêmâ. P. u.	dězônîr, +.	aussi dispute.	dîvîzâp.
dězâsôrtîr.	dězâvêrêy, ×.	dîskûlêp, ×.	dîvîzê.
dězâstrâv, âz, +	dêd' — dêdô.	dîskûlê, ×.	dîvîzyô, +.
dězâvâtâj, +.	dîfâmâsyô, ×.	dîskûr, +.	dîvôrs.
dězâvâtâjê, +.	dîfâmê, ×.	dîsôlûsyô. P. u.	dîvôrsê (s').
dězâvâtâjêv, âz,	*dîfêrâmâ	dîspârat, ×.	dîvîulê. P. u.
+	(.....ê).	dîspâret, +.	dîzên.
dězâvêvê, +.	*dîfêrâ (.....ê).	dîspârisÿô.	dîzêt.
*dězâvlê (...ê...).	*dîfêrâs (.....ê).	*dîspâs (...ê..).	dîzlôkâsyô. P. u.
dězâpârê (sâ).	dîfêrê, +.	*dîspâsê (...ê..).	*dîz-nêf (.j-...)
*dězâplîr (...ê...)	dîfôrîm, +.	dîspêrsê, ×.	*dîz-nêryêm
dězêr, +.	dîfôrîmîlêy, ×.	dîspôzê, +.	(.j-.....).
dězêrîlê, +.	dîjêrê, +.	dîspôzîsyô, +.	*dîz-vêt (.j-...)
dězêspêvîr, +.	dîksÿônêr, +.	dîspônîp, ×.	*dîz-vêtÿêm
dězêfêklê.	dîktê, +, v.	dîspût, +.	(.j-.....).
dězîmâsyô, +.	dîktêy, +, s.	dîspûtâyê, ×	dmârê.
dězîvê, +.	dîktô, +.	(banl. :l.)	dô, +, dos.
dîzîr.	dîmâe.	dîspûtê, +.	dôdû, ûs, ×.
dězîrâp.	*dîmâsyô (...ê...)	dîs-sêr, +.	dôgê, +.
dězîrê.	dînê, +, v. et s.	dîs-sêryêm, +.	dôktêr, +.
dězîrêv, âz.	dînêct.	dîstâs, +.	dômèn
dězîstê (s'), +.	dînyîlêy, <. P. u.	dîstâsê. P. u.	dômêstîk ou
dězîstêmâ. P. u.	dîrêksÿô, +.	dîstêgê, +, v. et	(.ê.....), +.

<i>dòmînasîyô</i> , ×.	<i>dôptâp</i> , ×.	<i>dûprîy</i> , +.	<i>dûê</i> . P. u.
<i>dòmîmâ</i> , ât, ×.	<i>dôptê</i> , +.	<i>dûràp</i> , +.	<i>dûyê</i> , êt, ×.
<i>dòmîno</i> , +.	<i>dôptêr</i> , ×.	<i>dûr-â-kêvir</i> , ×.	<i>dûz</i> ou <i>dûs</i> , +.
<i>dòmîsil</i> , ×.	<i>dêw</i> , 2, ×	<i>dûrê</i> , êt, ×, adj.	<i>dûz yêm</i> , +.
<i>dòmîsîyê</i> , ×.	(banl. : <i>dêw</i>).	<i>dûrêy</i> , +, s.	* <i>dûz yêmmâ</i>
<i>dòmîsîyêr</i> , ×.	<i>dêl</i> , +.	<i>dûrîyô</i> , ×.	(.....ê).
<i>dôrâj</i> , +.	<i>dêz yêm</i> , +.	* <i>dûrmâ</i> (...ê).	<i>dvasê</i> .
<i>dôrloê</i> .	* <i>dêz yêmmâ</i>	* <i>dûrsîr</i> (...ê..).	* <i>dvasmâ</i> (...ê.ê).
<i>dôrmâ</i> , ât, +.	(.....ê).	* <i>dûrsîsmâ</i>	<i>dvasyê</i> , êr.
<i>dôrmîr</i> , +.	<i>drâ</i> .	(...ê.ê.ê) P. u.	<i>dvatûr</i> , ×.
<i>dôrmêr</i> ou	<i>drâpôw</i> .	<i>dûrtêy</i> , +.	<i>dvi</i> , devis.
... <i>âw</i> , <i>âz</i> .	<i>drâprîy</i> .	<i>dûvê</i> , ×.	<i>dvinêt</i> .
<i>dôrtwâr</i> , ×.	<i>drênâj</i> , ×. P. u.	<i>dû</i> , <i>dûs</i> .	<i>dviêz</i> .
<i>dôs</i> ou <i>dôz</i> , +,	<i>drênê</i> , ×. P. u.	<i>dûblâj</i> , +.	<i>dvcâr</i> , +, s.
dose.	<i>drêsâj</i> , ×.	<i>dûblê</i> , +.	<i>dwân</i> , ×.
<i>dôsîl</i> , +.	<i>drêsê</i> .	* <i>dûblêmâ</i>	<i>dwcâyê</i> , ×.
<i>dôsîlîtêy</i> , +.	<i>drê</i> . P. u.	(.. <i>bêl.ê</i>).	* <i>dyâblêmâ</i>
* <i>dôsîlmâ</i> (.....ê)	<i>drôgê</i> , +, v.	<i>dûblûr</i> , +.	(... <i>bêl.ê</i>).
<i>dôsyêr</i> , +.	<i>drôgê</i> , +, drap.	<i>dûê</i> , s. f. P. u.	<i>dyâbôlik</i> .
<i>dôt</i> . P. u.	Vicilli.	<i>dûlêr</i> , +.	<i>dyâk</i> .
<i>dôtê</i> . P. u.	<i>drôgrîy</i> . P. u.	<i>dûlûrêw</i> , <i>âz</i> .	<i>dyâmâ</i> .
<i>dôyênêy</i> ou <i>dwcâ-</i>	* <i>drôlmâ</i> (....ê).	<i>dûsmâ</i> .	<i>dyâmêt</i> .
<i>yênê</i> , ×.	<i>dû</i> , +, subst.	<i>dûsêr</i> , ×.	<i>dyât</i> !
<i>dôyê</i> ou <i>dwcâyê</i> , ×	<i>dûk</i> , +, <i>dûcêc</i> .	* <i>dûsrêw</i> (...ê...),	<i>dyâtrêmâ</i> .
<i>dô</i> , +.	<i>dûp</i> , +.	<i>âz</i> .	<i>dyêt</i> , ×.
<i>dômâj</i> , ×.	<i>dûpê</i> , +.	<i>dûtêw</i> , <i>âz</i> , +.	<i>dyê</i> ou <i>dyêê</i> .

E

ê, +, un. Cette forme n'est guère employée que dans la locution *en ê mō*, en un tas. Voir *â*.

ê, abeilles. *êdz ê*. Usité à Manin. Voir *māk*, *êêê*.

êy, ×, haie. *ân ê d' kârû*. — Banlieue : *âê*. — Même sign. : *êyûr*. Voir ce mot.

ê! ×, cri pour appeler ou pour attirer l'attention. *ê! âkât îcî!* — *ê! prêt-mê dâ sâ*. — S'emploie aussi pour exprimer le regret, la pitié, l'impatience. *ê! kavê k' ôû î frô?* — *ê! e'êt â mâlêr, êm pôvêr jêm!* — *ê! tê m'êbêt!* — Sert aussi à marquer l'étonnement, avec une nuance de dédain. *ê! etî-êî, kôm î s' kâs!* — ou l'admiration. *ê! kâê bô ptî kâtôw!* — Banlieue : *âê!*

êbârdlâj, +, ce qui est *êbârdlêy*. Peu usité dans cette acception. — Par extension, se dit d'un liquide ou d'une matière demi-liquide répandus par terre. *êl kû d' sê tôyô î s' ô dêtâkê : eâ ô fê ân êbârdlâj, fô vir!* A dans ce sens la même sign. que le mot *lâvâj*.

êbârdlê, +, écraser, réduire en marmelade. Vieilli à St-Pol-ville.

êbârlâfêy, +, adj., exaspéré, irrité. — Par extension, étourdi, imprévoyant; qui court droit devant

soi, et se heurte à des obstacles qu'il n'aperçoit pas. — Se dit aussi quelquefois dans le sens d'effaré, déconcerté. *ôz êlêm sî êbârlâfê âvêk êl môr êd nâ pêr*. — S'emploie aussi substantivement. — A Manin : *êbârlâfêy*.

êbârlûkê. Voir *êbêrlûkê*.

êbârlâfê (s'), +, v., se fâcher, s'irriter, s'exaspérer. — A Manin : *s'êbârlâfê*.

êbârzîyâj, ×, résultat de l'action d'*êbârzîyê*. — Banlieue : *êbârzîlâj*.

êbârzîyê, ×, v. a. et pr., mettre en pièces en éparpillant. Une pièce de pâtisserie qu'on laisse tomber sera inmanquablement *êbârzîyê*. — Banlieue : *êbârzîlê*.

êbârzîyûr, ×, f., autre forme d'*êbârzîyâj*, moins usitée.

êbâtâj, s. m., action de prendre ses ébats, de remuer, gambader sans cesse, en parlant des bestiaux. *fô vir l'êbâtâj êk eê vâk î fêjâet dê el êtâf!* N'est guère usité que dans la banlieue.

êbâzârdîr, +, abasourdir, étourdir.

êbênis, ébéniste. Peu usité.

êbêreê. Voir *êbêrkê*.

êbêreûr. Voir *êbêrkûr*.

êbêrkê, +, v. a. et pr., ébrécher. *â pô êbêrkê*. Les individus qui veulent bien parler emploient la forme *êbêrêê*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êbrêêê*. Même sign. : *êkêrbê*.

êbêrkûr, +, s. f., résultat de l'action d'*êbêrkê*. *ÿ'â ân êbêrkûr â eêl kân*. Ceux qui veulent bien parler disent *êbêrêûr*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êbrêêûr*. — Même sign. : *êkêrbûr*.

êbêrlûkê, +, étourdi, inconsideré. *el êbêrlûkê lô â n' kârkûl âryê*. — A Nuncq : *êbârlûkê*. — A Fruges : *êblârê*.

êbêtâsyô, ×, pour *êbêtâsyô*, *êbêtâmê*. Forme employée par ceux qui prétendent bien parler.

ê bê ! ×, hé bien. *ê bê ! kwê k'î n'ê dî ?* — Sert aussi à donner plus de force à ce que l'on exprime. *ê bê ! mn ôm, e'ê kôm eô, e'ê pâ ôtrêmê !* — Beaucoup d'enfants répètent sans cesse cette locution et l'intercalent dans toutes les phrases qu'ils prononcent. *pârkwê k' t'â rêtêy ? ê bê ! mâdâm âl â dî, ê bê ! êk j'âvê pâ sâ mê kârtêis, ê bê !* — Faubourgs, conc. : *ê bâ !* — Banlieue : *ê bê !*

êblârê. Voir *êbêrlukê*.

êblâî, +, légèrement ivre. — Substantivement, *ân êblâî*, un individu dont la vue est troublée, physiquement ou moralement. A Saint-Pol-ville, conc. : *êblâî*.

êblêir ou *êblûir*, +, v. a. et pr., éblouir. — *s'êblêir*, s'enivrer légèrement. A Saint-Pol-ville, conc. : *êblâîr*.

êblâîeâ ou *êblûîeâ*, +, éblouissant. A St-Pol-ville, conc. : *êblûîsâ*.

êblâîemê ou *êblûîemê*, +, éblouissement. *î n'ô k'â lî prêd' ân êblâîemê ê pî kêr*. A Saint-Pol-ville, conc. : *êblâîsmâ*.

êbôbî ou *êbâbî*, +, étonné, effrayé, interloqué au point de ne pouvoir répondre qu'en balbutiant et à grand peine. — S'emploie aussi substantivement. — Banlieue, conc. : *êbâbî*.

êbôbir ou *êbâbir*, +, v. a. et pr., étonner, effrayer, interloquer. On *êbôbi* un enfant lorsqu'on le mal-mène, lorsqu'on le gronde à tout propos. — Par analogie, assourdir. *ô m'êbôbiêê âvêk tû vû dîjâj !* A, dans ce dernier sens, la même sign. que le mot *êeûir*. — Banlieue, conc. : *êbâbîr*.

êbôkâj, +, s. m., action d'*êbôkê*. Peu usité.

êbôkê, +, ébaucher, dégrossir. — Au fig., *s'êbôkê*, en parlant d'un enfant, commencer à grandir, à avoir du raisonnement. *sê gâreô il ê tut êbôkê*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êbôêê*. — A Manin : *êbôkê*, battre les épis des gerbes sans les délier. Voir *bôgê*.

êbôkîe, +, s. m., botte de blé ou d'avoine dont on a seulement battu *el ûp*. Usité à Manin. Voir *bôgîe*.

êbôrnîflê, +, donner une *bôrnîf*, éborgner en quelque sorte en l'appliquant. *vô, î n' m' ô prêvê êgâîê dê fêvê, etî-lô : j' êl l'ê â tû êbôrnîflê*. — S'emploie quelquefois dans le sens d'éborgner. — A Manin : *bôrnîflê*.

êbôrnîflûr, +, s. f., résultat de l'action d'*êbôrnîflê*.

ĕbãĕ, +, égueulé, fêlé (un pot).
ĕbrãĕñr. Voir *ĕbrãkñr*.
ĕbrãkãĵ, +, s. m., action d'*ĕbrãkĕ*.
 — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕbrãĕãĵ*.
ĕbrãkĕ, +, ébrancher. — Au fig.,
ĕbrãkĕ fòr, exagérer. *ĕã n'ò mĩ àlĕ à*
ĕ' pñ lò : òz ĕbrãkĕ fòr, ðmn òm. —
 A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕbrãĕĕ*.
ĕbrãkãw, +, ouvrier qui *ĕbrãk*.
 — A St-Pol-ville, conc. : *ĕbrãĕãw*,
ĕbrãĕãr.
ĕbrãkñr, +, s. f. pl., branches
 que l'on coupe en *ĕbrãkã* un arbre.
dĕ ĵãğò d'ĕbrãkñr. Quelques individus
 emploient la forme *ĕbrãkñr*. — A
 Saint-Pol-ville, conc. : *ĕbrãĕñr*.
ĕbrãlĕ, +, adj., qui a le système
 nerveux ébranlé à la suite d'une
 maladie ou d'un accident. — S'em-
 ploie aussi substantivement. *el*
ĕbrãlĕ trãĕw.
ĕbrãk. Voir *brãk*, étourdi, écer-
 velé.
ĕbrãw, *ãs*, +, adj., hébété, ahuri.
kwÿ, tĕ n' rĕpò puv? ĵũ k' t'ĕ vñũ
ĕbrãw? — S'emploie aussi substan-
 tivement. *ĩ rĕs lò kòm ãn ĕbrãw*.
ĕbrããĵ, +, s. m., action d'*ĕbrãñĕ*
 (le linge).
ĕbrãĕĕ, +, battre, rosser. Peu
 usité.
ĕbrãĕñr, +, averse. *ĩ wò rĕkĕr ãn*
ĕbrãĕñr. — Au fig., grêle de coups,
 rossée. Même signific., dans cette
 acception : *brãsĕy, dãdln, dãs, dĕĵĕlĕy,*
dãl, pĩl, pĩyãs, rãklĕy, rĕĕñr, trĕp,
trĩpòtĕy, tãyãr.
ĕbrãĕ, +, donner un premier la-
 vage au linge sale. *ĕbrãĕ dĕ knĩĵ*. —
 Par extension, *s'ĕbrãĕ*, se laver en

frottant vigoureusement. — Au fig.,
ĕbrãĕ quelqu'un, le recevoir mal,
 l'éconduire en lui faisant des re-
 proches, lui laver la tête.
ĕbrãñr, +, s. f., résultat de l'ac-
 tion d'*ĕbrãĕ* (au propre et au fig.).
ĕbãbĩ. Voir *ĕbòbĩ*.
ĕbãbĩr. Voir *ĕbòbĩr*.
ĕbãdlnĕ (s'), + : *rĩr à s'ĕbãdlnĕ*,
 rire à ventre déboutonné, autrement
 dit : *ã mãrõn dĕblãkĕ*.
ĕbãfĕ (s'), +, forme adoucie de
s'ĕpãfĕ (d' rĩr), pouffer de rire. Voir
 ce mot.
ĕbãlĕ (s'), + : *s'ĕbãlĕ d' rĩr*, pouf-
 ter de rire. Même sign. : *s'ĕpãfĕ,*
s'ĕbãfĕ.
ĕbzĕy. Voir *bzĕy*.
ĕbzĩmĕ. Voir *bzĩmĕ*.
ĕbzĩmãr. Voir *bzĩmãr*.
ĕĕãmĕ, +, essaimer. Même sign. :
ĕãmĕ.
ĕĕãĵĕ, +, essanger. *ĕĕãĵĕ dĕ ãkòr-*
ĕã.
ĕĕãtĩyò, ×, échantillon. — outil
 de couvreur : petit morceau de bois
 servant à marquer l'intervalle qui
 doit être laissé entre les lignes d'ar-
 doises.
ĕĕãtĩyòñĕ, ×, calibrer. *ĕĕ kãrò lò*
fò lĕ ĕĕãtĩyòñĕ, ĩ sò pã ĕğãl.
ĕĕĕĩ, ceci ; *ĕĕlò*, cela. *mĩ, ĵ'ãkãtrã*
d'ĕĕĕĩ ; tĩ, l'ãkãtrò d'ĕĕlò. Usités dans
 la banlieue.
ĕĕĕ, écheveau. *ãn ĕĕĕ d' filĕ*. Voir
ĕkĕ.
ĕĕĩ, ×, s. m., abeille. *ãwãr ĕdĕ*
ĕĕĩ. — *ũ'ò ãn ĕĕĩ à l' ĵãrñĕt*. — Ne
 s'emploie que très rarement dans le
 sens d'essaim. — Même sign. : *mãk,*

pl. — Banlieue : *êcâe*. — A Manin : *êcfôw*. Voir *êkê*.

êcêrvlê, +, v. a. et pr., assommer, fendre la tête. *s'î kê*, *î s'êcêrvêl*, *ê'êt êmākāh*. — Assourdir, incommoder par un grand bruit. *ôn êt êcêrvlêy dê e' sākro pârî*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êcêrvlê*.

êcêrvlêy, +, s., écervelé. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êcêrvlêy*.

êciyê (s), +, se donner beaucoup de peine, s'excéder de fatigue. Même sign. : *s'êskêlê*.

êclô. Voir *êâ*, *êcê*.

êcôrtê, +, avorter. Ne se dit que des animaux. — S'emploie quelquefois au fig. dans le sens de ne pas réussir.

êcôrlê, ×, avorton. — Banlieue : *êcôrtâw*.

êcêpê. Voir *êcêpê*.

êcêw, +, s. m., sécheresse ; temps convenable pour faire sécher le linge, les récoltes, etc. *î fê grâmê d'êcêw ôjôr-dwî*.

êcêwê (s'), s'épuiser en parlant. Usité à Manin. Voir *s'uzê*.

êcêwê, +, essuie-main. Vieilli à Saint-Pol-ville : on y emploie de préférence la forme *êcêwê-mê*.

êcêwîr, +, assourdir, empêcher d'entendre, fendre la tête. *tâ d'îrêd!* *ôn êt êcêwîr êwâk êw*. — Même sign. : *êbôbir*, *êcêrvêlê*.

êcêwê, +, sécher. Voir *rêcêwê*.

êd, +, aide. S'emploie dans le sens de secours, assistance, conc. avec la forme *êdyâs*. — A Manin : *âyû*.

êadê, *adê*, ×, dedans. *y'ô grâmê*

d' mōd' êadê ; — *y'âwê d' l'ârjê adê*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êadâ*, *adâ*.

— Banlieue : *êadê*, *adê*.

êdî, +, s. m., convention. *il êrô fê ân êdî êlêr êw*.

êdmâdê ou *dmâdê*, +, demander. Conc. : *mâdê*. (Voir ce mot). — *s'êdmâdê* (et aussi, à Saint-Pol-ville, *s' demâdê*), mendier. *î s'êdmâd' êdî l' mōrt êl sê gâreô*. Conc. : *kâcê sê pê*. Dans la banlieue, on dit également : *kâcê sn âmôn*.

êdmê, demain. Voir *dmê*.

êdî ou *dî*, +, depuis. *êdî kâ k'îl ê?* — *â n'îrê pîwê dî eî diusk'â lô*. — *êdîzê êrê*. — *ô-l l'ô mi vî dîzê âdô*.

êdrîêw, +, grandelet, tout élevé. Se dit d'un enfant qui commence à se développer, et peut aisément se passer des soins de sa mère. *êl vlô tât êdrîêw, wî fyû*. Vieilli à Saint-Pol-ville. — Banlieue, conc. : *âvrîlê*, *âvrîyê*.

êdsû, *êdsûr*, *dsû* ou *dsûr*, +, dessus, sur. *êdsû l' jârînêt* ; *êdsûr êcê lî* ; *lê l' mêtro dsû e' lô, mî j' mêtro dsûr êcê kâr*. — Conc. : *êdzêwê*, *dzêwê*. — Voir *sû*.

êdû, où. Voir *dû*.

êdû, où. Voir *dû*.

êdvâ, devant. Voir *dvâ*. — Se dit aussi pour avant. *êdvâ k' êj m'ê vâc*, avant que je m'en aille.

êdvâsê, devancer. Voir *dvâsê*.

êdvîzê, causer, bavarder. Voir *dvîzê*.

êdvîzêl, petite causerie. Voir *dvîzêl*.

êdvîzêwê, *êzê*, causeur. Voir *dvîzêwê*.

đđwār, v., devoir. Voir *đđwār*.
đdyās, +, aide, assistance. *ā n'ō puē d'đdyās ān būk d'īs fil.* — Vieilli à Saint-Pol-ville. Voir *đđ*.
đdyē, +, v. a. et pr., aider, assister, secourir. *đdyō-l ā s'rēlvē.* — *j'ē đdyē mn ōk ā kārýē bō.* — *fō túđl đdyē ēē mālīrāv.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *đđē*.
đdyāv, *āz*, +, s., aide, personne qui assiste. — Employé, surtout à St-Pol-ville, conc. avec la forme *đđ*.
đdzīr, *đdzīrāp*, *đdzīrē*, *đdzīrāv*, *āz*, +, autres formes des mots *dzīr*, *dzīrāp*, *dzīrē*, *dzīrāv*.
đdzār, dessus. Voir *dzār* et *đdsū*.
đdzā, dessous. Voir *dzā*.
đfārfūyē. Voir *đfnūyē* (s').
đfā, +, subst. et adj., enfant. *ā ptyō đfā.* — *k'ōz ēt kōr đfā!* — Un grand nombre d'individus emploient la forme *đfā*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *āfā*.
đfātrāl, ×, marmaille. *fātē-mē l' kā, tā d'đfātrāl!* Se dit ordinairement des enfants mutins. — Même sign. : *đfātrīy*.
đfātrīy, ×, marmaille. Beaucoup d'individus prononcent *đfātrīy*. Voir *đfātrāl*.
đflēpē, +, v. a. et pr., effiloquer ; mettre en charpie. *mē bōr đđ kōtrō i s'đflēpt* ; — *đflēpē đēl tyēl twāl*.
đfliēā (ēn), +, en biais. *kōpē ān brāk ēn đfliēā.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *ā byēy*.
đfliēē, +, aller de biais. *ān fēvē k' tē srō lō l'đfliērō ā mōlē sū l' gōc.*
đfnūyāj, ×, s. m., action de *s'đfnūyē*. — Banlieue : *đfnūlāj*.

đfnūyē (s'), ×, faire beaucoup d'embarras, parler et s'agiter en tous sens, ne sachant quel parti prendre, quand on est très affairé. *ā s'đfnūl kōr fāsīlmē.* — *ē'ē pā ē s'đfnūyā k'ō fē l' pu d'āvrāj.* — Un grand nombre d'individus emploient dans le même sens le mot *s'đfārfūyē*. — Banlieue : *s'đfnūlē*. — A Manin : *s'đfnūlē*.
đfōrē, +, s. f. pl., ciseaux pour tondre les moutons.
đfrāyāp, +, effroyable, effrayant. — A St-Pol-ville, conc. : *đfrāvāyāp*. — Même sign. : *đpētāp*.
đfrāyābēlmē, +, effroyablement. Peu usité.
đfrūāj, +, s. m., action d'*đfrūē* ; résultat de cette action.
đfrūē, +, v. a. et pr., émietter. *đfrūē du pē ; mē ēnk i s'đfrū.* — Par extension, frotter entre les poings la partie d'un vêtement couverte de boue sèche, pour la brosser ensuite. Peu usité dans cette dernière acception.
đfūzē, ×, infuser, fuser. *mēt đfūzē đēl kōc.* Forme employée par un grand nombre d'individus, surtout dans les faubourgs.
đgē, +, 'aigle.
đgē, aigre. Voir *sūr*.
đgāl, +, adj. et subst., égal. *đj sū vā đgāl* ; — *đā bū đgāl.* — S'emploie aussi adverbialement.
đgālīr, +, v. a. et pr., égaliser, aplanir, polir. *j'đgālī ēē pār.* — *ōn đgālīrō ē' kmē.* — *đgālīr ā mōrsyō d' bō.* — A St-Pol-ville, conc. : *đgālīzē*. — A Manin : *āgālīr*, aplanir.

êgâr, inspecteur des denrées sur les marchés, avant la Révolution. — Maître juré autrefois chargé de visiter et de plomber les pièces d'étoffes après leur fabrication. — N'est plus usité.

êgârd' (à l'), ×, tandis que, auprès de. *εά n'âlê mî; à l'êgârd' êk lâ-bô ε'êlê grâmê myû.* — Conc. : *ô gârd'*.

êgâyê, ×, s. f., morceau de charbon de grosseur moyenne. Voir *êkâyê*.

êgâbê, +, enjamber (au propre). *êgâbê à rîô; ôz êgâbrô ε' fôvê.* — A Saint-Pol-ville, concurr. : *êjâbê*. — A Manin : *êgâbê*.

êgâbêy, +, enjambée. *fêr àn grâd' êgâbêy.* — *ân êgâbê d' lérê.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *êjâbêy*. — A Manin : *êgâbê*.

êgôis, +, égoïste.

êgâlê (s'), +, s'égosiller. *î s'êgâlêwê à krîê âprê lî.* — Concurr. : *s'êgôzîyê*.

êgrêdô, édreton.

êgrêmwên, ×, agrimonia eupatoria. Conc. : *âgrêmwên*.

êgrîfê, +, étendre une très légère couche de beurre ou de confiture sur une tartine, en la raclant avec le couteau. *â môlê d' bûr êgrîfê su sê pê.*

êgrîfûr, +, très légère couche de beurre ou de confiture étendue sur une tartine.

êgrôê, égratigner. Usité à Manin. Voir *dêgrîfê*, *grâfînyê*, *grîfê*.

êgûtê, +, s. m. pl., premier cidre coulant du pressoir sans qu'on ait pressuré les pommes.

êgûtûr, +, s. f. pl., terme de brasseur, eau que l'on faisait passer, en troisième et dernier lieu, sur les *drâk*, pour les épuiser. Il en résultait une sorte de bière très faible, meilleure cependant que la *bûlîy*, et qui d'ordinaire était l'*âbôdrêvê* des garçons brasseurs. On en emplissait aussi parfois les tonneaux qui avaient mauvaise odeur, pour aider à les désinfecter. On dit, par plaisanterie, que pour cette troisième trempé on fait usage de l'eau qui a servi à laver les *âkôrêvê* des garçons brasseurs.

êgûil, aiguille. Employé concurr. avec la forme *âgûil*, seule usitée dans les faubourgs et dans la banlieue

êgûiyê, s. f., aiguillée. *ân êgûiyê d' fîlê.* — Faubourgs et banlieue : *âgûiyê.* — *ân pêt êd tûbâk êd kât âgûiyê.* Une *âgûiyê*, dans ce dernier exemple, désigne la quantité de feuilles de tabac pouvant s'aligner le long de l'aiguille qui sert à *êfîlê tûbâk*, laquelle a environ 25 cent. de longueur.

êgûiyêt, scandix pecten-veneris. — Faubourgs et banlieue : *âgûiyêt*.

êgzâk, +, exact, te.

êgzîjâp, +, exigible. Concurr. : *êgzîjîp*.

êgzîjâ, ât, +, exigeant. — S'emploie aussi substantivement, au lieu du mot *êgzîjâs*. *î sô d'ân êgzîjâ, ε'ê pâ tû d' êl dir!*

êjâbê, enjamber (au propre). Voir *êgâbê*.

êjâbêy, enjambée. Voir *êgâbêy*.

êjê, +, jeter, dans ses acceptions les plus ordinaires. Employé conc. avec les formes *jêjê*, *jê*.

ějtě ou *ějtō*, +, rejeton (d'une plante). Conc. : *ěimět*. — Au pl., seconde pousse du tabac après l'enlèvement des feuilles comptées par les vérificateurs.

ějtō, ×, jeton. Conc. : *ětō*.

ějtōně, +, casser les *ějtō* des tiges de tabac pour les détruire. *ějtōně tábàk*.

ějūtě, +, extraire le jus. *ějūtě àn pēm d'órāj*. — *s'ějūtě*, perdre son jus. *dě prôn kī s'ějūt*.

ějū? Voir *jū?*

ěk, *k'*, +, conj., que. — S'emploie fréquemment au lieu de *dō* (dont). *ō sāvě... ě'čāě pūr ěěl ědž ěk bātīs li pārlwě s'čě...*

ěkáběčāj, +, s. m., action d'*ěkāběčě* (le tabac).

ěkāběčě, +, v. a. et pr., donner un coup à la tête, y faire une blessure. — Couper les *kāběč* aux feuilles de tabac réunies en *mānōt*.

ěkāč, +, échasse. *mōě āž ěkāč*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ěčās*.

ěkāl, +, coque, écale. *ān ěkāl d'ā*; *dž ěkāl ěd nívā*. — A Manin : *ěkālōf*, écale de noisette.

ěkālēt, +, crécelle. — Au pl., sorte de castagnettes formées de deux os plats ou de deux morceaux d'ardoise. Ces castagnettes (celles faites de deux os) se nomment aussi *ěč*. — Au fig., personne qui parle sans cesse. *mō dyū! mō dyū! kěl ěkālēt! ā vāj ěčāi*. Peu usité dans cette dernière acception.

ěkālō (d'), +, en surplus, en sus du nombre voulu. *s'il āvě s'ělmě ān āv d'ěkālō*. — *j'ě kōr ā ān káp d'ā d'ěkālō*.

ěkālōf, écale de noisette. Usité à Manin. Voir *ěkāl*.

ěkālōfě des noisettes, les casser pour en avoir le noyau. Usité à Manin.

ěkālě, +, s. m., ridelle de charrette ou *běr* à claire-voie. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

ěkālěčě. Voir *ěkājōě*.

ěkālūr ou *ěkājūr*, +, s. f., petit éclat enlevé à un objet qu'on a laissé tomber. *y'ō mī k' ān tū ěkālūr ěd pārti*.

ěkāmjōw, ×, s. m., nom que l'on donne aux traverses de bois qui supportent le corps d'un chariot. Les *ěkāmjō* sont placés à l'endroit des essieux; on en met un troisième au milieu lorsque le chariot est plus long que d'ordinaire. — Banlieue : *ěkāmjōw*.

ěkāmīlāj ou *ěkāmīyāj*, +, s. m., action de *s'ěkāmīlě*.

ěkāmīlě (s') ou *s'ěkāmīyě*, +, s'é-moustiller, devenir éveillé. Se dit surtout en parlant des jeunes filles. *āl kmě ā s'ěkāmīlě*. — Même sign. : *s'ěnālě*.

ěkāō, +, s. m. pl., étoupes mélangées d'*ěřek*. *ān kāvěrt d'ěkāō*. — Toile très grossière faite avec ces étoupes. Vieilli à Saint-Pol-ville.

ěkāpě, +, échapper, dans ses acceptions les plus ordinaires. — A St-Pol-ville, conc. : *ěčāpě*.

ěkāpěy, +, s. f., instant de beau temps. Temps dérobé à ses occupations. *fēr ān ěkāpěy*, aller bavarder à un moment où l'on devrait être

occupé. — à l'ékâpèy, à la dérobée, une fois par hasard. — A Saint-Pol-ville, conc. : *éèâpèy*.

ékârbûyé, ×; *ékârbûyé e' jû*, remuer, étendre la braise ou les charbons pour avoir plus de chaleur, ou pour ranimer le feu. — Ecraser, réduire en bouillie ou en menus morceaux. *í l'ò mòr ékârbûyé s' tèt, à sê kôdê*. Même sign., dans cette dernière acception : *épòtré*. — *s'ékârbûyé*, en parlant des nuages, s'éparpiller, se dissiper. — Banlieue : *ékârbûlé*.

ékârdônê, +, couper, enlever les chardons dans un champ.

ékârdônèt, s. f., outil. Voir *ékârdônwâr*.

ékârdônèt, +, s. f., chardonneret.

ékârdônèt, dianthus plumarius. Usité à Œuf-en-Ternois. Voir *ãvê*.

ékârdônwâr, ×, outil pour *ékârdônê*. — A Ramecourt : *ékârdônèt*.

ékârisâw, ×, équarisseur. A Saint-Pol-ville, conc. : *ékârisâv*.

ékârisrîy, ×, s. f., établissement où l'on dépèce les bêtes mortes ou abattues.

ékârnûflîr, +, blessure en long, balafre.

ékârpîr, +, déchirer, mettre en charpie. — Emietter, diviser, en parlant d'une terre qu'on ameublit. — Conc. : *kârpîr*, *dêkârpîr*.

ékârpîyûj, ×, s. m., action d'*ékârpîyê*. — Banlieue : *ékârpîlûj*.

ékârpîyê, ×, diviser, démêler, séparer (la laine ou le crin d'un matelas, etc.). — *ékârpîyê dê gâvêl*, étendre des javelles mouillées pour

les mieux faire sécher. — Banlieue : *ékârpîlê*.

ékârtèy (à l'), +, à l'écart. Même sign. : à l'*dêtârnèy*.

ékârtlâj, +, s. m., action d'*ékârtlê*. — *e'ê dû byò ékârtlâj*, cela s'*ékârtèl* avec facilité, sans grand effort (d'une souche).

ékârtlê, +, v. a. et pr., séparer en plusieurs parties. *ékârtlê w kû d'âp, ân trôe d'âp*. — Déchirer par une trop forte tension. *ém màrôn à s'ékârtèl*. — Concasser. *ò n' mà mî e' brâj, ò n' fê k' èl l'ékârtlê*.

ékârvîe ou *ékêrvîe*, +, écrevisse. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ékkrèvis*.

ékâyèt ou *ékâlêt*, +, petite coquille de mollusque, bivalve ou univalve. *râmâsé dz ékâyèt*.

ékâyèt, +, s. f., morceau de charbon de dimension moyenne. *y'â pâ d' fê, e'ê tûz ékâyèt*. — Concurr. : *égâyèt*, *gâyèt*.

ékâyôtê ou *ékâlôtê*, +, ramasser les cailloux dans une terre pour l'améliorer. — A Fruges : *ékâlâcê*. — On dit : *râmâsé kâyôw* lorsqu'il s'agit du ramassage exécuté pour le compte d'un entrepreneur de routes.

ékâgê, ×, chasser, envoyer paître. Même sign. : *épâré*.

ékâj, +, échange. A Saint-Pol-ville, conc. : *éèâj*.

ékâjâp, +, échangeable. A Saint-Pol-ville, concurr. : *éèjâp*.

ékâjê, +, échanger. A Saint-Pol-ville, concurr. : *éèjê*.

ékê, +, écheveau. *ân êkê d' lân*. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *éècê*, *éèfôw*.

éké, v. a.; *éké bó*, fendre du bois. Usité à Manin.

ékél, +, échelle. A St-Pol-ville, concurr. : *éél*.

ékèn, +, échine. *l'ékèn úd sē dō*. A Saint-Pol-ville, conc. : *éèin*.

ékèrbé, +, ébrécher. *j'è ékèrbé e' kwé*. Même sign. : *ébèrké*.

ékèrbûr, +, s. f., résultat de l'action d'*ékèrbé*. Même sign. : *ébèrkûr*.

ékèrplé, +, v. a. et pr., enlever, en ratissant avec un couteau, la terre qui reste collée aux racines de certaines plantes, quand on les arrache. *ékèrplé dè rāp*; *òz ékèrpló kārót*.

ékèt, +, s. f., copeau tombé du bois lorsque l'on équarrit un tronc d'arbre, ou bien quand on façonne une pièce de bois avec la hache. *àn grōnè d'ékèt*. — S'emploie ordinairement au plur.

ékéyās, +, s. f. pl., ensemble des débris de bois provenant d'un arbre abattu (*éóklé*, *brāk* et *kāplé*). — *ábāt bó pûr eèz ékéyās*, abatte des arbres sans aucun salaire, pour en avoir les débris. — Les scieurs de long (*sóyè à ùr*) appellent aussi *ékéyās* tous les débris des pièces de bois qu'ils scient, débris qui d'ordinaire leur appartiennent. — Les couvreurs en chaume réclament également pour eux, comme *ékéyās*, la menue paille tombée du toit pendant leur travail.

ékéyō, +, échelon (au propre). *y'ó kāt ékéyō d' kāsè à mn ékél*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *éelō*. — Même sign. : *bòkré*. Voir ce mot. — *kópé dè kāvà az ékéyō*, couper des

cheveux irrégulièrement, de telle manière que l'on puisse voir les coups de ciseaux *échelonnés* les uns au-dessus des autres.

éké, +, morceau de marne concassée pour faire la chaux. *fèr úd l'éké*, concasser cette marne.

ékécāf, +, s. m., action d'*ékécé*.

ékicé, +, faire jaillir ou lancer un liquide sur quelqu'un ou sur quelque chose. — Envoyer, en parlant, de la salive à la figure de son interlocuteur. — S'emploie aussi dans l'acception d'éclabousser.

ékicûr, +, s. f., résultat de l'action d'*ékicé*. — Se dit aussi dans le sens d'éclaboussure.

ékicwâr, +, sorte de seringue faite ordinairement d'une tige creuse de *bîhâ* (*angelica sylvestris*), avec laquelle les enfants s'amuse à lancer de l'eau à la figure de leurs camarades ou des passants.

ékiméy, +, échinée. *ā mōrsyō d'è-kiméy*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ééiméy*.

ékípāj, +, s. f., équipage. *àn bél ékípāj*. — Par extension, choses qui encombrant. *j' li fū tū el ékípāj lō èvwey*.

ékípé, +, dépasser, être en saillie. *j'è lō ā dè k'il ékip*. — *ál ó eópé sùr ā kâyō k'il ékipwé*. — En mauvaise part, *āvuvâr tū sèz òe k'il ékipt*, être d'une maigreur excessive.

ékivólwâr, +, équivaloir. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *ékévólwâr*. Peu usité.

éklibásāj, éclaboussement. Voir *éklibótāj*.

ëklâmâs, ×, s. f. pl., exclamations, cris bruyants de joie, de douleur, etc.; clameur. *il êt ëxwê, ênô ! fêr êdz ëklâmâs eâ l' frô pã rênêr.* — Dans les faubourgs, conc. : *ëklâmâc.* — Même sign. : *ëklâmâr.*

ëklâmâr, ×, clameur, exclamations. S'emploie ordinairement au pl. — Même sign. : *ëklâmâs.*

ëklêr, +, s. f., éclair. *ân fôrt ëklêr.* — Au fig., *fêr êdz ëklêr*, cligner de l'œil continuellement.

ëklêr, ×, s. f., chelidonium majus. — *tît* (ou *pêtt*) *ëklêr*, ficaria ranunculoides.

ëklêrêy, ×, éclaircie. A Saint-Polville, conc. : *ëklêrsêy.* Peu usités.

ëklêrêir, +, éclaircir. A Saint-Polville, conc. : *ëklêrsêr.*

ëklêrê, +, éclairer, dans ses acceptions les plus ordinaires. — Banlieue, conc. : *ëklêryê. il ëklêrywê dâr ô vêp.*

ëklêryê. Voir *ëklêrê.*

ëklêt, +, s. f., éclat de bois peu volumineux; éclisse. — Au plur., planchettes de chêne fendues, un peu plus étroites que des ardoises, servant autrefois à revêtir l'extérieur des moulins à vent. Le mot *ëklêt* s'employait aussi dans le même sens.

ëklêtê, +, mettre des *ëklêt* le long d'un membre fracturé. *ô l' ô ëklêtê s' gâp.*

ëklêyê, +, dont les douves sont contractées. Voir *ëklêc.*

ëklêbôtâj ou *ësklêbôtâj*, ×, écla-boussement. — A Saint-Polville, concurr. : *ëklâbâsâj.*

ëklêbôtê ou *ësklêbôtê*, ×, écla-bousser. — A Saint-Polville, concurr. : *ëklâbâsê.*

ëklêbôtêr ou *ësklêbôtêr*, ×, écla-boussure. — A Saint-Polville, conc. : *ëklâbâsêr.*

ëklêc, +, v. a. et pr., se dit d'un tonneau ou de tout autre vase de bois vide, dont les douves se disjoignent par l'effet de la sécheresse ou de la chaleur. — Conc. : *ëklêyê.*

ëklêfê, fendre, partager. Usité à Torey.

ëklêtê, faire des éclairs. *il ëklêt.* Usité à Manin.

ëklô, +, éclat. *ân ëklô d' l'ô.* N'est guère usité à Saint-Polville; on y emploie de préférence la forme *ëklâ.*

ëkmê ou *kmê*, ×, comment. *fô dâr ëkmê k'ô l' frô.* — *kmê k'ô âjê?* — A Saint-Polville, conc. : *ëkmâ, kmâ, kômâ.* — Banlieue : *ëkmê, kmê.*

ëkôbâr, +, étalage extérieur formé d'une planche, fixe ou mobile, de 25 à 30 centimètres de largeur.

ëkôdâj, +, s. m., action d'*ëkôdê* (la vaisselle). Peu usité.

ëkôdê, +, laver (la vaisselle) à l'eau chaude. Se dit spécialement des *têl* et autres poteries communes que l'on met bouillir, afin de mieux les nettoyer. *j'ëkôdêwê êvl kân.* — A Saint-Polville : *êcêdê.*

ëkôdêy, ×, personne rieuse, volage et quelque peu coureuse. — S'emploie aussi adjectivement. *êê dê j'êl râmê ëkôdêy.* — Banlieue : *ëkôdêc.*

ëkôdêr, +, s. f. pl., eau qui a servi à laver la vaisselle. Usité à Manin. Voir *ârlêvâj.*

ĕkôfâ, *ât*, +, échauffant. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕĕôfâ*.

ĕkôfê, +, échauffer. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕĕôfê*.

ĕkôfîeĕ, égratigner. Usité à Ramecourt.

ĕkôfîeûr, égratignure, démangeaison. Usité à Ramecourt.

ĕkôfmĕ, +, échauffement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕĕôfmĕ*.

ĕkôkê, +, v. a. et pr., casser, rompre, déchirer, en parlant d'une boutonnière, d'une poche, d'un petit sac, etc.

ĕkôkûr, +, s. f., résultat de l'action d'*ĕkôkê*.

ĕkôl, +, école, dans ses acceptions les plus ordinaires. — Avoir *ĕd l'ĕkôl*, avoir des *rûk*, du tracas, à l'occasion de quelqu'un. *vô, vô, â-n n'êrô, d' l'ĕkôl, âvâk ês fil!*

ĕkôlôj, +, eucologe. Peu usité.

ĕkôlôm, +, économiste. *dê jê ĕkôlôm*. — Economique. *du grô kârô ĕ'ĕ hyê sî ĕkôlôm ĕk dû fê*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕkôlôm*.

ĕkôlômîy, +, économie. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕkôlômîy*.

ĕkôlômîzê, +, économiser. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕkôlômîzê*.

ĕkôpêre, +, pièce de bois garnie de fortes chevilles en guise d'échelons, et tenant lieu d'échelle. — A Saint-Pol, poteau d'une très grande longueur planté autrefois sur le Mont et servant aux exercices de tir de la confrérie des Archers. — Au fig., femme grande et d'une taille peu gracieuse.

ĕkôre, +, écorce (au propre). —

Absolument, *dz ĕkôre*, des écorces de chêne pour la tannerie.

ĕkôreâj, +, s. m., action d'*ĕkôreĕ*.

ĕkôreĕ, +, écorcher, écorcer.

ĕkôre-rân, ×, mauvais couteau.

Même sign. : *kôe-rân*.

ĕkôriĕ, +, s. f. pl., élan pour mieux sauter. *prêd' sêz ĕkôriĕ*.

ĕkôrnâj, +, s. m., action d'*ĕcorner*. — Se dit aussi d'une jeune fille qui a eu un enfant.

ĕkôrnû, +, écorner. — *s' fêr ĕkôrnû*, en parlant d'une jeune fille, se mettre dans le cas de devenir mère.

ĕkôrnÿy, +, qui a eu un enfant, en parlant d'une jeune fille. — S'emploie aussi substantivement. — Même sign. : *âksidêrÿy*.

ĕkôrsê, +, manger, avaler. S'emploie surtout négativement. *ô n' pû ryê lî fêr ĕkôrsê*. — *â n' ô sêlmê pûĕ ĕkôrsê ân flêp ĕd bûyô*. — Quelques individus emploient la forme *ĕkôrsê*.

ĕkôryô, +, cordon de soulier. Vieilli à Saint-Pol (×).

ĕkôryônê, +, v. a. et pr., faire, se faire une *ĕkôryônêr*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

ĕkôryônêr, +, écorchure. *sî k' tê vyê ĕi, j' tê fû ân ĕkôryônêr*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

ĕkôs, +, cosse. *ĕdz ĕkôs ĕd pûĕ*. — Au pl., cosses vides après l'*ĕkôsâj*. A Manin (dans ce sens) : *ĕkôsûr*.

ĕkôsâj, s. m., action d'*ĕcosser*.

ĕkôsê, +, écosser. — *s'ĕkôsê*, en parlant des grains trop mûrs, sortir de leurs balles, tomber par terre. *ĕmn âvân âl ĕ pu d'â mîtâ ĕkôsêy*. — Au fig., *ĕkôsê* quelqu'un, le meurtrir,

l'assommer, l'*āsūfir*.

ĕkōsē, ×, s. m. pl., épis cassés, grains encore garnis de leurs balles qui restent au fond des voitures ou dans l'aire où l'on jette les gerbes, lorsque l'on rentre la récolte. Voir *ōtō*. — Banlieue : *ĕkōsāē*.

ĕkōsāw, *āz*, ×, celui, celle qui *ĕkōs. ān ĕkōsē d' pœv̄*. Ne se dit guère qu'en plaisantant.

ĕkōsūr. Voir *ĕkōs*.

ĕkōs, lanterne. Usité à Gouy-en-Ternois.

ĕkāv̄e. Voir *ĕkāv̄e*.

ĕkām, +, écume. — *ēdz ĕkām* (à Siracourt : *ĕkāmūr*), l'écume des confitures de groseille. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕkām*.

ĕkāmāf, +, écumage. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕkāmāf*.

ĕkāmē, +, écumer. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕkāmē*.

ĕkāmēt, +, écumoire. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕkāmēt*.

ĕkāmūr. Voir *ĕkām*.

ĕkrāmāf, +, s. m., action d'*ĕkrāmē*.

ĕkrāmē, +, écrémer (du lait).

ĕkrāmūr, +, quantité de crème recueillie dans une *tēl* après en avoir fait couler le lait. *mī, k̄ā k' ēj fē dū wātȳōw, jō n' rāvīz̄ pœv̄ ā ān ĕkrāmūr pūr k'ī sāv̄e bō*. — Lait écrémé, lequel se vendait autrefois deux liards la pinte. *ō frē ān sūp āvāk ān ĕkrāmūr*.

ĕkrāpāf, +, s. m., action d'*ĕkrāpē*.

ĕkrāpē, +, enlever la *krāp* en raclant. On *ĕkrāp* une table chargée de graisse avant de la laver. *ĕkrāpē ān āt* ou un *liēč*, racler la terre qui

se trouve collée sur le fer de ces outils. — *ĕkrāpē ān mēy*, racler la pâte attachée aux parois d'un pétrin. — *ĕkrāpē* des briques, enlever, avec la truelle, le mortier des vieilles briques. — Par plaisanterie, *s'ĕkrāpē*, *s' fēr ĕkrāpē*, se raser, se faire raser.

ĕkrāpēt, +, s. f., racloir.

ĕkrāpē, ×, détritrus provenant de la préparation des écorces de chêne. Dans les lieux où l'on prépare le tan, avant de concasser ces écorces, on les *ĕkrāp* pour en faire tomber les mousses et les lichens. On vendait ces *ĕkrāpē* par hotées aux pauvres gens pour garnir les feux de bois.

ĕkrāpūr, +, s. f., nettoyage, et par extension, lavage. *t'ērā bzōw d' ān bōn ĕkrāpūr, t'ē rūdmē nōvār*. — Au plur., raclures. *ēdz ĕkrāpūr ēd mēy*.

ĕkrāpūr (*s'*), +, s'engourdir, se fatiguer d'être toujours dans la même position. *mē gāp̄ ī s'ĕkrāpūrēwēt*. — A Torcy : *s'ĕkrāpūr*.

ĕkrīvāsȳē, écrivain sans grande instruction.

ĕkrīvāw, +, écrivain (dans une étude). Forme employée par un grand nombre d'individus, surtout dans la banlieue.

ĕkrōēl ou *ĕkrōwēl*, +, écrouelles.

ĕkrōl, +, lisière de drap. *dē ēōsō d'ĕkrōl*. S'emploie ordinairement au pluriel.

ĕkrōtāf, +, décrochage.

ĕkrōtē, +, v. a. et pr., décroter (une chaussure, un vêtement). *t'ō mī l'ām sālme d'ĕkrōtē tē sōlē*. — *mē pātālō ī s'ĕkrōt-tē byē*.

ëkrûlâf, +, écroulement. Conc. : *ëkrûlmê* (et à St-Pol-ville : *ëkrûlmâ*).

ëksêtrâ, +, et cœtera.

ëksîtê, +, pousser à, animer. — Absolument, v. a. et pr., pousser à manger. *ôn ô byô â-l l'ëksîtê, el ïs-krîyê lô, î n' vâ pwê ryên ëkôrê*.

ëkû, +, écu (monnaie). — *kôtê sêx ëkû*, se dit d'un hanneton qui, étant sur le point de s'envoler, soulève ses élytres par de petites secousses répétées.

ëkûêô, +, écusson (terme de jardinier). — A Saint-Pol-ville, conc. : *ëkûsô*.

ëkûêônê, +, greffer en écusson. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *ëkûsônê*.

ëkûêônwâr, +, écussonnoir. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ëkûsônwâr*.

ëkûlêy, +, écuellée. *ân ëkûlê d' gês; ân ëkûlê d' sâp*. — Absolument, se dit de la quantité de lait ou de café au lait prise par chaque personne pour déjeuner. *dônê-mê mn ëkûlêy*.

ëkûmêt, écumoire. Voir *ëkâmêt*.

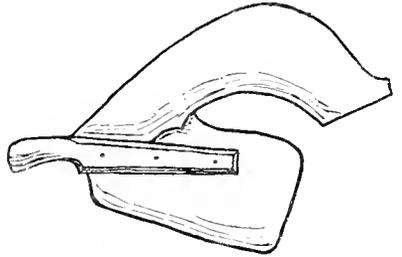
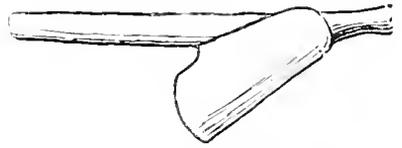
ëkûrâvêl, ×, s. f., écureuil. *râ kôm ân ëkûrâvêl*. N'est plus guère usité, cet animal ayant disparu des bois qui avoisinent Saint-Pol.

ëkûrvê, +, s. m., partie d'un mur de façade comprise entre la *sablière* et le plancher du grenier. — A St-Pol-ville, conc. : *ëkûvmâ*.

ëkûê, +, s. f., sorte de couperet mince servant à *ëkûêê* le lin. L'*ëkûê* se fait ordinairement en noyer; elle est munie par le haut d'une sorte de tête qui lui donne plus de poids. Le manche de cet outil est toujours

en bois de saule. — Banlieue, conc. : *ëkûê*.

ëkûê (forme ancienne).



ëkûê (forme actuelle).

ëkûêâf, +, s. m., action d'*ëkûêê*.

ëkûêê, +, détacher des fibres du lin les *êrêk* ou parties ligneuses. A cet effet, l'*ëkûêê* prend dans la main gauche autant de lin qu'il peut en tenir, le passe dans le *gâvlâr* ou échancreure du *plâêê*, l'étend sur le bord inférieur taillé en biseau, puis, de la main droite, frappe dessus verticalement avec l'*ëkûê*. Il retourne, roule et frappe ainsi la poignée de lin jusqu'à ce que toutes les *êrêk* soient tombées et qu'il ne reste plus que les fibres.

ëkûêâw, ×, ouvrier qui *ëkûê*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ëkûêâv*. — Banlieue : *ëkûêâv*.

ëkûêrvêy, +, s. f., atelier d'*ëkûêâf*. L'*ëkûêrvêy* est toujours installée dans un petit bâtiment construit le plus loin possible des habitations, par crainte d'incendie (on fait chauffer

le lin avant de l'*ékâcê*). — Conc. : *kôfwâr*, *ékâcêwâr*, masc.

ékâtâj, s. m., action d'écouter. Voir *âkâtâj*.

ékârtlê, ×, terme de *kôkôyê*. *ékârtlê* un pigeon, lui arracher les longues plumes des ailes pour l'empêcher de voler ou pour le faire paraître plus jeune.

êl, +, aile. — Parties d'un *bônê rô* qui avancent et dépassent les joues.

êlârgîr, +, élargir. — *s'êlârgîr*, écarter les jambes. — A Saint-Polville, conc. : *êlârjîr*. — Faubourgs et banlieue : *âlârgîr*.

êlârjîsâj, +, élargissement. — A Saint-Polville, conc. : *êlârjîsmâ*.

êlâcâj, +, élagage. — A St-Polville, conc. : *êlâcâj*.

êlâcê, +, élaguer (au propre). — A Saint-Polville, conc. : *êlâcê*.

êlâcêwê, +, élagueur. — A Saint-Polville, conc. : *êlâcêwê*.

êlêd, leçon. *âl sê sn êlêd*. Usité à Manin.

êlêksîr, +, élixir. Peu usité.

êlêsmâ, élément. Peu usité. — *êlêsmâ*, ×, aimant (pierre d'). Forme employée par un grand nombre d'individus.

êlêt, ×, s. f., terme de maçon, les deux angles saillants d'un *sômyê* plafonné.

êlîkô, *êlîkô*, ×, illico.

êlîr, +, faire une élection. — Trier, choisir. *êlîr dê fêcê*, *dê pwê*, trier des féverolles, des pois ; mettre à part les grains maigres, défectueux ou attaqués par les insectes.

êlîtê, ×, s. m., chose de rebut, reste. S'emploie ordinairement au plur. et se dit surtout des grains. Les *êlîtê* sont utilisés pour la nourriture des porcs et de la volaille. — Banlieue : *êlîtê*.

êljêr, +, adj. des deux genres, léger. Conc. : *ljêr*. — A Saint-Polville, on se sert en outre des formes *êljê*, *lêjê*, *lêjêr*.

êljêrîr, +, devenir léger. Conc. : *ljêrîr*. Voir *âljêrîr*.

êljêrmê, +, légèrement. Conc. : *ljêrmê*. — A Saint-Polville, on emploie en outre les formes *êljêrmâ*, *lêjêrmâ*, *lêjêrmê*.

êljêrtêy, +, légèreté. — A Saint-Polville, conc. : *lêjêrtêy*.

êlêminâj, +, s. m., action d'illuminer. — A Saint-Polville, conc. : *êlêminâj*.

êlêminâsyô, +, illumination. — A St-Polville, conc. : *êlêminâsyô*.

êlêminê, +, illuminer (au prop.). — A St-Polville, conc. : *êlêminê*.

êlênêt, pl., lunettes. *êj mê m̄ êlê-nêt*. Forme employée fréquemment dans les faubourgs. Voir *lânêt*.

êlvâj, +, s. m., action de lever (les plantes). *êl pîr*, *êc tâ lô êcê pû êl êlvâj*.

êlvâ, *ât*, +, adj., levant. *êl tâ î s' dêkâcê sâvê kôr â l' lân êlvât*.

êlvê, +, lever, *êj m'êlvê ô prêm*. — Soulever. *êlvê â môlê ê' bâ*. — *êlvê l' kâcê*, boire à l'excès. — Conc. : *lvê*.

êlvêy, ×, levée, dans ses acceptions les plus ordinaires. *ân êlvê d' sôldâ* ; *ân êlvê d' têr*.

êlvê, ×, levain. — Au fig., *ârkrêr sù sn êlvê*, ne pas réussir après avoir fait de grands efforts. *î vâ fêr myû k' sê frêr, mê î rkêrò sù sn êlvê*. — *êl sôlêl î vâ s' mâttrê, mê il ârkê tîdi sù sn êlvê*.

êlvriê, ×, lévrier. Conc. : *lvriê*.

êlvyé, +, levier. Conc. : *lvyé*.

êmâbêltêy, +, amabilité. *vô, ê'ê pâ pâ sù êmâbêltê sî k'êj vâ à sê bêtik*. — Les individus qui veulent bien parler disent *êmâbêltêy*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âmâbilitêy*; cette dernière forme est peu usitée.

êmâjînâp, +, imaginable. *âl dijwê tû lê kôs êmâjînâp êdsù li*. — Conc. : *êmâjînâp*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *îmâjînâp*.

êmâjînâsyô, +, imagination. — Conc. : *êmâjînâsyô*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *îmâjînâsyô*.

êmâjînê, +, imaginer. *jà k'î s'ê-mâjên k' êj m'ê vò-l l'âtêd'?* — Conc. : *êmâjînê*. — A Saint-Pol-ville, on emploie également la forme *îmâjînê*.

êmâl, +, s. f., émail. *êel êmâl â s'ê vò, â e' pò lô*.

êmîttâp, ×, imitable. N'est employé que négativement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *îmîttâp*.

êmîttâsyô, +, imitation. — A Saint-Pol-ville, conc. : *îmîttâsyô*.

êmîttê, +, imiter. — A Saint-Pol-ville, conc. : *îmîttê*.

êmôbil, +, immobile; hébété. — Substantivement, *ên êmôbil*, un individu lourd, hébété, stupide. Même sign., dans cette acception : *êtô*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *îmôbil*.

êmôrvîd ou êmôrvîd', +, hémorrhoides.

êmôsÿônâp, +, qui s'émotionne facilement; impressionnable.

êmôdiê, +, pl., immondices, décombres. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êmôdis, îmôdis*.

êmû (au fém., *êmû* ou *êmît*), +, attendri, inquiet; émoustillé. — Légèrement ivre, troublé en quelque sorte par les vapeurs alcooliques.

êmûvâ, ât, +, émouvant. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êmûvâ*.

êmûvêâr, +, émouvoir. *fôrvê kêt kôs k'il l'êmûê*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êmûvêâr*.

êmûêêt, pl., mouchettes. Voir *êmûkêt*.

êmûkâj, +, s. m., action d'*êmûkê*.

êmûkê, +, abatte à coups de serpe le sommet d'un fagot, quand il est lié, pour l'*êgâllêr*, le rendre plus régulier. — *êmûkê* une botte, lorsqu'on lie les céréales, enlever rapidement avec les deux mains les épis qui ne sont pas liés, ou qui *dépassent* sur les côtés; on les joint ensuite à la gerbe suivante.

êmûkêt, +, pl., mouchettes. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êmûêêt, mûêêt*.

êmûkêâr, +, s. f. pl., déchets, brindilles de bois provenant de l'*êmûkâj* d'un fagot. Voir *mûlêt*. — Se dit aussi des épis restés dans la main après l'*êmûkâj* des gerbes.

êmûvêy, +, émoi. Voir *âmêâr*.

êmzûrê. Voir *mêzûrê*.

ên ou ên, +, haine. *fô vîr l'ên k' âl ô kôtêr li!*

ênâvriê. Voir *pâl-kôr (ê)*.

ênâyê ou *ênâîê*, +, adj., vif, éveillé.

— S'emploie aussi substantivement.

ênâyê (s') ou *s'ênâîê*, +, v., s'émoustiller, devenir vif, éveillé. Se dit surtout en parlant des jeunes filles. — Même sign. : *s'êkânîê*.

ênêrbê, +, ensorceler au moyen de certaines herbes; jeter un sort. — Par extension, enjôler. *êl mâús lô, âl l' ô môr ênêrbêy*. S'emploie dans ce sens concurr. avec les mots *êjôê*, *êjêjôê*.

ênêrvâ, *ât*, +, énervant. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ênêrvâ*.

ênêvrê, +, énerver. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ênêrvê*.

ênê, particule interrogative. Voir *ênô*.

ênâ, ×, non. Voir *nâ*.

ênôê (s'). Voir *s'ênôkê*.

ênôkê (s'), +, s'étouffer en mangeant. — A Saint-Pol-ville, conc. : *s'ênôêê*. — Même sign. : *s'êtôkê*.

ênôrm, +, énorme. — Enormément, excessivement. *ê'êt ân ôm kî fâmê ênôrm*.

ênôrtâj, +, s. f. pl., conseils, exhortations. *êj n'ê pœê fât ân bûk êl tâ vâz ênôrtâj*. — Vieilli.

ênôrtê, +, exhorter, conseiller, engager à. *ôn ô byô-l l'ênôrtê â byê fêr, î n'âjî kôr k'â s' môd'*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êzôrtê*.

ênô, ×, particule interrogative ou affirmative, employée pour n'est-ce pas ? *ênô k' ê'êtê kôm sâ ? — ôz îrô, ênô ?* — Banlieue : *ênô*, *ênô*. — A Lenzeux, Œuf-en-Ternois, Guinecourt, Pierremont : *ênê*. — A Torcy : *êpô*.

ênâîê ou *ênâyê*, +, regarder sans en avoir l'air; porter ses vues sur. On *ênâî* quelqu'un pour tâcher de le reconnaître; on *ênâî* une chose afin de chercher à se l'approprier au moment favorable.

ênûmêrâp, ×, innombrable. *êel ânê êi y'ô dz ârikô ênûmêrâp*. — Peu usité, on emploie de préférence la locution *ê mâs*.

ênûtil, +, inutile. — S'emploie aussi adverbialement. *tû êô ê'ê dêpêê su ârjê ênûtil*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *inûtil*.

ênûtilmê, +, inutilement. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *ênûtilmâ*, *inûtilmâ*.

êpâlê, +, mesurer au pas. Usité à Fruges.

êpâlâj, +, s. m., action d'*êpâlê*. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

êpâlê, +, vanner une première fois le grain à l'aide du *grâ-vâ* (tarare). *êpâlê dû blêy, êpâlê dêl lîyûs*. — L'*êpâlâj* enlève les *pâl* (balles). — Peu usité à Saint-Pol-ville.

êpânîr ou *êpânîr*, +, épanouir (au propre). *dê flûêr kî s'êpânîr*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êpânîr*.

êpâyôtê (s'), se divertir, folâtrer. Se dit surtout des poules qui font *pâvêr*. Usité à Manin.

êpârd', +, éparpiller, épandre. *êpârd' Jyê* (banlieue, conc. : *kârpîr fîê*). — Au fig., *êpârd'* son argent, le prodiguer.

êpârdâj, +, s. m., action d'*êpârd'*.

êpârdê d'ârjê, +, prodigue.

êpârdû, *ût*, +, éperdu. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êpêrdû*.

ĕpārñ, +, épargne. Voir *āmās*.

ĕpārñĕt, +, petite épargne. *j'āvñĕ fĕ āñ tĭt ĕpārñĕt*.

ĕpārñĭj, ×, éparpillement. — Même sign. : *ĕpārñĕ*.

ĕpārñĕ, ×, éparpillement. — Herbes et fleurs répandues dans les rues sur le parcours de la procession, le jour du Saint-Sacrement. *ĕjtĕ d' l'ĕ-pārñĕ*. Les femmes des faubourgs ramassent de l'*ĕpārñĕ*, après le passage de la procession, et en mettent dans leur grenier ou dans leur grange, afin d'en chasser les rats et les souris. — Par extension, confusion, désordre. *ĭ'đ ĕi āñ ĕpārñĕ k'đ s'y ār-kōñĕ ġĭt*. — Banlieue : *ĕpārñā*.

ĕpārñĭj, +, s. m., action d'*ĕpārñĕ*; éparpillement.

ĕpārñĭĕ, +, jeter de l'*ĕpārñĕ*; éparpiller. *đñ ĕpārñĕñ ĕđ l'ĕrb đĕ ĕĕ rñ* quand la procession est sur le point d'y passer.

ĕpārñĭr, +; *ĕpārñĭrĕ ĕ' lĕ*, y mettre de la présure (*pārñĭr*) pour le faire cailler.

ĕpās, +, s. f., espace de temps. *ĭ'đ āñ ħñ ĕpās*, il y a longtemps. — Vieilli; on emploie de préférence la forme *ĕspās*, fĕm.

ĕpārñđĕ, +, v. actif et pr., effaroucher.

ĕpārñđĕy, +, adj., sauvage, effarouché. — Substantivement, *āñ ĕpārñđĕy*, une jeune personne très éveillée et un peu *sauvage*. Même sign. : *āñ ĕñđĕy*.

ĕpāk, +, épeiche.

ĕpĕñ, +, épine. *āñ ĕ d'ĕpĕñ; ā būĕđ d'ĕpĕñ*. — *ĕpĕñ-blĭk* ou *blĭk-ĕpĕñ* (à

Torcy : *nōbl-ĕpĕñ*), aubépine. — *ĕpĕñ nŵār*, prunus spinosa. — A St-Pol-ville, conc. : *ĕpĕñ*.

ĕpĕĕ, +, s. f. pl., pincettes. — Pincettes, tenailles. *tyĕ, vlđ sġ ĕpĕĕ, tĭr ĕĕ klđw*. — A St-Pol-ville, conc. : *pĕĕ, pĕs*.

ĕpĕĕĕt, +, pincettes.

ĕpĕġ, épingle. Voir *ĕplĕġ*.

ĕpĕt, demi-journée de travail. *ĭl đ fĕ ĕđ đĕñ āñ ĕpĕt*. Usité dans la banlieue.

ĕpĭ, +, épi (de graminée). — Petite touffe de cheveux rebelle au peigne. — *fĕr l'ĕpĭ*, en parlant d'un oiseau, mettre le bord des ailes sous les plumes du corps de manière que celles-ci les dépassent quelque peu.

ĕ pĭ, +, puis, ensuite. *ĕ pĭ j'ĕ frĕñĕ l' pōrt*. — La locution *ĕ pĭ kōr*, qui a la même sign., est aussi très fréquemment usitée, surtout à St-Pol (×). *ĕ pĭ kōr āl đ kĕw*. — *ĕ pĭ* et *ĕ pĭ kōr* remplacent également la conjonction et. *ĭl đ vñŵ m' vĭr āvĕ s' fĕm ĕ pĭ sĕ fyŵ*; — *tĭtĭs ĕ pĭ kōr pōl ĭ m'đ tāpĕy*. — *ĕ pĭ kĕ mĕm*, d'ailleurs, quand bien même. *ĕ pĭ kĕ mĕm, ĕ'ĕ pĕ pĕr tĭ*. — *ĕ pĭ kĕ mĕm ĕk ĕā sĕĕ kōr?*

ĕpĕñ, épine. Voir *ĕpĕñ*. — *ĕpĕñ blĕĕ*, aubépine. — *ĕpĕñ nŵār*, prunus spinosa, L.

ĕpĕñĕ, āt, +, agaçant, irritant. Peu usité.

ĕpĕñĕy, +, tourmenté, impatient, inquiet. — *ĭt ĕpĕñĕy*, être dans l'attente, dans une grande anxiété. On dit aussi dans le même sens : *ĕt sŵ lĕġ ĕpĕñ* (ou *ĕpĕñ*).

êpinòk, +, épinoche.
êpiyé, ×, s. m., aubépine (l'arbre). *êl êpiyé dêl kâlâd*.
êpiròl, +, s. f., alopecurus agrestis, L.
êpis, +, épice (aromate). *dê fênz êpis*. — Plaisamment, *êd l'êpis êd kurêy*, ×, du poivre. — *fên-êpis*, ×, pain d'épices. Dans la banlieue : *pâ-pis*, *pâ-pis*, *pâ-pic*.
êpitâf, +, épitaphe. — A aussi quelquefois le sens d'écriteau, d'enseigne. *t'î mètrò àn êpitâf à kèz, à t' mâtzò?*
êpiyâj ou *êpilâj*, +, s. m., action d'*êpiyé*; résultat de cette action.
êpiyé ou *êpilê*, +, v., faire tomber le grain de l'épi. Vieilli dans ce sens. — Par extension, enlever les pétales (d'une fleur) ou les feuilles (d'une branche ou d'une tige quelconque). *âl êpil êz rôz*. — Terme de *bôkijô*, repasser dans un taillis après le *bâjtâj*, pour relever le bois ramifié trop bas, en coupant toutes les menues branches jusqu'à hauteur d'homme. *êpiyé â mârjê*, couper les basses branches d'un jeune baliveau. Même sign. : *dêfârkê*.
êpiyé, +, s.; *pâr êpiyé*, en détail, par parties. *si k'ò l' zêdrèzè pâr êpiyé, êl sês, ò frèzè grâmê pu d'ârjê*. Vieilli à Saint-Pol-ville.
êpiyâr ou *êpilâr*, +, s. f. pl., brindilles, menues branches coupées au taillis quand on le *dêfârk*. Les *êpiyâr*, que quelques individus nomment aussi *êbrâkûr* (et non *êbrâkûr*), se mettent dans les bourrées d'*bâjtâj*.
êplâj, +, s. m., action d'épeler.

êplêg, +, épingle. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êpêg*. — Même sign. : *êpyâl*.
êplûkâj, +, épluchage. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êplûcâj*.
êplûkê, +, éplucher. — Prendre ce qui est encore utilisable (dans des rebuts). — *s'êplûkê*, se nettoyer les plumes ou le poil, en parlant de certains oiseaux ou animaux. Voir *s'plûkê*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êplûcê*.
êplûkê, +, s. m. pl., légumes de peu de valeur, qui ne se récoltent que lorsque l'on *êplûk* les fânes des plantes qui les produisent. *êdz êplûkê d' pèz*. Voir *ârkâyê*.
êplûkêz, +, éplucheur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êplûcêr*.
êpôlê, s. m., partie d'un corset qui le retient sur l'épaule. Usité dans la banlieue.
êpôlê, +, v., épauler. — *êpôlê* un pigeon ou tout autre oiseau, lui lier les penes de l'aile pour l'empêcher de voler.
êpôlêy, +, charge portée sur l'épaule. *ân êpôlê d' grò bô*.
êpôlêt, +, épaulette. — Petite épaule de mouton. — Pièce d'épaule d'un vêtement.
êpômônê (s'), +, s'époumoner. *t' ò môr êl tâ, k' êj m'êpômônê à krê àprê lî*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *s'êpômônê*.
êpôtâj, +, s. m., action d'*êpôtêr*; résultat de cette action. *ê hê! n'ê tlò â byò, d'êpôtâj!*
êpôtêr, +, v. a. et pr., écraser, meurtrir, crever. *j'ê m' mêtât êpôtêr*.

— *ò s'èpòtrém èd rir è l' vèyā.* — *è'è tū jūš pūr èpòtrè à' g'vò, d' tūrnè è' k'èè ò g'ālò kòm cò.* — Par extension, broyer, émietter une terre durcie. Voir *àbòlir*.

èpòtrūr, +, meurtrissure. Peu usité.

èpò? particule interrogative usitée à Fruges. Voir *ènò*.

èpònè (*s'*), +, engraisser, perdre ses formes légères et gracieuses, en parlant d'une femme. *èl fil z'abèt àl knèe rhdnè à s'èpònè.* — Vieilli à St-Pol (×).

èpònèy, ×, adj., se dit d'une poule qui marche lourdement, en écartant les pattes, comme si elle était gênée par l'œuf qu'elle va pondre. Se dit aussi d'une femme ayant une démarche analogue. — Substantivement. *àn èpònèy*, en parlant d'une femme. *ò znè, sàkòrdyè, kòm àn gròs èpònèy.* — Banlieue : *èpònàr*. — Même sign. : *pònòt*, subst., *àn gròs pònòt*.

èpèt, +, s. f., épouvantail. — A St-Pol (×), se dit plaisamment de tout vêtement démodé, surtout d'un chapeau. *t'ò kòm mī tu èpèt?* — A Pierremont : *èpètnèl*. — A Prédéfin : *èpètuèr*. — A Maizières, *sò*, masc.

èpètāf, +, qui cause de la frayeur.

èpètè, +, v. a. et pr., effrayer, épouvanter. *dè rāk èpètèy.* — *n'ālè p'vè èpètè mè glèn.*

èprìòs, ×, orme à petites feuilles. *àn rēgī d'èprìòs.* — L'orme à larges feuilles se nomme *òrm èd fò* ou *òrnyò d' fò*. — Beaucoup d'individus emploient indistinctement les mots

èprìòw et *òrnyòw* — Banlieue : *èprìòw*.

èprìzè, +, v. a. et pr., pulvériser. Se dit de certaines terres ou pierres qui subissent l'action des intempéries. *èā s'èprìz kòm dèl māl.* Peu usité. — Voir *kālè*.

èprò-d' èvāyè, ×, delphinium ajacis, appelé aussi *pyè-d' àlòèt* (et aussi — à Saint-Pol-ville — *pyè-d' àlùèt*).

èprùcè ou *èprùc'vār*, +, éprouver. *dè jè fòr èprùc'v.* — Essayer, tenter. *èprà'è à mólè d'èl tìrè.* — *èprùcè, vā, ò vèrè.* — *m'è vò tādī èprùc'vār d'èl tìrè.* — Les deux formes sont indifféremment usitées. — A Saint-Pol-ville, conc. : *èprùcè*.

èpùcè, +, épuiser, vider (mettre à sec). — Vieilli à Saint-Pol (×); on y emploie de préférence la forme *èp'c'zè*.

èpùfè (*s'*), +, pouffer (de rire). *ò s'èpùfèm è l' vèyā.* — Quelques individus emploient la forme *s'ètáfè*. — Même sign. : *s'èbùfè, s'èbùlè*.

èpùrè, +, épousseter. Vieilli, dans ce sens, à Saint-Pol (×); on dit plutôt *èpùstè*. — Au fig., chasser, envoyer paître. *à bè bè! vò, j'èl l'è à vīt èpùrèy!*

èpùrie, +, s. m., poussière produite en époussetant, en secouant ou en balayant. *ò f'jè trò d'èpùrie è rāmōnā.* — Par extension, éparpillement. *sí k'ò frèt àn l'òrkèt èd tū el tìrè lò, èā n' frāc p'vè àn èpùrie p'vèl.* — Au fig., vantardise, forfanterie, embarras. *k'è nò dèz ò! n'è fòt-ī d' èpùrie, èè ló! è'è p'ir èk dè jè d' kātýòw!* Voir *àp'ānáf*. — Un grand nombre d'individus emploient la forme *èvū-*

pàrié. — A Manin : *épàri*, pl., *fèr*
édz épàri.

épàràw, *àz*, ×, vantard, faiseur
d'embarras. Vieilli.

épàcèt, +, épouvante. — *préd'*
l'épàcèt, s'emporter, en parlant d'un
cheval. — A Saint-Pol-ville, conc. :
épàvât.

épàvèlè, +, épouvanter; — causer
un saisissement; — effaroucher (un
animal, un oiseau). *mè-t pà à èd'*
gàyòl, t'è vò épàvèlè e' pèd. — A Saint-
Pol-ville, concur. : *épàvâtè*. — Voir
épàvè.

épàzâl, +, épousailles. N'est usité
que dans cette locution : *déyè d' épà-*
zâl. — Même sign. : *déyè d' mârýàj*.

épázàw, épouseur. Ne se dit qu'en
plaisantant.

épàvázàj, +, s. m., action d'épui-
ser.

épàvázà, *ât*, +, épuisant. — Qui
met à bout de forces, en parlant d'un
enfant. *âl èt épàvázàt, vâ fil. bè! tuè-l!*

épàvázè, ×, vider, mettre à sec.
Voir *épàcè*. — Epuiser, dans la plu-
part de ses acceptions. — Mettre à
bout de forces, en parlant d'un en-
fant qu'on a continuellement sur les
bras. *í vâz épàváz, èe bígèr lô, d' èl*
l'ávàwâr tûdi à brò : mètè-l à t'èr!

épàvâj, +, s. m., sortie de l'épi.
l'épàvâj èl èe svâl; — *à byò épàvâj*.

épàvè, +, monter en épi. *èè blè il*
épít-té byè.

épàvùl, +, épingle. Usité surtout
dans la banlieue. Même sign. : *épàvè*.

èr, +, s. f., air, dans ses accep-
tions les plus ordinaires. *âl è à l' bôn*
èr; àn èr krüt; í fè àn tít èr vâvès k'à

n'è pà kòr kòd'. — *s' tèntr è l'èr*, se dit
de ce qui n'est pas tassé. — *fèr l'èr*,
paraître, sembler. *à m'ò fè l'èr d'àn*
jè rúdmè kàpâf. — Au fig., *èt è l'èr*,
être léger, évaporé. — *s' donè d' l'èr*,
prendre la fuite, s'esquiver. — *préd'*
àn èr èd fû, se chauffer pendant quel-
ques instants.

èr, +, s. f., aire (d'une grange).
— Sol durci ou cimenté, tenant lieu
de pavé dans les maisons des petits
ménagers.

èr, +, adj., fier, orgueilleux. *il è*
byè èr, à s'l' èr, èelè-lò! — Vigoureux,
plein de santé. *èè svâl í n' sò pàcè èr*
èel ànè èr. — *èm sàr à n'è pó kòr fòr*
èr djòrdèw. — Qui est dans un état
de fortune satisfaisant, qui prospère
dans son commerce. *fò m' s' d'ir pù*
èr k'òn è. — *í sòt à mólè pù èr àlpí*
k'il è èrítèy.

èràf, +, érable.

èràvè ou *èràlè*, +, v. a. et pr.,
écorcher légèrement; faire des raies
avec un corps dur. *il ó èràlè l' tâtè*.

èràvür ou *èràlür*, +, écorchure
légère; raie faite avec un corps dur.

èràn, +, araignée. *èràn* désigne
plus particulièrement le faucheur
ou araignée des champs à longues
pattes et au corps globuleux. *èel vâk*
à s'èf, àl èrò mèjè dz èràn. — Peu usité
à Saint-Pol-ville. Voir *àràvür*. — A
Manin : *èràn*, araignée d'une espèce
quelconque.

èrà. Voir *èrè*.

èrbè, +, adj. N'est employé que
dans l'expression : *bür èrbè*, beurre
des vaches dont la nourriture est com-
posée exclusivement d'herbe fraîche

(au commencement de l'été). Le beurre *êrbê* a un goût plus fin que celui des vaches encore au sec.

êre, +, herse (instrument aratoire). *êre à hûc*, herse à dents de fer. — Par analogie, volée d'oiseaux de passage (à cause de la forme). — *dê d'êre*, hersage. Voir *dê*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êrs*.

êrêc, +, herser. A Saint-Pol-ville, conc. : *êrsé*.

êrêcaw, +, herseur. Peu usité.

êrêk, +, arête (de poisson). *âl ô âvâlê àn êrêk*. — *du picô sâz êrêk*, des pommes de terre. — Au pl., débris des tiges de lin que l'ouvrier fait tomber en *êkâcâ*. Les *êrêk* sont plus ou moins mélangées d'étoupes; on s'en sert pour le chauffage, et aussi pour mêler avec le mortier en guise de bourre. *ân ôê d'êrêk*.

êrêzîpêl ou *êrêzîpêr*, +, s. f. érysipèle. Conc. : *êzîpêl*.

êrê, +, airain, cuivre. *â kôdrô d'êrê*. Vieilli.

êrê, ×, hareng. *mêjê dz êrê*. Conc. : *ârâ*, *êrâ*. — Banlieue : *êrê*.

êrêtâj, +, s. m., fatigue excessive, ou causée par un travail trop lourd. — Par extension, le travail qui cause cette fatigue. *êl l'êrêtâj kôm êô*, m'ê fô pû. — Voir *eskêlâj*.

êrêté, +, v. a. et pr., rompre les reins; — excéder de fatigue. — Peu usité dans l'acception de battre, rosser; on emploie de préférence la locution : *kâsê lê rê*. — Voir *eskêlê*.

êrgô, ×, ergot (de coq). — Par extension, pied ou jambe. *î n' tyê pu su sz êrgô*, il chancelle.

êrîflê, +, égratigner, faire une écorchure. *î l' ô êrîflê s' figûr*. — *êrîflê* une branche garnie de feuilles, enlever ces feuilles rapidement et d'un seul coup en tenant la branche dans la main fermée. *ôz êrîflô d' l'êpriô pûr nu vâk*. — *êrîflê dêl sûvêl*, éplucher de l'oseille, en ôter les pétiotes et les côtes en arrachant avec la main droite et d'un seul coup le limbe des feuilles. — Se dit aussi de certains *âvêtu* trop mûrs, dont le grain tombe ou s'enlève par le frottement des brins les uns contre les autres. *êz âvân*, d'êc *vê lô*, *êâ s'âôk l'ân à l'ôt*, *ê pî êâ s'êrîfl*.

êrîflûr, +, égratignure, écorchure.

êrîs, ×, s. f., iris (plante, — toutes les espèces). — Poudre d'iris.

êrîsê, +, ricin. *êd l'âvêl d'êrîsê*.

êrîtâj, +, s. f., héritage.

êrîtyê, +, arétier (de terre cuite), sorte de tuile servant à couvrir les angles saillants d'un toit, à l'exception du faite toutefois qui se recouvre de *kâp*. Voir ce mot.

êrkô, ×; n'est guère usité que dans cette locution : *fî d'êrkô*, fil de fer ou de laiton.

êrkâl, *ârkuâl*, +, hercule. Quelques individus, dans le but de bien parler, emploient la torme *rêkâl*.

êrlâ, *âd*, +, adj. et subst., traînard, paresseux, irrésolu. — Se prend quelquefois dans l'acception de maladroit, mais impliquant toujours l'idée de paresse. — Quelques personnes emploient la forme *ârlâ*.

êrlâdâj, +, s. m., action d'*êrlâdê*.

jê n' pœ pavê vir êd l'êrlâdâj kôm êô.

— Même sign. : *êrlâdrî, trôdlâj.*

êrlâdê, +, lambiner, traîner sur l'ouvrage, ne pas en finir. — Même sign. : *trôdlê.*

êrlâdrî, +, action d'*êrlâdê*. — Même sign. : *êrlâdâj, trôdlâj.*

êrlujê (s'), +, prendre son temps pour faire son ouvrage; travailler comme en s'amusant. *em nêr à n' vò pu à l' hœvê, âl vyê s'êrlujê dê mê gârdê â môlê.*

êrminêt, +, belette blanche. — *el êrminêt*, ×, esprit follet qui apparaissait sous la forme d'un gros chat blanc, lorsque l'on faisait des *râtô*, et les mangeait dans la poêle au fur et à mesure qu'on les cuisait.

êrmô, +, s. m. pl., les deux pièces de bois tenant de chaque côté le timon d'un chariot.

êrô, +, héron. — Au fig., *â sêk-êrô*, un individu fort maigre.

êrô, +, têtard de limite d'un bois. *y ô dz êrô sêlmê sù êê kâ.* — Buisson ou épine délimitant deux terrains. S'emploie, dans ce dernier sens, conc. avec le mot *bûcô*, sans aucune différence d'acception. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

êrôd', +; n'est employé que dans la locution : *ê kâ d'êrôd'*, en queue d'aronde (terme de menuisier).

êrôdêl, +, hirondelle.

êronâj, +, ensemble des *êrô* qui forment la limite d'un bois. Peu usité à Saint-Pol-ville.

êronê, +; *êronê* une coupe de bois, en marquer les limites. Peu usité à Saint-Pol-ville.

êrp, +, herbe. Toutes les petites graminées, ainsi que les mauvaises herbes croissant dans les terrains cultivés, sont désignées sous le terme général d'*êrp*. *êê d' l'êrp*; *y ô tâdi grâmê d'êrp dê êê têt lô.* — *êrp sôt*, pl., graminées qui croissent spontanément dans un jardin jadis cultivé. — *fêr êd l'êrp*, couper de l'herbe pour la nourriture des bestiaux. *fêjô kôr ûn ôtê d'êrp.*

êrp â jêc', +, *satureia hortensis*, L. — *êrp â kôcô*, ×, *polygonum aviculare*, L. Même sign. : *pârkiuêv.*

— *êrp â krâmiyî*, ×, *lolium perenne*, L. — *êrp d'êrvôn*, +, *avena pubescens*, L.; *avena fatua*, L. Même sign. : *ârvô.*

— *êrp êd fû*, +, *geum urbanum*, L. — *êrp êd jêzû*, ×, *veronica chamædrys*, L. — *êrp êd kârpêtivô*, *lampsana communis*, L.

Usité à Ramecourt. — *êrp êd krâpôv* ou *êrp êd râu*, ×, *polygonum persicaria*, L. — *êrp êd môrêl*, *solanum nigrum*, L. Usité à Ramecourt.

— *êrp êd sêt-âtzân*, ×, *helleborus foetidus*, L. — *êrp fôrâs* ou *êrp fârvâl*, +, *mercurialis annua*, L. A Saint-Pol-

ville, concurr. : *êrp fêvârvâz.* — *êrp kapêr*, +, *sedum telephium*, L.; *valeriana phu*, L. — *êrp trâblât*, ×, *briza media*, L. Conc. : à Saint-Pol-

ville, *trâblâ*; à St-Pol (<), *trânâr.* — *êrp trinât*, +, *glechoma hederacea*, L. Conc. : à St-Pol-ville : *êrp trinât*; faub. de Béthune : *êrp târvâz.*

êrvêr. Voir *ârvêr*.

ês. Voir *êz*.

êsô, ×, essai. — Voir *âsô*.

êsâyâj, ×, s. m., action d'essayer.

ěsěyě. Voir *ásáyě*.

ěškábrě (s'), ×, se cabrer. *sě ģvó ĭ s'ó ěškábrěy*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *s' kábrě*.

ěškábrěw, *ář*, ×, scabreux.

ěškábyěř, scabiosa atropurpurea.

ěškárbíl, +, s. f., fragment de houille à demi brûlée qui tombe avec les cendres. — Se dit aussi d'une parcelle de charbon incandescent. *pás niě an ěškárbíl pá k' j'álém ém píp*.

ěškárlátn, +, scarlatine.

ěškármótáj, ×, escamotage. Peu usité.

ěškármótě, ×, escamoter. Peu usité.

ěškármótěr ou *ěškármótěw*, ×, escamoteur. Peu usité.

ěškáyě, ×, escalier. — *ěškáyě d' máyě*, escalier droit et sans contremarches, dit aussi : *ěkl'ěl' ed máyě*. — Banlieue : *ěškálě*.

ěškādál, +, scandale.

ěškādálřě, ×, scandaliser.

ěškādálěw, *ář*, ×, scandaleux.

ěškěl't, +, squelette. Quelques individus le font du genre féminin.

ěškětáj, +, s. m., action d'*ěškětě*; fatigue excessive.

ěškěl'tá, *ăt*, +, fatigant, éreintant.

ěškětě, +, v. a. et pr., fatiguer, éreinter, abîmer. *ĭ s'ěškětěwě à kúrřr*.

— *j'ě ěškětě mě ģvó ě vólě vřř ěr pášě*.

— *ăt ěškět sě řiv d' ěl ř'řřřřr kóm eó*.

ěškláběšě, *ěšklábótě*, ×. Voir *ěšklábótě*.

ěškláměsyě, ×, pl., exclamations. Voir *ěkláměs*.

ěšklěč, +, esclave. — *ět ěšklěč*,

n'avoir point de loisirs, être continuellement retenu chez soi par ses occupations, par un travail incessant. — *sólě āř ěšklěč*, souliers de femme dont on tourne les cordons autour de la cheville avant de les nouer.

ěšklěč, +, esclandre.

ěšklěčřr, +, v. a. et pr., faire de l'esclandre; répandre de fâcheux bruits; divulguer ce qui devait rester caché. *ó přřřřřř tůdř ģárd' ěk eč s'ěšklěčřr*.

ěšklěbótáj, +, éclaboussure.

ěšklěbótě, +, éclabousser. — Concurr. : *ěšklěběšě*, *ěšklěbótě*. — Le mot *ěklěč*, s'emploie quelquefois dans le même sens.

ěšklěbótěr, +, éclaboussure.

ěšklěpěy, éclopé. Forme des faubourgs.

ěšklě, *ăt*, ×, qui perd le droit de continuer la partie, dans certains jeux.

ěšklěr, +, exclure.

ěškófěyě, +, tuer, assommer. *ě-l ř'ó ěškófěyě ā kě d' kátyěw*. — Au fig., avaler gloutonnement. *vó*, *óř* *ě ā vřř ěškófěyě sě ģábě*.

ěškrě, +, secret. *ăt ó tůdř dř ěškrě přřřřřř*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *škrě*.

ěškrěmā, ×, excrément. Peu usité.

ěškrěpě, +, escarpin. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *ěškárpě*. — A Fruges : *ěškěrpě*.

ěškrětmě, +, secrètement. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *ěškrětmā*, *škrětmā*.

ěskrîyě, +, enfant chétif, malin-gre. *nû-n n'ô-t-î fě pāsě*, *el ěskrîyě lō!* — S'emploie quelquefois dans le sens de moutard, gamin. *tā d'ěskrîyě, jātě-mě l' kā!* — Par extension, se dit aussi des végétaux rabougris.

ěskrîpîl, +, scrupule.

ěskrîpîlěw, +, scrupuleux.

ěskîltāj, ×, s. m., action de sculpter. Peu usité.

ěskîltě, ×, sculpter. Peu usité.

ěskîltār, ×, sculpteur. Peu usité.

ěskîltrîy ou *ěskîltîr*, ×, sculpture. Peu usités.

ěskîrsyō, excursion.

ěskîz, +, excuse.

ěskîzāp, +, excusable.

ěskîzě, +, excuser.

ěskîděy, +, forte poussée, secousse. *ā m'ō dōně ān ěskîdě k'ā m'ō fě kēr*. — *il ó fě ān rîd ěskîdě pūr li sôtě*. — Voir *ěkōrie*.

ěskîs, ×, secousse.

ěskwāj, +, s. m., action de secouer.

ěskwě, +, secouer. *ěskwě dz āyēt*; *ěskwě s' mě*. — Au fig., perdre. *vlō kōr ā kār jār ěskwěy*. — Envoyer promener. — *ěsku ā mōlě sz ĩrēō lō k'î n' m'ěbět-tě pū*.

ěsmāj, *ěsmě*, *ěsměw*. Voir *smāj*, *smě*, *směw*.

ěsnîkāj, ×, s. m., action d'*ěsnîkě*; résultat de cette action.

ěsnîkě, ×, jaillir sur, faire jaillir. *ěā ěsnîkwě dsu mî*; *il ó tāt ěsnîkě sîr ěl*. Voir *ěkîcě*. — S'emploie aussi au fig. dans l'acception de chasser, envoyer promener. Voir *ěskwě*.

ěsnîkěw, *ěz*, ×, celui, celle qui *ěsnîk*. Peu usité.

ěspādrîy, +, espadrille. — Par extension et en mauvaise part, savate. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ěspādrîl*.

ěspādrōnāj, +, s. m., action de s'*ěspādrōně*.

ěspādrōně (s'), +, gesticuler, se démener.

ěspādrōněw, *ěz*, +, celui, celle qui s'*ěspādrōn*.

ěspās, +, s. f., espace. *ān fît ěspās ěd tā*. — Voir *ěpās*.

ěspātrîāj, +, s. m., expatriation.

ěspātrîě (s'), +, s'expatrier.

ěspēdîsyō, ×, expédition.

ěspēdîtîj, ×, expéditif.

ěspēdyě, +, expédier.

ěspēdyěw, ×, expéditeur. Conc. : *ěspēdîtār*.

ěspēkîlāsyo, spéculation.

ěspēkîlě, spéculer.

ěspēkîlěw, spéculateur. Concurr. : *ěspēkîlātār*.

ěspēr, +, expert.

ěspērîtlîl, spirituel.

ěspērîtlîlmě, spirituellement. Concurr. : *ěspērîtlîlmā*.

ěspērîtîz, +, expertise.

ěspērîtîzě, +, expertiser.

ěspéryēs, ×, expérience. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ěspéryās*. — Banlieue : *ěspéryěe*.

ěspěsyāl, +, spécial.

ěspěsyālîtě, spécialité.

ěspěsyālmě, +, spécialement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ěspěsyālmā*.

ěspěsēr, +, gilet de laine.

ěspîāsyo, +, expiation.

ěspirāsyō, +, expiration (d'un bail).

ěspirě, +, expiré (un bail, etc.).

ěsplādiđ, splendide. Peu usité.

ěsplādār, splendeur. Peu usité.

ěsplikāp, explicable. Peu usité.

ěsplikāsyō, +, explication.

ěsplikě, +, expliquer.

ěsplōzyō, ×, explosion.

ěsplwā, +, exploité.

ěsplwātāsyō, exploitation.

ěsplwātě, exploiter.

ěspōrtāsyō, exportation.

ěspōrtě, exporter.

ěspōzě, +, exposer.

ěspōzīsyō, +, exposition.

ěspōzāw, +, s., exposant. — A St-Pol-ville, conc. : *ěspōzār*, *ěspōzā*.

ěsprě, ×, s., exprès. Peu usité.

ěsprě, +, adv., à dessein. *ěl fěr* *ěsprě*. — Conc. : *ěsprě*. *ě l' fěrjwě* *ěsprě*.

ěsprēs, +, express.

ěsprēsme, +, expressément. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ěsprēsme*.

ěsprěsyō, +, expression.

ěsprōpriāsyō, +, expropriation. Peu usité.

ěsprōprě, +, exproprier.

ěspulsě, ×, expulser.

ěspulsyō, expulsion. Peu usité.

ěspyě, +, expier.

ěstābilitě, ×, stabilité. Peu usité.

ěstāf, +, pl. ; n'est employé que dans cette locution : *ātrāpě sz* *ěstāf*, recevoir un coup mortel, devenir très malade après avoir commis une imprudence. *il ō ā kōw* *ě pī frwě*, *ě pī il ō ātrāpě sz* *ěstāf*.

ěstālě (s), +, étaler sa marchandise. *s'ěstālě sū* *ě mārkkě*. — Se met-

tre en évidence. *āl* *ětwě* *lō* *ěstālěy* *k' tū* *ěě* *ě l' rāvřzwt*.

ěstāmīněy, ×, s. f., estaminet. *il* *ō ān* *lěl* *ěstāmīněy*. — Ensemble des habitués d'un estaminet. *y'ō tūdi* *ān* *fōrt* *ěstāmīně* *mō* *bātīs* *Corne*.

ěstāp, +, stable. Conc. : *stāp*.

ěstāsyō, +, station.

ěstāsyōnāf, +, stationnement.

ěstāsyōně, +, stationner.

ěstāsyōnēr, ×, stationnaire.

ěstātě, +, discontinuer (des travaux). *ōu* *ō* *ěstātě*, *ō n' trāvāl* *pū* *sk'ā* *mārdi*. — Conc. : *stātě*.

ěstātū, +, statue.

ěstāz, ×, extase. Peu usité.

ěstāzyě (s'), ×, s'extasier.

ěstāsyō, ×, extension. Peu usité.

ěstěk, +, égal, équivalent. Au jeu de *briskō*, par ex., deux *kūl* tombées à égale distance du but sont *ěstěk*. Au jeu de cartes, *ēt* *ěstěk*, c'est avoir autant de points l'un que l'autre.

ěstěncě, ×, exténué, à bout de forces.

ěstěr, ×, stère. *kāt* *ěstěr* *ěd* *bō*. Peu usité.

ěstěrmīnāsyō, extermination. Peu usité.

ěstěrmīně, +, exterminer; rouer de coups. — *s'ěstěrmīně*, se casser le cou, se rompre les os, se blesser en tombant. *ěě* *lō*, *ěpěč* *lzě* *d' kūrř* *kōm* *ěō* *ě* *děvālā* : *ř* *tō* *s'ěstěrmīně*.

ěstěrn, ×, externe (élève).

ěstěryār, ×, extérieur.

ěstěryārmě, ×, extérieurement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ěstěryārmā*.

ěstěksyō, +, extinction. Peu usité.

ĕstikāj, +, s. m., action d'*ĕstikĕ*.
ĕstikĕ, +, s'agiter violemment, faire des efforts pour se débarrasser d'une entrave, etc. *l'ô byô ĕstikĕ, tĕ n' pĕ mi t' rĕvĕvĕr tĕ sĕl*.

ĕstĭl, +, s. m., profession, occupation habituelle. *ĕsu ĕstĭl, ĕ'ĕ d' fĕr dĕ sôlĕ, ĕ pi ĕĕ vĕ sĕvĕvĕr mĕcônĕ!* — Employé conc. avec la forme *stĭl*.

ĕstĭlĕ, +, qui connaît bien son métier, qui le pratique avec goût et activité. *ĕ'ĕ dĕ jĕ rudmĕ ĕstĭlĕ*.

ĕstĭrpĕtĕvĕr, +, extirpateur.

ĕstĭrpĕ, extirper. Peu usité.

ĕstôlik, +, hectolitre. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕktôlit*.

ĕstômĕ, +, estomac. — S'emploie aussi dans l'acception de gorge, sein. *ĕl ô mĕ s' lĕt dĕ su ĕstômĕ*.

ĕstômĕkĕ, +, stupéfait, étonné d'une chose ou d'une nouvelle au point d'en être oppressé. *kĕ k'i mĕz ô dĭ ĕô, ô-n n'ô vĕstĕ tĕt ĕstômĕkĕ*. — Quelques individus emploient la forme *stômĕkĕ*.

ĕstôrkĕ, ×, extorquer.

ĕstôrkĕvĕ, *ĕ'ĕ*, ×, extorqueur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕstôrkĕvĕr*.

ĕstrĕ, +, s., extra.

ĕstrĕôrdĭnĕr, +, extraordinaire. — S'emploie aussi adverbialement. *n' ĕ pĕ ĕstrĕôrdĭnĕr lôtĕ k' jĕ l' ĕ ĕlĕy*.

ĕstrĕôrdĭnĕrmĕ, extraordinairement. Peu usité.

ĕstrĕpĕd' ou *ĕstrĕpĕt*, ×, fatigue excessive causée par un travail outré. *ôz ô pĕsĕ ĕn rud ĕstrĕpĕd' pĕr fĕnĭr ĕdvĕ P' svĕr*. — Se dit aussi parfois d'une fatigue morale. — A Ramecourt : *ĕstĭkĕd'*.

ĕstrĕvĕgĕ, *ĕt*, ×, extravagant.

ĕstrĕvĕgĕs, ×, extravagance.

ĕstrĕvĕgĕ, ×, extravaguer.

ĕstrĕ, +, extrait.

ĕstrĕm, +, extrême. *l'ĕstrĕm-ôksyô*.

ĕstrĕmmĕ, +, extrêmement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕstrĕmmĕ*.

— Quelques individus emploient la forme *ĕstrĕmĕ*. *ĕ'ĕt ĕstrĕmĕ hōvĕ*.

ĕstrĕmĕtĕy, ×, extrémité.

ĕstrĕmĕzĕ, +, extrémiser.

ĕstrĕvĕr, ×, extraire. Peu usité.

ĕstĭk, +, strict. — Conc. : *stĭk*.

— *ĕt ĕ l'ĕstĭk*, en parlant d'un marchand, donner à peine le compte au client, mesurer ou peser tout au juste. *ĕ'ĕ dĕ jĕ fôr ĕ l'ĕstĭk pĕ ĕ lĕ*.

ĕstĭkĕd'. Voir *ĕstrĕpĕd'*.

ĕstĭkmĕ, ×, strictement. *ĕ'ĕt ĕstĭkmĕ jĕs*. — A St-Pol-ville, conc. :

ĕstĭkmĕ, *stĭkmĕ*.

ĕstĭdvĕvĕ, *ĕ'ĕ*, studieux.

ĕstĭpĕjĕksyô, stupéfaction.

ĕstĭpĕfĕ, *ĕt*, ×, stupéfait.

ĕstĭpĕd', +, stupide.

ĕsĭflĕy, ×, essoufflé. Un grand nombre d'individus emploient la forme *ĕsĭflĕy*, spécialement dans les faubourgs.

ĕsvĕlĕ (s), +, s'échauffer, s'écourcher légèrement; on *s'ĕsvĕl* par l'effet du frottement d'un linge trop rude sur le corps, par une marche prolongée (à la face interne des cuisses), etc. *ĕs fĭyĕt ĕ s'ĕsvĕl ĕ mĭr*. Voir *svĕlĕ*.

ĕt, +, hêtre. *dĕ fĕl d'ĕt*. — *dĕ nĕvĕ d'ĕt (·)*, des faines.

ĕt, +, v., être. — *ĕt ĕpĕrĕ* une terre ou une maison qui est à vendre, en

être amateur, désirer l'acheter. — *ët sū lā lāg dū mōd'*, faire parler de soi (en mal).

ëtālē, +, étaler. — *s'ëtālē*, étaler sa marchandise. Voir *s'ëtālē*. — *s'ëtālē* (×), se laisser tomber.

ëtālēw, *āz*, +, petit marchand qui *s'ëtāl* sur les marchés.

ëtālōnāw, +, s., étalonnier.

ëtāmē, +, entamer. *āl ëtām ëc pātēy*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ëtāmē*, *ātāmē*.

ëtāmūr, +, entamure. — Conc. : *ëtāmūr*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ātāmūr*.

ëtāp, ×, étable. Voir *ëtāp*.

ëtārjy, ×, léthargie. *āl tōbē ën ëtārjy*. Peu usité.

ëtātistik, ×, statistique. *ōn ō jē l'ëtātistik ëd ëc g'vō*. Peu usité.

ëtāf, +, étable. *ōz ō travē vāk dē nū ëtāf*. — A St-Pol (×), conc. : *ëtāp*. — La forme *ëtāf* n'est plus guère employée à Saint-Pol-ville.

ëtāvlē, +, mettre les bêtes à l'étable. N'est guère employé à Saint-Pol-ville.

ëtāvlēy, ×, s. f., ce qu'une étable contient de bétail. Vieilli à St-Pol-ville. — Banlieue : *ëtāvlā*.

ëtācō, +, étançon. Même sign. : *ëtāfik*.

ëtācōnāf, +, s. m., action d'étançonner ; résultat de cette action.

ëtācōnē, +, étançonner, étayer.

ëtāfik, +, étançon. Voir *ëtācō*.

ëtāpē, +, dresser, mettre debout. *iz ëtāpt-ē nū svāl*. — *s'ëtāpē*, se mettre debout, se tenir droit. *bē! l' vō lā-bō ëtāpē kōl ëel āp*. — A Lenzeux :

ëtāpīr. *ëtāpīcē-l lō*.

ëtēy, ×, s. f., été. *ōz ō kōr ā ën bēl ëtēy*. — Banlieue : *ëtāē*.

ëtēmōār, ×, éteignoir.

ëtèrnām, +, temps très long. *āl rēstrō ën ëtèrnām pārtī*. — On dit aussi : *ëvītām ëtèrnām*. *iz ō ëtē ën ëvītām ëtèrnām*. — *ëtèrnūtēy* se prend également dans la même acception. *āl i srō kōr ën ëtèrnūtēy, ā kālōdē*.

ëtèrnāwāf, +, s. m., action d'éternuer.

ëtèrnōē, +, éternuer.

ëtèrnōēw, *āz*, ×, éternueur.

ëtēclē, +, étinceler, reluire. *mē p'vāl i kōv k' l'ëtēclē*.

ëtēd, ×, étendre. A St-Pol-ville, conc. : *ëtād'*. Banlieue : *ëtēd'*, *ëtēn*. — Substantivement, *mēt dū tūbāk ā l'ëtēd'*, étendre les *pēt* de tabac sur les perches du séchoir à l'air libre, quand le temps le permet.

ëtēdēl, +, s. f., grand morceau d'étoffe de laine servant à emmailletter les jeunes enfants.

ëtēg ou *ëtāg*, +, s. f., étang ; petit barrage que les enfants s'amuse à construire sur les ruisseaux des rues, pour en retenir l'eau et former une petite mare. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ëtā*, m.

ëtēt, + s. f., étouffoir. — Carte soufrée que les apiculteurs emploient pour étouffer les abeilles, avant la récolte du miel.

ëtīkē, ×, s. m., étiquette. *ō mēt'rē d'z ëtīkē ā ëc bātēl*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ëtīkēt*, f.

ëtīnē, rétamier. Usité à Ramecourt. Voir *ëtāmē*.

étinécw, râteau. Usité à Ramecourt. Voir *rétāmāw*.

étiyōnāj, +, s. m., action d'*étiyōnē*.

étiyōnē, +, ramasser les *tīyō* ramenés à la surface d'un champ par l'extirpateur ou par tout autre instrument. On s'en débarrasse ensuite en les brûlant sur place.

étiziy, +, étisie; phthisie. *ān étizī gālōpāt*.

étl̄y, ×; ne se dit que dans cette phrase : *ēl sv̄l ēt ētl̄y*, le ciel est étoilé. — Banlieue : *étl̄ā*.

étnāl, +, s. f. pl., tenailles. *pās-mē s̄z étnāl*.

étō, +, état (disposition, situation). *ī n' sō mī ēn étō d' ēl ācūv̄r*. — *ān ōm d'étō*, un homme habile, rusé. On dit, par moquerie, d'un individu qui fait valoir son habileté : *ē'ēt ān ōm d'étō; k̄ā k'īl ō j'ē ī l' l'ē lō*.

étō, +, s., sot, maladroit, niais, stupide. *ī n' bāj̄rō mī, dō, el étō lō!* — Même sign. : *ēmōbīl*.

étō, buisson dans les champs; souche, pied de charme, d'aubépine ou de toute autre essence dans une haie. — *étō d' fwa*, têtard de limite. — *vēd su l'étō*, vendre sur pied (les récoltes). — Usité dans la banlieue. Vieilli.

étō, ×, m., ligne tracée par terre pour servir de but à certains jeux d'enfants. — Petit piquet que l'on place au milieu de certains jeux de boules. — Clou frappé sur le bout d'un piquet fiché en terre, au jeu de *kīl* (ou *bīyō*), et marquant l'en-

droit où les *kīl* doivent être lancées. Pour indiquer ce point, on recouvre l'*étō* d'une poignée de feuillage ou d'herbes fraîches; c'est ce que l'on appelle *mēt du v̄r à l'étō*. — Au fig., *ēt bō ā mēt du v̄r ā l'étō*, être bon à pas grand'chose, ne savoir rien faire. — *étō!* terme de jeu de *gis*, cri par lequel celui qui lance la *gis* avertit son partenaire qu'il doit la renvoyer de l'endroit où elle tombe, et que par conséquent il lui est interdit de s'*dikātārnē*.

étōw, +, tréteau (de scieur de long, de maçon, etc.).

étōkāj, +, s. f., action de s'*étōkē*.

étōkē (*s'*), +, s'étouffer en mangeant ou en buvant. — Même sign. : *s'ēmōkē*.

étōrdīr. Voir *étārdīr*.

étōbī, +, engourdi. *j'ē mē brō tūt étōbī*. — Substantivement et au fig., *ān étōbī*, un individu lourd et stupide.

étōbīr, +, v. a. et pr., engourdir. *mē gāp ī s'ētōbīewēt*. — S'emploie quelquefois dans le sens de *dētīyēdīr*, *dētōbīr*, chauffer quelque peu. Voir ces mots.

étōl̄r ou *étāȳr*, +, s. f., champ d'éteules. *y'ō kōr d'ēl trām dē el étōl̄r, j'ōrō l' rāl̄lē*.

étrāmē, éparpiller, étendre. Usité à Manin. Voir *rétrāmē*.

étrāmē, +, étrangler. *īl étrāmēwē ē l' tēnā p̄r sē kō*. — Manger à la hâte, ou gloutonnement, avidement. *āl ō ā v̄t tūt étrāmē*. — *īl étrāmēwē sē mōrsyō d' zyōw, tēlmē k'ī vōkwē s' rēnālē*. — Au fig., *étrāmē ēē j'ē*, vendre ex-

cessivement cher. — A Saint-Pol-ville, conc. : *étrāglé*.

étrānāw, +, vendeur peu consciencieux sous le rapport du prix. *éč kālāmā, éč dz' étrānā d' jē*.

étrāf, +, étranger, dépaysé. *lā sēvāt ā y' étwē k' čāpī dā jūr, āl étwē kōr ā mōlē étrāf*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

étrājē, ér, +, étranger; celui, celle qui n'est pas de la localité.

étrē, ×, s. m., paille, chaume. *ān mānē d'étrē*. Vieilli à Saint-Pol-ville. Concurr. : *pāl*. — Banlieue : *étrāč, étrār*. — A Manin : *étrāy*. — A Ligny-Saint-Flochel : *étrāy*.

étrīk, +, s. f., rouleau de bois servant à raser les mesures de grain.

étrīkāj, +, s. m., action d'*étrīkē*.

étrīkē, +, mesurer du grain avec l'*étrīk*; le trop plein tombe *dē é' plā-vāčōw* placé sous la mesure. — Par extension, mesurer trop juste. — Terme de maçon, polir le mortier ou le plâtre au moyen du *plākavār*.

étrīnāj, +, s. m. s., étrennes. *ō lī dōnūč sū étrīnāj*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *étrēn*, pl.

étrīnē, +, étrenner. — A Saint-Pol-ville, conc. : *étrēnē*.

étrīnāw, āč, +, celui, celle qui donne des étrennes. *ō n'ō pō kōr vū grāmē d'étrīnāw*.

étrīpē, +, étripper, et par extension, battre, étouffer, faire mourir. *j' ēl l'érwē étrīpē, é' gārēč lō, sī é'érwē ā mī!*

étrīč, tricherie. Usité à Fruges.

étrīčār ou *étrīčāw*, +, tricheur. Vieilli.

étrīvē, +, tricher. Vieilli.

étrīvāw. Voir *étrīvār*.

étrō, +, étron; se dit surtout de la fiente des oiseaux. — Moutard. *bē! ēl étrō lō, vāt-ī pā s' rēgrīyē?* — A Ramecourt, par plaisanterie, *čdz' étrō mōlē*, des églantiers.

étrūk, +, s. f., petit éclat de bois ou de paille. *j'ē ātrāpē ān étrūk dē mē dvē*. — N'est plus guère usité que dans la banlieue. — A Manin : *étrūk*, reste d'une tige de blé ou d'avoine.

étū, étāw, aussi, *mī, j'ē vē étū*. — *jū k'ō svē lōtā étū?* — Ne s'emploie pas comme terme de comparaison. — Certains individus emploient les formes *étū, itū*. — Usité dans la banlieue.

étūfāj, +, s. m., action d'asphyxier les abeilles, pour la récolte du miel.

étūfē, +, étouffer. — Asphyxier les abeilles, avant la récolte du miel, en introduisant dans la ruche une *člēt* allumée. *étūfē čē mūk*.

étūpē, boucher, fermer. *étūpē é' pālč*, fermer le poulailler en y mettant la trappe. — Usité dans la banlieue.

étūpēt, +, pl., étoupes mélangée d'*črēk*.

étūrđī, +, adj. et subst., étourdi.

étūrđīr, +, étourdir. — Cuire à moitié. *ō mētrē étūrđīr kāk pēm dē é' fūr čd pwal*. — Conc. : *čtōrdīr*.

étūrjōw, +, étourneau ou sansonnet. Cet oiseau est aussi appelé *pīk-tāō*.

čtūpē, battre les épis des gerbes sans les délier. Usité à Fruges. Voir *bōgč*.

évānīy. Voir *évānīy*.
évāpūriē. Voir *ēpūriē*.
évājil, +, s. f., évangile. *ēl lōg*
évājil, l'évangile des Rameaux. —
 Commencement de l'évangile de
 saint Jean que, dans les lieux de
 pèlerinage, le prêtre récite en met-
 tant son étole sur la tête du fidèle
 agenouillé et en la lui faisant ensuite
 baiser. *ōz ō ētē kēr ān évājil ā Saint-*
Esprit.
évātāl, +, éventail. — Eventoir.
ān évātāl ēd blā-fēr.
ēvōl, +, éveil.
ēvētēr, ×, vanne d'une *rāīy*. *ōn āv*
ēsz ēvētēr. — Quelques individus
 emploient la forme *vētēr*.
ēvītām ētērnam. Voir *ētērnam*.
ēvītē, +, éviter. — S'emploie
 aussi dans l'acception d'épargner
 quelque chose à quelqu'un. *fējē-l*,
ō m'ēvītē lā pēn d' ēl ālē. — Par
 plaisanterie : *ēvītē*, le contraire d'in-
 viter. *f'ē ētē ēvītē ā sē māryāj*.
ēvnīr, +, forme du verbe *vnīr*
 employée dans certains cas. *ī n' sō*
mī kōr ēvnī. — *fō k' ōz ēvnēē āvāk mī*.
ēvnūr. Voir *vēnūr*.
ēvrājī, +, névralgie. Forme em-

ployée par quelques individus.
ēyēy! ×, exclamation admirative.
ēyēy! kā d' jū! — Concur. : *ōyēy!* —
 S'emploie aussi pour marquer l'iro-
 nie ou le dédain. *ēyēy! kāl āblāyāz!*
ēyār, +, haie. *ān bēl ēyār*. —
 Même sign. : *āyār*, ē.
ēzās, +, facilité, commodité. *fō*
lī dōnē ēzās d' ēl āvnīr. — *f'ē pā ā*
ēzās d' ēl fēr.
ēzbrāf, +, pl., embarras, fanfa-
 ronades, grands gestes accompa-
 gnés de grands cris. *lā! lā! pā tū*
d'ēzbrāf, ēā n'āvāē ā ryē.
ēzbrāfāj, +, s. m., action de
s'ēzbrāfē.
ēzbrāfē (s), +, faire des *ēzbrāf*.
n'ā pā lā ryē ā s'ēzbrāfē kōm ēō.
ēzbrāfēw, āz, +, subst. et adj.,
 qui fait des *ēzbrāf*. Voir *brāē*, s. m.,
 et *brābrā*.
ēzēy, ×, employé avec la négati-
 on, en parlant d'un individu, si-
 gnifie mauvais, méchant, cruel. *tē*
sē, ēē gārēō lō ī n' sō pōē ēzēy, lēē-ē l'zē
trākīl. — Banlieue : *ēzāē*.
ēzīpēl, ēzīpēr, ×, érysipèle. *f'ē ā*
kōm ā mōd d'ēzīpēl. Voir *ērēzīpēl*.

Ë

ē, ×, en. *ē dijā*; *ēn ālā*; *ē kōlēr*; *ē fēl*; *ēn ālēdl*. — Signifie aussi : au, à la. *ē svīt ēd eō*, à la suite de cela. — Banlieue : *ē*.

ē, on. Usité dans les environs d'Avesnes-le-Comte.

ē? ×, interjection interrogative équivalent à plait-il? qu'en dites-vous? — *ē!* marque l'admiration, l'étonnement. *ē! k' e'ē hōw!* — *ē!* *kē lē jū!* — Voir *ē eō!*

ē, en, un, une. *ē tōr*; *ēn ōm*; *ēn māzō*. Forme de la banlieue.

♀ *ēbālāw*, *āz*, +, emballeur. A Saint-Pol-ville, conc. : *ābālār*.

ēbārāē, *āt*, +, embarrassant. A Saint-Pol-ville, concurr. : *ābārāsā*. Voir *ēbērnā*, *ēblāyā*.

ēbārāē, +, v. embarrasser. A Saint-Pol-ville, concurr. : *ābārāsē*. Voir *ēblāyē*.

ēbārāē, +, adj., enceinte. *ēs fīl āl ārēt ēbārāē*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ābārāsēy*. — Conc. : *ēepēy*.

♀ *ēbārāj*, +, s. m., action d'*ēbārē*; résultat de cette action.

♀ *ēbārākōw*, *āz*, +, s. et adj., faiseur d'embarras.

♀ *ēbārbūyē* ou *ēbārbūlē*, +, embarbouiller, barbouiller. — Avoir *sē kār ēbārbūyē*, avoir l'estomac chargé, se

sentir indisposé. — *s'ēbārbūyē*, se couvrir, en parlant du temps. *eē mēr ī s'ēbārbūlt*.

ēbārdlāj, +, éparpillement; liquide répandu par terre. *lā! vlō e'ēl būtēl ā tēr, rācēzē kāl ēbārdlāj!* — Conc. : *ēbārdlāj*.

♀ *ēbārē*, +, tracer des *fīlē* dans le bois pour marquer les portions qui doivent être vendues; tirer des lignes entre les portions de céréales à vendre, et piétiner ensuite la récolte suivant la direction de ces lignes.

ēbārē, entraver (un taureau). N'est usité que dans la banlieue.

ēbārgō, ×, encombrement. *y'ā ēn ēbārgō īsī k'ō s'y ārkōnē mī gūt*. — Même sign. : *ēkōbrēmē*.

ēbārlijīkōtē, +, éblouir par de fausses promesses; enjoler, amuser par de belles paroles. — Se prend aussi dans l'acception d'embarrasser. Voir *ēbārlijīkōkē*.

♀ *ēbārlijīkōkē*, +, embarrasser; surcharger de vêtements; gêner les mouvements. *āl ē lō ēbārlijīkōkē dē s' rōp, sī k' tē sérwē...* — *ēbārlijīkōtē* se prend aussi dans la même acception.

ēbārnākē, +, v. a. et pr., salir (proprement : enduire, couvrir de

brê). — Par extension, encombrer. *Ëj vâ mi m'êbârnâkê d' tu sê mîrêl.*

êbârnê. Voir *êbêrnê*.

êbârô, +, embarras. — Inconvénient, danger. *y'ô mi d'êbârô ân bûk.* — *y'â pâ d'êbârô k' j'irwêv.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *âbârâ*.

êbârtêkê, *êbârtâkê* ou *êbârtôkê*, +, mal habillé, gêné dans ses vêtements. — A Fruges : *êbêrtêkê*.

◊ *êbâkê*, +, adj., se dit des futurs dont les publications de mariage sont faites. *mîrâs âl êt êbâkê*. — Employé conc. avec la forme *bâkê*.

êbêltêmê, +, embellissement. A Saint-Pol-ville, conc. : *âbêltismâ*.

◊ *êbêrnâ*, *ât*, +, embarrassant. *â lô âkôreâ e'êt êbêrnâ*. — Même sign. : *êbârâcâ*.

◊ *êbêrnê* ou *êbârnê*, +, salir de *brê*, et par extension, enduire, embarrbouiller. *jê n' vâ mi m'êbêrnê d' pâtt kôm eô*. — Voir *êbârnâkê*.

êbêrtêkê. Voir *êbârtêkê*.

êbêsîl, *êbêsîlitêv*, ✕, imbécile, imbecillité. Ceux qui prétendent bien parler emploient les formes *âbêsîl*, *âbêsîlitêv*.

◊ *êbêtâf*, +, embêtement. Conc. : *êbêtâsyô*, *êbêtêmê*.

◊ *êbêtâlf*, +, se dit de celui qui possède du bétail. *ô sêm rîdmê byêu êbêtâlf â e' mômê eî : pêsê, ôz âvô dâ vâk, â vyô ê trwê jêmê ; e'ê eô ân êtâclêy!*

◊ *êbêtâsyô*, +, s. f., embêtement. Voir *êbêtâf*.

êbêtêmê, +, embêtement. A Saint-Pol-ville, conc. : *âbêtêmâ*. — Voir *êbêtâf*.

êbîbâj, ✕, s. m., imbibition. Peu usité.

◊ *êblâc*, +, autre forme du mot *êblâcîn*, employé par quelques individus.

êblâyâj, +, s. m., action d'*êblâyê*; résultat de cette action. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âblâyâj*.

êblâyâ, *ât*, +, gênant, embarrassant, encombrant. *dê m'êp'êblâyâ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âblâyâ*.

êblâyê, +, gêner, embarrasser, encombrer. *bê, vuz ôt, ô m'êblâyê*. — *tê vâ k'êj m'êblâc âl tu eô?* — A Saint-Pol-ville, conc. : *âblâyê*.

◊ *êblêy*, +, s. m., ce qui gêne, ce qui encombre.

êblimâv. Voir *êvlimâv*.

◊ *êbôbînê*, +, amadouer, enjôler, séduire, persuader par des paroles flatteuses. *e'êt-ê bêt âl s'âvââr l'êcê êbôbînê pâ'r ân môrçârs kôm eô!* — Voir *ênêrbê*, *êjêjôlê*.

êboemê, +, embauchement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âboemâ*.

◊ *êbôcâv*, +, embaucheur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âbôcâv*.

êbêrvâp, +, qui n'est pas buvable, qui a mauvais goût (une boisson). *dêl byêr êbêrvâp*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êbvâp*.

êbrâcê. Voir *âkôlê*.

◊ *êbrâmê* (*s*), +, s'enflammer, s'irriter, en parlant d'un clou, d'un furoncle, etc. — En parlant d'une personne, rougir de honte, de colère, etc., ou par l'effet d'une longue course, d'une suffocation.

◊ *êbrâmir*, +, inflammation; visage *êbrâmê*.

ēbrāz̄mē, ∞, embrasement. A Saint-Pol-ville, concurr. : *ābrāz̄mā*. Peu usités.

ēbrākē (s'), s'embarrasser, rester accroché aux branches (d'un arbre). Usité à Manin.

ēbrākūr, +, s. f. pl., brindilles, menues branches coupées au taillis quand on le *lēfūrē*. — Même sign. : *ēpiyār*.

ēbrālāp, ∞, inébranlable, inflexible. Peu usité.

ēbrāinē (s'), +, s'embrumer, se couvrir, en parlant du temps. *ēl tā ī s'ēbrāinē*. — Manifester un commencement d'ivresse, être *ā mōlē gāzēy*, en parlant d'un individu. *ī kmēcēwē ā s'ēbrāinē*. — S'embrouiller, se compliquer, en parlant d'une affaire. *ō n'ē sōrtirō pēwē : e'ē tā jū fōr ēbrāinēy*. — A Saint-Pol (∞), conc. : *ēbrāinē* (s').

ēbrāil, +, gêne, embarras. Ne s'emploie qu'avec une négation. *y'ō mī d'ēbrāil, ō l' pāre ān ōt fēwē*. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

ēbrālmē, +, embrouillement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ābrālmā*.

ēbrālāj ou *ēbrāyāj*, +, autre forme du mot *ēbrālmē*.

ēbū, +, ivre. Voir *bū*. Moins usité que ce dernier.

ēbūcāp. Voir *ēbūcāp*.

ēbūbī. Voir *ēbūbī*.

ēbūbīr. Voir *ēbūbīr*.

ēbūcē (māl), ∞, qui n'ouvre la bouche que pour dire des injures ou des grossièretés.

ēbūlē, +, mettre en pelotons (ficelle, fil, etc.). — *ēbūlē* une tou-

pie, y enrouler la corde avant de la projeter à terre.

ēbūrbāj, ∞, embourbement. Peu usité.

ēbūz̄inē, +, embarbouiller de bouse. — Par extension, salir, couvrir de liquide ou de matière demi-liquide. *il ō sāmē sī fōr k' ēc mūr il ētwē tūt ēbūz̄inē d' sā*.

ēbūcēlāj, +, emboitage, emboitement.

ēbūcētē, +, emboiter.

ēcēp, +, s. f., embarras, *tē cērō*, après *ān ēcēp pārel*, *ī n' ārcēwārō pō kōr ā sū*. — Personne qui gêne, qui embarrasse par sa présence. *ēl ēcēp lō, āl pē rēstē ā s' māzō*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

ēcētē, +, gencive. *ēmū ēcētē ā m' fē dū mō*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *āsētē, ēstē*.

ē cō! ∞, exclamation marquant l'étonnement et le dépit. *ē cō! ī mējō tūt!*

ēcōrēlē, +, ensorceler. A Saint-Pol-ville, conc. : *āsōrslē*.

ēcōsē. Voir *ēkōcē*.

ēcēpē, +, v. a. et pr., embarrasser, entraver, gêner. *āl ēt ēcēpē āwā sn ēfā, kmē k' ē'ē k'āl frō kā k'ā-n n'ērō dūwē? — tē g'zō ī s'ēcēp dē sē trē*. — *nē pēwē et m'ēcēpē, wāz ōt!* — *s'ēcēpē l'ā dē l'ōt*, se gêner mutuellement — Au fig., *ī n'ē pā ēcēpē d' ēl dir*, il n'est pas embarrassé de le dire..

ēcēpēy, +, adj., enceinte. Voir *ēbārācē*, adj.

ēcēwāt, +, agaçant, ennuyeux, embêtant, insupportable. *grāmēr āl ēt ēcēwāt : ō n' pōrō mī l' wārāde*. Peu

usité à Saint-Pol-ville. Voir *âie*.

êdâmâjê, +, endommager. Conc. : *êdômâjê* (et à St-Pol-ville : *âdômâjê*).

êdêsi, ×, adj. des 2 genres, indécis. *âl ê kòr êdêsi d'êl âlê*. — Substantivement, *dâ l'êdêsi*, dans l'indécision.

êdifêrâ, *ât*, ×, indifférent. — Avec la négation : *ên pâ êt êdifêrâ*, être assez beau, assez joli ; attirer l'attention. *êêl fîl lâ à n'ê pâ êdifêrât*.

— Banlieue : *êdifêrê*, *êt*.

êdijês, ×, indigeste.

êdijêsyo, +, indigestion. — Beaucoup d'individus emploient la forme *êdizêsyo*.

êdik, +, indication, indice. *î n'ô mi jâmê à d'êdik êk e'êtwê mi*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êdikâsyô*, *êdis*.

êdin, +, indigne. — Turbulent, insupportable. *y'ô pwê d' gâreô pu êdin êk li*. — Voir *êearj*.

êdit ; n'est guère employé que dans des phrases comme celle-ci : *ô pâsê tiidi pâr îci, ê pi ô n'ê pâ kòr à l'êdit d'êtrê m' dir bojâr*, vous n'avez pas encore eu la bonne pensée d'entrer pour me dire bonjour. — Usité dans les faubourgs.

êdizêsyo. Voir *êdijêsyo*.

êdôlên, ×, pour *dôlên*. Voir ce mot. Forme employée par quelques individus.

○ *êdormi*, +, s., individu sans vivacité.

êdormâw, *âz*, +, endormeur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âdormâr*.

○ *êdômâjê*, +. Voir *êdâmâjê*.

êdôptâp, indomptable.

○ *êdrwê*. Voir *âdrwâ*.

êdikâsyô, +, éducation. Conc. : *êdikâsyô*.

êdikê, +, éduquer. Conc. : *êdikê*.

êdurêir, +, endureir. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âdurêir*.

êdurêiemê, +, endurcissement. — A St-Pol-ville, conc. : *âdurêismâ*. — Peu usités.

○ *êdurê*, +, endurer, supporter. *ou êdur hyê s' kâsâk*. — à n'ê pwê pwê ryê êdurê à sê kô.

○ *êf*. Voir *êfl*.

êfam, ×, infâme. Banlieue : *êfam*. — S'emploie aussi comme terme injurieux sans signification précise. *ju k'îl ârcârô, el êfam lô?*

○ *êfâ*. Voir *êfâ*.

○ *êfâtîyâj*, +, enfantillage.

êfâtrîy, +, infanterie. — Marmaille. Voir *êfâtrîy*.

○ *êfê*, +, enfîn.

êfêkê, +, enfumer. *dû gâbô êfêkê*. — *ô sôm êfêkê, îci*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êfêmê*. — A Fruges : *êfêkê*.

○ *êfilê*, +, enfiler. — Vendre (une marchandise défectueuse) par persuasion ou par adresse. *â l'ô êfilê sê bâklê fêdû*.

○ *êfilêw*, *âz*, +, trompeur. — Celui, celle qui se mêle de faire un mariage.

○ *êfilûr*, +, s. f., mariage résolu par intrigue. *êdz êfilûr eâ n' wô pwê trîpêt*. — Même sign. : *êmâcûr*. — Tournure que prend une chose, une affaire. *fô vîr l'êfilûr êk eâ sê wô pwêl*.

○ *êfl* ou *êf*, +, enflure, inflammation. *y'ô d' l'êf â s' gâp*. — Conc. : *êflûr*.

♀ *šflākōnēy*, +, couvert de *šlākō* (fragments de paille brûlée).

♂ *šflābē* (s'), +, s'enflammer (au propre). *eā s'šflāp*. Vieilli à St-Pol-ville.

♂ *šflābir* (s'), +, s'animer, s'emporter contre quelqu'un. *ī sō tūdi rūdmē šflābī kōt lē byō-pēr*.

♀ *šflik*, +, assignation, contrainte judiciaire. *ō l' ēvrēō ān šflik sī k'ī n' pē pā*. — *ā pōrtā d'šflik*.

♀ *šflikāj*, +, s. m., action d'*šflikē*.

♀ *šflikē*, +, ficheur, enfonceur. *šj l'šflikē mē kātūō dē l' pāe*. — Voir *šfīkē*.

♂ *šfnālē* (s'). Voir *šfnāyē* (s').

♂ *šfōrēē*, +, accablé (de travail). *eē l' dūkās, ōn ēt šfōrēē d'āvrāj*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ājōrsēy*.

♀ *šfōdrē*, +, v. a. et pr., enfonceur. *šfōdrē ān pōrt*. — *s'šfōdrē*, s'effondrer. *ēs s'rāj ā s'ō šfōdrēy*.

♀ *šfōsē*, +, enfonceur. — Battre au jeu. *tīs il ō šfōsē e' kārō*. — *s'šfōsē*, se ruiner, soi-même ou l'un l'autre. *eē sār k'ī s'šfōsrō ā fēr ēc mētyē lō*. — *bē! eē dā lō, ī vō hēz šfōsē*.

♂ *šfōsāw*, *āz*, +, enfonceur. — *ān šfōsā d' pōrt āvēr*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *āfōsār*.

♂ *šfōmē*, ×, enfumer. — A St-Pol-ville, conc. : *šfōmē*. — Voir *šfīkē*.

♂ *šfākē*. Voir *šfēkē*.

♀ *šfrāmē*, +, enfermer. *šfrām tē tyē*. A St-Pol, conc. : ♀ *šfērēmē* (×).

♀ *šfūmē*, enfumer. Voir *šfēkē*, *šfōmē*.

♂ *šfūtē*, enfonceur dans. *ē tūmō eā s'šfūt dē s'z ērmō*. — Usité dans la banlieue.

♂ *šfūzē*, +, infuser, fuser. Voir *šfūzē*.

♂ *šfūrē*, +, partie d'un pantalon qui sépare les deux *gāp*. S'emploie souvent au pluriel. *ēsz šfūrē*. — Même sign. : *šfūrēūr*.

♂ *šfūrēkē*, +, enfourcher. — *šfūrēkē kākū sār ā švō*, le mettre à califourchon, le hisser sur un cheval. — A Saint-Pol-ville, conc. : *āšfūrēē*.

♂ *šfūrēūr*, +, même sign. que le mot *šfūrē*. — A St-Pol-ville, conc. : *āšfūrēūr*.

♀ *šgājē*, +, engager. — *šgājē ā l'ētērmē*, prier au convoi.

♂ *šgājūē*, +, engagement. — A St-Pol-ville, conc. : *āgājūā*.

♀ *šgārūē* (s'), +, s'embarrasser. *ō s'ō šgārūē d' dē pārapāwī ēnūūl*. — Subir la présence continuelle d'un importun. *mī, k'ēj vōrvō m'šgārūē d'ān ūtyū kōm lī!...* — S'encombrer de marchandises. *ēt-ī bēt d' ēs lēēē šgārūē d' tū eō pūr kūt eē frā!* — Par extension, s'endetter. *jē n' sū pā šgārūēy*, je ne dois rien à personne.

♂ *šgāvlē*, +, mettre en javelles les céréales coupées..

♂ *šgābē*. Voir *šgābē*.

♂ *šgābē*. Voir *šgābēy*.

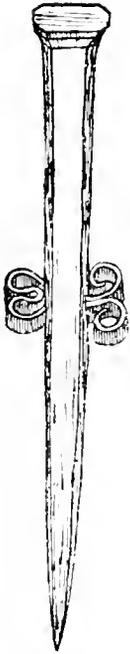
♂ *šgān*, ×, s. f., chèvrefeuille (*lonicera periclymenum*, L.). — Concurr. *ēuēt* (et, à Saint-Pol-ville : *ēēvrēšāl*). — A Ligny-St-Flochel : *ēkōyēt*. — A Ramecourt : *krekūūr*.

♂ *šgē*, +, faire tous ses efforts, employer tous les moyens pour arriver à son but. *jō tūdi lācē d'šgē pūr nū āvōār ā pū dē l' rū*. — Vieilli à St-Pol-ville.

ēglācē (s'), +, avoir très froid; être pris de la gelée. — Peu usité à Saint-Pol-ville. — Même sign. : s'ēglēlē.

ēglē, ēz, +, Anglais. — fēr cār ēsz ēglē à quelqu'un, lui donner un coup violent sur les yeux.

ēglēm ou ēklēm, +, enclume. — Petite enclume portative dont le pied pointu se fiche en terre, et sur laquelle le faucheur *ārbō s' fōk* pour lui redonner du taillant. Voir *ārbāt*. — Dans la banlieue, un grand nombre d'individus prononcent *ēglēm*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *āklēm*.



ēglēm pour rebattre les faux.

ēgōrgē, +, engorger. *eēl nōkēl āl ēt ēgōrgē*. — Conc. : *ēgōrjē*.

ēgōrjē. Voir *ēgōrgē*.

ēgātlād', +, bordée d'injures.

ēgātlāj, +, s. m., action d'ēgātlē.

ēgātlē, +, v. a. et pr., injurier grossièrement.

ēgālmē, ∞, point de jonction de deux conduits. *ēn ārfējā m' kūtōt, ō frē ā mōlē ātēsyo ā el ēgālmē*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *āgālmā*.

ēgālhē, ∞, celui qui ēgātlē. — A Saint-Pol-ville, conc. : *āgālhēr*. — Peu usité.

ēgāzāj, +, s. m., action d'ēgāzē.

ēgāzē, +, tromper en faisant tort. *ā l ō cādū s' pātūr pūr kātōr eē frā, mē ā s'ō lēcē ēgāzē*.

ēgāzē, āz, +, celui, celle qui ēgāzē.

ēgrācāj, +, s. m., action d'ēgrācē.

ēgrācē, +, empierrer. *ā kmē byēn ēgrācāj*. — Même sign. : *kāvōtē*.

ēgrēsē, ∞, engraisser. — Faub. et banlieue : *ēkrācē*.

ēgrēsme, ∞, engraissement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *āgrēs mā*.

ēgrōsār, ∞, engrosser. — Banlieue : *ēgrōcār*.

ēgālē, ∞, avaler gloutonnement. — S'engouffrer, en parlant du vent. *ēl cē d' eē mēr ī s'ēgāl tādī eē dlē k'ī frēkī tūt*.

ēgārdiēmē, ∞, engourdissement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *āgār dīsmā*.

ēj, race, espèce. *ān ēj ēd vōlā*. — Usité à Fruges.

ējē, +, embarrassé, couvert. *mē kārtilāj ī n'ē p'cē ā ējē d'ērp ik l'ānc pāsā*. — N'est plus guère usité que dans la banlieue.

ĵjêlê (s'), +, geler, avoir très-froid. — A Saint-Pol-ville, conc. : *s'âjlê*. — Conc. : *s'ĵglâcê*.

ĵjêlêv, ×, gelé, transi de froid. *ô-l l'ô rtrûcê tât ĵjêlê dê e' fôcêv*. — Au fig. et substantivement, *ân ĵjêlêv*, un individu peu dégourdi. — Banlieue : *ĵjêlâc*.

ĵjêlîr, +, engelures. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âjlîr*.

ĵjêyê ou *ĵjîyê*, +, inventer, imaginer. *e'êt-ı vâ k'ôz âcê ĵjîyê cê?* — Même sign. : *ĵĵêsyônê*. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

ĵjêyêr ou *ĵjîyêr*, +, individu adroit, industriel, ingénieux. — On dit, par moquerie, d'un maladroit ou d'un bêta qui cherche à se faire valoir : *e'êt ân ĵjêyêr : î pêt ê dârmâ*. — S'emploie aussi adjectivement : *il ê kôr â môle ĵjêyêr, î s' sê d' du k'î vyê*.

ĵjêdârmê (s'), +, se gendарmer. — A St-Pol-ville, conc. : *ĵjâdârmê*.

ĵjêdrê, +, engendrer. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĵjâdrê*.

ĵjêjôlâj, +, enjôlement. Voir *ĵjêlâj*.

ĵjêjôlê, +, enjôler. Voir *ĵjêlê*.

ĵjêjôlêw, +, enjôleur. Voir *ĵjêlêw*.

ĵjîyê. Voir *ĵjêyê*.

ĵjîyêr. Voir *ĵjêyêr*.

ĵjêlâj, +, enjôlement. — Beaucoup de personnes emploient la forme *ĵjêjôlâj*.

ĵjêlê, +, enjôler. — Un grand nombre d'individus emploient la forme *ĵjêjôlê*. — Voir *ĵjêlêv*.

ĵjêlêw, *âz*, +, enjôleur. — A

Saint-Pol-ville, conc. : *ĵjêlêr*. — La forme *ĵjêjôlêw* est employée par beaucoup de personnes

ĵjîs, +, injuste.

ĵjyê, +, s. m., grue, chèvre (à lever des fardeaux). — Se dit aussi du levier servant à charger les troncs d'arbres sur le *binâr*.

ĵk ou *ĵkr*, ×, encre. — Banlieue : *ĵk*.

ĵk! ×, interjection exprimant un refus. Les enfants seuls l'emploient, en retirant la main lorsqu'on veut leur donner une chose qui leur déplait.

ĵkâcê, chasser, faire fuir. Forme employée dans la banlieue par certains individus. Voir *kâcê*.

ĵkâlô, s. m., tenon; entaille faite au bout d'une pièce de bois, d'une *ĵît*, par ex., du côté qui doit reposer sur le *sômÿê*. Usité dans la banlieue.

ĵkâlôtê une pièce de bois, y faire un *ĵkâlô*. Usité dans la banlieue.

ĵkâôtê, +, mettre des gerbes en *kâû*. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

ĵkârkûlâp, +, incalculable.

ĵkâstê, +, encastrer. — A Saint-Pol-ville, quelques individus emploient la forme *ĵkâstrê*.

ĵkêrkê, +, garnir, enduire de mortier à l' *kêrk*. Peu usité à Saint-Pol-ville. — Voir *môrtyê* à l' *kêrk*.

ĵkêrîné, +, prendre en grippe, en haine. *âl ô ĵkêrîné s' bêt-fîl k'â n' pê pu l' vir*.

ĵkêrîr, +, enchérir (devenir plus cher). — Peu usité; on emploie de préférence la forme *rêkêrîr*. Voir ce mot.

ĕklĕkĕ, +, rosa rubiginosa, L.

ĕklō, +, enclos, jardin attenant à la maison (dans les campagnes). — Même sign. : *kūrtilāj*.

ĕklō, ×, enclouer. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕklĕc*. — Peu usités.

ĕklām. Voir *ĕglām*.

ĕklāmīr (s') ou s'ĕklāmīr, +, sommeiller, s'assoupir. *ĕj m'ĕklāmīr wĕ su m' káyĕl*. — Même sign. : *dāzĕ*.

ĕkōcāj, +, chaulage (des grains); chaux préparée pour cette opération.

ĕkōcĕ, +, chauler (le grain). *ōz ĕkōcērō kōr nā blĕ el ānĕ cĭ*. — Les formes *ĕcōsĕ*, *ācōsĕ* sont employées par les individus qui ont la prétention de bien parler.

ĕkōr.sĕ. Voir *ĕkōr.sĕ*.

ĕkōbrēmĕ, ×, encombrement. — Conc. : *ĕbārō* (et à Saint-Pol-ville : *ĕkōbrēmā*).

ĕkōnū, ūt, +, inconnu. Peu usité.

ĕkōyĕt. Voir *ĕgān*.

ĕkōyūr, +, encoignure.

ĕkōprĕnāp, +, incompréhensible. *ĕĕ dĕ jū ĕkōprĕnāp*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕkōprĕāsip*.

ĕkr. Voir *ĕk*.

ĕkrācĕ, +, engraisser. *āl ĕkrāc dūr*. — *ōz ĕkrācō trwĕ wyō*. — Concurr. (dans l'acception d'engraisser la volaille, les porcs, etc.) : *grĕsĕ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *āgrĕsĕ*.

ĕkrāpĕ, +, encrasser. Peu usité.

ĕkrāpīr (s'). Voir *s'ĕkrāpīr*.

ĕkrĕāp, incroyable. *ĕĕt ĕkrĕāp ĕl tōr ĕk cā fĕ*. — Forme usitée à Neuville-au-Cornet.

ĕkrĕkĕ, +, v. a. et pr., accrocher, poser sur quelque chose, à une cer-

taine hauteur. *mĕ bātō il ĕt ĕkrĕkĕ su el āp*. — *j'ĕ ĕkrĕkĕ mĕ zōlā*. — *s'ĕkrĕkĕ*, se hisser, grimper sur. *ĭ s'ō fĕ byĕn ĕkrĕkĕ su mĕ gĕvō*.

ĕkrĕyābelmĕ, incroyablement. Forme de la banlieue. Peu usité.

ĕkrĕyāp, +, incroyable. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕkrĕcāyāp*. — A Neuville-au-Cornet : *ĕkrĕāp*.

ĕkhlōtĕ un enfant, lui mettre sa première culotte. Voir *ĕmārōnĕ*.

ĕkhlĭt, -, inculte. — Dans les faubourgs, la forme *ĕkhlĭt* est employée par un grand nombre d'individus. *dĕ l'r ĕkhlĭt*.

ĕkyĕt, -, ; n'est employé que dans la phrase suivante, par laquelle on répond aux indiscrets qui demandent ce que l'on fait : *ĕj fĕ dĕ ĕkyĕt, pūr mĕt ā l' kū d' ĕz ĕkyĕtĕ*.

ĕkyĕtĕ, -, ĕz, -, celui, celle qui s'inquiète indiscrètement de ce que l'on fait. Voir *ĕkyĕt*.

ĕlĕvmĕ, +, enlèvement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ālĕvmā*.

ĕlĭzāj, +, illisible. Quelques individus emploient la forme *ĕlĭzāp*.

ĕlĕvĕ, +, enlever, lever. *j'ĕlĕvĕ kārāt lĭĕ ō bā d'ĕm mā*.

ĕmājĭnāp. Voir *ĕmājĭnāp*.

ĕmājĭnāsĕ. Voir *ĕmājĭnāsĕ*.

ĕmājĭnĕ. Voir *ĕmājĭnĕ*.

ĕmārōnĕ, +, mettre sa première culotte (à un petit garçon). — A Saint-Pol-ville, conc. : *ĕkhlōtĕ*.

ĕmācāj, +, s. m., action d'emmācĕ.

ĕmācĕ, +, emmancher. — *ĕmācĕ* un mariage, intriguer pour le faire conclure.

◌̑ *ēmācāw*, *āc*, +, celui, celle qui *ēmāc*.

◌̑ *ēmācūr*, +, emmanchure. — Mariage conclu par les intrigues d'un *ēmācāw*. *ēdz ēmācūr e'ē pā sūcē ryē d' bō*. — Même sign. : *ēfilūr*.

ēmēcādūr (s'), devenir méchant. *nu tyē s'ēmēcādī*. — Se couvrir, devenir mauvais, en parlant du temps. *ēl tā ī kmēc ā s'ēmēcādūr*. — Usité à Neuville-au-Cornet.

◌̑ *ēmēlē* (s'), +, se mêler, se brouiller (du fil, etc.). Conc. : *s' mēlē*.

◌̑ *ēmēnē*, +, emmener. Conc. : *ēmēnē*.

ēmōyē, +, mettre en meule (les récoltes).

◌̑ *ēmūzīyē*, ×, museler (un chien). — Banlieue : *ēmūzīlē*. — Concur. : *mūzīyē*.

◌̑ *ēmýlēlāj*, +, nielle (maladie des blés). — Conc. : *mýlēlāj*.

◌̑ *ēmýlē* (s'), +, être gâté par la nielle. *ēl byō blē d'ēmāp ī kmēc ā s'ēmýlē*. — Conc. : *s' mýlē*.

ēnātūrīzēy, accoutumé, habitué. *ēt fil ā n'ē mī kōr ēnātūrīzē kōm mī ā fēr dē bēcē pārel*. — Usité dans les faubourgs.

◌̑ *ēpiré*, ×, empirer. — Banlieue : *ēpiryē*. — Se dit aussi de l'état de l'atmosphère. *ēl tā il ō kōr ēpiryē*.

ēplācēmē, +, emplacement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *āplāsmā*.

◌̑ *ēplāt*, +, s. f., emplâtre. — Au fig. : individu sans énergie, sans activité, incapable d'agir.

◌̑ *ēplātrēy*, +, gêné, embarrassé. *ī sō byōn ēplātrē ācāc ā lōs ēd gārcō kōm īl ō*.

ēplōyē, +, v. et s., employer ; employé. — A St-Pol-ville, conc. : *āplwāyē*.

◌̑ *ēplwē*, +, emploi. — A Saint-Pol-ville, conc. : *āplwā*.

◌̑ *ēpōrtāj*, +, emportement, violence. Voir *ēpōrtāsyō*.

◌̑ *ēpōrtāsyō*, +, s. f., emportement, violence. *ō l' cēyē, j' n'ī mē pwe d'ēpōrtāsyō*. — Animation, passion. *ē! kāl ēpōrtāsyō ā sz ēleksyō d' dimēc!* — Conc. : *ēpōrtāj*, *ēpōrtēmē* (à Saint-Pol-ville : *āpōrtēmā*).

ēpōrt-pyēc, +, emporte-pièce. — Conc. : *āpōrt-pyēs* (×).

ēpōs, +, imposte.

◌̑ *ēpōyāj*, +, s. m., action de *s'ēpōyē*. — Même sign. : *ātrāpāj*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *āpwcāyāj*.

◌̑ *ēpōyē*, +, empoigner. — *s'ēpōyē*, en venir aux mains, se colleter. — Même sign. : *s'ātrāpē*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *āpwcāyē*.

◌̑ *ēprēsē*, +, presser, serrer. *ā cēl fēt ēd lil, ōz ēlōm tēlmē ēprēsē k' j'ēn n'ē ā dū mō*. — *s'ēprēsē*, s'empreser.

◌̑ *ēprētē*, +, emprunter. *jē l'ē ēprētē travē pīstōl*. — A St-Pol-ville, conc. : *āprātē*.

ēprījōnē, +, emprisonner. — A Saint-Pol-ville, conc. : *āprīzōnē*.

ēprīmāj, ×, s. m., action d'imprimer ; impression. Peu usité.

ēprīmē, +, imprimer. — Par extension, avoir dans la tête, vouloir fortement. *ān fwe k'īl ō ēprīmē kāt kōs, ēnō, fō k' cā s' fēc*.

ēprīmēc, +, imprimeur. — A St-Pol-ville, conc. : *ēprīmār*.

ēprōvīs (ā l'), +, à l'improviste.

— Quelques individus emploient la forme à l'èprouvù. *j'è arivè à l'èprouvù è pi jè l'è tòpèy.*

èpràw, adj., emprunté. *kā k'ò n' kōnè pà è è jè, on è tūdi pà èpràw.* Forme employée dans les faubourgs.

èprātāf, +, s. m., action d'emprunter.

èprātèw, àz, +, emprunteur. — A Saint-Pol-ville, conc. : àprātèw.

èpiuājè, +, v. a. et pr., remplir de punaises ou d'autres insectes. — Par extension, empuantir, infecter.

èpvas, +, s. f., amidon, même non préparé. *èn l'è èpvas.* — N'est plus guère usité à Saint-Pol-ville.

èpvaszè, +, empeser, amidonner. *òz èpvaszè byè mè kmij.* — Vicilli à Saint-Pol (×).

èpvaszōnāp, +, qui empoisonne. *dèl yò èpvaszōnāp.*

èpvaszōnmè, +, empoisonnement. — A Saint-Pol-ville, conc. : àpvaszōnmè.

èpvaszōnèw, àz, +, empoisonneur. — A Saint-Pol-ville, conc. : àpvaszōnèw.

èpyèn, +, empeigne. — Au fig., *èn sèk èpyèn,* une personne excessivement maigre.

èràbyè. Voir èràjè.

èràjè, +, enrager. — Dans la banlieue : conc. : àràbyè, èràbyè.

èràkè, +, v. a. et pr., embourber. *sè kār il èt èràkè dè l' kārèr à lèw.* — Au fig., *èt èràkè, s'èràkè,* être, se mettre dans un mauvais pas; entreprendre une mauvaise affaire. *bè! è' prosè ló, i s'y èràkè d'è d'è sè kò.*

èràsāz'vāp, +, qui ne peut être rassasié.

èràyé ou èròyé, +, enrayer (un charriot, etc.). — A Saint-Pol-ville, conc. : àràyé.

èràyèwār (kām), chaîne servant à enrayer une charrette, etc. — Usité dans la banlieue. — Conc. : èròyèwār.

èrédír (s'), ×, se raidir, devenir raide. *mè bró i s'èrédí.* — Banlieue : s'èrèwédír.

èrèyāj, ×, enraiment. — Banlieue : èròyāj. — Peu usités.

èrípè, +, couvert de rîp. — Au fig., rempli de dettes.

èrípè (s'), +, devenir rîpèw. — Au fig., s'endetter. *à s'ò èrípè pūr fèr àrcōnèr sè fèr.*

èròlè, +, enrrouler. — Même sign. : rólè.

èròslè (s'), +, se saouler. *i s'èròs tūdi à l' dūkās.*

èròyāj. Voir èrèyāj.

èròyé. Voir èràyé.

èròyèwār. Voir èràyèwār.

èròdir (s'), +, manger copieusement, s'empiffrer. — Même sign. : s'èplir, s' gātè.

èrámāj, +, état de celui qui est enrhumé. *è è pà d' l'èrámāj èk j'è, è'èt èt kòz.* — A Saint-Pol-ville, conc. : àrámāj.

èrámè (s'), +, s'enrhumer. *jè l' è à frwè, è pi j' m'è èrámè.* — A Saint-Pol-ville, conc. : s'àrámè.

èrèwédír (s'), devenir raide. Voir s'èrédír.

èsākāj, +, s. m., action d'èsākè. Peu usité.

èsākè, +, mettre en sac. *èsākè d'è blè; èsākè d' l' àvān.* — Au fig., *s'èsākè,* se fourrer, s'introduire. *vlo pū d' dèz*

*âr k'âl êt êsâkê mō d' êc kûrêy : à n'ê
fênt p'wê d' ârvnîr.*

êsâkêw, +, ouvrier qui *êsâk*. Peu usité.

êsârê ou *êsârê*, +, serrer, presser. *ôu ê fôr êsârê à eêl tâp' îei*. — *êsârê byê eêl tîj dê el êtô*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êsêrê*, *âsêrê*. — Même sign. : *êsârnê*.

êsârnê, +, serrer au point de ne pouvoir se remuer, de n'avoir pas le libre usage de ses membres. *ô n' pê mî eî trâvânyê, ôu ê byê trô êsârnêy*. — Même sign. : *êsârê*.

êsân, +, adv., ensemble. *târtâs êsân*. — *ô s' mârîrô êsân*. — Vieilli à Saint-Pol-ville; on y emploie de préférence la forme *âsâp*.

êsêk, ×, insecte.

⊙ *êsên*, +, enseigne.

êsênmê, +, enseignement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âsênmê*.

êsê ou *êsâr*, ainsi, comme cela. Usité à Sains-lez-Pernes, Floringhem, etc. — Voir *kôm eô*.

êsêsé, encenser. Forme de la banlieue.

êsêswâr, encensoir. Forme de la banlieue.

êsîn, ×, s., insigne. Peu usité.

êsînîfâ, *âl*, +, insignifiant.

⊙ *êsîyê*, +, enseigner. *êsîyê l' kâr-têsim*. — *êsîyê-m â mōlê l' kmê d' trârvôe*. — Conc. : ⊙ *êsêyê* (×).

êsîpîd', +, insupportable. *ân êfâ êsîpîd'*.

⊙ *êsîê*, +, genève. *j'ê vîdmê mō à mu êsîe*. — Faubourg et banlieue, conc. : *êciê*.

êsîmêcê, +, ensementer. Forme

usitée surtout dans les faubourgs et dans la banlieue. Voir *âsmâsê*.

⊙ *êsôrslê*, ×, ensorceler. — Faub. et banlieue : *êêdrêlê*.

êsôyê, +, terme de cordonnier, garnir d'une soie les deux extrémités d'un *filê* (pour coudre les semelles). — Conc. : *âsôyê*.

êsôyâr, +, extrémité d'un *filê* préparée et amincie pour recevoir la soie. — Conc. : *âsôyâr*.

êsûltê, +, insulter. Les individus qui ont la prétention de vouloir bien parler emploient la forme *âsûltê*.

êsûr pôrtâp', +, insupportable.

⊙ *êt*, +, entre. *êt li ê mî*. — Employé conc. avec les formes *êtr*, *êtâr*, *êtâr*, *êtêr*. *êt êtâr dâz êr*; — *êtêr krâjêt ê eêlâkâr*. — *êtâr dâz âj*, vers la cinquante. *eê fôn, eê vyû, ê pî sz êtâr dâz âj, tât êl êtêvê*. — *pâsé êtâr dê blêy*, passer en plein champ, en suivant la lisière des pièces de terre *âvétî*.

êtâk, ×, adj. des 2 genres, intact.

⊙ *êtâl*, +, entaille.

⊙ *êtâmê*, +, entamer. — Conc. : *êtâmê*

⊙ *êtâmûr*, +, entamure. — Concurr. : *êtâmûr*.

êtâr. Voir *êt*.

êtâr-dâw, +, entre-deux, inter-valle. *â l' ô emu dê l'êtâr-dâw*. — Entre, *î s' ô êrâkê êtâr-dê mō ê pî bônvil*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âtrê-dâw*.

êtârsêrêy, enserré, pressé. Forme employée par quelques individus des faubourgs. Voir *êsârê*, *êsârnê*.

êtârtêvîr ou *êtêrtêvîr*, +, entretenir. — A Saint-Pol-ville, concurr. : ⊙ *êtrêvîr*.

êtärtâê (s'), +, s'entretenir. — A Saint-Pol-ville, conc. : *s'âtrêtâê*.

êtârtyê, +, entretien. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êtârtyê*.

êtâsâj, +, entassement; action d'*êtâsê*.

êtâsê, +, entasser; amasser (de l'argent). — Absolument, entasser les gerbes *dê l' tō d' cêl grâj*. — Bavarder, causer énergiquement, en ayant l'air d'entasser les paroles dans l'oreille de son interlocuteur. *ê! cê dâ lô, kôm il êtâst ! e'ê dâ sêryê, m' parê*.

êtâsmê, ×, entassement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âtâsmâ*.

êtâsêw, +, celui qui *êtâs*. — Avere. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âtâsêr*.

êtâdi, +, pendant. *êtâdi k'ôz y âlê, m'ê bwâr ân pêt*. — *mêz î êtâdi cê*. — Conc. : *êtêdi, tâdi, têdi*. — Peu usité à Saint-Pol-ville. — Voir *ên âtêdi*.

êtâpîr, v. a. et pr., mettre debout. Usité à Ceuf-en-Ternois. Voir *êtâpê*.

êtêr. Voir *êt*.

êtêrê, +, intérêt. — Préjudice. *câ lî pôrt êtêrê*, cela lui cause un préjudice. — Parcimonie, avarice. *êt â l'êtêrê*, regarder à la dépense. — *dê jê â l'êtêrê*, des gens chiches, avarés.

êtêrêê, +, intéresser. — Causer du préjudice. *bê! vlô cê dâ sâ : j' vê-rwê mî vâz êtêrêê*.

êtêrêêy, +, chiche, parcimonieux, avaré.

êtêrkê, +, enduire de *têrk* (goudron). *ân sâl cê pû byên êtêrkê* — Par extension, salir avec une matière gluante. *mê pâtlô î n' pê pû s' brâcê, î s'êtêrkê*. — *ân orlôj êtêrkê d' pûsyrê*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

êtêrlâcê. Voir *êtêrlâsê*.

êtêrlârdê, +, entrelarder. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âtrêlârdê*.

êtêrlâsê, ×, entrelacer. — Bannière : *êtêrlâcê*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âtrêlâsê*.

êtêrmêlê, +, entremêler. — *s'êtêr-mêlê*, s'entremettre. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âtrêrmêlê*.

êtêrmê, +, enterrement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âtêrmâ*.

êtêrmîv, trémie. *ô vârs êe grê dê el êtêrmîv, ê pî câ kô dê e' mâcê*. — Usité dans les faubourgs.

êtêrmîz, +, entremise. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âtrêrmîz*.

êtêrpîdê, +, intrépide. — Ardent au travail, âpre au gain. Dans cette acception, s'emploie aussi substantivement. *ô n'ô mî jâmê vu dz êtêrpîdê kôm âw*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êtêrpîdê*. — Les beaux parleurs disent : *âtrêpîdê*.

êtêrprêndêw, +, entrepreneur. — Conc. : *êtêrprêndêw*, *êtêrprêndêw* (et à Saint-Pol-ville : *âtrêprêndêr*).

êtêrprêdê, +, entreprendre. *ôz ô êtêrprê d' êl âlê*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âtrêprêdê*.

êtêrprêndêw. Voir *êtêrprêndêw*.

êtêrprîz, +, entreprise. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âtrêprîz*.

êtêrvâl, +, s. f., intervalle. — Ceux qui ont la prétention de vouloir bien parler emploient la forme *âtrêvâl*.

êtêrvêir, +, entrevoir. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âtrêrvêir*.

êtêrvûv, +, entrevue. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âtrêrvûv*.

ĕtĕtmĕ, +, entĕtement. — A Saint-Pol-ville, conc. : ĕtĕtmĕ.

ĕtĕcĕnĕ (s), +, rester toujours ĕ la mĕme place sans vouloir en bouger. s'ĕtĕcĕnĕ dĕ sĕ kĕvĕ d' fĭ. — ĕl ĕ tĕdi ĕtĕcĕnĕ dĕ ĕĕ ĕĕd'. — Se dit surtout des vieillards ou des malades qui ne se donnent aucun mouvement.

ĕtĕd', ×, entendre. — Banlieue : ĕtĕd'. A Saint-Pol-ville, conc. : ĕtĕd'.

ĕtĕd-dir, ×, ouĭ-dire. ĕĕ dĕ ĕtĕd-dir ; — jĕ l' sĕ pĕr ĕtĕd-dir.

ĕtĕdi. Voir ĕtĕdi.

ĕtĕdmĕ, +, entendement. — A Saint-Pol-ville, conc. : ĕtĕdmĕ.

ĕtĕt, ×, s. f., ce que l'on dit d'une personne, surtout en mal. n'ĕvĕ pĕ pĕr, vĕ, ĕĕ ĕrĕ vĕ ĕtĕt ĕsĭ.

ĕtĕkĕ, +, ficher, enfoncer. ĕtĕk lĕ lĕcĕ tĕ pĕr ĕ pi sĕlĕĕ ĕ mĕkĕ, ĕĕ vĕrĕ. — ĕtĕkĕ dĕ vĕmĕr ĕ pĕĕ. — Voir ĕtĕkĕ.

ĕtĕkĕr, +, branche aiguisĕe par le gros bout qu'on ĕtĕk dans les haĭes, ĕ l'endroit des trous, lorsqu'on vĕtĕp.

ĕtĕrkĕ, +, garnir d'une tĕrk (bĕt), en parlant d'une bĕte de somme. jĕ ĕtĕrkĕ ĕ hĕdĕ — Par extension, fagoter, habiller de maniĕre ĕ gĕner les mouvements. ĕĕ ĕtĕrkĕ vĕ fĭl k'ĕ n' pĕrĕ mĕ dĕflĕkĕ sĕ brĕ.

ĕtĕrtĕyĕ, ×, s. m., action d'ĕtĕrtĕyĕ. — Banlieue : ĕtĕrtĕlĕj.

ĕtĕrtĕyĕ, ×, entortiller. — Circonvenir, obtenir par insinuation. — s'ĕtĕrtĕyĕ, s'envelopper dans. ĕtĕrtĕl-tĕ hĕĕ dĕ tĕ mĕtvĕ. — Banlieue : ĕtĕrtĕlĕ.

ĕtĕnĕj, +, s. m., action d'ĕtĕnĕ.

ĕtĕnĕ, +, entonner; faire boire

de force. ĕ tĕ-l l'ĕtĕnrĕ, tĕ ĕrvĕ, sĭ k' lĕ l' pĕr pĕ.

ĕtĕnĕy, +, se dit de celui qui, ĕtant dans un endroit oĕ le tonnerre est tombĕ, subit plus ou moins l'action de la foudre.

ĕtĕr. Voir ĕtĕr.

ĕtĕrĕk, ×, entr'acte.

ĕtĕrĕk. Voir ĕtĕrĕk.

ĕtĕrĕl, +, entrailles.

ĕtĕrĕlĕ, +, entrave, empĕchement. ĕ n' pĕrĕ pĕvĕ lĕ mĕrvĕ, jĕ l' ĕ mĕ ĕtĕrĕlĕ. — Dans les faubourgs, quelques individus emploient la forme ĕtĕrĕk.

ĕtĕrĕnmĕ, +, entraĭnement. — A Saint-Pol-ville, conc. : ĕtĕrĕnmĕ. — Mĕme sign. : ĕtĕrĕnĕj.

ĕtĕrĕgĕ, ĕt, +, intrigant. — Se dit aussi des choses qui ĕtonnent, qui intriguent. ĕĕ tĕ jĕ pĕ fĕr ĕtĕrĕgĕ.

ĕtĕrĕnĕj, +, entraĭnement, frĕquentation. S'emploie frĕquemment au plur. mĕ, jĕ ĕ pĕ kĕr tĕ sĕ ĕtĕrĕnĕj lĕ. — Peu usitĕ ĕ Saint-Pol-ville. — Voir ĕtĕrĕnmĕ.

ĕtĕrĕnĕj, +, s. m. s., ĕtrennes. hĕyĕ-mĕ mĕ ĕtĕrĕnĕj. — Conc. : ĕtĕrĕnĕj. — Peu usitĕs ĕ Saint-Pol-ville, on y emploie de prĕfĕrence le mot ĕtĕrĕn.

ĕtĕrĕnĕ, ĕt, +, entraĭnant. ĕn lĕt ĕr ĕtĕrĕnĕt. — Conc. : ĕtĕrĕnĕ.

ĕtĕrĕnĕ, +, entraĭner. ĕĕ tĕĕ ĕl l'ĕtĕrĕnĕ dĕ s'kĕmĕ. — Concurr. : ĕtĕrĕnĕ.

ĕtĕrĕnĕ, +, ĕtrenner. — Conc. : ĕtĕrĕnĕ (et ĕ Saint-Pol-ville : ĕtĕrĕnĕ).

ĕtĕrĕr, +, entrure (d'une char-rue, etc.). — Peu usitĕ ĕ Saint-Pol-ville.

êtrâvâp, +, introuvable. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êtrâvâp*.

êtîrn, +, individu sans énergie, lourd et un peu simple. — S'emploie aussi adjectivement. *Jò k' t'è sâe êtîrn pâr âvâvâr j'è èò*. — La forme *âtîrn* est employée par ceux qui ont la prétention de vouloir bien parler.

⊖ *êtÿè*, êr, +, adj. et subst., entier, dans ses principales acceptions. — Fort, solide. *il êt ôsî dracè, ôsî êtÿè k'â têt à*. — *ên p'côt êt à su êtÿè*, éprouver un commencement d'indisposition.

êtÿermè, +, entièrement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âtÿermâ*.

êvâlcâj, ×, envahissement. Ne se dit guère que de la foule des marchands qui envahissent les marchés et font un tort considérable à ceux des localités. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âvâlsâj*.

êvâlcâw, +, envahisseur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *âvâlsâr*. — Peu usités.

êvâlcâw. Voir *êvâlcâw*.

⊖ *êvêr*, +, envers. Voir *têr* (à l').

êvêrîmÿ, +, en rut, en parlant d'un taureau. *â tôr êvêrîmÿ*. — *tôr êvêrîmÿ!* terme injurieux et grossier. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

êvê, +, s. m., intelligence, goût, talent, esprit inventif. *ê'êt â gâreò k'il ô tâdi à d' l'êvê*. — On dit, par moquerie, d'un bête ou d'un sot que l'on entend vanter : *âwî, il ô d' l'êvê, ê pî dû sê* (ou du *brê*) *à sê ku byè sâvê*.

êvêdâp, +, invendable. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êvâdâp*.

êvêšp, +; *ê'ê l'êvêšp âvâk li*, il fait des projets impossibles à réaliser.

êvêšÿò, +, invention. — Par extension, projet, conception plus ou moins facile à réaliser. *il ô lê mîlž êvêšÿò d'è lê têt, ê'ê jâtû gâreò lô*. — Supposition gratuite. *bê! èò k'â n'ê di lô, ê'êt àn êvêšÿò, ê'ê pâ v'è*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êvâšÿò*.

êvêšÿônè, +, inventer, imaginer. *î n' s'êt-tê pu kvê êvêšÿônè pâr dônè d' l'âvâj à èò j'è*. — Faire des suppositions gratuites. *ê'ê èò j'è k'îž ô êvêšÿônè k'âl âvâvê lâ d'âj'è k' èò*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êvâšÿônè*. — Même sign. : *êj'ÿè, êvêtè*.

êvêšÿônèw, âž, +, celui, celle qui *êvêšÿônè*. *mî, j'è n' su pâ mêtâž nî êvêšÿônèw*. — Même sign. : *êvêlâw*.

êvêtè, +, éventer. *êâ srò têt êvêtè sî t'è l' kâ'è pâ*. — *êt êvêtè*, être exposé au vent, surtout à un vent froid et violent. *rês pâ lô, t'è srò êvêtè*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êvâtè, êvêtè*.

êvêtè, +, inventer, imaginer; faire des suppositions purement gratuites. — A Saint-Pol-ville, conc. : *êvâtè*. — Voir *êvêšÿônè, êj'ÿè*.

êvêlâw, âž, +, celui, celle qui *êvêt* (*êvêšÿônè*). — A Saint-Pol-ville, conc. : *êvâlâw*. — Même sign. : *êvêšÿônèw*.

êvêtrè, +, éventrer. — Ecraser (par une voiture, etc.). *kâžimè k'ôž êvêt êtê êvêtrè*. Forme employée par un grand nombre d'individus.

⊖ *êvî*, +, envie (pêché capital). Même sign. : ⊖ *êvÿâžÿè*. — Désir, besoin. Même sign. : *j'è, j'è j'è d' b'vâr*. — Envie (aux ongles).

☞ *ēvīrōnē* (s'), +, en parlant du temps, se charger, se couvrir de nuages de tous côtés. *ēl tā ī s'ēvīrōn dūr, tālār eā kērō à glāē.*

☞ *ēvlīmē* (s'), +, s'envenimer.

☞ *ēvlīmāw, āz,* +, venimeux. *ān māk ēvlīmāz.* — A Saint-Pol-ville, conc. : ☞ *ēvnīmāw.* — Faubourgs et banlieue, conc. : *blīmāw, ēblīmāw.*

ēvnir (s'), +, venir. *ī s'ēvyē ā m' māzō.* — Usité surtout dans les faubourgs et dans la banlieue.

☞ *ēvōlēy,* ×, s. f., jeune fille très éveillée. — S'emploie aussi adjectivement. — Banlieue : *ēvōlā.* — Voir *ēpāvōdēy.*

☞ *ēvōllē,* +, enlever, expédier. *ārīē eī, j' l'ērē vūt ēvōllē, vō.* — *ō lzē mānō ā e' kmē d' jēr, nū bētrāē; kōm eō ā lz ērō vūt ēvōllēy.* — *s'ēvōllē,* disparaître, se sauver. *sī k' tē lz āvōē vū s'ēvōllē, tā sz īrēō lō, kū k' j'ē ārīē!*...

ēvōyē, +, envoyer. — A St-Pol-ville, conc. : *āvōāyē.*

ēvōyē, +, s., envoi. — A St-Pol-ville, conc. : *āvōā.*

ēvōyē, +, allé, sorti, parti. *āl ēt ēvōē ā kālīmō; — j'ētē ēvōē ā mōlē prēd' l'ēr.* — *āl ēt ēvōē l' l'ārkēr.* —

Adverbialement, *fūt ēvōyē, ējtē ēvōyē,* mettre, jeter dehors. *tālār ēj vū fū tārtūs ēvōyē; — jēt eō bē vūt ēvōyē.* — Banlieue, conc. : *ēvōā, ēvōāē.*

☞ *ēvyēlīr* (s'), +, vieillir. *vā mēr ā s' ēvyēlī fōr.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *vyēlīr, vyēyīr.*

☞ *ēvyāzēlēy,* +, envie. *e'ē sn ēvyāzēlē k'ā l' mē sī ē kōlēr.* — Voir ☞ *ēvī.*

ēvō! ou *ēvā!* ×, exclamation d'incrédulité. *vyē āvāk mī, l'ērō dē sū. ēvō! e'ē pū m'ātrāpē!*

ēyōlēy ou *ēyōwēy,* ×, tourné en eau par l'effet de la chaleur ou par toute autre cause. *mē pāpē il ēt ēyōlēy, ī n'ē pū bō.* — Quelques individus emploient la forme *ēyōlēy.*

ēzyēpē, +, enduire le linge sale de *zyēp* (savon mou) avant de le lessiver. *ēzyēpē dē lēēē, dē kmīj.* — S'emploie aussi absolument, quand il s'agit de la totalité du linge à laver. *ōz ēzyēpēō dāprē-dmē mālē.* — A St-Pol-ville, conc. : *sāvōmē.*

MOTS FRANÇAIS USITÉS EN SAINT-POLOIS

êv, +, haie.	êvârdônâj.	êdijyâ, ât, +.	êgâr, +.
êbâ.	êvârdônê.	êdijyé, +.	êgârê.
êbâi.	êvârdônêwâr.	êdikâsyô.	êgâr mâ (faub. :ê).
êbâir (s').	êvârp, s'.	êdikê.	êgêyé, +.
êbât (s').	êvârpê.	êfârê (s'). P. u.	êgêzê.
êbên, s'.	êvâs.	êfârêy, adj.	êglâtyê.
êbêrjê.	êvâj.	êfârêcê, <.	êglîz ou êglis, +.
êbêtâ, ât.	êvâjê.	êfâsâp, s. P. u.	êgôrjê, <.
êbêtê.	êvâkrê, >.	êfâsê, +.	êgôzjyé (s'), s'.
êblâi.	êvâkrêr, >.	êfê, +.	êgêlê.
êblâiir.	êvêâs, >.	êfektif, s.	êgrâpâj.
êblâisâ, ât.	êvêk, >.	êfijiv, P. u.	êgrâpê.
êblâismâ.	êvêl.	êfikâs, P. u.	êgrênâj, +.
êbêc.	êvêim.	êfikâsîtêv, P. u.	êgrênê, +.
êbêcê.	êvêimêv.	êfikâsmâ, P. u.	êgrêt.
êbêryê.	êvêlê.	êfilê, >, v.	êgrir.
êbrâcâj.	êvlônê.	êfilêv, +, s.	êgrâr.
êbrâcê.	êvniyâj. P. u.	êflâkê.	êgî.
êbrâcêâr (conc. :ê).	êvniyé. P. u.	êflârê.	êgî.
êbrâcêir.	êvôdâj.	êfôr, +.	êgâtâj, +.
êbrâlê, +.	êvôlê, v.	*êfôrsê (s'ê).	êgâtê, +.
*êbrâlmâ.	êvôlêv, s. m.	êfôtrê.	êgâtêwâr.
(.....ê).	êvôlwâr. P. u.	êfôtrêmâ.	êgêvîl.
êbûlê, +.	êvôfâ, ât.	êfâlê ou êfâyê, +.	êgêvîyâj, >.
*êbûlmâ (.....ê).	êvôfê.	êfrâksyô. P. u.	êgêvîyé, >, v.
êbûrîfê (s').	êvôfmâ (faub. :ê).	êfrêvâ, ât, +.	êgêvîwâr, s'.
êcâfê, >.	êcâp, P. u.	êfrêyé, <.	êgêvîwâr, >.
êcâfêlâj, >.	êcâpyê. P. u.	êgâlê.	êgêvîwâr, >.
êcâlôt, +.	êcwâr, > P. u.	êgâlîlêv, +.	êgêvîwâr, >.
êcâpê, v.	êcwê, s'.	êgâlîzê.	êgêvîwâr, >.
êcâpêy, s. f.	êdê, >.	êgâlmâ (faub. :ê).	êgêvîwâr, >.
êcâpmâ. P. u.	êdijis, >.	êgâlîzê.	êgêvîwâr, >.
		êgâlmâ (faub. :ê).	êgêvîwâr, >.

ĕğzâltâsyô, ×.	ĕkârtĕ, +.	ĕkônôm.	ĕkûmĕ.
ĕğzâltĕ (s'), +.	ĕkârtēmâ (faub. :ĕ).	ĕkônômîy.	ĕkûrîy, +.
ĕğzâltĕy, +, adj. et s.	ĕkâyé ou ĕkâlĕ, ×, adj.	ĕkônômîk.	ĕkâlĕ.
ĕğzâmĕ, +.	ĕkâyé (s') ou s'ĕ- kâlĕ, ×, v.	ĕkônômîkmâ. P. u.	*ĕkâlmâ (.....ĕ).
ĕğzâmnâtĕr.	ĕkĕr, +.	ĕkônômîzĕ.	ĕkârtĕ.
ĕğzâmnîĕ, +.	ĕkîlĭp, ×.	ĕkrâzâ, ât.	ĕkât.
ĕğzâ, ât, +.	ĕkîp, ×.	ĕkrâzĕ, +.	ĕkâlĕ.
ĕğzâp, +.	ĕkîpĕ, ×, v.	ĕkrâzmâ. P. u.	ĕkâtĕr, âz.
ĕğzâpĕr, ×, adj.	ĕkîpĕy, sub. P. u.	ĕkrĕvîs.	ĕkâĕl, +.
ĕğzâsyô.	ĕkîrâĭ, P. u.	ĕkrĕ. P. u.	ĕkâĕyĕ, âr.
ĕğzâtĕ, +.	ĕkîrĕ, +, s.	ĕkrî, +, s.	ĕlâğâĭ.
ĕğzâtrîk, ×, adj.	ĕkîrĕĕ (s'), +.	ĕkrîĕ (s'), +.	ĕlâğĕ.
ĕğzâtrîstĕy, ×.	ĕkîrî, +.	ĕkrîtĕ.	ĕlâğĕr.
ĕğzâkrâp.	ĕkîrîtĕ.	ĕkrîtĕr, +.	ĕlâğĭr.
ĕğzâkûsyô, ×.	ĕklâ.	ĕkrîtĕr, +.	ĕlâs! +.
ĕğzâkûâĭp.	ĕklâbâsĕ.	ĕkrîĕĕ, +.	ĕlâstîk, +.
ĕğzâkûtâ, ×.	ĕklâbâsîr.	ĕkrîĭ, ĭt (ĕtoffe).	ĕlâ. P. u.
ĕğzâkûĕ, +.	ĕklâtâ, ât, ×.	ĕkrîĭ, ×.	ĕlâsĕ (s').
ĕğzâkûĕr.	ĕklâtĕ, ×.	ĕkrîĕĭl.	ĕlâsmâ.
ĕğzâĕrĕĕ, +.	ĕklârâĭ, +.	ĕkrîlĕ, +.	ĕlĕy. P. u.
ĕğzâĕrĕsîs, +.	ĕklârâ, ât, +.	*ĕkrîlmâ (.....ĕ)	ĕlĕbôr. P. u.
ĕğzâĭjâs, +.	ĕklârĕr.	ĕksĕ, +.	ĕlĕfâ, +.
ĕğzâĭĭĕ, +.	ĕklârĕrĕy.	ĕksĕdâ, s.	ĕlĕğâ, ât, ×.
ĕğzâĭĭĭp, ×.	ĕklârĕsîr.	ĕksĕdĕ. P. u.	ĕlĕğâs, ×.
ĕğzâĭl.	ĕklârĕsmâ.	ĕksĕlâ, ât, ×.	ĕlĕksyô, +.
ĕğzâĭlĕ, +.	ĕklâpĕy, +, adj. et s.	ĕksĕlâs. P. u.	ĕlĕktîrâl, +.
ĕğzâĭstâ, ât, +.	ĕklâr, ×. P. u.	ĕksĕpsyô, +.	ĕlĕktĕr, +.
ĕğzâĭstâs, +.	ĕklâzĕyô. P. u.	ĕksĕpsyônĕl, ×.	ĕlĕktrîk. P. u.
ĕğzâĭstĕ, +.	ĕkô, ĕcho.	ĕksĕpsyônĕlmâ.	ĕlĕktrîsîĕv. P. u.
ĕğzârbîtâ, ât. P. u.	ĕkô, ĕcot.	ĕksĕptĕ, +.	ĕlĕktrîzĕ. P. u.
ĕğzârsîzĕ. P. u.	ĕkôlâĭ.	ĕksĕsîf.	ĕlĕmâtĕr. P. u.
ĕğzârtâsyô.	ĕkôlâĭ.	*ĕksĕsîvmâ (.....ĕ).	ĕlĕĕ, +.
ĕğzârtĕ.	ĕkôyĕ ou ĕkôĭĕ, ĕr, +.	ĕksîĭtâsyô.	ĕlĕĕâsvô, +.
ĕğzâsĕ, +.	ĕkôrnîr, +.	ĕksîtâ ât, +.	ĕlĭĭĭp.
ĕkâr, +.	ĕkôrs.	ĕktô, ×.	ĕĭt.
ĕkârîr, ×.	*ĕkôrcâr (...âv)	ĕktôĭĭt.	ĕlôĭ, ×.
ĕkârîsâĭ, ×.	ĕkôrcĕrîy, ×.	ĕktômĕt. P. u.	ĕlôĭyâv, âz, ×.
ĕkârlâ.	ĕkôrcĕrîr, +.	ĕkîm.	ĕlôkâ, ât. P. u.
	ĕkôktĕr.	ĕkîmâĭ.	ĕlôkâs. P. u.
			ĕlĕĕ, +, ĕlever.

<i>elœer.</i>	<i>ênc.</i> , <i>âz.</i> , +.	<i>*êprâd (s') (...ê.)</i>	<i>êscÿtj.</i>
<i>êlcÿgê.</i> , +.	<i>ênûmêrâsyô.</i>	<i>êprô.</i> , +.	<i>êscÿt.</i>
<i>*êlcÿmmâ (...ê)</i>	<i>ênûmêrê.</i>	<i>êprônê.</i> , +.	<i>êskâdrô.</i> , >.
<i>êmâp.</i> , +.	<i>êpâûel.</i>	<i>êprâcê.</i> , +.	<i>êskâlâd.</i> , >.
<i>êmâyê.</i> , >.	<i>êpâi.</i> , +.	<i>êpârâsyô.</i>	<i>êskâlâdê.</i> , >.
<i>êmâ.</i> , >., s.	<i>êpârÿâ.</i> , <i>ât.</i> , +.	<i>êpârê.</i> , +.	<i>êskâpâd.</i> P. u.
<i>êmâ.</i> , <i>ât.</i> , adj.	<i>êpârÿcê.</i> , +.	<i>êpâ.</i> , <i>êpâz.</i> P. u.	<i>êskârgô.</i> , >.
<i>êmâspâsyô.</i> , >.	<i>êpârÿpÿcê.</i> , +.	<i>êpâmônê (s').</i>	<i>êskârmâc.</i> P. u.
<i>êmâspê.</i> , >.	<i>êpâcê (un liqui-</i>	<i>êpûstâj.</i> , >.	<i>êskârpÿc.</i>
<i>êmâtê.</i> , >.	<i>de).</i> , +.	<i>êpûstê.</i> , >.	<i>*êskâyê (...ê.).</i>
<i>êmê.</i> , >.	<i>êpâcmâ.</i> P. u.	<i>*êpâcâlâp</i>	<i>êskÿcê.</i> , +.
<i>êmêrvêyê.</i> P. u.	<i>êpê.</i> , <i>êpês.</i> , +.	<i>(...ê...).</i>	<i>êskôgrif.</i> , >.
<i>êmêt.</i> P. u.	<i>êpê.</i> , +., s.	<i>êpâcûitâblêmâ ou</i>	<i>êskôrt.</i> , >.
<i>êmêtik.</i> , >.	<i>êpêndû.</i>	<i>.....bel..</i>	<i>êskôrtê.</i> , >.
<i>êmêgrâ.</i> , <i>ât.</i> P. u.	<i>êpêrvê (oiseau).</i>	<i>êpâcûitâl.</i> P. u.	<i>êskûrjô.</i>
<i>êmêgrê (s').</i> , >.	<i>êpêsr.</i> , +.	<i>êpâzê.</i> P. u.	<i>êskÿâd.</i> , +.
<i>êmêsr.</i> , +.	<i>êpêsisâmâ.</i>	<i>êpâcê.</i> , >.	<i>espâs.</i> , +.
<i>êmêrâjÿ.</i> , +.	<i>êpêsvêr.</i> , +.	<i>êpâcêzâp.</i>	<i>espâsê.</i> , +.
<i>êmêsyô.</i> , +.	<i>êpêqlê.</i> , >.	<i>*êpâcêzmâ (...ê)</i>	<i>espâsmâ.</i>
<i>êmêsyônê.</i> , +.	<i>êpêslû.</i>	<i>êrâ.</i> <i>ât.</i> P. u.	<i>*espâyê (...ê.).</i>
<i>êmêt.</i> , >.	<i>êpâcêmi.</i>	<i>êrbâj.</i> , >., pl.	<i>espêrâs.</i> , +.
<i>êmêt.</i> P. u.	<i>êpâcêmik.</i>	<i>êrbêt.</i> , +. P. u.	<i>espêrê.</i> , +.
<i>êmûlâsyô.</i>	<i>êpin.</i>	<i>êrvê.</i> , <i>âz.</i> P. u.	<i>espêrê.</i> , +.
<i>êmûsâj.</i> , +.	<i>êpinâr.</i> , >.	<i>êrvêdûêr.</i> P. u.	<i>espêvâr.</i> , +.
<i>êmûsê (un arbre).</i>	<i>êpinâmê.</i> , <i>âz.</i> , +.	<i>êrvêlik.</i>	<i>estâjilâl.</i> P. u.
+.	<i>êpin-ênuêt.</i>	<i>êrvêlik.</i>	<i>estam.</i> , +.
<i>êmûstivâj.</i> , +.	<i>êpisê.</i> , +.	<i>êrvêjê.</i> P. u.	<i>estîmâp.</i> , +.
<i>êmûstivê.</i> , +.	<i>êpisivÿ.</i> , +.	<i>êrvêv.</i> , adj. P. u.	<i>estîmâsyô.</i> , +.
<i>êmûvâ.</i> , <i>ât.</i>	<i>êpisÿô.</i> , <i>êr.</i> , +.	<i>êrvê.</i> , +.	<i>estîmê.</i> , +.
<i>êmûvêvâr.</i>	<i>êpit (de la mes-</i>	<i>êrvÿtê.</i> , +.	<i>estrâd.</i> , >.
<i>ênvêtê.</i> P. u.	<i>se).</i> , +.	<i>êrmît.</i> , +.	<i>êstrôpÿcê.</i> , +.
<i>ênê.</i> , +., ainê.	<i>êplê.</i> , +.	<i>êrmîtâj.</i> , +., f.	<i>êsvÿllê (s').</i>
<i>ênêrvÿjÿ.</i> , +.	<i>êplêcâj.</i>	<i>êrô.</i> P. u.	<i>êsvÿ-mê.</i>
<i>ênêrvÿjik.</i> , +.	<i>êplêcê.</i>	<i>êrôik.</i> P. u.	<i>êsvÿtÿcê.</i> , +.
<i>*ênêrvÿjikmâ</i>	<i>êplêcêvâr.</i> , <i>âz.</i>	<i>êrêr.</i> , +.	<i>êtâ.</i> , +.
<i>(.....ê).</i>	<i>êpôl.</i> , +.	<i>êsâs.</i> , +.	<i>êtâblê.</i>
<i>ênêrvÿgûmên.</i>	<i>*êpôlmâ (...ê).</i>	<i>êsâsvêl.</i> , >.	<i>êtâblê.</i> , +.
<i>ênêv.</i> P. u.	<i>êpôk.</i> , +.	<i>êsâsvêlmâ (taub. :</i>	<i>êtâblêv.</i> , +.
<i>ênêvêmêmâ.</i>	<i>êpôj.</i> , +.	<i>.....ê).</i>	<i>*êtâblismâ</i>
<i>ênêvêmêtê.</i>	<i>êpôjê.</i> , +.	<i>êsôj.</i> , +.	<i>(.....ê).</i>

étāj, +.	*étēsèl (...e..).	étād', +.	évàliè.
étājè, >.	étik, +.	étādūyā, >.	évāmūir (s'). P. u.
étājër.	étikèt.	étādūyé, +.	évāmūismā. P. u.
étàlāj, +.	étikète.	étājā, āt, +.	évàpòràsyò.
étàlè, +.	étòf, +.	étājé, +.	évàpòré (s').
étàlò, +.	étòl, +.	*étājfmā (.....è).	évázè.
étà-màjör.	étönā, āt, +.	étājwār.	évázūr.
étāp, +.	étönè, +.	étāp, +.	éváz yò.
étāp.	*étönmā (.....è).	étārdī, >.	évātè (conc. :).
étā, m.	étū, >.	étārdīir, +.	évātrè (conc. :).
*étād' (.è.).	étūl, +.	*étārdīsā (.....e.)	évécè, +.
étālar. P. u.	étrāglè, v.	(.....e.è).	évèk, +.
*étādū (.è..).	étrāglèy, >, adj.	étwāl, +.	évèl, +.
étālar.	étrāglār.	étwālèy, adj.	évèmmā. P. u.
étè, +.	étrèn.	étrō, +.	évèyé (...l.).
étrè, +.	étrènè.	évādè (s'), >.	évādā, āt.
étrèrnèl, +.	étrè, +.	évādèy, >, adj.	évādās.
*étrèrnèlmā	étrèl, +.	évākūās yò, >.	évādè, >.
(.....è).	étrèlè, +.	évākūè, >.	évātè, +.
étrèrnèlèy, +.	étrèlè, +.	évālūās yò.	èz ou ès, +.
étrèrnèvé, +.	étrèwā, āt.		
étrèyé.	étrèwāt mā (faub. :è).		
*étrèsèl (...e..).			

♀ èbàlāj, + ¹ .	èblàwāj, +.	èbrāsād', >.	èbūskād', >.
♀ èbàlè, +.	èblàcè, +.	èbrāsè, >.	èbūskè (s'), >.
♀ èbàrkādèr, >.	èblàcūr, +.	èbrāzè, >. P.	èbūcūr, >.
♀ èbàrkè (s'), +.	èblócāj, +.	u.	èbūrbè (s'), >.
♀ èbàrkèmmā, >..	èbócè, +.	èbrāzār, >.	èbūrsè, >.
♀ èbèlir, +.	èbòcwār, >.	èbrīgādè, >.	ècālèy, >, adj.
♀ èbètā, āt, +.	èbomè, >.	P. u.	ècènè, >.
♀ èbètè, +.	èbopwè, >.	èbròcè, >.	ècènmā (faub.è).
èbìbè, >.	èbrās, >.	*èbrūyé (....l.)	

¹ Le signe ♀ précède les mots patois en è (èbàlāj) qui, à Saint-Pol-ville, ont conc. une forme française en ā (èbālāj).

êdêcîfrâp. P. u.	⊆ êdormîr, +.	⊆ êflê, +.	êkârnêy, s. s.
êdêpâdâ, ât.	⊆ êdôsê, +.	êflûâ, ât, >.	⊆ êkârcê, >. P. u.
êdêpâdâs.	êdû, + (heure).	êflûâs, >.	⊆ êkêsâj, >.
êdêsâ, ât.	êdûljâ, ât.	êflûâsê, >.	⊆ êkêsê, >.
êdêsâs.	êdûljâs, +.	êflûê, >.	⊆ êkêt, +.
êdêsî, >.	⊆ êdûrà, ât, +.	⊆ êflûr, +.	⊆ êklâcê, +.
êdêsîz yô. P. u.	⊆ êdûrcê, +.	êfôrm.	⊆ êklârcê, +.
⊆ êdêtcê (s'), +.	êdûstriy, >.	êfôrmâs yô.	êklinâs yô, >.
⊆ êdêvcê, +.	êdûstriêl.	êfôrmê, +.	êklinê, >.
êdêmuîtêy, >.	êdêwir, >.	⊆ êfîmê.	êklinêzê, >.
êdêmuîzê, >.	⊆ êdyâblêy, +.	êfîz yô.	⊆ êkôlûr, +.
*êdîfêrâ, ât (...ê)	êfâyîp, > (banl. :	⊆ êfârûâj, +.	⊆ êkôr, +.
êdîfêrâmâ.	...l.).	⊆ êfârûê, +.	êkôrîjîp, +.
êdîgô, >.	êfâyîblêmâ.	⊆ êfêwir, +.	⊆ êkôrporê. P. u.
êdîjâ, ât. >.	êfâmîs, +.	⊆ êfêwir, +.	⊆ êkôbrâ, ât, >.
êdîjâs, >.	⊆ êfârûê, +.	⊆ êgâjâ, ât, +.	⊆ êkôbrê, >.
êdîkâs yô, +.	êfâtîgâp, +.	êgâp, >.	êkôlcût, +.
êdîkâtûr.	êfâtîsîd', >.	⊆ êglôbê, >.	êkomôd', +.
êdîkê, +.	êfêk ou êfêkt, +.	⊆ êglâtûr, +.	êkômôdê.
⊆ êlîmâcê (laub. :	êfêks yô, +.	êgrâ, ât, +.	êkomôdîtêy.
...ê.).	êfêktê, +.	êgrâtîlîd', +.	êkôpârâp.
êdîngê (s').	⊆ êfêr, +.	⊆ êgrâjê, +.	êkôplê, êt, +.
êdîrêk, +.	⊆ êfêrmê.	⊆ êgrê, +.	êkôprêâsîp, >.
*êdîrêktêmâ	êfêrnâl, +.	⊆ êgrênâj, +.	êkôsêcâp (conc. :
(.....ê). P. u.	êfêryâr, >.	êgârjîtê.	...zê.).
êdîs.	êfestê, >.	⊆ êgâfrê, +.	êkôsôlâp, >.
êdîskrê, +.	êfîlêl, >.	⊆ êgârûr, +.	⊆ êkôt (à l'), +.
êdîskrêyô, +.	êfîdîlîtêy, >.	⊆ êjâs, >.	êkônâ, ât.
êdîskûtâp.	⊆ êfîlâd', >.	êjêktê. P. u.	*êkôrcênâ (.....ê)
êdîspâsâp.	êfîltrâs yô, >.	êjêrê (s').	êkîcdûl, >.
êdîspôzê, +.	êfîltrê (s'), >.	⊆ êjôlîvcâj, >.	êkîcdûlîtêy. P. u.
êdîspôzîs yô.	êfîmî, +.	⊆ êjôlîvcê, >.	⊆ êkîlê, +.
êdîstêktêmâ.	*êfîmîmâ (.....ê)	êjûr, +.	êkîmîmê. P. u.
⊆ êdîc', +.	êfîmîtêy, +.	êjûryê, +.	êkîustâs yô.
êdîvcâ, >.	êfîrm, +.	êjûryâ. a z, +.	êkrûstê, >.
êdîvcâdû, +.	êfîrmîtêy, +.	êjûstîs, +.	êkûlpê.
êdîvcâzîp.	êfîrmîs, >.	⊆ êkâdrê, +.	êkûrâp.
êdôlâ, ât.	êfîrmîyê, >.	⊆ êkâh emê, +.	êkûrîs. P. u.
⊆ êdôrmâ, ât, +.	⊆ êflâmâs yô, +.	êkâpâp, +.	⊆ êkârâjâ, ât, +.
⊆ êdôrmî, +.	⊆ êflâmê (s'), >.	êkâpâsîtêy.	⊆ êkârâjê, +.

◊ ēkarājme, +.	ēpērtinās.	(....āv.).	ēsātūbrītēv. P. u.
ēkvē. ūt. >.	ēpēryāl, +.	ēpīmriv, +.	ēsālūp, >.
ēkyētā, āt, >.	ēpēryāv., āz, >.	ēpūdūktif.	ēsālv, +, fēm.
ēkyētē, +.	◊ ēpēstē, +.	ēpūp. P. u.	ēsālvē, >.
ēkyētūd, +.	◊ ēpētrē (s), >.	ēpūvōzē.	◊ ēsāglātē, >.
◊ ēkūdir, >.	◊ ēpīfrē (s).	◊ ēprā, +.	ēsāsēv.
◊ ēmāyōtē, ou	◊ ēpīlē, +.	◊ ēprātē, +, v.	ēsāsīblēmā.
...l..., +.	◊ ēpir, +.	◊ ēpriātēy, +, adj.	ēsāsīp, >.
*ēmākāblēmā	ēpītōyāp (à Saint-	ēpīūdā, āt, >.	◊ ēsēlēy, +.
(....bel.ē).	Pol-ville, conc-	ēpīūdās, >.	◊ ēsēvē, >.
ēmākāp, +.	curr. : ēpītōy-	ēpūlsyō. P. u.	ēsēpārāp, >.
◊ ēmēgriv, >.	yāp).	ēpūnēmā. P. u.	ēsōrē. P. u.
◊ ēmēnājē, +.	ēpītōyāblēmā.	ēpūni. >.	ēsōrtē, >.
◊ ēmēnājme, +.	◊ ēpliv, +.	ēpūnūy.	ēsōrtitūd, >.
◊ ēpāktē, >.	ēplōv, >.	ēpūr.	◊ ēsēvliv, +.
ēpārādonāp.	ēpō, +.	ēpūrtēv.	◊ ēsēvlismā, >.
◊ ēpārē (s), +.	◊ ēpōcē, +.	◊ ēpūtāsō, >.	ēvi, +.
ēpārē, ūt, >.	ēpōli, >.	◊ ēpūtē, >.	ēsūnūāsō. P. u.
ēpārētēmā. P. u.	ēpōlītēs. P. u.	◊ ēpūzōnē, +.	ēsūnūē. P. u.
ēpārēyāl. P. u.	ēpōrtā, āt, +.	ēpūzāsā, āt.	ēsūstās, >.
ēpās.	ēpōrtās, +.	ēpūzāsās.	ēsūstē, >.
ēpāsīp. P. u.	◊ ēpōrtē, +.	◊ ēpyēcē, >.	ēsūzē. P. u.
*ēpāsā, āt (...ē)	ēpōrtē, ūn.	◊ ēpyētē, +.	ēsūzō. P. u.
ēpāsās.	ēpōrtūnē, >.	◊ ēpyētēmē, + (à	ēskrīpsyō, +.
*ēpāsūtā (...ē..)	ēpōsībilitēy, >.	St-Pol-ville,	ēskriv, +.
*ēpāsūtē (...ē..)	ēpōsīp, +.	concurrēm. :	ēsōlā, āt, +.
◊ ēpātē.	◊ ēpōlāj, >.	āpyētēmā).	ēsōlās, +.
◊ ēpāyē ou ...l.,	ēpōlā, āt. P. u.	◊ ērājā, āt, +.	ēsōlvāp.
+	ēpōzāp.	◊ ērāiv, +.	ēsōlvēsōyō, +.
◊ ēpēcē. +.	ēpōzā, āt, +.	◊ ērjistrē, +.	ēsōlvētē, +.
ēpēcēmē (à St-Pol-	ēpōzē, +.	◊ ērjistrēmā, +.	ēsōlvētār, +.
ville, conc. :	ēpōzīsyō, +.	◊ ērōlē, +.	ēsōlvēsōyō, >.
◊ ēpēcēmā).	ēprātīkāp, >.	◊ ērōlmē, + (à St-	ēsōlvēsōyō, >.
ēpēnētāp.	ēprēmāp, >.	Pol-v., conc. :	ēsōlvētē, +.
ēpēr, +.	ēprēvē, >.	ārōlmā).	ēsōlvētē, +, s.
ēpērātris, +.	ēprēsō, +.	◊ ērālē, +.	ēsōlvētēmēy. P. u.
ēpērīsāp.	ēprēsōnāp, +.	◊ ērājō ou ...l.,	ēsōlvētē, >.
ēpērmāp, >.	ēprēsōnē, +.	+	ēsōlvētēmē, >.
ēpērsēptīp, >.	ēprēcū, +.	◊ ērcēy, >.	ēsōlvētēmēy.
ēpērtīmā, āt.	*ēprimār	◊ ēsāblē, >.	ēsōlvētēmēy.

ĕstítútär. +.	ĕĕrlökê. <.	ĕtímíidê. +.	ĕvázýð.
ĕstrúür. +.	ĕĕrmúdyĕr. <.	ĕtítúlé. P. u.	*ĕvādāp. (.ĕ.ĕ.).
ĕstrúksýð. +.	ĕĕrmúināp̄.	ĕtōrs. +.	*ĕvālé (.ĕ.ĕ.).
ĕstrúktíf. <.	ĕtōrnê. P. u.	ĕtōnē. +.	ĕvāĕr.
ĕstrúktĕär. <.	ĕtōrpélāsýð. P. u.	ĕtōnĕär. +.	*ĕvāĕär (.ĕ.ĕ.).
*ĕstrúimā (.ĕ.ĕ.ĕ.ĕ.)	ĕtōrpélê. <.	ĕtrē. +, v.	ĕĕktĕĕ. P. u.
ĕstrúimātāl.	ĕtōrōgāsýð. <.	ĕtrēs. +, s.	ĕĕktĕĕ. P. u.
ĕsū (ā l').	ĕtōrōjê. <.	ĕtrēnā. āt. <.	ĕĕĕrs. +.
ĕsūlt. +.	ĕtōrōp. +.	ĕtrēnê. <.	ĕĕĕtēĕ (s'). +.
ĕsūllā. āt. <.	ĕtōrōpū. +.	ĕtrēĕāp̄.	ĕĕĕrō. +.
ĕsūllĕär.	ĕtōrpōzê. +.	ĕtrēmür. +.	ĕĕĕrōnā. āt. +.
ĕstūrjê. +, v. et s.	ĕtōrpřĕĕ.	ĕtrēmū. +.	ĕĕĕrōnê. +.
ĕĕĕüt. +.	ĕtōrsādê. +.	ĕtrĕtyĕ. <.	ĕĕĕāsýð. +.
ĕĕĕĕvā. āt. <.	ĕtōrsĕsýð. +.	ĕtrĕ. <.	ĕĕĕtē. +.
ĕĕĕlê ou ...y.	ĕĕrūpsýð. <.	ĕtrĕg. +.	ĕĕĕĕjê. +.
ĕĕĕlür ou ...y..	ĕĕrĕĕnür. +.	ĕtrĕgē. +.	ĕĕĕĕp̄. +.
ĕĕĕmê.	ĕĕrĕvār. +.	ĕtrōdköür.	ĕĕĕlöp. +.
ĕĕĕmür. +.	ĕĕryārmā.	ĕtrū.	ĕĕĕlöpê. +.
ĕtāsýð. +.	ĕĕĕšê.	ĕtrūvāp̄. +.	ĕĕĕkāsýð.
ĕtātē. P. u.	ĕĕĕlēt. <.	ĕtrūĕĕr. <.	ĕĕĕkê. +.
ĕtĕllijā. āt.	ĕĕĕtē. +, v.	ĕtrūĕvür. <.	ĕĕĕlōtĕr. <.
ĕtĕllijās.	ĕĕĕtēs. +, s.	ĕtrūĕj. +.	*ĕĕĕlōtĕrmā.
ĕtĕndĕksýð.	ĕĕĕtē (s'). <.	ĕtrūĕ. +.	(.ĕ.ĕ.ĕ.ĕ.ĕ.)
ĕtĕrdür. +.	ĕtīm.	ĕtrūnür. +.	ĕĕyāp̄. <.
ĕtĕrē. +, v.	ĕtīmĕĕs.	ĕvār. +.	ĕĕyē. +.
ĕtĕrēsā. āt. <.	ĕtīmimā.	ĕvāĕlĕ. +.	ĕĕyā. , āĕ. +.
ĕtĕrkālê. <.	ĕtīmíidāsýð.	ĕvārýp̄.	ĕĕĕĕĕksýð. P. u.

F

fàbrîkâ, ãt, +, fabricant. Un grand nombre d'individus l'emploient dans l'acception d'ouvrier de fabrique.

fâcêu, +, fascine. — Petite botte de paille que les couvreurs attachent dans le haut de leurs échelles, pour éviter que celles-ci reposent directement sur le toit.

fâclê. Voir *fêclê*.

fâflê, +, grande quantité. *âl ô mî à n rîâd' fâflê d' bîr su s' târlên*. — *î m'ô àtlê à n fâflê d' môrtÿê dê m' fîgîr*.

fâflò, +, s. m. pl., tiges de fèves battues. — Même sign. : *evò*. — Voir *râk*.

fâgò, +, fagot. — Jouer à *fâgò*, porter un enfant sur le dos, de manière qu'il soit à califourchon et vous entoure le cou de ses bras pour ne pas se renverser. Étant ainsi chargé, le porteur va demander çà et là *s'î fò à ptî fâgò*.

fâgòtêr, +, fagoteur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fâgòtêr*.

fâgòtêâr, +, adj. N'est guère usité que dans cette locution : *sârp fâgòtêâr*, serpe à l'usage des fagoteurs. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

fâgùllê, ×, faculté. Forme employée par quelques individus.

fâkò, m. pl., cendres de paille. Usité à Manin. Voir *flâkò*.

fâl, +, s. f., grand morceau d'étoffe de laine plus ou moins fine, bordé ou non d'effilés, dont les femmes se recouvrent la tête et qui leur enveloppe le buste jusqu'aux hanches ou même plus bas. La partie de la *fâl* qui repose sur la tête est parfois doublée d'un morceau d'indienne. Ce vêtement n'est plus porté que dans quelques villages, notamment à Croisettes, à Teneur, à Blangy-sur-Ternoise. Les femmes le mettent en signe de deuil et pour se rendre aux offices. On affirme que certains curés d'autrefois n'admettaient dans leur église que les femmes affublées de leur *fâl*. — A Croisettes, conc. : *d'ô, d'ô*.

fâlârîgêt, fredaine, écart de jeunesse. *à n'òz pû d' rêtrê d'pî s' dâryèr fâlârîgêt*. — Voir *fârdên*, *frêgê*.

fâlîr, +, manquer, porter à faux. *ènn êkèl àl ô fâlî ê pî j'ê kèr*. — Se dit, dans certains jeux, du joueur qui manque le but, qui joue mal. Au *volant*, par ex., on a *fâlî* lorsqu'on l'a laissé tomber à terre, au lieu de le renvoyer avec la raquette ; à la *corde*, on *fâlî* lorsqu'on ne parvient pas à sauter par dessus.

fâlsîfyâj, s. m., falsification. Peu usité.

fâlût, +, s. f., petit pain que les ménagères font souvent lorsqu'elles *fârûnt*. *ô nû frê an fâlût pû n' pœvê êtâmê e' pê kôv*. — Même sign. : *pânijô, pâjô*. — Vicilli à St-Pol-ville.

fâlûv ou *fâyêv*, *âz*, +, faible, médiocre, de mauvaise qualité. *dêl fîcêl â molê fâlûvz*, de la ficelle peu solide, qui se rompt çà et là. — *an plâe fâlûvz*, une partie faible, ou en mauvais état.

fâm, femme. — *fâm ârdi*, sage-femme non diplômée. — Un grand nombre d'individus prononcent *fêm*. — Faubourgs et banlieue : *fêm*.

fâmên, +, famine. *y'ô an rûd dijêt êd blê el ânê ei : pâr sâr k'ôz êrô fâmên*. — Vicilli à Saint-Pol-ville.

fâmêv, *âz*, +, fameux. — Excellent, admirable, extrême. *t'ô l'ô â fâmê vœv* : — *ôy ô fê an fâmêz jêt* ; — *ôz y ô â fâmê plêzi*.

fâmêzmê, +, extrêmement, énormément. *j'ê fâmêzmê kër à l' âllê*. — *ô y âvê prê fâmêzmê grâmê*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fâmêzmê*.

fânâtis, fanatisme. Peu usité.

fânêt ou *fânêt*, +, pl., feuilles desséchées des céréales en gerbes. Les vaches savent parfaitement les trouver et les manger en laissant la paille. *kû k'ô don dû hôjê à eê mûtô, î kmêet êtû pâr mîjê eê fânêt ê pî sz êrô k'î y ô d'ê l' pyê d' eê bôt*. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

fâyêt ou *fâyêt*, laine. Usité à Pierremont.

fâyêtyê ou *fâyêtyê*, nom donné au hêtre par un grand nombre d'individus de Pierremont.

fâp, +, fable. *âprêd an fâp*.

fârbâlâ, +, falbala. — Par extension, vêtement de femme trop voyant, toilette plus ou moins tapageuse. *nê m' pârle pœv d' eê lô âvêk tû lû fârbâlâ, î sô tûdi à trô. : î frêvêl-tê myu grâmê d' âvêvâr à bô kôtrô d' mœvâlîô pâr mîcê lû kû*. — N'est employé qu'au pluriel.

fârdê, +, farder. — S'emploie aussi quelquefois dans le sens de bichonner, pompommer. *ê l'ê! mî, j'âkât ê kâpyô, ê pî j' eyê m' fêr fârdê ei à sê-pô!*

fârdên, fredaine. Usité à Fruges.

fârdlê, botte d'herbes portée sur le dos au moyen de deux liens passant sur les épaules. Usité à Manin.

fârfâl (*êt ê*), +, être affairé, ne savoir où donner de la tête, se trouver (chez soi) en présence d'un grand désordre. — Même sign. : *ê bârbâl, ê fâfêt*.

fârfâyâj, \times , s. m., action de farfouiller; désordre.

fârfâyâr, *yvâr* ; — *fârfâyêv*, *âz*, \times , celui, celle qui farfouille.

fârmâsrêv, *fârmâsrêv*, +, pharmacie. Formes employées par un grand nombre d'individus.

fârnêt, +, fenêtre. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fêvêt, j'êvêt*.

fâro, *ôd*, +, élégant, bien mis, fier de ses beaux vêtements. — S'emploie aussi substantivement.

fârotê (*s'*), faire sa toilette avec beaucoup de soin. Usité à Manin.

fârotêv, élégance dans la toilette; recherche dans la mise. Usité à Manin.

fárs, +, adj., risible, plaisant, amusant. *án kãcôn ðd èè pú fárs*. — *ètyèn il è fè fárs*. — S'emploie aussi substantivement.

fársàw, *ãr*, +, farceur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fársàw*.

fãsyônãl, +, fashionable. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fãsyônãl*.

fãtig, +, s. m., fatigue. *il ò à dũ fãtig*, *tè bidè* : *i-n n'ò à d' trò*, *mòm*, *písk'el vlò kãw*. — Se dit aussi d'une charge excessive supportée par un mur, une pièce de bois, etc. *èè sòmýè lò il ò trò d' fãtig*, *èè d' cò k'i plwév*.

fãvlòt, +, féverole. — Même sign. : *fèè*.

fãvòràp, +, favorable.

fãn, +, fouine. *án pyò d' fãn*. — Banlieue, conc. : *fãn*.

fãnèt. Voir *fãnèt*.

fãyèt. Voir *fãyèt*.

fãyètýé. Voir *fãyètýé*.

fãfãrd, ×, sanfane. *èj sũ dũ là fãfãrd*. — Certains individus emploient les formes *fãfãrd*, *fãfãrd*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fãfãr*.

fãw, *fãy*, *fãv*, foin. Formes de la banlieue. Voir *fãè*.

fãw, faim. Voir *fèè*.

fèè, +, adj., fuit. — Sali, crotté. *rãvãz kòm èt vlò fèè* : *t'è pròp!* — Loc. adv. : à *fèè*, complètement, tout à fait. *lèè-l kòr à mòlè*, *vã sũkrìò* : *kòm cò i mãrìrò à fèè*. — à *fèè*, à mesure. *è à fèè k' è'èú frwè*, *fãrmètwèè dèl yò bãlãt*. — *fèt à fèè*, *fèt à mzhãr*, au fur et à mesure. *ò l'èè prãdrò fèt à fèè k'i y'èn èrò à mòlè*. — *èà s' dèblãrò fèt à mzhãr*.

fèè, +, fee. *ál krìvò kòr à èè fèè*.

fèfèè, ×, minutieux, difficile surtout sur les aliments. Se dit spécialement des enfants qui ont peu d'appétit. — S'emploie aussi substantivement. *à plí fèfèè*. — Voir *fèjpwèè*.

fèjãw, *ãr*, +, faiseur. *à fèjã d'èbãrò*. — *fèjã d' jã*, saltimbanque, baladin. — Prend le sens de travailleur dans le proverbe suivant : *gã d'jã*, *plí fèjãw*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fèãr*.

fèjpwèè, *ãr*, +, minutieux, dédaigneux, difficile sur les aliments ou sur les petites choses. — Voir *fèfèè*.

fèktrvmèè, ×, effectivement. Forme employée par beaucoup d'individus, surtout dans les faubourgs.

fèkũr, *fètũr*, *fítũr*, fécule. Formes employées, dans les faubourgs, par un grand nombre d'individus.

fèlòmèn, *fèlòmèn*, phénomène. Forme des faubourgs.

fèm. Voir *fãm*.

fèmlèt, +, femmelette, femme qui ne sait pas travailler ni diriger son ménage. — Conc. : *tít fèm*. Voir *tí*, *lít*. — Se dit aussi d'un homme sans énergie.

fèné, +, faner. *mè flãr i fènt* : — *à bãkè fènéè*. — Quelques individus emploient la forme *dèfãnèè*, ou *dèfènéè*. *fèè lò dè bèl-è mãrèl*, *mè à s' dèfãnt*.

fèni, *ít*, +, fini. — Parfait, accompli. *ès fil èèt àn brìkòl fènit*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fíni*, *ít*.

fèniècmèè, +, s. m., fin, terme. *è'è l' fèniècmèè d' cò kãlãr*. — Peu usité à Saint-Pol-ville; on y emploie de préférence les formes *fènièsmã*, *fínièsmã*. — Même sign. : *dèfènièsvò*.

fénir, +, finir, terminer. *álð, wā, fénicè!* — *ál fénicè d'ábricè.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fénir*.

Même sign. : *détèur*.

fénis, +, phénix. Se dit d'un individu dont on exagère les mérites, que l'on porte aux nues d'une manière peu justifiée. N'est employé que par moquerie.

fénismā. Voir *fénimē*.

fénimē, +, d'une manière menue, déliée. *ál kà é ál ársò si byè fénimē.* — *ágij ée bátò lò l' pù fénimē k' té pè.* — Avec finesse. *jè à jì fénimē ávák li.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fimmā*; *fénimē* y est peu usité.

fénjā, át, ∞, fainéant. — La forme française est également usitée.

fénjāiz, ∞, fainéantise. Conc. : *fénjāiz.* Peu usités.

fèp, +, faible. — *kèr fèp,* tomber en syncope.

fèr, +, v., faire, dans la plupart de ses acceptions. — *áveár èl fèr,* être insinuant, intrigant, flatteur, afin de parvenir à son but. *èl-n n' èt àn kà l' sé fèr.* — *j, èl tð,* ramper, faire des bassesses dans un but intéressé, autrement dit : *bàjè l' ku d' èl jè.* — *fèr pâyàs à pâr,* se dit de deux époux qui couchent chacun dans un lit différent. — *èn pù fèr èl byè,* être inquiet, tourmenté, dans l'attente d'une nouvelle bonne ou mauvaise, ou d'un événement dont on appréhende les suites. — *èy fèr,* se salir, se crotter, se mouiller. *áærz kòm té l'ò jè, d' pásé à è' fivè : tè-n n'ò sk'à tè kò.* — *fèr à ha.* (·), mettre tout en commun. Ne se dit

guère que des enfants qui s'associent dans leurs jeux et réunissent leurs mises. — *fèr dù lâr,* engraisser, prendre de l'embonpoint, en parlant des personnes. Se dit par plaisanterie. — *fèr dè pyò,* vomir. Même sign. : *décolè.* — *fèr sé sòlé,* cirer ses souliers. — *fèr dù tábák, dù lè,* etc., planter, cultiver du tabac, du lin, etc. — Absolument. *fèr* (·), jouer, faire la parade, en parlant de saltimbanques installés sur le champ de foire. *è! è tð, ákát tá èé jū!* — *fèr,* se charger le ventre. *týè, ál ó jè dè è' kòhòr;* — *í jè dè sé kídòt.* — A Ligny-Saint-Flochel. Monts-en-Ternois : *fèár, fèin.*

fèràl, +, ferraille.

fèrè, +, ferré. — Se dit aussi des légumes ou des plantes que la gelée empêche d'arracher. *èè pòryò í sò fèrè, j' pè pà l' áveár.*

fèr-fòt, fèr-fòtie, +, s. m., fonte de fer. *è pval ál fèr-fòt.* — *fèr-fòtie* vieillit.

fèr, soirée, veillée. Usité à Manin. Voir *èer*.

fèrkèl, +, fougère. *àn pâyàs èl fèrkèl.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fájèr, fájèl.*

fèrlápè, +, boire, manger avidement, gloutonnement, comme les chiens. Se dit spécialement de ces animaux, et par extension d'un individu qui mange goulument. — *s' fèrlápè,* se lécher les babines. Voir *s' pàrlèlè.*

fèrlè, —, s. f., givre, gelée blanche, frimas. *ú ó tè à nètí gràmè d' fèrlè.*

fêrlûkê, +, freluquet. — Par extension, individu qui met beaucoup de recherche et de coquetterie dans sa toilette. — Le fém. *fêrlûkêt*, coquette, est employé par quelques-uns.

fêrmê, couperet, serpe, ou tout autre outil servant à fendre le bois. — Usité à Gouy-en-Ternois, Maizières, Averdoint. — Dans un ancien inventaire (Saint-Pol, 1662), on trouve : un *ferment abattoir*, une serpe pour couper le taillis.

fêrnêl. Voir *fêrnêl*.

fêrô, -, s. m., individu trop curieux. *kê fêrô k'êl adôf!* — Se prend en mauvaise part. Vieilli.

fêrtîl (à l') <, dehors, à la belle étoile. *î kâet à l' fêrtîl*.

fêrtâlê, barboter, remuer, tripoter. Usité à Manin.

fêrûl, +, ferrure. Forme employée par un grand nombre d'individus.

fêt, +, fête. — *dê bôn-ê fêt!* souhait qu'en guise d'adieu on exprime bien souvent en se quittant. — *fêt*, foire. *êl fêt êd sê-pô; e'ê dmê l' fêt*. A Saint-Pol-ville, conc. : *fêvâr* (Les fêtes patronales sont appelées *dîkàs*. Voir ce mot).

fêt, +, s. f., faitage, faite (d'un toit). *e'êl fêt âl ê fâlôr?*

fêt-dyû, Fête-Dieu. Forme des faubourgs et de la banlieue. Peu usité.

fêtiêûr, +, s. f., ensemble de tout ce qui constitue le faite d'un toit. — *e'êl fêtiêûr*, les matériaux (argile, etc.) employés pour *fêtiûr* un toit de paille. — Ceux qui veu-

lent bien parler emploient la forme *fêtisûr*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

fêtiûr, +; *fêtiûr* une couverture de chaume, c'est en recouvrir le faite (formé des dernières *lôyûr*) d'une épaisse couche d'argile battue mélangée de paille. On y plantait autrefois quelques pieds de *jôbârd* (joubarbe, *sempervivum tectorum*), afin que la maison que l'on venait de terminer fût préservée du tonnerre.

fêtisûr. Voir *fêtiêûr*.

fêtû, +, s. m., sorte de terrine en terre vernissée et munie de deux oreilles, qui sert à différents usages, notamment à la confection des ragôts.



fêtû.

fêv, +, fève, fèverole. *plâtê fêv*. Voir *fâvlôt*. — *grôs fêv*, fève de marais (espèces potagères), appelée aussi *brtô d' rêkôlê*. — Se dit aussi pour haricot : *dê fêvê nê* (ou des *nê*), des haricots nains, *dê fêvê à père*, des haricots à rames.

fêzâp, <, faisable.

fê, <, fâim. — Envie (desir, besoin). *fê fê d' piêc; j'ê fê d' tyê; il ô fê d'êl âlê*. Voir *prê*. — Faubourgs, conc. : *fâ*. — Banlieue : *fâ*, *fâ*.

fê, +, s., fin. — *pâr fê*, enfin, à la fin. *tâ k' pâr fê il ô fêm pâ l' ârdônê*. — *à l' fê dè fê*, en fin finale. — *à lâ fê dû kôt, à lâ fê d' tât*, défi-

nitivement. *bév ! à là fê dû kôt, tè m'êbêt.*

fê, fèn, +, adj., fin, fine. dû fê kârô ; àn fèn àgûl. — àn fèn kâtruyèr, à fê kôrdôgê, une couturière, un cordonnier qui excellent dans leur métier. — Adv., beaucoup, très, infiniment, extrêmement. Marque le plus haut degré. e'ê fê byô ; e'êtêê fê rêsi ; d'îl sâp fèn kôf ; àl êtêê fê rêtrû. — A Saint-Pol-ville, conc. : fê, fin (sauf pour l'adv. fê, où le fém. fin n'est pas employé).

fâ, ×, foin. ôkârôfâ. — Conc. : fâ. — Banlieue : fâ, fây, fây. — A Saint-Pol-ville, conc. : fâê.

fê-lêk, +, gourmet, celui qui aime les plats distingués. — Banlieue, conc. : fê-bê.

fêlê, +, fendre du bois de kôrdây, de manière à le rendre plus fin, plus menu. — Conc. : fâelê.

fêlê:, +, fendeur (de bois). à fêlê d' bô.

fê-d' tyê, ×, subst. m., fainéant, lôt. Voir ce mot.

fêkâj, +, s. m., action de fêkê. — A Saint-Pol-ville, conc. : fûmâj.

fêkâ, +, subst., fumeron.

fêkê, +, fumer (jeter de la fumée). e' fu î fêk kôr ; nâ kûinê àl fêk. — Au fig., éprouver du dépit, mousser de colère. à n'ê fêkêê, d' eô k'êj li d'jêê. On dit aussi dans le même sens : fâmê àn rîd pîp. Même sign. : bâlîr dê s' p'vô. Voir ce mot. — A Saint-Pol-ville, conc. : fûmê, fâmê (>).

fêkêy. Voir fêkêr.

fêkêr, +, fumée. kâ fêkêr êk eà fê

tâdi d'âlêmiê dû fû êci ! — A Saint-Pol (×), la forme fêkêy est employée par un grand nombre d'individus.

fê-nê, +, s. m., jeune personne au visage délicat.

fî, +, foie. — Vieilli ; on emploie de préférence la forme fîwê, × (banlieue : fîwâ).

fîêê, +, v., jeter plus ou moins violemment. fîêê-l lè dè l' yô ; j'êl l'ê fîêê à têr. — Donner, appliquer. fîêê-lî àn kâlôt. — Faire. jê n' fîêê àryê ôjôrdêi. — àlê s' fêr fîê, aller au diable. — s' fîêê, se moquer. tê ! fîê êd mi. — s' fîêê dû pêp, dû môd, se moquer du public ou d'un seul individu. — Se jeter. î s'ô fîêê à têr. — s' fîêê dè s' têt, dè s' tâpê, dè s' kâbêe, s'imaginer, se mettre dans l'idée. î s'âvêê fîêê dè s' kâbêe êk j'âvêê kôr sê kârât sâ. — La forme fîê est fréquemment employée, à l'infinitif : fîê êl kâ, décamper ; fîê lâ pêy, laisser tranquille, cesser d'importuner ; n'âryê fîê, faire peu d'affaires (un commercant) ; fîê lâ mîzêr, être misérable, n'avoir pas le nécessaire. — fîêê s'emploie généralement par euphémisme au lieu du mot plus grossier fût. Voir fâkê, fût.

fîêêl, +, ficelle (corde). — A Saint-Pol-ville, conc. : fîêêl.

fîêê, >, putois. — mâlê fîêê, fin matois ; individu adroit, rusé, allant quelquefois jusqu'à la fourberie. — fîêê, terme de sôyâ à àr, coin de bois servant à maintenir écartées les deux parties de la pièce qu'on est en train de scier. — Banlieue : fîêêê, fîêêê.

fieñ, +, adj., fichu. — Capable. *il ê kôr fieñ d'ânivê kâ k'ò mèjrô*. — Perdu sans ressource. *sê frêr il ô fieñ*. — Voir *fütû*.

fieumê, ×, très mal, ridicule-ment, d'une manière inconvenante. *êê fê fieumê*; — à *s'âbil tât si fieumê!* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fieumâ*.

fi d'êrkô, +, fil d'archal.

— *fifi*, oiseau. — *mê ptî fifi*, terme d'amitié donné aux petits enfants. — *â fifi*, un baiser qui *klâk*. — Voir *jôjô*.

— *fifil*, ×, petite fille. *kê bêl tî fifil!*

fîg, +, figue.

fîgê, +, figuier.

fîgrô, ×, fil (en boule) dont se servent les cordonniers. — Dans la banlieue, fil préparé et poissé pour coudre la chaussure. *ôz êrê sevâ dê l'ê kâd' âvêk ê bô fîgrô*. Voir *fîlêv*.

fik! (*mâ*), ma foi! Usité à Fruges.

fîkê, -, petite figue. Usité surtout dans les faubourgs.

fil, +, fille. — *mâ fil! m' fil!* expressions que certaines personnes du sexe répètent continuellement lorsqu'elles causent entre elles.

fîlâtê, ×, marchand fileur de laine. Ces industriels remplaçaient autrefois les filateurs actuels; ils avaient des agents qui allaient à cheval porter aux *fîlâtê* des campagnes les laines brutes préparées et lavées, et rapportaient au magasin de leur patron celles que ces ouvrières avaient filées.

fîlâcê, +, v. a. et pr., fourrer,

remettre, introduire avec adresse. *î m'ô lô fîlâcê ân mèkât pyêc*. — *âl ô tât sê s' fîlâcê dê êcl màzô lô*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fîlâcê*. — Certains individus emploient la forme *fîlâjê*. *y'ên â pâ â pâ s' fîlâjê tû pârtâ kôm li*.

fîlâd, -, filandre. Voir *fîrlâd*.

fîlâsê, *fîlâjê*. Voir *fîlâcê*.

fîlê, +, v., filer, dans la plupart de ses acceptions. — S'en aller, déguerpir. *ô fîlê ô pâ vât*. — *fîlê dûe*, obéir craintivement. — *fîlê â vâlê kôô*, être atteint d'un mal incurable; se dit d'un malade qui ne peut guérir et qui arrive à la dernière période de sa maladie.

fîlêv, +, s., fil, dans ses différentes acceptions. *ân êkê d' fîlêv*; du *fîlê blâ*. Conc. : *fil*. — *fîlêv*, terme de cordonnier, fil préparé et poissé pour coudre les chaussures. *fêr â bô fîlêv*. Voir *fîgrô*. — Terme de couvreur, trainée de mortier plus ou moins épaisse qui s'applique au dessus des tuiles ou des ardoises, contre la *vêbêlê* d'un pignon, à l'angle qu'elle forme avec le toit. Le *fîlê* empêche les eaux pluviales de s'introduire entre la couverture et la maçonnerie. — *fîlêv*, ligne tracée dans un bois pour diviser la coupe. Voir *lêv*. — Au fig., *n' pâ âvêâr êl fîlêv*, avoir beaucoup de loquacité.

fîlê-mâdâm, +, fil de la Vierge, filament qui voltige dans l'air à l'autonne. — Au fig., *êâ n' tyê k'â â fîlê-mâdâm*, cela ne tient qu'à un fil.

fîlôzômêv, -, physionomie. For-

me employée par un grand nombre d'individus. Voir *fizyôlomis*.

filt, filtre.

fillê, +; *fillê* une coupe de bois, la diviser au moyen de *fîlê*.

fîltrâsyô, +, infiltration. *yô dè fîltrâsyô k' cà l' rê tadi humid.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *ôfîltrâsyô*.

fîlû, +, filou. — S'emploie aussi dans l'acceptation de rusé, sans impliquer la moindre idée de vol. *ô! kè fîlû d'ôfâ!* Se dit surtout de celui qui flatte et cherche à amalouer dans un but intéressé.

fîlvar, +, fileuse. Conc. : *fîlar*. Vieilli.

fîvismâ. Voir *fînemê*.

fîvôlê, +, se distinguer dans son travail, raffiner. — S'emploie quelquefois dans le sens de faire le *fâô*.

fîp, fibre. Peu usité.

fîrlâd, >, f., fil qui pend d'une étoffe usée, ou d'un vêtement en lambeaux. *mê k'ôvê n'ê à fîrlâd.* — Beaucoup d'individus emploient dans le même sens le mot *fîlâd*. — Même sign. : *fîrlip*, *fîrlôp*.

fîrlâdê, >, se dit d'une étoffe ou d'un vêtement dont les bords sont à *fîrlâd*. *mê p'ôgê d' kmî à sô nê fîrlâdê.*

fîrlip, >. Voir *fîrlâd*.

fîrlîpîpî, +, s. m. pl., franges, effilés, galons, garnitures de perles, etc., servant à orner les vêtements de femme. *à n'â pâ d' kmî à mêt d'ê sê dô, ê pî cà p'ôvê d'ê kâpvô ê pî d'ê mât'vô à fîrlîpîpî!*

fîrlôp, +. Voir *fîrlâd*.

fîs, fixe. Forme employée dans

les faubourgs par un grand nombre d'individus.

fîsêl, >, adj., adroit, rusé, retors, artificieux, prompt à se tirer d'affaire. — S'emploie aussi substantivement.

fîslê, <, adj., habillé plus ou moins mal. *l'ê fîslê kôm kât sù.* Se dit ordinairement en mauvaise part. — Même sign. : *tôrkê*.

fîstô, +, terme amical et familier employé pour : mon fils. *ê b'ê! m'ô fîstô, ê l' ârtârnâ.* — Peu usité.

fîtêr. Voir *fîkêr*.

fîyâ, <, s. m. pl., fillettes ou jeunes filles évaporées, prises collectivement. *jê n' v'ê pâ k'ôz âkê âvâk tâ ê fîyâ l'ô.* — Se dit ordinairement en mauvaise part.

fîyêt, +, variété de poire. — Banlieue, conc. : *fîfêt*.

fîyêl, au fém. : *fîyêl*, <, filleul. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fîyêl*, masc. — Banlieue : *fîlê*, *fîlû*.

fîzîk ou *tezîk*, +, physique. *d'ê tûr fîzîk*, des tours de prestidigitation.

fîzîsyê ou *tezîsyê*, >, prestidigitateur.

fîzyôlomis, >, physiognomie. Voir *fîlôzomis*.

flâc. Voir *flâk*.

flâflâ (*f'êr dî*), étaler un luxe exagéré. *j'ê pâ k'ôjyâs dâ ê jâ lâ : î j'ô trô d' flâflâ.*

— *flâflât*, >, caresse donnée avec la main. *f'êjê ân flâflât à māmâ, m'ê pî n'ê.* — *f'êr flâflât*, caresser avec la main.

flâçornâr, <, flagorneur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *flâçornâr*.

flågõrnāj, ×, s. m., flagernerie.

flājļēy, ×, adj.; n'est employé qu'au figuré, dans cette locution : *ā jēzu flājļēy*, un individu maigre et maladif, ayant l'air d'avoir continuellement froid.

flāk, +, flaque (d'eau claire ou croupissante). — Les individus qui ont la prétention de vouloir bien parler emploient la forme *flāc*.

flākõ, +, flocon. *eļl nēj āl kē ā grõ flākõ*. Même sign. : *pāvāyõ*. — Petite flammèche ou cendre légère provenant de la combustion de la paille ou du papier. A Manin : *fākõ*.

flām ou *flām*, +, flamme. *ān flām ēd jū*. — A Manin : *flāb*. — Sorte de lancette pour saigner les bestiaux. Voir *flimēt*.

flāmēgāj, -, langage, jargon inintelligible. *mā, jē n' kōprē pā ān būk tā lā flāmēgāj*.

flāmēgē, ×, parler flamand. — Par extension, parler un jargon inintelligible.

flāmik, +, sorte de galette composée d'un morceau de pâte bien aplatie, que l'on fait cuire à demi, lorsque l'on *fārnīs*. On l'ouvre ensuite en deux, et on la fourre de beurre. La *flāmik* ainsi préparée se mange chaude. — *flāmik ā pēm*. Voir *tālībūr*. — Par extension, toute pâtisserie grossière faite par les ménagères. *õ n' fējõ pā ā mōlē d' flāmik pā l' dūkās?* A, dans ce sens, la même sign. que *dāryõl*. Voir ce mot. — Femme peu énergique, un peu simple et de grande taille. Même sign. : *bādrēy, kōrēv*. — Au fig., *eļl dēl flāmik*

pārēl ā e' pē, se dit de celui, de celle qui a des goûts, des habitudes, et surtout des défauts ou des travers semblables à ceux d'une personne dont il vient également d'être question. — Banlieue, conc. : *flāmik*.

flāmikē, faire des *flāmik*, et en général toute espèce de pâtisserie. *ēm fēm āl õ tūh ā kēr ā flāmikē*. Usité dans la banlieue.

flāmikās, personne qui aime à *flāmikē*. Usité dans la banlieue.

flājēr, +, mauvaise tarte, tarte manquée ou mal fabriquée. Se dit aussi dans le sens de pâtisserie de ménage en général. *bē! jē n' pē mī pāsē l' dūkās kōm eõ sā fēr ā mōlē d' flājēr*. — Banlieue, conc. : *flājēr*. — Voir *dāryõl, flāmik*.

flāūt, +, flûte. — Espèce de cornet fait de bois ou d'une corne de chèvre (appelé également *kōrnē d' māgēt*). Vieilli. — Au fig., individu qui a les jambes longues et grêles et montre peu d'énergie. — Voir *flūt*.

flāūtē, +, jouer de la flûte. — Au fig., se dit des jambes d'un individu qui chancelle. *il õ sē gāp kē flāūt*. — Vieilli.

flājār, +, grand, élancé, peu fourni de rameaux, en parlant d'un arbre ou d'une plante. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

flājē, +, fléau (à battre le blé). Le manche de cet outil se nomme *mētyē*, et la partie qui frappe sur les gerbes porte le nom de *bāt*. La *bāt* et le *mētyē* sont réunis par une *ākūplār* passée dans les *kāp*. Voir ces

àkâplîr.



kâp.

bât.

mêtyè.

mots. — *flâyè*, s. m., barre de bois servant à maintenir fermés les deux battants d'une croisée. Cette barre tourne sur un pivot qui la retient au milieu, et entre par les deux extrémités dans deux crochets fixés au châssis. — Barre de bois ou de fer, plate ou carrée, au moyen de laquelle on ferme les portes charre-tières.

flâb. Voir *flâm*.

flâcè. Voir *flâkè*, subst.

flâkè, —, v., donner, appliquer. *Jè l'ê b'ê zît flâkè è dâ su.* — *flâkè l'ê àn jif.* — *flâkè*, se jeter. *J'âkè à càr gât, èj m'ê flâkè kôt è mâr.* — Se dit toujours en mauvaise part. — Même sign. : *flêc*, *flû*. V. ces mots.

flâkè, —, s., morceau de viande pris au flanc de l'animal. *è mâr syò d' flâkè d'ân kap èl lic.* — En francisant : *flâcè*.

flâkèt, —; usité seulement dans cette locution : *à l' bôn flâkèt*, à la bonne franquette.

flâm. Voir *flâm*.

flâmik. Voir *flâmik*.

flân, personne molle, flasque, sans énergie. Usité à Fruges.

flâyèr. Voir *flâyèr*.

flè, —, poisson plat voisin de la plie et de la limande, mais moins délicat.

flè, —, m., grosse pièce de lard qui se tire d'un porc que l'on n'a pas fendu par le milieu, et qui comprend une partie de l'échine.

flè, m., petite parcelle. *è èv'è è l' èv'è m'ê p'â dz'è l' n'è; è n'ê m'ê p'â èn èv'è d'è tr'èc' è flè.* — Usité dans les faubourgs — Voir *flêp*.

flêçâr, —, terrain vague; parcelle de terrain communal resté en dehors après la construction d'une route, etc. Avant la Révolution, en terme de droit coutumier, le mot *flêçâr* signifiait « tous les lieux destinés à l'usage commun et public, qui n'ont pas besoin de haies, ni de fossés pour être conservés, à cause que l'usage et la jouissance en sont continuellement ouverts à tout le monde. » (*Commentaire de Gossou sur la Coutum d'Artois*). — Au fig., *bâtrè s'â flêçâr*, prendre de l'embonpoint, dépasser en quelque sorte l'alignement. — Même sign. : *âyè* (ou *ryè*).

flêm, —, piteuite, crachat épais. — *âc.âr l'â flêm*, éprouver une invincible envie de ne pas travailler. On a souvent la *flêm* après une *nevè* ou

une fête quelconque. Même sign. : *âvââr êl lôs; âvââr â p'vâl d'ê s' m'ê.* — A Manin : *flâm.*

flêp, +, s. f., lambeau, étoffe qui s'effiloque. *ês sâr âl cò tâdî âvâk â kôtrô à flêp.* — Brin de fil d'une étoffe ou d'un vêtement effiloqué. — Par extension, petite parcelle, petite quantité. *y'â pû ân flêp êl bîr d'ê el ôrmwâr.* — *î n'ô p'vê ân flêp êl bô s'ê,* il n'a pas le moindre bon sens. — Voir *flê.*

flêr, +, flair. — Odeur, senteur. *dî jâê k'îl ô bô flêr.* — Voir *sêtimê.*

flîbîstâj, <, vol, filouterie.

flîbîstê, <, voler, filouter.

flîbîstyê, <, voleur, filou.

flîk-ê-kû, <, bâton pointu d'environ 50 centimètres de longueur, employé au jeu de ce nom. — Jeu de garçons. Chaque joueur *êtik wê flîk-ê-kû* dans une terre molle, en le lançant avec force et en cherchant à abattre celui des joueurs précédents. Le premier qui abat le bâton d'un autre a gagné. Le perdant se sauve alors le plus loin qu'il peut, mais tous les joueurs le poursuivent, et le ramènent en le piquant au derrière avec leurs *flîk-ê-kû* jusqu'à ce qu'il ait *rêtikê* le sien en terre. — D'après une autre règle, si l'un des joueurs abat le *flîk-ê-kû* d'un autre, celui-ci et celui qui devait jouer ensuite le piquaient sur place au derrière et de la même manière jusqu'à ce qu'il eût rejoué.

flîk-flâk (fêr), <, locution exprimant le bruit que l'on fait lorsque l'on patauge dans une flaque d'eau.

Peu usité.

flîkrô, +, plantoir. *plâtê tîbâk ô flîkrô.*

flîmêt, +, lancette pour saigner les chevaux et les animaux de l'espèce bovine. Même sign. : *flâm.* — Par analogie, on donne également ce nom à la lancette et au bistouri des chirurgiens et des médecins.

flîp, +, s. m., boisson populaire composée de cidre et d'eau-de-vie, que l'on fait bouillir en y ajoutant du sucre.

flîpêt, +, petite *flêp*, très petite parcelle, quantité minimale. *y'ô pû ân flîpêt êl êd d'ê t'ôyôw.* — Avec une négation, *y'ên ô p'vê flîpêt*, il n'y en a pas du tout.

flô, +, s. m., mare, flaque d'eau ou d'autre liquide. — Abreuvoir formé d'une grande mare (dans les villages élevés). *mânê êê vâk â ê flô.* — *êe flô d' trâvôw.* — Trou à purin (près du fumier), dans la cour des petits ménagers. — A Manin : *êvê*, m., mare, abreuvoir.

flôw, +, adj., mou, flasque. *lê trîâ d' vâ vâk î sô riâdmê flôw.* — Tiède, en parlant du vent. *î fê â vê flôw k'ôy ê kôr mât.* — Au fig., se dit quelquefois d'un homme mou, sans énergie.

flôs, phlox.

flôtê, +, flotter. — En parlant des pieds, être trop à l'aise dans de trop grandes chaussures, y aller de ci, de là. *mê sôlê î sô grâmê trô grâ : mê p'vê î flôt.*

flôtie, +, adj., flottant. *dê prê flôtie, ân pâtîr flôtie.*

flêm. Voir *flêm.*

flâv, +, fleur, plante d'agrément. Dans la banlieue, concurr. : *cyôflêt*. Voir ce mot. — Variété de pomme douce et hâtive. *â kârtrô d' flâv*. — Farine très fine, de première qualité. *ê'ê pà dël frên k'î fôw*, *pâr fêr êô*, *ê'ê dël flâv*. — *êl flâv*, côté du cuir où se trouvait le poil.

flâv êl jêzû, ×, myosotis hispida, Schlecht. ; veronica chamaedrys, L.

flâvrâj, +, s. m. pl., fleurs représentées sur des étoffes ou sur du papier peint.

flâvrâjê, +, couvert de *flâvrâj*. *â byô mûewâr flâvrâjê*.

flâvrîjô, +, fleuraison, floraison. *êl flâvrîjô d' êê jêv*. — *êê blê il ô ân bêl flâvrîjô*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *flâvrêzô*.

flâvrîr, +, fleurir. — Se dit aussi du temps lorsqu'il fait des éclairs de chaleur. *êl tâ î flâvrî*.

flâvrîs, +, fleuriste.

flâvryê, +, variété de pommier qui produit les *flâv*. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

flûksîâ, +, fuchsia. — Concur. : *frûksîâ*.

flût, +, flûte. Voir *flâût*. — Jambe longue et grêle, sans apparence de mollet. — En langage burlesque, seringue à lavement. — *il ô tâdi êel flût â sê kû*, se dit d'un individu qui a la manie de prendre fréquemment des lavements.

flûtê, ×, jouer de la flûte. Voir *flâûtê*. — Boire. *il ô kèr â flûtê*. Voir *sîflê*. — En langage burlesque, s' *flûtê*, s'administrer un lavement.

flûtêw, *âz*, ×, buveur. Voir *sîflêw*.

— A Saint-Pol-ville, conc. : *flûtêv*.

flûtyôw, +, s. m., petite flûte; sifflet que les enfants fabriquent au printemps avec un morceau de branche de saule. — N'est plus guère usité que dans la banlieue. Vieilli.

flûk (tâ d'), +, brusquement, sans crier gare. *ê pi kôr jê l'ê êtrê tâ d' flûk*. — *î m'âvê jêstê tâ d' flûk dê l' rîcyêr*.

flûk (fêr), +, se dit du bruit causé par un corps lourd qui tombe dans l'eau.

fnâe, lolium perenne, L.; lolium arvense. With. — Usité à Ramecourt.

fnâl (ê), ×; *êt ê fnâl*, être vivement contrarié ou en colère, le manifester par de grands cris et de grands gestes; — être très affairé, au point même de ne savoir à quoi se résoudre. — Conc. : *ê fnâl*.

fnâlê ou *fnâyê*, +, fouetter, fouailler, cingler. *tê sê, tâ, pû t' pân, tê srô fnâlê ê rêtrâ*. — Se dit aussi de la pluie qui vous cingle le visage. *êel plêvêl âl fnâl dîr*.

fnâlûr ou *fnâyûr*, +, volée de coups de fouet ou de bâton.

fnâl, ×, fenouil.

fnâl (ê), ×. Voir *ê fnâl*.

fôw, +, hêtre. N'est plus usité que dans la locution : *kârbô d' fôw*, charbon de bois.

fôbûryê. Voir *fûrbûryê*.

fôe. Voir *fôk*.

fôcêl, *fûcêl* ou *fûcêl*, +, faucille. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fôsêl*, *fûsêl*.

fôk, ×, s., faux. *ârbât ês fôk*;

râgûjê s' fôk. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fôw.* — Banlieue : *fôk.* — Certains individus, croyant bien parler, emploient la forme *fôe.* — Le manche de la faux se nomme *âsâr* ou *fôkâr.*

fôkâj, +, fauchage. *êl fôkâj d'ân pyêe.* — *â byô fôkâj*, un fauchage facile. — *â mêkâ fôkâj*, un fauchage peu aisé (quand le blé est versé, par ex.). — A Saint-Pol-ville, conc. : *fôeâj.*

fôkâr, +, manche d'une faux. — Peu usité à St-Pol-ville. — Même sign. : *âsâr.*

fôkâr, ×, s. m., préle (equisetum). A Monts-en-Ternois et à Ramecourt : *fôkêw.*

fôkê, +, faucher. *î fôkt âvân : ô fôkrê mê blêy.* — *fôkê à jîê.* Voir *âmâsé âvân.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fôeê.*

fôkêw, préle. Voir *fôkâr.*

fôkêw, +, faucheur. — Au fig., *êe grâ fôkêw*, le temps, la Mort. — On dit à quelqu'un qui s'engage dans une mauvaise affaire, ou dans un procès dont l'issue est pour lui plus que douteuse : *tê vérô, tê pâvô êê fôkêw.* C'est l'avertir que tous les frais lui incomberont, par allusion aux travaux des champs. Lorsque les faucheurs sont payés, on est en effet supposé avoir soldé toutes les dépenses antérieures. — A St-Pol-ville, conc. : *fôeâr.*

fôkêz, +, machine à faucher, à moissonner. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fôeâz.*

fôl-wâr, +, falloir. *fôrwe mêl îci*

ân êtâcô. — *il êrwe fôlû k'î vyêet.* — *î wô fôlwâr êl fôr.* — A St-Pol-ville, conc. : *fâlwâr.*

fôr, +, adj., fort. — *âwâr êl gû d' fôr*, se dit de certaines substances ayant un goût âcre ou désagréable, le beurre déjà vieux, ou certaines espèces de choux, quand ils sont cuits, par ex.

fôrû. Voir *fârû.*

fôrbâyâs. Voir *fârâyâs.*

fôrbâyê. Voir *fârâyê.*

fôre, +, force, dans la plupart des acceptions de ce mot. — *â l' fôre*, en dur, de la première solidité. *ês mâzô âl ê rbâtî à l' fôre.* — *â fôre*, tant, tellement. *j'ê kâzîmê êvî d' brêr*, à *fôre k'êj sî kêtê.* — *êj li pâvôê â plî pô d' êek sû à fôre êk j'êl l'ê kèr.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fôrs.*

fôre, +, s. f. pl., ciseaux à tondre les moutons. — Conc. : *êfôre.* — Peu usité à Saint-Pol-ville.

fôreâj, +, travail outré; action de forcer; fatigue causée par un travail trop prolongé. *ê'ê dû fôreâj, êô k'ôz âvê : travâyê pâ tâ, êâ s' pâsrô.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fôrsâj.*

fôreê, +, forcer, dans ses acceptions les plus ordinaires. — Travailler à l'excès. *ê'ê mî êtônâ k'ôz âvê tâdî kêt kôz : ô fôreê d' trô.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fôrsê.*

fôrm, stalle. Voir *fârû.*

fôrê., *âz*, ×, foireux, poltron. Conc. : *fôwânê.*, *âz*. — Banlieue : *fôrêw*, *fôrêw*. Les campagnards, par moquerie, désignent également sous ce nom les habitants des villes. *ê'ê fôrêw d' sê-pô.*

fòràz (*èrþ*), +, mercurialis annua, L. — Conc. : *èrþ fúrùl*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *èrþ fivàràz*.

fòrsāj. Voir *fòràj*.

fòrtàn, +, fortune. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fòrtùn*.

fòryèr. Voir *fúrjèr*.

fòs. Voir *fòt*.

fòsèt, +, fossette. *jécé à l' fòsèt* (jeu de billes). — *fòsèt éd hùr*, cavité que l'on pratique dans une *éik* de pain et que l'on remplit de beurre. Conc. : *àn fòsèt éd hùr*. — *él fòsèt éd sè kàrr*, le creux de l'estomac. Voir *fúrùkèt*.

fòsèyàr, fossoyeur. Voir *fòsvè*.

fòs-pòrt, +, sorte d'arc de triomphe ou portique de verdure ou d'étoffes construit sur un chemin ou une rue, pour une fête, une réception, etc.

fòstrìy, +, tromperie, supercherie. *èy! ò vè à l' fòstrìy*, à *è nùcyò búlik* : *j'i vè pà*. — Action déloyale, calomnie. *tù éò*, *é'è tù fòstrì k'òu ò dī sū sè kòt*.

fòsyè, +, fossoyeur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fòsèyàr*.

fòt, +, adj., terme de jeu de paume, se dit d'une balle qui est *livrè* ou *ràcàsè* en dehors de la *kòrd* (voir ces mots). Le joueur qui l'a ainsi renvoyée hors du jeu donne à la partie adverse un avantage de quinze points. Envoyer une balle en dehors de la *kòrd*, c'est ce que l'on appelle, en d'autres termes, *fèr à kèz*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fòs*.

fòté, +, commettre une faute. — S'emploie quelquefois, en parlant

d'une fille, dans le sens de se laisser séduire. *jè l' sè byè*, *sá l' fíl n'ávè pèvé fòtèy*, à *n' sràè mī dū k'ál è*.

fòtvè, +, cailler, figer. *dū sà fòtyè*. — *nú kràè à s' fòti pà vit*. — Vieilli à Saint-Pol-ville : on y emploie de préférence les mots *fijè*, *káyè*.

fòvèt, +, fauvette. — Se dit aussi amicalement d'une petite fille plus frêle et plus mignonne que ne le comporte son âge. *kè ptit fòvèt k'òz àvè lò!*

fòyàr, hêtre; a dû être employé autrefois dans la région de Saint-Pol, car un lieu dit de Ligny-St-Flochel, jadis planté de hêtres, porte encore le nom de *è kùrti fòyàr*.

fò, +, fond, dans ses acceptions les plus ordinaires. — Dépression de terrain, partie basse d'un champ ou d'un canton de terroir. Ces *fò* sont indiqués dans un grand nombre de lieux dits, par ex. *él fò d' èé kòdyèr*, *èé fò d' kracé*, *èé fò d' èilákùr*, *èé fò d' òtklòk*, etc. — A Diéval, Antigneul, Bours : *trèl*, fém., dépression de terrain, vallonement.

fòd', +, fondre. — Maigrir. *èd pī k'il ò éò*, *i fò à vu d' nè*. — Verser, en parlant des récoltes. *mè byò svàl il è fòdū*.

fòdàsyò, +, fondation, fondement (d'un bâtiment). — Au fig., *fèr àn bòn fòdàsyò*, manger copieusement, surtout des aliments substantiels.

fòdmè, +, s. m., extrémité inférieure du gros intestin. — à Saint-Pol-ville, conc. : *fòdmā*.

fòfàrd'. Voir *fājàrd'*.

fôsê, +, passer vivement à travers un obstacle. *êl zâk àl fôs êl byûr*. — Traverser la foule en se frayant un passage. *y'ô grâmê d' jê dê êl rû, mê j' fôsêy*.

fôsêy, ×, subst., fossé. — Conc. : *fôsêy*.

fôsêy, ×, adj., garni. *ân kâyêl fôsê d' rôxyôw*. — *â kâdô fôsê d'êtrê*. — Banlieue : *fôsêw*. — Ne se dit que d'un siège quelconque. Vieilli.

fôsêt. Voir *fôsêt* (*êl bûr*).

fôsyû, ût, profond, pourvu d'une bonne couche de terre arable. *â lêrê fôsyû*, *ên lêr byê fôsyût*. — Usité à Gouy-en-Ternois.

fôlân, +, fontaine. — *fôlân id gâyôl*, carafe de forme conique munie dans le bas d'un goulot et servant à contenir l'eau nécessaire aux oiseaux qui sont en cage. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fôtên*.

fôlic, +, adj., employé seulement dans l'expression *fêr fôlic*, fonte de fer. — Vieilli, on dit plutôt *fêr fôt*.

fôtînêt, ×, petite fontaine, petite source. N'est guère employé qu'en parlant des petites sources qui coulent dans le bois de la ville, au fond du vallon de l'Ermitage.

fâtl, +, feuille. — *dê fâtl*, du tabac en feuilles. *ô n' fâwô k' dê fâtl*. — *dê fâtl-pyê*, les feuilles inférieures des plants de tabac, celles que l'on cueille en premier lieu.

fâmâj, +, s. m., action de fumer (du tabac). *âvêk tâ sê fâmâj i m' dêpês rûdmê d' l'ârjê*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fâmâj*. — Voir *fêkâj*.

fâmâr, +, fumeur acharné. *tê pèr ê'ê tûdi â rûd' fâmâr*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fûmâr*. — Même sign. : *pîpâr*.

fâmê, +, fumer (du tabac). *êj fâm dî bûrêw*. — *fâmê*, ×, fumer (une cheminée, un foyer, etc.) — A Saint-Pol-ville, conc. : *fûmê*. — Voir *fêkê*.

fâmêy, ×, s., fumée. *dêl fâmê d' tâbâk*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fûmêy*. — Voir *fêkêr*.

fâmêw, +, fumeur. *ô sêm kôr dê bô fâmêw*. — Voir *fâmâr*.

fâr, +, s. m., paille d'avoine. *dê fâr d'âvân*. — *ân pâyâs id fâr*. — Au fig., *s' fârê dê sê fâr*, se mettre au lit.

fârtê, chasser au furet. *êc gârd' il l'ô prê â ê' trô kî fârtêwê*. — Un grand nombre d'individus emploient la forme *fâltê*. — Usité dans la banlieue.

fât, +, feutre.

fâvêl, fève blanche. Usité à Mannin.

fâyê. Voir *fâyû*.

fâyê, ×, feuillet. — Terme de menuiserie, planche mince, volige. — Banlieue : *fâllê*.

fâyû, ût, ×, feuillu. — *fâyê*, adj., se prend aussi dans la même acception. — Banlieue : *fâllû*, *fâllê*.

frâksyô, +, effraction. *ôn ô fê frâksyô âmô d'ês sêr â nêvî pâr vôle*.

frâ-mâsô, ×, franc-maçon. Forme employée par la plupart des individus.

frâpêy, ×, adj., un peu fou, un peu original; implique en même

temps l'idée de bêtise. *eã n' m'èlôn mî k'âl àe fê eò, ï sò târtâis kôm eò* : *dê frâpê Déruelle, kwèy!*

frâpûr, +, éruption de petits boutons, rougeur sur la peau. *ân frâpûr êd bûtô* ; — *il ârvê ân frâpûr à s' gâp*. — La forme *tâpûr* est employée par un grand nombre d'individus.

frâtrêr, +, barbier. Vicilli.

frâ, frâc, ×, adj., franc. — Ferme, courageux, assuré devant un danger réel ou imaginaire. S'emploie fréquemment avec la négative. *jîjîl ï n'ê pâ frâ dû tû* : *ï n' pâsrê pâ ô svâr dê l' kâvèy*. — Banlieue : *frâ, frêw*, au fém. : *frâk, frâk*.

frâcipân, frangipane. Peu usité.

frâciêz, +, franchise. — Fermeté, assurance devant le danger.

frâkê, +, s. m., mesure de capacité équivalant à deux boisseaux. Le *frâkê* = un double décalitre. *â frâkê d' sâkrîô* ; *trwê frâkê d' pôm-ê têr*.

frâk-ê môrel, s. f., vaccinium myrtillus, L. — Usité à Divion.

frâs, +, France. — Le Sud-Est. *êl vè êt ê frâs*, le vent est au Sud-Est.

frâsîzê, +, parler français. Certains individus emploient la forme *frâzîsê*. *ï krwê k'ï frâzîzê, êctî-lô* : *ï fê tû jîs dêl drâvêr*.

frê, frêk, +, adj., mouillé, trempé. *ô sôm fê frê d' eêl plâvê* : — *âl ô sê kôe tût frêk*.

frêe, +, s., frais (froid agréable). *ês mêt ô frêe*. — Adj. des 2 genres, frais, fraîche, dans les principales acceptions de ce mot. *l'êr frêe d'ô mâlê e'ê lâ mývâr*. — *dêl vyâd' frêe* ; *dû bûr byê frêe*. — Au fig., *nû vîô*

frêe, nous voilà bien arrangés, nous voilà bien plantés, nous sommes dans un bel état. — Adv., récemment, nouvellement. *â mâllô frêe ârbâtû* ; — *âl ê tû frêe ârvêvê* ; — *ân vâk frêe vêlêv*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *frê, frêc*.

frêkâtmê, ×, fréquemment, en grand nombre. *âvâ, ô n'âvê pâ d'ôr-lôjê s' frêkâtmê k'â st âr*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *frêkâtmâ*.

frêkîcâf, +, s. m., action de *frêkir*.

frêkîcâ, ât, +, qui *frêki*. *ân tît brâcû fôr frêkîcât*.

frêkir, +, mouiller, tremper. *n'êkîc pâ kôm eò, tê vò frêkir tê frêr*. — *êj m'ê tû frêkî ê pâsâ dê s' trâmèn*. — *e'ê dû brâvâr kâ frêkî fôr*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *mâyê*.

frêktâm, +, humidité causée par la pluie, le brouillard ou la rosée. — *âl ê l' frêktâm, mâvê dê e'ê frêktâm*, traverser une pièce d'*âvêlî* après une pluie ou une forte rosée.

frên, +, farine (de qualité ordinaire). *dij-âvî lîcê êl frên*. — La farine de qualité supérieure porte le nom de *flâv*. — La forme *frîn* s'emploie quelquefois en plaisantant.

frênêl, +, f., ægopodium podagraria, L. — Quelques individus emploient la forme *fêrnêl*. — A Ramecourt : *frônêl*.

frêrô, +, terme d'amitié, petit frère.

frêt, +, ouverture faite dans un talus pour faciliter aux voitures l'accès d'une pièce de terre. *fò fêr ân frêt pâr kârvê pâr îcî*. — *eêl kâvêl âl ô vârsê ê dêcêdâ eêl frêt*. On rétablit

le talus après l'enlèvement de la récolte. — Talus en pente douce facilitant aux bestiaux l'accès d'un abreuvoir.

frëyâf, +, s. m., action de *frëyê*, déchet. Peu usité. Voir *frët*.

frëyê, +, diminuer de volume ou de poids par l'évaporation, le coulage, des mesurages successifs ou toute autre cause. *Ûe tōyò d'wîl ul ò frëyê grāmê*. — *eà frërò kòr ê sêkîeâ*. — Maigrir. *j'ê frëyê d' dî lîê dè mē mwê d'ôw*.

frëyâw, *âz*, +, coûteux. *e'ê fòr frëyâw pûr ârjê dè mârzò kòm eò*. — *e'ê rîdmê frëyâ d'âwvâr tâ d' tyê k' eò*. Dépensier. *e'ê jê lô î sò trò frëyâw, jê n' pâ mî kâdrê âwvêk âw*.

frëz ou *frès*, +, fraise (fruit). *kâyê dè frëz*. — Au fig., chose minime, de peu d'importance. *i-n n'ò êtê à êêk frâ, mē eò, e'êt ân frès, pûr lî*.

frëw, franc (monnaie). Forme de la banlieue. Voir *fârê*.

frée, fronce. Forme de la banlieue.

frëê, froncer. Forme de la banlieue.

frëêr, s. f., froncis. Forme de la banlieue.

frëg, +, incartade, équipée, écart de conduite, fredaine. *âl ò pûr sêr ârfê ân nâvêl frëg*. — Voir *fâlârîgêt*, *fârdên*.

frëgê, +, se trémousser, sauter de joie, de colère ou de douleur. *âl frëgê ed kôlêtmê*. — *âl êtwê d'ân mē-eâstêy! ò wêvâ k'âl frëgwêy*. — *tâ mē dè î frëgê, têlmê k' jê l'ê dî mō*.

frëgêt, +, jeune personne très vive, qui sautille en marchant.

frôf, frange. Forme de la banlieue.

frët, ×, s. f., déchet provenant de la dessiccation, du transport, du travail ou du mesurage de certaines matières; — perte occasionnée par l'ébullition, l'évaporation ou le coulage des liquides. — Banlieue : *frët*.

frîâ-bâtâ, +, loc. adv., résolument, d'un air dégagé, pimpant, triomphant. *î pêswe l' ârîvê frîâ-bâtâ pûr s'âtâblê*. — *â bê! e'ê k'î vò dè e'ê ru frîâ-bâtâ, dò!*

frîeò, +, frisson. — Grimace légère. *ò n' pè mî râvîzê l' sôlêl sâ fêr êd frîeò*. — A St-Pol-ville, conc. : *frîsò*.

frîeônê, +, frissonner. — Grimacer légèrement. — A St-Pol-ville, conc. : *frîsônê*. — Chiffonner. *âl ò tâ frîeônê mē wvâl*.

frîkàs, +, dinette (des enfants). — *êt ê frîkàs*, festiner. *î sò tâdî ê frîkàs êd pî k'îl ò êrîtêy*. — Casse (act. de briser). *n' â pâ d' dîkàs sâ frîkàs*, il n'y a pas de fête ou de repas sans que l'on ne casse quelque objet de ménage, sans qu'il ne s'ensuive quelque dommage.

frîkàsêy, +, fricassée. — Au fig., *ân frîkàsê d' mûz yòw*, des embrasades répétées. Se dit par plaisanterie. Faubourgs et banlieue, conc. : *ân frîkàsê d' grâvê*.

frîkàsê, +, fricasser. — Au fig., perdre, dissiper son bien; prodiguer son argent. *d' êe trê lô, tê n' srò pâ lôtà à tâ frîkàsê*. — S'emploie aussi dans le sens de fracasser, abîmer. *êl vê il ò tâ frîkàsêy*.

frîmâs, +, figure, visage. *îz! kâ*

frimûs! tē fē p̄v̄r, èy! — Se dit en mauvaise part.

frimûzê, ×, faire mauvaise mine, dévisager en grimaçant et en se moquant. *tî, vyê kôr îei m' frimûzê, è pî tē zêrô!* — Vieilli à St-Pol-ville.

frim. Voir *frên*.

frimêv̄, àz̄, +, farineux. *dê pêm-ê tēr hyê frimâz̄.*

frimô, ×, petit pli (à une étoffe, etc.). — Au fig., *çâ n' frâ pâ â frimô*, cela ne souffrira aucune difficulté. — Vieilli.

fris ou *friz̄*, +, tablette d'une cheminée. *tê mêtro e' kâdêlê sù eêl fris.* Vieilli à Saint-Pol (×).

friskê, ×, s., petit jeune homme très éveillé et quelque peu recherché dans sa mise. *â pî friskê.*

friskêt, ×, jeune fille pimpante et éveillée.

friz̄. Voir *fris*.

frizâj, +, s. m., action de friser.

frizêt, +, s. f., frison.

frizûr, ×, frisure. — Au plur., *dê frizûr*, des copeaux provenant du bois raboté. Peu usité dans cette acception : on dit plutôt *dê rûbâ*.

frôdâj, m., et *frôdris*, f., +, fraude. Employé conc. avec la forme *frôd̄*.

frôic, +, s. m., ligne que les faucheurs, avant de commencer leur travail, tracent entre deux champs contigus couverts d'âvêt semblables, mais n'appartenant pas au même occupant. Cette ligne se trace en piétinant la récolte au fur et à mesure que l'on avance le long de la lisière du champ. Conc. : *trînêv*, f. — A Manin : *trâe*, f. — A Monts-en-

Ternois et à Torcy : *bâs*. — Par extension, traînée de récolte piétinée par celui qui a traversé une pièce d'âvêt (×). *kê frôic k'ôn ô fê dē mē blêy!*

frôtê, +, frotter. — *frôtê mâyô kôl jâkêt*, se dit de celui qui, en marchant, frotte l'un contre l'autre le bas des jambes du pantalon, et se crotte ainsi énormément lorsqu'il y a de la boue.

frôyê, +, frayer (un passage, etc.). *ô s' frôyem â kmê dē eêl nêj.* — A St-Pol-ville, conc. : *frôvê*.

frôc, ×, fronce. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *frôs*. — Banlieue : *frêc*.

frôcâj, ×, s. m., action de froncer. — A St-Pol-ville, conc. : *frôsâj*.

frôcê, ×, froncer. — A Saint-Pol-ville, concurr. : *frôsê*. — Banlieue : *frêcê*.

frôcûr, ×, s. f., froncis. — A St-Pol-ville, concurr. : *frôsûr*. — Banlieue : *frêcûr*.

frôn, +, figure grimaçante, mine renfrognée. *fôkwê vîr kâ frôn k'à m' fêjwê kâ k' jê l' è pârê d' eô!* — *fêr àu frôn pûr mējê*, faire la grimace devant des aliments qui répugnent.

frônêl. Voir *frênêl*.

frôyê, +, faire une mine renfrognée, faire la grimace. — Se dit aussi d'un enfant prêt à pleurer, dont le visage se contracte involontairement. *kâ k'î s'mê â krîê â môle âpîê èl, àl frôn tu d' sâit è pî â s' mē â brêr.* — Vieilli à Saint-Pol-ville.

frôsâj. Voir *frôcâj*.

frôsûr. Voir *frôcûr*.

frötyðw, ×, s. m., bande d'étoffe de coton plissée qui se fixe à la partie supérieure de l'ouverture d'une cheminée. — A Saint-Pol-ville, conc. : *frölðw*. — Banlieue : *frötyðw*. — A Lenzeux : *tárð*.

frámáf, +, fromage. — A Saint-Pol-ville, conc. : *frómáf*.

frámáf, +, s. m., action de fermer. *kvè k e'è-n n'è d' tú e'è frámáf èd pòrt ló?* — A Saint-Pol-ville, conc. : *fèrmáf*. — Peu usité.

frámè, +, fermer, dans ses acceptions les plus ordinaires. *èj frám èl fàrnèt*; — *mè kútyò il è frámèy*; — *tí, frám èt bák*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fèrmè*.

frámyèr, ×, fourmilière. *j'è trívè àn frámýèr*. — Par extension, grande quantité. *y'avè dè mèn dè èè mátló, y'èn àvè àn frámýèr*. — Concurr. : *frámýðnèy*.

frámýð, ×, s. m., fourmi. *e'èt à frámýð kí m'ò pikè*. — Au fig., *ávvar dè frámýð*, éprouver une sensation de picotement, comme si elle était causée par des fourmis courant sur la peau. *j'è dè frámýð dè mé pyè*. — Banlieue : *frámýð*.

frámýðnè, ×, abonder, fourmiller, pulluler.

frámýðnèy, ×, fourmilière; — grande quantité. Voir *frámýèr*.

frær, +, frayeur. N'est guère usité que dans cette locution : *i n'ò n' pær èn frær*, il n'a ni peur ni frayeur, il n'a peur de rien.

frúkáf, +, s. m., action de *frúkè*. — Même sign. : *plúkáf*.

frúkàr, *kvær*, +, celui, celle qui

frúk. — Concurr. : *frúkàw*, *àð*. — Même sign. : *plúkàr*, *kvær*.

frúkè, +, grignoter, manger sans faim, très peu et en rongant. *jú k' t'è málàd' èk t'è frúk kòm e'ò è plæ èd mèjè?* — Même sign. : *plúkè*.

frúkèw, *àð*. Voir *frukàr*.

frúksà. Voir *flúksà*.

frúlw, *àð*, +, frileux. *à frúlw*. — *mí, dð, j'sù fòr frúlw*.

frúsk, pl., nippes.

frúskè (*sè*), +, argent en général, ce que l'on possède. *j'è prè àvè mí tú mè sè-frúskè*.

frútyè, ×, fruitier. *à gàrdè frútyè*.

frúe (*è*), ×, se dit de celui qui trépigne, crie et gesticule lorsqu'il est en colère. *ká k'il èt è frúe e'è túd' àn rúð bêt*.

frúèt, +, miette, petite quantité. *fèr dè frúèt*; — *àn frúèt èd ènk*. — Au fig., se dit amicalement d'une enfant frêle et mignonne. *ká ptít frúèt èk e'è e'ò!*

frút-frút, ×, s. et adj. des 2 genres, se dit de celui, de celle qui fait tout avec des gestes un peu brusques et une grande vivacité. *èt fèm àl èt à mòlè frút-frút*.

ftù, +, fêtu. *à ftù d' pàl*. — Forme employée par un grand nombre d'individus. — Conc. : *fèttù*.

fù, +, feu, dans ses acceptions les plus ordinaires. — *èl fù d' sè-ròk*, le feu de joie que l'on faisait autrefois à Saint-Pol, sur la Petite-Place, au passage de la procession de St-Roch, et que le doyen allumait et bénissait. — Au fig., *ávvar èl fù à sè kù*, être pressé, tourmenté au su-

jet d'un travail ou d'une affaire qui prend une mauvaise tournure. — On dit aussi : *il ô l' fû à sê kû*, d'un individu qui court très vite, comme s'il avait le feu au derrière. — *ên pã fêr lô fû*, se dit de celui qui ne réussit pas dans un établissement nouvellement créé ou installé. *vô, eti-lô i n' frô pã lô fû iei*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fê*.

fûdô, +, feu de joie, feu de la Saint-Jean. *â byô fûdô*. — Se dit aussi parfois des feux qu'on allume dans les champs pour brûler les *tîyô*.

fûjê, +, s. m., chute ou sortie du rectum par le fondement. *kã k' êê kôêô k'î pûst-ê læ fûjê, ô læ dôn dël jôbãrd, eã l'zê rãfrêi*.

fûmãj. Voir *fêkãj, fêmãj*.

fûmãr. Voir *jêmãr*.

fûmã, fumeron. Voir *fêkã*.

fûmêl, +, femelle. *âu fûmêl êd môyôw*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fûmêl, fêmêl*.

fûmêr, ×, s. m., fumeterre.

fûrêl, +, s. f., feu follet. — *êt mânê dël fûrêl*, se perdre. On croit que les *fûrêl* égarent les voyageurs qui les rencontrent. — A Manin : *fûrêl, lûrêl*.

fûskêlê, ×, fouiller en éparpillant. *il ô uã fûskêlê dê mê tûwãr pûr kãcê âprê dê sã*.

fûtãw, *ãz*, +, fort, vigoureux, passionné. *kã k'ôn ê mãlãul ô n'ê pãw fûtãw*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

fûtýôw, ×, manche d'une bêche. *j'ê krôkê mê fûtýô d' lûcê*. — Banlieue : *fûtýôw, fûtýôw*. — Vieilli à St-Pol-ville.



fûzêy, +, fusée. Peu usité au prop. — Au fig., *ên fêr k'ân fûzêy*, passer rapidement, faire une courte apparition, une visite rapide. *ô-l l'ô mî â lôtã : â n'ô fê k'ân fûzêy*.

fûzik, +, fusil. *â kô d' fûzik*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fûzi*.

fû, +, adj., fou. Le fém. *fôl* est employé lorsque l'on parle d'une femme ou d'une fille, mais généralement on lui dira : *l'ê fû*, si on lui adresse directement la parole.

fûêl, fûêl. Voir *fôêl*.

fûfêl (*êt ê*) ou *ê fûfât*, +, être affairé, ne savoir où donner de la tête, se trouver chez soi en présence d'un grand désordre. — Même sign. : *êt ê bãrbûl, ê fãrfûl*.

fûflãf, +, ouvrage mal fait, travail exécuté sans goût.

fûflê, +, faire mal un ouvrage, exécuter un travail d'une manière peu satisfaisante. *vlo ân tâp, eã n'ê*

k' fâstê, eò, eã n'è pã fê! — Même sign. : *ârjê à kò d' pãvê*.

fâstãw, àz, +, ouvrier qui ne sait pas travailler.

fâjêl, ×, fougère. Forme employée par quelques individus. Voir *fêrkêl*.

fâr, +, four. — Cuire à *è' fâr*, faire cuire son pain chez le fournier ou chez les boulangers. — Dans les faubourgs et dans la banlieue, la forme *fâr_n* ou *fârn* est employée par un assez grand nombre d'individus.

fârâjêr, ×, grande charrette légère servant au transport des récoltes.

fârbîtûd, +, fourbure. *nũ vâk à n'è pã fãmâs; è'è d' sê pãt, è'êt à môd' èd fârbîtûd'*.

fârbû, üt, +, fourbu. *vã bèt àl vyê fârbût*.

fârbû, +, faubourg. *èe fârbû d'ârô*. — Absolument : *èe fârbû*, le faubourg de Béthune. *ò restô dê è' fârbû*. — Conc. : *fôrbû*.

fârbûlâj, +, s. m., action de *fârbûlîr*. Peu usité.

fârbûlîr, +, bouillir dans de l'eau pendant quelque temps. *ò frê fârbûlîr vã trîp pãr pãvê k'î sêl*.

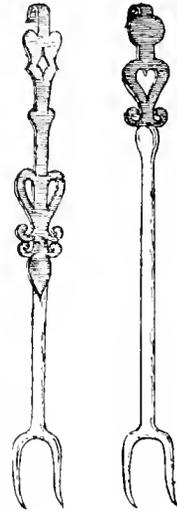
fârbûyâs, +, populace des faubourgs. — Se dit aussi des *fârbûyê* pris individuellement, mais toujours en mauvaise part. *k' îz î vyêet-ê kôr, èê sâkrê fârbûyâs lô!* — Concurre. : *fôrbûyâs*.

fârbûyê, èr, +, habitant d'un faubourg. — Conc. : *fôrbûyê*.

fâreê, v. Voir *fârkê*.

fâreê, s., fourche. Voir *fârkê*.

fâreêt, +, fourchette. — *fâreêt à l' èâr*, petite fourche en fer, plus ou moins enjolivée, qui sert à retirer la viande d'*èe pò* à l' *sûp* ou d' *èêl mârmit*.



fâreêt à l' èâr (Ramecourt).

fâreêy, +, la quantité de fourrage, de fumier, etc., que l'on enlève d'un seul coup avec la fourche. — La quantité d'aliment que peut prendre une fourchette en une seule fois. — Quelques individus emploient la forme *fârkîy*.

fâreâr. Voir *fârkãw*.

fâreê, üt. Voir *fârkû*.

fârdrêu, +, fruit du *fârdrîyê* ou épine noire. — Même signific. : *gâgwân*. — A Monchy-Breton : *fârdrîmêl*.

fârdrîyê, +, prunus spinosa, L. — Même sign. : *gâgwâyê*.

fârd, fârdê, franc (monnaie). *èn pyêe èok fârd; di fârdê*. — Conc. :

fjêw. — Ces deux formes ne sont usitées que dans la banlieue.

fjûrk, +, fourche. Se dit spécialement de la fourche à deux dents qui sert à *fjûrkê*. — Enfoucheure (d'un arbre, d'une culotte).

fjûrkê, +, v., prendre, à l'aide d'une *fjûrk*, les bottes de foin ou de céréales pour les donner à celui qui est sur une meule ou un chariot, ou bien *sû ê' tò* dans une grange, et qui doit les mettre en place. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fjûrêê*.

fjûrkê, +, s. m., fourche à trois dents qui sert à charger le fumier *sû ê' kâr à fjê*, ou à divers travaux des champs. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fjûrêê*.

fjûrkêtt, +, petite fourche. — Petite branche fourchue. — *êtt à fjûrkêtt*, se dit de certaines racines quand elles sont fourchues. *mê kârôt î sò fjôr à fjûrkêtt êel ânê èi*. — *fjêr fjûrkêtt*, se dit des yeux qui louchent, et par extension de ceux qui ont mal vu. *êj m'ê vè tûdî kôr râvâzê, kêk fjêvê k' mêz yî k'îz êrât fjê fjûrkêtt*. — *êl fjûrkêtt êd sê kâr*, le creux de l'estomac, appelé aussi *P fôsêtt* (ou *fôsêtt*) *êd sê kâr*.

fjûrkîy. Voir *fjûrêy*.

fjûrkô, +, fourgon (pour remuer la braise dans le four).

fjûrkônê, +, fourgonner. *dê l'êfêr ôn ê fjûrkônêy*.

fjûrkâw, +, ouvrier qui *fjûrk*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fjûrêw*, *fjûrêwv*.

fjûrkû, ût, +, fourchu. *ân brâk fjûrkûtt; â pyê fjûrkû*. — A St-Pol-ville, conc. : *fjûrêû*, ût.

fjûrlâpê, même sign. que *fjêrlâpê*. Usité à Nuncq.

fjûrm, +, forme, dans ses acceptations les plus ordinaires. — Stalle (à l'église). *êj m'ê mî dê êê fjûrm*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fjôrm*. — Forme, terme de cordonnier. — *fjêr ân fjûrm, mêt dû môrtiyê ê fjûrm*, en préparer les éléments, placer le sable de manière à ce qu'il entoure complètement la chaux et la retienne lorsqu'on l'éteint.

fjûrnyê, +, fabricant de formes (pour cordonnier).

fjûrn. Voir *fjûr*.

fjûrnâgâf, +, s. m., action de *fjûrnâgê*.

fjûrnâgê, +, fureter; remuer, bouleverser en turetant. *âl fjûrnâgêwê tû pârtû dê l' mâzô*.

fjûrnâgêw, âz, +, celui qui *fjûrnâgê*, fureteur, chercheur. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fjûrnâgêv*.

fjûrnâzîy, +, s. f., accès de fureur, de colère ou de folie; bouffée de mauvaise humeur. *ê'ê dê fjûrnâzî kî lî môtt-tê kôm êô*. — *kê fjûrnâzî k'î vî prê lô, mn ôm?* — Dans la banlieue : *ân fjûrnâzî d' dêlîj*, une colère outrée.

fjûrnêyêtt, +, petite fournée (de pain). *ô fjêjô sêlmê ân fjûrnêyêtt, ôz ô kôr dû pê â môlê*.

fjûryâf, +, s. m., action de *fjûryê*. — *dû pê d' fjûryâf*, du pain fait par la ménagère, et cuit chez elle ou à *ê' fjûr*.

fjûryê, +, v. n., faire et cuire le pain chez soi. *ô n' fjûryô pû*; — *ô fjûrnîrô dâprê-dmê*.

fûryôw, +, fourneau. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fûrnôw*.

fûrsê, +, s. m. s., jeunes poissons éclos nouvellement en grande quantité. — Par extension, se dit de tout ce qui fourmille, de tout ce qui se multiplie à l'infini.

fûrsinê, +, se dit des jeunes poissons qui grouillent dans l'eau. — Par extension, fourmiller, se multiplier à l'infini. *dê rô ê pî dê sûri, eâ fûrsên grâmê*.

fûrt! fûrt! +, cri pour chasser les moutons. — Par extension, *fêr fûrt fûrt!* se monter pour un rien ou pour quelque chose, en criant et en gesticulant plus qu'il n'est besoin.

fûriûr, +, s. f. s., ronces ou menues branches d'épines dont on garnit le bas des haies pour empêcher les poules de passer.

fûrûl, +, s. f., rouge-gorge. Voir *mâyô-fûrûl*.

fûrûl, +, adj.; *êrþ fûrûl*, mercerialis annua, L. Voir *êrþ fôrâz*.

fûryêr, +, s. f., endroit de l'étable où le manger des vaches est déposé. — Lisière d'un champ formée d'une bande de terrain non labourée. Même sign. : *rit*. — *mânê s' vâk à l' fûryêr*, mener sa vache paître sur les *fûryêr*. — Par analogie, *fêr aê fûryêr*, écrire sur les marges d'une lettre, quand les pages sont remplies. — Conc. : *fûryêr, fôryêr*.

fût, +, faire, donner, appliquer, jeter, mettre. *kwê k' e' d-n n'ê k' lê vye fût l'ei?* — *jê l'ê fûtû àn rûd bôrnif*. — *jê u ê fûtrê, dê kâpyô*. — *fû li eô*

â têr. — *fû li eô lô*. — *fût mâllâr*, porter malheur. — Le populaire emploie généralement ce terme grossier sans penser à mal. — *fût êl kâ*, décamper, déguerpir, s'en aller. — Envoyer quelqu'un *s' fêr fût*, le chasser, l'envoyer paître. — *ês fût d'*, se moquer de. *jê m' fû d' li*. — *fût!* ou *fûtr!* juron fréquemment employé. — *â jâ-fût*, un homme sans parole, qui n'inspire aucune confiance, un mauvais drôle, une canaille. — Concur. : *fûtr*. — Même sign. : *fîcê*. — Voir *flâkê, fîcê*.

fûtû, ût, +, qui fait pester, qui cause du dépit, du désagrément. *e'ê fûtû d' vîr dê ju kôm eô*. — Même sign. : *biskâ, kânûlâ*.

fûtûs ou *fûtûz*, +, bagatelle, chose de peu de valeur, de minime importance (en dénigrement). *vîâ-t-î pû àn bêl fûtûs!*

fûtû, +, adj., perdu sans espoir, ruiné complètement. — Même signifié. : *fîcê*.

fûyôz ou *fûlâz*, +, charrue pour ameubler le sous-sol. Peu usité dans cette acception. — Pomme de terre hâtive (sorte de marjolin). — Très petit clou à l'usage des cordonniers.

fûw (avoir la), avoir la foire. Usité à Ramécourt.

fûwâr, fûwâr. Voir *fêr*.

fûwârê ou *fûwârê*, +, s., marchand forain.

fûwâ, +, s. m., taupe. *nwâr kôm â fûwâ*.

fûwê, +, fois, dans la plupart des acceptions de ce mot. — *dê fûwê, quelquelfois, parfois. dê fûwê î n'ê vye*

d' *ê* *mâreâ* lô. — *kâk* *fwê*, de peur, de crainte. *m'ê* *vô* *vêr* à *mê* *fû*, *kâk* *fwê* *k'î* *s'ê* *tênrwê*. — *ân* *fwê* *k'*, pourvu que, du moment que. *êâ* *m'êt* *êgâl*, *ân* *fwê* *k'* *ê'ê* *pâ* *pâr* *mî*... — A Saint-Pol-ville, conc. : *fwâ*.

fwê, +, foi. *m' fwê* *ni* *lwê*, ni foi ni loi. A Saint-Pol-ville, conc. : *fwâ*. — Banlieue, conc. : *fwâ*.

fwê, foie. *dû* *pâtê* *d' fwê*. Voir *fî*.

fwên, +, fouine (trident).

fwêzô (â), ×, à foison. Peu usité.

fwêjâj, +, s. m., action de *fwêr*, travail du *fwêjâ*..

fwêjâ, ×, ouvrier qui *fwê*. *â* *bô* *fwêjâ*. — Banlieue : *fwêjâ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bêcê*.

fwênâr, individu sournois et rusé. Se prend toujours en mauvaise part.

fwêr, +, bêcher. *î* *fwêjâ* *sê* *gârdê*. — *fwêr* *sê* *pêm-ê* *têr*, bêcher le terrain où l'on vient d'arracher des pommes de terre. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bêcê*.

fwât, +, confiance. Ne s'emploie guère qu'avec une négation. *y'â* *pâ* *d' fwât* *â* *li*, on ne peut se fier à lui, on ne peut y avoir confiance.

fwêr, +, adj. des 2 genres, fier, dans la plupart des acceptions de ce mot. Apre, froid, vif, en parlant du

vent. *â* *pî* *vê* *â* *môlê* *fwêr*. — *î* *fê* *â* *vê* *fwêr*.

fwêr *nê*, +, individu plein de morgue et de fierté. *îz!* *kê* *fwêr-nê!* *î* *pâsrô* *sû* *êê* *jê* *sâ* *lzê* *râvêzê*. — Se dit aussi des femmes fières et hautaines.

fwêrô, ôt, +, quelque peu fier (des personnes et du vent).

fwê, ×, fumier, ordures (en tas). *â* *mô* *d' fwê*; — *kâryê* *fwê*. — Au fig., *â* *grô* *mô* *d' fwê*, une grosse femme sans énergie. (Même sign. : *â* *grô* *mô* *d' brê*.) — *fêr* *dû* *fwê*, mener une mauvaise conduite, une vie de prodigue. *î* *fê* *lô* *â* *byô* *fwê*. — *s'îl* *âvê* *d' l'êtrê* *î* *fwê* *dû* *fwê*, se dit ironiquement de celui qui a le goût des plaisirs et de la dépense, mais qui n'a pas les moyens de le satisfaire. — *dû* *fwê* *d' twêzê*, des pierres jetées dans le champ ou le jardin du voisin. — Banlieue : *fwê*.

fwô, +; *êe* *kô* *d' fwô*, la dernière main mise à un ouvrage, pour le parfaire, lui donner une bonne tournure.

fwû, +, fils. *êl* *fwû* *êâl*. — *sê* *dâ* *fwû* *î* *têrnt-ê* *mâl*. — *â* *bô* *fwû*, un bon garçon. — A Saint-Pol-ville, conc. : *fis*.

MOTS FRANÇAIS USITÉS EN SAINT-POLOIS

făbrîk, +.	fămîyê, êr, ou	făsinăsyô. P. u.	fêlê, ×, v.
făbrîkăsyô, +.l., +.	făsinê. P. u.	fêlêy, ×, adj.
făbrîkê, +.	*fămîyêrmă	făsô, +.	fêlîsîlêy. P. u.
făbûlăw, âz. P. u.	(.....ê)	făsônê, +.	fêlîr, ×.
făcê (s'), +.	oul....	fătâl.	fêmêl.
făcêw, âz, +.	fănâl, ×.	fătâlîlêy.	fêminê, +.
făerîy, ×.	fănătîk, ×.	fătâlmă. P. u.	fêncă, ât.
făd', +.	fănătîzê. P. u.	fătîgă, ât, +.	fêncătîk.
făçôtâj, +.	fănê.	fătîgê, +.	fênêt.
făçotê, +, v.	făyô, ×. P. u.	făvôrâblemă	fêr, +, fer.
făçotêy, +, adj.	fărdôw.	(iaub. :ê)	fêrâj, +.
jăçotê, +.	fărfăyê, ×.	făvôri, +.	*fêrâyê (...l.).
*făçotêr (...âw)	fărihòl, ×.	făcôrizê, +.	P. u.
făkê, ×.	fărin.	făvâr, +.	fêr-blă, ×.
făksyô, +.	fărinăwê, âz.	făyăs, +.	fêrblătîrîy, +.
făksyônêr, +.	făriyê, ×.	făyăsyê, ×.	fêrblătîyê, +.
făktîs.	fărmăsiy, ×.	făyîr, ×.	fêrm, ×, do-
făktêr, +.	fărmăsyê, ×.	făyîl.	maine rural.
făktîr.	fărô, +, bière.	*făd' (ê.).	fêrm, +, adj. et
făktîrê.	fărs, +, s.	*fădiyê (ê..l.).	adv.
făkultătîf. P. u.	fărsî.	*fădû (ê..).	fêrmăj.
făkultêy, ×.	fărsîr.	făfâr.	fêrmătê (conc. :
fălô, ×.	*fărsêr (...âw),	*făt (ê.).ê.), ×.
fălsîfikăsyô.	âz.	fătăsê, ×.	fêrmătăsyô (con-
fălsîfyê, ×.	făruê, +.	fătăstîk.	cur. :ê.....),
fălwâr.	făs.	fătêzîy, +.	×.
fămêy, +, adj.	făsăd', +.	fătôm. P. u.	fêrmê.
fămil, +.	făsêl.	fêblês, +.	fêrmemă (conc. :
fămin, ×.	făsil, +.	fêblîr. ×.ê), ×.
fămîyărîlêy ou	făsilîlê, +, v.	fêgô. P. u.	fêrmêtêy, ×.
....l....., +.	făsilîlêy, +, s.	fêgôdê. P. u.	fêrmêtîr.
fămîyărîzê ou	*făsilă (.....ê).	fêgôlîlêy. P. u.	fêrmyê, êr.
....l....., +.	făsin.	fêkûl.	fêrôs, +.

<i>fêrôsîtêy.</i>	<i>filàs, +.</i>	<i>flàtriy, +.</i>	<i>fôcê.</i>
<i>fêrôyê, ×. P. u.</i>	<i>filâtûr.</i>	<i>flâ, ×, flan.</i>	<i>fôcêr.</i>
<i>fêrtîl, ×, adj.</i>	<i>filâ, ât, +.</i>	<i>flâ, +, flanc.</i>	<i>fôcêz̃.</i>
<i>fêrtîlîtêy. P. u.</i>	<i>filâdrâw̃, âz̃, +.</i>	<i>flâbâj, ×.</i>	<i>fôfilâj, >.</i>
<i>fêrtîlîz̃ê. P. u.</i>	<i>filê, +.</i>	<i>flâbâ, ât, ×.</i>	<i>fôfilê, ×.</i>
<i>fêrûjîw̃, âz̃.</i>	<i>filôz̃êl, ×.</i>	<i>flâbê, +. v.</i>	<i>fôfilûr, ×.</i>
P. u.	<i>filêz̃.</i>	<i>flâbêy, +, s.</i>	<i>fôliy ou fûliy, +.</i>
<i>fêvâl. P. u.</i>	<i>filî.</i>	<i>flâbêrj. P. u.</i>	<i>*fôlmâ (...ê).</i>
<i>fêrvâ, ât. P. u.</i>	<i>filîrâj.</i>	<i>flâbêw̃, ×.</i>	<i>fôrâj, ×.</i>
<i>fêrvêr. P. u.</i>	<i>filîrê.</i>	<i>flâbrwâya, ât.</i>	<i>fôrê, ×, v.</i>
<i>fêryê.</i>	<i>filîtê, +.</i>	<i>flâbrwâyê.</i>	<i>fôrê, ×, s.</i>
<i>fês, +.</i>	<i>filâtîrîy, +.</i>	<i>flâdrê, ×.</i>	<i>fôrêstyê. P. u.</i>
<i>fêstê.</i>	<i>finâl, +.</i>	<i>flêc, +.</i>	<i>fôrfê (â).</i>
<i>fêstinê.</i>	<i>*finâlmâ (...ê)</i>	<i>flêcir, +.</i>	<i>fôrj, +.</i>
<i>fêstivâl, ×.</i>	<i>finâsrîy.</i>	<i>flêksîj, ×.</i>	<i>fôrjê.</i>
<i>fêstô.</i>	<i>finâs, ×.</i>	<i>flêw̃, à battre.</i>	<i>fôrm.</i>
<i>fêstônê.</i>	<i>finâsê, ×.</i>	<i>flêw̃, +, cala-</i>	<i>fôrmâ. P. u.</i>
<i>fêtê, +.</i>	<i>finâsyê, ×.</i>	<i>mitê.</i>	<i>fôrmâlîtêy, +.</i>
<i>fêtû, +.</i>	<i>finmâ.</i>	<i>flêrê, ×.</i>	<i>fôrmâlîz̃ê (s'), +</i>
<i>fêvriê, +.</i>	<i>finês, ×.</i>	<i>flêtrîr.</i>	<i>fôrmâsyô, +.</i>
<i>fêz̃â.</i>	<i>finêt. P. u.</i>	<i>flêtrîsâ, ât. P. u.</i>	<i>fôrmê, +.</i>
<i>fêz̃êr, âz̃.</i>	<i>finî.</i>	<i>flêtrîsûr. P. u.</i>	<i>fôrmêl.</i>
<i>fêtîz̃ ou fêtîs, +.</i>	<i>finûr.</i>	<i>flêkô. P. u.</i>	<i>fôrmêlmâ (faub. :</i>
<i>fibrâw̃, âz̃. P. u.</i>	<i>fîp. P. u.</i>	<i>flêt, +.</i>	<i>.....ê).</i>
<i>fîc, ×.</i>	<i>fîs, fils.</i>	<i>flêtâ, ât, +.</i>	<i>fôrmûdâblemâ.</i>
<i>fîdêl, +.</i>	<i>fîstê, ×, v.</i>	<i>flêrê, v.</i>	<i>fôrmûdâp.</i>
<i>fîdêlîtêy, +.</i>	<i>fîsûr. P. u.</i>	<i>flêrêt, +.</i>	<i>fôrmûl.</i>
<i>*fîdêlmâ (...ê)</i>	<i>flâgôrîw̃, +.</i>	<i>flêrêz̃ô.</i>	<i>fôrmûlê. P. u.</i>
<i>fîf. P. u.</i>	<i>flâgôrîwêr.</i>	<i>*flêrvîsâ (...ê.),</i>	<i>fôrs.</i>
<i>fîgûr, +.</i>	<i>flâgrâ, ât.</i>	<i>ât.</i>	<i>fôrsâ. P. u.</i>
<i>fîgûrâ, ât.</i>	<i>*flâmâ (...ê),</i>	<i>flêrô. P. u.</i>	<i>fôrsê.</i>
<i>fîgûrê, +.</i>	<i>flamand.</i>	<i>flêrê, ×. P. u.</i>	<i>fôrsêlmâ (faub. :</i>
<i>fîjê.</i>	<i>flânê, ×.</i>	<i>flêksyô, +.</i>	<i>.....ê).</i>
<i>fîks ou fîs, +.</i>	<i>flânêl, +.</i>	<i>flêlêy, + (voix).</i>	<i>fôrtêmâ (faub. :</i>
<i>fîksâj.</i>	<i>flânêr (concur. :</i>	<i>flêê, +.</i>	<i>.....ê).</i>
<i>fîksê, +.</i>	<i>...êw̃), âz̃, ×</i>	<i>flêûr. P. u.</i>	<i>fôrtîfîkâsyô, +.</i>
<i>*fîksmâ (...ê).</i>	<i>flânîrîy, ×.</i>	<i>fô, s., faux.</i>	<i>fôrtîfyâ, ât, +.</i>
<i>fil, +, file.</i>	<i>flâtê, +.</i>	<i>fôw̃, fôs, +, adj.</i>	<i>fôrtîfyê, +.</i>
<i>filâj, +. P. u.</i>	<i>*flâtêr (...êw̃),</i>	<i>fôbâr.</i>	<i>fôrtîrês, ×.</i>
<i>filâp, +. P. u.</i>	<i>âz̃.</i>	<i>fôcâj.</i>	<i>fôrtûn.</i>

fòrtùnèy, ×.	fràtèrnùzè. P. u.	frìkòtè, +.	(...è...è).
fòs, +.	fràzè ou fràs.	frìksyò.	*frwàdàèr
fòsè, +, v.	fràzèr.	frìksyònè, ×.	(...è...).
fòsèy, +, s.	frā, ×, monnaie	frim, +.	*frwàdàùr
fòsìl ou fùsìl.	frābavāzè, +.	frìpè.	(...è...).
fòsèr.	frābavāzyè, +.	frìpò, +.	frwàsè, ×.
fòsfàt.	frāèir.	frìpònè. P. u.	frwàsēmā (conc. :
fòsfòr. P. u.	*frāemā (...è).	frìpònriy, +.è).
*fòsmā (...è).	frāf, ×.	frìpriy. P. u.	fù, fùt. P. u.
fòstèy, +.	frājè. P. u.	frìpyè. P. u.	fùjitiif. P. u.
fòt, +, s.	frākò.	frir, +.	fùmè, v.
fòtìf, +.	frā-māsò.	frisò.	fùmèy, s.
fòtāl, +.	frāsè, sèzè, +.	frìsonè.	fùmèr.
fòlātàr, +.	frā-tirār, ×.	frìtùr. P. u.	fùmèw, àzè, adj.
fòlā, àt, +.	frè, s., frais.	frìzè, +.	fùmùr. P. u.
fòdè, +.	frèe, s., fraiche.	fròd', +.	fùmuyè.
*fòdàèr (...àw),	*frèemā (...è).	fròdè.	fùnèp. P. u.
àzè.	frècàèr, ×.	*fròdàèr (...àw),	fùnès ou fùnèst.
fòdrìy, ×.	frèdèn.	àzè.	fùrè, +.
fòksyò, ×.	frèdònè. P. u.	fròlè.	fùrìy, +.
fòksyònè, +.	frèkà, àt, ×.	fròlmā.	fùrèr, +.
fòksyònèr.	frèkàtàsyo, +.	fròmāf.	fùrtāf, ×.
fòsyè, èr.	frèkàtè, +.	*fròmā (...è).	fùrtè, ×.
fòsyèrmā. P. u.	frèl. P. u.	fròtāf, +.	fùrtèr.
fòt, ×.	frémùr, ×.	*fròtmā (...è).	fùryàw, àzè, +.
fòtèn.	frémisā, àt. P. u.	*fròtèr (...àw),	*fùryèzmā
fè.	*frémismā	àzè.	(.....è).
fètrāf.	(.....è).	frò, +.	fùtāl. P. u.
fètrè.	frèn, +, arbre.	fròs.	fùtèy, s.
*fèyāj (.l..).	frèr, +.	fròsè.	fùtèy, +, adj.
fèyèt, ×.	frèzyè, +.	fròsmā.	fùtèn, ×.
frāgmā. P. u.	frèyèr, ×.	fròtò. P. u.	fùtùr.
frājìl, ×.	frèzyè, +.	fròtyèr, +.	fùzì.
frājìlitày.	frè, ×, frein.	frù, +.	*fùzìyàd' (...l..)
frākà, +.	frèqà, àt, ×.	frùltyè.	*fùzìyè (...l..)
frākàsè, +.	frì, ù, +.	frùktiifyè. P. u.	fùzòw. P. u.
frāpā, àt, +.	frā, àd', +.	frùstrè. P. u.	fùzyò. P. u.
frāpè.	frādlizè.	frù-frū. P. u.	fùzyònè. P. u.
fràtèrnèl. P. u.	frìe.	*frwà (...è).	fùd' ou fùdr. P. u.
fràtèrnèlèy. P. u.	frìkò, +.	*frwàdmā	fùdrwāyè. P. u.

<i>fûçâ</i> . P. u.	<i>fûrmî</i> .	<i>fûryê</i> , +.	<i>fwin</i> .
<i>fûjêr</i> .	<i>fûrmîyê</i> , v.	* <i>fûyê</i> (...).	<i>fêâr</i> , +.
<i>fûl</i> , ×, fouille.	<i>fûrmîyêr</i> .	<i>fûyî</i> .	<i>fêût</i> , +.
<i>fûl</i> , +, foule.	<i>fûrnêy</i> , +.	<i>fêâ</i> , foi.	<i>fêyâr</i> . P. u.
<i>fûlâj</i> .	<i>fûrnêz</i> , +.	<i>fêâ</i> , foie.	<i>fjâk</i> . P. u.
<i>fûlâr</i> , +.	<i>fûrnî</i> , +, s.	<i>fêâ</i> , fois.	* <i>fjât</i> (...).
<i>fûlâ</i> , ât.	<i>fûrnîr</i> , +.	<i>fêâlê</i> , ×.	* <i>fjâtê</i> (...).
<i>fûlê</i> , +.	<i>fûrnîsâr</i> .	<i>fêâr</i> , marché.	<i>fjê</i> (s), +.
<i>fûlûr</i> , +.	<i>fûrnîtâr</i> , ×.	<i>fêâr</i> , diarrhée.	* <i>fjêrmâ</i> (...).
<i>fûrâj</i> , +.	<i>fûrnê</i> .	<i>fêê</i> , fouet.	<i>fjêrtêy</i> , +.
<i>fûre</i> .	<i>fûryê</i> , ×, s.	<i>fjêy</i> , +, fouée.	<i>fjêê</i> ou <i>fjêf</i> , +.
<i>fûrê</i> , +.	<i>fûrê</i> , +.	<i>fjêêê</i> , +.	<i>fjêcrâ</i> , âz. P. u.
<i>fûrçô</i> , voiture. P. u.	<i>fûrûr</i> .	<i>fjêê</i> .	

G

gà, gars, luron. *ã bõ gâ*. Peu usité.
gâbji, +, s. m., confusion, pratique sourde, grabuge, micmac. *y'ò dũ gâbji ló dsã : mǐfĩ-té d'ã*.

gâbrîôl, cabriole. Peu usité.

gâbrîôlê ou *gâbrîôlê*, +, cabriolet.

gâdrâ ou *gâdrâ*, ✕, cadran. — Avoir *děz yu kôm dē gâdrâ*, avoir de grands yeux ronds.

gâdrûl, +, s. f., ouvrage mal exécuté, travail manqué, besogne mal faite. *děmôtê eó, eã n' srò kòr êk dël gâdrûl*. — Voir *fâfuf*.

gâdrûyâf ou *gâdrûlâf*, +, s. m., action de *gâdrûyê*; résultat de cette action.

gâdrûyâr. Voir *gâdrûyâw*.

gâdrûyê ou *gâdrûlê*, +, gâcher, mal exécuter, *brâdê* (gâter) un ouvrage ou un travail quelconque. Voir *fâfîê*. — Dépenser follement, prodiguer, dissiper (son argent, son avoir).

gâdrûyâw ou *gâdrûlâw*, *ãz*, +, celui, celle qui *gâdrûl*. — Certains individus emploient au masc. la forme *gâdrûyâr*.

gâ. Voir *gêy*, subst.

gâf, gorge. Voir *gâtê*.

gâf, faute, bévue, sottise. — Même sign. : *bûlêl*. — Voir *lê*.

gâfê (*rîr à*), rire aux éclats. Usité à Manin.

gâgâ, +, enfant gâté. *ã grâ gâgâ*, un grand garçon encore gâté par sa mère. Voir *bîbîl*. — Parler *gâgâ*, parler comme les enfants, surtout comme les enfants gâtés, en grassoyant et en traînant la voix.

gâgawân, ✕, s. f., fruit du *gâgawâyê*. — Un certain nombre d'individus emploient la forme *dâgawân*. — Même sign. : *fâdrên*.

gâgawâyê, ✕, prunus spinosa, L. — La forme *dâgawâyê* est employée par un grand nombre d'individus. — Même sign. : *fâdrîyê*.

gâjê, +, adj., gâté, détérioré. Un objet ou un animal est *gâjê* lorsqu'un défaut ou une imperfection lui donne moins de valeur.

gâjê, +, v., gâter, détériorer (un objet ou un animal) en donnant moins de valeur. *tê wó gâjê e' frâmâf ê l' kópâ kôm eó*.

gâkêr, +, jachère. — Dans la banlieue : au fig., *êt dē eó gâkêr*, divaguer, battre la campagne.

gâl, +, gale. — Callosité qui survient aux pieds ou aux mains après une longue marche ou certains travaux fatigants. — Au fig., avoir la

gâl aux dents, avoir très faim. — *ân gâl*, *ân môcz gâl*, une femme méchante, acariâtre. *ké gâl éd fêm êk e'ê!* (On dit *gâlêw* lorsqu'il s'agit d'un homme).

gâlâf, +, gourmand, goulu, glouton. — Conc. : *gâlâf*.

gâlâpyâ, +, galopin, individu grossier et malhonnête, mauvais sujet. — Conc. : *gâlôpyô*.

gâlêy, +, s. f., feu vif et clair pour bien se réchauffer. *m'ê fêr ân bôn gâlê pûr vû rêkôfê*. — *prêd ân gâlêy* = *prêd ân êr éd fû*. Voir *êr*. — Dans les faubourgs on emploie aussi dans le même sens le mot *rîstâdêl*.

gâlîf, bouche. *êj tê fû m' mâ sù l' gâlîf*. — Usité dans la banlieue.

gâlîmâtÿac, +, galimatias; — confusion, embrouillement. — A Saint-Pol-ville, conc. : *gâlîmâtÿâ*.

gâlûâj, +, glanage, glanure. — *â byô gâlûâj*, un champ où il est resté beaucoup d'épis après l'enlèvement de la récolte. — Concurr. : *glênâj*.

gâlûé, +, glaner. — Conc. : *glêné*. — *e'êt ân êfâ rûdmê sùptîl â gâlûé* : *i glên âvâk sé dè mê*.

gâlûêw, *âz*, +, glaneur, euse. — Conc. : *glênêw*, *âz* (et aussi, à Saint-Pol-ville : *glênêr*, m.).

gâlô, +, galop. — *ô gâlô* (ou à l' *gâlôp*), à la hâte. — *ô grâ gâlô*, en grande hâte. — *kârîr â gâlô jûsk...*, aller jusque... (même sign. : *fêr â sôw*). — Par extension, *fêr â gâlô*, se masquer, faire une partie de carnaval. (Même sign. : *kârîr*.) — Au fig., *gâlô*, réprimande, reproches. *jê*

l'ê fâtû â rûd gâlô. Voir *âgârôw*, *ârôw*.

gâlôc, +, galoche. — *mêto â gâlôc*, menton proéminent et recourbé.

gâlôcâj, +, s. m., action de *gâlôcê*. — Tapage causé par des enfants qui *gâlôet*.

gâlôcêr. Voir *gâlôcêw*.

gâlôcê, +, faire du bruit avec les pieds lorsque l'on est chaussé de galoche.

gâlôcêw (ou *gâlôcêr*), *âz*, +, celui, celle qui *gâlôc*. — Le mot *gâlôcÿé*, *êr*, est quelquefois employé dans la même acception.

gâlôcÿé, +, ouvrier qui fait des bois de galoche. — S'emploie quelquefois dans le sens de *gâlôcêw*.

gâlôp (à l'), +, à la hâte. *ôn ô kèrkê vû ê vû à l' gâlôp*. — Sans soin, sans goût (d'un travail fait à la hâte). *eô*, *ô l' zwêy*, *l'êl l'ô jê à l' gâlôp*.

gâlôpâj, ×, s. m., action de galoper. Se dit aussi du galop d'un cheval. *sê gûvô il ô â byô gâlôpâj*.

gâlôpê, galoper; — se sauver en courant très vite. — Conc. : *dêgâlôpê* (+).

gâlôpyô, +. Voir *gâlâpyâ*.

gâlêw, *âz*, +, galeux, euse. — *gâlêw*, s., individu méchant ou dépit. *â mêkâ gâlêw*. S'emploie aussi au féminin en parlant des femmes. *kê gâlêz éd fîl k'ôz âvê lô!* Voir *gâl*. — *â jôn gâlêw*, un morveux, un blanc-bec.

gâlê, +, rouler au loin (une pierre ou une chose que l'on jette avec violence). — *êvôÿê gâlê*, envoyer promener, chasser. *tâlêr êj l'êvêwê gâlê dê eâ rû*. — *s' gâlê*, aller au diable.

k'â s' gâlêt, s' àl vâ, eâ m'ârêj!

gâltrijs, +, s. f. s., morceaux de houille de moyenne grosseur (en masse). àn bël rãzvêr çâ gâltrijs.

gâlûv, +, se dit du charbon de terre qui contient beaucoup de gâÿvêt (ou êkâÿvêt). mē kârbō, e'ê tã grō ê tã gâlûv.

gâlûryòv, +, godelureau, enjôleur, libertin, polisson. àl àkût kôr sê jôn gâlûryòv.

gâlûf, +, gourmand, goulu, glouton. — S'emploie concurr. avec la forme gâlâf. — Quelques-uns disent aussi gâlûfâr. — Même sign. : bûfâv, lâbâj.

gâlûfâj, +, s. m., action de gâlûf.

gâlûfê, +, manger avidement, gloutonnement. il ó gâlûfê eó à lâ ménît. — Même sign. : hãfrê.

gâlûdlâj, gaspillage. Usité à Fruges.

gâlûdlê, gaspiller, brâdê. Usité à Fruges.

gâlêt. Voir gâÿvêt.

gâmlòt, ×, camelote.

gân ou gãn, +, jaune. e'ê gãn, kâlêr kôkû. — dël kâlêr gãn. — Avoir êl gã d' gãn, en parlant du lard, sentir le rance, avoir un goût de rance. — Subst., dũ gãn, de l'ocre jaune. — A Saint-Pol-ville, conc. : jôn.

gânât, +, jaunâtre. eâ ó dê flêr â mólê gânât. — A Saint-Pol-ville, conc. : jônât.

gãn d'â, ×, ranunculus acris, L. Conc. : pãpõ d'ôr (et, à St-Pol-ville : bûtõ d'ôr, jôn d'â). — Ficaria ranunculoïdes, Mœnch. Conc. : lit êklêr.

gânê, +, s., jaunet (pièce d'or).

— Safran. jô mêt â mólê d' gânê dê vâ wãÿvê pãr li donê dël kâlêr. — A St-Pol-ville, conc. : jônê, safran.

gânêt ou gânê, +, brique très peu cuite, ayant une teinte jaunâtre au lieu d'être d'un rouge vineux. Ces briques n'ont pas de consistance et ne résistent pas aux intempéries. — Au pl., premières feuilles de tabac que l'on fait tomber avant le comptage; elles jaunissent de bonne heure et sont d'ailleurs trop petites pour être conservées. Les planteurs les recueillent en fraude et les consomment ordinairement eux-mêmes. Dans les faubourgs, on donne aussi aux gânêt le nom de kâk-ê-grãf.

gânêâj ou gânêâj, ×, s. m., action de gânêr (badigeonner en jaune). — Peu usité.

gânêâ ou gânêâ, ât, +, jaunissant. Peu usité. — A St-Pol-ville, conc. : jônêâ, ât.

gânêf, +, canif.

gânêr ou gânêr, +, jaunir. e'ê blê î gânêr. — Badigeonner en jaune. ó gânêrê mē mûr ôst â mólê. — A St-Pol-ville, conc. : jônêr.

gânê ou gânê, +, jaunisse. âvvar êl gânê. — Par extension, personne qui a la jaunisse, ou dont le teint est jaune, bilieux. kwê k'âl vâ, êl gânê lô? — A Saint-Pol-ville, conc. : jônê.

gânêr ou gânêr, +, qualité de ce qui est jaune, de ce qui jaunît. e'êz âvêr î sô d'ân gânêr... Peu usité.

gãn-pê, ×, gagne-pain.

gãÿâj, ×, gain, bénéfice. â jvêv î n' pã mi s'êrêvêr âvâk sê gãÿâj.

Conc. : *gê*. — Salaire du moissonneur, en nature ou en argent. Lorsqu'il est payé en nature, il est d'usage de lui donner la onzième botte.

— Banlieue : *gâyāj*, *çâyāj*.

gâyâw, *âz*, \times , gagneur. *grā gâyâw*, *grā dâpêsâw*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *gâyâr*. — Banlieue : *gâyêw*.

gâr! +, interj., gare. On emploie ordinairement la forme *gârê!* lorsque l'on ne tutoie pas la personne à qui l'on s'adresse. *gârê! gârê! l'êc-m pàsê!*

gârâf, \times , carafe. Forme employée par un grand nombre d'individus, spécialement dans les faubourgs. *ân gârâf d'yôw*.

gârb ou *gârþ*, +, gerbe. *trêw gârþ êd blêv*. — Conc. : *gârb*, *gârþ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *jêrþ*, *jêrb*.

gârbêy, +, jerbée. *â êd d' gârbêy*. — Conc. : *gârbêy*, *çêrbêy*.

gâreō, \times , garçon, fils. *â byō gâreō; êl gâreō hâtis*. — *â dâbêl gâreō*, un garçon d'une quinzaine d'années. — *â gâreō-fiyêt*, un garçon qui aime à jouer avec les petites filles, ou à des jeux de petites filles. — *â gâreō-fêlû*, *â gâreō-mâkê*, une fillette qui aime à jouer avec les garçons ou à des jeux de garçons. Même sign. : *gâreōyêr*. — Au fig., *êt pêtî gâreō*, être intimidé, se faire petit devant quelqu'un; être humilié, avoir l'oreille basse, après une faute, une balourdise, etc.; être comme interdit ou stupéfié par une nouvelle ou un événement extraordinaire. *l'ô-tû lô trûwê ptî gâreō!* — *ôn ô byō dir, hâ k'ô wê tû êō, ôn ê pêtî gâreō*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *gârsō*. — Banlieue :

gâreō, *gârêō*, *gârêō*, *gârêōw*.

gâreōnâl, +, garçonnet, gamin, vaurien, polisson. *ê'ê tû bâdi, tû gârêōnâl*. Voir *bâdi*. — Jeune godelureau. *îz dō, ê' gâreōnâl lô, kâr-t-î pà dējō àprê êô fil!* — *n'ê vîâ-t-î pà dê byôw, dê gâreōnâl!* Se prend ordinairement en mauvaise part. — Les individus qui ont la prétention de vouloir bien parler emploient la forme *gârsōnâl*.

gâreōnê, \times , s., garçonnet. Peu usité.

gâreōnê, \times , v., polissonner. Peu usité.

gâreōyêr, +, fillette qui fréquente les garçons, qui aime à partager leurs jeux. Voir *gâreō fêlû*, *gâreō mâkê*. — A St-Pol-ville, conc. : *gârsōyêr*. — Les deux formes s'emploient aussi adjectivement. *ês fil ûl ê rûdmê gâreōyêr*.

gâreōpêt, +, garde-champêtre. — Conc. : *gâreōpêt*.

gârd' ou *gârd'*, +, gare (de chemin de fer). Formes employées par un grand nombre d'individus.

gârd' (*ô*), \times , tandis que, auprès de. *j'êtêw lô dê êô rû, ô gârd' êk li k'ô li pâyê dê ptî-pô*. — *î fê bō, ênô? ô gârd' êd yêr*. — Conc. : à l'égard'.

gârdê, +, jardin. — Le mot *gârdê dîmâj* s'emploie quelquefois dans la même acception. Voir aussi *kârtîlâj*. — Par analogie, chapeau de femme garni de fleurs. *âl ô mî sê byô gârdê pâr nîr à l' fêt*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *jârdê*.

gârd'-fû, \times , garde-feu. — A St-Pol-ville, conc. : *gârd'-fê*.

gãrdinãf, +, jardinage. — S'emploie quelquefois dans le sens de *gãrdẽ*. — Maraudeage. Peu usité dans cette dernière acception. — A Saint-Pol-ville, conc. : *jãrdinãf*.

gãrdinãl, +, s., cardinal. *i s' pòrt kòm ã gãrdinãl*.

gãrdinẽ, ×, jardinet. Peu usité.

gãrdinẽ, +, v., jardiner. *ẽj gãrdẽn ãpĩ ãk ãr ã e' mãlẽ*. — Marauder, voler dans un jardin. *õ l'õ gãrdinẽ tã sã hẽl-ẽ pvar*. — *õt gãrdinẽ*, se dit des personnes dans le jardin desquelles on est venu marauder. *õz õ ãtẽ rudmẽ gãrdinẽ l' nẽi d'ãlvã*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *jãrdinẽ*, travailler dans un jardin.

gãrdinãw, *ãz*, +, maraudeur, celui, celle qui vole dans les jardins.

gãrdinỹ, *ãr*, +, jardinier. — A Saint-Pol-ville, conc. : *jãrdinỹ*.

gãrd-rãp, +, grande armoire où l'on suspend les vêtements sans les plier. Ne s'emploie que dans cette acception.

gãrẽ, +, s., jarret. *ã gãrẽ d' ryõw*. — *j'ẽ mõ ã mẽ gãrẽ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *jãrẽ*.

gãrgãlĩzẽ, +, gargariser. Forme employée par un grand nombre d'individus.

gãrgõt (*trãnẽ lẽ*), +, trembler de froid, grelotter. — A Gouy-en-Ternois : *trãnẽ lẽ gãryõt*.

gãrgwãn, ×, gorge, gosier. — Par extension, figure, visage. *tĩ, t'õ ãn drõl dẽ gãrgwãn, fõ k'ẽj tẽ mil*.

gãrimẽl, pl., mauvaises terres de nature crayeuse. Usité à Magnicourt-sur-Canche.

gãrĩyõ, +, petit os tiré de la jointure du gigot de mouton. Le *gãrĩyõ* est employé au jeu de ce nom par les enfants. — *jãwẽ ã gãrĩyõ*, jouer aux osselets. — Par analogie, jambe. *ẽj kõf ã mólẽ mẽ gãrĩyõ*.

gãrlõ ou *gãrlõ*, +, grelot.

gãrlõt, +, souche tubéreuse du *bunium bulbocastanum*, L. — Par extension, très petite pomme de terre. *mẽ pẽm ẽ tẽr ẽ'ẽ tã gãrlõt*. — A Bours : *gãruãl*.

gãrlõtẽ ou *gãrlõtẽ*, +, grelotter. *ẽj gãrlõtẽ dẽ mẽ lĩ*. — Voir *gãrgõt* (*trãnẽ lẽ*).

gãrlũzẽ, blanc-bec, jeune homme sans expérience. *ã s'mãrĩ ãvãk ã jõn gãrlũzẽ*. — Usité dans les faubourgs. — Le fém. *gãrlũzõt*, jeune fille sans expérience, est employé par quelques individus. Voir *hãrnõt*.

gãrnãd, *gãrnãd* ou *gãrnãt*, +, crevette. — A Saint-Pol-ville, conc. : *grẽnãd*.

gãrnĩr, +, garnir, dans ses acceptions les plus ordinaires. — *gãrnĩr ã g'võ*, le harnacher.

gãrnĩsẽr, ×, garnisaire.

gãrnõtãf, +, s. m., action de *gãrnõtẽ*. Peu usité.

gãrnõtẽ, +, bouillir, cuire doucement en faisant du bruit, mijoter. *lẽc kõr ã mólẽ gãrnõtẽ vũ mõr.syõ d' ryõw*.

gãrnũl, souche tubéreuse du *bunium bulbocastanum*, L. Usité à Bours. Voir *gãrlõt*.

gãrnũl, +, femme sans énergie, sans caractère.

gãrnũl, ×, grenouille. — A St-

Pol-ville, conc. : *grèniâl*. — Même sign. : *rân*.

gârniô ou *gârniô*, +, s. m., moustache. — Par extension, macule, salissure autour de la bouche (d'un enfant qui vient de manger de la confiture, par ex.). — Vicilli à St-Pol-ville.

gârnié ou *gârnié*, +, grenier. — A Saint-Pol-ville, conc. : *grèyé*.

gârô, +, s. m., boule de neige pétrie avec les mains. *êjtê dê gârô*. — Par extension, se dit des matières en poudre qui s'agglutinent par l'effet de l'humidité ou par toute autre cause. *mê êik fê il ê tât à gârô*. — *dônê-mê kât su d' priç ; ô mêtrê â ptî gârô*.

gârôtâj, +, s. m., action de *gârôtê*; résultat de cette action.

gârôtê, +, v. a. et pr., assaillir (quelqu'un) à coups de boules de neige, et par extension, avec des pierres ou des objets quelconques. — *s'gârôtê*, s'agglutiner, en parlant de substances en poudre ou de matières terreuses. *tê-l'ô mî à l' frêk-têm tê êimê, il ê tû gârôtêv*.

gârônâl. Voir *gârônâl*.

gârtyê, +, s. m., jarrettière. *âl pèr sê gârtyê ; ê è su âminê kî s' dèdi*. — Par analogie, marque faite sur la jambe par un coup de fouet vigoureusement appliqué.

gârýt (*trânê lê*), gretotter. Usité à Gouy-en-Ternois. Voir *gârçôt* (*trânê lê*).

gârçâl, +, bouse de vache. Même sign. : *bûçô*. On dit *dêl gârçâl* et *â bûçô*. — Peu usité à Saint-Pol-ville.

gârçi, it, +, brûlé; desséché par un feu trop vif ou par la gelée.

gârçir, +, brûler, échauder. *êèl vâpèr à l' ô gârçi s' mê*. — Dessécher par une trop forte chaleur ou par une cuisson trop prolongée. *t'ô lêê gârçir mê môrsyô d' êkinêv*? — Voir *âçir*.

gâskôn, +, s. f., bigarreau (cerise).

gâspiyâr, ×, adj. et subst., prodigue.

gâspyô, ×, gamin, *gastroche*. — Concurr. : *gâstâpyô*. — A Monts-en-Ternois : *gâstâpyôv*, *gâlâpyâ*.

gâstâpyô, ×, gamin. Voir *gâspyô*.

gâstrix, *gâstrik*, ×, s., gastrite.

Formes employées par la plupart des individus.

gât, +, jatte. — Dans la banlieue : *êèl gât* ou *l' gât à l' sâp*, la souprière. — A Saint-Pol-ville, conc. : *jât*.

gâtêv, +, s. f., contenu d'une *gât*. *ân gâtê d' lê ; ân gâtê d' sâp*. — Concurr. : *gâtêv*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *jâtêv*.

gâtêv, +, autre forme de *gâtêv*. Voir ce mot.

gâtêlê, +, petite *gât*.

gâtêv, gâteau. — Conc. : *gâtÿôv* (ç). — Banlieue : *çâtÿôv*.

gâtÿôv. Voir *gâtêv*.

gâv ou *gâf*, +, s. f., jabot (des oiseaux) *mê kôlê il ô kôr ês gâv plân*. — Par extension, gorge.

gâvâj, +, s. m., action de *gâvê*. Peu usité.

gâvê, +, v., faire manger beaucoup et de force (la volaille, etc.). — *gâvê dê kâlô*, leur donner du grain avec les lèvres. — *s' gâvê*, s'empiffrer, se bourrer de nourriture.

gāvēy, +, s., grande quantité d'aliments ingérés dans un seul repas. — Conc. : *gāvūr*. — Même sign. : *bāf*, *bāfrēy*, *būrūr*, *pāēiy*.

gāvēl, +, javelle. — A St-Polville, conc. : *jāvēl*.

gāvēt, +, petite *gāvē*. *dū k'āl ē s' tūt gāvēt?* Familier.

gāvēw, +, ouvrier chargé de *gāvē* les pigeons. *il tūvō gāvē ā mō Beau-rain* — A St-Polville, conc. : *gāvūr*.

gāvū, *ūt*, +, qui a une grosse *gāvē*. *ā kālō gāvū*. — S'emploie quelquefois substantivement, en parlant des pigeons. *ō m'ō prē mē byō gāvū*.

gāvūr, +, grande quantité d'aliments pris dans un seul repas. — Conc. : *gāvēy*. Voir ce mot.

gāvū, +, géant. *grā kōm ā gāvū*. — Vieilli.

gāvēt ou *gālēt*, +, morceau de charbon de grosseur moyenne. — Même sign. : *ēgāvēt*, *ēkāvēt*. — Voir *gāltriy*.

gāvōl, +, cage. *ān gāvōl āz ijōw*. — Partie d'un clocher où se trouvent les cloches. Vieilli dans cette acception. (On trouve *gāvōl* avec le même sens dans l'*Hist. chronogr. des Comtes de Saint-Pol*, par Ferry de Locres (1613) : [La puissante cloche de St-Michel] « fredonne de belle façon, non pas dedans une *gayole*, mais dans une tour... »). — *gāvōl*, prison, geôle. *tē l'ārfrō mēt ē gāvōl!* N'est employé dans ce sens que par quelques rares vieillards.

gāvōl, adj., bigarré, marqué de diverses couleurs. Usité à Manin.

gāvōlēy, +, s. f., totalité des oi-

seaux renfermés dans une *gāvōl*. *ān bēl gāvōlē d'ēkārōnēt*.

gāzē (s'), +, éprouver un commencement d'ivresse, être en état d'ébriété, *ēt dā lēz'āryā* (voir ce mot). *tē pēr i kmēe ā s' gāzē, fē-l lē rēnālē*.

gāzēy, +, légèrement ivre. *fōlāt ēt gāzē pūr ārwār dī ēō*.

gāzō, +, gazon. — Perruque mal peignée. N'est plus guère usité dans cette acception.

gāzōnāj, ×, gazonnement.

gāzēyē, +, gazetier, journaliste.

gāzūyāj, ×, gazouillement, gazouillis.

gāzūyār, *ywār*, ou *gāzūyāw*, *āzē*, ×, celui, celle qui *gāzūl*.

gāzūyē, ×, gazouiller, commencer à chanter, en parlant des jeunes oiseaux; — commencer à jaser, en parlant des jeunes enfants.

gāzūyāw, *āzē*. Voir *gāzūyār*.

gāzō, +, gosier. — *lāvē sē gāzō*, boire beaucoup. — *ā grī-gāzō* (×), un moineau.

gā, +, gant. — Gros gant en peau de mouton mégissée que prennent les campagnards pour faire certains travaux, pour *rētūpē* et relier les haies, par ex. A Ramecourt : *wā* (les vieillards).

gāb, jambe. Voir *gāb*.

gābāj, ×, jambage. *ā gābāj ēd kmīnēy*.

gābēt, +, petite jambe. — Jambon de devant d'un cochon. *ā mōrsvō d'gābēt*. — *kō d'gābēt*, croc-en-jambe. — Terme de charpentier, petit poteau servant à maintenir le pied d'un *sūrkāvō* (arbalétrier).

gābilāj ou *gābiyāj*, +, s. m., action de *gābilē*.

gābilār ou *gābiyār*, *yvār*, +, celui, celle qui agite continuellement les jambes.

gābilē ou *gābiyē*, +, remuer, agiter les jambes lorsqu'on est assis ou couché. — Par extension, marcher très vite, jouer des jambes. *J'è été ūblijē d' gābilē pūr mi vètrē à pē prē à l'āv.* — Voir *gābilōnē*.

gābilō ou *gābiyō*, +, tronçon d'une grosse branche raccourcie à longueur de bûche. *mētē kōr àn kūr ēd gābiyō dē e' fū.* — Gros bâton courbe servant à suspendre par les jambes de derrière une bête abattue.

gābilōnāj ou *gābiyōnāj*, +, s. m., action de *gābilōnē*.

gābilōnē ou *gābiyōnē*, +, gambader, courir. — S'emploie aussi dans le sens de *gābilē*. Voir ce mot.

gābō, +, jambon. — Par plaisanterie, cuisse, fesse. *āl ō ā rūd gābō.*

gābyē, ×, s. m., cuisse, fesse. Forme employée (en plaisantant) par quelques individus. — *gābyē d' kmīnēy*, jambage de cheminée. Concur. : *gābāj*.

gām. Voir *gāp*.

gāp, ×, jambe. *J'è mō à m' gāp*; — *àn gāp ēd bō.* — *gāp ēd fōre*, terme de charpentier, pièce de bois verticale ou un peu inclinée servant, dans une *kūr*, à lier le *sōmyē* au tirant ou au *sūrkvēvō*. — Conc. : *gāb* (et à Saint-Pol-ville : *jāb*, *jāp*). Quelques individus emploient la forme *gām*. — Banlieue : *gāp*, *gām*.

gāt, jante. Usité surtout dans la banlieue.

gātyē, +, s. m., pièces de bois sur lesquelles on place les tonneaux dans les caves. — Par analogie, *ēt sū lē gātyē*, se dit d'un mort mis en bière, mais non encore enterré. — A St-Pol-ville, conc. : *jātyē*, *ēātyē*.

gēy, ×, s., geai. *ā n' d' gēy*. — *ēc gēy*, l'oiseau qui servait autrefois de but, pour le tir, à l'ancienne confrérie des Archers Saint-Polois. — Au fig., *ā drōl dē gēy*, un original; un pauvre sire. — Banlieue : *gāē*.

gēy, ×, adj., gai. — Légèrement ivre, un peu *gāzē*, dans les *āvā*.

gēn ou *gēn*, ×. *pāsē àn bōn gēn*, *ān rūd gēn*, pousser une forte sueur en exécutant un travail lourd et fatigant; recevoir une volée de coups; subir une bordée de reproches; éprouver une grande souffrance morale.

gēnil, +, guenille. — Au fig., femme ou fille malpropre, peu soigneuse, peu estimable. — Se dit aussi d'une personne coquette et en même temps d'une propreté douteuse. Voir *ējō*.

gērbēy, +, gerbée. *J'ō dōnē àn gērbē à ēē bēt.* — Conc. : *gārbēy*, *gārbēy*.

gēryōv, crible. Usité à Manin. (On l'appelle aussi *grīblē*).

gērdē, +, gredin. Peu usité à Saint-Pol-ville : on y emploie de préférence la forme *grēdē*.

gēri, *it*, +, adj., guéri, ie. *āl ē gērit*.

gēri-tū, +, guérisseur de village, médecin empirique.

gèrnàd', crevette. Voir *gàrnàd'*.
gèrnàdyé, +, grenadier. — *tírò ó gèrnàdyé*, tromper. — A Saint-Polville, conc. : *grènàdyé*.
gèrnò, +, s. m., moustache. Voir *gàrnò*.
gèrzil, +, grésil. *í kè kòr ã mólè d' gèrzil*.
gèt, +, guêtre. — *gèt à trât-sí búto*, sorte de guêtres en toile grise ou blanche que l'on portait autrefois, et qui s'attachaient sur le côté au moyen d'un grand nombre de boutons. Ces guêtres couvraient toute la jambe, depuis la chaussure jusqu'au dessus du genou ; elles disparurent dans les premières années du règne de Louis-Philippe.
gètè, +, v. a. et pr., guêtrer. *j'è pù k'á m' gètè*.
gègèáj, +, s. m., action de *gègír*.
gègèár, *ewár*, +, celui, celle qui *gègí*. — S'emploie aussi adjectivement. *tí, vâ-t'è, l'è trò gègèár*.
gègír, +, languir. Se dit surtout des enfants gourmands, qui, en présence d'un bon plat, de sucreries ou de gâteaux, les regardent avec convoitise et manifestent tacitement le désir d'en manger. *álò, kòp èl tårt, fè pá gègír tè fyu pù lòtá*. — *ál gègí túli ànnò d' èé jè, èl-lál*.
gèyáj. Voir *gànyáj*.
gès ou *gèz*, +, lait battu et bouilli. — *èc pái ó gès*, le Bas-Artois, où les campagnards consomment une énorme quantité de lait battu. — Bouillie faite avec de la farine et du lait de beurre ; on y ajoute parfois des pommes ou des *kávò*. *dù gèz à pém* ;

dù gèz à kávò. — Par extension, se dit aussi d'une soupe trop épaisse (voir *klùp*), ou d'une bouillie ou purée quelconque. *jé n' mēj pwè d'èe gèz lò*. — Par analogie, boue plus ou moins épaisse, et en grande quantité. *y'ò ã rúd gès dè l' kávèy, ó n' pòrò pá pásè*.

gí, +, s. m., levure de bière mise en réserve pour le brassin suivant. — Voir *jé*.

gíbòl, ×, jambe. *í ju dè gíbòl*, il se sauve.

gíf, +, bouche, figure, visage. Terme grossier qui ne s'emploie qu'en mauvaise part. *íx ká gíf!* — *j' té fà m' m' sú t' gíf*. — Avoir bonne *gíf*, ou *fèr àn rúd gíf*, se dit de celui qui mange avidement. — *gíf d'òtò, gèl èd sákiò!* terme injurieux employé dans les faubourgs et dans la banlieue. — Même sign. : *gèl*.

gífár, *fwár*, +, celui, celle qui *gíf* beaucoup. *èèt ã rúd gífár*, c'est un fameux gourmand. — Même sign. : *gáláj, báfwò*.

gífè, +, manger avidement et beaucoup.

gíláj, +, s. m., action de *gílè* ; résultat de cette action.

gílè, +, couler, en parlant de l'huile ou d'un liquide un peu consistant, comme la mélasse, le suif ou la graisse fondus, etc. — Se dit aussi de la bière lorsque, par suite d'un défaut de fabrication, elle est devenue huileuse. *èl byèr ál gíl*. — Par extension, se dit aussi de la salive qui découle involontairement des coins de la bouche. — S'emploie

quelquefois dans le sens de fermenter, en parlant de la bière.

gîlwâr, +, adj.; *kîv gîlwâr*, cuve qui sert à démêler le *gî* et à le mélanger avec la bière.

gîméné, ×; à *s'mè kôm àn gîméné*, elle se met comme une (princesse de) Guéménée, elle porte une toilette trop riche, peu en rapport avec sa condition. La princesse de Rohan-Guéménée était l'héritière du maréchal de Rohan-Soubise, dernier comte de Saint-Pol.

gîmôl, +, s. f., guimauve (la plante). — S. m., *dû gîmôl*, de la pâte de guimauve.

gîn, +, guigne (cerise). Peu usité.

gîyâj, +, s. m., action de guigner.

gîyâr, *ywâr*, +, celui, celle qui a l'habitude de guigner.

gîyônâ, ât, +, irritant, *bîskâ*, impatientant. *é'ê gîyônâ d'âtêd' kôm éô*. — Beaucoup d'individus emploient la forme *gîyônâ*.

gîrlâdyé, ×, cytisis laburnum, L.

gîs, +, s. f., bâtonnet (jeu de garçons). *j'vê à l' gîs*. — On *ju à l' gîs* de la manière suivante. Un joueur, désigné par le sort, pose le bâtonnet sur une pierre ou sur la bordure d'un trottoir, et après avoir crié : *gîs!* l'envoie le plus loin possible en frappant vigoureusement, avec un bâton plus long, sur le bout qui dépasse le bord de la pierre. Les autres joueurs, s'ils ne reçoivent pas la *gîs* dans leurs mains ou dans leur casquette, la renvoient de manière à ce qu'elle vienne toucher le bâton, que le premier joueur a placé contre

la pierre ou le trottoir. S'ils ne l'atteignent pas, celui-ci a le droit de frapper à trois reprises sur la *gîs*, afin de l'éloigner du but le plus possible; il évalue ensuite, approximativement, la distance qu'il y a entre le but et l'endroit où est restée la *gîs*, comptée par un chiffre représentant tant de fois la longueur du bâton, 50 fois, par ex. Si cette évaluation ne paraît pas exagérée, ses adversaires lui disent : *tê-l l'ô!* et ce chiffre est porté à son compte. S'il y a contestation, on mesure la distance avec le bâton, et un autre joueur prend la place du premier, s'il est reconnu que celui-ci avait *dmâdê d' trô*. La partie se joue en un nombre de points fixés d'avance, 400, 500 par ex.; le gagnant est celui des joueurs qui atteint le premier ce chiffre. — *gîs!* cri avertissant que la *gîs* va être lancée. — *gîs drwât!* cri par lequel l'adversaire demande un changement de position de la *gîs*, avant le lancement, lorsqu'elle ne lui paraît pas être placée convenablement sur la pierre.

gîtâr, *gîtâr*, ×, guitare. Formes employées par un grand nombre d'individus. Ce mot toutefois est peu usité.

gîyôm ou *gîyâm*, ×, guillaume (outil de menuisier).

glâc, +, glace. — *êt à là glâc*, avoir très froid. — *âcwâr sê pyê à là glâc*, avoir les pieds gelés. — A Saint-Pol-ville, conc. : *glâv*.

glâc ou *glâf*, +; mourir à *glâc*, mourir en grand nombre, en masse

(en temps d'épidémie, par ex.).

glâvé, +, autre forme du mot *âglâvé*. *î glâvê d' swê*. — Voir *âglâvé*.

glèn, +, poule. *âl vê sê glèn*. — *âl ét êfòrê kôm ân glèn â trât-sí púêê*. — La forme *glin* s'emploie quelquefois par plaisanterie. — A Saint-Pol-ville, conc. : *pûl*. — A Maizières : *pûl*. — Au fig., femme négligente et sans énergie.

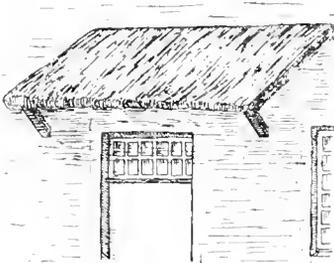
glèn, +, poignée d'épis glanés. *ân glèn âl êêk pâyô*. — Chaque *glèn* est liée avec un brin de paille, et l'on nomme *âpêt* ou bien *âpyôw* une botte de *glèn* réunies ensemble à l'aide d'un *lôyé*.

glênâf, +, glanage : — produit du glanage. — Conc. : *gâlnâf*.

glênê, +, glaner. — Conc. : *gâlnê*.

glênâw, *âz*, +, glaneur, euse. — Conc. : *gâlnâw*, *âz*.

glê, +, bûcher; petit bâtiment léger composé de quelques poteaux et couvert de chaume, servant d'ordinaire à abriter des ustensiles de culture, etc. — On nommait aussi *glê* l'espace d'auvent couvert de paille qui abritait autrefois la porte d'entrée des maisons de ménagers (dans les faubourgs). — Banlieue, conc. : *glê*.



glê.

glê-d' mûdî, *galanthus nivalis*, L. — Usité à Herlin-le-Sec. — Voir *pêrs-nôf*.

glîâ, *ât*, +, glissant. *î ê kâw : î fê sí glîâ*. — *ân dêêê fôr glîât*. — Concur. : *glîêâ*, *ât* (et à Saint-Pol-ville : *glîsâ*). — S'emploie aussi dans le sens de glaireux, visqueux, onctueux. *ê'êâ glîâ kôm â lêmûcô*.

glîêâd', +, glissade. — Même sign. : *dêgrîôlâd'*. — A St-Pol-ville, conc. : *glîsâd'*.

glîêâ, *ât*, +, glissant, ante. — A Saint-Pol-ville, conc. : *glîsâ*. — Voir *glîâ*.

glîêê, +, glisser, dans la plupart des acceptions de ce mot. — Au fig., *s' glîêê*, tirer à fin. *nâ tôyô d' byèr î s' glîê*. — *s' glîêê*, se dit d'un malade qui arrive à la dernière période de sa maladie, qui est sur le bord de la tombe. *sê byô-frêr î s' glîê : îê vêrô, î n'îrô pû kwê*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *glîsê*. — Voir *grîôlê*, *dêgrîôlê*.

glîêâw, +, gamin qui *glîê*. — A St-Pol-ville, conc. : *glîsâr*, *glîsêw*. — Peu usités.

glîêwâr, +, glissoire. — A Saint-Pol-ville, conc. : *glîsâr*. — Même sign. : *grîôlwâr*, *dêgrîôlwâr*.

glîmâêâw, *âz*, +, gluant, visqueux, glaireux, mucilagineux. *êô k'âl vê tâdî ê'ê fôr glîmâêâw*.

glîmâêêr, +, mucosité, matière glaireuse ou visqueuse. *ê'ê tâ glîmâêêr êô k'î lêc âlê*.

glin. Voir *glèn*, poule.

glîz, église. Forme employée dans le nom de lieu : *Saint-Martin-Glise*

(appelé aussi : *Saint-Martin-Eglise*), hameau dépendant de la commune d'Hernicourt.

glòw, bûche, *grò bô* fendu. — Usité à Manin.

glòp, +, globe. — Verre qui recouvre une pendule; — cylindre de verre enveloppant et protégeant une statue ou un vase de fleurs artificielles placés sur un socle. — Signifie aussi l'enveloppe de verre et l'objet protégé. *mê pârê î m'ô dônc dâ hvò glòp êd flôr pûr pyêe êd mênâj*.

glôrijyê (*s'*), +, se glorifier. — Jubiler, manifester son contentement. *vò, ti, t'êrà pâ à t' glôrijyê d' eò*.

glôryêt, +, tonnelle, berceau de verdure.

glôryâw, *âz*, +, glorieux. — Vaniteux, aimant la parure. *e'êt ân jê fôr glôryâz*. — Se dit aussi d'un ouvrier fier d'un ouvrage ou d'un travail exécuté avec soin.

glû, +, s. m., paille de seigle *glûyê* pour couvrir les toits ou confectionner des *lôyê*. — Terme de couvreur en paille, grosse botte de paille de seigle *glûyê*. Les *glû* se vendaient selon la grosseur de la botte, à tant de la paume. *â glû d' di pôm*.

glûyê. Voir *glûyê*.

glûyêr. Voir *glûyêr*.

glûyûr. Voir *glûyûr*.

glûp. Voir *klûp*.

glû, *glût*, +, adj., se dit d'un aliment friand, savoureux, recherché. *â glû môrsyô*. — Vieilli.

glûyê, +, trier les plus beaux brins dans une botte de paille de seigle. A cet effet, on la saisit en-

tre les deux mains à environ vingt centimètres des épis, et l'on en secoue le pied de manière à faire tomber les *fânêt*, les herbes et les brins trop courts. — Conc. : *glûyê*.

glûyêr, +, s. f., paillason formé de *glû* fixés à deux perches, qui sert à couvrir tant bien que mal une meule carrée, un tas de fagots, etc. *nâ jêe, ô lzê mêtro ê mûyê êtâr dâz âp, ê pi ô lzê âkûêtrô âvêk ân glûyêr*. On garnit aussi les hangars de *glûyêr* en guise de parois. — A Ramécourt : *glûyêr*, outil servant à *glûyê* la paille de seigle. C'est une sorte de peigne ou de râteau à trois dents que l'on fixe au *sôlê* ou à une pièce de la charpente d'une grange, et entre les dents duquel on passe la botte de paille que l'on veut *glûyê*, pour en faire tomber les menus brins, les herbes et les *fânêt*. — Concurr. : *glûyêr*.

glûyûr, +, herbes, *fânêt* et menus brins tombés d'une botte de paille de seigle que l'on vient de *glûyê*. *â trêtê d' glûyûr*. — A Ramécourt : *ân glûyûr*, une grosse poignée de paille de seigle *glûyê*. — Conc. : *glûyûr*.

gòb. Voir *gòp*.

gòbê, +, gober. — Prendre, saisir. *sê zôlâr î s'â l'êcê gòbê*. — *gòbê* une sottise, etc., en supporter les conséquences. *ôz âcê jê vâ bêtlz, ê hê! gòbê-l!*

gòbêy, +, attrapé. *ô-tû lô êtê gòbêy!*

gòblâ. Voir *gòblê*.

gòblê, <, s. m., convolvulus sepium, L., dit aussi *vôêl d'êy*. —

gòblè d' l'èw, s. m., campanula medium, L., appelé aussi *kàriyô d' dâr-kèrk*.

gòblèy, +, s. f., contenu d'un go-belet ou d'une *gòp*. *âl ô hū àn rîd gòblè d' tîzân*.

gòblè, ×, animal fantastique, tout blanc, velu et à quatre pattes, portant ordinairement un collier garni de sonnettes. *êe gòblè*, croyait-on, s'allongeait au fur et à mesure que les personnes qu'il rencontrait, attirées par son influence pernicieuse et irrésistible, lui montaient à califourchon sur le dos, l'une derrière l'autre. Lorsqu'il était suffisamment chargé, il courait vertigineusement vers la rivière et y précipitait sa charge. Dans le faub. de Béthune, *êe gòblè* est aussi appelé *e' g'vô blâ*. — *êe gòblè*, nom donné quelquefois à la voiture des ramasseurs de boues : le cheval ou l'âne qui la traîne est souvent muni de grelots — La forme *gòblâ* est employée par les individus qui ont la prétention de vouloir bien parler.

gòèè (s'), +, v. pr., gauchir.

gòdâl, +, mauvaise bière. — Faubourgs, conc. : *gòzâl*.

gòdâr, ×, mari de la femme accouchée en dernier lieu dans la localité.

gòdârdâyè. Voir *gòdâyè*.

gòdâyè ou *gòdâlè*, +, godailler. — Employé dans les faub. concurr. avec les formes *gòdârdâyè*, *gòzâyè*.

gòf, +, gaufre. *dè gòf hâtû*; *dè gòf à pêm è tîr*. — Employé dans la banlieue conc. avec les formes *tòf*, *wòf*.

gògè. Voir *nwâ gògè*. — *gògè*, noix. Forme de la banlieue.

gògè, +, noyer (juglans regia, L. — l'arbre. — Voir *nòyé*, s.

gòj, +, jauge, contenance, mesure. *ô l' t'èyè, e'è èl gòj, ôj vâz è dôn àsè*. — Les individus qui veulent bien parler emploient la forme *jòzè*. *e'è là jòzè*.

gòjâj, +, s. m., action de *gòjè*. Peu usité.

gòjè, +, jauger. — Ceux qui veulent bien parler emploient la forme *jòzè*.

gòjâw, +, vérificateur des poids et mesures.

gòl, ×, robe de nuit, faite ordinairement d'une étoffe légère. *âl kâr dè èè rû àwè s' gòl*. — Par extension, sorte de blouse en étoffe de coton qui recouvre les vêtements des enfants. Peu usité dans cette dernière acception.

gòlè. Voir *gòyé*.

gòlèw. Voir *gòyâw*.

gòyé ou *gòyè*, +, loucher. — Par extension, regarder de côté, furtivement, d'une manière indiscreète.

gòyû ou *gòyû, ûs*, +, celui, celle qui *gòy*. — Conc. : *klòyû, ûs*.

gòp ou *gòb*, +, s. f., bol ou grande tasse; — son contenu. *ân gòp èd lè; ân gòp èd tîzân*. Voir *gòblèy*.

gòrè, ×, Corinthe. Employé seulement dans cette locution : *rèzè d' gòrè*.

gòrîl, ×; s'emploie quelquefois dans le sens de domestique. *j'èl l'èvèrè pâr mè gòrîl*. Peu usité.

gòrô, +, goulot (d'une bouteille,

etc.). — A Saint-Pol-ville, conc. : *gâlô*.

gôrô ou *gôrô*, +, collier de cuir auquel est fixée la chaîne adaptée à l'extrémité libre du timon d'un chariot. Le *gôrô* facilite la traction des chevaux à droite et à gauche.

gôrôw, ×, s. m., petite voûte refaite sous une autre, pour la consolider lorsqu'on y a pratiqué une ouverture (une porte de cave, par ex.).

gôs, ×, enfant, moutard. N'est usité que depuis une trentaine d'années.

gôyé, ×, bourrelier. — Conc. : *bûryé*. — Banlieue : *gôfê*. — A Fruges : *gâlê*.

gôyêr, ×, tarte au fromage. N'est plus usité dans cette acception. — Mauvaise tarte, pâtisserie coriace. Se dit en mauvaise part. *ês târt àl ê dîr kôm àn gôyêr*. — Vieilli à Saint-Pol-ville.

gôyôw, ×, collier de cheval. — Banlieue : *gôlôw*.

gôzâl. Voir *gôdâl*.

gôzôyé. Voir *gôdôyé*.

gôdôl, ×, petite pelle de tôle, de forme cylindrique et à court manche, pour prendre du charbon. — Sorte de main en fer-blanc servant à prendre des matières en poudre (farine, café moulu, etc.).

gôpê. Voir *gôpê*.

gôpû, *ûs*. Voir *gôpû*.

gêw, +, gueux (coquin). — *mê gêw*, ×, terme d'amitié donné aux enfants et même aux adolescents des deux sexes. *tyê, mê gêw, vlô pû l' pân*.

kânâl s'emploie aussi dans la même acception.

gêw, ×, s. m., chautferette en poterie grossière. Vieilli. Voir *kûwê*.

† *gêgêw*, ×, terme d'amitié donné aux petits enfants. *vyê àvâk mî, mê pû gêgêw*.

gêl, +, gueule, bouche. Voir *gîf*. — *êt à s' gêl, êt pôrtê à s' gêl*, être gourmand, friand, amateur de bons morceaux. — Avoir bonne *gêl*, avoir bon appétit; se dit aussi d'une vache ou d'un porc qui mange bien. — Grosse voix. *l' à pà dzwâ d' fêr àn gêl kôm êô!* — *têr ês gêl, frâmê s' gêl*, cesser de parler. — *kâsê là gêl*, frapper à la tête.

gêlâr, gêlwâr, +, braillard, arde, — Enfant qui pleure, qui crie continuellement. — Dans les faub. et dans la banlieue, conc. : *gêlô*, masc., employé pour les deux sexes. *êt fîyêt ê'êt à rûd gêlô*.

gêlâr, +, grand pot en cuivre à large ouverture, à l'usage des *bûrês*. — Echancrure d'un *plâcê* à *êkûcê*. Voir ces mots.

gêlê, +, brailler, disputer en criant.

gêlêy, +, ce qu'une *gêl* peut contenir. *nû vâk à n' pêr pavê àn gêlêy*. — Grossièretés, injures, paroles dés-honnêtes. *êlîz ê'ê kôr àn jê k'â n' râvîz pà à dîr àn gêlêy*.

gêl êd lô, ×, antirrhinum majus. L.

gêlêt, +, petite *gêl*. — Familièrement, bouche d'un enfant. *tyê, mê nêwê, âb'êt gêlêt*. — Par analogie, *êl gêlêt* d'un poêle, la petite ouverture

qui se trouve à la partie antérieure et inférieure du *pô* de ce poêle, un peu au dessus du niveau de la grille.

gǎlô. Voir *gǎlâr*.

gǎltô, +, festin, repas copieux.

gǎltônê, +, faire un *gǎltô*.

gǎzrîy, +, tromperie, friponnerie.

grâ, ×; y à *grâ*, n'ô pà *grâ* à fêr, il y a, il n'y a pas d'argent à faire (dans un commerce, une localité).

grâf, grappe. *ên grâf êd rôjê*, une grappe de raisin. Forme employée fréquemment dans la banlieue.

grâf, greffe. Forme de la banlieue; quelques individus des faubourgs l'emploient également.

grâfê ou *grâfê*, greffer. Formes des faub. et de la banlieue.

grâfîyâj, +, s. m., action de *grâfîyê*. Peu usité.

grâfîyê, +, v. a. et pr., égratigner, griffer. Peu usité à St-Polville. — Même sign. : *dêgrîfê*, *dêgrâfîyê*. — A Manin : *êgrôê*.

grâfîyâr, +, égratignure. — Même sign. : *dêgrîfâr*, *grîfâr*, *dêgrâfîyâr*.

grâ-mêr, +, grand'mère. *ên grâ-mêr à m'ô kêr*. — Par extension, vieille femme. *ân cyêl grâ-mêr tât râgrûôtêy*. — *ê ê grâ-mêr vî trô*, se dit d'une vieille femme dont les enfants ou les petits-enfants attendent la mort avec impatience. — *grâ-mêr à êd'* (à St-Polville, conc. : *grâ-mêr à pâsyêr*), personnage imaginaire qui est censé jeter des cendres ou de la poussière aux yeux des enfants pour les endormir. *grâ-mêr à êd' àl pâs dê sêz yâ*.

grâ-mêr, +, laitue d'hiver. — Variété de pomme douce à peau blanchâtre.

grâ-mês, +, grand'messe. — Conc. : *grâ-mês* (×).

grâ-mê ou *grêmê*, ×, beaucoup, en grande quantité. *y'ô grâ-mê d' môd' à l' fêt*. — *ôz ô ê grâ-mê d' pêm êel ânê êl*. — Certains individus emploient la forme *grâmê*. — Banlieue : *grâmê*, *grâmê*.

grâslê, êt, ×, grassouillet. *ân êjâ byê grâslê*. — Conc. : *krâslê*.

grât, +, s. m., parcelle ou morceau d'étoffe ou de cuir conservé en cachette par les couturières, les tailleurs ou les cordonniers. — Se dit aussi de ce que les domestiques peuvent s'approprier, grâce à la négligence des maîtres. — Quelques-uns le font féminin.

grâtâj, +, s. m., action de gratter.

grâtê, +, gratter. — Faire du *grât*.

grât-kû, +, galium aparine, L.

grâvûr, ×, gravure. Peu usité dans cette acception. — Rainure que les cordonniers font avec le tranchet sur les bords d'une semelle, pour y coucher les points de couture.

grâ, *âd'*, +, grand, dans la plupart des acceptions de ce mot. — *êt grâ dê sêz ârm*, être fier, orgueilleux, prendre les manières et le ton du grand monde. — *dê l' grâ*, en grand, à l'imitation du grand monde. *î jê êê kôz trô dê l' grâ : î s'ârvî-nrô*.

grâdêsim, +, grandissime. *kârîr ô grâdêsim gǎlô*.

grâdîsâj, ×, s. m., croissance

LE GÉRANT,

DEUXIÈME PARTIE

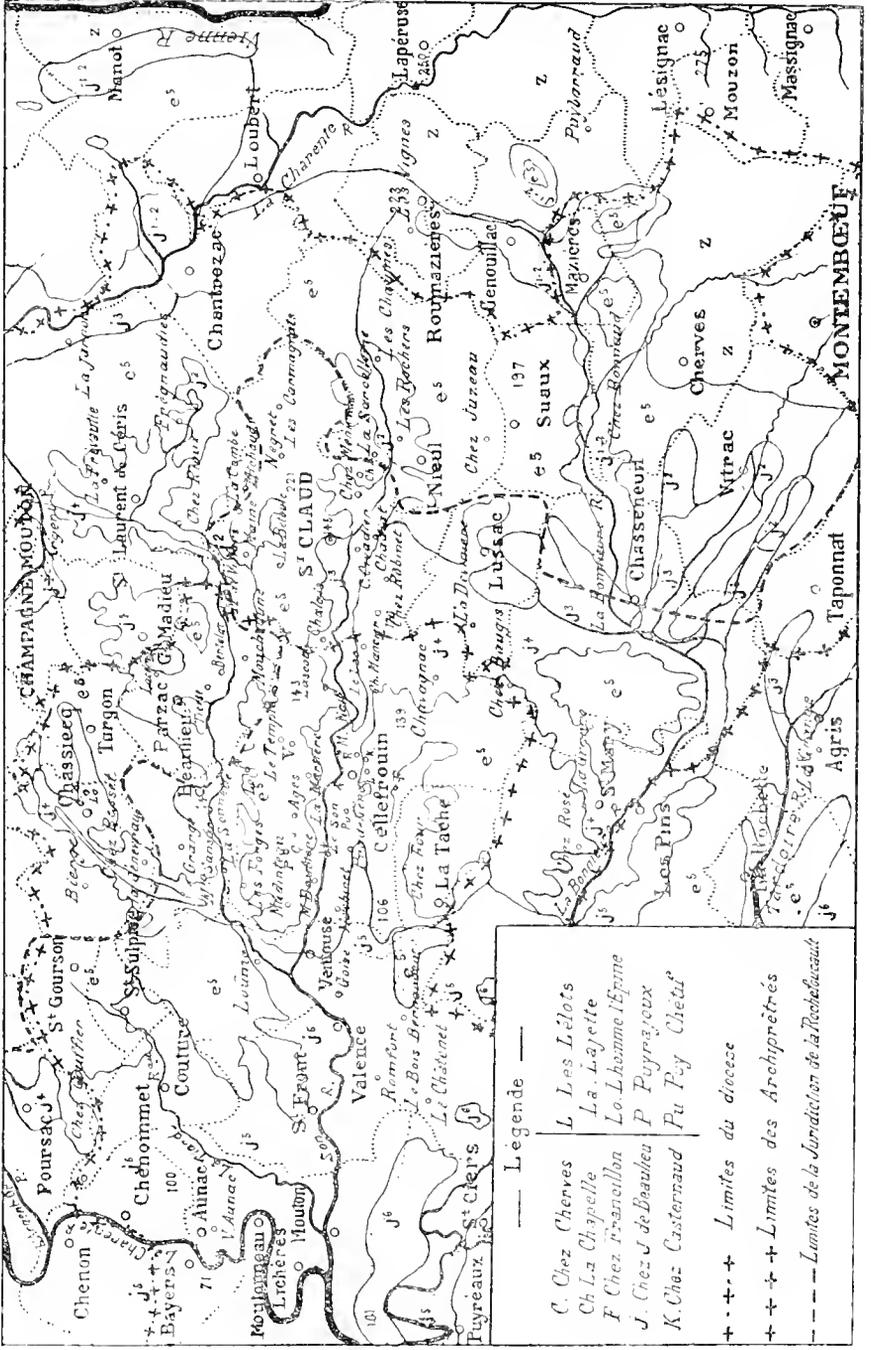
MODIFICATIONS HISTORIQUES DE L'ANCIEN FONDS DU PATOIS

Les modifications du langage sont inconscientes dans leur début et leurs progrès successifs. Mais, avec le temps, elles deviennent sensibles et entrent dans le domaine de l'histoire. C'est sous ce point de vue que nous devons maintenant les considérer. Après nous être arrêtés dans un chapitre préliminaire sur la géographie et l'histoire de la région où elles se sont produites et sur les documents qui les ont conservées, nous les étudierons d'abord dans les consonnes, ensuite dans les voyelles.

Notre attention se portera principalement sur les transformations récentes qui sont en voie de s'accomplir; mais nous ne négligerons pas celles qui ont eu lieu dans le passé depuis la période du latin vulgaire, autant qu'elles sont nécessaires pour expliquer l'état présent, et toutes les fois qu'il sera possible de les éclairer par des faits nouveaux.

Une étude complète devrait s'appuyer sur tous les mots d'une langue. Malheureusement, l'ignorance où nous sommes de l'étymologie de plusieurs, nous oblige à laisser provisoirement en dehors de nos recherches beaucoup de matériaux qui pourraient être fort utiles. Une entreprise du plus haut intérêt serait de chercher à diminuer le *résidu insoluble*, qui a résisté à une première analyse. Mais le relevé scientifique de nos patois est trop peu avancé pour qu'elle puisse être tentée avec succès. Si donc je me suis arrêté à quelques étymologies, je ne l'ai fait que dans les cas où elles me paraissaient nécessaires pour la solution des questions pendantes.

Enfin, toute une classe de sons reste en dehors de notre étude. Ce sont ceux que nous avons appelés interjectifs : ils appartiennent à un autre système que la parole, et ils réclament une étude générale qui ne se limiterait pas au territoire d'une seule famille de langues.



— Legende —

C. Chez Cherves
 Ch La Chapelle
 F. Chez Fraucillon
 J. Chez J de Baubeu
 K. Chez Casternaud
 Pu Foy Chetis

L. Les Lelots
 La. Laquette
 Lo. Lhomme l'Épine
 P. Puyrajeux
 Pu Foy Chetis

+ + + + Limites du diocèse
 + + + + Limites des Archiprêtres
 - - - - Limites de la Juridiction de la Rochebaucourt

CHAPITRE I

PRÉLIMINAIRES

§ 1^{er}. — Géographie et Histoire.

La région où se trouve Cellefrouin est située sur la pente occidentale du massif central. C'est un plateau onduleux qui va s'inclinant de l'est à l'ouest et qui est limité de tous côtés, sauf au midi, par le cours supérieur de la Charente. Le Son avec ses deux petits affluents la Sonnette et la Tiarde en occupe le centre; l'Argent-Or coule au nord, et la Bonnière au sud. A vol d'oiseau, il n'y a pas plus de 27 kilomètres depuis la source du Son, à près de 220 mètres d'altitude, jusqu'à son confluent avec la Charente à 64 mètres, au pied de collines qui atteignent à peine 100 mètres.

Placée entre des terrains primitifs du Limousin et les étages supérieurs du jurassique de l'Angoumois, la vallée du Son présente sur un espace restreint un changement rapide dans la nature du sol. On voit successivement ailleurer le long des coteaux : le corallien en un point sur la rive gauche, l'oxfordien jusqu'à Ventouse, le bathonien jusque vers Chalais sur la rive droite, jusqu'à Lussac et Nieul sur la rive gauche, le bajocien surtout sur la rive droite jusque vers Nieul, enfin le lias. Les parties hautes du plateau sont recouvertes, à partir de Ventouse, d'une couche variable d'argiles sidérolithiques¹. Aussi, en remontant le cours du ruisseau, le voyageur voit-il peu à peu la vigne disparaître devant les châtaigniers, et ceux-ci faire place aux bruyères et aux pâturages.

La même progression se remarque dans les habitants. Au confluent du Son, on a l'Angoumois; à sa source, le Limousin; entre les deux, une population qui s'ignore. L'indigène dira aussi bien « je vais en Angoumois » que « je vais en Limousin ». Lui-même, où habite-t-il? qu'est-

¹ La carte ci-jointe a été dressée pour la partie géologique, d'après celles de Coquand et de MM. Vasseur et Carex. — Légende : e⁵ Eocène supérieur (argiles sidérolithiques); J⁶ Astartien et Corallien; J⁵ Oxfordien; J⁴ Bathonien; J³ Bajocien; J² Lias; J¹ Infralias; z Schistes cristallins.

il? — Angoumois? Il n'ose s'attribuer cet honneur. — Limousin? Il proteste. Il est de Cellesrouin ou de Saint-Claud, voilà tout. Mais où finit l'Angoumois? où commence le Limousin? Chaque commune recule la limite jusqu'à la commune voisine. Pour Ventouse, le Limousin commence à Cellesrouin; pour Cellesrouin, à Saint-Claud; pour Saint-Claud, à Nieul; pour Nieul, à Roumazières; et je serais bien étonné si, pour Roumazières, le Limousin ne commençait pas à La Péruse ou au delà.

C'est que les termes d'*Angoumois* et de *Limousin* représentent pour le pays, en des régions *naturelles*, qui sont caractérisées par les productions du sol et le parler des habitants. Et, comme aucun changement brusque ne se produit, aucune limite précise ne s'impose.

Mais cette qualité d'angoumoisin que les habitants de Cellesrouin n'osent revendiquer hautement, gênés qu'ils sont par la nature de leur terre et de leur idiome, elle leur est assurée par l'histoire.

La petite CIVITAS EGOLISMENSIS qui est mentionnée pour la première fois dans la *Notitia provinciarum et civitatum Gallie* au v^e siècle, a donné naissance dans l'ordre ecclésiastique au diocèse d'Angoulême et dans l'ordre administratif au PAGUS EGOLISMENSIS, Angoumois, avec lequel se confondait sans doute le comté primitif d'Angoulême.

Or nul changement n'est signalé dans les limites du diocèse d'Angoulême jusqu'à la Révolution. Toute la vallée du Son, excepté Roumazières, en dépendait¹, et se trouvait partagée entre deux archiprêtres : celui de Saint-Ciers et celui de Chasseneuil².

Les limites du comté d'Angoulême n'ont pas été aussi fixes. Elles se sont étendues bien au-delà de celles du diocèse, en pays certainement limousin, jusqu'aux portes de Rochechouart.

Au point de vue judiciaire³, la plus grande partie du nord-est de

¹ Pour Cellesrouin, chartes du xi^e siècle. — Pour les autres paroisses, deux états des bénéfices du diocèse d'Angoulême, conservés aux Archives du chapitre de Saint-Pierre, l'un de 1523, l'autre de 1597, publiés par l'abbé Michon dans la *Statistique monumentale de la Charente* (in-4^o, Paris, Derache, 1844), p. 37 et suiv. ² Dans le courant du xviii^e siècle, le siège de l'archiprêtre de Chasseneuil semble avoir été transféré à Saint-Claud. En 1745, M. Guyot signe curé de Saint-Claud et archiprêtre de Chasseneuil; en 1786, son successeur prend le titre d'archiprêtre-curé de Saint-Claud (*Archives de la paroisse de Saint-Claud*). ³ Tableau des juridictions royales et seigneuriales qui ressortissaient à la sénéchaussée et présidial d'Angoumois. *Stat. mon.*, p. 43 et suiv.

l'Angoumois relevait de La Rochefoucauld. Mais les limites de cette juridiction étaient un peu moins étendues que celles du diocèse; elles laissaient en dehors Chassiecq, Parzac, le Grand-Madieu, Saint-Laurent, Nieul, Suaux (en partie), qui dépendaient du Poitou.

Les paroisses orientales appartenant au diocèse de Limoges, Chantrezac, Loubert, Roumazières, La Péruse, ressortissaient directement à Angoulême.

Le bassin du Son était divisé entre les juridictions suivantes : châtellenie d'Aumac (Lichères, Saint-Front, Coutures), baronnie de Verteuil (Saint-Sulpice, Saint-Gourçon, Ventouse — en partie), duché de la Rochefoucauld (Valence — en partie —, Lussac), comté de Sansac et baronnie de Cellefrouin (Ventouse, La Tâche, Cellefrouin, Beaulieu), baronnie de Saint-Claud et Negret, Nieul (enclave du Poitou), châtellenie de Loubert, enfin Roumazières.

Aujourd'hui, la vallée propre du Son dépend de deux cantons : celui de Saint-Claud qui remplace l'ancien archiprêtré de Chasseneuil, avec Beaulieu et Parzac en plus, et celui de Mansle qui comprend en grande partie l'archiprêtré de Saint-Ciers. C'est à ce dernier qu'appartient Cellefrouin.

La commune de Cellefrouin a été formée de l'ancienne paroisse de Cellefrouin, moins Chez-Four, qui a été rattaché à La Tâche, et de l'ancien prieuré de Chavagnac.

Elle contient 4.008 hectares sur lesquels, il y a quelques années¹, les deux tiers étaient en culture, terres labourables, 2.288 hect.; vignes, 228 hect.; jardins, 8 hect.; prés, 193 hect. Le reste était en bois (692 hect.), châtaigneraies (225 hect.), landes, bruyères (225 hect.), et terres vagues (25 hect.).

Au point de vue agricole, comme par sa position géographique, la commune de Cellefrouin occupe une situation moyenne dans la vallée du Son, entre les pâturages du plateau supérieur et les cultures de la partie basse.

Elle possédait en 1846 une population de 2.117 habitants groupée en 530 ménages, dont 407 propriétaires vivant dans leurs terres, 370 cultivateurs-propriétaires et colons, 19 métayers, 5 fermiers, 7 chefs d'usine (sans doute des meuniers), 27 ouvriers, 2 négociants.

¹ Ces chiffres et quelques autres renseignements sont empruntés aux notes recueillies par mon premier maître, M. l'abbé Védry, ancien curé de Cellefrouin, à qui je suis heureux de rendre un pieux hommage de reconnaissance.

La population est donc essentiellement agricole. Les ouvriers sont presque tous réunis au chef-lieu qu'on appelle le *bourg*.

En 1887, on ne comptait plus que 1.720 habitants répartis en 52 hameaux ou maisons isolées.

Les centres importants sont au nombre de 17 : 1° Le bourg (135 hab.), avec la Vigerie (3 hab.), les Lélots (24 hab.), le Maine-Salomon (4 hab.), Chez-Casternaud (4 hab.), Chez-Pasquet (11 hab.), Chez-le-Royal (17 hab.), le Port-Charlot (6 hab.); — 2° la Fibaudet (7 hab.) et la Forêt (14 hab.); — 3° le Lac (58 hab.) et la Pilenie (4 hab.); — 4° Chavagnac (279 hab.), Chez-Brard (15 hab.), et le Quéroy (5 hab.); — 5° les Granges (14 hab.), Chez-Goumard (6 hab.) et Chez-Francillon (18 hab.); — 6° Puchétif (35 hab.); — 7° les Pradelières (146 hab.); — 8° le Maschinet (20 hab.); — 9° le Masdinteu (86 hab.); — 10° les Forges (78 hab.), avec Chez-Cablanc (16 hab.); — 11° Puyrajoux (26 hab.), Chez-Cherves (59 hab.), Chez-Périchou (15 hab.), les Ages (41 hab.); — 12° la Merlière (29 hab.); — 13° Goutibert (61 hab.); — 14° Chez-Miteau (35 hab.); — 15° Lhomme-Lépine (20 hab.) et Chez-Roller (11 hab.); — 16° le Temple (180 hab.), Chez-Vérinaud (13 hab.), Chez-Naudonnet (7 hab.), la Touche (5 hab.), la Chapelle (10 hab.); — 17° Lascoux (107 hab.); — 18° Fonfais (29 hab.).

Il y a quelques maisons isolées, comme Pierre-Levée, la Bachelierie, et des moulins tout le long de la rivière, parmi lesquels je dois citer le Moulin-Neuf et le Moulin de la Boubière.

Avant le XI^e siècle, nous n'avons d'autres documents pour l'histoire de la région que les débris archéologiques et les noms de lieux.

Dès l'époque gallo-romaine, nous trouvons dans le pays les familles VALENTIA à Valence, CUPITIA¹ à Goise, CAVANIA à Chavagnac, LUCIA à Lussac, PARATIA² à Parzac, probablement NOVIA à Nicul, SAPPIA à Chassiecq³, peut-être *SERGUNTIA à Saint-Gourson⁴ et un CALETIUS à Chalais.

¹ On a trois exemples de gentilice CUPITIUS dans les Gaules. || ² PARATUS existe comme surnom. || ³ Chassiecq se trouve écrit au XIII^e siècle *Sapchiec*.

|| ⁴ Saint-Gourson porte, dans les *Etats des bénéf. du dioc. d'Ang.*, le nom de *Sergonsson*, *Sargossonio*, dont Saint-Gourson est une corruption récente. Ce nom semble remonter à un *SERGENTIOMAGUM, qui rappelle pour le commencement et la fin, celui d'une station mentionnée dans la *Table de Peutinger* sur la route de Limoges à Saintes, qui se fit *Se[rm]anicomago*. Les tentatives faites jusqu'ici pour identifier cette localité ne paraissent pas concluantes. On a proposé d'abord Charmé, en dernier lieu Sainte-

Avec le progrès de la population nous voyons apparaître des noms de villages plus récents, d'abord des noms communs sans article : CALCE-FURNUM *Chaufour* (faussetment traduit par Chez-Four), CANAVAS¹ *Charves* dont on a fait Chez-Cherves, PODIUM CAPTIVUM, Puychétif, PODIUM RABIOSUM Puyrajoux; puis des noms communs avec l'article : ILLAS FABRICAS les Forges, ILLAS LAUBIAS les Loges², ILLAS HAGAS³ les Ages, ILLA TASCÀ la Tâche; des noms propres de propriétaires ou un nom de profession, avec le suffixe -*ERIA, -*ERIAS (-ARIA, -ARIAS) : ILLA BALB-ERIA la Boubière, ILLAS PRADELI-ERIAS⁴ les Pradelières; plus tard avec le suffixe -IA : ILLA PINELIA⁵ la *Pinelié*, qui est devenue la Pilenie; ILLA CORMENER-IA⁶ la Cormenerie, ILLA VICAR-IA la Vigerie.

D'autres lieux ont gardé, avec le nom du propriétaire, les noms communs, *mas* qui, usité au XVIII^e siècle comme mot isolé⁷, n'existe plus aujourd'hui, ou *maine*, qu'on ne trouve seul que comme nom de lieu (le Maine, commune de Chasseneuil) : le Masdinteau, le Maine-Salomon.

Tous ces noms, ainsi que Goutibert, le Maschinet et le Temple, existaient au XII^e siècle. Ce n'est qu'après cette époque que le suffixe -IA étant mort à son tour, *Chez* joint au nom du propriétaire désigna les habitations nouvelles : Chez-Pasquet, Chez-le-Royal, Chez-Casternaud, Chez-Goumar, Chez-Vérinaud, Chez-Naudonnet, Chez-Rollet.

Sauf aux environs de Saint-Claud, où dominent les noms de hameaux

Sévère, près Cognac. La distance de cette station à Chassenon est marquée sur la carte par un chiffre que les premiers éditeurs ont lu XIII, M. Desjardins XVII et M. Longnon XLII. Cette dernière lecture plaide en faveur de Sainte-Sévère; celle de M. Desjardins (XVII) convient bien à Saint-Gourson qui est situé à un peu plus de 36 kilom., environ 17 lieues gauloises, de Chassenon. Charmé est à 16 kilom. plus loin; aussi Danville proposait-il de lire XXIII (Michon, *Stat. mon.*, p. 160). *Sermanicomago* a semblé étrange à M. Longnon qui l'a corrigé en *Germanicomago* (*Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, an. 1879, p. 177-184, et *Atlas historiq. de la France*). " ¹ Cellier. " ² Hameau aujourd'hui détruit. " ³ Haie, parc, partie de bois entourée de haies, où l'on enfermait du gibier. " ⁴ Y a-t-il bien là un nom d'homme « Pradeau » ou le nom commun PRADELLUM? Je ne pourrais le décider d'une façon certaine. " ⁵ Ici l'origine n'est pas douteuse. Nous avons bien le nom d'homme : *P. Pinus de la Pinelia* (Censier de l'abbaye de Cellefrouin, f^o 7, l. 5). " ⁶ Hameau détruit. *P. Cormeniers* .XII. *den. de mansc de Cormenaria* (c. f^o 1, l. 33). " ⁷ Au moins dans la langue des notaires (1722) : « un *mas* de terre. »

formés de *Cbez* et d'un nom d'homme, la population de la vallée paraît être au XII^e siècle fixée dans les mêmes lieux qu'aujourd'hui.

Mais je n'ai encore rien dit de Cellefrouin. C'était, dit-on, autrefois une ville immense qui s'étendait sur les communes environnantes et qui s'appelait la ville des Lans. Rien n'appuie cette croyance, si ce n'est, dans la pensée du peuple, les restes d'un camp antique, quelques débris de murs oubliés que le paysan déterre en de rares endroits et des *chirons*¹, tas de pierres, qui masquent parfois d'anciennes constructions. En réalité Cellefrouin est une énigme pour les gens du pays. Tandis que tous les villages de la région, grands ou petits, sont bâtis sur des hauteurs ou sur les flancs des coteaux, Cellefrouin seul est au fond de la vallée dans un lieu humide sans soleil et sans vue.

Comment les premiers habitants ont-ils pu se fixer dans cet endroit ? A cette question que tout le monde se pose, la légende seule jusqu'ici s'est chargée de répondre. On raconte que l'église devait être bâtie sur la hauteur, en plein soleil, mais que, chaque nuit, le travail de la journée était démoli. Voyant dans ce fait un signe de la volonté du Ciel, le chef maçon aurait lancé son marteau dans les airs en s'écriant : « Là où mon marteau tombera, l'église s'élèvera ». Le marteau tomba sur le bord de la vallée, au milieu du marécage. Néanmoins le chef maçon tint parole, et l'église y fut bâtie.

Cette légende n'est point propre à Cellefrouin. On en trouve une à peu près semblable au sujet de l'abbaye de Puypéroux².

La cause mystérieuse à laquelle le Cellefrouin actuel doit son existence n'est autre que l'abbaye³ qui y fut fondée dans les premières années du XI^e siècle, grâce sans doute au voisinage de la superbe fontaine qui coule au pied de l'église. Les autres sources de la région n'ont pu, il est vrai, fixer la population autour d'elles. Mais un avantage peu appréciable pour une famille, à qui suffit une cruche d'eau de source par jour, devient considérable dès qu'il s'agit d'un plus vaste établissement. Aussi est-il naturel que l'évêque de Périgueux, Arnaud de Vitabre⁴, ancien moine de Nanteuil,

¹ Ce mot, qui a cours dans le français populaire, est poitevin. Le mot indigène est *érrú*. || ² *Stat. mon. de la Charente*, p. 263. || ³ C'était une abbaye de chanoines réguliers. || ⁴ Les historiens de l'Angoumois n'ont connu ni la date ni le principal auteur de la fondation de l'abbaye de Cellefrouin. Ils la fixent à 1125 et l'attribuent uniquement aux habitants du lieu. C'est le cartulaire qui est venu nous renseigner. La date précise

qui possède de si belles eaux, ait fait choix de cet emplacement pour l'abbaye qu'il méditait de fonder.

Seraient-ce là les premiers commencements de Cellefrouin ? Je ne saurais le dire d'une façon certaine ; mais j'hésite à le croire. Cellefrouin est désigné de plusieurs façons dans le cartulaire de l'abbaye. On trouve d'abord la simple dénomination de Saint-Pierre : « *Cedo ad locum Sancti Petri*¹ — *intra monasterium Sancti Petri*² — *dedit Ecclesie Sancti Petri*³ » ; puis Saint-Pierre qui est appelé Celle : « *facit condonationem... ad Sancti Petri qui vocatur Celle*⁴ ou *Cella*⁵ » ; Saint-Pierre de Cellefrouin : « *...sancto Petro apostolo de Cella Froino*⁶ — *ecclesie Sancti Petri de Cella Fruini*⁷ » ; enfin Cellefrouin : « *...ecclesia de Cellafruni*⁸ » ; ou simplement Celle : « *...ecclesia de Cella*⁹ ». Il y avait aussi un puy de Celle¹⁰.

Celle, *CELLA*, est un nom commun qui désignait, chez les latins, un cellier, un fruitier, une petite chambre de domestique, et, dans la langue chrétienne, une cellule, un monastère. Dans les deux sens, il peut donc

reste incertaine ; c'est peut-être, en supposant une erreur de 100 ans, 1025. Le fondateur est le seigneur Arnaud, évêque (*cart.* verso f^o 3), qui était le parent de Guillaume Taillefer, évêque d'Angoulême, et qui l'avait élevé (recto, f^o 1), enfin qui était assisté dans son œuvre par le père d'Itier de *Villaboe*, mort dans un naufrage en se rendant à Jérusalem (verso, f^o 3 ; cf. *Cart.* de Saint-Léger de Cognac, dans *Antiquit. benedict. sanctonenses* de Dom Estiennot. Bib. nat. latin, n^o 12,754). On reconnaît à ces traits Arnaud de Vitabre, oncle d'Arnaud de Villebois, grand-oncle d'Itier de Villebois et l'ami du comte d'Angoulême. Le cartulaire nous apprend en outre qu'il faut encore reculer la date de la mort d'Arnaud, fixée par Denys de Sainte-Marthe à 1037, au-delà de 1048, puisqu'il a sollicité de l'évêque Guillaume (1043-1076), de concert avec le comte Foulques (1048-1086), une faveur pour l'abbaye de Cellefrouin (recto, f^o 1). Rien donc n'empêche d'admettre pour la fondation de Saint-Léger de Cognac la date de 1041 (cf. Dom Estiennot). Il se pourrait que l'évêque de Périgueux se fût retiré à la fin de sa vie dans l'abbaye de Cellefrouin dont il semble avoir tenu en main le gouvernement. « *Cedo ad locum sancti Petri principem apostolanem... necnon domino episcopo Arnaldo, qui preesse videtur,* » dit la 2^e charte qui a été signée par Arnaud lui-même (*Cart.* recto, f^o 1). [¹ *Cart.*, recto, f^o 1, l. 28.] ² *Ibid.*, f^o 4, l. 3.] ³ *Cart.*, verso, f^o 1, l. 19.] ⁴ *Cart.*, recto, f^o 2, l. 10.] ⁵ *Ibid.*, l. 32.] ⁶ *Ibid.*, f^o 3, l. 2.] ⁷ *Cart.*, verso, f^o 1, l. 27.] ⁸ *Ibid.*, f^o 2, l. 13.] ⁹ *Ibid.*, passim.] ¹⁰ *Censier*, f^o 5, l. 27 (surcharges).

être ancien. Ce qui fait croire à son antiquité, c'est ce fait qu'il n'est pas accompagné de l'article.

Quoi qu'il en soit, l'abbaye fut largement dotée par Arnaud de *Villeboe* (Villebois), neveu de l'évêque de Périgueux, Aimeric de Rochechouart, et par les « habitans du lieu ¹ ». Parmi ceux-ci se distingua FROUX ² qui, par sa générosité, mérita d'associer son nom à celui de Celle, mais seulement dans les actes officiels, car le peuple lui a constamment refusé cet honneur.

On bâtit, à la fin du xi^e siècle ou au commencement du xii^e, une belle église, une lanterne des morts, qui existent encore, et une chapelle de saint Martin, dont on voit les ruines de l'autre côté de la rivière.

Le xv^e siècle fut aussi une période de constructions importantes. C'est alors qu'on fit l'église de Saint-Claud et que l'on rebâtit la plupart des villages, y compris Cellefrouin.

Il est à croire que l'abbaye fut dès le début un centre intellectuel. Elle possédait une école sous le règne de Henri I. Cependant, à en juger par la rédaction des chartes, la langue du pays n'eut pas beaucoup à en souffrir. Du reste, l'abbé Fouchier, qui devint patriarche de Jérusalem, ne dut point son élévation à son mérite littéraire : « pou savoit lettres, » dit de lui son successeur, Guillaume de Tyr ³.

Le bourg de Cellefrouin ne s'est guère développé depuis, et, jusqu'à la Révolution, il ne contenait guère que les serviteurs et les fonctionnaires de l'abbaye : des greffiers, un receveur, un notaire, un procureur fiscal. Si l'on y joint le sergent, le juge sénéchal, le notaire et le procureur fiscal du comté de Sansac, un médecin, un apothicaire, un marchand, quelques ouvriers, on aura une idée de la population établie à Cellefrouin, autour de l'abbaye, dans les xvii^e et xviii^e siècles, population moins sédentaire et moins attachée à ses traditions que celle des hameaux.

Le censier de l'abbaye nous fournit un grand nombre de noms d'hommes, dont plusieurs se retrouvent encore soit dans la commune, soit dans les environs. Je citerai, parmi les plus caractéristiques, les Tareau, les Garnaud, les Château, les Cormenier, les Pineau, les Boniceau (disparus seulement au commencement de ce siècle), les Pâtureau, les Raynaud, les La Quintane, les Barraud, les Mainard, les Rotit, les Baron, les Beylit, les Grenet, les Faure, les Saunier, les Bouillaud (nom maladroitement traduit du patois *Boulbou* ⁴ qui aurait dû donner *Bouilleul*) les Micheau, les Héraud, les Meunier, les Grassin, les Roy, les Mau-

¹ Corlieu, *Recueil en forme d'histoire*, page 23. || ² *Cart. rect.* f^o 3. ||
³ Edit. P. Paris, 1880, t. II, p. 16. || ⁴ Auj. *bulô*; cf. *filô* « filleul ».

rin, les Boubier, les Moreau, les Chambaud, les Goumard, les Mayou, les Briaud, les Découret, les Boutin, etc.

Mais la population a probablement moins changé encore que ne pourraient le faire croire les variations survenues dans les noms de famille. Au commencement de ce siècle, on ne comptait que deux ou trois étrangers au bourg, un au Temple et quelques autres à Lascoux. On vivait, on se mariait au lieu même où l'on était né, ou suivant l'expression de ma mère, *kō yō tōku kō y ō mōr* : « ça y a vécu, ça y a mort ».

Qu'est-ce qui aurait pu, du reste, attirer les personnes du dehors ? Le pays était pauvre, et loin de toute voie de communication. La première route n'a été finie qu'en 1846.

On songeait bien plutôt à en sortir.

Comme il y avait peu de prairies et peu de terres cultivées, le travail de la récolte n'occupait pas tous les bras. Alors on émigrait, surtout des villages les plus pauvres, de Chavagnac, des Forges, vers La Rochelle pour les fauches, vers Gençay en Poitou pour les *métives* (moissons), aux environs de Montignac et dans toute la plaine basse de l'Angoumois pour les vendanges. Les femmes mêmes partaient. On restait absent de quinze jours à trois ou quatre semaines et l'on revenait chez soi avec le fruit de la campagne.

Les personnes aisées restaient naturellement dans leurs foyers, et n'avaient d'autres occasions de s'en éloigner que les foires, les frairies et les convenances de famille, comme les mariages et les enterrements. Elles ne dépassaient guère Saint-Claud, Chasseneuil, La Rochefoucauld, Saint-Angeau, Mansle, dont les foires étaient assez suivies, et Verteuil où l'on allait une fois l'année échanger des châtaignes contre des oignons.

De ces sorties, les seules qui pouvaient avoir quelque influence sur le langage étaient celles qui mettaient les habitants en contact avec les gens du pays bas. Ceux du pays haut étaient jugés ridicules dans leur parler et dans leurs manières. Un jour ma grand'mère eut l'idée d'aller à la frairie de Saint-Claud ; elle en revint toute scandalisée, tant la façon de danser des gens lui avait paru lourde et grossière : *u fazā pēta lū pīe*, répétait-elle souvent avec un sourire moqueur, *u tapā dā lā mā, ā ēātā : al o kāsā, la maryu, al o kāsā sū sō, sū sō e sā brid, tralala lalir*. « Ils font péter les pieds, ils *tapent* dans les mains, en chantant : elle a cassé, la Marion, elle a cassé ses sabots, ses sabots et ses brides, tralalalalire. »

Au reste, la vie retirée que l'on menait à cette époque n'avait rien de maussade ; elle était plutôt joyeuse et tranquille, car la population tout entière, réunie par les liens d'une solidarité réciproque, ne formait, pour ainsi dire, qu'une seule famille.

L'argent était rare et passait presque tout aux impôts. Mais on se contentait de peu : les châtaignes, les pommes de terre suffisaient presque à la nourriture des pauvres gens. Le pain était noir, fait de baillarge, d'orge, d'avoine avec un peu de froment, qu'on remplaçait dans les mauvaises années par des tiges de *bigarot* (maïs) coupées en petits morceaux et moulues avec le grain.

Une potée de *mongettes* (haricots), une frottée d'ail, des châtaignes grillées dans une poêle *prelarse* (percée de trous), des crêpes, un coup de piquette, composaient un festin peu coûteux, qu'on offrait de bon cœur et qui était accepté avec plaisir. Tuer un porc ou même un poulet, c'était une bonne aubaine dont on s'empressait de faire profiter ses voisins.

Les maisons étaient peu luxueuses et l'on ne se mettait pas en frais même pour en assurer la solidité. Plusieurs personnes, enterrées dans l'église, ont été, d'après les registres de la paroisse, tuées sous les débris de leurs maisons.

Une pièce unique suffisait pour toute la famille, quelquefois même elle abritait aussi les animaux, âne, pèrots, gorets, séparés par des *mandis* de planches (cloisons) ou de simples claies. Le porc a conservé quelque chose de cette ancienne familiarité : il va encore recueillir sous la table, en compagnie des poules, les restes du repas.

Avec de tels usages, recevoir ses amis n'était pas une gêne.

Aussi recherchait-on le travail en commun et personne ne se montrait avare de son temps. Le jour des morts, aucun propriétaire de bœufs n'aurait labouré pour son propre compte; ce jour-là était dû aux pauvres gens qui n'avaient pas d'attelage. Celui qui se trouvait en retard pour la culture de ses vignes voyait aussitôt ses voisins accourir à son aide. L'hiver, quand tout autre travail était devenu impossible par le froid, les hommes vigoureux se réunissaient pour couper le bois et faire les fagots. Partout où il y avait du *bigarot* à *épigouiller*¹, des *calous* (noix) à *énougeler*², des bandes joyeuses de travailleurs s'offraient avec empressement. La récolte des foins, les moissons, les vendanges, fournissaient aux pauvres l'occasion de payer les services reçus pendant l'hiver. Quelle fête c'était alors! et que le travail paraissait léger!

Toutes les occasions de se voir étaient saisies avidement. Les hommes se réunissaient pour faire des paniers, des *clisses* (claies), des *bourgues*³,

¹ Débarrasser l'épi de son enveloppe. || ² Casser et trier. || ³ Sorte de benne faite de paille et d'osier, où l'on conserve les fruits séchés au four (*quartillons*, — quartiers de pommes ou de poires, — prunes, cerises, etc.).

des *palissons* ¹; les femmes, pour filer, pour laver, pour garder les bestiaux; les jeunes gens, garçons et filles, pour aller aux veillées et aux frairies.

Avec cela, les mœurs étaient pures ². La première jeune fille qui a failli s'est vue poursuivie à coups de pierre dans toute la commune, et son séducteur a dû quitter le pays.

Mais le lien le plus puissant qui maintenait unies toutes les classes de la société, c'était la religion et les pratiques superstitieuses.

La messe était le centre de la vie paroissiale. Tous les dimanches, elle réunissait à l'église la population tout entière.

Les fêtes de Noël, l'approche du Carême, le jour de l'*Osané*, les fêtes de Pâques, la Saint-Jean, les fêtes patronales des villages voisins, Notre-Dame *crépière*, ramenaient chaque année des plaisirs traditionnels qui paraissaient toujours nouveaux.

A Noël, on parcourait les villages en chantant des cantiques. On bénissait avec solennité le *mouchon* ³ qui devait rester allumé jusqu'au 1^{er} de l'an. Après cette cérémonie, on se rendait par bandes à l'église. Mais les pensées religieuses n'étaient pas la seule préoccupation. Pendant la messe, quelques-uns se tenaient sur la place pour observer la lune. C'était à ce moment que les pommes venaient se placer sur les pommiers: par un temps clair, elles se mettaient à leur aise; si la nuit était noire, elles s'entassaient en désordre. Venaient-ils à constater une obscurité de bon augure, les observateurs rentraient joyeux à l'église: cette année-là, ils auraient des pommes. Au retour, on réveillonnait avec des *grillons* (rillons) nouveaux et l'on faisait réveillonner toutes ses bêtes.

Le dimanche de *Tire-Coudène*, huit jours avant le premier dimanche de Carême, commençaient les fêtes burlesques du mardi-gras qui se terminaient le jour des Cendres par de solennelles assises et une réjouissante exécution.

Le jour de l'*Osané* (dimanche des Rameaux), tout le monde était sur pied. Le matin à la messe, on faisait bénir des *osaniers* que l'on plantait dans

¹ Sébille faite aussi de paille et d'osier où l'on dépose la pâte au sortir de la *mé* (maie) avant de la mettre au four. || ² Cependant une pratique prouve bien qu'il a dû toujours y avoir quelque exception. Quand la ménagère échaude les boudins nouvellement faits, elle doit, pour les empêcher de crever, les baptiser en les plongeant dans l'eau bouillante au nom d'un mari volontairement trompé, qui devient par le fait parrain des boudins. Mais je dois dire que, vers 1830, il n'y avait qu'un seul parrain pour tous les boudins de la commune de Cellefrouin. || ³ Tison.

les champs où ils protégeaient le blé, mais sans les introduire dans les maisons, où ils auraient fait *chôvenir* (moisir) le pain. Le soir au cimetière, on priaït pour les morts et l'on faisait des observations météorologiques : le vent devait garder les trois quarts de l'année la direction qu'il avait au moment où la procession s'arrêtait devant la croix *ôsamière*.

A Pâques, on allait à la collecte des œufs, et l'on se répandait dans les hameaux pour tuer le coq et faire danser le bouquet.

On fêtait la Saint-Jean à la Tâche, l'Ascension à Beaulieu, la Pentecôte à Cellefrouin, la Saint-Roch (16 août) à Parzac, la Nativité (8 septembre) à Saint-Claud.

Avec l'hiver recommençaient les fêtes intimes. Le 8 décembre, on faisait, en l'honneur de Notre-Dame, des crêpes que l'on partageait en famille avec les poules. Malheur à la ménagère qui aurait négligé ce devoir : ses poules n'auraient pas pondu.

Ainsi un contact journalier rapprochait tous les habitants.

Cependant l'union n'était pas absolue. Le bourg frayait surtout avec les Pradelières et le Maschinot qui étaient habités par des *messieurs*. Chavagnac vivait un peu isolé. Lascoux avait quelques étrangers, des scieurs de long, dont quelques-uns étaient mal famés. Le Temple était redouté, car ses habitants vigoureux et querelleurs couraient le loup garou : leurs sabots, qu'ils laissaient pour leurs promenades nocturnes, avaient été vus rangés sur la chaume de la mare, et l'un d'eux s'était laissé prendre¹. Goutibert comptait surtout des marchands d'ânes, de cochons et de morue, qui aimaient à rester chez eux. Le Masdinteu et la Boubière se rapprochaient des villages de Beaulieu. Le Lac était attiré vers Saint-Claud.

Telles étaient les mœurs de Cellefrouin dans le premier tiers de ce siècle.

Mais tout cela n'est déjà plus qu'un souvenir.

La grande révolution était passée sans amener d'autre changement que l'éloignement des nobles, les Duchatel, les De Salignac, les Duplessis, les De Saint-Michel, qui étaient les pères des pauvres, et l'élévation de certains usuriers qui avaient su accaparer la propriété. Celle de 1830 porta un coup fatal aux habitudes religieuses ; 1848 vit la population armée contre un curé débonnaire. La nouvelle bourgeoisie avait fait son œuvre. Les relations avec le dehors, l'arrivée d'étrangers influents, le bien-être qui s'est répandu, ont fait le reste. Après la religion, ont disparu les pratiques superstitieuses, puis l'entente cordiale et la vie de famille. Maintenant c'est au tour de la langue.

¹ Voir l'appendice.

Le français est entré à Cellefrouin par la chanson, il y a 60 ans. Avant cette époque, on traduisait les chansons françaises en patois, au risque de perdre la rime¹. C'est ainsi que faisaient les personnes âgées vers 1830. Déjà, cependant, ma grand'mère chantait volontiers en français ou en poitevin; mais ma mère ne voulait chanter qu'en français : « en patois, pensait-elle, ce n'était pas joli. »

A cette époque, le paysan répondait en patois à celui qui l'interrogeait en français. Un peu plus tard, il se mit à parler français avec le curé et les étrangers; mais il était flatté de se voir interpeller dans sa langue. Il en était ainsi il y a vingt-cinq ans. Lorsque je parlais patois, pendant mes vacances, j'étais fort bien accueilli : les visages s'épanouissaient et l'on ne manquait jamais de dire non sans malice, que tel ou tel qui avait passé trois mois dans le pays bas ou au service, était revenu ne sachant plus parler comme au pays.

Mais la génération attachée au patois a disparu; et aujourd'hui, pour obtenir qu'on veuille bien le parler avec moi, j'ai besoin d'user de stratagème ou de solliciter cette faveur comme un service.

Cependant, jusqu'à ces dernières années, le patois seul était en usage dans les relations entre indigènes et n'avait d'autre ennemi que l'instituteur. Mais voilà que quelques pères de famille se sont mis de la partie. Pour épargner à leurs enfants la honte de parler patois, ils ont rendu obligatoire autour d'eux l'usage du français. Cette mesure, dont l'initiative a été prise par M. Ph. Chambaud en 1880, est adoptée par tout le bourg et par une famille de Chavagnac. Je dois dire cependant qu'elle n'a pas encore porté les fruits que l'on en espérait. Le patois, banni de quelques foyers domestiques, continue à régner sur la place publique. C'est là qu'il saisit désormais les enfants que l'on voulait soustraire à son influence, le fils de M. Chambaud comme les autres. Mais évidemment il a reçu le coup de mort, et ses jours sont comptés.

¹ J'ai recueilli des chansons de ce genre, et le défaut de rime n'a rien de choquant pour l'oreille du paysan qui règle les paroles sur la musique.

§ 2. — Documents.

Les documents utilisés sont de deux sortes : oraux et écrits.

DOCUMENTS ORAUX

Les documents oraux se composent de mots, de phrases, de récits, de dialogues, entendus par moi et transcrits sur le champ. Ils ont été tous recueillis avec le même soin, mais non dans les mêmes conditions. Les uns sont dus aux relations continues et intimes de la vie de famille ; les autres à des explorations rapides et sommaires. Ceux-ci ont été comme saisis au vol dans le cours d'une conversation où je ne jouais que le rôle d'observateur passif ; ceux-là ont été amenés à l'insu de mes interlocuteurs, par une diplomatie dont seul j'avais le secret ; d'autres ont été demandés directement et sont le fruit d'expérimentations où les sujets observés devenaient mes collaborateurs. J'ai observé un peu partout et toutes sortes de personnes : à la maison, dans « le cadre familial » de la vie journalière, chez des amis, dans les champs ou le long des routes, sur place et loin du domicile, des indigènes et des nouveaux venus, des personnes ne parlant que leur patois, d'autres qui l'ont abandonné pour le français ; ceux qui n'ont jamais quitté leur village et ceux qui ont élu domicile ailleurs ou qui sont revenus après de longues absences.

Critique des documents oraux.

Si je m'en rapportais aux règles données par M. Psichari (*Observations sur la phonétique des patois, Revue des patois g.-r.*, II, p. 20), plusieurs de ces documents seraient à rejeter. « Le paysan, dit-il, ne parle pas la même langue dans les différents endroits du même village où vous conversez avec lui, par exemple chez lui ou dans la maison d'un ami, au cabaret ou sur la place publique. Il a besoin de son cadre familial pour parler la langue qui lui est naturelle. D'autre part, le plus sûr moyen de se tromper, c'est de poser aux paysans des questions directes. A plus forte raison, le paysan, interrogé hors de son village, ne nous donnera-t-il jamais un renseignement sur lequel la science puisse compter. Il s'agit, avant tout, de surprendre le paysan dans l'état d'inattention : dès que se produit chez lui l'absence de l'état d'inattention, toute information peut être considérée comme nulle et non avenue. »

Ces remarques témoignent d'une grande finesse d'observation ; mais il ne faudrait pas, du moins pour les pays que j'ai explorés, les prendre au pied de la lettre.

Un parler ne forme point un tout indivisible dont toutes les parties sont également sous notre puissance. On y peut distinguer trois éléments. Le premier, de beaucoup le plus important, est l'élément *réfléchi* ; c'est celui dont chacun a la pleine conscience et qui se présente à l'appel de la réflexion. Le second comprend l'ensemble des formes qui sont en train de se produire ou en voie de disparaître ; il s'efface à la réflexion et échappe à la conscience : c'est l'élément *instinctif*. Le troisième, que j'appellerai l'élément *idéal*, comprend tout ce qui, dans notre esprit, réalise le type du beau langage.

De ces trois éléments, le premier seul est fixe ; il constitue le fonds présent de la langue. Les deux autres, placés aux confins du passé et de l'avenir, n'existent que dans les tendances ou les aspirations du sujet parlant. Les deux premiers sont indigènes, le troisième est surtout étranger.

Pour l'élément instinctif, M. Psichari a raison. Il faut le surprendre dans les moments où le paysan s'abandonne, lorsqu'il parle sans prêter attention à sa manière de parler.

L'élément idéal, abondant surtout sur les limites de deux dialectes et dans le voisinage des centres d'influence, n'est point à négliger dans une enquête sérieuse, car il contient plus d'un enseignement.

Le danger, c'est de le confondre avec l'élément réfléchi. Mais, quelle que soit la tendance du paysan à modifier son langage devant un étranger, un observateur habile saura bien distinguer l'ivraie du bon grain. En prolongeant la conversation un peu de temps, il ne tardera pas à voir son interlocuteur, fatigué de la contrainte qu'il s'imposait au début, rendre les armes et parler tout simplement. De plus, par des questions habiles, en proposant des mots dont la forme toute locale ne se prête pas à une traduction, il soumettra la bonne foi du paysan à une épreuve décisive. Mais l'observateur aurait-il été trompé, le philologue ne le sera pas : les documents gravement falsifiés ne résistent pas à l'analyse.

L'état de *sincérité* peut donc être constaté, et il suffit pour l'étude de l'élément réfléchi. Dans cet ordre de faits, aucun témoignage n'est à rejeter, même ceux qui ont été donnés dans les circonstances les moins rassurantes, comme après une longue absence du pays natal, l'abandon et même l'oubli partiel du patois. Soit, par exemple, une enquête sur la limite du territoire où la gutturale médiale posttonique se conserve, et

supposons que l'on demande à un homme qui se souvient à peine de son patois comment on disait *scie* (SECAT) dans son village. S'il répond *scie*, il y a lieu de douter : ce peut être un mot français. Mais s'il dit *séje*, pourquoi hésiterait-on ?

Ainsi, loin d'être désarmée en face des dépositions fautives ou des erreurs involontaires, la science peut profiter des unes et des autres. D'où je conclus que tous les témoignages sont bons. Le tout est d'en déterminer la valeur et de ne leur demander que ce qu'ils renferment.

Degré de généralisation dont sont susceptibles les documents oraux.

Si le cadre d'une étude est assez restreint, il est possible d'entendre toutes les personnes qui s'y trouvent renfermées. Mais, dans ce cas même, l'observateur sent bientôt la nécessité de regarder un peu au delà, et se voit obligé de recourir à des explorations incomplètes. Dès lors, la question se pose de savoir quel rapport il peut y avoir entre la langue de quelques-uns, ou même d'un seul, avec la langue de tous ; en d'autres termes, si l'on peut sur des témoignages individuels conclure pour la généralité.

La réponse, c'est à l'observation seule que nous devons la demander, et elle peut varier suivant les lieux où celle-ci a porté. Autant que je puis en juger par ma propre expérience (et cela suffit dans le cas présent), l'élément *réfléchi* d'un patois ne varie guère dans un même village. L'on peut donc admettre que, sur ce point, le témoignage d'un seul vaut pour tous. Mais, quand il s'agit de l'élément qui est encore flottant, et de faits qui sont soumis à une évolution actuelle, un témoignage isolé ne peut avoir de portée générale. Ce qu'on peut faire de plus, c'est de l'étendre à la génération dans laquelle on l'a observé. Une modification peut, il est vrai, se produire isolément, et l'on en a beaucoup d'exemples ; mais les faits isolés se décèlent toujours par des caractères propres qui ne permettent pas de les confondre avec le résultat d'une évolution régulière.

Les sujets mêmes, chez qui on les rencontre, sont souvent en mesure d'avertir l'observateur, car ils ont eu ordinairement à subir des critiques ou des railleries pour leur *défait* de langue. En tout cas, on ne trouvera pas le même fait chez deux individus différents.

Je me crois donc autorisé à conclure :

1^o D'un seul témoignage pour tout un village de peu d'étendue, quand ce témoignage concorde avec l'induction scientifique, et qu'il porte sur un fait pour lequel l'évolution paraît être accomplie ;

2° De deux ou trois témoignages pour toute la génération placée dans des conditions analogues à celles des sujets observés.

Du reste, il sera toujours facile au lecteur de connaître au juste la valeur des formules générales que, pour plus de brièveté, j'emploierai souvent, en se reportant à la liste des témoignages que j'ai recueillis pour chaque village.

Valeur des documents oraux pour établir la chronologie linguistique.

Les raisonnements, basés sur les documents oraux, supposent tous un *postulatum*, dont la preuve, je crois, résultera de l'ensemble de l'ouvrage : à savoir que le patois est stable dans chaque individu, et que, considéré à un âge quelconque du sujet observé, il représente le parler de la génération prise dès l'origine ; — en d'autres termes, que le patois est constitué dans l'enfance et qu'après il ne change plus, du moins quant à la nature propre des sons, d'une manière appréciable.

On peut faire à ce principe une objection préjudicielle, qui n'est point sans valeur : les modifications qui se produisent avec l'âge dans les organes doivent amener des modifications dans le parler.

Pour apporter une réponse directe et sans réplique, il faudrait pouvoir fournir une série d'observations faites sur une personne aux différentes périodes de son existence par un observateur placé chaque fois dans les mêmes conditions. C'est dire qu'il faudrait, pour trancher la question, recourir à une observation mécanique. En attendant qu'elle soit faite, voici les raisons générales que je puis faire valoir en faveur de ma supposition :

1° Des observations faites par moi sur ma mère à dix ans d'intervalle et d'une façon tout à fait indépendante ont donné des résultats identiques.

2° Les parlars des vieillards ont entre eux les mêmes ressemblances que ceux des enfants. Une évolution se continuant aurait amené infailliblement des divergences, surtout lorsque les personnes ont vécu dans des milieux complètement différents. Or, autant que j'ai pu le constater, ces divergences n'existent pas. Je citerai comme exemple les parlars de deux amis d'enfance, MM. Lévêque et B. de Fonroche (Le Maschinet), qui sont demeurés identiques. Pourtant, M. Lévêque n'a jamais quitté son village, et M. B. de Fonroche a passé 37 ans hors du pays. Rien, du reste, n'est plus fréquent que de trouver des vieillards qui, transportés depuis longtemps dans des villages étrangers, ont conservé fidèlement la caractéristique du patois de leur lieu d'origine.

Mais, je me hâte de le reconnaître, ces observations ne portent que sur la nature même des sons, et non sur les qualités accessoires, comme la durée, l'acuité ou l'intensité.

Je me garderais bien aussi de les étendre aux faits d'ordre analogique. C'est surtout dans le premier âge que l'analogie est puissante; mais il est possible qu'elle conserve quelque chose de son action sur toutes les périodes de la vie.

En tout cas, elles ne s'appliquent pas du tout à l'élément étranger qui s'introduit dans le langage. Sous ce rapport, la même personne modifie plusieurs fois son parler. J'en ai des témoignages certains, et, du reste, ici les témoignages sont superflus. Non seulement les mots étrangers sont reçus ou rejetés en proportions variables dans le courant d'une même existence, mais le mot étranger lui-même varie dans la même bouche avec le temps. En 1879, ma mère disait *kōtuyēlmā* « continuellement », en 1886 *kōtuyērmā*, en 1890 *kōtuyērmā*. On ne trouverait pas un changement analogue dans un mot indigène.

Ces réserves faites, je crois que le patois est fixe dans le même individu.

Sources des documents oraux.

Je devrais maintenant faire connaître les circonstances dans lesquelles chacune des personnes auprès desquelles j'ai recueilli des documents ont constitué leur parler. Mais la tâche serait longue et l'énumération fastidieuse. Je me contenterai de le faire pour les membres de ma famille qui m'ont fourni la base même de cette étude. Quant aux autres personnes, je me bornerai à quelques indications sommaires.

Ma famille.

Ma parenté à Cellefrouin a été constituée par l'union de deux familles qui se sont alliées dans les personnes de ma grand'mère et de mon grand-père, celle des Bernier et celle des Garnaud.

A ces deux familles, je dois en ajouter une troisième qui descend des Bernier, par une tante de ma grand'mère, et dont une partie est passée par deux mariages successifs dans celle des Garnaud, je veux dire celle des Béchade.

Les Bernier et les Béchade sont relativement nouveaux à Cellefrouin. Les Bernier n'apparaissent dans les registres de la paroisse que dans le courant du XVIII^e siècle. Les Béchade sont plus anciens. Nous les trouvons établis à Cellefrouin en 1639, c'est-à-dire aussi haut à peu près que les

registres nous permettent de remonter. Nous pourrions même dresser leur généalogie à partir de Louis Béchade de Fonroche, qui fut père, en 1734, de François Béchade de Fonroche auquel remontent les représentants actuels de la famille. D'un rang assez élevé pour le pays, ils avaient leurs tombeaux dans l'église et s'étaient alliés aux De Salignac-Fénelon. Ce qui ne les empêchait pas de conserver avec un soin jaloux le patois qu'ils parlaient.

Les Garnaud, d'une condition plus modeste, mais pourtant aisée, semblent appartenir à la population indigène. Ils sont cités deux fois dans le Cartulaire, et huit fois dans le Censier. Nous les retrouvons dans les registres à partir de 1646. L'absence d'une forme complètement populaire pour le nom de Garnaud pourrait seule faire croire à une importation étrangère. Mais la conservation des noms de famille n'est due qu'à une influence savante. Des formes populaires dans le censier, comme *Tareu*, *Grassi*, ont complètement disparu devant les formes françaises *Tarreau*, *Grassin*. Les noms de lieux seuls ont gardé les formes indigènes. On dit : « *la fô barâ*, la Font Barraud »; mais « *èâ bârô*, chez Barraud ». Les personnes étaient surtout désignées par des surnoms. Celui de mon grand-père était Papelin.

Dans les derniers temps, les Bernier étaient établis au Moulin de la Boubière, les Béchade au Temple, les Garnaud au Moulin-Neuf.

Le mariage de mon bisaïeul Bernier avec une femme de Poursac, suivi de ceux de son fils, de son petit-fils et de sa petite-fille avec des personnes de Beaulieu, ont écarté le parler de la branche directe des Bernier du patois de Cellefrouin. Je ne le distingue pas de celui de Beaulieu. J'ai observé : M. PIERRE BERNIER (1821) qui s'est transporté de la Boubière au Moulin de Sansac; sa sœur, M^{me} COTINAUD (1825) établie à Beaulieu; ses filles, ANOË (1850) et THÉOLINE (1854), nées toutes les deux à la Boubière, et son neveu, EUGÈNE COTINAUD, né à Beaulieu (1865).

Les descendants des sœurs de ma grand-mère Bernier parlent le patois des lieux où ils sont nés : M^{me} DARCONNAT (1825), son frère M. CHAMPAGNE (1836), et son fils LOUIS DARCONNAT (1860), celui de Ventouse; les filles de M. CHAMPAGNE, celui de Ronfort (Saint-Front), pays de leur mère; M. SEJAT (1811), et ses neveux PRÉVOTI, celui du Moulin de Villars et du Maine-Michaud, sa petite-nièce M^{lle} PINAUD, celui de Chalais (Saint-Claud).

M. Louis Darconnat, qui est venu passer une année à Paris, m'a assisté de sa collaboration pendant la rédaction de cette partie de mon travail, et je lui dois d'utiles renseignements.

Le patois des Béchade, du moins celui que j'ai étudié moi-même, s'écarte de celui du Temple, et se rapproche de celui des Garnaud. Aussi ai-je cru pouvoir lui emprunter les échelons qui me manquent dans la famille Garnaud et qui me permettent de remonter sur certains points jusqu'au second tiers du XVIII^e siècle. Je citerai :

1783. F. BÉCHADE DE FONROCHE, fils de Fr. de Fonroche, était né au Temple. Je connais de lui quelques formes archaïques qui sont restées, grâce à leur étrangeté, dans la mémoire de sa fille, M^{me} Valteau de Mouillac. Il était, par son mariage avec une demoiselle Bernier, l'oncle de ma grand'mère.

1809. M^{me} VALTEAU DE MOUILLAC est née au Temple; mais elle est restée au Maschinet chez une de ses tantes, afin qu'elle pût suivre de là l'école de Ventouse. Elle a défendu son patois de son mieux. Elle m'a raconté que sa tante voulant lui faire dire *dévâtô* (forme de Ventouse), au lieu de *dévâtâ* (forme de Cellefrouin) : « Tant qu'à changer, aurait-elle répondu, j'aime mieux dire *tablier*. » Elle a gardé *dévâtâ*. Après un court séjour à La Merlière, elle a quitté Cellefrouin, en 1841, pour aller à Bordeaux où elle s'est trouvée au milieu d'une petite colonie de compatriotes, composée de membres de la famille Béchade et de deux personnes de Chez-Cherves. Du reste, elle n'a jamais cessé de parler patois avec son fils.

1813. BÉCHADE DE FONROCHE. Il est né au Maschinet où il a été élevé. Son patois diffère peu de celui de sa sœur (M^{me} V. de M.). Sa vie présente ce détail intéressant pour nous, que, après avoir été soldat pendant 7 années et avoir passé près de 30 ans en Amérique, il a retrouvé en quelques jours le patois de ses jeunes années. Il est donc resté étranger au mouvement qui a pu s'opérer pendant son absence dans le patois de Cellefrouin, et son témoignage, à ce point de vue, est d'un grand prix.

1839. E. VALTEAU DE MOUILLAC. Il est né à La Merlière. Son père, arrière petit-fils d'un maire d'Angoulême, ne parlait que français. Il n'a donc pu apprendre le patois que de la bouche de sa mère et dans la petite colonie établie à Bordeaux.

Quant aux autres membres de la famille Béchade qui descendent d'une sœur de ma mère, nous les retrouverons dans la famille Garnaud.

Le patois de la famille Garnaud a été constitué au Moulin-Neuf, où mon grand-père est né, le dernier de neuf enfants. Ce moulin, qui est le Moulin-Neuf au moins depuis le XIII^e siècle, était, il y a 50 ans, le centre où l'on se réunissait de tous les villages voisins, du bourg, de Chez-

Picard, de Chez-le-Royal, de Chavagnac, de la Phibaudet, du Lac, du Temple, de Chez-Vérinaud, etc. Une maladie, qui retint mon grand-père 18 ans dans son fauteuil, était une raison de plus pour attirer les visiteurs qui y venaient en foule et de toutes les conditions, le curé, le notaire, les bourgeois, avec les pauvres gens et les clients qui affluaient.

Tandis que le grain ou les noix étaient broyés sous la meule, tous se groupaient autour de l'aimable vieillard qui avait gardé le costume avec les bonnes grâces du siècle dernier et qui était l'âme de ces réunions. On racontait les nouvelles du jour, les histoires et les légendes du passé, les apparitions nocturnes des revenants ou du diable, les exploits du loup garou, les contes où la Sainte-Vierge remplaçait les fées, les aventures de Jean-le-Sot; on y daubait même parfois les bourgeois et les curés; on se posait des énigmes; on se portait des défis; à certains moments, chacun devait dire son conte ou donner sa chanson. Cependant on rapportait du bourg des *brocs*¹ pleins de vin; ma mère disposait les gobelets sur la table; et ma grand-mère assise devant son foyer, en vraie meunière qui sait attirer l'eau à son moulin, faisait sauter les crêpes avec une habileté demeurée célèbre.

Pour faire connaître toute la littérature orale du pays, je n'aurais qu'à publier les *Récits du Moulin-Neuf*. Ils existent encore, conservés dans deux mémoires merveilleuses que j'aimerais à pouvoir exploiter un jour.

Je n'ai pas connu mon grand-père. C'est donc à ma mère que je dois reprendre la série des représentants de mon patois.

1822. MARIE GARNAUD, enfant prêterée de son père qu'elle ne quittait jamais. Elle représente fidèlement la tradition des Garnaud, et j'ai pu me convaincre qu'elle n'a rien pris de sa mère, Françoise Bernier. Elle a quitté Cellefrouin à l'âge de 22 ans pour s'établir à Saint-Claud où elle est toujours restée depuis. Suivant la coutume de son temps, en sa qualité de fille, elle n'a pas appris à lire. Le patois a été pendant longtemps sa seule langue, et elle l'a défendu, comme son costume, contre l'invasion de la mode nouvelle. Cependant elle a, depuis peu, fléchi sur certains points, et, comme elle abaisse ses coiffes, elle francise son patois. Mais elle se rend bien compte du changement; aussi, quand elle veut, elle sait bien laisser de côté tout élément d'emprunt.

1832. L. CARRE, petit-neveu de mon grand-père, né à Cellefrouin, était un habitué du Moulin-Neuf. Eloigné du pays depuis longtemps, il en parle le patois avec amour. Je lui dois d'avoir le premier attiré mon attention sur certaines formes peu correctes de mon propre parler.

¹ Cruches qui servent à mettre l'eau à boire.

1834. MARIE BÉCHADE, nièce de Marie Garnaud, née au Moulin-Neuf. Elle ne représente en réalité que la tradition des Garnaud ; car d'une part elle descend de ceux-ci par son père comme par sa mère ; et d'autre part son grand-père, frère de Fr. Béchade de Fonroche, étant mort jeune, l'éducation des enfants est restée entre les mains de la mère qui était une nièce de mon grand-père Garnaud. On peut dire qu'elle n'a pas changé de milieu, malgré quelques séjours temporaires à Lascoux et à la Merlière. Elle est fixée depuis longtemps Chez-Casternaud. C'est un témoin précieux du parler de Cellefrouin : elle n'en connaît pas d'autre.

1837. JEAN BÉCHADE, frère de Marie, né aussi au Moulin-Neuf. Il est allé à l'école et il a quitté le pays à 22 ans, mais il n'a pas cessé de parler patois en famille. Pendant que je rédigeais ce travail, il était à Paris, et il s'est prêté avec complaisance à toutes mes investigations.

1846. PIERRE ROUSSELOT, fils de Marie Garnaud. Mon père est de Nanteuil-en-Vallée, et je suis né à Saint-Claud. Malgré ces deux circonstances, ou plutôt grâce à elles, je puis me réclamer du Moulin-Neuf dont je continue sur bien des points la tradition. Ma mère m'a appris son patois et je l'ai parlé constamment avec elle. J'ai fait mes premières études à Cellefrouin, où je suis resté depuis douze ans jusqu'à seize, parlant tous les jours patois avec les paysans et mes camarades de jeux. Cependant je n'ai pas échappé entièrement aux influences des milieux où j'ai vécu. J'ai pris au parler de Saint-Claud quelque chose de ses nasales, et certaines formes de conjugaison ; au français, sa syntaxe.

Aucune de mes sœurs n'a conservé l'habitude de parler patois ; elles l'ont abandonné dès qu'elles sont allées à l'école. Deux néanmoins,

1850. MARIE-LOUISE ROUSSELOT, et

1852. JULIETTE ROUSSELOT, ont gardé des formes intéressantes.

1859. FRANÇOISE NEUVILLE, fille de Marie Béchade, a été élevée Chez-Casternaud. Elle n'a guère vécu qu'avec sa mère dont elle continue très visiblement la tradition, tout en subissant une légère influence du patois de Chavagnac qui est celui de son père.

1878 et 1880. MARIETTE et ELISA RAYNAUD, filles de la précédente, sont nées à Fonfais et ont été transportées en 1880 Chez-le-Royal. Comparées à leur mère, elles ont quelque chose d'archaïque dans leur parler. Elles ont été en partie élevées par leur grand-mère, et elles vont à l'école. Leur père, qui est de Chasseneuil, a adopté le patois de Cellefrouin, mais sans se débarrasser entièrement de celui qu'il a répudié tout enfant.

Ainsi, en réunissant les deux familles Béchade et Garnaud, nous obtenons une série qui embrasse plus de cent ans, et qui comprend quatorze témoins, tous placés dans des conditions qu'il est possible de déterminer.

Le patois des autres membres de la famille Garnaud fixés dans des hameaux importants se rattache à celui des lieux qu'ils habitent, avec quelques nuances pourtant que nous aurons à constater. Je signalerai :

PIERRE BAUD (1835), petit-fils d'une sœur de mon grand-père mariée au Temple, avec ses enfants, PIERRE (1876) et MARIE (1880), sa sœur, M^{me} TABAUD (1844), et sa NIÈCE (1864), parlent le patois du Temple.

M^{me} LAVAUD, cousine germaine de ma mère, ses enfants et ses petits-enfants parlent celui de Lascoux.

En transcrivant ces noms, j'ai la douleur de penser que deux déjà ne sont plus qu'un souvenir. M^{me} Valleteau de Mouillac d'abord, puis M. Pierre Bernier, ont été ravis à notre affection et à ma reconnaissance.

Indication sommaire des sources orales.

La liste suivante ne se rapporte qu'aux documents oraux recueillis dans la région. Quant à ceux qui y sont étrangers, j'en indiquerai la provenance à l'occasion.

Les noms de lieux sont rangés selon l'ordre alphabétique des communes et, sous chaque commune, selon l'ordre alphabétique des hameaux.

Tous les hameaux ne sont pas mentionnés même pour Cellefrouin; cela tient à ce que quelques-uns ne sont habités que par des nouveaux venus, et que les autres m'ont paru négligeables pour l'objet que je me proposais.

Les personnes indiquées après chaque nom de lieu sont, sauf mention contraire, nées dans ce lieu et observées sur place.

Les chiffres entre parenthèses marquent l'année où l'enquête a été faite et à laquelle se rapporte l'âge indiqué.

L'astérisque désigne un membre de ma famille dont il a été déjà parlé.

Je joins à cette liste le nombre des habitants, d'après le *Dictionnaire géographique du dép. de la Charente* publié en 1858. Cette date convient bien pour déterminer le cadre où se placent la plupart de mes renseignements.

AGRIS. — *La Grange*. — M^{me} Brnaud, depuis peu à Saint-Claud, environ 37 ans (1887). — 99 h.

AUNAC. — *Vieux-Aunac*. — Une femme de plus de 93 ans et son petit-fils, homme d'une quarantaine d'années (1887). — 239 h.

BAYERS. — Une femme de 68 ans; un jeune homme de 20 ans et de tous petits enfants que j'ai écoutés sans être vu (1887). — 382 h.

BEAULIEU. — Veuve Ballet, 68 ans (1879); MM. Cotineau, 63 ans; * Eugène Cotineau; Amédée Garnaud, environ 37 ans, vu à Saint-Claud (il a vécu loin du pays); Ballon, sacristain, 62 ans; Caillier, 60 ans (1886). — 388 h.

La Grange à Bousard. — Diverses personnes; M. Ballon, établi à St-Claud (1886). — 18 h.

Moulin de Sansac. — M^{me} Bernier, 55 ans, et ses 7 filles (1886). — 6 h.

BIOUSSAC. — M. et M^{me} Mourousseau, 60 ans, vus à Parzac (1887). — 82 h.

CELLEFROUIN. — MM. Carré, 65 ans, son fils, 35 ans, et ses petits-enfants, 9 ans 1/2, 8 ans et 5 ans; Geneix, 52 ans; Grassin, 66 ans (il tient un hôtel très fréquenté), et son fils aîné, 26 ans; Faudry, 18 ans (1887); mes deux compagnons de jeux: Fr. Doche, 40 ans (1887), dont le père était des Lélots et la mère du bourg, et C. Babaud, 41 ans (1890). — 138 h.

Charvagnac. — M. Gros, 60 ans (1887), déjà vu en 1879; une camarade d'enfance de ma mère, 59 ans (1887); M. Pierre Neuville, époux de *Marie Béchade, né en 1832 (1887 et 1890), et son frère (1887); enfant Mayou, 11 ans; Hélène Vergnaud, 5 ans; une personne de 35 ans; une femme de 71 ans (1890). — 328 h.

Chez-Casternaud. — *Françoise Neuville (1887). — 8 h.

Chez-Cheves. — Tardat, facteur, 54 ans; un autre Tardat, environ 60 ans (1887). — 46 h.

Chez-Francillon. — M^{me} Pascal Lebrunier, 34 ans, demeurant près du cimetière; son frère, M. Aug. Bernard, 25 ans (1890). — 26 h.

Chez-le-Royal. — *Marianne et *Elisa Raynaud (1887). — 21 h.

Chez-Périchou. — Un enfant de 10 ans (1887). — 8 h.

Goutlibet. — Une femme mariée aux Ages, où elle demeure depuis 20 ans, environ 50 ans; plusieurs personnes; une petite fille de 4 ans (1887). — 73 h.

La Bouillère. — M. *Bernier (1886).

La Merlière. — Une petite fille (1887). — 43 h.

Lascoux. — M^{me} *Lavaud, ses enfants et ses petits-enfants, 25 ans, 15 ans et 13 ans (1887), 8 ans, 4 ans (1890); la fille Rivet, 12 ans, Louise Mayou (son père et sa mère sont du village), 3 ans; la fille d'une cousine germaine de ma mère, M^{me} Charles, 33 ans, habitant Les Pradelières (1890). — 134 h.

Le Maschinot. — M. Lévêque et M. *Béchade de Fonroche, deux amis d'enfance; une petite fille (1887). — 46 h.

Le Masdintau. — M^{me} Degorce (M. Grenet), établie à Saint-Claud; sa sœur, M^{me} Lhoumeau, environ 45 ans; M. Brethonneau (1887). — 113 h.

Le Moulin Neuf. — *Marie Garnaud (1879, 1882, 1886, 1887, 1889, 1890); *Marie Béchade (1882, 1886, 1887, 1889, 1890); *Jean Béchade (1880, 1888 et 1889).

Le Temple. — Une camarade d'enfance de ma mère (1887); M. Tabaud, 58 ans (1886 et 1887); *sa femme et *sa fille; M. *Pierre Baud, son *fils et sa *fille; un petit garçon de 10 ans 1/2 et une petite fille de 4 ans (1887). — 178 h.

Les Forges. — M. Lépinoux, 94 ans; son fils, 50 ans, et son petit-fils, environ 18 ans (1886), et un enfant de 9 ans (1887). — 117 h.

Les Lélots. — Debard, 12 ans, né aux Pradelières; son père est né à Saint-Claud (1886); son frère, Pierre Debard, né chez Miteau, 11 ans; Auguste Vildary, 14 ans, petit-neveu de M. Pierre Carré, et son frère, Louis Vildary, 7 ans 1/2 (1887). — 23 h.

Les Pradelières. — M. Dubois, 13 ans, et ses deux fils, l'un de 20 ans, l'autre de 13 ans (1887), sa femme est du Mas-Dieu. J'ai revu M. Dubois en 1890; trois enfants de 12, 10 et 9 ans (1890) — 184 h.

Psychétif. — M. Meunier fils (1887). — 35 h.

Puyrajoux. — Les deux enfants Tardat, l'un de 13 ans, l'autre de 9 ans (1887). — 30 h.

CHABANAIS. — M. Laurent, 78 ans, vu à Aunac (1887). — 1071 h.

CHABRAC. — Un enfant de 12 ans, de passage à Saint-Claud (1890). — 151 h.

CHAMPAGNE-MOUTON. — Deux personnes en 1879; une autre en 1890. — 647 h.

CHANTREZAC. — M. Grenet, établi à Saint-Claud (1879 et 1890). — 120 h.

CHASSENEUIL. — Le fils de M. Barbineau, 22 ans, et sa fille, 6 ans (1889). M. Crusot, établi à Saint-Claud (1890). — 563 h.

Chez-Baugis. — Elisa Patry, environ 30 ans. Elle est née Chez-Chadiat (Saint-Claud); mais, transportée Chez-Baugis vers l'âge de 3 ou 4 ans, elle semble en avoir complètement adopté le parler, et son petit garçon, 6 ans (1887). — 14 h.

CHASSIEUX. — M^{me} veuve Epinoux, 74 ans (1886); M. La Brunerie, 51 ans; ses filles, dont l'aînée avait 21 ans (1886); M. Lallemand (1879).

- Bierge*. — M. Valentin, environ 60 ans (1886). — 147 h.
Chez-Basset. — M. Meunier, dit *kl'dèñ*, le plus âgé de la commune (1886). — 33 h.
Chez-Jean de Beaulieu. — Mme La Brunerie (1886), établie au bourg. — 90 h.
La Gèzevan. — Un homme, d'une quarantaine d'années ; son fils, de 20 ans ; une petite fille de 7 ans (1886).
Lajète. — Mme Piat, établie au bourg (1886). — 33 h.
 CHENON. — Une femme établie à Aunac (1887).
 CHERVILS-CHATELARD. — *Chez-Bonneau*. — Mme Poitevin, 35 ans (1886 et 1890), établie à Saint-Claud depuis 9 ans, mais elle a continué à parler son patois en famille.
 COUTURE. — *Chez-Gouffier*. — M. Rouyer, 70 ans (1887), établi à Aunac Il est allé à l'école de Chenomet. — 52 h.
 GENOUILAC. — *Puybarraud*. — M. l'abbé Fourgeau et sa sœur (1887). — 84 h.
 LA PÉRUSE. — M. l'abbé Chesnes, curé de Saint-Claud, et sa sœur (1886, 1887 et 1890). — 345 h.
 LA TACHE. — Mme Château et sa fille, de 7 à 8 ans (1887). — 192 h.
 LE GRAND-MADIEU. — M. Garnaud, 53 ans, n'ayant jamais quitté le pays, et un autre homme du même âge environ, qui a fait son apprentissage à Beaulieu (1887) ; la femme du maire (1879).
 LE LINDOIS. — Mme Barbineau, établie à Chasseneuil (1889). — 32 h.
 LES PINS. — M. Léonide Bernard, environ 40 ans (1886). — 108 h.
 LICHÈRES. — M. Légeron, 57 ans, et sa fille, 25 ans (1887). — 84 h.
 LUSSAC. — M. Bélamy, habitant Le Treuil depuis quelques années, et son fils (1886) ; MM. Terreau, 35 ans ; Bissierier, 77 ans, établi Chez-Chadiat depuis 40 ans (1887). — 196 h.
 MANOT. — Mme Eugène Cotinaud, 17 ans, vue à Saint-Claud (1890). — 299 h.
 MOUTON. — M. Delille, 79 ans (1887), son père était de Trelles (Jauldes), sa mère de Mouton, sa fille et sa petite-fille (1887). — 255 h.
 MOUTONNEAU. — Un vieillard de 79 ans et son petit-fils, rencontrés à Mouton (1887) ; le sacristain, 49 ans, et une femme (1887). — 225 h.
 NANTEUIL. — *Villars*. — Mon père, né en 1818 (1887 et 1890).
 NIEUL. — M. Méturas, environ 40 ans (1886). — 261 h.
Chez-Juzaud. — Un jeune homme, environ 18 ans, vu à Parzac (1887). — 49 h.
Les Chaumes. — Mme Vachot, 70 ans, établie à Saint-Claud (1886). — 46 h.
Le Rocher. — M. Tingaud, établi à Saint-Claud (1879). — 60 h.
La Sarcellerie. — Une femme d'environ 30 ans, son père était de La Péruse, sa mère de Negret (1886) ; M. Dubois, élevé au Petit-Negret, il est resté 10 ans aux Carmagnats, 15 à Chalais, 4 ou 5 Chez-Tévenin, 66 ans (1886). — 73 h.
 PARZAC. — Mme Marchive, au moins 70 ans (1879) ; MM. Texier, Découret, Lhermite, 25 ans (son père est du Poitou, sa mère de Saint-Laurent) ; un jeune homme, dont le père est de Champagne-Mouton et la mère de Châtain (1889) ; un autre, dont le père est de Parzac et la mère de Vieux-Cérier (1890), vu à Romfort. — 90 h.
Chez-Cormenier. — Un homme habitant La Combe de Saint-Claud (1890). — 50 h.
La Combe. — Un jeune homme de 17 ans (1887). — 58 h.
La Garaudie. — Mme Marchand, habitant Saint-Claud depuis longtemps (1890). — 80 h.
Mouchedune. — M. Nivet, 68 ans (1886). — 90 h.
Tierce. — M. Caluud (1886).
 ROUMAZIÈRES. — Des enfants (1886). — 79 h.
Les Vignes. — Un homme d'environ 60 ans (1886). — Maison isolée.
 RUFFEC. — Mme Raphaël, 72 ans, Mme Devant, 75 ans ; sa fille, 48 ans ; la famille Cadoux (1886). — 2854 h.
 SAINT-CLAUD. — Mme Bailly, 57 ans ; M. Nanlard, environ 60 ans (1879) ; Louis Louit (Lébaudj), qui depuis le commencement de mes recherches jusqu'à 1887 s'est mis à ma disposition avec une affection que je ne saurais oublier. Il est mort en 1888, à l'âge

de 72 ans ; M^{me} Laille, 68 ans ; sa fille, 46 ans, et son petit-fils, Léonide Armand, 9 ans, le seul des enfants de Saint-Claud qui ait conservé l'usage du patois (1887) ; MM. J. Bourgeate, environ 50 ans, et Ducoq, 59 ans (1890). — 648 h.

Chalais. — M. Ripe, 62 ans ; M^{me} * Pineau, 20 ans (1887) ; M. Charles Prévotel, 64 ans, sa famille habite Chalais depuis au moins 160 ans, sa femme, sa fille et sa petite-fille de 3 ans (1890). — 116 h.

Chez-Chadiat. — MM. Courteneuve (1879) ; Desvergnès, 51 ans (1887) ; Bernard, environ 60 ans (1890). — 127 h.

Chez-Ciradler. — M. Jacques Carmagnac, environ 50 ans (1887). Son père était de Chez-Fayard, sa mère de Chalais. — 8 h.

Chez-Mancier. — M. Prévotel, 66 ans ; une jeune fille de 15 ans (1890). — 105 h.

Chez-Ménier. — Un homme d'environ 50 ans (1879) ; l'enfant Denis, 4 ans 1/2 (1890), observé conjointement avec sa grand-mère, de la Betoule, et sa mère, de La Chapelle. — 35 h.

Chez-Robinet. — M. Gauthier, 83 ans (1879). — 91 h.

La Combe. — Jamot, dit la Rouine, 84 ans (1879) Son père et son grand-père étaient nés au même endroit. — 35 h.

La Betoule. — M^{me} Denis mère, 63 ans (1890). — 12 h.

La Chapelle. — M^{me} Denis, 24 ans (1890). — 7 h.

L'Age. — M. Louis Sudre, 71 ans (1890). — 272 h. (L'Age touche Saint-Claud.)

Les Carmagnats. — Jeanne Maigre, environ 58 ans (1879). — 48 h.

Les Rainauds. — Un homme (1879) ; un jeune homme (1890). — 49 h.

Maine-Michaud. — * M^{me} Prévotel, 70 ans (1879). — 91 h.

Moulin de Villars. — * M. Séjat (1879).

Moulin de la Roche. — Françoise Vildary, environ 50 ans (1887).

Nègret. — M. Poitevin, 41 ans ; une jeune femme, 18 ans ; une femme de 72 ans, venue à 6 ans de Saint-Laurent (1889) ; M. Dubois, 76 ans (1890). — 50 h.

SAINT-FRONT — MM. Gauthier, 70 ans ; son fils, 35 ans, et un enfant ; Louis Gauthier, 47 ans ; M^{me} Bouchaud, 42 ans, et son fils, 12 ans (1887). — 125 h.

Rouffort. — M. Jaboin, 74 ans ; sa fille (M^{me} * Champagne), 40 ans, et ses petites-filles (1887) ; deux enfants de 11 ans ; René Ménier et Joséphine Vidaud (1890). — 24 h.

SAINT-GOURSON. — Le sacristain, 45 ans (1887) ; une jeune fille de 15 ans (1887). — 112 h.

SAINT-LAURENT. — Une femme très âgée ; un homme d'environ 40 ans ; des petites filles (1887). — 190 h.

Chez-Rieux. — 21 h. — *La Jarnou*. — 43 h. — *La Prévôtie*. — 66 h. — *Les Frégnaudies*. — 38 h. — Les petites filles de l'école (1887).

SAINT-MARY. — M. Gobeau, environ 68 ans ; son fils, environ 28 ans ; le sacristain (1886). — 82 h.

Chez-Rosé — 44 h. — *La Grange* — 76 h. — Un ménage, vu à Saint-Mary (1866).

SALLES DE VILLEFAGNAN. — M. Charles, 63 ans, établi aux Pradelières (1890).

SUAUX. — M. Bréjoux, établi à Saint-Claud depuis une vingtaine d'années (1886 et 1890), et diverses personnes. — 166 h.

Musfontbert. — Un enfant, vu à Saint-Claud (1887)

TAISÉ-AISIE. — M. Bodet, 50 ans, sa fille, 15 ans (1890), fixés à St-Claud. — 156 h.

VALENCE. — M. Maudet, 83 ans ; un enfant de 15 ans (1887) ; M^{me} Rousseau, 37 ans (1890). — 96 h.

Bois-Bernardent. — M^{me} Barret, établie à Goise (1887) ; M^{me} Gros, établie à Chavagnac (1887). — 58 h.

Goise. — M. Barret, 61 ans, et son fils, 38 ans (1887). — 57 h.

VLNTOUSE. — Famille Champagne : M^{me} * Darconnat (1887), son * fils (1888), son frère M. * Champagne (1890). — 42 h.

Loime. — M. Lambert, 50 ans (1887). — 25 h.

DOCUMENTS ÉCRITS

Valeur des documents écrits pour les études phonétiques de patois.

Ces documents ont tous le défaut d'être mal transcrits, et pour la plupart celui de contenir une langue altérée. A eux seuls, ils seraient donc de fort mauvais guides. Mais ils peuvent fournir de précieux renseignements.

Les écrits contemporains attirent l'attention sur des formes qui auraient pu échapper et provoquent à des recherches. Quelquefois, ils suffisent pour l'étude de transformations faciles à constater.

Les documents du moyen âge ont l'intérêt spécial qui s'attache aux vestiges anciens d'un édifice incessamment renouvelé. Chacun, pris à part, dit peu de chose; mais, considérés dans leur ensemble à la lumière des faits contemporains, ils s'éclairent les uns les autres et reprennent quelque chose de la vie que le temps a effacée. Les patois locaux, du moins ceux du Nord de la France, ont été rarement appelés à l'honneur de l'écriture : on avait surtout la prétention d'écrire en latin ou en français. Mais certaines choses que l'on ne savait pas dire autrement ont été écrites dans la langue populaire. Les chartes, les actes notariés, les aveux, les inventaires, les registres des paroisses, contiennent ainsi quelques mots patois que nous devons à l'ignorance des écrivains. Or ces mots, il convient de les recueillir avec soin. La moisson n'est pas grande; mais on verra, j'espère, qu'elle n'est pas à dédaigner.

Liste des documents écrits qui ont été utilisés.

Je signalerai d'abord les documents qui sont propres à Cellefrouin et dont l'étude s'imposait; puis, parmi les pièces relatives à l'Angoumois et à la Saintonge, celles où j'ai glané quelque chose.

1. — Documents relatifs à Cellefrouin.

¹⁰ Le *Cartulaire* de l'abbaye de Cellefrouin (*Bibl. nat.* fonds latin, 9235). Il a été écrit sur un rouleau de parchemin formé de feuilles ayant chacune de 68 à 72 centimètres. Il manque au moins une feuille. Le rouleau a été coupé en 10 feuillets et relié. Le *recto*,

sauf la dernière charte, est de la même main. L'écriture est celle des premières années du XII^e siècle, mais nous pouvons la dater d'après le Cartulaire lui-même. La dernière charte, qui est de deux autres mains et de deux autres encres différentes, est évidemment postérieure à la copie du Cartulaire. Or, cette charte contient d'une première main la donation d'un certain Airinus agissant avec le consentement de son frère et de sa mère; puis, d'une seconde main, une nouvelle donation faite par Pétronille, sœur d'Airinus, après la mort de sa mère et de ses frères, en présence de l'abbé Fouchier. Ce Fouchier a quitté Cellefrouin entre 1130 et 1136, pendant le schisme d'Anaclet, pour échapper aux persécutions de l'évêque d'Angoulême, Girard, mort en 1136, qui était partisan de l'antipape. C'est donc antérieurement à cette date et avant la mort des trois personnes susmentionnées, que se place la copie du Cartulaire.

Cette copie a été faite avec soin, car elle a laissé subsister les différences énormes de style qui existent entre certaines chartes.

Si l'on en excepte la première pièce, qui pourrait bien avoir été rédigée par la chancellerie de l'évêché d'Angoulême, et une charte écrite en présence de l'évêque de Poitiers, les autres, surtout les plus anciennes, sont en un latin qui dissimule bien imparfaitement la langue vivante. Plusieurs contiennent des mots et même des phrases entières sous leur forme vulgaire. On croirait que le scribe, qui se nomme une fois comme témoin « *Petrus qui hoc scripsit* », dans une charte presque toute en patois, était du pays.

La plupart des chartes sont des règnes de Henri I^{er} et de Philippe I^{er}. La mention qui est faite ordinairement de l'évêque et du comte d'Angoulême permet de préciser la date encore davantage.

Le verso est de plusieurs mains et contient des chartes originales. La plupart sont du XIII^e siècle, la dernière se place entre 1206 et 1226.

2^o Le *Censier* de l'abbaye de Cellefrouin. Il se composait d'un rouleau de parchemin, écrit d'un seul côté. On l'a coupé en 10 feuilles et relié à la suite du Cartulaire.

Le censier est daté de 1274. Mais c'est la date de la copie et non celle du texte original. L'élément chronologique est donc moins sûr avec le censier qu'avec les chartes. Cette copie a été exécutée par une seule main.

Le censier a servi de livre de comptes. Aussi porte-t-il de nombreuses surcharges. Les plus importantes sont dues à une seconde main et se rapportent à la génération qui a suivi celle du copiste principal. On le voit aux substitutions de noms. Le premier scribe avait écrit par exemple : « *Johannes Filios de Gotibers VI den. de campo de las Chaumes.* » Le second raye *Johannes Filios*, et écrit en surcharge : « *Filius Johannis Ponchet de Pradelieris* ». Or, ce Ponchet des Pradelières revient un grand nombre de fois sous la plume du premier scribe. On peut donc placer les surcharges les plus anciennes vers la fin du XIII^e siècle.

3^o Un avcu fait à Cellefrouin en 1497. (*Arch. nat.*, f. 513, 2^e vol.)

4^o La copie d'un acte de 1517 qui appartenait à M. de Latonne. Je n'ai pas vu l'original qui a été confié à M. Redet, archiviste de la Vienne en 1841. Mais nous avons tout lieu de croire que la copie faite par M. de Champvallier est exacte.

5^o Les registres de la paroisse qui commencent en 1590.

6^o Une série de pièces émanant des notaires de Cellefrouin ou des chancelleries épiscopales, pendant le XVII^e et le XVIII^e siècle. Elles ont été réunies par M. l'abbé Vêdy.

1. Cart. recto f^o 7, dernière ligne.

2. Cens. f^o 6, l. 16.

II. — Documents étrangers à Cellefrouin.

1^o Une charte tirée du Cartulaire du chapitre de la cath. d'Angoulême, et publiée avec un commentaire par M. Boucherie. (*Revue de l'Amis*, 25 avril 1867.)

2^o Les chartes de Saint-Florent, près de Saumur, publiées par M. Mauchegay. Elles ont été rédigées entre 1060 et 1186.

3^o Les Cartulaires de Vaux, de N.-D. de la Garde et de N.-D. de Saintes (XI^e-XIII^e siècles), publiés par l'abbé Grasilier.

4^o Quelques chartes du Cartulaire de Saint-Amand de Boixe, citées d'après M. le pasteur Lièvre. (*Bull. archéol. de la Ch.*, an. 1880.)

5^o Quelques pièces des *Archives nationales* (K. 144), des XII^e-XIII^e siècles.

6^o Le testament d'Ursus de Juillac (1182-1203). Arch. du dép. de la Charente (Puycoucaud). Copie fournie par M. l'abbé Blanchet.

7^o Notice de ce testament, par Jean de Saint-Val, évêque d'Angoulême. Copie de M. l'abbé Blanchet.

8^o Diverses chartes de La Rochelle en français. Deux, dont l'une est de 1215, se trouvent aux *Archives* de La Rochelle. D'autres, de 1229, 1230, avec une de 1242 relative à Tonny-Charente, ont été publiées par M. Redet. (*Bibl. de l'Éc. des Chartes*, 3^e série, tome v.)

9^o Une quittance du château de Jarnac (1214), d'après M. Boucherie. (*Le Dialecte poitevin au XIII^e siècle*, dans le *Bull. arch. de la Charente*.)

10^o Une charte de Bourg-Charente (1250), dont un fac-similé existe à l'École des Chartes. (*Arch. nat.*, anc. fonds, 158.)

11^o Une charte de Nersac (1260), *Arch.* du dép. de la Charente, Cartulaire GG de l'abbaye de Saint-Cybard. On n'en connaît point l'original. Le Cartulaire est de la seconde moitié du XV^e siècle. M. le pasteur Lièvre, ayant été à même de comparer plusieurs de ces copies avec les originaux, en a, assure-t-il, constaté l'exactitude. Cette pièce est dans la *Stat. monum. de la Charente*, p. 50. Il y a quelques corrections à faire au texte imprimé.

12^o Une charte d'Angoulême (1264), d'après M. Boucherie. (*Dial. poit.*)

13^o Un aveu de Laudry de Vilhonneur (1270) Cette pièce, imprimée dans la *Statistique monumentale* (p. 50), se trouve aux *Archives nationales*, P. 513, 3^e vol. C'est, au jugement de M. Léon Gautier, une charte fautive.

14^o Vidimé (1322) d'une charte (1318) de fondation de six chapellenies faites dans l'église de Saint-Pierre d'Angoulême par Béatrix de Bourgogne, veuve de Hugues le Brun. Cette pièce appartient au chapitre d'Angoulême.

15^o Pièces du XIV^e et du XV^e siècle, publiées par M. l'abbé Tricoire. (*Le Château d'Ardenne*, La Rochelle, 1890.)

16^o Une série de pièces appartenant surtout au XV^e siècle, et relatives à Château-Renaud. (*Arch. nat.*, P. 513.)

17^o Journal de l'enterrement du comte d'Angoulême, 3 mai 1467. (Trésor des pièces angoumoises, tome 1^{er}.)

18^o Une sentence (1478) de l'officialité du diocèse d'Angoulême (*Arch. de la Ch.*, série H), publiée par M. l'abbé Legrand. (*Semaine religieuse*, année 1882, n^o du 25 juillet et suivant.)

19^o *De taxa et collatione omnium et singulorum Beneficiorum* Episcopatus Engolismensis (1523), publié par M. l'abbé Michon. (*Stat. monum.*, p. 37.)

20^o Deux compositions littéraires, les seules qui existent dans la région : *Le Noël de la Rochefoucauld*, qui remonte au siècle dernier et qui est attribué à un prêtre de Saint-Florent. J'en dois une copie ancienne à M. l'abbé Chaumet. — *Les Impressions de Poyage de Jacques Pingot*, Ruffec, chez Picat. L'auteur, M. Cluzeau, greffier de la justice de paix d'Agre et originaire du canton, a écrit ce volume dans le patois du pays vers 1852.

ABBREVIATIONS

Membres de ma famille :

F ¹ F. Béchade de Fonroche.	G ¹ Jean Béchade.
F ² M ^{me} V. de Mouillac.	G ³ P. Rousselot.
F ³ B. de Fonroche.	G ⁶ M.-L. Rousselot.
F ⁴ V. de Mouillac.	G ⁷ J. Rousselot.
G ¹ Marie Garnaud (ma mère).	G ⁸ Fr. Neuville.
G ² L. Carré.	G ⁹ Mariette Raynaud.
G ³ Marie Béchade.	G ¹⁰ Elisa Raynaud.

Les autres témoignages sont rapportés à un lieu déterminé dont la mention est accompagnée de l'initiale des personnes qui les ont fournis. Les exposants qui accompagnent ces initiales désignent des générations successives. Ainsi, par exemple : Les Pradelières, D¹, D², D³ — doit se lire : Dubois père, Dubois fils aîné, Dubois fils cadet.

Documents écrits :

K. r. Cartulaire, recto.	} interpolées entre les paragraphes du texte.)
K. v. Cartulaire, verso.	
C. Censier (texte).	
C. s. Censier (surcharges).	
C. s ¹ Censier (surcharges, 1 ^{re} main).	
C. s. t. ou C. s ¹ . t. (surcharges in-	a. f. (<i>a fine</i>) placés après un chiffre indiquent que le compte des lignes se fait à partir de la dernière.

K*. L'astérisque joint à K avertit que le passage cité est rapporté en appendice.

Les chiffres qui accompagnent l'indication du cartulaire ou du censier désignent, le 1^{er} (placé avant le trait) le folio, les autres la ligne.

Le compte des lignes est fait séparément :

1^o Pour le texte et les surcharges (s. et s¹.) qui sont rapportées à la ligne correspondante du texte ;

2^o Pour les interpolations (s. t. ou s¹. t.)

NOTE ADDITIONNELLE.

Les vacances de 1891, survenues avant le tirage du chapitre suivant, m'ont permis de recueillir de nouveaux documents. Je complète donc dès maintenant la liste de ceux que j'ai utilisés. J'en signale en même temps un certain nombre déjà anciens que leur isolement m'avait fait retrancher de la liste déjà donnée.

- ABZAC. — M. le curé de Saint-Angeau, 53 ans; sa mère, plus de 80 ans.
 AGRIS. — Une femme établie à La Rochefoucauld depuis 40 ans. — Un élève de Richemont (1879).
Pont d'Aggris. — M. Coussaud, 34 ans; son fils, 8 ans, et d'autres enfants, 12, 11, 10, 9 ans. — 187 h.
 AISECQ. — Un jeune domestique vu à Parzac.
 ANGOULÊME. — Un homme de 77 ans; M. Duret, né sur le plateau, 81 ans; M. Chagneau, né à Saint-Ausone, 79 ans; un homme de 52 ans; une femme de 40 ans.
 AUSSAC. — Un homme établi à Saint-Angeau.
Raveau. — Un homme de 38 ans, établi au Pont d'Aggris. — 219 h.
 BARRO. — Un homme de 52 ans, vu à Lonnes. — 105 h.
 BAYERS. — M. Meunier, 63 ans, établi à Fontenille.
 BENEST. — M. Péladeau, 91 ans; sa fille, établie à Saint-Claud, 60 ans. — Diverses personnes (1879). — 343 h.
 BLANZAC. — Un élève de Richemont (1879).
 BLANZAY (canton de Civray, Vienne). — M. le curé de Nieul, 37 ans.
 BOUEX. — *La Petite*. — Une religieuse, 53 ans, vue à Angoulême. — 169 h.
 BRÉVILLE. — Un homme de 50 ans, établi à Saint-Ausonne (Angoulême). — 123 h.
 BRIE. — Un élève de Richemont (1879). — Notes fournies par M. le curé de Brie.
 BUNZAC. — Un élève de Richemont (1879).
 CELETTES. — M^{lle} Anne Clerfeuille, 55 ans, établie à Saint-Claud. — 329 h.
 CELLEIROUIN. — *Chavagnac*. — M. Carré, 86 ans; Jean Beillard, 40 ans; sa femme et sa fille Mariette, 16 ans; veuve Pierre Gros, 63 ans; M^{me} Verrier, 56 ans; son fils, 27 ans; sa petite-fille, 11 ans; M. Petit, 33 ans; M. Mayou, 39 ans, et ses deux fils, 13 et 11 ans.
Chiz-Vérinaud. — Pierre Maître, 60 ans, établi au Temple depuis 30 ans.
Lascoux. — M. Cheminade, environ 60 ans.
Le Lac. — Une jeune femme (famille Rôty), 30 ans; M^{me} Sauvage, 61 ans.
Le Maschinot. — M^{me} Gauthier, 65 ans, établie à Saint-Claud.
Puy-Chétif. — M. Rougier, 41 ans, établi à Cherves-Châtelard.
 CHAUNAY (canton de Couhet, Vienne). — M^{lle} Blanche Paillé, vue à Ruffec (1886).
 CHERVES-CHATELARD. — Une femme de 40 ans, qui a quitté depuis 22 ans, et deux autres personnes.
 COULGENS. — Un homme de 39 ans; sa fille, 14 ans; M. David, 67 ans; son fils, 19 ans. — 406 h.
 COURCÔME. — Une femme de 70 ans, établie à Luxé; M^{me} Gobaud, établie à Salles, 61 ans. — Un élève de Richemont (1879). — 617 h.
La Touche. — Jeune homme vu à Ruffec, 26 ans. — 55 h.

- COUTURE. — M. Cheminade, 44 ans, vu à Saint-Claud. — 240 h.
- DEVIAC. — Un élève de Richemont (1879). — 162 h.
- DIGNAC. — *Beaulieu*. — Deux personnes vues à Rouillac. — 145 h.
- FEUILLADE. — Un jeune homme, domestique à Angoulême, 18 ans.
- FONTCLAIREAU. — Un élève de Richemont (1879). — 90 h.
- Monpape*. — Pierre Rangier, 48 ans, établi à La Folatière (Luxé). — 172 h.
- FONTENILLE. — M^{me} Gallet, 28 ans; son fils, 10 ans; une personne de 18 ans; M^{me} Pinpin, 44 ans; M^{me} Rivière, 50 ans; M. Péraud, 75 ans. — 90 h.
- GUIMPS. — M. l'abbé Tutard, 55 ans.
- JAULDES. — Un élève de Richemont (1879). — 155 h.
- Cherve*. — Un homme de 50 ans, établi à Coulgens. — 109 h.
- HIERSAC. — Un élève de Richemont (1879).
- LA COURONNE. — Un homme de 76 ans, établi à Angoulême.
- LA ROCHFOLCAULD. — M. Fermond, 75 ans; M. Pôte, 85 ans. — Un homme d'environ 30 ans, et une femme de 85 ans (1879). — 2,115 h.
- LA ROCHETTE. — M. Deborde, 82 ans; M. Viollet, 72 ans; sa fille, 49 ans. — M. Viollet était marié à une cousine germaine de ma mère, du côté des Bernier; — enfants de 11, 10, 6 et 5 ans.
- La Borderie*. — Le gendre de M. Viollet, 54 ans.
- LA VALETTE. — Un élève de Richemont (1879).
- LE LINDOIS. — Une femme établie depuis peu à Saint-Claud.
- LÉSIGNAC-DURAND. — Une jeune fille établie à Fontenille.
- LIGNÉ. — *Chez-Paul*. — Un homme de 87 ans, établi à La Terne (Luxé). — 52 h.
- LIGNÈRES. — *Haute-Neuve*. — Un homme de 40 ans, domestique à Angoulême.
- LONNES. — Des personnes de 60, 44 et 24 ans.
- LUXÉ. — *La Terne*. — Une femme de 82 ans; Olive Ollier, 49 ans. — 126 h.
- MALAVILLE. — *Chez l'alet*. — Une jeune domestique, 16 ans.
- MARSAC. — M^{me} Bloin, 42 ans, établie à Saint-Genis.
- MAZIÈRES (Deux-Sèvres). — Une servante, 27 ans (1888).
- MONTALEMBERT (canton de Sauzé, Deux-Sèvres). — Une femme établie à Saint-Claud, environ 60 ans (1889).
- MONTIRON. — Deux religieuses, 73 et 74 ans, vues à Angoulême. — Une vieille femme (1879).
- Chez l'Hourmy*. — M^{me} Nanglard, établie à Saint-Claud, 62 ans. — 34 h.
- MONTLMBOEUF. — Une femme de 69 ans, établie à Angoulême. — 348 h.
- NANTEUIL. — Veuve Dindinaud, 80 ans, établie à Courcôme; M. Bordineau, 50 ans, vu à Saint-Claud; un homme de 40 ans, établi à Saint-Laurent. — 555 h.
- Chez-Chemeraud*. — Rose Périn, 89 ans, établie à Luxé; M. Guindon, 70 ans, vu chez sa fille, établie à Mouchedune (Parzac). — 41 h.
- Chilliac*. — Un homme de 13 ans, vu à Saint-Claud. — 26 h.
- NIEUL. — Enfants Baynaud, 16, 14, 10, 3 ans; enfants de 7 et 5 ans; une femme de 49 ans.
- Les Muis*. — M. Baynaud, 45 ans. — 80 h.
- La Sarcellerie*. — M. Martin, 41 ans.
- Parzac*. — Enfant Cormenier, 9 ans; M. Texier, 35 ans; ses enfants, 9 et 11 ans; M^{me} Ravion, 42 ans, et ses enfants, 15 et 8 ans.
- Berthelat*. — M. Arlin, 88 ans, établi à Mouchedune. — 22 h.
- Le Châlonet*. — M. Richon, 21 ans; sa sœur, 16 ans; une petite fille de 5 ans, élevée dans la maison et amenée de Loubert à 2 ans 1 2; M. Ravion, 46 ans, établi à Parzac. — 61 h.
- Mouchedune*. — M. Carmagnat, environ 60 ans.
- Moulin de Mouchedune*. — M. Bernier, cousin germain de ma mère, 60 ans. Son père était du Moulin de la Boubière, sa mère du Masdinteau. Son parler est intéressant en ce

sens qu'il est, pour le fond, de Cellefrouin, avec un léger mélange de Parzac. — Sa fille m'a semblé parler purement le patois du pays.

PRANZAC. — Un élève de Richemont (1879). — 183 h.

PUYMOYEN. — *Les Vergos*. — M. Noblet, 74 ans. — 89 h.

ROCHECHOUART. — M. Vincent, établi à Saint-Claud (1890).

ROUGNAC. — *L'Éméril*. — M. Robin, 28 ans. Déjà, en 1879, il m'avait fourni à Richemont des matériaux considérables.

Montaurant. — M^{me} Robin, 18 ans, établie depuis peu à Angoulême. — 15 h.

RUFFEC. — M^{me} Garraud, 47 ans; Augustine Magnand, 60 ans.

ST-AMAND-DE-NOUÈRE. — M. Lair, 73 ans; son fils, 43; son petit-fils, 15; M^{me} Lair, 70 ans.

La Chevallerie. — M. Chabanne, 52 ans. — 41 h.

La Chise. — Marie Ménard, 68 ans. — 111 h.

SAINT-AMAND-DE-BONNIEURE. — *Le Chitenet*. — M. Lavaud, établi à Lascoux (Cellefrouin), 66 ans (1890); M^{me} Gros, de Chevagnac, portée indument (p. 172) pour Le Bois Bernardent. — 15 h.

SAINT-ANGEAU. — MM. Edmond Carié, 36 ans, et Auguste Carré, 31 ans; une femme, 73 ans; sa fille, 47; sa petite-fille, 15.

SAINTE-COLOMBE. — M. Dufouilloux, 73 ans; son fils, 45; sa petite-fille, 15.

SAINT-CLAUD. — Marie Armand, 9 ans; Céline Armand, 8 ans; enfant Calaud, 8 ans; la famille Bourgeate : Geneviève, 24 ans; Marguerite, 22; Joséphine, 17; Maria, 11; Joseph, 8; Eugénie Patureau, 10 ans; M. Peyronnet, 24 ans, établi à Saint-Laurent; M^{me} Vincent, 26 ans, élevée par sa tante, qui est de Cherves.

Champlappe. — Marie Chambaud, 12 ans; sa sœur, 5 ans.

Chez-Chadiat. — M^{me} Baron, environ 70 ans, établie Chez-Robinet.

Chez-Monier. — Enfant de 10 ans.

Chez-Robinet. — M. Pinaud, 45 ans; son frère, établi à Saint-Claud; enfant de 6 ans.

Chez-Sulre. — Fille Michaud, 10 ans; son frère, 7 ans.

La Chapelle. — M^{me} Carmagnat, mariée chez Robinet.

L'Âge. — Enfant Chambaud, 9 ans.

La Grange. — Un jeune homme. — 21 h.

SAINT-GENEST (canton de Lençloître, Vienne). — M. l'abbé Fradin, 42 ans.

SAINT-GENIS-D'HIERSAC. — Veuve Nalbert, 60 ans; M^{me} Clément, 43 ans; M. Bloin, 44 ans.

Grosbot. — M^{me} Maquais, 20 ans; M^{me} François, 35 ans. — 191 h.

SAINT-LAURENT. — Enfants de 15, 13, 10, 8, 5 ans; jeune homme de 27 ans.

SAINT-MARY. — Un élève de Richemont (1879).

MIALLET (canton de Saint-Pardoux-la-Rivière, Dordogne). — Servante établie à Angoulême.

SAINT-SIMEUX. — M. l'abbé Bonneau. — 104 h.

SAINT-YRILIX. — Un élève de Richemont (1879). — 291 h.

SALLES D'ANGLES. — M. Marbœuf, 60 ans; ses fils, tous les deux prêtres, 40 et 32 ans (1889). — 111 h.

SALLES DE VILFAGNAN. — M. Gobaud, 51 ans; sa fille, 28; M. Goumin, 67 ans; sa femme, 70; M^{me} Bonneau, 35 ans. — 386 h.

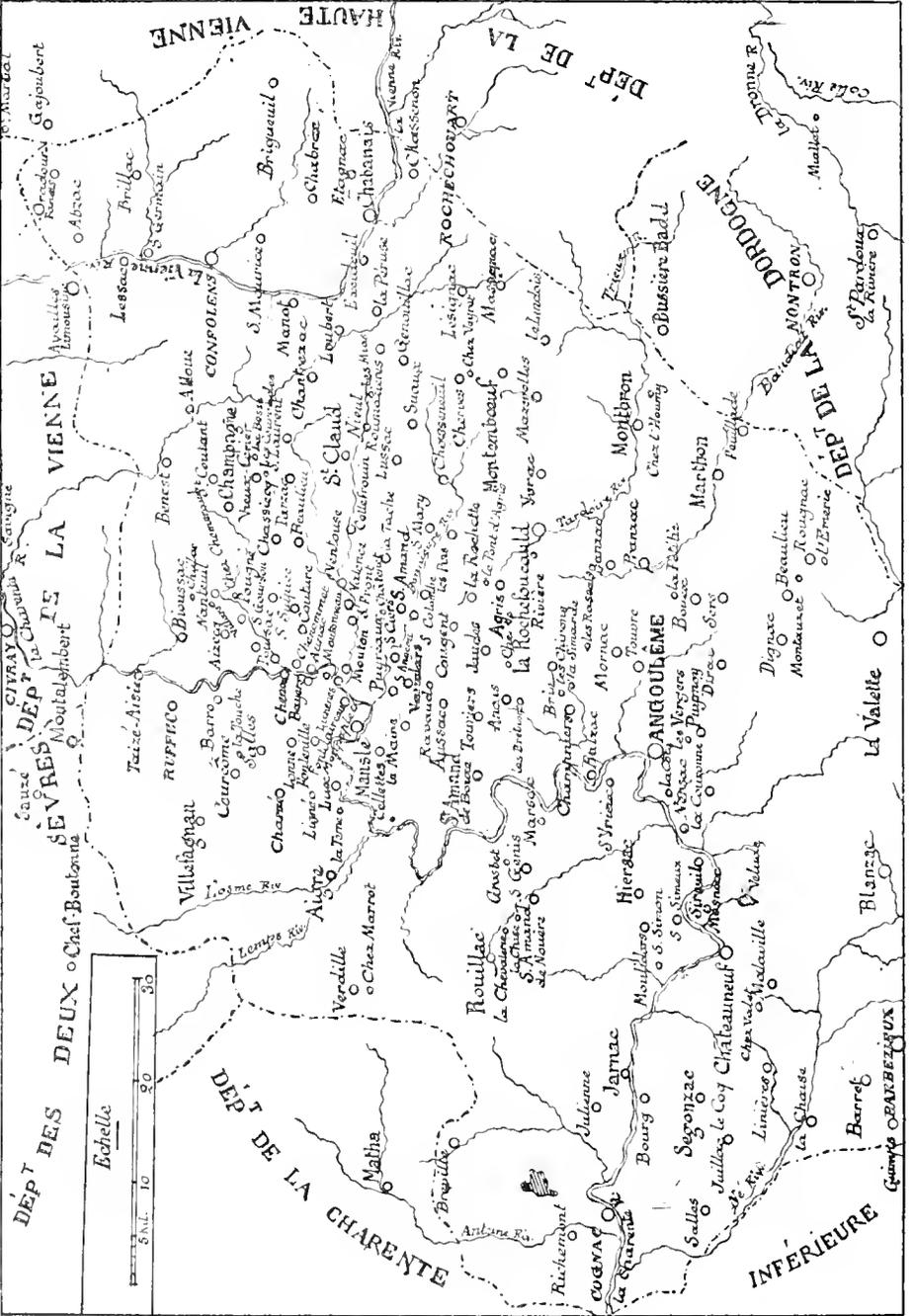
SAVIGNÉ (canton de Civray, Vienne). — Une femme de 50 ans, établie à Ruffec.

SIREUIL. — *La Côte*. — Un homme de 54 ans, vu à Angoulême. — 78 h.

VERDILLE. — *Chez-Marrot*. — Un homme établi à Angoulême, 57 ans. — 36 h.

VIEUX-CÉRIER. — *Les Courades*. — M. Ravion, 52 ans, vu à Saint-Claud. — 40 h.

La Bosse. — M. Chabane, 63 ans, habitant depuis 38 ans Turgon, vu à Saint-Claud. — 48 h.



DEPT DES DEUX SEVRES **DEPT DE LA VIENNE** **HAUTE VIENNE** **DEPT DE LA CHARENTE** **DEPT DE LA DORDOGNE** **DEPT DE LA Vienne** **DEPT DE LA CHARENTE INFERIEURE**

Chef-lieu **Communes**

Communes: Civray, Nantais, Moutalain, Ruffec, Villagnac, Rouillac, Angoulême, Cognac, Bourges, La Rochelle, Montembœuf, La Valette, etc.

Rivers: Loire, Vienne, Indre, Sèvre, etc.

CHAPITRE II

CONSONNES

L'ordre généralement suivi dans l'exposition des faits que nous avons à étudier, s'il se recommande par sa clarté, a l'inconvénient de morceler la matière. Nous sommes donc obligés de nous en affranchir. Et, comme c'est la transformation phonétique elle-même que nous considérons avant tout, c'est elle qui doit imposer l'unité et déterminer le choix de nos articles. De plus, les évolutions actuelles étant les plus faciles à reconnaître, nous commencerons par elles chacune de nos études particulières. Le présent servira ainsi à éclairer le passé.

Après avoir réuni dans un premier paragraphe les articulations qui se sont conservées, nous traiterons successivement des changements d'articulation, de la simplification des consonnes doubles, des changements de sonorité, de la chute et de la vocalisation des consonnes, enfin de la formation des consonnes nouvelles¹.

§ 1^{er}. — Articulations conservées.

Nous mettons de côté les consonnes qui depuis l'époque latine se sont conservées jusqu'à nos jours sans changements appréciables, à savoir :

1^o Les liquides initiales et médiales :

L. — LUPUM, *lu* ; LANAM, *lan* ; ALAM, *al*.

M. — MAGIS, *má* ; AMICUM, *amī*.

N. — *NORA, *nôr* ; SANARE, *sána* « affranchir » ; RANAM, *ran*² « rai-
nette ».

R. — REM, *rè* ; DURARE, *dura* ; *CANTARE-HABET, *câtro* ; DORMIRUNT,
drmirè.

L'R de la 3^e personne du pluriel s'est propagée dans les parfaits à la 1^{re} personne du pluriel *nè drmirè*, puis aux deux 2^{es} personnes *tu drmirè*,

¹ Des renvois indiqueront quand il y aura lieu de se reporter aux *Notes complémentaires* qui terminent ce chapitre. || ² Lorsque je transcris un mot de mon patois sans indication de provenance, c'est sur ma prononciation que je me règle.

vè drmirĕ (G¹). Il ne faudrait pas y voir l'r du plus-que-parfait. La preuve, c'est que dans un territoire contigu, dont la limite embrasse Saint-Laurent (sauf la Prévôtie, les Frégnaudies, Chez-Rioux), Saint-Claud (sauf l'Age, Chalais, Chez-Mancier, Chez-Chadiat), Lussac, Chasseneuil (sauf Chez-Baugis), Chez-Rozé (Saint-Mary), les Pins, Agris, la consonne analogique est le T de la seconde personne qui s'est imposé à la 1^{re} et à la 3^e du pluriel : *tè eātletĕ, vè eātletĕ, nè eātletĕ, ù eātletĕ* (St-Claud). — V. *Not. compl.* I.

2^o M, N appuyées sur une consonne précédente :

M. — DORMIRE, *drmiĕ*.

N. — *CORN-ARE, *kòrnà*.

Lorsque M et N sont mises en contact, le traitement n'est pas uniforme. Nous avons deux séries, l'une avec *m*, l'autre avec *n* :

SCAMNELLUM, *ĕeamĕ*;

*EXAMINARE, *ĕsāmā*;

FEMINAM, *fĕm*;

SOMNICULUM, *sumĕl*;

HOMINEM, *òm*;

NOMINARE, *nĕmā*;

AD LUMINARE, *ālumā*;

*SUMINARE (de SUMEN, lait de truie), *suma* « suinter »;

*VIMINEM, *vĕm*;

*VERMINEM, *vĕrm*.

DAMNARE, *dāna*;

EXTAMINARE, *ĕtāmā, ĕtana*;

SEMINARE, *sāna*;

GERMINARE, *jārna*;

GERMEN, ONEM, *jārna*.

On pourrait aussi probablement rattacher *eārmĕl* « instrument à anches fait de l'écorce d'une jeune pousse », à *earme*, CARMINEM, et *lumĕ* « cierge formé de plusieurs rats-de-cave tordus ensemble », à *lume*, LUMINEM. L'étymologie de *sīmā* se trouve appuyée par la forme berrichonne *suier* « être en sève », comparée à *seuer* « semer ». (Jaubert, *Gloss. du Centre.*)

Il semble que l'M soit restée quand elle n'a pas été absorbée par la voyelle précédente (en se nasalisant), ou écrasée entre une consonne et l'X appartenant à la syllabe tonique : *ĕsama* serait refait sur *ĕsam* (EXAMINAT) et *ĕtana* présenterait un compromis entre *ĕtam* (EXTAMINAT) et *ĕtānā*. Il y aurait eu ainsi nasalisation pour A et E à l'atone. Un seul mot fait exception : SCAMNELLUM ; mais *ĕeamĕ* ne m'a été signalé que par deux ou trois personnes ; la plupart l'ignorent, et rien ne prouve qu'il soit indigène.

3^o R appuyée sur une consonne soit antécédente soit subséquente en latin vulgaire ou en roman :

PRATUM, *pra* ; VERACEM, *vĕrā* ; PARTEM, *pār* ; VIRIDEM, *vĕr* ; HIBERNUM, *ivĕr* ; CORPUS, *kòr*.

4° Les consonnes L, X, lorsque, finales soit en latin soit en roman, elles se sont trouvées liées étroitement à des mots commençant par une voyelle.

L. — ILLA EST, *al ê* (cf. ILLA CANTAT, *a cāt*); ECCU-ILLUM HOMINEM, *kl òm*; QUALE HORAM, *kāl ùr*? QUALE MATRICUM, *kāl àj*? L'l de QUALE n'a vécu que dans ces deux formules archaïques. On dit donc : *kā ānal* « quelle année »; *kā òm* « quel homme ».

Dans ces groupes syntactiques, l'l est si intimement unie à la voyelle suivante, que, dans l'appréciation commune, elle forme avec elle une syllabe. Aussi imprime-t-on *o l'est* pour *ol est*. (Foy. de Jacq. Pingot.)

N. — L'x finale latine subsiste encore dans la prép. IX + voyelle (*ān*), et dans les réponses négatives faites à des questions comme « est-il ici? — était-il ici? — As-tu fais cela? » *NOX EST*, *mê*; *NOX *EST-IA*, *mêli*; *NOX HABEO*, *mê*.

C'est aussi par la conservation de l'x de *NOX* que j'expliquerais *nā*, *INDE*, et *y*, *IBI*. Je n'en veux pas s'est dit : *i nèn-ā vò pā*; et il n'y a pas : *ko nèn-ī ò pā*, *kò nèn-ò pā*. Lorsque *nèn* a disparu, son *n* finale est restée soudée à *ā* et à *ī* (*nā*, *y*). M. Chabaneau signale *nen* dans les *Coutumes de Limoges* et le *Ludus Sti Jacobi* (*Gram. lim.*, p. 303).

L'x finale romane s'est conservée dans les adjectifs liés à un substantif : *BONUM AMICUM*, *bān ami*; *MEUM HOMINEM*, *mān òm*.

C'est à *BENE* que je rattacherai l'n de *nā*, *ALTUM*; *nôt*, *ALTAM*; *nēsā*, **ALTIARE*. *BENE* avait deux formes, suivant qu'il était suivi d'une voyelle ou d'une consonne. On disait *bèn-au*, *bèn-auta*, et *bē* (aujourd'hui *byè*) *bā* « bien bas ». A Nanteuil, on dit encore *bèn ô* : *u l parti bèn ô!* « il le portait bien haut! » La forme *bē* a remplacé la forme tonique à Mouchedune, à la Sarcellerie. Mais à Cellefrouin, à Saint-Claud, c'est le contraire qui a eu lieu; *bē* ne vit plus que comme interjection (*ē bē!* *ē b!* « eh bien! »), ou dans des phrases comme *u fā b pru sō so* « il fait bien assez son sot »; *u fā b byē* « il fait *bē*¹ bien ». Au moment où *bèn* est tombé de l'usage, son *n* a dû être recueilli par *ā*, dont on a eu ainsi un doublet, fréquent à Saint-Claud, plus rare à Cellefrouin. Le verbe en a subi l'influence, et l'on a *nōsa* « hausser » à côté de *ōsa*. La date à laquelle on signale la première apparition de cette *n* dans *nauta*, le xiv^e siècle (Bartsch, 362, 46; Chab., *Gr. lim.*, 117), n'est pas une objection; à cette époque *bē* était constitué et l'on conçoit que la lutte entre *bèn* et *bē* était engagée depuis longtemps déjà.

¹ Ce *bē*, intraduisible dans ce cas, est passé dans le français du pays.

5° L'r finale en roman, sauf dans les infinitifs de la 1^{re} et de la 4^e conjugaison et le suffixe -ARIUM, c.-à-d. après toutes les voyelles, sauf *a*, *i*, *ie*.

e : SERUM, *sër*; VALERE, *vôlër*; HABERE, *ävër*; verbes en -ERE, -ËR;

o : SOROR, *sôr*; PAVOREM, *pôr*;

u : suffixe -OREM, *ûr* (*eâtur*);

æ : CORIUM, *kær*;

u : DURUM, *dur*; MATUREM, *mädür*.

6° Peut-être le *d* de AD devant un (cf. Chabaneau, *Gr. lim.*, p. 113) : *a d un tât* « à une tante »; *a d è tél èpòk* « à un tel époque » (G¹). Mais il faudrait admettre que ce *d* n'aurait pas suivi le sort du *d* intervocalique placé avant l'accent, ce qui est douteux; et, de plus, qu'il se serait étendu analogiquement à d'autres cas, comme : *d anù à d un à* « d'amit (aujourd'hui) en un an »; *sù d un rut* « sur une route » (G¹).

La seule autre explication que l'on puisse opposer à celle-ci, c'est l'emploi abusif de la préposition DE, comme dans *dòtr* « d'autre ». *i nã fèrì brûla un kord de dòtr* (G¹) « j'en ferais brûler une corde de dantre (bois) ». Cette forme a pénétré si profondément dans le langage du pays, que les personnes instruites en font usage dans tout l'Angoumois.

M. Jônain, de Royan, cite dans son *Dict. du patois saintong.*, p. 18 : « *à n in certain endret* », et « *jb' ai dit à d in homme* ». Dans le premier cas, nous avons sûrement l'*n* de IX; n'aurions-nous pas de même un *d* furtif dans le second?

7° Les instantanées et les spirantes — sauf *c* et *g* (+ *a*, *e*, *i*), *g* (+ *l*), *h* et *v* — initiales et appuyées sur une consonne précédente (latine ou romane) ou la diphthongue *au* soit primaire soit secondaire :

P. — PATREM, *për*; TALPAM, *tôp*; g. CAUPJAN¹, *èôpt* « presser ».

B. — BIBERE, *bër*; BLASPHEMARE, *blâma*; HERBAM, *ârb*.

F. — FACERE, *fër*; DE-FORIS, *dëfor*; FRATREM, *frër*.

T. — TESTAM, *têt*; TRANS, *trâ*; URTICAM, *ôrtrij*; *GAUTAM, *jot*; g. PAUTA, *pôt*; ALTAM, *ôt*; PASTAM, *pât*; *EMPOTARE, *âtu*.

D. — DENTEM, *dã*; LEONARDAM, *lônârd*.

S. — SIC, *sî*; HERI-SERUM, *ârsër*; PENSARE, *pâsa*; SALSAM, *sôs*.

¹ Les mots d'origine germanique sont précédés de la lettre *g*. quand ils ne sont pas annoncés comme tels. Je reproduis en général les formes indiquées par M. Mackel (*Die germanischen Elemente in der franz. und provenz. Sprache*, dans les *Franz. Studien*). J'ai fait aussi des emprunts à MM. Kluge (*Etym. Wörterbuch der deutschen Sprache*) et Foerstemann (*Altd deutsches Namenbuch*).

C. — COLLUM, *kô*; CURARE, *kura* « nettoyer »; CLASSICUM, *kłâ*; CREMARE, *krama*; g. *KOTTA, diminutif *ketiŭ*.

QU et Co + voyelle. — QUEM, *kê*; COAGULARE, *kala*.

G. — GULAM, *gâl*; GRANDEM, *grâ*; g. GRUT, *grû* « grain ».

Dans les mots germaniques introduits tardivement, la gutturale se conserve devant toutes les voyelles : KANE, *kan*; MARKA, *mârk* « marque »; TRINKEN, *trêka*.

8° Quelques consonnes, qui, devant régulièrement s'altérer, se sont conservées dans des mots germaniques ou dans des dérivés, parce que l'apparition de ces mots dans le patois ne concorde pas avec la date de l'évolution qui les aurait entraînés dans son mouvement : g. RATA, *rat*; g. LOK, dim. *loke*; g. BRIDA, dim. *bridu*; g. WRIDAN, *rîda* « rider »; PIK, dérivé *pika* (cf. *pija* de PICARE); PICUM, dim. *pikatê* « pivert » (cf. *pîjâ* de PICALEM « noir et blanc comme une pie »). Je suppose de même que *TRAC « trou » a donné naissance à *trêka* « transpercer » après la date de l'altération du c devant a et avant le commencement de son évolution dans les finales.

§ 2. — Changements d'articulations.

GUTTURALES ET y.

Sans presque sortir du bassin du Son, nous trouvons les principales étapes de l'évolution qui a conduit le g et le c jusqu'à *h* et *ç*.

Palatalisation du g et du k.

Le point de départ est la palatalisation du *g* et du *k*, et leur transformation en *gy* et en *ky*. Ce fait ne se montre pas encore à Cellefrouin ni à la Tâche.

A Goise, M. Barret, qui est presque le seul à garder la tradition du village, conserve le *g* dur : *î vâgî* « je viens »; *vâgn* « venu ». Mais son fils a les formes palatalisées *vâyî*, *vâyû*. Ce serait une erreur de croire que ce sont là les vraies formes locales; elles sont empruntées au parler de M^{me} Barret qui est du Bois-Bernardent et qui dit *vâyû*. Heureusement que l'intrusion est ici évidente. Un peu plus tard nous aurions pris la forme régnante pour la forme indigène.

Le *gy* apparaît isolé de *ky*, au Maschinet dans le parler de M. de Fonroche, et à Ventouse dans celui de la famille Champagne.

Mais il semble que les formes employées par M. de Fonroche soient

des emprunts faits à Ventouse, car elles ne sont pas constantes. A côté de *v̄yī*, *puvu* « pu », je relève *u j̄yī* « il atteignit », *n̄ r̄v̄yīrā* « nous revînmes ». Une autre personne du Maschinet que j'ai interrogée dit *v̄yī*, *v̄yī*.

A Ventouse, nous avons *ȳyī* « j'allai », *t̄yī* « tu allas », *n̄ ȳyīrā* (C¹), formes plus avancées que celles des villages voisins, *v̄yīyu* « venu » (C²), et *v̄āyu*, *kr̄yū* « cru », *v̄ōyu* « voulu » (C³) — *v̄āyu* est un emprunt, s'il n'a pas été fait analogiquement sur *vā* « venons, viennent » —; mais *k̄āki* « celui-ci ».

Cette inégalité de traitement entre la sonore et la sourde n'a rien de surprenant. La sourde, étant plus énergique, doit opposer une plus forte résistance à l'action assimilatrice de la voyelle. J'ai rencontré le même fait à Vaugirard, rue Cambronne, chez un homme de 60 ans qui n'a jamais quitté le quartier. Il dit : *r̄ȳyīrdé* « regarder », mais *k̄artyé* « quartier ».

Le *ky* du reste n'est pas loin. Nous le rencontrons à Loûme (commune de Ventouse), et dès que nous mettons le pied dans la commune de Chassiecq, à La Gênevrau.

Un autre fait intéressant que l'on peut observer sur la limite de ce territoire, c'est la différence qui existe entre l'influence palatalisante de l'*i* et celle de l'*u*. Nulle hésitation pour *kyī*. Mais *ku* se rencontre quelquefois à côté de *kvi* : *kyī* « ici », *n̄kyū* et *n̄ku* « né » (Bierge, V.). A partir de Romfort (au moins dans la famille Jaboin et dans quelques autres — M. V. — malgré des mélanges¹) et de Saint-Front, *kyū* est constant, *n̄kyū* (J.), *kyulot* « culotte » (Saint-Front, S.), *ēkyūrī* « écurie » (Bayers). Là même cependant, comme nous le reconnaitrons plus loin, *kyū* est moins ancien que *kyī*.

Mais la palatalisation ne se produit pas encore devant *e*, *a* : *kēt* « cette », *kās* « cuisse » (Mouton). Il en est de même au delà de la Charente, à Chenon, à Bayers, à Fonclaireau.

kye (*kyēl* « cette ») existe à Bioussac, à Ruffec; *kyā* dans le Pays-Bas, par exemple à Salles d'Angles, près de Cognac : *k̄yās* « cuisse » (M.), *tyās* (M² et M³).

kyā ne se rencontre que loin de notre domaine, dans les faubourgs de Paris. L'*a* qui palatalise le *k* est un *a* tendant vers *ē*. — V. *Not. compl.* 2.

Ainsi, à ne consulter que la géographie, les voyelles se placent d'après leur puissance de palatalisation dans l'ordre suivant : *i*, *u*, *e*, *a*, *ā*.

¹ *ikyī*, *n̄kyū*, mais *ēkyūrī*, *kulot* (M. V.). Il y a ici une influence française très naturelle chez les enfants.

La physiologie nous conduisait à une conclusion analogue, car toutes ces voyelles se produisent dans la partie antérieure de la bouche et dans des positions où la langue est de plus en plus éloignée du palais. (Voir ci-dessous *régions d'articulations*.)

Deux conclusions, intéressantes pour le domaine gallo-roman, se dégagent de ces faits : c'est que, au moment où se fit la palatalisation du *c* devant *e*, *i*, et même devant *a*, l'*u* de *qu* et l'*o* de *co* + voy. n'étaient pas encore tombés, et que l'*u* latin non seulement n'était pas encore *u*, mais qu'il n'avait même pas encore atteint la position de l'*é*.

Evolution de gy, ky, y.

Le développement de *gy* et de *ky* peut suivre différentes directions. Ou bien l'élément guttural se fond avec le *y*, ou bien il se déplace dans la direction des dents pour aboutir à *d* et à *t*.

De ces deux voies, la première a été suivie par *gy*, la seconde par *ky*.

L'évolution de *gy* a été si rapide dans le bassin du Son, qu'en moins de 50 ans, elle s'est trouvée accomplie, et que je n'ai pu saisir entre *gy* et *y* qu'une seule étape, *gy*.

Tous les vieillards ont *gy* : *vāgyi*, *vāgyu* (Valence, Romfort, Saint-Front, Lichères, Mouton, Chassiecq).

À Romfort (commune de Saint-Front), nous avons la série : *gy*, *gy*, *y*. J'ai entendu en même temps dans la famille Jaboin : *pēgyu* (J¹ 1813), *pēgyu* (J² 1847), *pēyu* (J³ 1867), et même *pyu* (J⁴ 1869). Dans une autre famille, le *g* a vécu plus longtemps. Je le trouve dans *vāgyi*, mais à peine sensible (V. 1880). Je ne l'ai pas entendu dans *prāyi* « je pris ».

À Mouton, le *g*, qui n'est plus senti dans la conversation ordinaire, se montre encore dès que le ton devient emphatique : *vāyi*, *vāyu* et aussi *vāgyu* (D¹, 1865).

À Saint-Front, il n'y a pas de trace de *g* dans le parler de la génération de 1875 (Bou. ²).

À Chassiecq, comme à Romfort, nous rencontrons dans la même famille, à 30 ans de distance, *vāgyi* (L¹, 1835), *vāyu* (L², 1865).

ky est passé à *k̄y*, puis à *ty*. Quoique la vie du *g* dans *gy* n'ait pas été longue, celle du *k̄* dans *ky* est plus courte encore. *Ky* n'existe dans *k̄yi* que sur la frontière du domaine, à Romfort (M.). Même à Valence *k̄yi* est descendu jusqu'à *tyi*. L'intermédiaire *k̄yi* n'a été recueilli qu'une fois (Mouton D., 1808). Le *ky* suivi d'un *u*, formé plus tard, n'a pas encore

été ébranlé : *kyūlot* « culotte » (Saint-Front, S.), à côté de *kōtyī* « ceci » (Saint-Front, L. C.), *ēkyūrī* « écurie », à côté de *kātīyī* « celui-ci » (Bayers).

Nous avons donc la concordance suivante :

vāgyī *kōtyī* *nēkyū*

qui nous montre à quel point le *g* est plus solide que le *k*. C'est cette force même de résistance de la sonore gutturale qui a déterminé la rapide élimination de l'élément occlusif et qui a détruit la symétrie du développement des deux gutturales (*gy*, *dy*, *ky*, *ty*, etc.). — V. *Not. compl.* 3.

Si nous poussions nos recherches plus loin, nous rencontrerions : à l'ouest, dans les Deux-Sèvres, *īy* (*īyēl* « celle ». — Lezay, *Rev. des pat. g.-r.*, II, 107, l. 40), et même (*ecit* « quitte ») à Mazières¹ dans la Gâtine ; à l'ouest² *te*, et aussi *ε* pour un *y* récent précédé d'une sourde, par ex. dans l'Allier : *kutēi* « celui-ci » (Domérat); *teī* « ici » (Commentry); *hētēyō* « bestiaux » (Montvicq); *kuteō* « couteau » (Ganat, Mayet).

A Saint-Bonnet-de-Rochefort, on peut prendre sur le fait la sifflante sortant d'un *y* appuyé. Le son *y* est le même que celui de l'*r* de *père*, laquelle incline fortement vers *z*. C'est un sifflement que j'ai comparé au *th* anglais, il ne se produit pas entre les dents, mais un peu en arrière, à un point où *r* et *z*, *s*, peuvent se rencontrer (cf. *Patois de Couffy*, *Rev. des pat. g.-r.*, I, 202). On a donc à Saint-Bonnet : *pēr* « père » ; *mēr* « mère » ; *hēr* « beau » ; *vēr* « veau » ; *dēr* « dé », DIGITALE ; *pādēr* « pendue » ; *capēr* « chapeau » ; *kulēr* « couteau ».

ε, *s*, *j*, *z*, sont donc les termes où, quand il ne se conserve pas tel, aboutit le *y*, qu'il naisse soit d'une gutturale palatalisée, soit d'un *i* appuyé sur une consonne.

Il n'en a pas été autrement du *y* latin ou germanique dans ses diverses évolutions :

1° *y* sorti de *c* (+ *e*, *i*) ou précédé de *t* :

En position forte, *s* : CINEREM, *sādr* ; CINQUE, *sē* ; *FORTIA, *fōrs* ; *ALTIARE, *ōsā* ; *NOPTIA, *nōs* ; NEPTIA, *nyēs* ; FACIAT, *fas*.

(*c* devenant *ty* puis *ts*, *ct* + *voy.* constitue la position forte.)

En position faible, *z* : PLACERE, *plazēr* ; *ACCELLUM, *ōzē* ; RATIONEM, *razū* ; SATIONEM, *sažū* ; ACUTIAT, *açūz* ; -ITIA, *-īz* (*fēyātīz*).

¹ Une servante de 27 ans (1888). || ² Les formes suivantes ont été recueillies dans mon expédition de 1879.

2° Y sorti de c (+ A) et en plus dans les mots germaniques (+ E, I), ou précédé de P :

En position forte, *ε* : CAMPUM, *eā*; CALCARE, *éœā*; CANEM, *ēī*; CAUSAM, *éōz*; INRAUCARE, *ārœā*; *AUCA, dim. *ôœū*; g. MARAH-SKALK, *marœā*; g. KAUPJAN, *éōpī* « presser, serfer »; g. SKELLA, *éœl*; g. SKINA, *éœin*; g. SKIUHAN, *éœivā*; SAPIAM, *sœc*; APPROPRIARE, *aprœā*; g. HAPPIAM, *œc* « hache ».

En position faible, même latine, *j* : NECARE, *nœja*; SECARE, *sœja*; LOCARE, *loja*; HOCANNO, *uĵā*; NUCATUM, *nœja*; PIKARE, *pĵa*; PICALEM, *pĵā* « noir et blanc comme la pie »; g. BUKON, *œb-ĵūā* « devenir étanche »; g. KRUKA, *kruĵ* « cruche »; CARRICARE, *œrĵa*; VENDICARE, *vœĵa*.

A été traité de même le y sorti de c ou de g et appuyé sur un t inter-vocalique : -ATICUM, *-aj* (VILLATICUM, *vilaj*, etc.); COGITARE, *kuja*.

Tout près de Cellesrouin, à St-Clair, et a donné *ε* comme c (+ A) : DICTA, *dœc*; FACTA, *fœc*; STRICTA, *œtrœc*; FRUCTA, *frœc*; *AD-LUCITARE, *alœca* « allumer »; COCTA, *kœœc*; PUNCTA, *pœc* « pointe ». A Cellesrouin, tous ces mots supposent une vocalisation du c. Mais à côté nous trouvons : *œtrœca* « mettre au toit »; *œrœca* « mettre en guéret »; *pœc* « pont » (Cellesrouin). A Saint-Clair, *œtrœca*, *œrœca*, pourraient se rattacher naturellement à *INTECTARE, *WERACTARE. Peut-on leur supposer des primitifs en -ICARE? D'autres verbes d'une formation semblable tendent à le faire croire : *gœca* « guetter » (Ventouse) est tiré de *gœ* « guet »; *akœca* « renverser un vase pour faire sortir tout le contenu », paraît bien dérivé de *ku*. Mais comment expliquer *pœc*? Ce mot me semble appeler un *POXCTA. Il se pourrait, du reste, que la limite eût fléchi en ce point, car nous trouvons au moyen âge *ch* issu de CT dans Turpin et dans les chartes des environs d'Angoulême¹ : *dœche*, *dœches*, etc.

3° Le y sorti de g (+ E, I et A) ou précédé d'une consonne sonore et le j lui-même donnent :

En position forte, *j* : GENTEM, *jā*; DIURNUM, *jœr*; JUGUM, *ju*; GALLUM, *jā*; GAUTAM, *ĵot*; CAMBIARE, *œĵa*; LOMBEA, *lœĵ*; g. LAUBIA, *loĵ*; SALVIA, *sœĵ*.

Ont été traités comme en position forte : le y après m ou faisant partie d'un suffixe, quoiqu'il ne soit précédé que d'une seule consonne : VINDEMIA, *vœdœĵ*; VENIAM, *vœĵ*; *VOLIAM, *vœĵ*; *PODIAM, *pœĵ*; — le y suivi d'une voyelle caduque : RABIEM, *raĵ*; RUBEUM, *ruĵ*; LINEUM, *lœĵ*; — le y germa-

¹ Charte de Nersac, et Gœrlich, *Die südwestlichen Dialecte der Langue d'Oil* (Franz. Stud.).

nique dans *WADIARE, *gaja*; DRUDJAN, *druja*; g. HAGAS, *ajë* « Les Ages », AGAZZA, *ajas* « pie », etc. V. pag. 270.

En position faible, y : GORIONEM, *guyū*; RUBIOLA, *rayol*; ζερε-ΙΟΛΑ, *buyol*; HABEAM, *ay*; HABE-ANTEM, *ayā*; BOVLARIUM, *buyi*; *GAVIOLA, **gīaiola*, *jyōl*; GLADIA, *glay* (F¹); *RADIALE, *rayā*; *AD-RADI-ARE, *araya*; *AD-PODI-ARE, *apaya*; *IN-ODI-ARE, *ānoya*; *EX-MAGAN, *ēmaya*. Cf. p. 270.

La différence de traitement qui s'observe entre le y précédé d'une sonore appuyée ou non appuyée provient de la consonne et non du y. La consonne appuyée s'est maintenue assez pour obliger le y à poursuivre son évolution; la consonne non appuyée, au contraire, a été éliminée par le y, comme cela se fait actuellement pour *gy* dans la partie inférieure de la vallée du Son, et le y resté seul s'est maintenu intact.

Nous n'avons en réalité que deux séries d'évolutions : celle du y sourd et celle du y sonore.

Le y sourd est devenu *s* ou *e*; le y sonore, *z* ou *j*.

L'ébranlement du y s'est fait en deux fois. D'abord pour le y précédé de T, et le y secondaire issu de c, g (+ e, i) dans presque tous les pays latins. Ensuite pour le y précédé de p ou sorti de c, g (+ a), dans les limites de la France centrale.

Dans la première évolution, le y sourd (CINCEREM, *FORTIA) et le y sonore secondaire (PLACERE) ont marché de pair. Mais le y sonore primaire (GENTEM) a pris une autre voie.

On a eu :

$\begin{matrix} tY \\ t\tilde{y} \\ ts \end{matrix}$	$\begin{matrix} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{matrix}$	$\begin{matrix} tY \\ t\tilde{y} \\ ts \end{matrix}$	$\begin{matrix} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{matrix}$	$\begin{matrix} dy \\ d\tilde{y}' \\ dj \end{matrix}$
--	--	--	--	---

Deux mots, à Cellefrouin, nous ont conservé le *d*. Ce sont *érād* (e + RUMICEM, **rōdžē*), et *sōdr* (SALICEM, **saldžē*, **saulžē*).

Dans la seconde évolution, les deux y vont ensemble.

Nous avons donc :

$\begin{matrix} tY \\ t\tilde{y} \\ te \end{matrix}$	$\begin{matrix} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{matrix}$	$\begin{matrix} dy \\ d\tilde{y}' \\ dj \end{matrix}$
--	--	---

Il nous reste encore une trace du *d* dans deux mots : *fulārj* (fēm.) « branche munie de ses feuilles ». Cf. le français *feuillage*; et *ēplamārja* « faire voler la plume », qui est dérivé d'un mot correspondant au français

plumage. Ils sortent tous les deux d'une forme -ATICA. L'A final de -ATICA (cf. -ATICUM, -atj), a exercé une influence conservatrice sur le groupe *dj*, et le *d*, retardé dans sa chute, s'est fixé à *r*.

Tombé aujourd'hui à Cellefrouin, l'élément occlusif qui entre dans ces dernières combinaisons subsiste encore dans le haut de la vallée. Aux Chaumes (commune de Nieul), à Suaux, Chez-Bonnaud, nous rencontrons *te* et *dj*; au dessus, à Roumazières, à Puybarraud (commune de Genouillac), à La Péruse, etc., *tj* et *dj*.

Aux mêmes endroits, l'élément occlusif de la première évolution est complètement effacé, ce qui donne à penser qu'il s'est amui à Cellefrouin plus tôt que celui de la seconde. C'est tout ce que les patois voisins peuvent nous apprendre sur ce point.

Mais nous avons heureusement d'autres renseignements dans le *Cartulaire* et dans le *Censier*.

Nous y rencontrons pour la première évolution :

1° En position forte : FACIAT, *fatza* (K* r. 8^o 3 a. f.); PECIAS, *pezas* (K. r. 2 30), *pecia* (C. 5 8); g. BURSTIA, *Brocia* « La Brousse » (C. 4 4 a. f.); LUCIACUM, *Lucaco* (C. 8 4), *Luzcac* (C. 9 16); *CERISIA, *Cericsa* (C. 1 3 a. f.); Jouco (C. 7 34), aujourd'hui *Jôsu*, le pont « Jouçon »; enfin deux mots qui ont l'avantage de nous fournir des graphies successives : *Gremitzco* (C. 2^o 2, 3 — 7 3, 35 — 9 35), *Gremizco* (C. s. t. 3 3), *Gremisso* (C. s. 2 2); *Fitcos* (C. 6 16), *Fitzcos* (C. 8 5), *Fisso* (C. s. 5 23).

2° En position faible : CUPITIA, *cobezza* (K. r. 6 15); VESTITIONES, *vestizos* (K. r. 8^o 5); PARATIACUM, *Parczac* (K. v. 1 1, 3 11), *Paratzac* (C. 5 30, 40), *Paratzaco* (C. 6 4, 8 23); LEMOVICINUS, *Lemotzis* (C. 4 32).

Le *Cartulaire* et le texte du *Censier* emploient donc six graphies différentes pour une même articulation (*c*, *te*, *z*, *zç*, *tç*, *tçç*), qui toutes, sauf le *c* traditionnel, attestent clairement la présence d'un élément occlusif dental. Dans la partie la plus ancienne du *Cartulaire*, *z* sert pour la sourde et pour la sonore : *pezas* (an. 1031-1048), « *pyes* »; *vestizos* (an. 1076-1089); mais c'est le *c* accompagné de *z*, *t*, *tç* ou *i*, qui tend à dominer pour la sourde, pendant que le *z*, avec ou sans *t* préposé, est réservé pour la sonore.

Cette distinction, du reste, est peu importante, le patois moderne suffisant à lever tous les doutes. Ce qu'il y aurait de plus intéressant serait de pouvoir déterminer à quelle étape se trouvait au XII^e ou XIII^e siècle l'évolution de *ty*, *dy* en voie d'aboutir à *s*, *z*.

Pour la sonore, nous sommes sans renseignements décisifs. Le verso du *Cartulaire* (an. 1120-1140) écrit seulement *z* (*Parczac*, 3 11), pendant

que le *Censier* emploie constamment *tz* (*Paratzac*). La formule du *Cartulaire* est plus récente que celle du *Censier*; on le voit au traitement de l'a intertonique. Le malheur, c'est que nous ne pouvons pas être sûrs que *z* n'eût pas la valeur de *dz*.

Pour la sourde, au contraire, nous avons une date certaine. Rien, dans la copie du *Censier* (1274), ne fait supposer la chute de l'élément occlusif, si ce n'est la double graphie *Guillelmus Rocis* (C. 3/13), et *Guillelmus Rossis* (C. 4/18, 9/17), qui montre déjà l'identité de *c* et de *ss*.

Mais les surcharges les plus anciennes ont laissé tomber le *t* dans deux noms où le copiste le maintenait encore. Après la mort d'Arnaud de *Gremitzco* dont le nom revient souvent dans le texte du *Censier*, l'article qui le concernait (22) et qui était ainsi conçu : « *Arn. de Gremitzco III^{or} den. de domo sua* », a été modifié ainsi : « *Guido de Helemosinaria^t III^{or}. den. de domo sua : que quondam fuit Arn. de Gremisso* ». De même, le scribe *s^t*, dont nous avons déjà fixé la date (p. 238), écrit le nom de *Fitzco* par deux *s* : « *Aymericus de Forgiis .II. s. et .II. rapones de campo qui fuit Fisso* » (S^t. 523). Ajoutons que le texte du *Censier* mentionne un *Guido de Helemosinaria* (10/9), et un *Aymericus de Forgiis* (8/7). C'est donc aux environs de 1274 qu'il faudrait placer la réduction de *ts* à *s*.

La seconde évolution du *y* est représentée par les formes suivantes :

1° *Fulcherius* (K. r. 3/3), *Vacho* (K. r. 3/9), *Poscheiras* (K. v. 1), *Chasteu* (K. v. 2), *Chanta merla* (C. 229), *Blancha* (C. 8/29), etc., *planchia* (C. 1/25), *Tachia* (C. s. t. 2/5, C. 3/40), *Thachia* (C. 3/4 a. f.), *Sapebiac* (C. s. 537). Cf. TRASTOTTI, *trestuch* (K*. r. 8/23), *Teychiers* (C. 1/5 a. f.), *Jobanne Creycha* « Chrétien » (C. 7/19). Cf. *Jo. Crestia* (C. s. t. 10/14), et *la Crestiana* (C. 6/6).

2° *Agha* « Age » (K. r. 7/27, 8/10), *Colghan* « Coulgens » (K. r. 10/18), *AGRARIATICOS, *agreiratges* (K*. r. 8/1 a. f.), VICARIUM, *viger* (K. r. 8/31), JUDICARIUM, *J. Juger* (K. v. 2/1), *Odebertus Julgaira* (C. 8/1 a. f.), cf. *Audebertus Julicis* (C. 7/20), *Bern. Jutzayra* (C. 9/6), *P. Jutzaire* (C. 5/12), *Forges* (C. 8/21), *Las Ages* (C. 9/11), *Negahoe* C. s^t. t. 2/6), « le

¹ Cf. *Ray. prior de Thachia .III. d. de ortis de prope ortos Corniola. et .VII. d' et ob' de vinea sita supra domum Guichart que omnia quondam fuerunt Petro de Cella* (C. 3/4 et 3 a. f.). Au dessus de *prior de Thachia*, une main rapide a ajouté : *puella solvit integre*. Puis le scribe *s^t* : *heredes puelle debent. III. s. de dictis ortis. Et Guido de Helemosinaria clericus. XII. d' de terra. que fuit dicta vinea*.

gouffire de NECA BOVEM », *G. deu Noger* (C. 3 28, 5 34), *G. de Nogeris* (C. 4 26, etc.), *Agia* « Age » (C. 3 8, etc.), *Guido Lemotgas* (9 43), traduit par *Guido Lemovicensis* (C. 5 36), *g. LAUBIAS, Lopges* (C. 1/2 a. f., 2/27, 28, 8 31), de *Lopziis* (C. 5 31), *Lopias* (C. s. t. 10 7), *PODIUM RABIOSUM, podio rabgos* (C. 8 17), *podio rapios* (C. s. t. 8 1).

3° *GOBIOXEM, Johannes Goyos*, cas suj. (C. s¹ t. 2 6).

Ces graphies renferment plus d'un renseignement :

1° Le *y* placé après une seule consonne sonore avait perdu son appui (*goyos*). Cela devait être; car, autrement, il aurait déjà pris, comme en français, le chemin qui conduit à *j*.

2° Les traitements analogues du *c* et du *g* sont indiqués par les graphies symétriques *ch, gh*.

3° L'élément spirant de la diphtongue consonnantique que nous étudions ne devait pas encore être complètement *c* et *j*. Ce qui le prouve, c'est la possibilité que l'on a eue de confondre les graphies propres à cette évolution et celles qui ne conviennent qu'à la première. Que les sons n'aient pas été bien éloignés les uns des autres, c'est ce que suffirait à insinuer la proximité où nous sommes du territoire de *ch* et de *c, g (+ a)* ⇒ *ts, dz* (Le Lindois : *tsarid* « cheval », *vilidze* « village »). Mais s'il en avait été autrement, on ne comprendrait pas qu'un mot qui est aujourd'hui *lésie* ait pu être écrit *Teychiers*, et que *jutgaira* ait pour variante *jutzaire*.

4° Le *y* devait encore être senti, puisque, en dehors des graphies où l'*i* est employé et dont la valeur est contestable (*Tachia, Agia, Rapios, Lopias*), nous avons un *ch* employé pour *ty* dans *creychu* « chrétien ».

5° Il semble même que le *y* ait pu se détacher de l'élément sifflant. Le nom de lieu *casie* « Chassieq » pour *Sapchiec*, *SAPPIACUM*, a subi une métathèse par laquelle le *y* a été séparé du *ch*. Dès lors ce *y* a pu être traité autrement que celui de *LAUBIAS, loje*, devenir vocalique, et comme celui du suffixe *-ier*, recevoir l'accent.

6° L'élément occlusif est rarement exprimé, et même, quand il était sonore, nous le trouvons représenté toutes les fois, sauf une, par une soude. Evidemment l'oreille du scribe est en défaut. Mais ce fait même prouve que le son n'était pas clair, et que par conséquent l'élément dental était dès lors bien affaibli. C'est sans doute ce qui a permis d'écrire par *ch, Sapchiec*, où il n'y avait pas plus de *t* que dans le moderne *capit* « chapeau » (Saint-Bonnet).

Si j'avais à donner une expression aux graphies du moyen âge, je les

transcrirais par *tʃ*, *tʃʲ*, ou *teʋ*, *tʃy*, notation qui convient à peu près aux sons que l'on entend actuellement sur le haut du plateau, par exemple à Roumazières et à Puybarraud.

Pouvons-nous aller plus loin et assigner une date probable à la chute de l'élément oclusif? Peut-être. Si nous en croyons la charte de Nersac, CT a donné aux environs d'Angoulême, par conséquent à Angoulême même, *ch*, DICTUM, *dich*; DICTAM, *diche*; SANCT-EPARCHIUM, *Sanbt Chibart*. De cette évolution, il n'est resté à ma connaissance que *Chibart*, seule forme populaire qui apparaisse dans les chartes jusqu'à 1466, et qui se retrouve encore en 1482. Or en 1476 nous voyons venir une forme nouvelle *Cybart*¹, celle qui vit aujourd'hui (*sibâr*). Comment expliquer cette substitution? On pourrait croire que *Cybart* est une forme parallèle ayant conservé l'*s* du nominatif de *sainz*; mais elle aurait attendu bien longtemps à se faire jour. Ce qui semble probable, c'est que *Chibart* (cas régime) se prononçait non *teibart* comme nous sommes tentés de le lire, mais *tsibart*; puisque, le *t* de *ts* étant tombé durant le xv^e siècle, la substitution de *Cybart* à *Chibart* n'a été qu'un simple changement de graphie. D'où je conclusais que c'est environ à la même époque que Cellefrouin, placé comme Angoulême à proximité du territoire où le *t* s'est conservé, a perdu l'élément oclusif de la diphtongue *te*. Mais, pour que le raisonnement eût toute sa force, il faudrait prouver que *ch* a bien eu à Angoulême la valeur de *ts*, et motiver le changement de graphie. Je n'ai pour le moment que des probabilités; une étude approfondie des patois des environs d'Angoulême pourrait seule donner la certitude. D'abord le domaine de CT et de C (+ A) ⇒ *ts* qui commence, avons-nous dit, au Lindois, se retrouve encore en face d'Angoulême, à Bouex, à Sers, à Rougnac. Que la limite ait fléchi sur ce point sous la poussée du français, il n'y a rien que de très vraisemblable. Nous savons, du reste, par un chroniqueur Angoumois, F. de Corlieu, mort en 1576, que le français s'est réellement implanté dans l'Angoumois. « C'est, dit-il, la dernière des contrées de la France du côté de la Guienne où l'on parle français, ayans les nations plus lointaines chacune son idiome particulier, combien que le vieil langage angoumois ne fust pas pur français, mais eust retenu beaucoup de termes des langues voisines principalement du Lyemosin. » (*Recueil en forme d'histoire*, p. 4). — Voir *Not. compl.* 4.

¹ D'après les chartes publiées par M. l'abbé Tricoire, et une note que je dois à M. le pasteur Lièvre, président honoraire de la *Société archéologique* de la Charente.

Le *ts* fut sans doute un des premiers sons à disparaître, excepté dans un mot qui n'avait pas d'équivalent en français, *Saint-Chibart*¹. Mais d'une part, la graphie *ch* ayant ainsi pris la valeur du *ε*, et d'autre part le *ts* angoumoisín s'étant réduit à *s*, il devint nécessaire de changer la façon d'écrire *Saint-Chibard*, et naturellement on remplaça *ch* par *c*.

Ainsi la forme *Cybard* nous resterait comme un témoin de la phonétique locale et donnerait la date de l'amuïssement du *t* dans *ts*, en même temps qu'une probabilité pour fixer celle de la réduction de *te* en *ε* à Cellefrouin.

Evolution du j et du c.

Le *z* et le *s* sont restés dans leurs positions anciennes. Mais le *j* et le *ε*, continuant à s'affaiblir, sont en voie de se transformer en *h* et en *ç*.

Le changement est complet en Saintonge et dans la partie occidentale du Poitou et de l'Angoumois. Mais, sur la limite orientale du domaine, il se présente comme morcelé et hésitant.

Les points extrêmes où j'ai surpris le *h* se montrant quelquefois accidentellement à côté de *j* sont : dans la commune de Saint-Claud, Chez-Chadiat, *hâr* et *jâr* « jour » (D. et B., vers 1830), et le Maine-Michaud, *râhâr* « rangeait » (P., cousine germ. de ma mère, vers 1810).

Dans mes nombreux entretiens avec ma mère, j'ai relevé deux ou trois fois seulement *râhâr*, *holi* « joli ». Une courte conversation avec une femme de Goutibert, fixée aux Ages (environ 1825), a suffi pour me fournir *dêrârî* « déranga ».

Dans le bourg de Cellefrouin, ces faits ne se reproduisent pas. Mais à Chavagnac ils deviennent fréquents, au moins chez les personnes âgées de plus de 30 ans². Le *h* et le *j* alternent dans la même bouche : *mâh* et *mâj* « nuage », *hamê* et *jamê* « jamais », *dêho* et *dêjô* « déjà », *nûho* et *nûja* « nougat » (G.), *bâhâl* et *bâjal* « buée, lessive » (vers 1825), *ârîh* « argent » et *mîha* « manger » plus souvent même que *ârîjâ* et *mîja* (P. Neuville et son frère). Les enfants n'emploient plus que le *j*.

Le *h*, inconnu des générations postérieures à celles de ma mère (de G² à G⁷), est entré dans la famille par le mariage de P. Neuville avec Marie Béchade (G³). Tandis que cette dernière dira constamment *mîjâ*, *bîjad*,

¹ J'ai trouvé un fait analogue en Piémont. Le *ts* ← \equiv c (+ a) a été remplacé par *h* sous l'influence du dialecte de Turin, excepté dans *tsat* « chat » qui se dit à Turin, non pas *kat*, mais *gat*. ² Résultat d'une enquête faite par M. l'abbé Fourgeaud.

sa fille (G⁸) mêlera les *b* et les *j*, tout en conservant une préférence marquée pour les formes traditionnelles. Mais la contamination de la langue ne va pas plus loin. Mariette et Elisa Raynaud (G⁹ et G¹⁰) ont complètement éliminé le *b* de leur grand-père.

Le *j* se maintient à La Tâche, à Goïse, au Bois-Bernardent.

Mais le *b* apparaît fréquemment dans *bolimā* « joliment », *mîba* aux Pradelières (D³, 1874), tandis que *j* demeure dans *jitāvā* « jetaient » (enfant). Il est fréquent aussi au Masdinteu, *bûbad* (L.).

A Ventouse, M^{me} Darconat paraît faire un partage à peu près égal entre les formes avec *b* et les formes avec *j*. Mais son fils ne connaît que ces dernières.

A partir de Valence, le *b* domine, et ce n'est plus qu'exceptionnellement qu'on rencontre le *j* à Romfort et à Saint-Front. Plus loin, et dès les premiers hameaux de Chassiecq, on entre dans le domaine exclusif du *b*, qui, sans atteindre Ruffec, Taisé-Aisie, Chaunai (Vienne), se prolonge dans la direction de l'ouest.

On s'attendrait à la transformation parallèle du *ε* en *ê*, et, si l'on ne considérait que la Saintonge, les environs de Pons¹, de Cozes, de Gémozac², par exemple, ou même Mazières³ dans les Deux-Sèvres, on ne penserait peut-être pas qu'il pût en être autrement. On se tromperait, car le domaine de *ε* → *ê* est beaucoup moins étendu que celui du *j* → *b*. Non seulement la vallée propre du Son, ainsi que Moutonneau, Bayers, Chenon, Chez-Gouffiers, Saint-Gourson, mais encore, au nord, Montalembert⁴ (Deux-Sèvres), Chaunay (Vienne)⁵, à l'ouest, Julienne⁶, Salles d'Angles⁷, La Chaise⁸, où le *b* règne, n'en font pas partie.

Le point par lequel nous confinons au territoire du *ê* est Chassiecq. Mais les formes ne sont pas encore constantes. Nous avons : *êô* « chaud », et *mâreê* « marcher » (Chez-Basset, K.), *êâtê* « chanter », *êô* et *eaô* « chapeau », *êâsô* « chanson », *êvô* « cheval » (Bierge, V.), *êâta*, *êâ* « champ » et *êâta*, *êômê* « chaume » et *êô*, *êôsu* « chausson », *êârâbâ* « char-à-banc » et *êarêt* « charrette », *kuêê* « coucher », *êeta* « acheter »,

¹ *Rev. des pat. g.-r.*, I, 126, où *hâ* « champ » doit être corrigé en *êâ*. ||

² *In Jharbot de bouquet saintonghuoué par Piâre Marcut. — Introduction*, p. 6. || ³ La chanson imprimée, *Rev. des pat. g.-r.*, I, 130, appartient, comme le fait assez connaître le nom de celui qui l'a transmise, à la langue des *messieurs*. || ⁴ Une femme vue à Saint-Claud. || ⁵ Une jeune fille vue à Ruffec. || ⁶ *Rev. des pat. g.-r.*, I, 125. || ⁷ M. Marbœuf et ses deux fils. || ⁸ *Rev. des pat. g.-r.*, I, 281.

etô « cheval » (le bourg, V^{ve} E); la famille Labrunic conserve fidèlement le *ε*.

A Nanteuil et à Bioussac, un partage rationnel se fait. Immobile dans ces deux localités devant *ê* (*eê* « chiens »), le *ε* est devenu *é* devant *a* dans la première (*éâtô* « château », R.), et *ê* devant *â* dans la seconde (*êâtê* « chanter », M.).

On aimerait à savoir si nous sommes là sur les confins du domaine général du *ê* où dans un petit domaine isolé. Mais je n'ai pas assez de documents pour le décider. Si l'on s'en rapporte au texte de Lezay¹, noté par M. le pasteur Bourchenin, il faut admettre que le domaine du *ê* n'est pas homogène. A Lezay, en effet, les choses se sont passées autrement qu'à Nanteuil et à Bioussac. Là, c'est devant *ê* que le *ε* a commencé son évolution : *êê* « chien », *êêbêrê* « changerais », tout en demeurant ferme dans *êâlin* « *chaline*, orage », *êêôfûrê* « échauffure, pneumonie », *kêêê* « couché ».

En somme, la transformation du *j* en *h* et celle de *ε* en *ê* se produit donc d'abord au contact des voyelles les plus éloignées du palais. C'est la dépalatalisation du *dy ty* qui continue.

De plus, et ce n'est pas le côté le moins intéressant à noter, cette évolution que nous voyons s'analyser elle-même sur le terrain, qui est triomphante dans le bas de la vallée du Son, semble avoir exercé une poussée jusqu'à Cellefrouin et même jusqu'à Saint-Claud, il y a environ 70 ans, tentative infructueuse qui a été suivie d'un mouvement de recul à Cellefrouin comme à Ventouse, et même, malgré une station plus longue et plus générale, à Chavagnac. Mais elle ne s'est pas arrêtée pour cela : elle a repris sa marche en avant, et aujourd'hui elle est en train de gagner les Pradelières. — Voir *Not. compl.* 5.

LES CONSONNES MOUILLÉES

Le mouillement de l'*n* et de l'*l* au contact d'un *y* est un phénomène toujours vivant à Cellefrouin.

Dans les combinaisons récentes, un *i* lié à une voyelle suivante se change en *y*, et, s'il est rapproché d'une *n* ou d'une *l*, ce *y* mouille la consonne et se confond avec elle. Ainsi *î* (IBI) + *ô* (HABET) \rightarrow *yô*, *n* + *yô* \rightarrow *nyô*.

¹ *Rev. des pat. g.-r.*, II, 106.

De même *li* (ILLI) + *o*, *ā* (INDE), *ū* (HOC) \Rightarrow *lō*, *lā*, *lū*. La diphtongue *-ie*, dans les cas où l'*i* s'est consonnifié, a aussi mouillé l'*n* et l'*l* : *payēr* « panière », *lēr* « lierre ».

Mais, tant que l'*i* conserve sa nature de voyelle, il n'a aucune action sur la consonne : *nē*, *lē* + *ī* \Rightarrow *nī*, *lī*; *panī* « panier », *līē* « lit ».

Deux mots semblent faire exception : *lī*, autre forme de ILLI, et *līr*, ILLORUM. Ce sont là des cas d'analogie; il y a, non changement phonétique, mais substitution de *l* à *l*.

Cette substitution, complète à Saint-Mary, n'est que partielle à Cellefrouin. Le pronom *li* joint à *o*, *ā*, *ū*, a donné, avons-nous dit, *lō*, *lā*, *lū*. De plus, par la chute de l'*l* d'un second pronom — *la* ou *lo* « la », *lā*(ζ) « les » (fém.), *lū*(ζ) « les » (masc.), — soudé à *li* nous avons *la*, *lō* « lui la », c.-à-d. *la lui* », *lā*(ζ), *lū*(ζ) « lui les, c.-à-d. *les lui* ». Toutes ces formes entraînent les deux seules qui n'ont pas d'*l*, et *lī*, *līr* se substituent à *lī*, *līr*.

Les choses ne se sont pas passées autrement dans la période ancienne. C'est un *y* issu de *e*, *i* atones, ou d'une consonne qui a mouillé l'*n* et l'*l* : VINEAM, *viy*; CASTANEAM, *ēātuy*; CUNEARE, *kiya*; PUGNA, *puy*; AGNELLUM, *ayē*. — FILIAM, *fil*; FILIOLUM, *filō*; ALLIUM, *al*; ILLI, *īl*; TENACULA, *tēnal*; SITULAM *SICLAM, *səl*; STRIGILEM, *ītril*; GENUCULUM, *jēnuł*, etc.; — comme aussi l'*i*, resté syllabique, a été sans influence sur *n* et *l* : NEGARE, *nia*; LIGARE, *lia*; LIGUSTICA, *lioc*.

Le mouillement de l'*n* et de l'*l* n'est qu'une palatalisation exagérée de ces deux consonnes, et une simplification du groupe *ny*, *ly*. Rien n'est difficile comme l'imitation exacte d'un mouvement; on y met toujours du plus ou du moins. Ici il y a eu excès de pression sur le palais (cf. fig. 26 et 25); mais cet accroissement de force a été compensé par la simplification du mouvement et la transformation de *ny ly* en spirantes continues.

Une évolution secondaire a produit le mouillement de l'*l* après les consonnes : *klōc* « cloche », *glēna* (F¹) « glaner », *plazēr* « plaisir », *blāe* « blanche », *flūb* « flamme ».

Le territoire sur lequel s'étend ce phénomène est très considérable. Il forme comme une large ceinture qui, s'appuyant sur la Gironde, le versant septentrional du plateau central et les Alpes du Dauphiné, enveloppe le français du Nord, depuis les côtes bretonnes de la Manche jusqu'aux frontières de la Belgique, et embrasse, au moins en partie, les parlers romans de la Bretagne (exc. le nord de l'Ille-et-Vilaine), de l'Anjou, du Maine, du Poitou, de la Touraine, de l'Aunis, de la Saintonge, de l'Angoumois, du Limousin (le nord), de la Creuse, du Berry, du Bour-

bonnais, de l'Auvergne (Puy-de-Dôme), du Forez, du Lyonnais, de la Savoie, de la Bourgogne, de la Franche-Comté, de l'Alsace et de la Lorraine (moins les environs de Verdun, de Longwy).

De ce vaste domaine linguistique, nous n'avons à étudier qu'une très petite partie. Heureusement, elle est voisine de la limite, et, comme c'est l'ordinaire en pareil cas, très intéressante.

Dans le haut de la vallée et au delà, sur un territoire que je ne puis déterminer, nous trouvons l'*l* mouillée après les gutturales seulement : *klôtyô* « cloche », *aqlâ* « gland » (La Péruse, Chabrac), *klôtyô* (Manot), *klâô* « clou », *aqlân* (Rochechouart). Un mot fait exception, c'est *GLADIUS « glaïeul », *glayê* (Chabrac), *gleyê* (La Péruse), *glayê* (Roumazières). Il devient régulier à Suaux, *glayâ* ; à Puybarraud et Chez-Bonnaud, *gloyê*.

La racine de glaïeul est très employée dans le pays par les enfants comme munition pour leur *pêt-rab* (c'est le nom usité à Cellefrouin) « pête-rave », sorte de pistolet à air comprimé fait avec une tige de sureau. Dès lors, il n'y a rien d'étonnant que le nom de cette plante, qui peut être un objet d'importation, présente çà et là des formes exceptionnelles.

L'*l* se mouille après les labiales à partir de Nicul, Chez-Jusaud, Lussac, Chez-Baugis, Saint-Mary, les Pins, Agris : *pl*, *bl*, *fl*.

Le mouillement de l'*l* après une consonne présente donc deux étapes : 1° après une gutturale ; 2° après une labiale.

C'est la première qui met en évidence la cause déterminante de l'évolution. En effet, *kl*, *gl*, exigent deux mouvements bien distincts de la langue : l'un de la racine, l'autre de la pointe. *kl*, *gl*, au contraire, demandent un mouvement intermédiaire, non plus de la pointe, mais du dos de la langue. L'*l* est donc appelée naturellement par la gutturale. On ne voit pas les mêmes raisons pour le mouillement de l'*l* après les labiales. Mais, le mouvement une fois commencé, on conçoit qu'il se soit propagé à toutes les *l* placées après une consonne.

La date du phénomène nous échappe. Le *Cartulaire* et le *Censier*, comme, du reste, les autres documents du moyen âge, sont muets à cet égard. L'évolution est donc récente. Tout ce que je puis dire, c'est qu'à Cellefrouin, elle a pris fin et qu'elle est antérieure à la chute de l'*e* muet. Nous disons en effet sans mouillure *klê* pour **kêlê* « ces », *flî* (nom d'homme) pour *fêli*, *flîp* pour *fêlip* « Philippe ».

Des groupes formés d'une consonne et d'une *l*, un seul se réduit par l'absorption de la première consonne ; c'est *gl*. On devait s'y attendre, *g* s'efface devant *l* comme devant *y*. La réduction de *gl* à *l* est déjà com-

mencée avec la génération de M^{me} de Mouillac (1809). A côté de *glāy* GLADIA, *glā* GLACIEM, *glā* GLADEM, elle dit déjà : *lal*, *lēna* « glaner ». Chez ma mère (1822), le mouvement s'est encore accentué. Elle dit toujours *êtrāla* « étrangler », et c'est à peine si j'ai saisi : *aglā* « gland », *glād* « glande ». Un jour j'ai entendu *glā*; j'ai prié de répéter, et c'est *la* qui s'est présenté. Chez moi (1846), le *g* a complètement disparu dans *lal*, *lēna*, *lēv* (glebam), *alā*, *lād*, *êtrāla*, *sēl* « sangle ». Le *g* ne reste plus dans les générations nouvelles que si le groupe est suivi de *i* ou de *u* : *glīsa* « glisser », *glu* « glu ».

Évolution de l'ŷ

L'ŷ est presque partout solide. Il en est autrement de l'ŷ qui a la tendance de se réduire à *y*.

Cette réduction s'est déjà faite, dans le haut de la vallée pour l'ŷ finale, et elle a été suivie par la chute complète du *y*. Nous avons à la Péruse SOLICULUM, *sulēy*, à Saint-Claud, *sulē*. Cette évolution s'est arrêtée aux limites mêmes de la commune de Cellefrouin.

Aujourd'hui une nouvelle évolution saisit l'ŷ, quelle qu'en soit la provenance, et dans des conditions qui nous permettent de la suivre pas à pas et d'en relever les différentes étapes.

Un mot est généralement en avant sur les autres, c'est GLADIA. Il est le seul qui ait réduit son *l* à *y* chez des personnes âgées de plus de 40 ans, à Beaulieu (B.), à Saint-Claud (D.), à Saint-Mary (S.). Cette avance porte même sur la réduction de *gl* en *l* dans ce mot. Ainsi, dans la famille Laville, à Saint-Claud, nous trouvons, à côté de *glāna* « glaner », *lāl* (L¹, 1819, et L², 1841), *yay* (L³, 1878). Le traitement exceptionnel de ce mot peut s'expliquer par sa constitution propre (GLADIA donne *glāy* et par assimilation *lal* ou *yay*), ou par son emploi fréquent dans la langue des enfants.

L'évolution s'annonce à Ventouse dans deux formules de politesse importées, *ô pyēz!* (C¹) « au plaisir! », *pyē!* (C²) « plaît-il? »; à Cellefrouin, dans un mot indigène, mais d'un usage très fréquent, *pyò* PLANE, avec la génération de 1847 (D.). Enfin elle nous apparaît complète avec celle de 1859 (Françoise Neuville, G⁸). Cette prononciation nouvelle sembla un défaut qu'il fallait corriger. Mais il est bien difficile de faire rétrograder la nature en ce point. Fr. Neuville a été réfractaire à toutes les corrections, si bien que l'on crut qu'elle avait un vice organique et que « sa langue était trop courte ». Elle dit donc : *laby* « table », *kyò* « clou »,

iy « eux », ya « lui la ». Heureusement, les intermédiaires qui nous manquent à Cellefrouin, nous les trouvons à Saint-Claud.

Tout en se transportant dans un lieu où l'ʎ n'était pas encore ébranlée, ma famille a emporté avec elle les germes mêmes de l'évolution, et, quoique nés sur un sol étranger, mes sœurs et moi, nous sommes restés soumis aux influences qui se sont fait jour à Cellefrouin. Chez moi (G⁵, 1846), l'ʎ est intacte. Mais ma sœur, Marie-Louise (G⁶, 1850), bien qu'elle soit capable de prononcer l'ʎ dans toutes les positions, ne la conserve qu'après les gutturales; Juliette (G⁷, 1852) n'a plus la faculté de prononcer l'ʎ que dans ce dernier cas et la remplace toujours par y.

A Cellefrouin, toutes les générations postérieures à 1859 (Gr., 1861, F., 1869, etc.) ont entièrement perdu l'ʎ. Il n'y a d'exceptions que pour les habitants nés ailleurs ou qui ont subi des influences étrangères. Un fait est intéressant à signaler. Un enfant (D., 1872), quoique né aux Pradelières, où l'ʎ a disparu depuis plusieurs années, mais de parents issus de Chalais, où l'ʎ est conservée, et habitant les Lélots, c'est-à-dire Cellefrouin, où aucun enfant de son âge ne la possède, mélange dans son parler les l et les y. Il le fait toutefois dans des proportions telles qu'il est possible d'y découvrir en partie les étapes de l'évolution. Il dit *byā*, *taby*, *pòrt-pyam*, *famy*, *yay*, *pyaja*¹, et aussi *plaja*. Mais à côté de *kyā*², *gòy*³, il dit plus souvent *klā*, *klò*⁴, *gól*. Il y a donc chez lui plutôt retard dans le mouvement que mélange proprement dit de formes. Chez son frère, plus jeune d'un an et demi, le y a complètement triomphé.

Il y a 80 ans, l'évolution était déjà commencée sur les bords de la Charente, à Montonneau (1808) : *pyāc*, *fyāb*, *taby*, à côté de *klœ* qui était *kyœ* 30 ans plus tard (S. 1838) et de *ahœl* « abeille », *sāl* « sangle ».

A cette date elle n'avait pas encore pénétré dans la vallée du Son. L'ʎ est intacte à Mouton dans la génération de 1809 (D.), à Valence dans celle de 1804 (M.). Toutefois le mouvement était bien près de se produire, puisque nous le trouvons à Romfort avec la génération de 1813, atteignant à la fois l après les labiales et après les gutturales (J¹).

En 1830, l'ʎ n'existait plus à Lichères après *p*, *b*, *f*, sauf dans *turtè su flam* (L¹), preuve que la modification était récente; elle se maintenait encore après *k* en 1862 (L²).

A Saint-Front, l'ʎ, encore solide dans la génération de 1817 (G¹), n'a dû s'altérer que vers 1845. Elle était alors hésitante après toutes les consonnes : *fyāb*, *kyœ*, *taby*, et *tbl* « tuile », *kubl*⁵ (B¹). Le y dans cette position ne triomphait pas encore en 1853 (G²) : *fyāb*, mais *klœ*.

¹ Plier. | ² Clé. | ³ Boue. | ⁴ Clou. | ⁵ Couple.

Un peu plus tard, l'ébranlement de l'*ʎ* gagna Valence, et c'est à peine s'il l'atteignit en 1853, puisque nous rencontrons : *flāb*, *plāēā* « plancher », *sē klō* « Saint-Claud », à côté de *pyāēū*, *kyō* « clou » (R).

A Goise, l'évolution était terminée dès 1848 (B²); à Ventouse, avant 1860 (C³).

C'est en 1850, ai-je dit, qu'elle est entrée dans ma famille, et en 1859 qu'elle s'est montrée complète du premier coup, à Cellefrouin.

Elle s'était déjà fait jour Chez-Francillon, dans la génération de 1856, uniquement après les labiales et non d'une manière constante (B¹). Mais, pour des motifs que je n'ai pu déterminer, elle a été sans action sur celle de 1865 (B²).

Aux Pradelières, le changement est complet depuis 1867 (D²). Malheureusement je ne saurais dire à quelle époque il a commencé.

Les autres hameaux n'ont subi la modification de l'*ʎ* que plus tard : Les Forges, avant 1878; Chez-Périchoux, avant 1877; Puyrajoux, entre 1874 (T¹) et 1878 (T²); La Merlière, avant 1877; Goutibert, avant 1883; le Temple, entre 1876 (enfant X.) et 1877 (B²); Chavagnac, entre 1879 (M.) et 1885 (V.).

A Lascoux enfin, le *y* a fait son apparition chez les petits-enfants de M^{me} Lavaud (L⁵, 1882, et L⁶, 1886), dont le mari est du Châtenet (il possède l'*ʎ*). Mais l'*ʎ* se maintient chez Louise Mayou (1887), dont le père et la mère sont du village même.

L'évolution de l'*ʎ* n'a encore atteint Chalais, où j'ai observé de tout jeunes enfants. Mais elle s'est comme annoncée sur le territoire de Saint-Claud, à La Chapelle, il y a 22 ans, dans un cas qui a pu être corrigé; et, depuis 1878, elle triomphe dans le bourg.

En dehors de la vallée du Son, je ne relèverai que quelques faits.

A Parzac, le changement d'*ʎ* en *y* a commencé, comme à Saint-Claud, dans les familles mêlées d'éléments étrangers; maintenant, il est général parmi les enfants.

Beaulieu a suivi Cellefrouin. Le changement est complet en 1865 (C²).

L'y existait après les labiales à Bayers en 1817, à Bioussac en 1820, à Chassiecq en 1836, à Saint-Gourson en 1842. Et l'*ʎ* avait complètement disparu à Chassiecq en 1865, à Saint-Gourson en 1871.

A Ruffec, la transformation, non encore commencée en 1814, était en voie de se faire vers 1834, puisque M. Cadoux a conservé *ʎ* dans *türtō sū flam*, et que sa sœur (1833) est capable de la prononcer, ce qui est impossible pour une personne plus jeune de 4 ans (D²).

A Taisé-Aisie, l'*ʎ* subsistait encore en 1830; elle était devenue *y* en 1875.

A Chaunay (Vienne) l'*ʎ* réduite après les labiales (*fyūr*) subsistait encore après les voyelles (*faʎ* « fille », *paʎ* « pou »), vers 1867.

L'évolution qui a entraîné l' / vers y s'est donc produite vers le confluent du Son plus tôt qu'à Ruffec, qu'à Taisé-Aisie, qu'à Chaunay. Par conséquent, elle ne vient pas du nord et ne peut se rattacher à celle qui détruit les / en français. Ou bien elle est locale et aurait son centre sur les bords de la Charente, ou bien elle se propagerait de l'ouest et appartiendrait à un mouvement plus général auquel participeraient dans des mesures différentes tous nos parlars occidentaux.

Quant aux phases de l'évolution, elles sont claires partout où le changement, non retardé, ne s'est pas produit brusquement. L' / devient y : 1^o après p, b, et quelquefois avec un léger retard f; 2^o après k, g; 3^o après une voyelle, soit buccale, soit nasale.

La raison de cette progression est évidente. Le y est une / dépalatalisée en partie avec courant d'air direct et non plus marginal; il marque donc une détente des muscles et un acheminement de la langue vers sa position neutre. Les labiales, qui ont la tendance d'abaisser la langue, viennent accélérer ce mouvement, et il est naturel que le y se montre après elles plus tôt qu'après les gutturales. D'autre part, les gutturales elles-mêmes, exigeant un courant d'air direct et rapide, la langue, paresseuse, laisse le passage ouvert, et le y doit encore se trouver avancé dans son évolution, laquelle, privée d'excitants étrangers, aboutit en dernier lieu après les voyelles. — Voir *Note compl.* 6.

LE w.

Le w exige deux mouvements : l'un des lèvres, l'autre de la racine de la langue.

Deux voies s'ouvrent donc à ses transformations. Il devient : ou bien $\frac{b}{v}$, si les lèvres, cessant de se porter en avant et de s'arrondir, ne font que se rapprocher, — v, si les dents d'en haut prennent un appui sur la lèvre inférieure; — b, si les lèvres se ferment tout-à-fait; ou bien gw (qui, en se simplifiant, se réduit à g) si l'effort se portant dans la bouche, la langue, déjà voisine du palais (cf. fig. 22), s'en rapproche un peu trop et produit une occlusion complète.

A Ventouse, le pronom de la 3^e personne u s'est changé en v devant une voyelle. On dit : *ū sā vè* « il s'en va », et *v o l tā* « il a le temps » (C3). D'autre part, à Cellefrouin *wa* « oui », *wēti* « il était », *wēl* OVICULA, sont devenus *vwa*, *vvēti*, *vvēl*, qui exigent un moindre déplacement des lèvres que les formes d'où ils sont sortis.

Je suis tenté de voir dans l'affirmation nanteuillaise et poitevine $\frac{g}{o}$, une transformation de *w*, o, noc.

Ces deux évolutions, restreintes aujourd'hui, se sont produites dans les temps anciens sur une plus vaste échelle.

Le *v* latin (*w*) est devenu *v*, ainsi que l'*u* (*u*) après *d* et en hiatus : VIDUA, *vēv*.

L'*u* de TEGULA a pris d'abord la même voie, mais il a incliné vers *b*. TEGULA, *TEULA, *tīb̄l*. A Manot, TEGULAS et FEBRES donnent un résultat analogue, *tā̄v̄l̄ē*, *fyā̄v̄r̄ē*. Le *b* s'y est donc vocalisé en *w*. En aurait-il été de même à Cellefrouin? Pour BR, la chose n'est pas douteuse : FABER, *faura* (C. 2/27, etc.), *fōr* « Faure »; FABRICAS, *fōrgas* (K. r. 7/20, etc.), *fōrgō* « Forges ». Pour B'L, il y a quelque raison de le croire. D'abord la vocalisation s'est faite dans le haut de la vallée : TABULA, *tāōlō*. Puis, si nous comparons *cyēl* VETULAM, *lebr* LEPOREM, avec *īb̄l* EBULUM, nous sommes bien tentés de restituer à ce dernier un primitif, *EULUM, *IULUM, analogue à *TEULA, *TIULA (TEGULA). De même *nīb̄l* « orage », qu'il vienne de NEBULA ou de NUBILA, demande soit *neula*, soit *nuula* (cf. PULVICEM, **puulze*, *pyōze*). Le traitement de l'*ē* ou de l'*ū* ne s'explique pas autrement, et la forme *tīb̄l* garantit le retour possible d'un *b* devenu *w* au début de son évolution. — Voir *Note compl.* 7.

Le *w* germanique s'est transformé en *gu* puis en *g* : WARINOWALD, *Guarnaldus* (K. r. 3/2), *Guarnaudi* (C. s¹. 10/8), *Garnaudi* (C. s. 9/11), *Granaut* (K. v. 1/2, avant 1140), *Granautz* (C. 3/4), *Granaudi* (C. 4/36, 8/16, 19, 21, etc.), *Guillelma Grananda* (C. 3/1), aujourd'hui *gārno* pour *gārna*, au fém. *grēnōd*; WERALD, *Guerraudi* (C. s¹. 2/1, a. f.), auj. *gērā*, WADANJAN, *gāya*; VAHTEN, *gēta*; VARJAN, *garī*; WARNJAN, *gārni*; *WARDA, *garde*; WERENTO d'où le verbe *gārentire* (K. v. 5/32. An. 1206-1226).

Nous avons aussi *g* dans des mots latins, qui avaient des correspondants germaniques avec *w* : *gāta* WASTAN, VASTARE; *gēpā* WESPA, VESPA; *gō* WAD, VADUM.

A première vue, la date de la chute du *w* paraît donnée par la forme *guarentire*, où l'*u* a été ajouté en surcharge. On peut croire que le copiste a obéi dans la première graphie à son oreille, dans la seconde à la tradition orthographique. Celle-ci s'imposait encore au scribe s¹ après 1274 (*Guarnaudi*), pendant qu'un scribe contemporain¹, s'en affranchissait (*Garnaudi*). Mais un fait qui paraît plus significatif porte à reculer la date du phénomène. Avant 1140, nous reconstruisons la métathèse *Granaut*. Or il semble bien que cette métathèse n'ait pu avoir lieu qu'après la chute du *w*, et que *Granaut* suppose un plus ancien *Garnaut*.

¹ Celui qui a écrit *puella solvit integre*, p. 256.

L'U latin des parfaits en -UI a donné également naissance à un *g*. Ce fait, qui distingue le midi du nord de la France, dépend de raisons morphologiques. Le français du Nord a fait de l'U tonique de -UI la caractéristique du temps; il y était poussé par le parfait du verbe être (FUI) : « je *fu*, il *fut*, » etc. Dans le Midi, ce sont les formes où l'U de -UI était atone (HABUI) qui l'ont emporté; de là le provençal *aic*, *aig* « j'eus », *aguist* « tu es », *ac*, *ag* « il eut », *aguem* « nous eûmes », *agueiz* « vous eûtes », *agron* « ils eurent ». Ces exemples prouvent que la transformation de u devenu w en *g* s'est faite avant la chute des atones finales. C'est plus tard, sans doute, que mon patois, prenant pour caractéristique la voyelle i de -II (IVI), a unifié tous ses parfaits : *i fi* « je fus », *i eâti* « je chantai », *i agi* « j'eus ».

Le surpin *agu* a été formé sur le parfait.

L'b GERMANIQUE

Nous n'avons rien à dire de l'H latine, déjà tombée dans le latin vulgaire.

L'h germanique a disparu devant les voyelles : HALLA, *âl*; HAPJA, *ac*; *HEIGIRO, *ayru*; HOB... , *ôbarê* « hobereau » (oiseau).

Elle s'est transformée en *k* à Saint-Claud, en *g* à Cellefrouin dans HULIS, *kû* (Saint-Claud), diminutif *gôsa* (Cellef.) « houx »; en *gr* dans toute la région, g. HALA, *çrâla* « grâler, hâler », et, je suis tenté de croire, en *ε* dans *aeâyî* « haïr », où je verrais l'all. HATJAN plus un A préfixe destiné à faciliter la prononciation, ou la préposition AD.

HL a donné *kl*, comme à Paris, dans HLU *fawald*, *klâ*, dans le nom de lieu *sê klâ* « Saint-Claud ».

Ces divers traitements s'expliquent pour des mots importés, et nous restent comme un témoignage des efforts faits par les indigènes pour plier leurs organes réfractaires à une articulation nouvelle.

SONORES INTERVOCALIQUES

Parmi les sonores intervocaliques, le latin ne possédait qu'une continue, v. Cette consonne, en se modifiant comme il a été dit, s'est maintenue, excepté dans le voisinage d'une voyelle labiale : nous avons VIVA, *vîv*; CAPTIVA, *éltiv*; CAVARE, *evu*; mais OVICULA, *uej*; BOVARIVM, *boerîi* (C. 5/9, 18, 33, s¹ 7'5), *buyî*; PAVOREM, *pôr*.

Les instantanées, obéissant toutes à une même loi, ont descendu d'un degré et sont devenues spirantes. Mais des transformations postérieures ont modifié le terme de l'évolution.

Le B est donc devenu *v* : FABA, *fav*; DEBERE, *dèvër*; HABERE, *ävër*. Mais après un *u*, le *v* est tombé : CUBARE, *küa*. *Coar* se trouve déjà dans l'ancienne langue (Chabaneau, *Gr. lim.*, p. 84).

Le D s'est transformé à l'origine en *z*, qui s'est conservé tout près de Cellefrouin, à Suaux et au dessus dans certaines personnes de CREDERE et VIDERE (*krèzê-vü?* « croyez-vous? », *vèzê-vü?* « voyez-vous? »). Ce *z*, déjà caduc dans l'ancien limousin (*Gr. lim.*, p. 75), est complètement tombé à Cellefrouin dès le XI^e s. Le *Cartulaire* conserve bien un D intervocalique dans quelques noms propres, comme *Ademarus*, *Radulfus*; mais ce sont là des formes savantes. Un nom, plus populaire sans doute, OUDALRIC « Ouri », qui existe encore aux environs de Mansle, ne se présente avec son D qu'une fois dans une charte de 1031-1048, *Odolricus* (K. r. 3/2). Après cette date, nous ne trouvons plus que *Olricus* (K. r. 6/24, charte de 1060-1108; v. 1 dernière ligne). FRODWIN « Frouin », qui revient souvent, même dans une charte de 1031-1048, est réduit à la forme *Froinus* (K. r. 3/4, etc.). Enfin, un verbe a également perdu un D : VIDENT, devenu *vidënt* avec l'accent sur la finale, *vèhën* (K. r. 8/2 a. f.). L'hiatus, qui a été la conséquence de la chute du D est marqué, dans ce dernier, par un *b*. Il en est de même dans la charte de Nersac, où Saint-Médard est écrit *Saubt Mehart*. Nous avons donc dans la langue moderne : NODARE, *nüa*; SUDARE, *süa*; VIDERE, *vèr*, etc. Il en est de même du *d* germanique, *ludaring*, *Loerantz* (C. 8/20), *Lœrandi* (Ibid.).

Après l'accent, nous avons un *d* intervocalique à la place d'un D ancien dans deux mots : *nud* NUDAM, *krud* CRUDAM. Mais, d'autre part, le D est tombé dans *nü* NODAT, *sü* SUDAT, *kü* CODAM.

A Roumazières et à La Péruse, la chute du D posttonique est complète. NUDAM, *nö* (Roum.); *yö* (La Pér.); CRUDAM, *krüö* (Roum. et La Pér.).

Le G avant l'accent est devenu *y* : FAGUM + ANUM ou -ARD, *fayâ*, *fayâr*; EX + MAGAN, *s émaya* « s'informer ». Il s'est confondu avec l'I dans RAGINALD, *Rainaldo* (K. r. 2/6); MAGINHARD, *Mainardo* (K. v. 3/18), *mènrâr*; RAGINMUND, *Raimundus* (K. v. 3/9), *rèmō*; MAGISTRUM, *mètr*, etc.

Après l'accent il s'est changé en *j* : SANGUISUGAM, *säsüj*; *RIGAM (au pluriel *reges*, Ch. du Chapitre), *rëj* « les deux parties creuses qui séparent l'arête du sillon », d'où le dim. *rëju* « rigole creusée pour semer les légumes », et *rëjünä* « semer des légumes dans de petites rigoles »; *EX-MAGAT, Saint-Claud *émäj*, d'où l'infin. *émäjä*.

§ 3. — Simplification des consonnes doubles.

Il y a dans le patois de Cellefrouin un certain nombre de consonnes doubles : *ppà* « papa », *mma* « maman », *ppé* « pépé », *mmé* « mémé », *mê* « [ce] n'est [pas] », *kkò* « que ça », *ëëa* « chercher ». Parmi ces mots, deux, pour des raisons psychologiques spéciales, ont eu leur consonne double simplifiée. Ce sont *ëëà* et *kkò*.

ëëa.

Nous avons une particule, *ëa*, qui s'emploie dans les réprimandes avec le sens de « pourquoi », et le plus souvent précédée de *kè*. On dit :

kè ëa ù faze-vu? ou *ëa ù faze-vu?* « pourquoi le faites-vous ? »

ëa me paraît propre au langage des personnes âgées. Les jeunes en rient, ne le comprenant pas, et lui préfèrent *prke* « pourquoi », dont le sens est très clair. Il n'a pas un domaine géographique bien étendu ; il dépasse pourtant les limites que je lui avais assignées d'abord (*Mém. de la Soc. de ling.*, VI, 120). Depuis, je l'ai trouvé à Romfort, à Goise, à La Combe de Parzac, et il m'a été signalé à Chavagnac. Mais des personnes connaissant bien leur patois, comme M^{me} de Mouillac, M. Bernier, ne l'ont pas compris.

Le lien, longtemps ignoré de moi, qui relie *ëa* à *ëëa*, lequel est lui-même pour *ëëa* « chercher », m'a été révélé à la fois par la prononciation archaïque du Temple et de l'emploi qu'on en faisait à La Boubière.

Au Temple, j'ai entendu de la bouche de M. Tabaud :

kè ëëa y à t à ëta? Pourquoi y a-t-il été ?

C'est la forme même du verbe *ëëa* dans la prononciation rapide.

Mais déjà le sens a disparu. Si bien que M. Tabaud a pu dire :

kè ëëa y à t à ëta ëëa? Qu'y a-t-il été chercher ?

La succession de sens n'est pas moins claire.

M. Bernier dit très bien :

kè ëëa dè kl àdre ki? « Que chercher dans cet endroit-ci ? »

kè ëëa anàv t à dè kl àdrè? « ...que chercher allait-il dans cet endroit ? »

Analogie à :

kè fër anàv t à....? « Que faire allait-il.... ? »

Toutes ces constructions sont archaïques. Dès lors, l'esprit n'en pénétrant pas le sens exact, les lois phonétiques ont pu agir sans entrave. Aucun changement ne s'imposant au groupe *kè fër*, celui-ci est resté tel. Au contraire *kè ëëa*, déjà en avance sans doute sur *ëëa*, pouvait se simplifier.

Le lien qui le rattachait au verbe *ereat*, devenu trop faible, a fini par se rompre, le double *e* a pu s'abrégger, et *kè ea* n'a plus été qu'une formule interrogative. Enfin la conjonction *kè*, ne disant dans ce cas rien à l'esprit, a cessé d'être nécessaire et a pu tomber.

Ainsi s'est constitué un nouvel adverbe dont la vie, je crois, aura été bien éphémère.

kko.

La simplification de *kk* dans *kko* semble au contraire avoir été favorisée par l'intervention de l'esprit opérant une division maladroite dans un groupe de mots. La phrase *i krè k ko maŷ* « je crois qu'il mouille (pleut) », prononcé très rapidement, peut devenir *i krè k o maŷ*. Cette réduction se serait-elle faite si le sens avait exigé les deux *k*? Il est probable que non. Mais l'esprit peut trouver dans *kò* les deux éléments nécessaires à l'intelligence de la phrase, le *k* représentant la conjonction *que*, et *o* faisant office de pronom. La preuve que ce partage a réellement eu lieu, c'est que *ò* a pris une existence isolée et qu'il est passé des propositions complétives dans les propositions principales : on dit *o maŷ* aussi bien que *kò maŷ*.

Ce nouveau pronom *o*, rare encore et inconscient dans le parler de ma mère, à tel point que j'ai douté un moment de son existence, est devenu d'un usage fréquent dans celui de son neveu (G 1). Dès lors, le maintien du double *k* devenait inutile, ou plutôt la réduction s'imposait.

Ce fait m'est étranger. J'ai conservé le sentiment de la nécessité des deux *k* et je n'emploie jamais le pronom *ò*.

La réduction des consonnes doubles s'est faite en général dans le passage du latin à nos parlars modernes. Aussi n'avons-nous que des consonnes simples dans :

STELLAM, *ètèl*; MAMMA, *mèma*; FERRUM, *fer*; TERRAM, *tèr*; CIPPA, *sèp* (*la fò dè la sèp* « la font de la cèpe »); CAPPONEM, *càpa*; g. SUPPA, *sup*; g. TRAPPA, *trap*; g. TRIPPON, *trèpa*; g. RIPPEN, *ripa*; CATTAM, *cat*; g. TITTA, dim. *tètu* « teton »; g. KRATTON, *grata*; ROSSAN, *rus*; GROSSAM, *gròs*; g. BAKKO, *baku* « pore à l'anglais »; g. LEKKON, *lèca*; BUCCA, *buc* « lèvres ».

§ 4. — Changements de sonorité.

Nos inscriptions (cf. p. 109) nous ont révélé l'influence, encore bien faible, qu'exercent deux voyelles sur la consonne sourde placée entre elles. Cette influence pourtant est devenue sensible à mon oreille dans un nom de lieu, *la kae a pyè bo* « La Cache (cachette) à Pied-Bot. » *Pied-Bot* était

un homme jugé dangereux, qui fut traqué par la police en 1837. L'endroit où il se cachait, dans le *horma* (creux) d'un châtaignier, a conservé son nom, et, comme on y bâtit en ce moment une métairie, j'ai eu l'occasion, les vacances dernières (1890), d'entendre ma mère le nommer un grand nombre de fois. Le mot *kac* ne m'est point inconnu, et je n'ai jamais hésité sur le vrai son de *kac a lapè* (G¹) « cache à lapins », par exemple, pas plus que sur celui de *ε* dans *kaca* « cacher ». Cependant j'ai toujours compris *kaj a pyé bo*, avec un *j* pour un *ε*. Ma sœur Marie-Louise a compris de la même façon que moi. Mais, comme le sens ne me paraissait pas satisfaisant, j'ai demandé des explications, et c'est alors seulement que j'ai appris qu'il fallait dire *kac*. Même après ces explications, j'ai continué à avoir la même impression auditive, et les efforts visibles de ma mère pour rendre sa prononciation plus nette n'ont abouti en général qu'à rendre le son douteux. — Voir *Not. compl.* 8.

kac' a pyé bo se distingue de *kac a lapè* par l'union plus étroite de ses parties, de *kaca* par son rythme et son isolement dans la langue. Dès lors, une assimilation plus grande est devenue possible; et, si l'on se rappelle que le *j* est pour moi en partie sourd (p. 43 et fig. 92), on comprendra comment un *ε*, même légèrement sonore, peut produire à mon oreille l'impression d'un *j*.

Ainsi l'évolution, incomplète encore dans la bouche de ma mère, se finit dans mon oreille.

Un autre nom de lieu de la commune de Saint-Claud nous montre l'assimilation accomplie entre deux instantanées, l'une sonore et l'autre sourde, bien que, malgré l'attraction puissante de deux consonnes de cette classe (p. 47), personne n'ait le sentiment d'une assimilation dans les mots ordinaires. C'est *la ptul* pour *La Betoule*, nom conservé dans les actes officiels, qui seuls avertissent que l'on a affaire à un *h* initial.

Les autres cas d'assimilation qui se produisent entre deux consonnes de sonorité différente, mises en contact, n'ont pas encore acquis la stabilité de l'élément réfléchi. Ils ne sont pas conscients, et une prononciation lente et appliquée les fait disparaître. J'ai surtout étudié le phénomène dans le mot *sé* qui signifie à la fois « se » et « nous », et qui se réduit souvent à *s* dans la conversation. Or j'ai entendu plusieurs fois : *ù z batā* « ils se battent », *nè z batā* (F², G¹, Pradelières D., etc.), « nous nous battons », *u z bayā* (G¹) « ils se baignent », *nè z dunnā* (F³) « nous nous donnons », *nè z viā* (F³) « nous nous voyons », *nè z mījā* (F³) « nous nous mangeons », *nè z nījā* (F³) « nous nous noyons ». Et aussi : *nè s batā* (F³), *ù s bārā* (G¹) « ils se bourrent (battent) », et *u s bayā* (G¹) « ils se baignent ». Mais, si j'interroge, je n'obtiens plus que *sé* ou *s* dans

tous les cas. L'assimilation paraît plus avancée chez M. de Fonroche que chez ma mère, car celle-ci conserve toujours *s* devant les nasales : *u s mîjâ* « ils se mangent », *ũ s nîjâ* « ils se noient ». Mais ni M. de F. ni ma mère n'assimilent l'*s* devant *j*, *l*, *r* : *nè s jûrâ* (F³) « nous nous jurons », *u s jîtâ* (G¹) « ils se jettent », *n s jîtâvâ* (Pradelières, enfants) « nous nous jetions », *nè z lâsâ* (F³) « nous nous lançons », *ũ s liâ* (G¹) « ils se lient », *n s râilâ* (F³) « nous nous roulons ».

Ces faits concordent avec ceux que j'ai constatés sur moi-même et desquels il résulte que la puissance assimilatrice des instantanées est prépondérante (p. 48), celle de *j* un peu moindre (ibid.), celle des liquides très faible (p. 51). Ajoutons que l'*s* suivie d'une sourde est presque toujours, et pour toute la portée de la voix, nettement saisie par l'oreille (p. 40). Nous sommes donc bien ici en présence d'une transformation organique.

Nous avons un cas, un peu plus ancien, d'assourdissement du *z*, qui présente un plus grand intérêt, car il a doté la langue d'un pronom atone de la première personne du pluriel, *sè* tiré de *xos*. J'en ai déjà parlé dans les *Mém. de la Soc. de ling.* (VI, 182-185); mais j'ai besoin d'y revenir.

Il n'y a aucun doute sur l'origine de ce pronom. Ce n'est point le *sè* de la troisième personne employé abusivement pour la première.

En dehors de l'histoire de son développement que l'on peut reconstituer, nous en avons la preuve dans son extension géographique. En effet l'emploi de *sè* pour *nous* ne se trouve régulièrement que dans les villages où phonétiquement *xos* peut aboutir à *sè*.

D'une part, en effet, à Saint-Claud, au Grand-Madieu, et de là vers l'est, le *z* final est tombé dans tous les cas; on y dit *n ôtré* « nous autres ». Or *sè* = *xos* ne s'y trouve pas.

Sur un point, cependant, la concordance géographique des deux phénomènes n'est pas absolue. Mais, comme nous pouvons expliquer la présence de la forme *sè*, en dehors des limites du territoire du *z* final, notre preuve n'en est pas affaiblie.

Au Grand-Madieu, j'ai rencontré un homme qui a perdu le *z* final, et qui cependant emploie *sè* pour *nous*. Mais j'ai acquis la certitude que cet homme avait été influencé par le patois de Beaulieu où il a fait son apprentissage.

Dans la commune de Parzac, il y a des distinctions à faire. A l'ouest, les hameaux voisins de Beaulieu, et en relation constante avec cette localité, Govalet, Chez-Guinandon, ont le *z* final et *sè*. Mais il s'y trouve des personnes qui, étant nées dans les hameaux situés plus à l'ouest (Le Puy, La Combe), emploient à la fois les formes avec ou sans *z* final et le

pronom *sé*. Au sud-ouest, dans la direction de Saint-Claud (Tierce, Mouchedune), on n'a ni le ζ final, ni le *sé*. Mais au centre (le Bourg, La Combe, Le Puy, La Louberie), quoique le ζ soit tombé, *sé* est pourtant employé : *nôtrè nè s à zâ amô dâ kî præ* « nous autres nous nous en allons à-mont dans ces prés » (Chambaud, 70 ans, né à La Combe de parents du même village); *nè s à vâ avek lû ôtre* « nous nous en allons avec les autres » (Goumet, 55 ans, né à La Louberie d'une famille ancienne dans le moulin). Ce territoire mixte est peu étendu, et ne renferme guère que 200 habitants disséminés sur plusieurs points. L'introduction d'une forme étrangère peut donc s'expliquer par des mariages contractés à l'ouest de la commune, à Beaulieu ou à Cellefrouin ¹.

D'autre part, dans la région de l'est (à en juger par *Les Impr. de l'oy.* de J. Pingot et les notes que j'ai recueillies à Ruffec), où l'*o* de *nos* ne s'est pas affaibli en *è*, condition nécessaire à la production du phénomène, où l'on dit *nuzôtr*, *sé* n'a jamais le sens de *nos*.

A Cellefrouin et dans les environs, toutes les conditions phonétiques voulues se réalisent, et toutes les formes intermédiaires entre *nos* et *sé* se rencontrent.

D'abord le ζ final est resté et l'*o* s'affaiblit en *è*. La forme pleine *nèz* s'est conservée dans l'expression *nèz ôtre* « nous autres », qui est dans toutes les bouches. L'*è* de la première syllabe a été sauvé par l'emploi syntactique à l'initiale, *nèz ôtr*, *nè...* « nous autres, nous... », et après une consonne, *kwe avek nèz ôtr* « c'est avec nous autres ». Mais lorsque la combinaison des syllabes le permet, c'est-à-dire quand *nèz ôtr* est précédé d'une voyelle qui peut servir d'appui à l'*n*, l'*è* disparaît : *kwe à n z ôtr* « c'est à nous autres ». *alô n z â* « allons-nous-en », *fô n z ú duna* « faut nous le donner ».

nèz et même *nèz* se trouvent encore, quoique assez rarement, ça et là dans d'autres combinaisons. Ce sont des formes archaïques que j'ai recueillies avec soin.

kel om nèz o apòrta... « cet homme nous a apporté... » (Moutonneau, un vieillard).

u n z apòrti « il nous apporta » (Chenon).

à n z ô pòrta... « il nous a porté... » (Chassiecq, E.).

u n z apòrtro... « il nous apportera... » (Valence, enfant).

¹ Mes notes sur Parzac ont été complétées sur ce point par une enquête générale faite avec beaucoup de soin par mon ami M. l'abbé Monrousseau, curé de la paroisse.

fō n̄ ān nā « faut nous en aller (Sansac, B., Beaulieu, B.).
ū n̄ apòrti... « il nous apporta.... », et *ū n̄ apòrtò...* « il nous apportera.... » (Chavagnac, G.).
*ā n̄ abila* « ...à nous habiller » (F¹).
nē n̄ ēt̄yā fē dū mā « nous nous étions fait du mal » (F³).
krē tū k kō n̄ arètò? « crois-tu que ça nous arrêtera », et *kō n'ē pā kō kē n̄ arètò* « ce n'est pas ce qui nous arrêtera » (G¹).

Les exemples de *n̄* + consonne méritent une place à part. J'en ai trouvé un certain nombre à Cellefrouin, à ma grande surprise. Que de choses on laisse passer quand on ne les cherche pas spécialement!

ī rēgīrā n̄ vēr « ils vinrent nous voir » (Goise, B., Valence, M.).
nē n̄ gārdrā « nous nous garderons » (Pradelières, D¹).
nē n̄ vêtīrā « nous nous vêtîmes » (Pradelières, D²).
nē n̄ vērā « nous nous verrons » (Puyrajoux, T.).
nē n̄ bātrā « nous nous battons » (Cellef. Gr.², Parzac D.).

Ainsi la forme *nē*, *n̄* propre originellement aux groupes où elle précédait une voyelle s'est étendue aux cas mêmes où elle devait être devant des consonnes. Alors s'ouvre pour elle la voie des transformations phonétiques.

Au contact des sourdes *nē* ou *n̄* sont devenus **nēs* ou *ns*, qui se sont à leur tour propagés devant les consonnes sonores et les voyelles :

nē ns bātrā « nous nous battons » (Pradelières, enf. de 12 ans).
ū ns āpòrtāvū « ils nous apporteraient » (Id.).
nē ns ānērā « nous nous en irons » (F²).
kō fō ū ānna « ça faut nous en aller » (Temple T¹, 1887).
nē vā ū ān nā « nous vous nous en aller » (Id., 1886).
ū ns ō āpòrtā « il nous a apporté » (Saint-Front).

Je verrais la même forme avec fusion des deux *s* en une dans :

nē n sō kōpā « nous nous sommes coupés » (F¹).

Peut-être aussi dans :

nē n sō byē pōrtā « nous nous *sont* bien portés » (Bayers).

Enfin *n̄*, *ns*, ont donné *n̄ē*, *nsē*. L'*ē* a dû s'introduire pour les raisons d'ordre phonétique et psychologique. Des groupes comme *nē ns kōprā* ou *nē n̄ kōprā* « nous nous couperons » ont appelé naturellement, surtout au temps où la prononciation était moins rapide qu'aujourd'hui : *nē nsē kōprā* et *nē n̄ē kōprā*. De plus, dans le cas où le sens exigeait un arrêt sur le pronom, l'*ē* venait de lui-même.

Nous avons en conséquence :

nē n̄ē kōprā « nous nous couperons » (Pradelières, D¹).
nē n̄ē bātrā « nous nous battons » (Gr., Cellefrouin).

n avā êtā n̄z̄è pròmèna « nous avons été nous promener » (Beaulieu, B., C., Chassiecq, E.).

n avā êta n̄s̄è pròmèna (Beaulieu, B.).

Il nous faut maintenant rendre compte de la chute de l'*n*. Il n'y a pas deux explications pour le cas où *n̄z̄è*, *n̄s̄è*, ne sont pas précédés de *n̄è*, comme dans *n avā êta n̄s̄è pròmèna* : l'*n* est tombée au contact de l'*s*. J'ai vu en quelque sorte le changement se faire sous mes yeux. Dans une conversation que j'avais à Beaulieu avec M. Ballon, j'entendis bien nettement la phrase : *n̄ avā êta n̄s̄è pròmèna*. *N̄s̄è* est certain, il m'a été attesté à Beaulieu par d'autres personnes; mais c'est un archaïsme qui devient rare. La forme était nouvelle pour moi, je la saisis avidement. M. Ballon remarqua-t-il ma surprise? Je ne sais. Toujours est-il qu'il se reprit sur le champ et remplaça dans une phrase plus rapide *n̄s̄è* par *s̄è*.

Mais quand *n̄z̄è*, *n̄s̄è*, étaient précédés de *n̄è*, on peut se demander si c'est le premier *n* ou le second qui est resté.

En réalité, il y a eu fusion des deux *n* en une seule comme le montrent les formes archaïques :

n n̄z̄ à vā « nous nous en allons ».

n n̄z̄ êmā « nous nous aimons ».

n n̄z̄è trôpā « nous nous trompons » (Beaulieu, Ga.).

n n̄s̄ ân êrā « nous nous en irons » (F²).

La consonne forte et longue issue de *nn* s'affaiblit et s'abrège, et nous avons :

n̄z̄ à vā (Valence, M.).

n̄z̄è fāz̄ā « nous faisons » (Id.).

n̄z̄ et *n̄z̄è* représentent, on le voit, le seul pronom régime *xos*, le pronom sujet ayant perdu successivement son *s*, son *o* et son *n*. Mais l'*n* de *n̄z̄ n̄z̄è*, en absorbant l'*n*, seul débris du premier *xos*, se trouve par sa situation, par sa ressemblance avec *n̄è* sujet, en prendre les fonctions. Alors *n̄z̄ n̄z̄è* est coupé en deux par une opération de l'esprit : *n̄*, qui au besoin devient *n̄è*, est le sujet; et *z̄* ou *z̄è* est le régime. Une fois, j'ai surpris M. de Fonroche corrigeant *n n̄s̄ ân êrā* en *n̄è s̄ ân êrā*.

Les exemples de *z̄è* ne sont pas très rares.

n̄è z̄è kôpā « nous nous coupons » (Bayers).

n̄è z̄è pôrtā byè « nous nous portons bien » (Bayers).

s̄i n̄è z̄è rākôtrāvā, *n̄è z̄ batriā* « si nous nous rencontrions, nous nous battrions » (La Combe de Parzac).

Mais la forme dominante est *s̄è*.

Cependant *z̄è* est en train de se reconstituer, comme nous l'avons vu, par le contact de *s̄è* réduit à *s̄* et d'une consonne sonore.

Telle est l'histoire de *se* = *vos*. Il serait intéressant de rechercher si partout où le même fait se présente, comme en Picardie, dans le Berry, aux environs d'Avignon, d'Arles, de Pau, et ailleurs sans doute, il est dû à la même cause. Je serais tenté de le croire. Pour le Béarn, j'en ai la certitude.

On pourrait enfin se demander pourquoi *vos* n'a pas aussi abouti à *se* dans le patois de Cellefrouin, puisqu'on dit *vəz ôtr* comme *nəz ôtr* : *se* est d'usage pour *vous* comme pour *nous* en Picardie et en Berry. La cause déterminante de l'évolution qui a fait passer *nəz* à *se* est, avons-nous dit, l'extension analogique qui a mis *nəz* (← ~~nos~~) + voyelle en contact avec des consonnes sourdes. Pour le pronom de la 2^e personne, au contraire, l'analogie a favorisé la forme *və* ← ~~vos~~ + consonne. Pourquoi cette différence ? Je l'ignore. Mais elle n'a rien de surprenant. — V. *Not. c.* 9.

Depuis le moyen âge, deux noms de hameaux ont transformé leur gutturale initiale, l'une de sourde en sonore, l'autre de sonore en sourde. CUPITIA qui était *Cobezza* (K. r. 6, 3, 5, 16), *Cobezza* (C. 2 13), et dont l'origine était encore assez sentie au XI^e siècle pour qu'on le traduisit par *Concupiscentia* (K. r. 4 10) ou *Cupiditas* (K. r. 6, 16, 21), est devenu *gəvəz*, que l'on transcrit à tort en français *Goise*. Au contraire *Goutibert*, écrit dans le *Censier*, *Gotibers* (C. 6, 16), *Goutibertz* (C. 8, 11), *Goutibers* (C. 9 10, deux fois), et qui a conservé son *g* initial dans la plupart des actes publics, est devenu pour le peuple *kutibèr*, avec *k* au moins depuis le XVII^e siècle. La première fois que cette forme apparaît, à ma connaissance, c'est en 1664, dans les registres de la paroisse où elle alterne avec la forme traditionnelle.

Pourquoi ces deux mots, si semblables et d'un emploi identique, *Cobezze* ou *Couezze* et *Goutibert*, ont-ils subi deux transformations inverses ? Je ne saurais le dire.

VICES est à Saint-Claud toujours *vè*, à Cellefrouin le plus souvent *fe*.

Quelques mots ont à l'initiale *gr* pour un KR primitif. Ce sont *g*. KRATTON, *grata*; *g*. KRIMMAN, *grima*; *g*. KREBIZ, *āgrēbīs*; auxquels on peut ajouter *grapî* comparé à *craptud*, *s agra* (substantifs verbaux, *grual* « nichée de poulets », *gru* « niche à chien ») comparé à *s'accroupir* d'un primitif auquel je suppose un seul P (*g*. *KRUPĒ) comme au germanique STUPPULA, *étouble*.

Enfin je me demande si *darsa* « frapper », ne pourrait pas se rattacher à TORTIARE ?

Nous n'avons rencontré jusqu'ici que des cas isolés. Mais il y a une transformation générale qui s'étend à presque tous les pays romans et à laquelle Cellefrouin, comme le reste de la Gaule, a été soumis. C'est celle

des sourdes latines ou germaniques en sonores, entre deux voyelles : RAPAM, *rab*; CUPAM, *kub*; LUPAM, *lub*; SAPARE, *saba*; NEPOTEM, *nébù*; APICULAM, *àbèl*; SAPORATUM, *sabura*; CAPITIA, *càbès*; SEPULCHRUM « la crypte où est enfermé le tombeau de saint Claud », *sebùkl*; — CANTATAM, *èàtad*; FATAM, *fad*; FINITAM, *finid*; ROTAM, *ròd*; *VENDUTAM, *vàdud*; *NOTARE, *nòda*; MARITARE, *marida*; *PUTIRE, *pudi*; CUTENNAM, *kuden*; SATULLUM, *sàdù*; g. WITAN, *gida*; — *PRESSAM, *prèz*; -OSAM, *-iç*; ILLOS HOMINES, *lùz om*; PLACERE, *plazèr*; RACEMUM, *razè*; *AUCELLUM, *òzè*; *COCINA, *kuzin*; RATIONEM, *razin*; ACUTIARE, *aguzà*; ACUTIAT, *agùz*; INVITATEM, *àvèzà*; -ITIA, *-iç (fèyàlìç)*; AQUA, *èg*; EQUARE, *èga* « raccommo-der »; EQUALEM, *ègà*, dérivé *ègala* « égaliser les sillons »; — *SEQUIVI, *sègi*; NECARE, *nèja*; SECARE, *sèja*; PLICARE, *plèja*; PLICAT, *plèj*; LOCARE, *loja*; HOC ANNO, *ujà*; *FOCERIUM, *fòjic*; VERRUCA, *vèruj*; LACTUCAM, *lètuj*; *SUCARIUM, *nijic*; NUCATUM, *nija*; *PIKARE, *pija*; *PICALEM, *pijà*; g. *BUKON, *cò-buja (fèr còbuja un barik* « rendre une barrique étanche »); g. KRUKA, *kruj* « cruche ».

Ce n'est pas seulement quand elles étaient placées entre des voyelles persistantes que les sourdes se sont transformées en sonores, mais encore dans le cas où elles étaient en contact avec une voyelle atone : SUCCUTEKE, *sèkudr*; MOLTURAM, *moldura* (K*, r. 8 13), *mùdùr* « mouture »; DOMITARE, *dòda*, d'où l'adj. verbal *dòd*; *FENDITAM, *fàd*; *DESCENDITAM, *dèsàd*; *FONDITAM, *fòd*; VENDITAM, *vàd*; PERDITAM, *pàd*; POLLICEM, *pòz*; PULLICEM, *pyòz*; RUMICEM, *èròd*; SALICEM, *sòdr*.

Dans ces mots, le français a des sourdes. Mais dans quelques autres, le français, comme le patois, possède des sonores : CUBITUM, *coudè* et *kud*; CUCURBITAM, *gourde* et *kèkurd*. Ces mots français, où l'influence assimilante du *b* précédent est visible, pourraient faire croire à une influence analogue pour la plupart des mots patois de la 1^{re} série, surtout étant donné le mot *tât*, *amita*. Mais ce serait une illusion; nous avons déjà reconnu que les muettes ont une force assimilante bien supérieure à celle des liquides; et puis *tât* est un mot français. Le mot indigène est *àd*, complètement perdu à Cellefrouin, même à La Péruse, lieu de passage très fréquenté, mais qui se dit encore, quoiqu'il soit bien dédaigné, à Puybarraud, et qui était d'un usage courant dans le patois d'une vieille femme d'Excideuil. *Tante* désigne à la fois, dans le pays, la tante et la belle-mère; *àndò* n'a conservé dans le patois de Puybarraud que cette dernière signification. — Nous avons donc le droit de rattacher directement les formes précédentes aux mots latins.

Les sourdes intervocaliques, devenues sonores, sont en général restées dans le patois de Cellefrouin, à l'étape du latin vulgaire. En dehors des

mots d'emprunt, ou certainement influencés par le français, je ne relève que les exceptions suivantes :

1° Le *b* roman précédé de *n* a suivi l'évolution du *B* latin. Ainsi CUPITIA, dans le cartulaire *Cobeeza* (K. r. 6/3, 5, 15) et dans le censier *Cobeeza* (C. 2/13), n'est plus aujourd'hui que *gwẽz* « Goïse »; TROPARE se réduit le plus souvent à *trau* dans le parler de ma mère.

2° Le *T* est tombé dans *riort* RETORTAM, *pêl* PATELLAM, *chêr* CATHEDRAM.

Les modifications déjà anciennes que nous venons de signaler et qui sont étrangères au français du Nord ne sont point spéciales aux pays limitrophes du Limousin. On les retrouve sinon entièrement conservées, du moins subsistant encore par quelques débris dans toute la région de l'Ouest, Angoumois, Saintonge, Poitou.

Les traits communs qu'on peut relever sont les suivants :

1° Le *k* adouci dans *s'agrouer* « s'acroupir » (Fontenay); *grapaud* « crapaud » (Chef-Boutonne). — Je cite, d'après Favre, *Gl. du Poitou*.

2° Le *qu* intervocalique devenu *g* : *aiguail* « rosée », *aigailler* « couvrir de rosée », *aiguer* « rendre une cuve étanche », *aiguière* « petit fossé » (Chef-Boutonne), *ségre* « suivre » (Chef-B., Montaigu), — *aigue* (*Garl.*)

3° La consonne devenue sonore après une voyelle atone : *donder* « dompter », *donde* « dompté », *pouze* « pouce » dans un sens spécial pour désigner la partie du sarment que le tailleur de vigne laisse sur le cep, *piouse* « puce » (Chef-B.), *éroude* « ronce » (Fontenay), — *rende* et *rende* (*Garl.*).

4° Le *p* intervocalique et dans le groupe *PL PR* maintenu à l'étape *b* : *sabou* « saxon », *sabouer*, *sabe* « sève », *saber*, *coubler* « accoupler », *chebra* « chevreau », *chebrier* « mettre bas », en parlant d'une chèvre (Chef-B.), — *ribere*, *troberent*, *trobom*, *trobés*, *oberz*, *arriba*, *sebelit*, *cubertes*, etc. (*Garl.*).

5° La gutturale intervocalique conservée sous la forme de *j*, et, par un développement postérieur, de *h* : *neger* « noyer » (Chef-B.), *séger* « moissonner » (Chef-B., Celles), *plioger* « plier », *fouger* « fouir » (Fontenay), *essuger* « essuyer », *ortige* « ortie », *louger* « louer », LOCARE, *nougeraie* « plantation de noyers », *rège* « raie du sillon » (Chef-B.).

6° Le *τ* → *d* intervocalique persistant avant l'accent : *fedon*, *fedoune* « âne ou ânesse de moins d'un an », *ŕœt* + *oxem*; *veda* VITELLUM (Chef-B.), *coudin* COTONEUM (Chef-B. et Fontenay). Mais, après l'accent, je n'ai rencontré le *d* que dans les écrits du moyen âge ou les noms de lieux. Aux environs de Saint-Amande-de-Boixe et de Nanteuil, où le suffixe *-ad* n'existe plus, il y avait une voie qu'on appelait la *Chancada* (*Charte d'un*

abbé de Nanteuil, 1172, dans MICHON, *Stat. mon.*, p. 161). *Calçada* (*Cart. de Saint-Amand de Boixe, ibid.*). *Viam publicam* de la *Chaussade*, 1370 (*Ibid.*), la *Chaussade*, 1465 (*Aveux du Château-Renaud. Archiv. Nat.*, p. 513, 2^e vol.), et 1497 (*Cart. de Saint-Am.*). A Richemont, près de Cognac, le peuple donne encore à une grotte le nom de grotte des *fades*. Dans le canton de *La Tremblade*, un lieu nommé aujourd'hui *Chaillevette*, est appelé *Chalaveda* dans une charte de 1226 (*Cart. de N.-D. de la Garde*), *Challaveda* dans une autre de 1250, etc. Nous trouvons encore *Lomada*, *La Clida* (*Ibid.*), etc. Le *Journal de l'Ent. du Comte d'Ang.* mentionne un étang de la *Vclude*, sans doute la *Vclue*. — Voir *Note compl.* 10.

§ 5. — Chute de consonnes.

La chute des consonnes n'est pas un phénomène aussi simple que le mot semble le dire. Ce n'est pas une chute à proprement parler, c'est un amuïssement progressif dont on ne peut suivre sûrement les étapes que là où il est en train de se produire.

Dans certains cas, la consonne s'assourdit naturellement à la fin d'un membre de phrase, et reçoit le premier coup de mort de son emploi syntactique. Dans d'autres, obéissant à une force qui l'entraîne, soit hors de la bouche, soit vers la gorge, elle s'évanouit, après beaucoup de transformations, comme un souffle vain. Dans d'autres enfin, revêtant sous l'influence de l'assimilation une forme étrangère, elle perd son individualité, et varie au gré des combinaisons de la phrase, jusqu'à ce qu'elle se fixe à une forme nouvelle ou qu'elle soit rejetée comme inutile.

Nous avons rencontré des exemples du premier cas dans la première partie (p. 108). Nous en verrons bientôt du second. Qu'on me permette d'en citer un du troisième. A Sènaillac, canton de La Tronquière (Lot), le *t* de la 3^e personne du singulier du parfait du verbe *être* demeure sans changement toutes les fois que le verbe n'est pas uni étroitement à un mot commençant par une consonne. Mais dès qu'une union intime se produit entre les mots, il s'assimile à la consonne suivante et tend à disparaître : *fwèb bôdâw* « il fut badaud », *fwèp puli* « il fut joli », *fwèb vilè* « il fut vilain », *fwèf fa* « il fut fait », *fwèm môlewèdè* « il fut malade », *fwèg gôri* « il fut guéri », *fwèk konâlo* « il fut canaille », *fwèt tâku* « il fut touché », *fwèd' devola* « il fut descendu », *fwèn noèku* « il fut né », *fwèl lède* « il fut laid ». Le *t* est complètement tombé devant *r* et *ê* : *fwè roïnal* « il fut renard (c.-à-d. avare, mauvais voisin) », *ruja* « rusé », *èâtsè* « sage ». Comment une consonne ainsi traitée pourrait-elle conserver

longtemps sa vie propre ? Et comment déterminer aussi sous quelle forme elle est tombée ?

Cela dit, je tente une explication pour la chute des consonnes amuées dans mon patois.

Je ne m'arrêterai pas à la chute des initiales. Nous avons déjà étudié la chute du *g* dans le groupe *gl* (p. 264). C'est un fait régulier. En voici quelques autres d'exceptionnels : *râp* « grappe », *ripa* « gripper », *lêtru* « gletteron », g. KLETTO.

J'ai déjà parlé de la chute du *d* intervocalique (p. 270), de celles du *v* et du *b* dans certaines positions (p. 269 et 270).

CHUTE DES INSTANTANÉES SUIVIES D'UNE CONSONNE AUTRE QU'UNE LIQUIDE

Je n'ai que peu de chose à dire de la chute des instantanées suivies d'une consonne autre qu'une liquide ; c'est un fait accompli dès notre plus ancien texte : g. LANDBERT, *Lanberto* (K. r. 2/6) ; g. GAUTSELMUS¹, *Gauscelmus* (K*. r. 8/21) ; g. GAUDIFRID², *Gaufridus* (K. r. 2/1 a. f., an. 1031-1048), *Goffredus* (K. r. 3, 17, an. 1031-1048). A la même date nous avons aussi la forme avec *t* : *Gaufredi* (K. r. 1/8) ; mais l'acte qui la renferme pourrait bien avoir été rédigé à Angoulême, où la tradition orthographique devait être plus forte qu'à Cellefrouin. Du reste, la charte du Chapitre porte *iœffre*.

Si l'on s'en rapporte aux graphies ci-dessus, et elles paraissent mériter toute confiance, la chute de la première consonne a commencé par une assimilation complète et s'est achevée par la réduction de la consonne double à une simple. Cette dernière étape se montre dans les graphies de la première moitié du XII^e siècle et dans les suivantes : *Gaufridus* (K. v. 2/1 a. f., avant 1140, 3/11, an. 1120-1140, et C. 4/11, 5/38). Pourtant nous avons encore g. ROBBERT, *Robberti*, après 1174 (C. 8/25).

Pour des raisons spéciales, le *d* suivi de *g*, se confondant avec celui qui est issu de la gutturale, a semblé vivre plus longtemps : RODGAR, *Rotgarius* (K. r. 3/13) ; AUDGER, *Olgier* (C. 2/20).

CHUTE DES NASALES A LA FINALE ET APRÈS LES VOYELLES NASALISÉES

La chute des nasales s'est opérée à diverses époques, d'abord dans les finales latines et romanes, en dernier lieu après les voyelles nasalisées.

¹ Conf. *Sancti Galli*, col. 49, l. 29. || ² Conf. *Augienses*, col. 307, l. 12.

Dans ce dernier cas, l'amouïssement, déjà complet à Cellefrouin, n'est pas encore achevé dans le haut de la vallée. Nous voyons l'*x* apparaître successivement à partir de Saint-Claud, selon l'ordre inverse de la nasalisation des voyelles, à savoir :

Dans les hameaux de Saint-Claud et à Nieul, après *i* seulement :

cīnt sīnk ā « vingt-cinq ans » (La Combe).

sīnk|ā « Saint-Claud » (Les Carmagnats).

sīnlē « sangles » (Les Chaumes).

A Lussac, après *i* et *ē* en dehors de la finale, au moins chez les vieillards :

īnkēr « encore », *ēntēndī* « entendit », *dē tēn ē tē* « de temps en temps »

(B.).

A Suaux, après *i*, *ē*, *ā* :

rīndrē « ronces ».

Enfin à Roumazières, après toutes les voyelles, excepté après les finales *ē*, *ā* :

būn dī « bon Dieu », *lu frūn* « le front », *lā fōn dē bēdīch* « la font du Bourdisson », *yūm lāpīm* « un lapin », *dēdīm* « dedans », *tūāntā* « chanté ».

Mais *sērpē* « serpent », *tūāntā* « chantant ».

Plus loin encore, dans le Limousin, à Rochechouart, la consonne reste à la finale après toutes les voyelles : *aglān* « gland », *tūām* « champ ».

La chute de la nasale, après les voyelles qu'elle a infectées, est donc une opération successive qui s'est produite, comme c'est naturel du reste, dans le même ordre que la nasalisation de la voyelle : d'abord après *ā*, puis après *ē*, *ō*, enfin après *ū*, *i*, qui tous les deux sont devenus à Cellefrouin *ē*. La chute a d'abord eu lieu à la finale, puis devant les consonnes. Enfin la nasale tombée à la finale peut fort bien, dans certains cas au moins, n'avoir pas été l'*x* primitive, mais une *m*. La transformation de l'*x* en *m* s'explique par une fermeture prématurée des lèvres.

Je n'ai d'autre donnée sur la date de la chute de l'*n* après une voyelle nasalisée que celle qui est fournie par le nom de la rivière le Son (*ō*), écrit dans le *Gallia* et dans l'acte de 1547, *Sonne*. Comme il n'est pas probable que ce mot ait changé de genre depuis, il faut lire *ōn*. — V. *Not. compl.* II.

Sur la chute des nasales dans les autres positions, les patois voisins ne nous apprennent rien de particulier.

A une époque relativement récente, entre la fin du XIII^e et le XVI^e siècle, l'*x* est tombée dans les finales après *r* : FURNUM, *forn* (Censier, 1274), *four* (Registres de la paroisse, 1590). Il semble que la chute de l'*n* dans ce cas coïncide avec celle des autres consonnes placées dans la même situation. C'est ce qu'il est permis de conclure du traitement uniforme de la voyelle

précédente. Celle-ci, devenue moyenne et brève quand l'r a été découverte de bonne heure (*kūr* CURRE) est fermée et longue quand l'r n'a été découverte que plus tard. Or, nous avons : *kūr* CURTUM et COHORTEM, *lūr* LUR'DUM, *hūr* BURGUM, et *fūr* FURNUM.

Enfin, à une date ancienne, antérieure au XI^e siècle, l'x est tombée après les voyelles dans les finales romanes :

Chascus, ...UXUS (K. r. 8[']34); *seguī* (K. r. 2 24), SEWIN, cf. *seguina* (C. s. en marge 5[']4 a. f.); *Mouri* (K. r. 2[']25), latinisé en *Mourini*, fém. la *Mourina* (C. 5 41 et s[']); *Grassis* (C. 5[']20), CRASSINUS; *Grassi* (C. 5[']41), CRASSINUM, las *vestizos* (K. r. 8[']15), *VESTITIONES; *Stephanus Fatbo* (C. s. t. 10[']23) et *Guillelmus Fatonis* (C. 8[']13). Nous avons déjà cité *Creycha* et *Crestia* CHRISTIANUM qui n'est pas resté. Deux moulins, dont le nom aussi a péri, nous présentent la chute de l'x après a. Ce sont : le moulin de *Poscheiran[us]* (K. v. 1 25), cf. Gauscelmus de *Posqueramus* (K. r. 8 21), Geraldo de *Posquerano* (K. r. 3[']2 a. f.), Geraldus de *Poscheras* (K. r. 6 14), et de *Poscheiras* (K. r. 10[']17), Arn. de *Posbeyras* (C. s. t. 10/5), et le moulin *deu Tan* (C. s. t. 3[']4), *deu Tha* (C. 4[']4), *deu Ta* (C. 5[']7), *de Tha* (C. 7[']2 a. f.).

En dehors de *Tan*, je n'ai rencontré l'x dans les noms transcrits sous la forme vulgaire que dans *Barron* (C. s. t. 3[']7).

Les voyelles laissées à découvert par la chute de l'm ou de l'x ont toutes subi un traitement semblable. Elles sont moyennes et ouvertes : SUM, *su*; g. BRUX, *bru*; CAMINUM, *cēmi*; MANSONEM, *mēzu*; REM, *rē*. Mais l'a s'est en plus transformé en *ō* dans les formes toniques : ILLAM, *lō*; JAM, *jō*; PLANE, *plō*. L'a suivi d'un t final latin ou d'un d final roman, a eu le même sort : HABET, *ō*; *HABERE-HABET, *ōro*; SAPIT, *sō*; VADUM, *gō*. De tous ces mots, ILLAM peut seul s'employer comme atone (*l la vē* « je la vois », et *vē lō* « vois-la »)¹. Mais l'a suivi d'un t ou d'un c dans les finales romanes a donné *ā*. Ce double fait marque donc nettement la succession des phénomènes.

Ce qui nous reste à rechercher maintenant, c'est la façon dont les nasales se sont amuïes. Je n'ai rien remarqué de particulier dans les m et

¹ Un mot embarrassant, c'est notre pronom neutre *ko*, de même que son correspondant français *ça*. *Kō* ne peut venir de HOC qui a donné *u*. La forme atone *ka*, usitée dans le haut de la vallée et à Saint-Gourson, fait songer à un a suivi en latin de m, t ou d. Que serait-ce ?

les *x* en train de tomber dans le haut de la vallée, si ce n'est une diminution dans la force de l'articulation. Mais des observations faites ailleurs pourraient peut-être nous suggérer une explication probable.

J'ai été à même d'étudier dans ses détails complexes l'amuïssement de l'*x* au pied du Mont-Rose et du Mont-Blanc en Italie. Le phénomène ne se présente pas dans les mêmes conditions qu'à Cellefrouin, car c'est entre voyelles qu'il se produit. Il n'en est peut-être que plus instructif, les étapes parcourues étant plus faciles à saisir.

Le début de l'évolution se montre clairement à Chaland-Saint-Victor, Arnac, Montjoyet. La langue s'est détachée du palais et a pris la position de l'*r* linguale; elle produit une *n* spirante (*hūna* « bonne »).

Dans cette situation, elle peut entrer en vibration et faire entendre une *r*, comme cela est arrivé à La Thuile, Morgeix, Valgrisanche. Elle peut aussi rester tout à fait muette. En tout cas, l'air profite du passage qui lui est ouvert et tend à abandonner la voie du nez. J'ai observé ces deux états à Morgeix dans une même personne, âgée de 77 ans¹; mais je n'ai pas trouvé de trace d'*r* chez un jeune homme de 20 ans². Au dessous de Morgeix, jusqu'aux environs d'Aoste, l'*n* n'a pas encore complètement disparu; il en subsiste une résonnance nasale qui tantôt laisse pure la voyelle précédente, tantôt paraît l'infester plus ou moins³.

Une autre voie, conduisant aussi, je pense, quoique je l'ai moins étudiée, à la chute de la nasale, c'est la palatalisation de l'*x*. Le fait se produit régulièrement au contact d'une gutturale, mais il s'observe encore à la finale après une voyelle nasalisée dans la vallée de Suse, celle d'Aoste et dans le Piémont, où l'*x* est à la fois palatale et mouillée, *pāy* PANEM.

Quelque chose d'analogue se remarque dans la prononciation de mon père pour CANEM et CAMINUM, avec cette différence que dans les Alpes la langue se détache du palais avec bruit, tandis que chez mon père l'*y*, à peine sensible, paraît souvent n'être qu'une simple résonnance nasale : *ēy*, *ēmīy* ou *ēī*, *ēmī*. — Voir *Note compl.* 12.

Il semble qu'à Cellefrouin l'*x* ait suivi ces deux voies pour s'amuïr, notamment cette dernière dans sa première évolution. La langue tendant à élever le dos vers le palais, la pointe se serait détachée, un *y* se serait d'abord produit, puis, à la fin du mouvement, se serait fait entendre un *y*,

¹ *ēra kyūmēra* et *ēa kyūmēa* « une commune ». || ² *amā* « amenés »; *vēū* « venus ». || ³ *cāxa*, *ēē'a* (Morgeix, La Salle), *hēa* (Rhêmes-Saint-Georges); *plēna*, *plēa* (Villeneuve, Saint-Nicolas); *sonat*, *sōa* (Saint-Oyen); enfin *ūna*, *ūa* (Avisé).

auquel, par un relâchement de l'organe, aurait succédé un \bar{r} qui se serait en dernier lieu évanoui. Je supposerais donc pour *CANEM, *ei*, par exemple, *kyayy* au début de l'évolution. Ce qui me le fait croire, c'est le sort de l'A dans ce mot. En effet, l'A tonique précédé d'un son palatal demeure, CAPRAM, *εabrè*; mais, s'il est suivi d'un y, il devient *i*, CACARE, *εia*; JACTARE, *jita*. Donc si l'A de CANEM est devenu *i*, c'est qu'il a été sous l'influence d'un y subséquent, lequel n'a pu être produit que par l'x palatalisée.

S'il en est ainsi, la production du *yy* n'a pu qu'être favorisée par un y placé après. Or c'est ce qui a eu lieu pour trois mots, les seuls qui aient perdu une nasale intérieure : MANDUCARE, *RONDICARE, GRIMMIZZON, *mija*, *rôja*, *grisa*.

L'évolution de l'x tendant vers *r* a bien dû exister à Cellefrouin. Deux mots en font foi : CANNABEM, *εârbe*, et CANAVAS, *εârè*. L'x dans cette position ne pouvait avoir sur la voyelle précédente la même action que dans les mots où elle était suivie d'une consonne. Aussi ne l'a-t-elle pas nasalisée. Pourtant elle a été assez tôt entravée pour suivre en partie l'évolution de l'x + *consonne* : elle s'est arrêtée à mi-chemin.

La chute de l'x après une voyelle nasalisée rapproche le patois de Cellefrouin de ceux du Nord. Celle de l'x finale, soit en latin, soit en roman, le rattache à ceux du Midi. Or, ce caractère (il y a des indices qui portent à le croire) appartenait aussi à une époque ancienne au bas Angoumois, à la Saintonge et au Poitou.

Actuellement, les formes issues de EX, OX, IX, avec l'x conservée, se trouvent presque au confluent du Son; celle qui dérive de AX (*â*) a pénétré jusqu'à Cellefrouin, ne laissant subsister que *plo*, *pyo* PLANE, au moins à partir de Romfort, et *ôt* ALTANUM¹, qui est en concurrence avec *ôtâ* à Cellefrouin. L'invasion des formes *â* (*pâ*, *mâ*, *dêmâ*, etc.) n'a pas atteint Saint-Claud, le Grand-Madieu, Saint-Laurent, Chasseneuil et Les Pins.

Quelques mots des chartes du moyen âge et quelques débris échappés comme par miracle nous permettent de constater que l'x finale était tombée sur des points assez avancés du territoire où l'on ne trouve plus aujourd'hui que les formes françaises, à savoir : aux environs de Royan, *Arn. Mourî* à côté de *Petrus Mourini* (1263), *P. Bru* (1141-1151) un grand nombre de fois à côté de *Petri Bruini*, *Lodefes*, hameau de la commune de

¹ La forme régulière serait *ôto*, mais elle a dû être modifiée sous l'action d'une double influence : Le *vâ de lu* a pu amener une confusion avec ALRAM, et la disparition des noms en *ô* a dû provoquer un déplacement d'accent et l'affaiblissement de la voyelle finale.

Vaux, à côté de *Lodefens* (*Cart. de Vaux*), *Saujo* (1207, 1223, etc.) « Saujon » (*Cart. de N.-D. de la Garde*); dans les patois modernes eux-mêmes, le hameau de Vaux qui a conservé sa forme sans *x* et se dit *dféy*; aux environs d'Angoulême, le nom d'une commune située entre Angoulême et Châteauneuf, *Saint-Simeux*, autrefois Saint-Siméon (Abbé Tricoire, *Le Château d'Ardenne*, p. 211), qui ne s'explique bien que par une forme populaire *S. *Simco*, *Simon*, changé en *Simeux* quand la forme française *eux* a été substituée à la terminaison indigène *u* des adjectifs; enfin, dans les Deux-Sèvres, au moins deux mots vulgaires, *bé* « bien » et *boussi* « morceau » (L'abbé Lalanne, *Gloss. du pat. poitevin*), cf. *boucina* « morceler » (Béronie, *Dict. du pat. du Bas-Lim., Corrèze*), *boucinou* « petit morceau » (L'abbé Vaissier, *Dict. du pat. de l'Arveyron*).

CHUTES DES INSTANTANÉES FINALES

De toutes les instantanées qui ont pu être finales, soit en latin, soit en roman, une seule, le *t*, vit encore, non pas à Cellefrouin, mais dans la région occidentale, à Nanteuil, Aigre, Cognac, Mazières (Deux-Sèvres), etc. Pour ne citer que quelques exemples, nous avons *sēt* (Nanteuil), *sēt* (Salles d'Angles) *SITIM*, *vāyūi* **VENUIT*, *kāt* + consonne QUANDO, *dāsat* « dansé » (Nanteuil), *il ātrit* « il entra », *il azēt* « il avait », *ō tout* « il tonna », *dēt* *DIGITUM*, *ētūt* « aussi » (Salles d'A., M¹).

Ce *t* représente non seulement un ancien *T* ou un *D*, mais encore un *c* : *kuyat* « cognac », *sat* « sac », etc. (Salles d'Angles). — V. *Not. comp.* 13.

Il y a donc lieu de se demander si le *t* n'a pas de même remplacé à Cellefrouin les dentales et les gutturales tombées. La transformation du *D* final roman en *t* n'est pas douteuse. Nous trouvons dans le *Cartulaire* et dans le *Censier* : *Davit* (K. r. 8 17) et le dérivé *Daviteu* (K. v. 3 10), *Granaut* (K. v. 1 2) cf. *Granauda*, *Lebraut* (C. s. 5 40) cf. *Lebraudi* (C. 5 30), *Bocart* (K. r. 7 8) cf. *Bocardus* (K. r. 6 24), *Guichart* (C. s. 3 31), cf. *la Guicharda* (C. 3 35), etc.

Le *G* s'est de même assourdi en *c* : *borco* (K. r. 3 22, an. 1060-1076), *horc* (C. 1 4) *BURGUM*, *gorc* (C. 4 32) **GURGEM* « gouffre ».

Restent donc le *c* et le *t* qu'une évolution analogue a dû conduire au même point. Cette évolution est marquée par le signe diacritique *b* : *Seniach* (K. r. 7 23, etc.), *Romanach* (Ibid. 27), *bosch* (K. r. 10 4), *g. BOSK*, *Sauzetb* (K. r. 2 32) *SALICETUM*, *Casteneth* (K. r. 9 31) « Châtenet ». La graphie *ch* dans les noms vulgaires répond le plus souvent à un son qui a abouti à *ε*. Elle devait à l'origine représenter quelque chose comme *ky*, première étape du *k* final en voie de tomber, comme on peut l'observer,

par exemple à Lanslebourg en Savoie. Il est vraisemblable que *th* avait dans le principe une valeur analogue, celle de *ty*. On devait donc dire *tcavayaky* « Chavagnac », et *tcparayaty* « épargné ». Mais *ky* n'a pas été long à rejoindre *ty*, et les deux graphies *ch* et *th* n'ont plus représenté qu'un son unique, *t̄*. Que maintenant *t̄* perde son second élément soit sous l'influence d'un *s* finale soit autrement, Guillelmus *Chalboes* (C. 4/37), par exemple, deviendra Guillelmus *Chaltot̄* (C. 8/11); le *t*, devenu superflu, remplacera *c*, *Sanbt Chibart* (ch. de Nersac), SANCTUM EPARCHIUM; *th* pourra être employé pour un *t* normal, *Thuchia*, *Thareus* (Cens.); enfin *Chavagnat* (1598)¹, *Parzat*, donneront naturellement naissance aux féminins *cavayatl̄*, *p̄arzat̄* « femme de Chavagnac, de Parzac ».

Il est donc fort possible qu'une seule consonne instantanée (sans parler des labiales) soit tombée à Cellefrouin, le *t*, mais un *t* amoindri qui a dû s'éteindre petit à petit, finissant par échapper à la conscience du sujet parlant, se montrant encore parfois dans une prononciation qui s'abandonne et disparaissant tout à fait dès que la réflexion intervient. Cette étape, c'est celle du *t* final dans le parler de mon père (Nanteuil).

La chute des instantanées s'est faite dans l'ordre suivant :

1° Chute du *τ* final latin et du *ð* final roman. Ces consonnes n'ont laissé aucune trace dans le *Cart.* et le *Censier* : AD, *a*; QUOD, *que*; ET + *cons.*, *e*; *HABERE-HABET, *aura*; *CONVITARE-HABET, *quovidera*; *HABERE-HABEBANT, *avian*; *ESSERE-HABENT, *scran*; VIDENT, *veh̄n*; MISERUNT, *mis̄dren*; FACIAT, *fat̄a*; FUISSET, *fussa* (K*. r. 8/21-35); CANTAT, *chanta* (C. 1/21); WAD, *gua* (C. s¹. 4/3). Même avant la voyelle, on trouve dès lors la forme antéconsonnantique *e ben* « et en » (K*. r. 8/30), *e ob trestot̄* (K*. r. 8/22) « et avec tous ». Cf. *e una* (ch. du Chapitre), *e a* (ch. de Bourc-Charente).

2° Chute du *τ* et *c* dans les finales romanes. Rien dans nos anciens textes ne la fait prévoir, si ce n'est les formes *Blanzao* (K. v. 3/18, an. 1140-1177) « Blanzac », *Itanba* (C. 1/32) et *Vacho* (K. r. 4/9) « Étagnac » et « Vachot ».

La chute de ces consonnes après une voyelle se place après celle du *τ* final latin et du *ð* final roman, et avant celle de l'*s*. Nous avons en effet, d'un côté, *o*, *ôrò*, *k̄avidro*, *gò*, et *cavaya* CAVANIACUM, *ēta* CANTATUM; *pra*, PRATUM, et de l'autre, *pr̄a* *PRATOS : *ò* a été plus tôt découvert que *a*, et *a* plus tôt que *â*.

¹ A cette date, le *t* ne peut être qu'un souvenir.

3° Chute des instantanées placées après une autre consonne.

Leur chute peut être ou contemporaine ou postérieure à celle de l's. Il n'y a en effet aucune différence entre *pár*, PARTEM, et *pár*, PARTES.

C'est dans cette position que se trouve la seule labiale sur laquelle nous possédons un renseignement. Nous trouvons cette phrase : *P. Aymes. VII. sol. deu chambo. qui est...* Le copiste s'est oublié (C. 5^o 8) puisqu'il a effacé *deu chambo qui est* pour restituer la bonne leçon de *maynamento*, etc. Il a voulu dire : *du champ*. Mais pourquoi ce *b*? Un *b* final se serait assourdi. Aurait-il voulu écrire un *p* très affaibli et presque indistinct?

CHUTE DE L'S DEVANT UNE CONSONNE ET DANS LES FINALES PRÉCONSONNANTIQUES

L's, adoucie en *z*, ne s'est conservée à la finale que devant les voyelles, et seulement lorsque les mots sont très intimement liés entre eux, article, déterminatifs, adjectifs et noms (*lûz amî, lû bõz amî, lûz êmabl drôl* « les amis, les bons amis, les aimables drôles, » enfants). Tous les *z* soit primaires (s), soit secondaires (ci) des finales verbales sont tombés. Deux mots cependant en ont recueilli, pour nous les conserver, les derniers débris, *u hoc* et *i ibi*, qui sont devenus ainsi *zu* et *zi*. On disait régulièrement *fâz u face hoc, vîz i videtis ibi* « voyez-y ». Puis le lien entre les verbes et leurs régimes ne s'étant pas trouvé assez étroit, les *z* sont tombés, sauf dans ces deux cas isolés, et l'on a cru qu'ils faisaient partie du régime lui-même. Alors on a pu dire : *tu zû payrà!* « tu le paieras! » *fô zî vi* « faut y venir ».

La chute de l's n'est organique que devant une consonne. Dans tous les autres cas, elle est analogique.

L's caduque a laissé une trace dans le haut de la vallée et dans les anciens textes de Cellefrouin, un *y* qui se sent encore à La Péruse, *â-^{*}ES-*, et qui se rencontre trois fois dans le *Censier, G. Meychini* (C. 7/19, et s. t. 5/4), cf. *Ar. Meschi* (K. v. 5/25), *Johanne Creycha* (C. 7/19), cf. *Johannes Crestia* (C. s. t. 10 18), *Stephanus Teychiers* (C. 1 5 a. f.), cf. *Ademarus Textoris* (C. s. de la marge 5 4). C'est assez pour nous éclairer complètement sur toutes les phases antérieures de l'évolution.

L'histoire, en effet, de l'amuïssement de l's recommence sous nos yeux dans diverses régions, et nous pouvons sans peine en suivre toutes les étapes. Je citerai, par exemple, les vallées des Alpes, d'Aoste à Pignerole¹, Pépieux² dans l'Aude, Sènaillac (canton de la Tronquière)³ dans le Lot,

¹ Documents recueillis sur place. || ² M. M. Raynaud. | ³ Un élève de l'Ecole des Carmes.

Salers¹, Saint-Etienne² dans le Cantal, Chauffour (canton de Meyssac), Forzès (canton d'Argentat), Lappleau dans la Corrèze³, Laurède (canton de Mugron)⁴, Labouheyre⁵, Sabres⁶, Montgaillard dans les Landes, les environs de Pau⁷, Arrens⁸ (canton d'Aucun) dans les Hautes-Pyrénées.

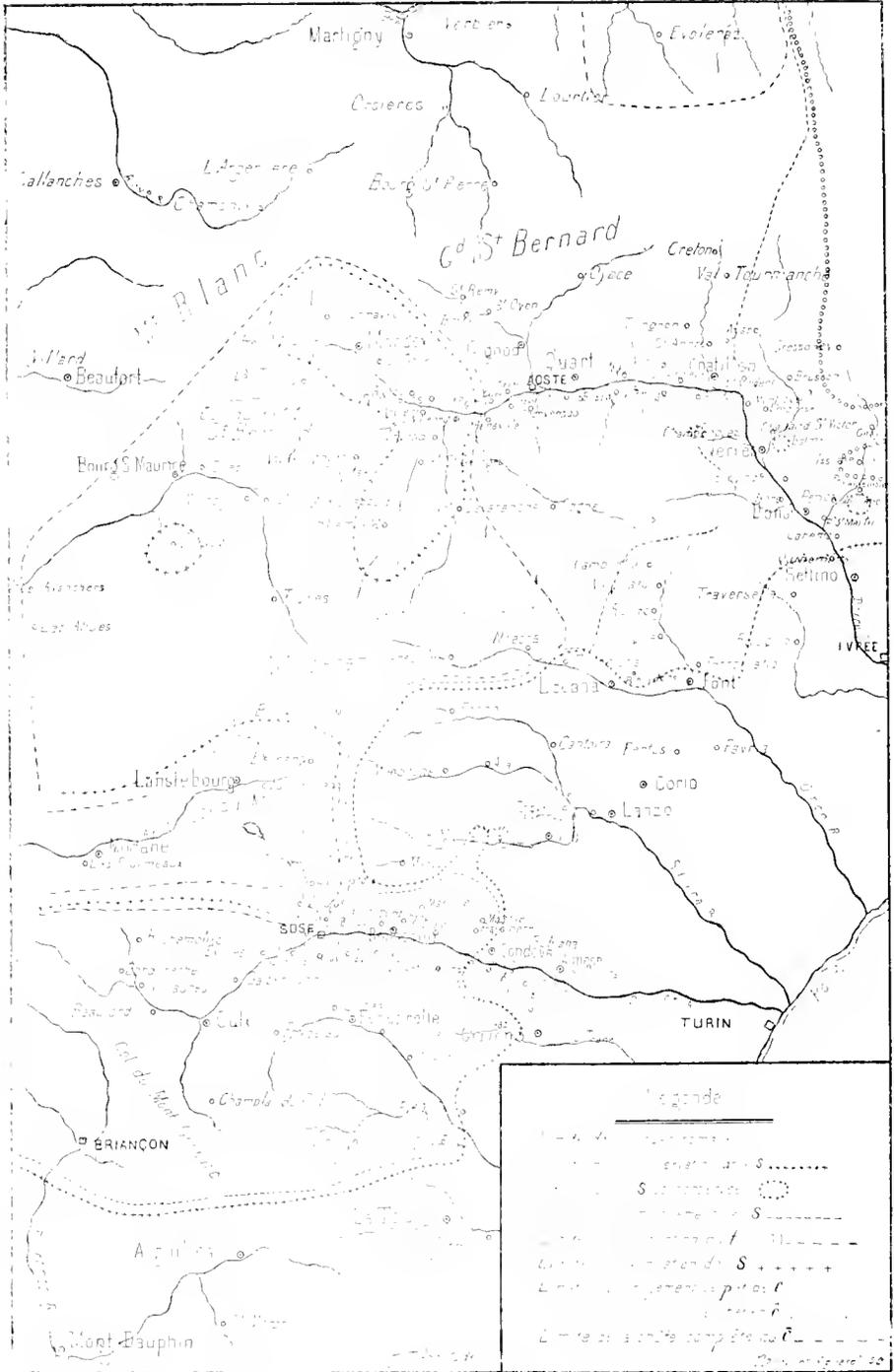
M. Gaston Paris a décrit dans la *Romania* (XV, 614-623), en rendant compte du livre de M. Kœritz (*Das s consonnant im Französischen*), les principales phases du phénomène.

Le point de départ de l'évolution est dans une tendance de la langue à s'écarter du palais pour prendre sa position de repos.

Cette tendance n'a pas la même force dans tous les cas : elle est en raison inverse de l'énergie qu'exige de la langue la consonne placée après s. Or le travail lingual de l'articulation varie de sonores à sourdes, l'effort se produisant pour les premières dans le larynx, pour les secondes dans la bouche, de continues à instantanées, et presque de consonne à consonne. Il y a donc eu un ébranlement successif de l's : d'abord devant les sonores, puis devant les sourdes, et, dans chacune de ces deux catégories, devant les continues plus tôt que devant les instantanées. Et, comme les modifications récentes qui s'échelonnent dans le temps nous apparaissent d'ordinaire séparées dans l'espace, nous pouvons espérer de rencontrer l'évolution ici à la première étape, plus loin à la seconde et aux étapes suivantes, ailleurs à la dernière.

La marche du phénomène est du reste facile à suivre. De l's ainsi relâchée en quelque sorte, naît un *ɛ*, peut-être un *b* devant les sonores⁹, en

¹ Un élève de l'École des Carmes. || ² Un jeune homme nouvellement arrivé à Paris. || ³ Trois élèves du séminaire des missions étrangères. || ⁴ Documents recueillis sur place par M. Jean Passy. | ⁵ F. Arnaudin, *Contes populaires de la Grande-Lande*, p. 160, et notes complémentaires recueillies avec un très grand soin. — Notes de M. Jean Passy. | ⁶ M. Dupart nouvellement arrivé à Paris. | ⁷ Notes de M. Jean Passy. || ⁸ M. Jean Passy et M. Camélat, *Le patois d'Arrens* qui paraîtra dans le *Congrès scientifique international des Catholiques*, an. 1891. | ⁹ Je n'ai pas été à même de constater d'une façon rigoureuse si devant les sonores l's passe directement à *ɛ* pour devenir ensuite *b*. Cependant la seule personne sur laquelle j'ai fait des expériences avec l'explorateur du larynx, M. Dupart, me ferait croire à un point de départ unique de l'évolution, c'est-à-dire à *ɛ*. Devant *l*, *m* et *ɕ* le son qui a remplacé l's est, il est vrai, toujours sonore chez lui. Mais devant *d*, ou l'évolution a dû être plus tardive, j'ai inscrit plusieurs fois le *ɛ* à côté du *b*.



tout cas s'il n'est pas originaire devant celles-ci, le *h* ne tarde pas à apparaître. Puis il est possible que le *h* et le *ç* s'affaiblissent au point de tomber entièrement; c'est ce qui semble avoir lieu dans le sud-ouest. Mais dans le vaste territoire de la France centrale qui va s'agrandissant chaque jour, le *h* passe à *y*, le *ç* à *ç* puis à *y*. Enfin, c'est ce *y* qui tombe.

L'évolution est à son début dans le sud-ouest. L'*s* nous y apparaît ébranlée devant *l* à Arudy (Val d'Ossau), à Lescar; devant *l*, *m*, *n*, près de Pau, à Billère et à Artiguelouve; devant *l*, *l*, *m*, *n*, *y*, *e*, *j*, et je suppose *f*, quoique l'aspiration ne soit pas sentie, à Arrens; devant toutes les sonores et l'*f* à Labouheyre et à Sabres, *leb lāns* « les Landes », *leb yōns* « les gens », *leb^h āks* « les vaches », *çmōtē* « émoudre », *lēs dēns* et *leb dēns* « les dents », *lēs famīlēs* « les familles » (Sabres). Dans ce dernier exemple, les moyens graphiques seuls m'ont montré que le *ç* n'est pas entièrement tombé.

Dans la Chalosse, l'évolution a gagné en outre l'*s* devant *p*, mais d'une façon instable, et devant *k* d'une façon très instable. L'*s* + *t* a été jusqu'ici épargnée (Laurède, canton de Mugron).

L'*s* + sonore est descendue jusqu'à *y* à Pépieux (Aude), *boi bēit?* « veux-tu venir? », sans que l'*s* + sourde ait encore été atteinte, *bās kaſa?* « veux-tu te taire? ».

Plus au nord, à Sènaillac (Lot), l'évolution, à peu près au même point devant les sonores, est déjà commencée devant les sourdes: *boi bēit* et *boç kōta*.

Plus au nord encore, dans la Corrèze, l'*s* est complètement amuie devant les sonores, *i lēli* (Forzès), *i laudi* (Lapleau), *ē lādē* (Chauffour) « il est laid », *nyana* (F. L.), *ēgrēna* (C.) « égrener », et dans les finales de l'article pluriel et de la particule *pā* « pas »; mais elle est en train de s'ébranler devant les sourdes. A Chauffour, à Lapleau, le *ç* est constant devant *k*, *p*; *t*. A Forzès, il paraît fixe devant *k*, et dans les finales devant *p*; *çkuta* « écouter », *çē plī* « il est plein », *mē fāt plajir* « tu me fais plaisir », n'ont pas varié. Mais j'ai trouvé aussi souvent *s* que *ç* devant *p*: *çēpa* VESPA, *āçpre* et *āsprē* ASPERUM, *yispūlo* MESPILUM, *ispīza* SPICA. L'*s* paraît ferme devant *t*: *lēsta*, *fēsta*, *prēstri*. Dans cette région, comme aussi dans le Lot, le *ç* prend facilement une nuance de *f* devant le *p*: *çpīza* (L.), *çpīzo* (C.). Enfin le changement de *ç* en *ç* se montre dans *prēstri* « prêtre » (L.).

Mais où j'ai étudié le phénomène avec le plus de détails, c'est dans les vallées des Alpes¹. L'évolution, qui y est à peu près achevée devant les

¹ L'*s* devant *t*, *p*, *c*, dans les Alpes (*Etudes romanes dédiées à Gaston Paris*).

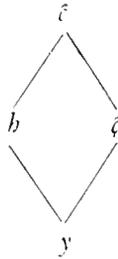
sonores, se montre à toutes ses étapes devant les sourdes. Elle ne fait que commencer aux environs de Verrès (vallée d'Aoste), dans la vallée de la Soana, à Coazze (vallée de Giaveno) : *vēpa* « guêpe » (Brusson), *tēta* « tête » (Champ de Praz, Caréma, Coazze), *fēta* (Ribordone), *aēkuta* « écouter » (dans toute la région).

Les groupes *ēt*, *ēp*, *ēk*, peuvent s'assimiler et devenir *ēs*, *ēf*, *ēē*, puis se réduire à *s*, *f*, *ē*, comme cela a eu lieu autour du Mont-Iseran, le *ē* étant tombé après s'être affaibli en *y* : *nēvēri* NASCERE (Bessans), *tēsa* (Bourg-Saint-Maurice, Valgrisanche, etc.), *vēfa* (Lanslebourg, Venaus), *ēcutā* (Bessans). Par une évolution secondaire, l'*s* sortie de *ēt* est devenue *ś*, *tēśa* (Bonnaval), si plutôt *s* et *ś* ne remontent pas à une *ś* légèrement interdentale, *tēśsa* « tête » (La Thuile); puis *ē* et *b*, *tēēa* (Courmayeur, Rhêmes), *tēba* (La Novalaise); enfin elle est tombée *tēa* (La Ferrière, Modane, etc.).

Cette voie est exceptionnelle. En général, la seconde consonne est restée solide, et le *ē* s'est transformé en *ē̄*, *tēēta* (Hône), *ēēta* « été » partic. (Caréma), puis en *y* *vēpa* (La Salle), *fēyā* « fête » (Chézalet, commune de Sarre), *tēyta* (Saint-Marcel), pour tomber bientôt après.

Nous avons à Cellefrouin deux mots qui, pour le sens, se rapportent à ASPERUM, *afr* « dur au goût », et *ār* « dur au toucher ». — *âēpre*, dans la Corrèze, signifie aussi « dur au goût »; *afr* en viendrait-il par l'assimilation du *p*? La question est grosse, et je n'ai pas de quoi la résoudre. Le représentant assuré d'ASPERUM est *ār*; le *p* est tombé comme dans MESPILUM, *mēnēl*, poitevin *mēle*, comme le *c* dans MASCULUM, *māl*.

Sauf dans ce cas douteux, l'*s* + *cons.* n'a suivi à Cellefrouin que la voie :



Mais nous pouvons pénétrer plus avant encore dans l'explication du phénomène. Un mot, dont l'origine a été longtemps pour moi un problème, nous en fournit l'occasion et nous met à même de constater que l'ébranlement de l'*s* ne s'est pas produit à la même époque après toutes les voyelles. C'est *kut* masculin et fém. sing., *kitē(τ)* pluriel. Cet adjectif a, dans les propositions affirmatives, le sens de IPSE; avec *un* et une négation

celui de *ne... pas un seul* : *û batrî sô kit pèr* « il battrait son père lui-même » ; *ï n ê pâ ün kit päm* « je n'ai pas une seule personne ». Le second sens dérive évidemment du premier. M. Mistral rapproche le mot QUIETUS. Mais le pronom *kêt*, qui n'est employé que dans cette phrase, *û fâ kêt, u fâ l'òtr* « il fait ceci, il fait l'autre », suggère une autre étymologie. Ce *kêt*, venant de ECCU-ISTA, donne à penser que *kit* se rattache au même pronom. La succession du sens n'a rien qui étonne. Loin de là. Il y a une certaine satisfaction à voir IPSE, disparaissant, léguer sa signification à ISTE. L'italien *stesso* est un composé des deux pronoms. La succession de la forme paraît garantie par les variétés marchaises, *èit m.*, *èitò f.*, *èitè pl. m.* (Brousse-Auzance), et *eyèt*, *eyètò*, *eyètò*, *eyètà* (Saint-Sylvain-Belle-Garde), qui remonteraient à ECCE-ISTI et à ECCE-ISTE, ECCE-ISTA, complétant le parallélisme ECCU-ISTA **kesta* (Midi), ECCE-ISTA **cesta* (Nord), avec ECCU-ILLA **kela* (Midi), ECCE-ILLA **cela* (Nord).

Mais trois difficultés se présentent, deux pour Cellefrouin et une pour les pays plus méridionaux. Ce sont : 1° la conservation de l'*i* au féminin ; 2° la conservation du *t* au masculin ; 3° la chute de l'*s* dans des régions où cette consonne ne tombe pas.

La première difficulté n'en est pas une. Le féminin a été influencé par le masculin. La seconde est plus sérieuse. A Saint-Claud, ECCU-ISTI, au pluriel, a donné *kî*. Pourquoi *ECCU-ISTI, au singulier, aurait-il donné *kit* ? Il y a là sans doute l'action de la forme prévoalique (*sô kit ämî*) « son *quit* ami », peut être aussi celle de la forme féminine déjà influencée par le masculin. Le *t* de TOTUM s'est de même conservé dans des conditions identiques : *tut ê òr de pri* (G¹) « tout est hors de prix », *tut kò* (G¹) « tout ça », *fôli fêr tut kêt è l'òtr* (G) « fallait faire tout ceci et l'autre »

Reste le troisième point. Nous avons : *kyîtè*, *kyîtèè*, *kyîta*, *kyîtaè* et *akîstè*, « ce, cette » *akîsta* (Salers) ; *kyitè*, *kyitò* et *akîsti* (Mont-de-Bellier, commune de Saint-Etienne, canton de Rion-ès-Montagnes, Cantal). Persuadé que la difficulté n'était qu'apparente, j'ai cherché si je n'en trouverais pas la solution dans une influence particulière de l'*i* sur l'*s*. C'est ce qui a lieu effectivement. A Mont-de-Bellier, l'*s* devient *è* après des *i* déjà anciens quoique non originaires (*nè rîckè pâ* « il ne risque pas », *vîctyi* VESTIRE, *iè pûri* « est pourri ») ; elle se conserve devant d'autres plus nouveaux et devant *a* au moins (*akîst* « celui-ci », *rastèr* « rateau »). La différence d'ancienneté entre l'*i* de *kyitè* et celui de *akîst* est évidente, puisque ce dernier n'a pas encore altéré le *k*. Peut-être aurais-je dû écrire *akîst*. Ainsi s'expliquent *kyitè* et *akîsti*, et du même coup à Salers *kyîtè* et *akîst*. A Sénailiac, l'*s* devient *è* après *o*, *u*, *u*, *i*, mais non après *e* (*estrâglèryö* « il

étranglerait »). Il est donc naturel de trouver dans cet endroit *kítř*, *kítö* et *ðkestë* « ce ». — Voir *Note compl.* 14.

La principale difficulté disparaît donc, et nous laisse en présence d'un des premiers cas où l's ait commencé son évolution.

M. G. Paris a établi que l's est tombée en français devant les sonores au moins dès le milieu du x^e siècle, et devant les sourdes avant la fin du xii^e siècle. Il constate que la chute de l's devant les sourdes se montre d'abord dans la région occidentale. Il faudrait peut-être avancer un peu cette date pour Cellefrouin, car nous ne trouvons aucune trace du phénomène avant la seconde moitié du xiii^e siècle. Le *Cartulaire* conserve l's dans tous les cas : *las cosdumpnas* (K*. r. 7/28, ch. de 1060-1108), *lo maisnamement* (Ib. 32), *trestóř*, *trestuch*, *aquist*, *forest*, *los maisnamenz*, *els sols*, *forsfaiř*, *als preboř*, *chascus*, *misdreut*, etc. (K*. r. 8/22-35, an. 1076-1108), *Taschier*, *Poscheiras* (K. v. 1.), *Chasten* (K. v. 2), *anz Joffreenes* (K. v. 3/28), même dans la dernière charte (1206-1226), *Rustaut*, *Ar. Meschi*, *Gaufrido Maslo*.

Dans le *Censier*, l's, gardée devant R (*Lesriera* « Lérière », 6/2 a. f.), est omise constamment devant L, et fréquemment devant les sourdes dans le corps des mots : *Valeti* (C. 7/16, 9/16), *Valetus* (C. 7/30, et s. 10/1), *Chaten* (C. 1/24, 3/29), *Chatehur* (C. 8/4 a. f.), *Patureus* (C. 2/11), cf. *Pasturelli* (C. 8/1), *Pacotř* (C. 9/20), cf. *Pařcot* (Ibid. s¹), *Pocheyras* (C. s. t. 10/5), cf. *Poscheiras* (K. v. 2/6 a. f.), *Tachia* (C. 3/40), *filiatro* « filâtr » (C. 6/16), *Forêt* « Forêt » (C. 9/3), *Foretta* (Ib. l. 23), etc.

A la finale des proclitiques, l's manque une fois pour *las*, de la *Durenties* (C. s² t. 4/1), cf. *en la oubliés* (Saint-Val); 2 fois pour *deus*, *deu vinbaus* (C. 2/28, 9/4), contre 1 fois *deus patitř* (C. 4/7); toujours pour *ous* « aux », *villario ou Tareus* (C. 4/1 a. f.), *fortem ou Merletř* (C. 5/18), *ou Vigeriis* (C. s. t. 10/1), *ou Madurs* (C. 9/47), *ou Faures* (C. 8/5, 7), *ou meynarř*, *ou Grenanz*, *ou Gandoumars* (C. s. t. 8/1), *de fonte ou Geyraus* (C. 8/30), aujourd'hui la *fō gērā*, — sauf une fois, *de maynamento ous Boffeus* (C. 4/5).

L's de flexion ne manque jamais pour les noms communs dans le texte : *lo coseudiers* (C. 9/24), *lo coms* (C. 3/31), une fois dans les surcharges : *lo mouier* (C. s. t. 8/12), à côté de *lo merciers* (C. s. 9/49); assez souvent pour les noms propres dans le texte, 34 fois contre 120; très souvent dans les surcharges, 32 fois contre 11.

On trouve aussi sans s : *prato ou Vigier* (C. 10/8), *prato ou Faura* (C. 2/27), *de la Pradeliera* (C. 4/21, 5/3), *de la Pradelaria* (C. s¹ t. 4/21), tous noms qui paraissent être au pluriel. Cf. *Molin des templeiere* (*Arch. nat.*, P. 513, 3. An. 1418).

L's semble donc avoir vécu à la finale plus longtemps que dans le corps des mots. Même dans cette position, elle n'a pas dépassé le xiii^e siècle.

CHUTE DE L'R DANS LES FINALES *-are*, *-ier*, *-arium*

La chute de l'r est un fait récent, postérieur à nos documents du moyen âge qui nous ont conservé un exemple de l'infinitif *-ar*, *aportar* (K*. r. 83 a. f.), et de très nombreux suffixe en *-ier*. Aujourd'hui nous disons : *apòrta* ADPORTARE, *drmi* DORMIRE, *najiv*, *noçier* (C. 3, 28, etc.), NUCARIUM, *ècvalie*, *chavalier* (C. 2 10, etc.), CABALLARIUM, etc.

La comparaison de

eatàna CAVANIACUM
èpàrya *SPARANJATUM
èpàrya *SPARANJARE

pourrait faire croire à trois phénomènes contemporains. Mais en dehors de tout autre motif, nous trouverions des raisons de douter dans la différence de traitement que l'on observe dans le haut de la vallée, à partir de Nieul entre *ARE* \rightleftharpoons \rightarrow *â* et *ATUM* \rightleftharpoons \rightarrow *a* (Chez-Juzaud, Suaux, Chantrezac), *ARE* \rightleftharpoons \rightarrow *è* et *ATUM* \rightleftharpoons \rightarrow *à* (Roumazières, Puybarraud, etc.). La ressemblance de traitement de l'a dans *ATUM* et *ARE* est donc toute fortuite. Elle tient à ce que l'r finale n'a pas empêché à Cellefrouin l'affaiblissement de la voyelle précédente; *sor* SOROR comparé à *òr* HORRIDUM. On a pu de même avoir *amar* AMARE à côté de *pàr* PARTEM.

Nous savons, du reste, la date approximative de la chute de l'r finale. C'est au XIV^e siècle qu'elle commence à disparaître, dans le Midi, des infinitifs et du suffixe *-ier*.

La chute de l'r s'est encore produite entre voyelles dans différents patois. La question est donc d'un ordre général et ne peut guère s'accommoder d'une solution particulière.

En attendant que je puisse l'embrasser dans son entier, qu'il me suffise de dire que la langue est sollicitée dans deux sens opposés. Ou bien la pointe retombe sur le plancher de la bouche en faisant entendre les sons intermédiaires *ř*, *ç* ou *r*, *ž* : *mùřàl* « murailles » (Couffy, canton de Saint-Aignant, Loir-et-Cher), *lâç* « l'heure » (Menthon-sur-Cher); *pçvè* « poirier », vers Fécamp; *pçyyè*, *pè* « père » (Autot-Saint-Sulpice, Seine-Inférieure); *gàri* (avec un *r* qui touche les dents) « guérir », *duřèa* « Doire » (Jaillon, près de Suse), *fçè* « fer », *tsântàže* « chanter » (Venaus), *tsântèe* (Jaillon). Ou bien la racine se porte vers le palais, et l'on a les sons intermédiaires *ř*, *ř*, *ç*, *h* : *dřv* « dur » (La Thuile, vallée d'Aoste), *dřř* (Courmayeur, Pré-Saint-Didier), *àřa* « heure » (Creta, hameau de Cogne), *àřa* (Cogne), *àřa* (Charvensod).

D'autre part, le larynx tend, lui aussi, à demeurer silencieux quand l'r se trouve en contact avec une sourde. Nous en avons rencontré quelques exemples inconscients dans mon parler, fig. 38 et 64, où la partie sonore du tracé est bien courte pour *or*, *ar*, et la partie sourde bien longue pour *s*, *t*. Ce silence de larynx est-il accompagné d'un affaiblissement des mouvements de la langue ? C'est certain pour les dernières étapes de l'amuïssement, comme nous l'avons constaté (fig. 116). Mais pour les premières, quoique le fait se passe en moi, je l'ignore, car le phénomène m'échappe complètement. Tout ce que je puis dire, c'est que je crois exécuter les mouvements requis pour la production de l'r. S'il en est ainsi, c'est par le larynx que dans ce cas l'amuïssement commence. Et ce qui rend cette supposition probable, c'est ce fait qui ressort des témoignages des grammairiens du XVI^e et du XVII^e siècle, que l'r a commencé à s'amuïr en français devant les consonnes. Il est à présumer qu'il en a été de même à Cellefrouin.

Quant aux étapes qui ont conduit la langue à un repos complet, je supposerais qu'elles se sont produites dans la direction du ζ . Nous n'avons aucune trace d'un son interdental (ζ) ni d'une *r* gutturale. Que ce soit bien là, du reste, la tendance de l'r dans notre pays, c'est ce que suffit à indiquer sa nature linguale. En outre, les confusions de *r* et de ζ , signalées par M. Paul Meyer (*Romania*, IV, 184-194, V, 488-490), et par M. Thomas (*Rom.*, VI, 261-266, et *Giornale de filologia romanza*, juillet 1879), nous avertissent qu'un grand mouvement en ce sens s'est propagé du Midi au Nord, à des dates différentes suivant les lieux, à partir du XIV^e siècle, et qu'il aurait atteint la Marche et le Limousin vers 1420, époque probable où le phénomène a dû se produire à Cellefrouin.

§ 6. — Vocalisations des consonnes.

VOCALISATION DE L'l

Les langues slaves nous ont renseigné sur la nature de l'l qui s'est transformée en *u* devant une consomme, vers le X^e siècle, dans le centre et le nord de la France. C'est une *l* qui participe à la fois de l'l et de l'*u*, la langue occupant à peu près la position de l'l par la pointe, et celle de l'*u* par la racine. On peut l'observer actuellement dans certaines régions des Alpes, par exemple à Lémîé (vallée du Vieu) : *l fîvê* « les fèves ».

La vocalisation est toujours apparente dans le corps des mots ; mais elle peut être douteuse à la finale. Grâce à la persistance de l's casuelle dans

les pluriels des noms, on a eu deux formes pour le même mot, *cheval* et *chevaus*, *coutel* et *couteus*, etc. Ces deux formes ne sont restées que rarement, comme dans le français littéraire *cheval*, *chevaux*, et certains patois *iva*, *jeà*, *batè*, *batyâ* (pays de Caux), ou pour des noms d'objets qui emportaient avec eux l'idée de singulier ou de pluriel, comme dans l'Aude, *sizêl* « ciseau de maçon », *sizêw* « ciseaux de tailleur » (Pépieux), dans le Cantal, *éizêr* et *sizêw* (Salers), dans le Lot, *éijel* et *éijêw*, dans l'Ardèche, *sizel* et *sizêw* (Montréal, canton de Largentière), etc.

Le plus souvent l'une des deux formes a supplanté l'autre. Dans le centre de la France (Limousin, Angoumois, Saintonge, Poitou, Berry, partie de l'Auvergne), c'est le pluriel qui l'a emporté. A première vue, on pourrait croire que les formes de Cellefrouin, *cèvâ*, *kutê*, *kô*, sortent des singuliers CABALLUM, CULTELLUM, COLLUM, par la chute de *l*. Mais on se tromperait. Elles remontent bien à d'anciens *chevaus*, *cuteus*, *cous*.

Le groupe *el* a développé un *a* dans le nord de la France, et la limite du territoire où ce fait s'est produit confine à notre domaine. Ainsi nous avons *kutâ* « couteau » à Bioussac, à Ruffec; *kutô*, *vêlô* « veau », *bôye* « Beaulieu » à Bierge, Saint-Gourson, Nanteuil, etc.

La vocalisation de *l* ne se montre à Cellefrouin que dans les chartes de la seconde moitié du XI^e siècle. Le recto du *Cartulaire* en fournit cinq exemples : un nom propre, *Giraudus* (K. r. 77, K. r. 7/1 a f., an. 1060-1108), GERALD; un mot qui paraît être un surnom formé de *mal* : *Mauwegrez* (Ibid.); l'adjectif *autra* répété deux fois, et l'article *aus* (K*. r. f. 8 et 9, an. 1076-1101).

Dans le verso, les exemples se multiplient : *Granaut* (1/2); *deu* « du » (1/6); *Arbaudo* (1/1 a. f.), HARIBALD; *Chasteu* (une signature, 2/1), CASTELLUM; *Chauvet* (2/9), cf. *Calvet* (K. r. 2/17); *Mouto* (2/26, deux fois), cf. *Multonii* (4/8); *Auberti* (2/34), ADALBERT; *Cougant* (3/26), cf. *Colgbant* (K. r. 10/18); *auz* « aux » (3/28); *Fulcaudus* (3/38), FULCUALD, etc.

Dans le *Censier*, la notation par *u* est de règle : *Pineus*, *Chateu*, *Thareus*, *Tareu*, *vinhaus*, *Chambau*, *Geyraus*, *Vidau*, *Goutier*, *Granautz*, *Granauda*, *Bolbou* cf. *Bolbola*, *telbou* TILLIOLUM, *Pinen*, *Pineus*, *deu* « du », *deus* « des », *Pebareu*, *Chautorteu* « Chaud-Tourteau » cf. *Chautortela*, etc.

l ne se trouve que dans des noms propres latinisés : *Galterii*, *Reginaldi*, *Geraldi*, *Bofelli*, *Tarelli*, *Arnaldi*, et le nom du lieu *Colgan*.

Ces graphies, au reste, nous apprennent assez peu de choses, puisqu'elles ne reculent pas la date connue du phénomène.

Par bonheur, la phonétique nous donne des renseignements plus utiles. En français, la comparaison de *fauché* FALCAT, et de *oie* AUCA, prouve que

la vocalisation de l'L est plus récente que celle du v, et qu'elle ne peut remonter jusqu'au latin vulgaire. Dans le patois de Cellefrouin *fôe* et *ôe* pourraient être contemporains. Mais nous avons des données sur un autre point, l'influence de la voyelle précédente sur la vocalisation de l'L.

Comparons les séries suivantes :

PULLICEM	POLLICEM	RUMICEM	SALICEM
* <i>pullidʒe</i>	* <i>pollidʒe</i>	* <i>rumidʒe</i>	* <i>salidʒe</i>
* <i>puldʒe</i>	* <i>poldʒe</i>	* <i>rondʒe</i>	* <i>saldʒe</i>
* <i>puudʒe</i>	* <i>poudʒe</i>	* <i>rōndʒe</i>	* <i>saldʒe</i>
* <i>puuzʒe</i>	* <i>pouze</i>	* <i>rōndʒe</i>	* <i>saudʒe</i>
<i>pyôʒè</i>	<i>pôʒè</i>	<i>rōdrè</i>	<i>sôdrè</i>

On voit par là que la présence d'une consonne antécédente a exercé une influence conservatrice sur l'élément occlusif de *dʒ*, *puudʒe* et *poudʒe* ayant perdu leur *d*, tandis que *rōndʒe* a conservé le sien. Or la série de SALICEM, conforme à celle de RUMICEM, montre que *dʒ* s'est comporté après *al* comme après une consonne. D'où il suit qu'à Cellefrouin l'L s'est vocalisée après *a* plus tard qu'après *o* et *u*.

J'ajouterai, quoique ce ne soit pas Cellefrouin qui nous l'apprenne, que la consonne suivante a eu aussi son influence sur la vocalisation de l'L. Le fait est clair dans l'Aude. Là, à côté d'*âvetô* ALTA, *kârdô* CALDA, *fâwsêtô* dim. de FALCEM, *kavsa* CALCEARE, on a : *âlêô* ALBA « le point du jour », *âlêairâdo* « rosée du matin », *tâlpô* TALPA. Dans les Alpes aussi, L n'a pas eu devant les labiales le même traitement que devant les autres consonnes : *marva* MALVA, *tsâda* CALDA (haut de la vallée d'Aoste).

Enfin nous avons la preuve que la voyelle issue de l'L était bien un *u*, et non pas un *u* par le traitement de

PULLICELLA	PULLICEM
<i>puucela</i>	<i>puudʒe</i>
<i>puucle</i>	<i>puuzʒè</i>
<i>pyôséè</i>	<i>pyôʒè</i>

L'intermédiaire entre *l* et *ô* ne peut être que *u*.

VOCALISATION DU y

Les cas de vocalisation du y sont encore reconnaissables dans le patois actuel, comme nous le verrons en traitant des diphthongues.

Ce sont :

1° P de CAPTIVUM, *chayticu* (C. 3¹/1), *éctî*. Le traitement insolite de ce mot a fait croire avec beaucoup de probabilité à M. Thurneysen que nous avons là un cas d'influence gauloise (*Keltoromanisches*, p. 16).

Le celtique a rendu le P spirant dans le groupe PT et l'a ensuite vocalisé en *i*. Ainsi nous avons :

Ind. E. SEPTM, l. SEPTEM	sk. NAPTI, l. NEPTIS	l. CAPTUS, al. <i>haft</i>
v. irl. SECHT	v. irl. NECHT	v. irl. CACHT
—	—	cor. (XIII ^e s.) <i>caid</i> « servus »
br. <i>seiʒ</i> , gal. <i>saiθ</i>	br. <i>niʒ</i> « neveu », gal. <i>nith</i>	br. <i>keʒ</i> , <i>keʒ</i> « misérable », gal. <i>caeth</i> .

Cette transformation paraît postérieure en Gaule à l'an 214, puisqu'il y avait à cette date un roi du nom de MOENICAPTUS « esclave du Main » (D'Arbois de Jubainville, *Noms de lieux*, p. 420). On peut donc croire que CAPTIVUS en entrant dans notre pays a trouvé l'évolution en train de se produire et qu'il l'a suivie.

2° T, D, devant R : PETRINA, *peyrina* « de pierre » (C. 9 34); *FRATRASCARIIS, *freynacheriis* (C. 7, 1); DIVIDERE, *deveira* (K. r. 8, 2 a. f.); cf. QUADRIFURCUM, *quairefure* (ch. de Bourg-Char.), *Notra* (Chartes du M.-Ag) « Nouère ». Autres exemples dans Gœrllich. — Aujourd'hui, *frër*, *për*, etc.

3° Y + s final, et c final en latin : MAGIS, *mais*, Saint-Claud, *mâè*, Cellefrouin, *mâ*. — ILLAC, ECCE-HAC, **lai*, **sai*; St-Cl. *lâè*, *sâè*, C. *lâ*, *sâ*.

4° DI et peut-être TI devant une voyelle caduque : PODIUM, *poi* (K. v. 1 6 et 2 9), *phâ* (G¹); MEDIETATEM, *mèitat* (K*. r. 8, 26), *mèta*; PUTEUM, *puè*; MAÏS ADPODIAT, *âpay*; ADPODIARE, *apaya*.

5° G contigu à X, et C + T avant l'accent : PUGNUM, **poïn*, *puè*; JUNGERE, **joindre*, *jèdr*; *VOCITARE, *voïdar*, *evèda*; LACTUCA, **laituca*, *lètuj*; DIRECTIARE, *drèsa*.

Dans la syllabe accentuée, il y a des traces de vocalisation après A, il n'y en a pas après U : FACTUM, *fâ*; FACTOS, *faiʒ* (K*. r. 8, 27); FACTAM, *fêt*; *LACTEM, *lè*; FACERE, *fâira* (K*. r. 8 23) *fër*; — mais FRUCTUM, *fru*; CONDUCERE, *kolâr*. Y a-t-il là un double traitement ou invasion de formes françaises? Je ne sais. A Beaulieu, « faire » se dit *fâr*; de là, le substantif *afaral* « troupe encombrante » — cf. *affairail*, Vienne, Deux-Sèvres (Lalanne) « grand troupeau » — Il se peut donc que *fër* soit une forme empruntée ou propre aux composés syntactiques. D'autre part, l'i du *Cartulaire* (*fâira*) ne prouve pas qu'il y ait eu vocalisation complète. Nous trouvons de même POSCUM, *bôis* (K*. r. 8 23); or, il paraît bien que la forme indigène, quoique nous disions *bwè*, soit *bô*, conservé comme nom de lieu (*lâ bô*, champ voisin du Temple); un y vocalisé n'aurait pas dû, semble-t-il, tomber si tôt. Quant à *fe*, *le*, ils sont rendus douteux par les formes de Saint-Claud *fa*, *la*, cependant on peut y voir, au moins pour

fě, une forme préconsonnantique, correspondant à un *fâ* final que nous trouvons dans *ně fâ* (G¹) « *ne fait* » (non).

Il ne reste plus de traces de vocalisation dans le traitement de GD, GT : FRIGIDUM, *frě*; FRIGIDAM, *frěd*; DIGITUM, *dě*.

Le c, suivi d'une voyelle caduque paraît être tombé sans se vocaliser. Nous disons, il est vrai, *krwě* CRUCEM; mais dans des litanies burlesques, nous avons *kru* rimant avec *tu*¹. Cette forme *kru* est celle de Saint-Claud où c et ti ont eu un sort commun : *kru* « *croix* » et *přu* « *puits* ». C'est cette concordance qui rend douteuse à mes yeux la forme *pwě* de Cellefrouin.

Le y qu'a dû donner le *d* secondaire de *dž* ← c et ti ne s'est pas non plus vocalisé, puisque nous avons *plāžěr* PLACERE, *rāžũ* RATIONEM, *āwěžũ* INVITIATUM, etc.

Enfin le c n'a pas développé de y, et par conséquent donné naissance à un *i* dans ACUCULA, *āçũlě*; ACUTIARE, *āçũza*.

En est-il de même dans ACRUM, MACRUM : Saint-Claud, *āçr*, *māçr*; Cellefrouin, *ěçr*, *měçr*?

On peut craindre que les formes de Cellefrouin ne soient pas indigènes. A côté de *rāžu*, *sāžu*, nous avons *rěžu*, *sěžu*. — *ěçr* et *měçr* n'ont-ils pas été plus heureux en étouffant complètement *āçr* et *māçr*?

La question, on le voit, présente encore bien des obscurités et exige des recherches plus étendues.

VOCALISATION DE *b* ET DE *v*

Nous avons déjà indiqué la vocalisation du *b*, certaine dans BR (FABER, *Faura*, v. Gœrlich), possible dans BL (p. 268). Il n'y a que deux autres cas à ajouter : *TABONUM, *tō*; SAMBUCUM, **sabucum*, *sá*.

Le *v* vocalisé ou tombé est dans CAPTIVUM, *cheytieu* (C. s. t. 7/5); *chaytieu* (C. 3/I) *ětĩ*; BOVEM, *bũ*; CLAVEM, *klá*; CLAVUM, *klô*. Nous y reviendrons à l'occasion des diphthongues.

§ 7. — Formation de consonnes nouvelles.

Dans le livre de l'état civil des consonnes, les articles les plus nombreux ne sont pas pour les naissances. Quelques lignes ici nous suffiront. Les

¹ Au moment où la procession des Rogations passe sous un cerisier, le curé demande à son sacristain, sur l'air des litanies : « A qui sont ces belles cerises ? » Sur le réponse qui lui est faite, il réplique : « Posez la *kru*. » Et le sacristain reprend : « Montons-y tous. »

consonnes qui se sont produites par voie organique depuis l'époque latine se réduisent à un bien petit nombre.

Dans la période contemporaine nous n'avons à constater que la naissance d'un *y* qui se produit entre une voyelle et un *i* : *s ŷ yí sō* pour *s ŷ í sō* « s'ils y sont », et d'un *v* qui se prépose à un *w* initial, *vwa* pour *wā*, **ŷā* « oui », *vvētí* pour *wētí*, **u čtí* « il était », *vvēl* pour *wēl*, OVICULA. Les deux formes existent à côté l'une de l'autre.

La production de la consonne n'est donc pas une nécessité organique dans le pays. Ailleurs, il peut en être autrement. Ainsi, j'ai entendu à Boussolin (vallée de Suse), un chantre qui n'a jamais manqué d'intercaler un *v* entre un *o* (*u* latin) et une voyelle, par exemple, *sensorum defectovi* SENSUUM DEFECTUI. Pour arriver à *i*, *u*, ou s'en écarter, les organes passent par la position d'un *y* et d'un *v* au moins bilabial. Lorsque le mouvement se fait vite, l'oreille ne perçoit pas la consonne. Mais que ce mouvement se trouve ralenti, qu'un léger repos se fasse en cette situation, que, de plus, pour le *v* les dents prennent un point d'appui sur les lèvres d'en bas, et, sur le champ, les consonnes se montreront très clairement, elles prendront vie et se transmettront aux générations nouvelles.

Dans la période ancienne nous avons le phénomène analogue de l'épenthèse. L'hiatus produit par la chute d'une atone entre une consonne et *l r*, a été comblé par un *b* après *m* (CAMERAM, *cābr*; TREMULAM, *trābl*) par un *d* après *n s* sonore (MINORARE, *mādra*; CINEREM, *sādr*; JUNGERE, *īdr*; MISERUNT, *mīsdren* (K*. r. 8, dernier mot); par un *t* après *s, c* : *ESSERE, *ētr*; CICERAM, *sītr*; RECRESKERE, *rēkrētr*, mais plus souvent *rēkrēta* refait sur le modèle de la 1^{re} conjugaison. Ce verbe est devenu actif et a le sens de « remplir de nouveau un pot qui a perdu du liquide par l'ébullition ».

L'épenthèse est moins étendue dans le patois de Cellefrouin qu'en français. Elle n'a pas lieu entre *l* et *r* : *EXCALORARE, *écōra*; MOLERE, *mūr*; *fūrō* « faudra ». Mais les formes influencées par le français, *mādr*, *fūdō*, se répandent; *vūdō* « voudra » me paraît seul employé. Quant à *écōra*, qui a un sens spécial, différent de celui d'échauffer, et qui signifie surtout « réchauffer avec la chaleur animale », il s'est imposé au français régional.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Ces notes ont été rédigées sur les documents recueillis pendant les vacances de 1891, alors que la composition du chapitre précédent était déjà mise en pages.

1° *Consonne flexionnelle du parfait.*

La limite géographique manque de précision, au moins dans la commune de Saint-Claud. Le bourg emploie les formes avec *t*, ainsi que le Moulin de Villard, Chez-Civadier (C. et son neveu), Chez-Robinet (en partie), Chez-Menier. Mais nous trouvons l'*r* presque tout autour de Saint-Claud. Citons encore La Combe, La Chapelle, La Grange, La Sarcellerie. Chez-Robinet, M. Pineau aîné ne connaît que les formes avec *t*, son frère cadet conserve l'*r* à la 3^e personne du pluriel, le *t* à la 2^e, et il emploie indifféremment le *t* et l'*r* pour la 1^{re} : *ī vĕgĕrĕ* « ils vinrent », *vĕ vĕgĕtĕ*, *ni vĕgĕrĕ* et *vĕgĕtĕ*. J'ai aussi entendu la double forme à l'Age (S.). Ce fait, que j'ai remarqué trop tard pour l'observer en détail, semble bien nous indiquer la marche du phénomène.

2° *Palatalisation du g et du k.*

— La Rochette, Coulgent, Sainte-Colombe, Vieux-Cĕrier ignorent aussi la palatalisation du *g* et du *k*.

— Une nouvelle personne que j'ai rencontrée, élevée au Maschinet, nièce de M. Lévêque (M^{me} G.), prononce bien le *g* dur. Les formes employées par M. de Fontroche sont donc réellement des emprunts.

— Le fait de la palatalisation du *g*, indépendante de celle du *k*, se trouve aussi à Saint-Angeau : *vāyi*, *vāyu* et *kōki*.

— La palatalisation de la gutturale est un phénomène qui se propage du Nord-Ouest. Ainsi nous avons : *kyĕt* « cette », à La Chevallerie (Saint-Amand-de-Nonère), *kyĕl* à Saint-Genis ; mais *kĕt* à Hiersac, *kĕl* à Angoulême ; *kyĕ* « ce », *kyĕs* à La Chevallerie. *kyĕ* « ces », *kyĕ*, *kyĕt* « cuit, cuite », à Saint-Genis ; mais *kĕ* « ce » à Hiersac, Saint-Yrieix, Angoulême, Puymoyen. Toutefois le *k*, resté dur devant *ĕ* issu de *el*, est déjà palatalisé devant *ĕ* sorti d'un *o* latin à Hiersac, *kyĕr* « cuir », *kyĕs* « cuisse », aux Vergers (Puymoyen) *kyĕ*, *kyĕt*, *kyĕs*. Dans ce dernier endroit, le changement peut même être daté, grâce à l'excellente mémoire de M. Noblet, qui se souvient encore que, dans son enfance, les vieillards disaient *kĕ*, *kĕt*, *kĕs*. Cela nous reporte vers le milieu du siècle dernier.

Du reste, la direction que suit le phénomène est suffisamment marquée par les étapes de plus en plus éloignées de *ky* que l'on rencontre en remontant vers le Nord.

3° Evolution de *gy* et de *ky*.

Le développement de *gy* et de *ky* ne présente pas un autre caractère dans le reste de la région. Cependant des recherches plus étendues ne seraient pas sans intérêt : elles permettraient de suivre les progrès de l'évolution. Malheureusement, pour *gy* les principaux documents nous sont ravis par la substitution des formes françaises aux parfaits en *gi* et aux participes en *gi*, qui ne se retrouvent plus guère dans le Pays-Bas que chez les vieillards, et encore pour quelques mots seulement.

Le point où la réduction de *gy* à *y* paraît la plus ancienne, c'est Saint-Angeau. Je l'ai constatée dans la génération de 1818 (*vāyi*, *vāyu*), tandis que le *g* est encore sensible à la même date ou plus tard à Nanteuil 1818 (*vāgyi*, *vāgyu*, R.), à Salles de Villefagnan 1824 (*konēgyut* « connu »), à Saint-Amand-de-Nouère 1821 (*āgyu* « eu »), à Saint-Genis 1831 (*āgyu* « su »), aux Vergers (Puy-moyen) 1818 (*jāgyi* « j'eus », *il a āgyu* « il a eu »), à Cherve (Jauldes) 1841 (*vāyu*), à Raveau (Aussac) 1853 (*vāgyu*).

— Le *ky* s'est conservé devant *u* et s'est transformé en *ty* devant *i* à Couture, à Salles, à Aussac, à Jauldes.

— La transformation du *ky* se montre en avance à Saint-Amand-de-Nouère : *kÿt* « quête », *itÿ* « ici », et même dans une prononciation rapide *d tÿtè montè* « de ce moment » (La Chevallerie).

4° Sur *ct* devenant *ts*, et SANCT-EPARCHIUM sè *shâr*.

Je n'ai pas recherché la limite précise du territoire de *ct* \rightleftharpoons *ts*. Ce que je puis dire, c'est qu'elle passe entre Mazerolles et Le Lindois, entre Montbron et le hameau de Chez-l'Houmy, entre Bunzac et Pranzac, qu'elle enveloppe Bouex, Sers, Beaulieu (Dignac), La Valette, et une partie du Périgord, où le *ts* s'est réduit à *s*, notamment à Bussière-Badil¹, à St-Pardoux-la-Rivière, à Brantôme². Nous avons donc : DICTAM *ditsø* (Chez-l'Houmy), *ditsø* (Bouex), etc.; TACTAM *fÿtsø* (Ch.-l'H.), *fÿtsø* (Bouex), etc.; *fÿtsø*, *ditsø* (Mialet, canton de Saint-Pardoux), TRUCTAM *trusø* (Bussière, Brantôme). Dans ce cas, SANCT-EPARCHIUM doit devenir aux environs d'Angoulême sè *shâr*. Mais les noms propres sont plus que

¹ M. le curé de Bussière. ² M. Lagrange, ancien notaire de Brantôme.

les autres exposés aux influences de la langue officielle. Aussi ne serait-il pas étonnant que *tsîbâr* eût disparu. C'est ce qui semble avoir lieu au moins pour Rougnac, où le nom de *Cybard* est populaire, mais sous la forme angoumoisine. A Bouex, *tsîbâr* vivait encore, il y a une trentaine d'années. J'aurais aimé à multiplier les témoignages sur ce point; mais j'ai dû m'en tenir à celui d'une seule personne. Ne retrouverait-on plus *tsîbâr* à Bouex, que ce témoignage n'en serait pas infirmé. La forme française aurait été depuis substituée à la forme locale.

— La question la plus intéressante serait de savoir si réellement Angoulême et ses environs immédiats ont appartenu au domaine *ct* \rightleftharpoons *ts*. Il ne m'a pas été possible de pousser la question à fond. La forme *Cybard* me paraît toujours le prouver. Mais j'ai rencontré un mot qui semble constituer une objection. Aux Vergers, *TRUCTAM* se dit *trêüt* (mot français), et aussi quelquefois *trat*. Si *trêt* était indigène, la limite du domaine de *ct* \rightleftharpoons *ts* n'aurait pas atteint Puymoyen, et encore moins Angoulême. Mais cette forme, en usage au xv^e siècle dans le français local (*troute*, *trutte*, *trute*, *Journal de l'Enterrement de Jean d'Orléans*, 1467) peut fort bien être, soit un emprunt fait à un dialecte du Nord réputé français, soit une corruption du mot indigène *trutse*, changé en *trute*, comme *faitse* l'aurait été en *faite*.

5° Evolution du *j* et du *c*.

— Voici de nouveaux cas de l'instabilité du *b* issu de *j* :

Un homme élevé à La Bosse (Vieux-Cérier) et établi, depuis 38 ans, à Turgon, se laisse quelquefois aller à *b* pour *j*. Je l'ai remarqué quatre fois dans une conversation d'une heure environ (*dêrâbnâ* « dérangement », *dwê hapade* « deux japées », *kôkê bîr* « quelques jours », *holi mâtu* « joli mouton »).

A Ruffec, je l'ai noté souvent chez M^{me} Raphaël (1814), quelquefois chez M. Edouard Cadoux (jamais chez M^{lle} Garraud, ni chez M^{me} Devant et sa fille).

A Courcôme, une personne de 70 ans garde toujours le *j*; de même un jeune homme de 26 ans. Mais le *b* est constant chez M^{me} Gobaud (61 ans), instable chez un autre jeune homme (environ 25 ans).

A La Rochette, un vieillard de 82 ans aspire le *j* bien rarement; des personnes de 72 et 49 ans, communément; des enfants d'une dizaine d'années, plus du tout.

Enfin, à Chavagnac, le *b*, qui ne se montre pas encore chez un vieillard de 86 ans (1805), devient dominant dans les générations de 1832 (N.),

1835 (V^{se} G.), puis il perd du terrain vers 1850 (B¹, V¹, M¹), à tel point qu'il manque dans un sujet (P. 1858); il est pourtant encore senti vers 1864 (V²); mais il a complètement disparu à partir de 1875 (B², V³, M², M³).

Quelle est la raison de ces faits? Est-elle intérieure ou extérieure? — Il est permis de croire à une influence étrangère dans les villes, à Ruffec, par exemple, où le français s'est insinué depuis longtemps, et où le contact avec les étrangers est fréquent. Mais, dans les campagnes, cette explication ne suffit plus. Pour les générations nouvelles, il y a, il est vrai, l'école, aujourd'hui plus intransigeante qu'autrefois. Cependant il est à noter que les enfants sont déjà maîtres de la langue quand ils vont à l'école, et qu'il serait bien étonnant qu'il ne se trouvât parmi eux aucun sujet réfractaire à son influence. Du reste, ceux qui ont été saisis par l'évolution du *j* sont à peu près tous, illettrés ou non, atteints de la même façon. Nous voyons le nombre des *b* croître ou décroître dans des proportions identiques. Enfin, les voyages prolongés à l'extérieur, si communs à La Rochette où presque tous les jeunes gens ont été colporteurs, n'a d'aucune façon entravé l'évolution dans les générations de 1819 à 1842 (V¹, gendre et V²). D'où je conclus que les raisons qui ont fait avorter l'évolution du *j* sont d'ordre exclusivement intime.

— L'instabilité du *b* sur les frontières du domaine en rend la délimitation bien difficile. J'indique néanmoins avec réserve les points extrêmes où j'ai lieu de croire qu'il est constant. Ce sont : Montalembert (Deux-Sèvres), Lezay, Savigné (Vienne), Bioussac, Aisecq, Nanteuil, Chassiecq, Saint-Gourson, Couture, Saint-Front, Le Châtenet (Saint-Amand-de-Bonnieure), Puyréaux, Celettes, Saint-Genis, Saint-Amand-de-Nouère, Saint-Simeux. Restent en dehors du territoire et conservent le *j* : Le Bois-Bernardent, Sainte-Colombe, Saint-Angeau, Aussac, Coulgent, Agris, Angoulême et ses environs (Puymoyen, La Couronne, Sireuil, et, si je m'en reporte aux témoignages d'enfants observés en 1879, Hiersac et Saint-Yrieix).

Ces données, un peu vagues, sont pourtant suffisantes pour faire connaître dans quel sens marche l'évolution. Elle nous vient, elle aussi, du Nord-Ouest. Aussi, nous la trouvons triomphante sur les bords de la Charente et dans la partie inférieure des vallées de l'Argent-Or et du Son dès le commencement du siècle : La Terne 1809, Nanteuil 1802, Valence 1804. Mais elle n'a pas encore atteint Saint-Angeau qui, placé au sud, sur la Bonnieure, est à la même distance de la Charente que ces deux dernières localités.

— J'ai encore quelques exemples de l'ébranlement du *r*, Saint-Simeux et

Courcôme (G.), *čā* « champ » ; Fontenille, *eā*, *eōz* « chose » 1816 (P.), mais *čāte* « chanter », *čō* « chaud », *čātō* « château » à côté de *eārēt* « charrette », *eōs* « chausse » 1863 et 1881 (G¹ et G²) ; l'évolution paraît ici en mouvement. A Nanteuil (Chez-Chemeraud) j'ai à constater à la fois un progrès et un recul : *eīŋ* « chien », *eī* « chien », 1802 (P) ; *čīŋ* et *čē* 1821 (G²) ; mais de nouveau *eīŋ* et *eī* vers 1840 (G¹).

Le *č* est complet à Guimps (T.), sur les confins de la Charente-Inférieure, et aussi, m'a-t-on dit, à Segonzac.

Il faudrait donc admettre plusieurs centres de développement.

6° Evolution de l'ŷ.

Mes recherches complémentaires sur l'ŷ mouillée ont eu un double but : déterminer le point exact où est aujourd'hui arrivée l'évolution dans le haut de la vallée, et tâcher de découvrir, si je puis parler de la sorte, le foyer même de l'infection.

J'ai une donnée nouvelle sur Chavagnac : en 1880, *kyōc*, *trijē* et *triyē* (V¹).

Je n'avais rien à chercher à Lascoux, ni à Chalais. Mes renseignements ne remontaient pas trop haut. Mais il était intéressant de savoir ce qui s'était passé à St-Claud depuis 1878, et même un peu avant, mes observations n'ayant porté pour cette période que sur un sujet, Léonide Armand, que l'on m'avait dit être le seul enfant de Saint-Claud parlant patois. Par bonheur, le fait n'est pas bien exact, et les cousines de Léonide, les filles Bourgeate, m'ont fourni des renseignements nouveaux et précis. L'ŷ était encore exclusive en 1865 (V.) et se maintenait en 1867 (P.). Mais, à cette même date, tout en restant prononçable après les labiales, elle a pu être abandonnée (*pyāca*, *klō*, *travała* ou *travaya*, Geneviève 1867, Marguerite 1869). La mort, qui emporta un jeune frère de Marguerite, nous a sans doute privés d'une nouvelle étape. Avec Joséphine 1874, l'ŷ disparaît entièrement, sauf à l'initiale *ŷ* pour *gl*, tandis qu'elle est encore intacte en 1878 chez son cousin Léonide. Cette différence ne s'explique ni par les conditions de milieu, qui sont les mêmes, ni par les transmissions successives à partir de la souche commune, qui sont en nombre égal. La seule raison que je puisse découvrir, c'est l'infusion d'un sang étranger venu d'un pays archaïque dans la famille de Léonide : son grand-père était du Périgord. D'autres enfants du même âge, issus de parents originaires de Nieul et de Chasseneuil, gardent encore *ŷ* (Crusot²), mais ils ont une tendance à la perdre (*fyāb*, *travaya*, *kyoc*, *kyō*, *kyā*, mais *sē klā*, C³ 1880). C'est, dans ce cas, non une évolution, mais un emprunt.

Les hameaux de Champlappe et de Chez-Sudre, attenants à Saint-Claud, paraissent seuls avoir perdu l'y, le premier il y a une douzaine d'années au moins (C¹ 1879), et le second entre 1881 (M¹) et 1884 (M²). J'ai constaté la persistance de l'y mouillée à l'Age 1882 (C.), Chez-Robinet 1885, Chez-Menier 1881. Le petit garçon de ma cousine Prévotel, venue de Chalais à Saint-Claud juste à temps pour être mère, prononce parfaitement l'y, et il n'a que trois ans.

L'ébranlement de l'y mouillée à Saint-Claud coïncide donc avec le cas exceptionnel que j'ai signalé à La Chapelle. Je ne sais s'il y a une relation entre ces deux faits; mais je dois dire que M. Champagne, lui aussi (1836), a été corrigé, il s'en souvient, d'un semblable défaut par les railleries de ses camarades, et que l'évolution, à cette époque, n'était pas loin de Ventouse. Il faut aussi rapprocher de ces faits le cas que j'ai signalé chez Francillon.

C'est en vain que j'ai cherché des traces de l'évolution à Nieul. Elle n'est pas encore montée jusque-là. Tous les enfants, même un de trois ans (1888), ont gardé fidèlement l'y.

A Parzac, l'évolution a commencé encore plus tôt qu'à Saint-Claud. Elle s'est annoncée dans cette expression *ô pyzi* dès 1845 (R¹); elle s'est fait jour après les labiales seules en 1856 (T¹), enfin elle est complète depuis 1876 (R², T², C., etc.). Elle n'avait pas atteint le Châtenet en 1875; mais depuis deux ans et demi elle s'est imposée à une petite fille de 5 ans, apportée de Loubert, mais seulement après les labiales et les gutturales (*fyāb*, *kyô*, *trij*, *alā*).

A Saint-Laurent, le y apparaît subitement entre 1878 (M.) et 1883.

Au sud de notre territoire, l'évolution s'est présentée à Saint-Angeau après 1847; elle y était encore hésitante après les voyelles en 1855 (C¹), complète cinq ans plus tard (C² 1860). Mais elle n'avait pas encore atteint Sainte-Colombe en 1876 (D¹). De plus, après avoir débuté à Jauldes dès 1841 dans une position unique, à la finale après une labiale (*laby*, mais *blā*), elle avait déjà gagné Coulgent avant 1872 (D.), La Rochette avant 1880 (les dates précises me manquent), le Pont-d'Agris en 1878-1880 (1879, *urÿy* « oreille », *plāca*, *kyœ*; — 1880, *pyāca*, *kyœ*).

Il serait long de rapporter tous les faits que j'ai relevés, et je craindrais aussi que ce ne fût fastidieux pour le lecteur. Cette constatation cent fois répétée de la même progression qui a eu tant de charmes pour moi pourrait n'en pas avoir pour lui. Je me bornerai à ceux qui nous éclairent sur la marche générale du phénomène, et je m'appliquerai surtout à faire connaître, parce qu'il est particulièrement significatif, cet instant, toujours court, que j'appelle le *moment critique* de l'évolution, période de transition

pendant laquelle le son nouveau se fait accepter, mais sans s'imposer encore tyranniquement.

La région où le *y* se présente le plus anciennement comprend la vallée de la Charente au dessous de Ruffec et la partie basse de celle de l'Argent-Or. C'est celle-là même qui a connu le plus anciennement la palatalisation du *g*. J'y trouve tout à fait constant le *y* après une labiale dès l'époque la plus ancienne : La Couronne 1815, Angoulême 1810, La Terne (Luxé) 1809, Chez-Chemeraud (Nanteuil) 1802. C'est un peu plus tard, avon-nous dit, que le mouvement s'est communiqué à la vallée du Son, et longtemps après à celle de la Bonnière. Sur les plateaux de l'ouest et du midi, nous trouvons encore *pl*, *fl*, *bl* à Saint-Amand-de-Nonère en 1818 (L¹), — pour peu de temps sans doute, car La Chise (Saint-Genis) avait *py* en 1823, — aux Vergers (Puymoyen) en 1817, à Guimps en 1836, à La Chaise en 1846.

Même constatation à faire pour le *y* après une gutturale. Le plus ancien exemple de *ky* que j'aie rencontré est de Chez-Chemeraud (Nanteuil) 1821. Cela pourrait être un cas exceptionnel, car l'*ŷ* existait encore à Nanteuil en 1841 (B.). Mais le changement était complet, et sans doute déjà un peu ancien à La Terne 1842, à Chilloc (Nanteuil) 1848, à Marsac 1849, à Nanteuil 1851. Or, négligeant le cas de Chez-Chemeraud, nous remarquons que l'évolution est sûrement plus ancienne à La Terne qu'aux environs d'Angoulême, où nous trouvons l'*ŷ* encore en 1839 (Angoulême), 1837 (Sireuil), et que sur le plateau occidental, puisqu'elle était à son moment critique à Barro en 1839, à Salles en 1840, à Fontenille en 1847, à La Touche (Courcôme) en 1865, et qu'elle n'était pas même commencée à Lonnes en 1847, à Saint-Genis et à Saint-Amand-de-Nonère en 1848, à La Chaise en 1846.

Après les voyelles, nous avons de même le *y* Chez-Chemeraud 1821, à La Terne 1842, à Chilloc 1848, à Nanteuil 1841-1851; mais l'*ŷ* n'était qu'ébranlée à Lonnes 1867, à Courcôme 1865, à Grosbot (Saint-Genis) 1856.

Enfin, pour achever, ajoutons que l'*ŷ* était encore intacte dans toutes les positions à Blanzay (commune de Civray, Vienne) en 1854, aux Trois-Moutiers (Vienne) et à Seuilly¹, près de Chinon (Indre-et-Loire) vers 1840.

Il résulte de ces faits : 1° que l'évolution de l'*ŷ* mouillée ne vient certainement pas du nord, et probablement pas du midi; 2° qu'elle a son

¹ D'après des notes recueillies sur place par M. l'abbé Noblet.

centre sur les bords de la Charente, peut-être vers le confluent de l'Argent-Or, et que, de là, elle s'est propagée dans toutes les directions.

Ainsi se trouve confirmée la conclusion que j'avais déjà établie, et éliminée l'une des deux hypothèses que j'avais formées.

— Ce n'est que bien rarement que j'ai observé la réduction de *l* à *y* se faisant après une voyelle plus tôt qu'après une consonne : c'est le cas général pour Ruffec et pour Angoulême. J'en ai quelques exemples isolés au Pont-d'Agris, à Saint-Laurent, à Nanteuil. Je suis bien tenté d'y voir une influence du français.

7° Spirantes devenues instantanées.

Nous avons, dans le Pays-Bas, un exemple du retour possible d'une instantanée devenue spirante à son premier état.

A Bréville (canton de Cognac), *kl* et *fl* sont devenus *ɛl* : *ôɛl* AVUNCULUM, *ɛlâ* CLAVUM, — *ɛlâb* « flamme », *ɛlâ* FLAGELLUM, etc. Or cette évolution, qui paraît limitée, et qui est en train de s'effacer sous l'influence du français, a dû s'étendre sur un assez vaste territoire où elle aurait été poussée plus loin, jusqu'à *k*, et d'où elle aurait ensuite disparu. Nous trouvons en effet chez les vieillards, à Saint-Amand-de-Nouère, à Saint-Genis, à Hiersac, à Saint-Simon, la forme *klâ* « fléau », qui elle-même est aujourd'hui tombée de l'usage, remplacée par *fyô*. Si *ɛl* issu de *fl* est passé à *kl*, il est probable que *ɛl* sorti de *cl* a eu le même sort, et que les *kl* actuels ne sont qu'un retour à l'articulation primitive.

Dans la même région, nous avons aussi le passage d'un *y* à *g* à ADJUTARE, *aïde* (Saint-Amand-de-Nouère L¹), *ayidê* (M^{me} L¹), *ağıdê* (L², La Chise, Grosbot F., Hiersac).

8° *sê* = NOS.

— Vieux-Cérier est en dehors du domaine de *sê* = NOS comme de celui du *z* final. Il en est de même du Lac, commune de Cellefrouin, qui se rattache à Saint-Claud.

— J'ai rencontré *nz̄* à La Rochette (V¹).

— A Sainte-Colombe, la même phrase a été dite par le grand-père, le fils et la petite-fille des trois manières suivantes : *nz̄ ɛ vâ nz̄ê promènt* (D²), *nê ɛ vâ nz̄ê* ou *sê promènt* (D²), *nê vâ s promènt* (D¹).

— Si je m'en rapportais à une observation trop sommaire pour être décisive, *mz̄* existerait seul à Monpape (Fonclaireau), à Salles, à Fontenilles.

— J'ai remarqué à Parzac une indécision de formes qui est l'indice d'un mélange. Ainsi j'ai entendu de la même bouche : *nôtré* « nous autres », et *lâz ôy* « les oies », *uzè* « nous » (T¹).

— Enfin je dois signaler l'existence de *æ* issu de vos à Lonnes, à Celettes.

9° *Læ* τ intervocalique en Angoumois.

Un hameau de la commune de Moulidars portait, il y a cent ans, le nom de *Maine-des-Fades*; aujourd'hui, il s'appelle *Chez-Guillon*.

Un quartier d'Angoulême était appelé le *Champ-Fadet*.

L'étang de la Velude était près de Châteauneuf, sur la commune de Mosnac; il a été desséché en 1778. Un petit ruisseau, qui en occupe le centre, en a conservé le nom.

Je dois ces renseignements à M. l'abbé Tricoire.

10° *Qualité du e dans kaca pyé bo*.

Il était intéressant de déterminer si, dans la prononciation de ma mère, le *e* de *kacapyébo* était réellement sonore, et si l'impression que j'éprouvais était purement auditive. J'ai fait l'expérience avec l'Inscripteur de la parole sur cette phrase : *kéé la kac a pyé bo* « c'est la Cache-à-Pied-Bot ». Or le *e* a été sonore trois fois sur quatre.

11° *Chute de l'x après les voyelles nasalisées*.

Nous avons aussi, dans la région de l'Ouest, la preuve que l'*x* n'est pas tombée à la même époque après toutes les voyelles nasalisées. Là, par exemple, à Celettes, à Monpable, à Lonnes, à Salles, et en divers endroits qui m'ont été signalés, comme Tusson, Pogné, Moutardon, etc., on avait encore *ên*, *ôn* lorsque *ân* était déjà réduit à *â*. En effet, la désanalisation est survenue à ce moment, et l'on a eu *ên*, *ôn* à côté de *â* : *pên* « pain », *vên* « vin », *çên* « chien », *sabôn* « savon », *pôn* « pont »; mais *eâ* « champ », *alâ* « allons » (Celettes); *demên* « demain », *fên* « faim », *lapên* « lapin », à côté du français *casô* (Monpable). L'*ê* désanalisé s'ouvre tellement que j'ai cru entendre un *â* (*dêmân*, Salles) ou une diphtongue *êi* (*lapêan*, Celettes). Autre remarque à faire : *x* était déjà tombée au pluriel; nous avons au singulier *lafên*, au pluriel *lafê*. Il n'y a rien d'étonnant, puisque, à Nanteuil, *ix* + *s* \Rightarrow *ê*, et *ix* final \Rightarrow *îy* (CAMINOS *êimê*, CAMINUM *êimô*).

12° *i* + *x* à Nanteuil.

La prononciation de mon père pour *eīn*, *eim̄n*, etc., est celle de toutes les personnes de la commune de Nanteuil que j'ai rencontrées.

J'ai essayé de la déterminer par des moyens mécaniques, et les tracés que j'ai obtenus ont confirmé l'analyse de mon oreille. C'est mon père qui a bien voulu me servir de sujet d'expériences. Quoique mon analyse ne soit pas complète, je donne dès maintenant le résultat auquel je suis arrivé. Je me suis demandé si l'*i* de *eīn* est bien réellement nasalisé. L'explorateur du nez devait facilement résoudre la question. J'ai donc inscrit les vibrations nasales des phrases suivantes : *dyābl̄ tō eīn* « diable ton chien ! », — *mēn lu, tō eīn* « mène-le, ton chien », — *mēcā eīn, vā dō kyī* « méchant chien, viens donc ici ». Les nasales multipliées avaient pour but de permettre le contrôle de l'appareil, et l'*i* de *kyī* devait servir de terme de comparaison avec celui de *eīn*. De plus, j'ai inscrit en même temps, comme points de repères, les vibrations de la parole, ou la pression de l'air au sortir de la bouche. Or, l'*i* de *eīn* diffère de celui de *kyī* ; le premier est accompagné de vibrations nasales, le second en est entièrement dépourvu. Mais cet *i* est moins nasalisé que *ā*, *ō*, *ē* ; je veux dire qu'il est produit par une pression moins grande de l'air dans le nez. Enfin, l'existence d'une consonne nasale après *i* est certaine. C'est tout ce que je puis affirmer pour le moment, en attendant de nouvelles expériences.

13° *Sur un k final contemporain.*

Ce n'est pas seulement un *t* final que nous trouvons dans la région occidentale, mais encore un *k* : *nik* « nid » (Ruffec, Ga., et environs de Cognac), *nūk* « nœud » (Chaunay), *pērduk* « perdu » (Salles de Villef. G.), *luk* « loup » (Saint-Fort-sur-le-Né), *kluk* « clou » (La Chaise). Ce dernier exemple tend à faire croire que ce *k* est purement organique, amené par la brusque détente des organes, et qu'il n'a rien à voir avec les consonnes finales en roman.

14° *L's de ECCU-ISTE conservée.*

J'ai eu la bonne fortune de rencontrer enfin l'*s* de ECCU-ISTE signifiant *même*. C'est au nord de Rion-ès-Montagnes, à Bagnols, canton de La Tour d'Auvergne (Puy-de-Dôme), d'après une religieuse originaire de cet endroit : *i batrīō be sō kisto pāri* « il battrait bien son père lui-même ».

CHAPITRE III

VOYELLES

Comme dans le patois de Cellefrouin toutes les diphtongues se sont simplifiées, et qu'elles suivent maintenant l'évolution des monophthongues, nous traiterons, pour nous conformer à cet ordre naturel du développement vocalique, d'abord des diphtongues, ensuite des voyelles simples.

Nous n'aurons pas d'articles spéciaux pour la consonnification ou la chute des voyelles, ni pour la production des voyelles nouvelles. Ce qui se rapporte à la consonnification a déjà été touché dans le chapitre des consonnes, et sera complété à propos de l'évolution des diphtongues. La chute de certaines voyelles est une conséquence de leur évolution. Quant à la production de voyelles nouvelles, elle s'est limitée dans mon patois au phénomène de la diphtongaison.

§ 1^{er}. — Diphtongues.

FORMATION DES DIPHTONGUES

Les diphtongues sont produites soit par la vocalisation d'une consonne (phénomène déjà étudié), soit par le rapprochement de deux voyelles, soit par la diphtongaison.

Le rapprochement de deux voyelles n'est dû aujourd'hui qu'à des combinaisons syntactiques (*kô ê* « ça est », *kwê*), anciennement il a été produit par la chute d'une consonne (PAVOREM, **paor*, *pôr*), ou par la transposition d'un *i*.

Nous n'avons donc à nous occuper que de la transposition de l'*i* et de la diphtongaison.

Transposition de l'i.

Ce phénomène, que je n'ai jamais eu l'occasion d'observer, et dont, par conséquent, je ne puis fournir d'explications, s'est produit pour *SI* et *RI* suivis d'une voyelle persistante : *MANSIONAMENTUM, *maisnamant* (K* r.

7 32, etc.); MANSIONEM, *maïso* (K* r. 8; a. f.), *mēzu*; *GRASSIARE, **grāissar*, *grēsa*; *CERESIA, *la cērieysa* (C. 1'3; a. f.), *la sryèz* (nom de femme); FLORIAM, *Floyrac* (C. 5 19, S' 9, 30), *Flara*, le pont de « Fleurac »; *SABULARIA, *sabblieyra* (C. 4 13, 16), *sabllieyra* (C. 4'17), *sablièr*; *BALBARIA, *boubeyra* (C. s. t. 10; 5), *bubyèr*, moulin de la « Boubière »; *PRATELLARIAS, *las pradellieyres* (C. 5 23), *là pradlère* « Les Pradelières ».

Comme il arrive, du reste, pour d'autres diphtongues, les anciennes graphies ne conservent qu'exceptionnellement la trace de cet *i* dans les formes dérivées de -ARIA. Nous trouvons à côté, et même plus souvent : *sablicra*, *Pradelicra*, *Boubicra*, etc.

Le suffixe -ORIA a donné de même *-*oir*, -*èr* (*pidvèr*, *PISTI-ATORIA « vessie »; *taldvèr*, *APTILL-ATORIA « cheville qui sert à atteler les bœufs »; *mènvèr* « menoires, lisères servant à mener les enfants qui commencent à marcher »; *brālvèr* « branloire »; *avalvèr* « avaloire, le gosier »; *pādlvèr* « pandilloire »; *atèlvèr* « atteloire »).

Y a-t-il eu de même transposition de l'*i* dans -ARIUM, -ORIUM? M. W. Meyer le croit (*Gram. comp. des lang. rom.*, p. 471), et il tire de -*airè* la forme -*èrè*, d'où serait sorti -*èr*. A Cellefrouin, -ORIUM ne se distingue de -OREM que par l'addition secondaire qui l'a allongé en -ATORIUM, tandis que la forme simple -OREM s'est maintenue : *battoir* se dit *batdur*, BATT'-ATORIUM; *battur*, *batur*, BATT'-OREM; *chanteur*, *cātur*, CANTOREM. Mais le *y* a pu tomber, et une substitution de suffixe n'est pas impossible.

Diphtongaison.

La diphtongaison, au contraire, n'est pas rare, et nous pouvons l'observer en divers endroits.

Toutefois, si les voyelles étaient ce qu'ont pensé certains physiologistes, entre autres M. Béalard (*Traité élém. de Physiologie*, II, p. 198), essentiellement caractérisées par « l'immobilisation des parties, une fois ces parties accommodées à la production du son », tandis que les consonnes répondraient à « des mouvements », il serait assez difficile de se rendre compte de ce phénomène. Mais cette immobilité n'existe pas. Nous avons en effet observé que les voyelles isolées sont accompagnées d'un rétrécissement ou d'une ouverture de l'organe qui se fait progressivement jusqu'à un point culminant à partir duquel un mouvement inverse se produit (Voir fig. 108 pour les mouvements de la langue); que les voyelles associées à d'autres articulations s'accoutument aux mouvements qui les précèdent et à ceux qui les suivent (cf. fig. 47, 66, etc.); que les voyelles

nasales ne supposent pas un synchronisme parfait entre les vibrations du larynx et du nez, celles-ci étant dans certains cas en retard sur celles-là (fig. 36); que l'écoulement de l'air ne se fait d'une façon régulière ni par la bouche (fig. 73), ni par le nez (fig. 51, 65, 74, 114), et que la courbe de la colonne d'air des voyelles est assez semblable à celle des diphthongues (fig. 73 et 72); enfin, que la durée des vibrations n'est pas constante pendant toute l'émission d'une même voyelle (fig. 115, 57, 52, etc.). Depuis lors, ayant réussi à inscrire directement les vibrations de la colonne d'air en même temps que sa pression, je puis ajouter que la diminution de pression qui marque dans les diphthongues le passage d'une voyelle à l'autre concorde avec un changement d'acuité.

La voyelle n'est donc pas un son unique, tel que le produirait l'organe dans une position fixe et bien déterminée, mais une série de sons dus à des combinaisons diverses de mouvements, et différents entre eux par le timbre, l'intensité et la hauteur. Elle n'est pas un *être simple*; c'est, pour emprunter une image aux sciences naturelles, une *colonie*. Dès lors, on conçoit qu'elle puisse se *propager* par *segmentation*. Qu'un retard ou un changement un peu brusque se produise en un point quelconque de cette colonie linéaire, les segments séparés prendront une vie isolée, une nouvelle voyelle apparaîtra, la voyelle génératrice sera devenue diphthongue.

On a supposé, à l'origine des diphthongues, deux voyelles semblables, *êê*, *ôô*, par exemple, qui seraient devenues, par dissimilation, *êé*, *ôò*, puis *ie*, *uo*, etc. Il y a plutôt des raisons pour croire que deux voyelles semblables se fondraient en une seule, comme nous le verrons plus loin.

En tout cas, si elle n'est pas fautive, cette hypothèse est au moins inutile. La qualité de la voyelle nouvelle dépend du point où la segmentation s'est produite.

Prenez d'abord le cas le plus simple, celui d'une voyelle qui se diphthongue sous l'influence d'une labiale, comme cela a lieu en Vendée et en Bretagne, et comparons le tracé de *pat* (fig. 61), avec celui de *pwat* (fig. 62). Aussitôt que les lèvres commencent à s'ouvrir pour *pa*, la voyelle éclate, occupant sur les lèvres, à un moment donné, la position de l'*u* (cf. fig. 62, en faisant concorder le point d'ouverture des lèvres avec celui de l'ébranlement du larynx). Donc nous avons, avant l'*a*, une sorte d'*u* qui passe trop rapidement pour que l'oreille puisse le percevoir. Mais que, par paresse organique, un retard vienne à se produire en ce point, alors, suivant que le mouvement sera plus ou moins lent, nous distinguerons nettement soit un *u*, soit un *w*, et *pa* deviendra *puat* ou *pwat*.

Si nous considérons une voyelle nasale, *pô* ou *lô* par exemple (fig. 36), nous remarquerons sans peine que la première partie de la voyelle est

purement laryngienne. Or, un retard plus considérable mettrait cette partie en relief, et nous entendrions une diphtongue, comme cela se produit en Saintonge, aux environs de Gémozac : *Peuon* « Pons », *Suzeuon* « Suzon » (Jônain); à Berson, près de Libourne : *Bersion*, *chantéant*, pour *Berson*, *chantant* (De Tourtoulon, *Limite géog. de la lang. d'oïl*, p. 23), etc.

Enfin, supposons que la segmentation s'opère pour une cause inhérente à la voyelle elle-même, et prenons comme exemple l'*u* de la figure 108. Suivant les divers degrés d'occlusion, nous devons avoir une série comme *û ò ó u á u ó*. Dès lors, une segmentation se faisant au point culminant, produirait *au*, en avant de ce point, *au*, *ou*; en arrière *uo*.

On conçoit que, dans ce cas, la diphtongaison soit surtout favorisée par la longueur de la syllabe. Aussi les voyelles entravées, plus courtes que les voyelles libres, ont-elles été plus rarement diphtonguées que ces dernières.

On a eu, à Cellefrouin et au Temple, avant la période actuelle, la diphtongaison de l'*è* et de l'*ò* : *FERIA*, **fèrè*, *fàèr*; *MUSCAM*, **mòèè*, *màèè*. Le phénomène n'a pas eu lieu sur le haut du plateau. Là, en effet, *FERIA* a donné *fèyro*; *MUSCAM*, *mùtço*.

Les diphtongues *àè*, *òè* ont été produites par la segmentation de la partie initiale des voyelles *è*, *ò*. Il paraît en avoir été de même dans la diphtongaison française de l'*è* et de l'*ò*, devenus : l'un *ei*, *oi* (*mei*, *moi*, ME), l'autre *ou*, *eu* (-*our*, -*eur*, -*orem*.)

Une diphtongaison opérée par la section de la partie finale de la voyelle existe à La Chevallerie. C'est celle de l'*â* en *âo* : *hâo* « bas, adj. »; *grâo* « gras »; *klâo*, **klâ* « fléau »; *â d'âo* **sâ* « en de çà ». Cette diphtongue, on le voit par ces exemples, ne s'est produite qu'après la réduction de *atu* et de *ai* en *â*.

C'est de la même manière, par segmentation de la partie décroissante, qu'à l'époque ancienne l'*è* et l'*ò* se sont diphtongués en Gaule. Ce phénomène, toutefois, se présente dans des conditions différentes au Nord et au Midi. Générale au Nord, elle est seulement partielle au Sud. Sous ce rapport, le parler de Cellefrouin se rattache aux patois méridionaux. En effet, il ne connaît la diphtongaison ni pour *è* ni pour *ò* devant L, N : *MEL*, *mè* « le Temple, T.) — *myel* est français — ; **SOLA* (de *SOLUM*), *sòl*, *la sòl d'è pra* « la *solé* d'un pré »; *FILIOLA*, *filòl*; *MOLAM*, *mol*; *VOLAT*, *vol*; *VENIT*, *te*; *TENET*, *te*; *BENE*, *be*; *BONAM*, *buu*; *SONAT*, *suu*.

La diphtongaison de l'*ò* est plus restreinte encore que celle de l'*è* : elle

ne se rencontre, en outre, ni devant une dentale ni devant un R : ROTAM, *rôd* ; POTET, *po* ; SOROR, *sôr* ; *NORAM, *nor* ; DEMORAT, *démor*.

Toutes ces restrictions sont communes à l'Angoumois, à la Saintonge et au Poitou : type *fillole* « filleule », *nore* « bru » (Lalanne, Fabre, Eveillé¹), *ben* et *bé* « bien » (Lal.). *Ayole* « aïeule » était en usage dans le français de l'Angoumois (Charte d'Ang. 1264, Boucherie), *ayolle* (Test. de 1344, abbé Tricoire).

En dehors de ces cas, nous avons la diphtongaison de l'È et de l'ò : PEDEM, *piè* ; DECEM, *diè* ; PEJUS, *piè* ; FERUM, *fiè* ; HERI, *yèr* ; PETRAM, *pyèr* ; RETRO, *riè* ; FEBREN, *fyèvr* ; TEPIDUM, *tyéd* ; LEPOREM, *lèbr* ; HEDERAM, *lèr* ; VETULAM, *vyèl* ; LECTUM, *liè* ; SEX, *siè* (G¹) ; LOCUM, *lùè* ; FOCUM, *fùè* ; PODIUM, *piè* ; *VOCITA, *vuéd* ; NOCTEM, *nuè* (G¹) ; NOVAM, *nuèv* ; FOLIA, *fièl* ; *COCERE, *kèr* ; COCTUM, *kè*.

Naturellement, nous possédons aussi le suffixe *-iè*, *-yèr*, « *-ièr*, *-ièrè* ». Je ne puis entrer dans la discussion qu'il soulève. Mais je dois signaler le fait, qui me paraît certain, de l'emploi de *-ERIUM* pour *-ARIUM* aux environs de Rome dès le VI^e siècle.

En effet, au témoignage du pape saint Grégoire, le nom d'homme CHRYSORIVS se disait dans la langue populaire CHRYSERIUS : « *Quidam vir nobilis in Valeria provincia nomine Chrysaorius fuit, quem lingua rustica populus Chryserium vocabat* (Hom. in. Ev. lib. I., hom. 12 ; — Migne, Patr. lat. LXXVI, col. 1122 B). Nous n'avons, il est vrai, ici, que *-ERIUS* pour *-ARIUS*. Mais la finale grecque *-AORIUS* ne devait guère être distincte pour le peuple de la forme classique *-ARIUS*.

Saint Grégoire nous fournit en même temps la date où cette substitution avait lieu : Le fils de Chrysaorius était moine, et saint Grégoire l'a connu dès le temps où il était moine lui-même, c'est-à-dire entre 575 et 590 : « *Quem ipse jam monachus monachum vidi.* » Cela nous fait remonter aux premières années du VI^e siècle.

Resterait à fixer la date de la diphtongaison de l'È ou de l'ò. Quoiqu'il soit assez difficile de donner rien de précis, on arrive cependant à quelques résultats en comparant les faits suivants : IODICAT donne *fièj*, où l'ò s'est diphtongué ; mais *IX-ODIAT donne *ānoy*, LOCAT, *lòj*, où l'ò ne s'est pas diphtongué. Ces deux dernières formes ne sont pas empruntées aux temps où l'ò est atone, car AD-PODIARE a donné *apuya* ; ce sont donc bien des formes toniques. Pour quelle raison l'ò s'est-il diphtongué dans le premier cas et non dans le second ? Je n'en vois pas d'autre que celle-ci :

¹ *Glossaire Saintongais.*

dans FODICAT, l'ò est suivi d'un simple D; dans INODIAT, de DI; dans LOCAT, de C, qui pouvait être, à l'époque de la diphtongaison, *dy*. Le groupe *dy* aurait alors fait entrave. Donc l'ò se serait diphtongué entre la palatalisation du C intervocalique devant A et la chute de l'i posttonique, avant la réduction de *dy* à y.

Il semblerait même que la diphtongaison de l'ò s'est faite entre la chute des atones finales E et U. Comme CLAVEM *klā*, NOVEM a donné *nó*, tandis que NOVUM est devenu **nue nū*; on a donc dû avoir en même temps **nov* et **novu*. L'ò s'est diphtongué dans **novu*, où il était libre, mais non dans **nov*, où il était déjà entravé.

Je n'ai aucune donnée sur la date de la diphtongaison de l'è. Elle doit être contemporaine de celle de l'ò, sinon plus ancienne, vu qu'elle est plus étendue. Les formes SECAT, *sej*, NECAT, *nj*, qu'on pourrait être tenté de rapprocher de LOCAT, *løj*, ne prouvent rien : elles s'expliquent par l'analogie des formes atones, comme GELAT, *jel* (de **jela*, *jēla*, GELARE, — cf. *rësèvr* « recevoir » dans le parler des vieillards à côté de *rësèvr*), LEVAT, *lev* et *lèv* (remontant, l'une à la forme archaïque **leva*, l'autre à la forme moderne *lèva*).

ÉVOLUTION DES DIPHTONGUES

Les diphtongues n'ont cessé de tendre à l'unité, et, avec les générations nouvelles, elles y sont toutes parvenues. Quelques-unes n'ont atteint que l'unité syllabique en consonnifiant leur premier élément; mais la plupart se sont réduites à de simples voyelles.

Nous étudierons d'abord les diphtongues récentes, puis les diphtongues anciennes.

Diphtongues récentes.

Sauf *âè*, *oa*, *ét* et *ue*, et seulement dans des cas spéciaux, les diphtongues récentes, qui sont toutes dues à la même cause (des combinaisons syntactiques), présentent le même développement.

Diphtongues commençant par i, u, u, o.

Comme ces diphtongues ont l'accent sur la seconde syllabe, elles consonnifient la première. Nous avons donc : *i*. — *i ate* « j'attends », *yate*; *i è* « j'ai », *yè*; *i î sri* « j'y serais », *yî sri*; *ko î o* « ça y a », *kôyo*; *i ù dirè*, « je le dirai », *yù dirè*.

u. — *ū ātē* « il attend », *awātē*; *ū ē* « il est », *wé*; *u ī vā* « il y va », *wi vā*; *u ð* « il a », *wø*; *u ū frō* « il le fera », *wū frō*.

u. — *tua* « tuer », *tui* « il tua » (G¹) donnent souvent *tūa*, *tūi* dans les générations nouvelles.

o. — *kō ē* « ça est », *kwé*; *ko ð* « ça a », *kwð*; *kō avī* « ça avait », *kwāv* (G¹).

La consonnification suppose non seulement une union plus étroite des deux éléments vocaliques, mais encore une diminution dans la tension organique et dans la durée de la voyelle consonnifiée (cf. fig. 27, 28 et p. 165).

La consonnification est donc naturelle pour *i*, *u*, *u*. Elle l'est moins pour *o*. Aussi cette voyelle ne se consonnifie-t-elle pas d'une façon constante comme les trois autres. On dit très bien *ko ate* « ça attend », *ko ī srø* « ça y sera », *ko ū fð* « ça le faut ». L'*o* peut même tomber : *k o d tu* (G¹) « ça a de tout » pour dire « ces gens ont de tout ».

āē.

Les voyelles *a* et *ē* se sont trouvées en contact intime dans le composé **ā pā ē lē* « en pas un lieu », qui est aujourd'hui *ā pā lē*. Il a dû y avoir assimilation de la nasale **pā ā*, abrègement de l'*ā* (cf. *payē* pour *pā ē* « pas un »), enfin, fusion de *a* et de *ā* en un seul son nasal, *pā*.

oa.

Dans *ō aḡū* « a eu », le second élément de *oa* s'est assimilé au premier, et *ō aḡū* est devenu *o oḡū* (G¹). Dans la prononciation rapide, *ōō* se transforment en *ō* (timbre ordinaire des *ō*) : *u l òḡū* « il l'a eu » (G¹ 3 4). Ce changement est loin d'être général; il me paraît propre au Moulin-Neuf (G¹ 3 4). Depuis, l'*ō* du verbe *avér* « avoir » s'est substitué à cet *ō*, et *aḡū* a perdu ainsi sa première voyelle : *al òḡū* (G⁸). Par un procédé identique, certains verbes, signifiant « mettre bas », en parlant de la brebis, *ālēnā* (pour *ayēla*); de la chienne, *acimōta*; de la jument, *apulina*; de la chèvre, *acabriḡa*; de la chatte, *acatuna*, ont perdu leur *a* initial au participe passé : *ō *alēna*, *ō *ōlēna*, enfin, *ō lēna*; de même, *o emōta*, *pulina*, etc.

īa.

Ces deux voyelles se trouvent rapprochées dans *īlē atu* « eux aussi », et dans des conditions telles que le rythme appelle *īlē atu*. L'*ē* se trouve donc tonique et *a* atone. Dans ce cas, c'est l'*ā* qui doit être sacrifié. Il

l'est en effet, mais non sans avoir fait sentir son influence à l'è. Le résultat final et le seul perceptible est *ilètù* (G¹). Il y a eu ouverture de l'è, et, je suppose, fermeture de l'a : **ilètù*; enfin fusion des deux è en un seul.

œ.

Dans *ù èlî* « il était », *ù ètyâ* « ils étaient », *vu èlè* « vous êtes », **ù e* pour *ù *el* » (HOC ILLE) « oui », l'è seul a pu être influencé. Par suite de la paresse de la langue à élever la pointe au dessus de la position de l'*u*, cet è tend à devenir *a*. C'est une action analogue à celle qui a transformé successivement la diphtongue française *oi* en *wè*, *wê*, *wa*.

wâ « oui » est constant dans les groupes où il est atone : *wa nu* « oui nous », *wâ vi* « oui vous », *wa yô* « oui je », *wa tu*; *wâyô* a perdu à Allone son *w* initial et se trouve réduit à *ayô*, ce qui fait croire aux linguistes du pays qu'ils ont garde, pour dire « oui », le verbe *AO* des latins. Lorsqu'il est tonique, *wê* s'est conservé plus longtemps. C'est la seule forme employée par les vieillards (Vieux-Aunac 1792, Mouton 1808). Les générations plus récentes ne connaissent guère plus que *wa* (F², etc.) jusqu'à Saint-Claud. Mais, à partir de là, *wè* se rencontre assez souvent à côté de *wâ*. J'ai noté les deux formes autant de fois l'une que l'autre pendant une conversation entendue à Saint-Claud (1^{re} Br. 1819). Mais la proportion a changé depuis en faveur de *wa*. Une raison de croire que le changement ne s'est fait qu'à l'atone, c'est que *wêl*, HOC ILLA, qui ne peut être que tonique, n'a pas été modifié.

Cette forme de l'affirmation *wa* ou *wâ* s'est produite de la même façon dans des lieux bien éloignés. Je l'ai recueillie dans l'Ain, de la bouche d'un homme de Montrevel. Elle existe aussi, m'a-t-on dit, à Saint-Etienne.

L'évolution de *wê* à l'imparfait du verbe *êtr* « être », n'a pu être contrariée par un changement d'accent (dans tous les cas la voyelle est atone); mais elle a eu à lutter contre la concurrence des formes où è devait se maintenir, et, de plus, elle a pu être retardée par ce fait que *ù èlî* n'est qu'un groupe syntactique dont les deux éléments ont encore une vie propre. Malgré ces obstacles, non seulement *w èlî* est établi depuis longtemps à Cellerfrouin (F² 1809, F³, Ge²), au Maschinet (L.); mais il a imposé son *a* au temps tout entier : *i atî* (La Baubière, B¹ 1821, 1825. — Le Temple, T¹); *v atè* « vous êtes » (Goutibert, La Gênevrau); *t atî* (Chassicq, E). Il en est de même à Saint-Claud, à Mouchedune, à la Sarcellerie, Chez-Chadiat, à Lussac, Chez-Baugis, à Saint-Mary, etc.

J'ai trouvé *w èlî* aux Forges (L²) et au Moulin-Neuf.

Dans le parler de ma mère, l'*ê* de *êti* est net toutes les fois qu'il ne se trouve pas en contact avec *u* : y *êti*, n *êti* p*à* « il n'était pas ». En diphtongue avec *u*, il se conserve encore le plus souvent ; mais dans une conversation rapide, il se transforme en *â*. Les exemples de *watî* se multiplient dans les générations suivantes (G³ et G⁴). Chez moi (G⁵) — mais je n'ose me citer, parce que j'ai pu être influencé par Saint-Claud — *atî* est constant. Chez Fr. Neuville (G⁸), le son est souvent douteux. Mais chez ses filles (G⁹ ¹⁰), l'évolution est accomplie et l'*â* est certain.

Diphtongues anciennes.

De toutes les diphtongues anciennes, une seule paraît avoir été composée de deux voyelles identiques pour le timbre *ê*, dans **vêr*, VIDERE. Il y a eu fusion des deux éléments en un son unique, *vêr*. La preuve qu'il n'y a pas eu seulement élimination de la première voyelle se tire de la comparaison de cet infinitif avec *POTERE, *pôdêr*, *VOLERE, *vôlêr*, où l'*e* tonique s'est abrégé en *ê*.

Pour les autres diphtongues, formées de voyelles différentes par le timbre, le traitement varie suivant la nature des voyelles en contact et suivant la place de l'accent dans la diphtongue.

La voyelle accentuée se maintient, et, en général, s'assimile l'atone. Or, à Cellefrouin, la place de l'accent a varié suivant la place de la diphtongue dans le mot ou dans le groupe : il a frappé la première voyelle dans les diphtongues finales, la seconde dans l'intérieur des groupes. Cette loi est encore celle qui régit les diphtongues dans le haut de la vallée. Aux Chaumes, par exemple, on dit : *î m ê vâv* « je m'en vais », et *î m ê vâv lava* « je m'en vais laver » (V.).

Une autre cause de transformation pour les diphtongues, c'est la place de l'accent intensif dans le groupe qui les renferme. Les diphtongues toniques résistent mieux ; les diphtongues atones accomplissent plus rapidement leur évolution. Ainsi, à La Péruse, on dit : *âôtrô*, ALTERAM, mais *ôôtrô*, ALTERAS ; et ma mère, elle-même, pourra bien dire : *un âôtr* « une autre », mais elle dira toujours *d ôtre* « d'autres ».

AU, *AU (AB, AV, *A'U).

La diphtongue latine AU a échappé à cette loi, nous donnant la preuve d'une part, que sa réduction à *o* est ancienne, et, d'autre part, que la loi est relativement récente. Nous avons, du reste, dans le *Cartulaire*, *o* alter-

nant avec *au*, ou seulement *o* : *Gauffredus* (K. r. 2 1 a. f.) et *Goffredus* (K. r. 3 17. An. 1031-1048), *Gauscelmus de Posqueranus* (K* r. 8 21) et *Joselmus de Posqueras* (K. r. 8 17). *A. de Onaco*, AUNACUM (K. r. 7 9).

La réduction de AU à *o* se place entre la palatalisation de *c + a* et l'amûissement de l's. Nous avons, en effet : d'un côté, CAULEM, **kyaulē*, **teol*, **teou ēō*; d'un autre côté, *AUSTUM (AUGUSTUM) et MUSTUM, avec une voyelle identique, *ō* et *mō*.

La diptongue **au* a eu un sort semblable, excepté quand elle était suivie de *E* ou *N* : HABERE-HABET, *aurá* (K* r. 8 30), *ōro*; CLAUSUM, *claus* (C. s., en marge, 5 11), *klō*; FABRUM, *faura* (C. 2 17); TABONEM, **tauone*, **toon*, *tō*; CLAVUM, **clauo*, **cloo*, *klō*. Mais **au* dans CLAVEM, **clau*, est traité comme *au* venant de *al* (cf. NOVEM, *nō*); et dans les trois verbes **vaunt* (VADUNT), **faunt* (FACIUNT), **aunt* (HABENT), comme *a + n* : *vā*, *fā*, *ā*.

AE, *ai* (*A + Y*), *ei* (*E + Y*), AO, *au* (AVE, AL), *ou* (OB, OVE, OL).

Ces diptongues sont distinctes dans nos textes les plus anciens : FACERE, *faira* (K* r. 8 23); CAPTIVUM, *chaytiu* (C. 3 1); MANSIONEM, *maiso* (K* r. 8 3 a. f.); SEXTAIRADAS, *sestairadas* (K. r. 9 3 a. f.); *CAXINUM, *chaina* (C. s., en marge, 5 5); — MEDIETATEM, *meitat* (K* r. 8 26); DIRECTUM, *dreit* (Bourg-Ch.); PETRATUM, *Peirato* (K. v. 3 45); DIVIDERE, *deveira* (K. r. 8/2 a. f.); — ALTERA, *autra* (K* r. 9 1); CALCE-FURNUM, *chauform* (C. 2 26), *guillelma grananda* (C. 3 1), *de fonte au gueyraus* (C. 8/30); *VINEALES, *vinhaus* (C. 2 28, 5 4), *Granautz* (C. 3 4), *Chambau* (C. 8/15), *Barrautz* (C. 3 10), *Guerraudi* (C. s. t. 2 1 a. f.); — TILLIOLUM, *telhou* (C. 5 2); *Bolhous* (C. 9 22); — *Las Cousz* (C. 5/10), *Las Coutz* (C. 6 1), *Parrochia de Congant* (K. v. 3 26), cf. *Colgant* (C. 1 3).

Mais déjà, dans le *Censier*, *ai* et *au* se confondent à l'atone avec *ei* et *ou* : g. MAGINHARD, P. *Meynardi* (s. t. 2 5, 8 3), *Johanna Meynarda* (4 24, 9 31); g. RAGINALD, *Reynaut* (s. t. 10 7); g. HAIMHARD, *La Eymareta* (6 7, 9 2), *Podio cheytiu* (s. t. 7 5), *freyracheviis* (7 1), P. *Goutier* (8 14, 37, etc.), *Johanna Goutiera* (9 10), *borderia ous Meynarz* (s. t. 8 1), *Ermessen Fouressa* (9 41), *Hermesens Fouressa* (4 28), *La Soumiera* (s. t. 2/3 a. f.).

Les *Cartulaires* de la Saintonge présentent le même changement comme se faisant à peu près à la même date. Dans le *Cartulaire* de Vaux, quoiqu'on lise une fois *Ronandi* à côté de *Rainandus* dans une charte de 1098, ce n'est que dans la seconde moitié du XIII^e siècle, à partir de 1267,

que *ei* remplace *ai* : *Mainardus*, 1170, 1218, 1231, 1237; *Meynardus*, 1267. De même pour *au* : *Petrus Maurinus*, 1091; *Petrus Mourini*, 1263; *Maynardus de Autirac*, 1237; *Meynardus de Outirac*, 1267. Le Cart. de N. D. de Saintes écrit : *Mainardi*, 1083-1885; *Menardus*, 1140-1150; *Meynardo*, 1300.

Ces graphies concordent avec le développement de ces diphtongues tel qu'il nous apparaît sur le haut du plateau. Là, nous devons considérer la tonique historique comme une atone au pluriel, et, par conséquent, nous avons dans le même mot deux étapes de l'évolution. Il y a eu d'abord (nous ne considérons que la diphtongue intérieure) ouverture de la voyelle fermée (*i* est devenu *é*, et *u*, *ô*); puis assimilation, enfin fusion des deux voyelles : AQUA, **aiga*, *âégo*; AQUAS, *éégè*; ALTERA, **autra*, *âôtro*; ALTEROS, *ôôtrêy*; MOLITURA, **moudura*, *môôdiuro* (Puybarraud, La Péruse, etc.); *mênâr*, *gôî* (Cellefrouin). Il est donc naturel que *ai* et *au* soient venus rejoindre à l'atone *ei* et *ou*.

En a-t-il été de même à la tonique non finale ?

Le père (1767) et l'oncle (1763) de M^{me} V. de Mouillac disaient *frâèr*, *âéç*. Elle-même prononçait *frêr*, *éç*. Mais M. Tabaud fait encore entendre un *a* devant l'*è*, et ma mère aussi quand elle parle avec animation.

La diphtongue *âô* apparaît dans les mêmes conditions que *âé* chez ma mère; elle dit au singulier : *râôb* (RAUBA); *âôtr* (ALTERA); *éâôç* « chausse », *gâôe* « gauche »; mais au pluriel : *ôtré*, *rôôbè*, *éôçé*. Cette prononciation est presque constante chez M. Tabaud. Mais il n'y a plus trace de diphtongue (G² s), même au Temple, chez les jeunes (T²).

Ces diphtongues ne sont plus douteuses à partir des hameaux de Saint-Claud, du moins chez les personnes âgées : *âéç*, *fâèr* « faire » (Chez-Civadier), *lè vâ d'ôôtr* (Chez-Chadiat, D.); *éâôç*, *kâôk* « quelque » (Lussac, B.), etc.

On pourrait donc croire que les formes diphtonguées ne sont que des archaïsmes à Cellefrouin et à Saint-Claud. Mais *ei* et *ou*, distincts de *ei* et de *ou* à Nieul et plus haut, ne se distinguent pas de *ai* et de *au* au Temple, dans le parler de ma mère, et à Saint-Claud. Nous avons *la fâèr* FERIAM, comme *fâèr*, FACERE; *vâèr* (F² irritée); « verre »; *éâô*, CAULEM, *Lâ kâô*, *Las coutçs* (C. 6, 1); *kâô*, COLLUM, comme *éâô*, CAL'DUM, etc. Bien plus, l'*ô* y donne le même résultat : *mâôe*, MUSCAM; *mâô*, MUSTUM; *pyâôç*, PULLICEM (G¹ et T¹), fait qui ne s'est pas reproduit dans le haut de la vallée : *mâtçô* (Puyb.).

Si donc *ai* et *au* se sont maintenus, il y a eu, à côté, la diphtongaison de *è* et de *ô*. Mais il serait bien plus étonnant que dans ce cas les deux sons fussent à des étapes identiques.

xvi^e siècle. Mais les deux formes *Chas four* (vulgaire) et *Ches four* (françisée), montrent bien qu'elle était à peu près complète un siècle plus tard¹.

Le résultat de l'évolution est le même à Cellefrouin, La Tâche, Beau-lieu, Parzac et Saint-Claud.

Plus haut, nous avons les diphtongues : *sâc* « çà », *lâc* « là », *vâc* « va » ; *djâc* « coq », *kôc* « cou », *klôc* « clou » (Suaux, Chez-Bonnaud, etc.).

Plus bas, c'est le second élément qui semble l'avoir emporté : *hê*, *sê*, *vrê*, *çê*, *evê*, *çô*, *kâ*, *filû* (Ventouse, Valence, Chassiecq, etc).

A Cellefrouin même, *ai* est devenu *ê* à la première personne du verbe HABERE, et aux futurs : *y ê*, *i êâtrê* « j'ai, je chanterai », tandis qu'à Saint-Claud on dit : *y â*, *i êâtrâ*.

Les formes archaïques du plateau sont instructives. Ce sont celles qui nous ont appris les modifications subies par l'*i* et l'*u* de *ai*, *au*, avant leur chute. Celles du bas de la vallée sont embarrassantes. Nous les étudierons avec *uo* (ò latin), qui présente un traitement analogue.

Le développement régulier est donc :

<i>ai</i>	<i>ei</i>	<i>au</i>	<i>ou</i>
<i>aê</i>	<i>ce</i>	<i>ao</i>	<i>ôo</i>
<i>â</i>	<i>ê</i>	<i>â</i>	<i>ò</i>

Les *â* sortis de *ai* et de *au* ne sont point absolument identiques. Dans le parler de M. V. de M., les premiers étaient moins prolongés que les seconds, et tous les deux étaient plus longs que l'*â* issu de *as*.

Je distinguais même parfois, après *â* (*au*), comme après *ô* (*ou*) un léger son que je notais tantôt *o*, tantôt *u*, tantôt *a* : *mâo* « mal », *êâu* et *êâa* « chaud », *sôu* « sou et sol », *fôu* « fou ».

Serait-ce un reste de la diphtongue ? C'est possible, car dans le parler du fils de M. V. de M. (F⁺), l'*â*, sorti de *ai*, ressemble à celui de *as* et se distingue de celui de *au*. Ce dernier est nettement *â*. Les deux premiers tournent vers *ò* : *lâ* (ILLAC, **lai*), *vrâ* (VERACEM, **vrai*), *mâ* (**MAGIS*, **mai*), *La tâc* (ILLA TASCÀ).

¹ La double forme *Chaux fourgt* et *Ches fourgt* se retrouve encore en 1772. Aujourd'hui, on ne connaît plus que *Chez-Four*.

eu (EB, E'U, EL)

Nous n'avons qu'un exemple de *eu* remontant à E + B vocalisé : SEBUM, **seu*, *si*. Ce traitement reste isolé. A La Péruse, cet *eu* a abouti à *ê* (*sê*), comme les *eu* postérieurs. La diphtongue issue de *e* + *l* vocalisée est marquée par la graphie dans le verso du *Cart.* et dans le *Censier* : *chasteu* (K. v. 1'1), *Marteus* « Marteau » (C. 3'6), *Pineu* « Pineau » (C. 3'17), *Ingteu* « Inteau » (C. 6'15), *Chautorteus* « Chaud-Tourteau » (C. 6'17), etc., où la diphtongue doit sans doute se lire -*eu*. C'est le premier terme de l'évolution. Il semble que le dernier soit inscrit dans l'acte de 1547, où un pré est désigné sous le nom de « *pré des Bassets (ou Basseaux)* ». Le nom populaire était *Bassets*, le nom français aurait été *Basseaux*. Il s'agit donc bien de notre diphtongue *eu*. Or, pour que *baseu* ait pu être écrit *Bassets*, il est nécessaire que la diphtongue eût perdu dès lors son élément atone et pût se confondre avec la terminaison -*ets*, comme cela se fait aujourd'hui, *êâtê* rimaient avec *bâsê* « bassets ».

Quant au développement de la diphtongue, il n'est pas moins clair. Dans l'intérieur du mot, *eu* s'est, dans toute la région, changé en *ê* : MEDULLA, **meulla*, *mâel*; VIDUTUM, **veuta*, *vêt*; BELLITATEM, **beutat*, *bêta*; ECCU-ILLUM + un nom **keu*, *kâ*; DE-ILLUM + un nom *deu* (C. 1,4, etc.), *dâ*; PEDUCULUM, **peuyel*, *pêl*.

A la finale, nous rencontrons, en remontant la vallée : *ê* jusqu'à Chalais, *ê* de là jusqu'à Nieul, puis *ê*, *âê* ou *âu* : *êâtê*, *êâtê*, *teâtê*, *tyâtâu*. *êâtê* est une modification de *êâtê*, comme *êâtê* est une simplification de *tyâtâu*. Il ne reste donc que deux formes à expliquer : *êâtê* et *tyâtâu*. Elles sont dues toutes les deux à ce fait, que l'élément atone des diphtongues est tombé de bonne heure dans la partie inférieure de la vallée, et qu'il s'est maintenu sur le plateau. Les deux voyelles *ê* et *u*, demeurant longtemps en contact, ont pu s'influencer mutuellement. L'*ê* a attiré l'*u* et l'a transformé en voyelle antérieure, *u* (Cf. *u* et *u*, fig. 29 et 33, 30 et 34, 28 et 32); puis l'*u* a provoqué une fermeture prématurée des lèvres, et l'*ê* s'est trouvé naturellement changé en *ê* (cf. *æ*¹ et *e*¹, fig. 29 et 30).

Le même développement s'est produit à l'intérieur du mot où le second élément de la diphtongue ne pouvait pas tomber, avec cette différence toutefois que l'*u* a dû s'arrêter à *æ* sans pousser jusqu'à *u*. On a donc dû avoir BELLITATEM, **bêuta*, **bêûta*, *bêûta* (Roumazières), *bêta*. Un indice que l'*u* n'a pas dû passer par *u*, c'est que l'*u* a dans la même position la tendance de se changer en *ê* : *nu piê* « nu-pieds » est devenu *nâpie*. Du reste, nous verrons dans le paragraphe suivant que, loin de

revenir en arrière, *ne* est, comme il faut s'y attendre, passé à *ñe* (*ñèvo* « neuve »).

ou (ò), *oui* (ò + y).

Cette diphtongue est écrite dans nos textes du moyen-âge, soit par *u* : *Vertul* « Verteuil » (K. r. 10/1 a. f., avant 1136); *de campo deu Brullb* (C. s. t. 10/16), soit par *o* : *terra de Trol* « Treuil » (K. v. 1/34); *J. Marrollb* « Mareuil » (C. 3/32), *de podio Marroilb* (C. 4/7, etc.); *Nioilz* « Nieul » (Ch. de Saint-Florent, 1081); soit par *oe*, *ei* : *gurgitem de negabœ*, *NECA BOVEM* (C. s^t t. 2/6), *in domo deu Poi* « Le Puy » (K. v. 1/6), *Poi regali* « Puyréaux » (K. v. 2/9). L'*oi* se retrouve encore au xv^e siècle, dans les Aveux de Château-Renaud : « *poix* du cymetire Saint-Graoulx », « *poix* naimar », 1465 (*Arch. nat.*, p. 513, 1^{er} vol.).

On recueille, dans les surcharges du *Censier* : *Pebareu* « Puybarraud » (G. s. t. 3/2); et, plus près de nous : *Le Breuil*, 1418; *Vertueill*, 1470 (*Arch. de Ch.-Ren.*, *Arch. nat.*, p. 513, 3^e vol.), et *Pubarounneau* (Reg. de la paroisse, 19 août 1681).

Cette diphtongue se confond dans l'intérieur des mots avec *eu*; *nâv* *NOVAM*, *fârl* *FOLIA* avec *bâta*, *mâl*; *brâl* « breuil », *trârl* « treuil », *arl* « œil », avec *pal* « pou ». Mais elle s'en distingue à la finale : *OVUM*, *û*; *NOVUM*, *nû*; **BOVUM* (différent de *NOVEM nò*), *bû*.

Suivie d'un *y* : *NOCTEM*, *nûc*; *FOCUM*, *fûc*; *LOCUM*, *lûc*, dans *pâlûc* « pas un lieu », *bâlûc* « Beaulieu »; *PODIUM*, *piûc*, *lè mèn dâ piûc* « le Maine du Puy » (G¹).

À Saint-Claud et au-dessus, la réduction de l'*l* finale à *y* a fait passer *OCULUM*, *BROILUM*, etc., dans la classe de *NOCTEM*, *PODIUM*, etc. : *ûc*, *brûc*.

La forme *û* « œuf », *nû* « neuf », est commune à toute la vallée, depuis Bayers jusqu'à Suaux, Genouillac, Roumazières, où elle confine au domaine de *yòu*, *yòu* (Puybarraud, Chabanais, Montembœuf, Montbron, Rougnac, etc.). Le domaine de *nâv* « neuve » s'étend moins loin : il s'arrête aux Carmagnats (hameau de Saint-Claud), où nous rencontrons *ñèvo*; plus haut, à Roumazières, nous avons la forme correspondante à *yòu*, *yòivo*. Le territoire de *jûc* « feu », *lûc* « lieu », auxquels il faudrait ajouter **jûc* « jeu », s'il s'était conservé, est encore plus restreint. Limité du côté de l'Ouest à Ventouse, il n'atteint pas non plus les Carmagnats, où nous trouvons *fyö* « feu », *d'jyö* « jeu » (Roumazières).

Ces formes suffisent à nous renseigner sur les principales phases de l'évolution. Les plus archaïques, *hyòu*, *yòu*, nous présentent *iò*. Le féminin *yòivo* a subi l'influence du masculin. Or, *iò* est pour un plus ancien *uo*,

suffi que les lèvres, fermées pour *u*, ne se soient pas assez ouvertes pendant l'émission de la seconde voyelle, qui est ainsi devenue *æ*, et que, par trop de prévoyance, l'ouverture des lèvres nécessaire pour *æ* se soit produite pendant l'émission de l'*u*, qui, à son tour, s'est ainsi changé en *æ*. Aux Carmagnats, cette assimilation ne s'est pas produite (*yüüv*). A Saint-Claud, elle a été limitée au cas où l'*e* n'a pas été suivi d'un *y* vocalisé (*näv*, mais *küüs* « caisse »). A Cellefrouin, le *y* a été sans influence (*näv*, *käs*) ; il était sans doute tombé au moment où l'assimilation de l'*e* s'est produite.

Dans le bas de la vallée, à partir de Ventouse, l'*ò* suivi de *c* ou de *y* a abouti à *ä* : COCTUM *kä*, NOCTEN *nä*, *änä* « aujourd'hui », FOCUM *fä*, JOCUM *jä*. Au delà, dans les Pays-Bas, *ò* + *v* a eu le même sort « bœuf » BOVEM *bäv*, NOVEM, NOVUM *näv*, OVUM *äv*. Un mot à Cellefrouin présente ce traitement, c'est COCTUM *käv* ; mais ici, l'influence du féminin *kat* est évidente ; elle s'est exercée de même à Saint-Claud où, au lieu de *küe* (cf. *nüe*), on dit *küv* sur le modèle du féminin *küve*.

Comment expliquer la divergence qui existe ainsi entre la partie moyenne et la partie basse de la vallée, divergence que nous avons déjà signalée pour *ai* et *au* : d'un côté, traitement fondé sur l'accentuation de la première voyelle ; de l'autre, traitement fondé sur l'accentuation de la seconde ; ici, une seule évolution, commune à la diphtongue intérieure et la finale ; là, deux évolutions, l'une propre à la diphtongue intérieure, l'autre à la finale ? Poser la question, c'est, semble-t-il, la résoudre. Dans le bas de la vallée, les diphtongues ont accompli leur évolution quand elles étaient encore couvertes par les consonnes finales. Nous avons déjà constaté que, dans la partie occidentale de notre domaine, des consonnes finales vivent encore. Il n'est donc pas étonnant que certaines, tombées aujourd'hui, se soient maintenues à Ventouse plus longtemps qu'à Cellefrouin, et que, tandis qu'on écrivait à l'occident *noef*, *nuéf*, *buéf*, *luéc*, *fucc*, *pues* (Görlich), cf. *poix* ci-dessus, on avait raison d'écrire à Cellefrouin *boe*, *poi*. La même explication vaudrait pour *mais* et *tevaus*. La diphtongue aurait pris la direction de *è* et de *ô* avant la chute de l'*s*. Les formes de Cellefrouin *yè* « j'ai » - *rè* « futur -rai » seraient des formes préconsonnantiques dues à la syntaxe. Mais ici se présente une difficulté. Pourquoi *couteaus* aurait-il été traité autrement ? La chute de l'*s* a dû se produire en même temps. Oui, mais le développement de *eu* a pu être en retard sur celui de *au*, et sûrement il l'a été (cf. p. 300). Ajoutons qu'on ne peut pas songer à une évolution secondaire, comme il s'en annonce une au nord (*tevä*, Abzac), car rien dans le patois, au moins pour *mä* MAGIS, ne la fait supposer.

ie (Ē) et *iei* (Ē + y).

Les graphies les plus anciennes ne contiennent pas de traces de la diphtongaison de l'Ē latin. La forme *ier* apparaît pour la première fois dans le verso du *Cartulaire* (première moitié du XI^e siècle) *Taschîr* (1/26). Mais elle devient commune dans le *Censier* : *Johannes Cormenier* (1/12); *P. Chevaliers* (2/1, etc.); *P. Forestier* (2/32) cf. *lo foresters* (K* r. 9/3); *Nicolaus Barbier* (3/18); *G. deu Nogier* (3/28); *J. Goutiers* (3/37); *G. Ribiers* (9/49); *P. Prunier* (5/27), etc. Le *Censier* traduit toujours en latin *-ier* par *-erium* : *G. Riberii* (7/19); *St. Fornerii* (9/1).

Le féminin du suffixe *-eria*, qui contient un y, est régulièrement *-ieira* : *Las Sablieyra* (10/16, 17), *Pradelieyres* (5/24). Mais on trouve plutôt soit *-iera*, soit *-ira* : *Pradeliera* (4/21), *Boubiera* (10/10), *peiriera* (s. 20/17), *Boubeyra* (s. t. 10/5). — *La Cericysa* (8/37).

Les diphtongues *ie* et *iei* donnent, à l'intérieur du mot, *yé*; à la finale, à partir du Pays-Bas jusqu'aux Carmagnats, *îe* (G¹); au dessus, *yé* (traitement analogue à celui de *ue* et de *uo*). Nous avons, en conséquence : SEX HOMINES, *syéç om*; DECEM FEMINAS, *dîé fiém*; ILLAM-HEDERAM, *lîr*; PETRAM, *pyér*; *prädîér*, *bûbyér*, *séryéç*; — DECEM final, *dîe*; LECTUM, *lîe*; PEDEM, *pié*; FERUM, *fié* (G¹). L'*e* atone est tombé depuis la génération de ma mère, comme nous le dirons plus loin.

Pour des raisons spéciales, *TEPIDAM* a donné *tyéd* (influence des formes du pluriel); *EBULUM*, *îbl* (vocalisation du B, p. 204); *PECTORA*, **pieire*, *pir* (l'*i* est dû à l'influence du pluriel).

ieu (Ē latin + L)

Cette triphthongue s'est régulièrement réduite à *yé* : *VEULUM*, **veclum*. **vieu*, *vyé*; *MELIUS*, **miels*, **mieus*, *myé*.

iu et *ieu* (iv).

Cette diphtongue, n'existant qu'à la finale, s'est réduite naturellement à *i* : *PODIUM CAPTIVUM*, *Podio Chaytiéu* (C. 3/1, 7/31), *Cheytiéu* (C. s. t. 7/5), *piécîi*.

On avait aussi au moyen-âge, *-ieu*, de *-ILE* : *formieu* (C. 7/25). Mais le mot a disparu.

L'élément atone n'était pas encore tombé dans l'écriture et, il est à croire aussi, dans la prononciation, au milieu du XVI^e siècle : *Champs Chesieux* et *Champ Chetieu* (acte de 1547).

ea, eā.

L'*e* en hiatus s'est consonnifié en *y* : VIDENT, *vebén* (K*) *vyā*. La rivière que nous appelons aujourd'hui *bādyā* « Bandiat » s'écrivait *Bandeat* en 1479 (*Sent. de l'off. d'Ang.*) A Salles d'Angles, -*vā*, -*ELLUM*, est en train de passer, dans la langue des vieillards, à *yā*. M. Marbœuf, à qui -*vā* est familier, s'oublie à prononcer *yā* (*ācērā* « hachereau » et *ācērāyā*). Il est cité avec un autre vieillard pour l'étrangeté de cette forme démodée. Il semble donc que *ea* soit passé, dans un espace de temps très court, à *ya*.

ui (UL).

Cette diphtongue s'est transformée en *yō* PULLICELLA, **puutsella*, *pyōsēl*; PULLICEM, **puudze*, *pyōz*.

§ 2. — Evolution des voyelles simples.

L'organe de la parole est un merveilleux instrument, et il n'a pas de plus belles notes que les voyelles. Aussi n'est-il pas étonnant que, pour les reproduire dans toute leur pureté, il exige un exécutant habile. Ce n'est pas, en effet, en un seul point que la pression doit s'exercer, mais en trois, et cette pression elle-même doit être mesurée avec rigueur. Les lèvres, la langue, le voile du palais ont des positions fixes à garder, et avec une tension déterminée. Le moindre excès, comme le moindre défaut dénaturent le son. Rien donc ne paraît être plus mobile que les voyelles, et l'on s'attendrait à leur voir subir des modifications capricieuses, entièrement soumises aux actions individuelles. Il n'en est rien pourtant. Les évolutions vocaliques sont fixes et se produisent toutes dans des directions que nous pouvons aussi bien prévoir d'avance que reconnaître une fois accomplies.

Leurs étapes, en effet, sont marquées.

LOIS GÉNÉRALES DE L'ÉVOLUTION

Les voyelles antérieures, si la langue tend à suivre un mouvement ascensionnel qui la rapproche du palais (fig. 27, 29 et 30), deviennent de plus en plus aiguës. *ā*, *ē*, *é*, *i*, *í*, avec les intermédiaires parfaitement saisissables *ā*, *ē*. Ces mêmes voyelles, si, la langue gardant ses positions respectives, les lèvres viennent à se fermer, se transforment en labiales, *a* et *e* en *α*, *i* en *u* (fig. 29, 30 et 31). Les voyelles postérieures, par un mouve-

ment combiné de la langue et des lèvres (fig. 33, 34 et 35), descendent l'échelle *á, ä, à, ó, ù, î, í*; et, si le point de rétrécissement du tube vocal est rapporté en avant, elles deviennent antérieures et se changent en *æ* ou en *u* (fig. 33 et 29, 34 et 30), dont le timbre particulier est déterminé par une modification concomitante dans le mouvement des lèvres (fig. 35 et 31). Enfin, les voyelles antérieures labiales, si les lèvres se resserrent en même temps que la langue s'élève (fig. 29, 30 et 31), suivront la gradation, *à, á, ú, ü*.

Le mouvement inverse est, dans certains cas, tout aussi fréquent que celui-là; dans d'autres, il est plus rare; dans quelques-uns, il paraît sans exemples. La série *í, é, ê, a* est commune, surtout sous l'influence d'une articulation voisine. Nous avons aussi le changement de *u* en *o*, de *á* en *à*, de *u* en *æ*. Mais je ne connais pas le passage de *æ* à *a* ou *e*, de *u* à *u*.

De plus, un mouvement commencé dans un sens peut être retourné en sens inverse; et la voyelle, après avoir opéré un circuit, revient ainsi à son point de départ. C'est ce qui est arrivé en plusieurs endroits à l'A latin parvenu à *é*; il a, dans certaines conditions, rebroussé chemin et est devenu *a*, par exemple dans COCCIACUM¹ fr. *Cossé, kôsá* (*Patois de Montjean, Mayenne*. — *Rev. des patois g. r.*, I, 173).

Enfin, il peut y avoir détente des organes et ouverture du tube vocal. Alors apparaissent les voyelles moyennes sortant des voyelles fermées. *L'á* devient *a*, *l'é e*, *l'i i*, *l'ó o*, *l'ú u*, *l'ü u*, *l'á æ*.

Mais ce n'est pas seulement *l'á* qui descend à *a*. Toutes les autres voyelles viennent y aboutir, quand, la langue détendue, les lèvres fermées sans effort, elles ne rendent plus qu'un léger murmure, dernier soupir qui précède leur mort.

Ce n'est pas tout. Une voyelle peut devenir nasale ou perdre sa nasalité, c'est-à-dire qu'elle a acquis des vibrations nasales ou perdu celles qu'elle possédait déjà. Elle les acquiert sous l'influence de deux causes ou par l'action d'une consonne nasale subséquente dont les vibrations nasales, produites par un abaissement prématuré du voile du palais, se mêlent aux vibrations laryngiennes, ou seulement à la finale par l'ouverture également prématurée des fosses nasales pour la respiration (V. fig. 45). Cette dernière cause, si puissante dans le Nord où Paris se dit *parè*, est sans effet à Cellerouin. La dénasalisation est due à une cause inverse.

Telles sont les voies qui s'ouvrent devant les voyelles. Elles y sont quelquefois poussées par des articulations voisines auxquelles elles s'assimilent.

¹ D'Arbois de Jub. *Noms de lieux*, p. 220.

D'autres fois, elles obéissent à des lois générales organiques ou rythmiques auxquelles vient s'ajouter la force de l'analogie.

En ne tenant compte que des faits qui m'ont été transmis par M^{me} V. de Mouillac, ou que j'ai recueillis directement auprès des vieillards, j'ai pu constater que, depuis la fin du siècle dernier jusqu'à nous, des voyelles, qui étaient d'abord *ouvertes* et *tendues*, sont devenues *fermées* en demeurant *tendues*, enfin *moyennes* et *relâchées*.

Ce fait, nous le verrons, n'est pas particulier à notre époque. Mais une circonstance spéciale l'a mis en relief. C'est le brusque changement qui s'est fait vers le milieu de ce siècle dans le ton général de la conversation. Les générations antérieures, plus énergiques et plus fortes, plus habituées au plein air et à la vie en commun, s'exprimaient avec une vigueur qui m'a toujours paru un peu sauvage : elles ne parlaient que la bouche largement ouverte, elles *buchaient*. Aussi la conversation des vieillards a toujours été pour moi une souffrance. Depuis, le ton a baissé, les syllabes se sont abrégées, la bouche s'ouvre comme à regret.

Cette tendance à moins ouvrir la bouche et à diminuer la tension organique se trouve ailleurs. A Aramon, dans le Gard, la résistance à ce défaut a pris corps dans un précepte grammatical : *për bēm pārlā*, dit-on, *fō bēm bādā* « Pour bien parler, il faut bien *bēr* ». Un de mes amis l'a aussi observé en Bourgogne. Une vieille femme même, de Pernand, près de Beaune, lui faisait remarquer que la différence entre le parler des vieux et celui des jeunes vient de ce que ces derniers « ont perdu l'habitude d'ouvrir la bouche vigoureusement ».

Mais, à côté des causes organiques, nous devons nous hâter de signaler celles qui dépendent du rythme. Nous avons constaté, dans notre première partie, que des syllabes qui se suivent et qui sont intentionnellement identiques, se modifient d'après un rythme spécial qui a pour effet d'abrégier les atones. En conséquence, nous devons nous attendre à voir les syllabes faibles subir l'action destructive des syllabes intenses.

Ces syllabes intenses ont été, lors de la chute des atones latines, la syllabe tonique.

Depuis, tout en conservant l'accent d'acuité, la tonique latine a perdu l'accent d'intensité au profit de la flexion atone du pluriel dans les noms, de la tonique finale au commencement des composés, de l'accent oratoire dans la phrase. Ainsi l'accent d'intensité est passé d'*apīcula* sur *apīculās* (*un ābēl, d' lāx ābēlē*); *eā* et *īl* « chez eux », réunis en un seul groupe, sont devenus *eāīl*, où *eā* est atone; *pēr* et *mēr* ont tous deux une accentuation différente dans la phrase suivante : *kōn srō nī l pēr || nī lā mēr* « ce ne sera ni le père ni la mère ».

La portée de ce fait a été considérable ; aussi, est-il nécessaire d'insister sur ce déplacement de l'accent d'intensité.

Il est hors de doute dans le haut de la vallée, où la voyelle tonique se présente sous deux formes, suivant qu'elle est ou non suivie de l'*h* de flexion. On dit à Roumazières, par exemple :

<i>nō tãblo</i> « une table »	<i>dě lě tãblě</i> « des tables »
— <i>bělo</i> « abeille »	— <i>bělě</i> « abeilles »
<i>kító, quíte</i> « même »	<i>kitě, quites</i> « mêmes »
<i>ômě</i> « homme »	<i>ômě</i> « hommes »
<i>sílō</i> « seule »	<i>sílě</i> « seules »

La même alternance existe jusqu'à Chalais. Seulement, à partir de Nieul, l'*á* remplace l'*ě* à la tonique : *un tãhl*, *de lá tablě* (Saint-Claud).

Dès qu'on met le pied sur la commune de Cellefrouin, on ne trouve qu'une seule forme, qui est celle du pluriel.

<i>tãhl</i>	<i>tãblě</i>
<i>aběhl</i>	<i>abělě</i>
<i>kit</i>	<i>kitě</i>
<i>ôm</i>	<i>ômě</i>
<i>síl</i>	<i>sílě</i>

Mais ce fait même nous révèle l'action d'une nouvelle loi, celle de l'analogie. Les formes *tãhl*, *aběhl*, etc., sont empruntées aux pluriels *tãblě*, *abělě*, etc. Ce qui le prouve, c'est que la loi qui a produit les doubles formes à Saint-Claud et à Roumazières continue à agir à Cellefrouin. J'ai eu le plaisir de la découvrir dans le parler d'un vieillard de 95 ans (L¹) aux Forges, et de M^{me} V. de Mouillac, en recueillant de leur bouche les formes archaïques *aběhl* (L.), *rěšěvr* (L²), remplacées depuis eux par *áběhl*, *rěsavv*; de même *sěb* CCEPAM devient au pluriel *sěbě*, *fěs* FISSA, *fěsě* (G¹).

ne nouvelle preuve, c'est que dans les mots où le pluriel était hors d'usage ou d'un emploi restreint, les voyelles toniques sont restées longues et fermées : *lá côm de la mair* « la chaume de la Mare », *la nãz dũ bũ* « la narine du bœuf », *ũn agũt* « une agnelle », etc.

Enfin nous avons même la contre-épreuve : il y a un cas où, à Cellefrouin, c'est la forme du singulier qui a imposé son accent au pluriel. Alors la voyelle a gardé au pluriel la qualité qu'elle avait au singulier. C'est à l'imparfait en -ABAM : *i cãtãv* « je chantais » et *ně cãtãvã*. Saint-Claud est resté fidèle à la loi rythmique et dit : *i cãtãv* et *nũ cãtãvã*. A Champagne, Mouton, à Benest, etc., les verbes ont subi le même traitement que les noms : *i cãtav*.

Pendant que l'atone -AS -ES prenait une force telle qu'elle affaiblissait ainsi la tonique elle-même, les finales, qui n'étaient pas protégées par une s finale, une consonne autre que *l* et *r* ou un *é* féminin, perdaient aussi de leur valeur et étaient réduites à la condition de voyelles moyennes et brèves : VADUM, *gö*; NUDUM, *nü*; -ATUM, -ATEM, -ACUM, -*ö*; -ITUM, *ï*; -ETTUM, *ë*; -OTTUM, *ö*; -UMEN, -*u* (*frêcëü*); -ANE, *ö*; -INUM, *i*; -ONEM, *ü*; -ARE, -*ä*; -OREM, -*ür*; -ÖR, -*ör*; -ERE, -*ër*; -ORIUM, -*är*; -ACULUM, -*äl*; -ICULUM, -*il*; -OCULUM, -*äl*.

Nous avons donc pour le singulier et le pluriel :

SINGULIER	PLURIEL	SINGULIER	PLURIEL
<i>nü</i> « nu »	<i>nü</i>	<i>ëätür</i> « chanteur »	<i>ëätür</i>
<i>ea</i> « chat »	<i>ëä</i>	<i>sör</i> « sœur »	<i>sör</i>
<i>sä</i> « sac »	<i>sä</i>	<i>kër</i> « cuir »	<i>kër</i>
<i>pëti</i> « petit »	<i>pëti</i>	<i>ëpöräl</i> « épouvantail »	<i>ëpöräl</i>
<i>välë</i> « valet »	<i>välë</i>	<i>äbünil</i> « nombril »	<i>äbünil</i>
<i>sö</i> « sot »	<i>sö</i>	<i>äl</i> « ceil »	<i>äl</i>
<i>ëmï</i> « chemin »	<i>ëmï</i>		
<i>mëzu</i> « maison »	<i>mëzü</i>		

Cette différence phonétique est devenue ainsi, pour toute une catégorie de mots, une loi morphologique.

Là encore intervient l'analogie, et des mots comme NASUM, PASSUM, qui, en raison de l's de leur radical, ont droit à un *ä*, l'ont-ils échangé au singulier contre un *ä* : *bra*, *pä*. Toutefois, comme pour nous conserver la raison de ce changement, nous avons *nä* dans la locution toute faite *üeä à plë nä d têt* (G¹ et G³) « *bucher* à plein nez de tête » ; et *pä* dans l'emploi adverbial où il ne saurait être influencé par le pluriel : *i n vö pä* « je ne veux pas ».

Ces principes généraux une fois posés, il ne nous reste plus qu'à entrer dans le détail des transformations propres à chaque voyelle.

ÉVOLUTIONS PARTICULIÈRES

Nous n'avons pas à nous occuper des voyelles tombées dès l'époque romane. Elles sont, dans le patois de Cellefrouin, les mêmes que dans le français. La seule différence que nous rencontrerons, c'est la conservation de l'*i* posttonique dans les mots d'origine savante. Ils se réduisent aujourd'hui à deux noms communs : *öli* *OLIUM et *smätëri* CAMETERIUM, qui sont battus en brèche par *äl* et *smätÿer*; et à un nom de lieu qui seul est bien solide : *së mârï* SANCTUM MARIUM. Angoulême aussi a eu des noms de cette sorte : *Saint-Auson* « SANCTUM AUSONIUM » (Corlieu, *Pourtraict de la*

ville d'Engoulesme, 1575, reproduit dans la *Stat. mon. de la Charente*, p. 242) et *s. Aptony* SANCTUM APTONIUM (*Stat. mon.*, p. 87).

Comme les voyelles *e* et *o* nous fournissent la série la plus complète de transformations modernes, c'est par elles que nous commencerons. Nous continuerons ensuite par *a*, *i*, *u*, *u*, *æ*, *r*, *l*, et nous finirons par les nasales.

ÉVOLUTIONS DE L'*e*

Evolution dans la direction de l'è.

L'è, assez abondant dans les générations les plus anciennes, a presque entièrement disparu des générations nouvelles, remplacé par *ê* et par *ê*.

Il remonte à des sources diverses (*ai*, *ei*, *es*, *e + r*) et n'a pas, dans tous les mots, la même solidité. Mais sa force de résistance dépend moins de son origine que de sa situation.

Un *ê*, que je n'ai trouvé que dans la génération de 1792 (Les Forges, L¹), c'est celui de la flexion nominale -AS ou *roy. d'appui + s*. Il est en train de se changer en *ê* à Saint-Claud, tout en continuant à vivre dans les hameaux (*notrê*, L² 1819; *notrê*, L² 1841; *nòtrê*, L³ 1878; mais *kàtr asyêlê* « quatre assiettes », Chalais, P³ 1887).

Chez M^{me} V. de Mouillac et chez ma mère (1822), l'è existe : 1^o aux premières personnes des verbes *y ê* « j'ai », *i sê* « je sais », *i vê* « je vais » et à tous les futurs, -*rê* « -rai »; 2^o aux deuxièmes personnes du pluriel des verbes -*ê* -ETIS, étendues analogiquement à tous les temps et à toutes les conjugaisons (*vê eâê* « vous chantez, etc. »); 3^o aux infinitifs en -*êtr* (-S'RE OU SC'RE) : *êtr* « être », *nêtr* « naître », *rkînêtr* « reconnaître »; dans le substantif *mêtr* « maître », et les adjectifs *mêgr* « maigre », *êgr* « aigre »; 4^o à certaines atones où il a été maintenu par des formes toniques ou autrement : *êli* « était », *plêqu* « plu », *nêku* « né », *âgrêsa* « engraisser », *s âgrêstij* « s'engraisille¹ » (s'engraisse), *smâlêri* « cimetière », *lêtu* « laitue », *gêru* « garou », *lêtru* « glâiteron », *mêkrêdi* « mercredi », *fêlu* « fêler »; 5^o à la finale de certains noms qui n'ont pas pu être influencés par des formes atones, *trê* « trois », *fê* « faix », *furê* « forêt »,

¹ Le patois a donc deux mots pour rendre *engraisser* : *devenir gras* se dit *s âgrêsa*; *se couvrir* ou *se tacher de graisse*, *s âgrêstija*, que par une substitution de suffixe, on a francisé en *s'engraisille*.

imê « genêt », *çâ l rê* « Chez-le-Roi », *vê* « vois ! » (particule interjective); 6° à la tonique de mots (verbes, adverbess, noms) terminés autrefois par un *ê* ou deux consonnes, et qui n'ont pu être ou n'ont pas été influencés par des formes plurielles : *êç* « eau », *frêe* « fraîche », *pêl* « poêle », *èèn* « chêne », *trèn* « traîne » (poutre), *gêp* et *hêk* « guêpe », *kês* « caisse », *grês* « graisse », *i lês* « je laisse », *hêt* « bête », *nêv* « neige », — *vêr* « voir », *plêr* « plaire », *savêr* « savoir », *kêr* « quérir », *gêr* « guère », *êkêr* « encore », *fêr* « foire », *têr* « terre », *èêr* « chaise », *pêlêr*¹ « peillier » (chiffonnier) (*pêl* + *ATOR*), *kàrdêr*² « cardeur », *pêr* « père », *mêr* « mère », *frêr* « frère », *ivêr* « hiver ».

L'*ê* est constant dans le suffixe *-ê* (*-eu, -ELLUM), le suffixe *-vêr* (*-ERIA) et pour l'*è* du latin vulg. (*ê* et *i* classiques) + *s* : *capê*, CAPPELLUM; *çâtayêr*, *CASTANI-ERIA; *vê*, VISCUM; *pê*, PICEM; *dêsâdr*, DESCENDERE; *mêeâja*, *MINUS-CAMBIARE; *lêsi*, LIXIVIUM, et dans les noms pluriels : *sê*, SICCOS; *plê*, PLENOS; *mê*, MAGIDES; *êtrê*, STRICTOS; *dê*, DIGITOS; *tê*, *TECTOS.

L'*ê* de Cellefrouin, dans le suffixe -ELLUM, remonte à un *ê* qui existait encore il n'y a certainement pas longtemps; car, s'il se modifie à Saint-Claud, il se conserve encore intact dans les hameaux (*kutê* « couteau » L¹ 1819, *kutê* L² 184, *kutê* L³ 1878).

Le suffixe *-ERIA a déjà des *ê* dans le haut de la vallée, et nous verrons qu'il est aussi en avance sur les autres *ê* au dessous de Cellefrouin.

Le domaine de l'*ê* continue à s'étendre tous les jours aux dépens de l'*è*. Or, parmi les séries qui possèdent encore cette dernière voyelle dans le parler de ma mère, il y en a une qui forme la transition; c'est la sixième, la dernière que j'ai signalée.

Pour amener le changement de l'*è* en *ê* dans ces mots, il n'est pas besoin d'une cause bien puissante. Un simple déplacement de l'accent oratoire suffit. L'*è* ne peut se rencontrer que sous cet accent et dans une prononciation pleine et énergique.

Voici des exemples, recueillis au courant de la conversation, qui mettent cette condition en lumière : *vâ eea d l êç* (G¹) « va chercher de l'eau »; *l êç krapî ddê* (G¹) « l'eau croupit dedans »; *lê môl nê sagîrâ pâ fêr* (G¹) « le monde ne saurait pas faire »; *u â podî lî fêr fêr rê* (G¹) « on

¹ Ce mot ne s'emploie que dans l'expression *su kum ê pêlêr* « saoul comme un peillier ». || ² Ce mot ne se trouve plus que dans le conte de l'Oie, le Chat et le Mouton.

ne pouvait lui faire faire rien » ; *i pò pî á krèr* (G¹) « je ne puis pas le croire » ; ... *pò krèr kòkò* (G¹) « pour croire ceci ». Avec un ton doux et caressant, *á tu fe bun fèr* (G¹) « as-tu fait bonne foire ? ». Un jour, après avoir prononcé très nettement : ...X, *kè so frèr è a bòrdò* « ...X, que son frère est à Bordeaux », ma mère s'est reprise comme si elle s'était trompée et a dit *frèr*. Dans la réalité, pour ces mots, c'est l'è qui est la voyelle voulue ; l'è est inconscient. Interrogée, ou si elle réfléchit, ma mère ne connaît que la forme avec è. Elle venait de demander de l'èg ; pour la tenter, je lui dis : « que demandes-tu ? » ; elle répond : *dè l'èg*. L'expérience, plusieurs fois renouvelée, a toujours eu le même résultat.

Ce n'est pas tout. L'è, dans les finales en -èr, peut descendre jusqu'à è. J'ai entendu dans un membre de phrase conclusif, où l'accent portait sur *gòrmà* : *sú gòrmà dè frèr* « ses gourmands de frères » ; dit avec attendrissement : *ma pòr djèt mèr* « ma pauvre défunte mère ». De même, *fèr* « fer », ...*saver a dir* « ... savoir à dire » ; comme simple conclusion, *i rākòtò l pèr* (G¹) « je rencontrai le père ».

Vers 1835 (G¹ et G⁴), tous les mots en -èr sont passés à -èr (*pèr*, *mèr*, *frèr*, *fèr*, *vèr*, *gèr*). L'è devient encore plus instable dans les autres mots de la sixième classe. Mais il se maintient dans toutes les autres, sauf pour l'imparfait *èlè* devenu *èlì* (*è*, -*rè*, etc. ; *ètr*, etc. ; *mègr*, *mègristè* « maigrissain, petit maigre » ; *papè* « grand-père », *mamè* « grand-mère »).

Vers 1846 (G¹ et D.), l'è, transformé dans tous les autres mots (*èg*, *farè*, *kanètr*, *mègr*, etc.), ne vit plus que dans *papè*, *mamè* et dans les verbes. Là, même, il est atteint à la deuxième personne du pluriel. Instable chez mon ancien camarade Doche (*vè càtè*, mais *càtèrè*... *kè vè càtè* « que vous chantassiez »), il est complètement perdu chez moi. De plus, j'ai poussé plus loin le changement qui se faisait déjà chez ma mère, et j'ai multiplié les è : *pèr*, *mèr*, *frèr*, *èker*, *saver*, *vòlèr*, et toutes les fois que l'è répondait à un simple E latin + R. Mais je conserve *vèr* « voir », *krèr* « croire ». Enfin, les deuxièmes personnes du pluriel sont également tombées chez moi jusqu'à è : *vè càtè*.

En 1859 (G), le progrès de l'évolution se manifeste dans *vèr* « voir ». Mais les flexions verbales se sont maintenues comme chez M. Doche. L'è est instable à la deuxième personne du pluriel : *gèlè vèr* « regardez voir », *bèryè vè ?* « boiriez-vous ? », *và savè vè ?* « vous en souvenez-vous ? », *v èn òrvè pà tà mǎjà* « vous n'auriez pas tant mangé » ; il reste ferme à la première personne du singulier : *y è*, -*rè*, etc.

Mais vingt ans plus tard, vers 1878 (G⁹ et G¹⁰), l'è ne se rencontre plus que dans *papè*, *mamè*.

Le changement est aussi accompli chez les autres enfants, même dans

les hameaux : *kt ièr* « cet hiver », *pèr*, *smityèr*, *pèc* « pêche » (Les Lélots, V. 1873) *ièr* « verre » (Cellefr., C³ 1877), *ég*, *mèr*, *pèr*, *gèp* (Le Temple, B² 1876), *pèr*, *mèr*, *ièr* (Chez-Périchon 1877), *smàteri* (Lélots, D² 1876).

L'évolution a été plus rapide dans le bas de la vallée.

L'ê ne se trouve que chez quelques vieillards : *im ā vè* « je m'en vais » (Valence, M. 1803), *vrè* « vrai » (Bois-Bernardent, M^{me} B.). Mais on rencontre déjà *gèp* « guèpe », *pèl* « poêle », *pèr* « père », *avè-v* « avez-vous » (Mouton, D. 1807), et même *brèr* « anse d'un pot », *rivyèr* « rivière » (Romfort, J¹ 1813, Ventouse, C³ 1860), qui se disent encore à Cellefrouin, chez les plus jeunes enfants, avec un ê.

Au dessus, l'évolution poursuit lentement sa marche ascendante. Elle avait atteint Saint-Claud en 1878 (*éj* « eau », *pamè* « pommes », *capè* « chapeau » (L³.) Chasseneuil en 1883 (B¹, *tū tātè* « tu chantes » ; B², *tu tātè*).

En dehors des cas que nous venons d'étudier, l'E tonique latin (*ē*, *i* et *e* non diphtongué) et les diphtongues *ai*, *ei* + dentale, sont descendus jusqu'à *e* quand ils ont été suivis d'une syllabe plus intense, et quand ils se sont trouvés découverts à la finale, ou seulement suivis de L R : APICULAS, **abelè*; BUTICULAS, **butelè*; SITULAS, **siclas*, **sèlè*; AXILLAS, **âselè*; **telas*, **telè*; CANDELAS, **cādèlè*; PLENAS, **plènè*; CENTENAS, **sâtènè*; SICCAS, **secè*; TISSAS, **fosè*; NIGRAS, *ngrè*; PREHENSAS, PRENAS, **prèxè*; SPISSAS, *èpèxè*; FACTAS, **fètè*; STRICTAS, **ètrètè*; RIGIDAS, **rādè*; FRIGIDAS, **frādè*, etc., d'où les formes actuelles *cādèlè*, *plènè*, *fètè*, etc. (G¹), et les singuliers *butel*, *sèl*, *plè*, *fèt*, *frèd*, etc. (Saint-Cl., *butèl*, *sèl*, *plèn*, etc.), l'imparfait du subjonctif *-es* (*mariès* « mariât », *arrivès*¹ « arrivât »), dérivé de l'ancien parfait en *è*, qui est encore vivant à Saint-Claud, mais qui a péri à Cellefrouin²; ME, *mè*; TE, *tè*; SE, *sè*; QUID, *kè*; TENUM, *fè*; PLENUM, *plè*; LENEM, *lè* (fait à point pour être mangé, en parlant des fruits); *ALENUM, *alè*; VENIT, *vè*; RIM, *rè*; SEPTEM, *sè*; SITIM, *sè*; MITTIT, *mè*; LACTUM, *fè*; TECTUM, *tè*; STRICTUM, *ètrè*; DIGITUM, *dè*; FRIGIDUM, *frè*, — *LACTEM, *lè*; MAGIDEM, *mè*; *SOLICULUM, *salèl* (F²); SERUM, *sèr*; et par analogie avec les autres singuliers, malgré l's étymologique: *PRESUM, *prè*; SPISSUM, *èpe*.

¹ Je n'ai recueilli que ces deux mots. Le premier est de Marie Béchade et de son frère, le second de M. Maître, de Chez-Vérinaud. || ² J'ai entendu, de la bouche de Jean Béchade, *fâcèrā* « fâchèrent », qu'il corrigea aussitôt en *fâcîrā*, et *dîsèrā* « dirent ».

L'è de *sĵ* « scie », *nĵ* « noie » (Saint-Claud, *sĵj*, *nĵj*) paraît bien venir de **sĵa*, SECARE; **nĵa*, NECARE, affaiblis postérieurement en *sĵa*, *nĵa*. (Cf. *syè*, SEQUIT, Benest; *siègre*, *SEQUIRE, coutume de Charroux.)

L'è a été sauvé dans *bĕnĕt* BENEDICTA, *ĕg bĕnĕt* « eau bénite », *ĕyĕl* **vecla* VETULA, *ĕtrĕs* *STRICTIAT, *drĕs* DIRECTIAT, parce qu'il n'a pas subi l'influence des formes atones.

Evolution dans la direction de l'a.

L'è a été, à une époque antérieure, la forme de l'è atone non suivi de s. Mais, aujourd'hui, celui-ci n'est plus représenté que par un è : *MINUTIALIUM, *mĕnĭzal* « collection de choses menues, particulièrement de petits linges »; Plicare, *plĕja*; NECARE, *nĕja*; LEVARE, *lĕva*; *TERRATA, *tĕral* « terreau »; *PERTUSARE, *pĕra* (G¹); ME, TE, SE, QUID, QUITM, atones, *mĕ*, *tĕ*, *sĕ*, *kĕ*.

Les toniques latines elles-mêmes, déjà réduites à e, sont descendues jusqu'à a dans les noms devant les terminaisons du pluriel : *abĕl* « abeille », pl. *abĕlĕ* (Les Forges, L¹); *sĕb* « cive », pl. *sĕbĕ*; *fĕs* « fesse », pl. *fĕsĕ*; *lĕn* « glanc », pl. *lĕnĕ*; *lĕv* « glèbe », pl. *lĕvĕ*; *nĕr* « noir », pl. *nĕgrĕ*, etc. (G¹).

Dans certains mots, l'a s'est même fixé au singulier : *abal*, *fam* « femme », *fabl* « faible », *lev*. Nous avons aussi, comme toniques, les formes verbales régulièrement atones : *lĕv* « je lève », *plaj* « je plie », *rĕsavr* « recevoir ».

Une action analogique, sinon un emprunt, nous a de même dotés de *sabal*, SOLICULUM; *calal*, CALCULUM.

L'a, ainsi fixé à la tonique du singulier, devait se maintenir. Il n'en était pas de même de celui qui, au pluriel, était suivi d'une terminaison intense. Celui-ci devait tomber et ne pouvait être qu'une étape transitoire où l'è ne ferait que passer avant de périr (cf. Chez-Chadiat, B. *un kĕl* « une abeille », pl. *dĕ là bĕlĕ* et *bĕĕ*). C'est ce qui lui serait arrivé si, après une chute momentanée ou incomplète, il n'avait été remplacé par la voyelle du singulier.

Chute de l'è à la tonique.

La chute de l'è n'est définitive que dans le proclitique *kĕ* « ces », qui a subi le même sort dans toute la région occidentale (Angoumois, Saintonge, Poitou).

Dans les substantifs, dont la place varie, et qui sont ainsi soumis à des influences rythmiques diverses, la chute de l'*e* ne s'observe à Cellefrouin que si le mot est en quelque sorte proclitique.

Ainsi, nous avons les doubles formes :

ko y ân o kat dozne « il y en a quatre douzaines » (G⁺).

aet kat dozne d'êc « achète quatre douzaines d'œufs » (G⁺).

fô met kê vê à butelê « faut mettre ce vin en bouteilles » (G⁺).

...kat butlê d'vê « ...quatre bouteilles de vin » (G⁺).

u n bèvâ pâ dyê butlê par jâr « ils ne boivent pas dix bouteilles par jour » (G⁺).

n i avâ agu dè là pumê d'vêr, dè là môjetê... « nous y avons eu des pommes de terre, des mongettes... » (G⁺).

A cette demande : *k a-tu jê dyê?* « qu'as-tu fait ce soir? », ma mère a répondu : *y êc ôgosa d'là môjetê* « j'ai écossé des mongettes ». Mais : *...pr lâ môjtê kê n avâ sâma* « ...pour les mongettes que nous avons semées », *t â trua klê môjtê baw tu d'mêm* « tu as trouvé ces mongettes bonnes tout de même ».

A la fin d'un membre de phrase dont le sens est suspensif : *i jûrî mâz ôrlê, k i lâ pârdî* « je jouerais mes oreilles, que je les perdrais » (G⁺).

Dans les finales exclamatives : *...là d'vôyâ dè vâ drôlsê!* « les dévotions de ses drôlesses! » (G⁺), *drôlsê!* « drôlesses! » (G⁺), *u sô tâ ngrê!* « ils sont tout noirs! » (G⁺).

J'ai entendu de même au Temple : *u n sô pi byên êpsê* (B⁺) « elles ne sont pas bien épaisses », à Chavagnac : *lâz abllê* (G.) « les abeilles ».

La chute de l'*e* tonique est consciente à Chavagnac, à Saint-Claud, où la finale est plus intense. Mais elle est inconsciente à Cellefrouin. J'en ai fait l'expérience plusieurs fois avec ma mère, notamment en 1886 et en 1891. La première fois, étonné de la forme *môjtê*, j'ai voulu, par mes interrogations, la lui faire répéter; elle m'a toujours répondu *môjetê*. Dernièrement encore, je lui ai demandé le nom du légume que je lui montrais; après une phrase où elle avait employé *môjtê*, elle m'a encore répondu : *kêvê d'là môjetê*. Un jour, ma cousine, Fr. Neuville, venait de railler devant moi les gens de Chavagnac qui, suivant elle, disent *dè là mujlê*, et elle se mit à crier à ses filles : *drôlsê!* Je n'ai trouvé que son oncle J. B., qui a conscience de la forme *mujlê*, OVICELAS, laquelle je n'ai entendue ailleurs qu'en dehors de Cellefrouin.

Avec les générations nouvelles, le triomphe de la forme du singulier est complet. Il ne pouvait en être autrement, non que la phonétique

dût forcément céder à l'analogie¹ (elle ne l'a point fait à Saint-Claud), mais parce que celle-ci devait trouver un surcroît de puissance dans l'affaiblissement graduel de la flexion du pluriel dont la chute était imminente.

Chute de l'é posttonique.

A l'époque la plus ancienne que j'ai pu atteindre dans ma famille (F² 1808), nous avons cet *é* :

1° Dans les verbes, aux deuxièmes personnes du singulier : présent de l'indicatif et du subjonctif, *té eāté* « tu chantes », *fô ké tu eāté* ; — imparfait, *té eātévé, té dévé* « tu devais », *fôli ké t aqîsé* « fallait que tu allasses » ; — parfait, *tu āpré* ; — conditionnel, *te eātré*.

2° Dans les noms et les pronoms : *dé lā būné jābé* « des bonnes jambes », *klé pamé* « ces pommes ».

3° Dans les deux diphtongues *éé* et *éé* : *fūé* « feu », *pané* « panier ».

Tous ces *é* étaient encore bien vivants dans le parler de M^{me} V. de Mouillac. Un seul m'inspirait des doutes ; c'était celui de la deuxième personne du parfait, non qu'il manquât de netteté, mais parce qu'il m'est complètement étranger. Je proposai la forme qui m'est familière : *tu āqî*. Mais je m'attirai cette correction : *tu āqî ! mē kô n ē pā a motyē di, kôki ! « tu āqî ! mais ce n'est pas à moitié dit, ceci ! »*.

Ils commencent à s'ébranler chez ma mère, et souvent ils manquent au présent et à l'imparfait : *tu eāt* « tu chantes », *fô k tu āj*, ... *k tu eāt* « il faut que tu ailles, ... que tu chantes », *tu anāvé* « tu allais », *tu kôsāvé* « tu causais », *fôli k tu fis* « fallais que tu fisses ». Interrogée, elle ne dira pas autrement.

Aussi, les formes avec *é* m'ont-elles surpris et en ai-je noté un certain nombre, entre autres :

st anāvé « si tu allais », *āt té rāvōyé kél fôtoğrafî ?* « où envoies-tu cette photographie », *fô k t ājé tēr* « faut que tu ailles voir », *kô Judri k té āqîsé* « il faudrait que tu allasses ».

Mais ce qui me surprip bien davantage, ce fut la deuxième personne de parfait. J'ai, à cet égard, des notes de 1879, de 1886, de 1887 et de 1890.

¹ Dans les verbes, l'analogie n'a eu aucune action. Les formes toniques *ēsōrél*, *EX-AURICULAT « fatigue les oreilles ou coupe les oreilles », *asél*, ADCLLAT « tient à l'abri, protège contre la pluie », n'ont point maintenu ou rappelé l'*é* aux formes atones *ēsōrla*, *asla* (inf.). Bien plus, *ēsōrél* a suivi l'infinitif à Saint-Claud : *tu m'ēsōrl !*

Elles sont concordantes. Du reste, ce point est d'une observation facile. Je n'ai eu qu'à demander à ma mère de me raconter quelque trait relatif à mon enfance.

Voici les variantes que j'ai entendues dans un de ces récits :

tu t'ân nâvé a Riemō, ē t'âgîre a Lukšē. tāk tu firē a Lukse t'âgîrē..., tū t' dēpēcîr a pârtî.... tu n' traurē pâ..., tâ k tu firē âgulēm, t'actîr tō capé..., tū râtrîr ô ptî smînēr. tu êkrîvîr aprē..., tū nu êkrîvî dē dmâda... « Tu t'en allais à Richemont, et tu allas à Luxé. *Tant que* (quand) tu fus à Luxé, tu allas..., tu te dépêchas à partir... Tu ne trouvas pas... Tant que tu fus [à] Angoulême, tu achetas ton chapeau... Tu rentras au Petit-Séminaire. Tu écrivis après... Tu nous écrivis de demander... »

Ainsi, nous avons cinq formes différentes : *irē, iré, irê, ir, i*. La dernière, la plus rare, m'était seule connue.

Les personnes en *ie* sont plus vivantes. Ma mère m'a traduit, sans hésiter : *tu sêriē byēn émabl, si tu fasyē kōkî* « tu serais bien aimable, si tu faisais ceci ». Autres exemples recueillis au cours de la conversation : *t'âvîē* « tu avais », *k'ê ko k t'âvîē tâ?* « qu'est-ce que tu avais tant ? », *t'êriē eâ X, t'êriē eâ Y, tu n' ôryē rē* « tu irais chez X, tu irais chez Y, tu n'aurais rien », *tu paryē jêr kô* « tu pourrais faire ça », *t'avyē lèsâ* « tu avais laissé ».

Mais, devant une voyelle, *ie* semble toujours réduit à *i* : *si tū mē l' avî aqul dmâd...* « si tu me l'avais eue donnée », *si tu avî aqû di kē kô tē fôli la pēl* « si tu avais dit qu'il te fallait la *peille* (torchon) », *si tu t'êti aqû mē à la tabl* « si tu t'étais eu mis à la table ».

Dans les noms, *ie, îe, ont* la finale abrégée, mais toujours subsistante : *panîe, anîē*.

La flexion du pluriel paraît encore pleine de vie. Elle affecte non-seulement les noms qui y ont droit par l'étymologie, mais encore *li mōdē* (monde, ici syn. de *personne*), les noms empruntés au français et terminés par une continue : *ehêfē* « chefs », *nârfē* « nerfs », et des composés syntactiques considérés comme adjectifs : *u sō âpônē* « ils sont en peine ». Mais ce pluriel hésite déjà entre *ê* et *è*, et il tombe quelquefois à la finale et devant des voyelles :

i lâz ê kîtaulē kî « je les ai quittées ici », *dē lâ sardîmē frêe* « des sardines fraîches », *...dyē livr à dū jîr* « ...dix livres en deux jours ».

Ces conditions ne sont déjà plus nécessaires en 1832 (G²) : *klē pēr sō byē madurē* « ces poires sont bien mûres ».

En 1837 (G⁺), l'atone des verbes est tombée complètement : *tu eât, tu eâtâv, tū èqî, tu srî, t' avî*. Il ne reste que celles des noms : *prîe* « prunier », quelquefois même *piē* « pied », *bîē* « bœufs », *grôle* « corbeaux », *klē favē sō tulē gêsade* « ces tèves sont toutes *gaissées* (tallées).

Chez M. V. de Mouillac (1839), le mouvement s'est continué régulièrement. L'*e* est tombé dans *ie*, *üe* : *pruni*, *fû*. Mais il se maintient encore dans les flexions du pluriel : *klè per* ou *klè per*, *sôt èl madûre*.

Chez moi (1846), l'*e* de flexion est encore plus réduit au moins quant à son emploi. Il est facultatif au milieu des groupes, mais il a disparu à la fin. Je dirai *klè per* ou *klè per sô madûr* « ces poires sont mûres ». Il n'en reste plus rien chez ma sœur Marie-Louise (1850), *klè per sôt èl madûr?* « ces poires sont-elles mûres? ».

Les diptongues *ie*, *üe*, paraissent moins réduites chez moi que chez M. de Mouillac. Il résulte d'une comparaison, faite en famille, de nos deux prononciations, que M. de M. fait entendre un *i* et un *u* bien nets, et que, moi, je les fais suivre d'un petit *e*. Je dois dire que ç'a été l'avis général, et que je n'en ai nullement conscience. Je n'en ai pas alors cherché plus long, pensant qu'il restait chez moi quelque chose de la diptongue. Cependant une observation analogue faite sur ma prononciation de l'ancienne diptongue *eu*, réduite à *e* depuis longtemps, aurait dû me donner à réfléchir. Je prononcerais, d'après les mêmes témoins, *èâpèy* comme *panti*, *fû*. Je crois que la chute de l'atone est complète chez moi aussi, et que l'impression contraire qu'on éprouve vient de la façon dont je prononce les voyelles finales. Ainsi l'*i* de *è ser k y atî* (p. 191) accuse une différence considérable entre l'acuité du début et celle de la fin, de 840 vibrations à 640; de même, l'*ü* (p. 190) a eu de 560 à 480 vibrations, l'*û* (p. 191) de 720 à 640, l'*ô* (p. 194) de 768 à 680 (je donne le nombre répondant à la hauteur réelle du son.) Les voyelles moyennes qui se prolongent sont dans le même cas : cf. *atu* (p. 171 et 190) dont l'*u* a duré 0,14 de seconde, autant que certaines longues, et qui a eu 560, 580, puis 560 vibrations. C'est ce changement d'acuité, se produisant au moment où la bouche se ferme, qui fait naître l'impression d'une diptongue dont le second élément serait un *y* ou un *e*.

Les indigènes qui sont nés dans le bourg de Cellefrouin et qui ne l'ont pas quitté, témoignent d'une évolution à peu près identique.

M. Geneix (1835) rappelle J. Béchade. M. F. Doche (1847) est à peu près à la même étape que moi. Pour donner une idée de l'indécision qui règne dans le parler de ce dernier sur ce point, je transcris tous les noms pluriels que j'ai saisis au vol dans une conversation : *tunût* « tomates », *pèce* « pêches », *grôse* « grosses », *jôn* « jaune », *âbr* « arbres », *pumê* « pommes », *mijal* « mangées », *sitral* « citrouilles », *pumê rêglôd* « prunes reine-Claude », *prun d'ajê* « prunes d'Agen », *brêcê* « branches », *fiêlê* « feuilles », *vârme* « vers », *sôdr* « saules », *là mêmê lûg* « les mêmes langues ». *Klè per: sôt èl madûr?*

Enfin, M. Grassin (1861) n'a conservé, comme ma sœur, l'*e* de flexion dans aucun cas.

Il y a donc plus de 30 ans que l'*e* atone a péri à Cellefrouin, au moins dans les sujets qui sont nés de parents indigènes et qui ont fréquenté l'école. Mais je dois dire qu'il en a été autrement chez les sujets illettrés, ou moins mêlés à la vie du bourg.

Cette différence est notable chez Marie Béchade (1834) et ses enfants. Marie garde encore les flexions verbales : *tu sérâ* « tu serais », *tu cântâ* « tu chantais bien », *t'êgrê* « tu allas », *tu l'avâ pâ ta kravat* « tu l'avais pas ta cravate ». Sa fille (1859) les a perdues (*tu cât*, *câtâv*, *âgî*, *srî*, *âj*, etc.), ainsi que l'atone de *îe*, *îê* (*panî*, *fîî*); mais elle conserve les flexions nominales : *tâ vœyê sôt el êta mœcâtê?* « tes ouailles ont-elles été méchantes ? ». L'aînée de ses petites-filles (1878), sans doute sous l'influence de son père, fait revivre l'*e* de *îe*, *îê* : *panîs*, *fîîs*; elle maintient même en partie les désinences du pluriel : *klê mœcê* « ces mouches », *ât sôt êlê?* « où sont-elles ? » a *sô battêdê*, *triadê* « elles sont battues, triées »; mais *y ê tucâ mâ vœy* « j'ai touché mes ouailles ». La plus jeune (1880) a une tendance prononcée de faire tomber l'*e* des diphtongues et l'*e* de flexion : *pêri* à côté de *panîs*, *notrê mœjê* « nos mongettes ».

Les deux petites filles de Marie Béchade, élevées Chez-le-Royal et Chez-Casternaud, représentent l'état de l'évolution aux environs du bourg de Cellefrouin.

Aux Lélots, la flexion nominale, instable en 1873 (V¹), est à peu près complètement tombée en 1880 (V²). Les enfants Debard sont en retard sur ce point comme sur la réduction de l'*l*. Le plus jeune (1876) dit : *nôlê triyê n'avâ pâêta jôlêv*, ou *nôlê triy... jôlêvê* « nos treilles n'ont pas été jolies ».

Au dessus de Cellefrouin, l'évolution a été plus tardive encore. L'*e* de flexion était encore solide au Temple en 1876, à Chevagnac en 1880. Il est tombé à Lascoux entre 1878 (R.) et 1882 (L.¹, M.). L'*e* de la diphtongue *îe* était déjà tombé en 1878 (R.).

A Chalais, la diphtongue *îe* s'est réduite entre 1867 (P²) et 1887 (P³): *panî*, *sulî*, etc. Mais la flexion nominale n'a pas encore été ébranlée : *mœzê* « mongettes » (Le *z* est enfantin).

A Saint-Claud, la famille Bourgeate nous fournit les dates suivantes : Les diphtongues *îe*, *ue* sont simplifiées en 1874 (B⁴). La flexion nominale, diminuée, mais encore de règle en 1867 (B²) et en 1869 (B³), tombe à la fin des phrases à partir de 1874 (B¹ et B⁵) : *klê pœrê sô madurê* (B², B³), « ces poires sont mûres », devient *klê pœrê sô madur* (B⁴ et B⁵).

Chez-Ménier est à la même étape que Chalais : *pani*, *dzè butlè* (D. 1886). Ce doit être le point extrême qu'aît atteint l'évolution.

Le bourg de Saint-Claud se trouve en avant sur les hameaux comme il l'a été pour la réduction de *ll*.

L'évolution gagne en ce moment le Pont-d'Agris (*i*, *e* de flexion ébranlé 1880), La Rochette (*i*, *e* de flexion très chancelant 1880), Parzac dont le chef-lieu était entamé en 1862 (*pani*, *dè lîz oy*, L.) mais non les hameaux, Saint-Laurent lui-même, qui a perdu l'*e* de *lè* et de *we* vers 1873, mais conserve encore pleine de vie la flexion nominale.

Au dessous de Cellefrouin, le triomphe de l'évolution est de plus en plus ancien à mesure que l'on descend vers la Charente. Nous le trouvons complet à Goutibert en 1883, à Puyrajoux en 1873, hésitant encore Chez-Périchou en 1876, aux Forges en 1877, aux Pradelières en 1874¹.

Mais déjà les atones étaient fort diminuées au Maschinot, alors qu'elles étaient encore solides à Cellefrouin : *notè vny nè sò pà jolixè ujā* « nos vignes ne sont pas jolies cette année », *dè lā tril* « des treilles », *pani* et *panie*, *anié* et *anié* « aujourd'hui » (L. vers 1813). Cependant, la chute de l'atone était complète à Chassiecq (L²) et à Beaulieu (C²) avant 1865, à Ventouse vers 1860 (C³), à Goise avant 1848 (B²), à Romfort² avant 1847 (J²), à Saint-Gourson avant 1841, à Couture avant 1847, à Saint-Angeau avant 1844, à Valence³ un peu après 1804, à Mouton en 1808, à Moutonneau en 1807. Déjà, en 1827, il ne restait plus au Bois-Bernardent que l'*e* des flexions nominales dans l'intérieur des groupes ; en 1817, l'*e* des flexions verbales et des diphtongues était tombé à Saint-Angeau. Saint-Front, seul, du haut de son rocher à pic, a résisté plus longtemps : intact encore en 1845, il s'est rendu avant 1874.

Au delà de la ligne marquée par les localités que je viens de citer, les atones n'ont laissé, de mémoire d'homme, d'autre souvenir que l'*e* des proclitiques *klè* « ces », *notè* « nos », (Nanteuil), *tutè* « toutes » (Bayers).

Ainsi l'évolution destructrice des *e* atones se propage, comme les autres, de l'Ouest à l'Est, gagnant ainsi au domaine français, avant toutes les autres, les régions basses et les localités les plus exposées aux influences étrangères, et ne s'élevant que petit à petit sur le haut du plateau.

L'évolution normale de l'*e*, à Cellefrouin, a donc été : *è*, *é*, *e*. Jusqu'à quelle époque pouvons-nous ainsi remonter ? Il serait difficile de le dire.

¹ L'*e* de flexion, entièrement tombé chez un enfant (1880), reste en partie chez deux autres (1881). " ² *pani* « panier » (J¹ 1812). " ³ *pani*, *pāri* « poirier », et aussi *lādi* « landier », *pi* « pied ».

La graphie *e* n'apprend rien sur le timbre de la voyelle. Pouvons-nous admettre que tous nos *e* actuels aient eu le même point de départ et soient passés par *e*? Autre question bien obscure.

Mais nous verrons qu'à Cellesfrouin l'*ô* latin est devenu ouvert, et l'on est en droit de se demander si l'*e* n'aurait pas eu le même sort? En tous cas, la marche de l'évolution paraît uniforme, et, si tous les *e* n'ont pas encore abouti au même résultat, il n'est pas nécessaire de chercher d'autre cause à leur variété de timbre qu'une différence chronologique dans le point de départ et une différence de viabilité dans le chemin parcouru.

Evolutions dans les directions de l'i et de l'a.

Deux autres évolutions sont possibles pour l'*e* : il peut se fermer ou s'ouvrir d'avantage. et, de la sorte, tendre vers *i* ou vers *a*.

Il s'est fermé dans les finales latines à Mouton : *mê*, *tê*, *sê*; encore plus à Lichères : *mi*, *ti*, *si*. A Cellesfrouin, il ne s'est fermé qu'en hiatus : SEBUM, *sî*; TEGULAM, *tihî*, etc.

Le contact d'une *r* ou d'une *l* subséquente a obligé l'*e* à s'ouvrir et l'a transformé en *a*. Cette seule condition paraît suffire dans la région de l'Ouest pour *er* : *târ* « terre » (Ruffec), et même à Valence, *par*, *PIRUM*; à Champagne-Mouton pour *el* : *eādāl* « chandelle ». A Cellesfrouin, il en faut une de plus, à savoir : que *er* soit appuyé, et que *el* soit atone. Nous avons donc : PERDERE, *pârdr*, mais PERDIT, *pêr*; SERPENTEM, *sârpâ*, mais *SERPEM, *sêr*; ILLA EST, *al ê*; EST ILLA, *êt el*.

Le changement de *er* en *ar* est nouveau. On n'en trouve aucune trace dans le *Cartulaire*, ni dans le *Censier*. L'exemple le plus ancien que j'ai relevé est du xv^e siècle : *La Tharne* « La Terne », 1470, 20 juillet (Aveu de Château-Renaud, *Arch. nat.*, P. 513, 2^e vol.) Cette transformation, inconnue sur le haut du plateau, est une étape antérieure à celle de la région occidentale.

ÉVOLUTIONS DE L'Ô

Evolution dans la direction de l'ô.

L'*ô* est rare à Cellesfrouin. Ma mère ne m'en a fourni que quelques exemples recueillis au cours de la conversation. Elle ne m'en aurait pas

donné un seul si elle avait été interrogée directement. Ce sont : *sôr* « sœur et sœurs », *môr* « morts », *gôr*, usité dans cette seule comparaison *sala kum de la gôr* « salé comme de la gore (goure?) », *côz* « chose », *môeç* « mouches », *kô* « cou ». M^{me} V. de Mouillac prononçait aussi *kô* « cou », avec un *o* très ouvert et très long.

Cet *ô*, dans les trois premiers mots, peut tenir à l'*r*; dans les deux suivants, à la diphtongue issue de *o*, qui existe encore au Temple; dans le dernier, à la diphtongue *ou* (OL), dont la réduction paraît toute récente et qui est représentée à Saint-Claud par un *ô* parfaitement stable (L¹, L²).

Après la génération de ma mère, cet *ô* est complètement fermé, excepté dans quelques mots, où il doit être influencé par le français : *ôr*, HORRIDUM, d'où le verbe *ôri*, *sôr* « sœur », *môr* « mort », etc., mais aussi *môr* « morts », *kôr* « corps » (G¹).

Cet *ô* répond à la diphtongue *au*, soit latine, soit romaine : AURATICUM, *ôraj*; AURICULAM, *ôrel*; INRAUCARE, *ârôca*, d'où *rôc* et *rôca* « enroué »; *GAUTAM, *jôt* (G¹); RAUBAM, *rôb* (G¹); GRACULA, *GRAULA, *grôla* (C. s. marge 5 3), *grôl*; g. PAUTA, *pôt*; g. RAUSTJAN, *rôti*; AUGUSTUM, *AGUSTUM, **aust ô*; CLAVUM, *klô*; TABANUM, *tô*; CALCEARE, *côsa*; FALCARE, *fôca*; g. WARINWALDA, *grênôd*, etc.; à la diphtongue *ou* (OL): COLLUM, *kô*; FILIOLUM, *filô*; SOLUM, *sô* « aire »; SOLIDUM, *sô*; POLLICEM, *pôz*; PULLICELLA, *pyôsêl*; PULLICEM, *pyôz*; g. *HCLIS, dim. *gôsa*; à *o* + *s*: MUSTUM, *mô*; MUSCAM, *môc*; g. BRUSTAT, *brôt*, d'où *brô* « jeunes pousses »; GROSSUM, *grô*; OSSUM, *ô*, et dans les pluriels COLAPHOS, *COLPOS, *kô*, dim. *OTTOS *ô* (*janô* « Jeannots », etc.), *pô* « pots », *valô* « sabots », *brô* « brocs », *sô* « sots », etc.

Cet *ô* est ferme, sauf dans cinq mots, où nous le voyons s'affaiblir en *o*. Ce sont : *sôr* (G¹) « sœur », *sôr* (G³ et suiv.); *jôt* « joue » (G¹), *jôt* (G³); *gôr* « goure » (G¹), *gôr* (G³); *brôl* « grossier », *pâ brôl* « pain noir (G¹) », était déjà réduit à *brôl* dans le parler de M. V. de Mouillac. Nous avons de même à Romfört un *ô* (*rôfôr* « Romfört », J¹ 1813) changé en *o* (*rôfor*, J¹ 1870).

L'*ô* (qui devient *ô* devant *r*) s'est produit à la tonique, quand celle-ci, soit au pluriel, soit en dérivation, a été suivie d'une syllabe plus intense, et quand elle s'est trouvée finale: Dim. *-*otê*, -OTTAS (*janotê*); **sôtê* « sottes »; **brocê* « branches »; **rolê*, ROTAS; **filôlê*, FILIOLAS; **solê*, *SOLAS (SOLUM) (*la sol de pra* « le sol du pré »); **nôrê*, *NORAS; **fôsê*, FOSSAS; **grôsê*, GROSSAS; **lôjê*, LAUBIAS; **fôrjê*, FABRICAS; **môrê*, MORTUAS, d'où les pluriels -*otê*, *sôtê*, *brocê*, etc. (G¹), et les singuliers -*ôt*,

sôt, *brœc*, *rœc*¹, etc. (Saint-Claud *-ôt*, *sôt*, *brœc*, etc.); — les dérivés *köpä* « couper », *potad* « potée », *sabota* « faire du bruit avec ses sabots », *krōza* « creuser », *ârœca*, m. à m., *mettre en roche* « enterrer le cadavre d'un animal », *broca* « tricoter », *arodaj* « ornière », *afilôla* « faire filleul », *bôrna* « ruche à miel »; — enfin, *ko* « coups », dim. *-OTTUM -ô* (*janô* « Jeannot »), *po* « pot », *sabô* « sabot », *bro* « broc », *so* « sot », *ro* « roc », etc., et malgré l's du radical *krô* « creux ». L'ô de *loja*, *LOCARE*; *dêmora*, *DEMORARE*, remonte, non à l'atone latine, qui aurait donné *u*, mais à la tonique *ô : *lôjê, *LOCAT*; *dêmôrê*, *DEMORAT*, laquelle vit encore à Saint-Claud *lôj*, *dêmôr*: (Cf. *u apây* « il appuie » qui est tiré d'*ADPODIARE*.)

A quelle époque s'est faite cette réduction à la finale? Nous ne pouvons le savoir d'une manière certaine. Mais il y a des indices qui permettent de croire qu'elle n'est pas antérieure à la seconde moitié du XVIII^e siècle. En 1668, le village du *Masdinteau* est écrit, dans les registres, accidentellement *Madintheo* et *Mas d'Intot*. Cette graphie ne pouvait répondre qu'à un ô ouvert ou fermé, sans doute fermé. Or, comme elle était propre aux mots comme *pot*, *sabot*, etc., on peut croire que ceux-ci avaient un ô. S'il en était ainsi, un mot français en *-atu*, introduit à cette époque dans le patois aurait suivi l'évolution ô → o, et serait aujourd'hui identique pour la voyelle aux mots en *-ot*. Or, cela paraît être arrivé pour *bedeau*, qui se prononce, en effet, *bêdô*. Pour que la preuve fût complète, il faudrait prouver (ce que je ne puis pas) qu'il n'y a pas eu substitution de suffixe.

Evolution dans la direction de l'u.

Dans la commune de Cellefrouin même, au Temple, l'ô a pris un autre chemin. Dans les atones, il s'est fermé en û : *û tâpl* « au Temple », *ûri* « aurait », *ûsi* « aussi » (F²), *ûrel* « oreille », *fû* « il faut » (F¹).

Le même changement s'est produit à Ventouse, *sûtâ* « sauter » (C¹, C²); au Cluseau (Sainte-Colombe), *fûca* « faucher ». L'u s'annonce accidentellement à la finale, à Beaulieu, *kû* « cou » (C²); à Ventouse, *evû* « cheval » (C³), formes encore inconscientes, qui nous font prévoir que l'ô va continuer son évolution sans perdre sa quantité, uniquement en se fermant davantage.

¹ Dans les noms de lieux : *muh d la rœ* « moulin de la Roche »; *la rœc* « La Rochefoucauld ».

Evolution dans la direction de l'e.

Comme l'ô se transforme en ê, la position de la langue étant assez peu différente pour l'une et l'autre voyelle (fig. 34), ainsi l'ô atone se change naturellement en *e* (cf. fig. 34 et 30). Dans les deux cas, les lèvres refusent de s'ouvrir.

Nous avons *e*, non seulement à l'atone : *dèrm*, DORMIRE; *dèrmè*, *DORMIRE-HABEO; *mèrt*, *MORIRE; *pèrt* (G¹), POTUI; mais encore à la tonique par la substitution des formes atones : *pâ moyè ki dèrm* (G¹) « pas moyen que je dorme ».

Evolution dans la direction de l'u.

Ce changement, qui est en voie de se faire aux Pins, et qui est déjà accompli à Agris, La Rochette, etc. (cf. *bîr* « boire », chez les anciens, *bîr*, chez les jeunes aux Pins), ne se trouve sûrement à Cellefrouin que dans *jâdi*, *jûdi* (G¹), les deux formes co-existant.

Nous verrons plus loin que l'ô latin atone est représenté dans certains mots par *u*; mais je crois qu'il a passé par l'intermédiaire *u*.

ÉVOLUTIONS DE L'â

Nous n'avons guère qu'à enregistrer des faits accomplis et à recueillir les premiers indices d'une évolution qui se prépare.

Evolution dans la direction de l'a.

L'analogie de l'e et de l'ô ferait supposer un â comme ancêtre de notre â, le seul que nous rencontrions aujourd'hui, à Cellefrouin, avec sa variété réduite *a* et *â* devant *r*. L'absence de traces de cet â dans le parler actuel prouverait seulement que cette voyelle, ayant commencé son évolution plus tôt que les deux premières, a de même dépassé plus vite le point de départ. Rien de plus naturel. Cela est du reste insinué par le changement de l'â en ê qui se trouve sur le haut du plateau : *tyântê*, CANTARE (Roumazières); *tyavê*, CABALLUM (Montbron).

L'â remonte aux diphtongues finales *au*, *ai* : CLAVEM, *CLAV, *klâ*; GALLUM, **djau*, *jâ*; ILLAC, **lai*, *lâ*, etc.; à A + S : CASTELLUM, *êâtê*; CATTOS *êâ*; CANTATOS, *câtâ*; *EX-PAVOR-ACULOS, *êpôvâl*; RASUM, *râ*; NASUM, *nâ*, dans les expressions *a plè nâ d têt* (G¹) « à plein nez de tête », *a tu nâ d têt* (G³) « à tout nez de tête »; PASSUM, *pâ* (adv.); à A + R + consonne :

PARTEM, *pâr*; g. MAGINHART, *mênâr* « Mênard »; à un A simple dans quelques mots qui n'ont pas été influencés par des formes atones : -ABAM, -âv (*êâtâv*, etc.); PARA, *pâr* « présente » (G¹); NASA, *nâç* (G¹), *la nâç dâ hî* « nase (naseau) du bœuf »; *MARA, *mâr*, dans le nom de lieu *la êôm dè la mâr* « la chaume de la Mare »; g. HAGA, *l âj* « L'Age », (hameau de Saint-Clau); *CRAPPA, *râp* « grappe », *grâpt* « pris par l'onglée »; g. HALLA, *âl*; g. HAPPA, *âp* « happe », d'où *âpa* « happer ».

L'a est un affaiblissement de l'â. Nous le trouvons dans les formes atones ou dans les finales qui n'ont pas été protégées par des consonnes (l'r et l'l exceptées) entre la chute du D et celle de l's : *payê* « aucun », composé de *pâ* « pas » et de *ê* « un »; *eâl* (G¹) « chez eux », composé de *eâ* « chez », et de *îl* « eux » : *pradê*, PRATELIUM; **êâtudê*, *êâtudê*, CANTATAS; **jîrnadê*, *jîrnadê* (G¹), *DIURNATAS; suff. *-*adê adê* (G¹); **tênalê*, *tênalê* (G¹), TENACULAS; **riêârdê*, *riêârdê* (G¹), g. RIKHARD-AS, suff. -*as*, -ACEA (**êânâsê*, *êânâsê* « touffes de petits chênes », *îmasê* « touffes de petits ormeaux », etc.); d'où les singuliers : -*ad*, *tênal*, *riêârd*, -*as* (cf. Saint-Clau, -*âd*, *tênâl*, -*âs*); suff. -*a*, -ARE -ATUM (*êâta* « chanter, chanté »; *tîblâ* « gâteau cuit dans une tible (tuile) »; *êôla* « gâteau cuit dans une feuille de chou »); -*a* -ATTUM (*furca* « pieu fourchu »; *hubatê*, tiré de *hubat*, *LUPATTUM); *a*, -ACUM (*Lusa*, *êavama*, etc.); *pra*, PRATUM; *al*, ALIUM; suff. -*al*, *-ALIUM, -ACULUM (*mênûçal*, *MINUTIALIUM, refait sur MINUTIALIA; *traval*, TRABACULUM); *êçal* « rosée »; *na* « nez », *pa* « pas » (subst.), *bra* « bras », refaits sur le modèle de *pra* « pré », pl. *prâ*.

L'analogie, toutefois, n'a pas encore si complètement triomphé que nous ne puissions la surprendre en train d'étendre le domaine de l'a. La forme archaïque *nâ* « nez », n'existe plus après Marie Neuville (G³). *pâr ta mâ* (G¹) « présente ta main », est devenu chez moi *par ta mâ*. Ce ne sont là que des cas isolés. Mais il y a toute une classe de mots pour lesquels l'unification du singulier et du pluriel n'est pas encore faite; ce sont ceux qui contiennent le suffixe -ACULA ou -ALIA. Régulièrement, nous devrions avoir, soit *âl* (sing.), *alê* (plur.), soit *al*, *alê*. Mais il faut compter aussi sur l'analogie que peut exercer le suffixe -*al*, -ACULUM, pluriel -*âl*. Aussi n'est-il pas étonnant de trouver, dans le parler de ma mère, des formes comme *kwâlê*, *CODALIAS (*tu t'ê fe dè brâvê kwâlê* « tu t'es fait de jolies *conailles* »); *pênâlê*, *PANNACULAS « haillons »; *kavrâlê* « couvrailles, semences »; *qunâlê*, dér. de GONNA. Un mot se présente avec les deux formes : *mîrâlê* et *muralê* (G¹) « murailles ». Mais les générations nouvelles ne connaissent plus que la désinence -*al*, laquelle, du reste, s'était imposée chez ma mère à *goral* « *goraille* » tiré de *gôrê* « petit porc », *fêral* « ferraille », *mârmal* « marmaille », *mal* « maille ».

Les évolutions de l'*a* les plus intéressantes sont celles qui le transforment soit en *ɛ*, soit en *o*, soit en *a*.

Évolution dans la direction de l'ɛ.

Cellefrouin est placé entre deux domaines où l'*a* s'est changé en *ɛ* : un petit domaine limousin, auquel appartient le haut du plateau, et le grand domaine français qui tend à nous englober.

Le domaine limousin de l'*a* \rightarrow *ɛ* est peu étendu. Comme il n'est pas dans mon sujet d'en entreprendre l'étude, il me suffira de dire qu'il comprend Saint-Maurice, Manot, Chabrac, Les Mias (Nieul), Roumazières, Genouillac, La Péruse, Chabanais, Cherves, Lésignac, Yvrac, Montembœuf, Massignac, Le Lindois, Bunzac, Montbron, Bussière-Badil, Feuillade, laissant en dehors Confolens, Brigueuil, Chantrezac, Nieul, Suaux, Chasseneuil, La Rochefoucault, Bouex, Rougnac, Rochechouart, Nontron. Ce territoire n'est pas homogène. Mais dans la partie qui nous avoisine, c'est l'*ā*, soit libre, soit entravé, qui est devenu *ɛ̃* : *t̃yāt̃* « chanter », *t̃yāt̃d̃* « chantée », *ñètr̃* « natre, taquin » ; mais *t̃yāt̃a* « chanté », *t̃yāt̃ud̃* « chantés », *nat̃r̃* « natres ».

Le domaine que j'ai appelé français ne mérite qu'en partie ce nom. Il n'est pas non plus homogène. Aussi convient-il de lui tracer plusieurs limites.

La plus éloignée de nous est celle de l'*a* tonique non final devenant *e*. Elle serait difficile à déterminer, d'autant qu'il a pu y avoir des retours de l'*e* vers *a*, et que l'invasion du français a effacé bien des formes. Nous trouvons, jusque dans les Deux-Sèvres, *sabe*, SAPAM (Favre, Lalanne) ; *éballé*, SCALAM ; *alc*, ALAM (Favre). Je puis mentionner encore *lan*, LAXAM (Chaunay) ; *pal*, PALAM (Ruffec) ; *sēman*, SEPTIMANAM (Nanteuil), des noms comme *la trācād* « La Tranchade » (un pré), *la kōrad* « la Courade » (une sablière), à Saint-Fort-sur-le-Né (près de Salles d'Angle), et les autres mots cités pag. 281 et 312.

Une seconde limite est celle de -ACUM \rightarrow *ɛ*. Elle est déterminée par les noms de lieux Montigné, au nord de Rouillac, Luxé (mauvaise orthographe pour Lucé), *Echoisy* (commune du Mansle), qui était, au moyen âge, *Eschausc*¹, Juillé, Aisecq, Pogné, Chassiecq. Les points extrêmes où *a* s'est conservé sont, à partir de Rouillac, Genac, Marcillac, Ambérac,

¹ *Cartulaire* du Chapitre (M. Lièvre, la Boixe, *Bul. arch. de la Char.*, 1880).

Moussac (commune de Salles), Poursac, Bioussac. Au sud-ouest, cette limite est loin d'atteindre celle de l'a final $\Rightarrow \rightarrow e$; mais, au nord, à Chassiecq, elle empiète sur cette dernière.

Puis vient la limite de l'a de -ATUM $\Rightarrow \rightarrow$ devenu *è* ou *è*¹. Je ne la connais, au sud-ouest, que par des renseignements recueillis accidentellement ou de seconde main², mais que j'ai lieu de croire exacts.

Elle embrasse, en commençant à la latitude d'Angoulême, Touvre, Mornac jusqu'à la forêt de Bois-Blanc, Ruelle, La Simarde (Champniers), deux hameaux seulement de Brie (Les Chirons et Les Brébions), Anais, Tourriers et le hameau de Bouffanais, Aussac avec le hameau de Vadalle, Le Maine³, Mansle, Fonclaireau, Fontenille, Lonnes, Chenon, Poursac, Aisecq, Bioussac, — abandonnant, dans le domaine de l'a, les hameaux de Brouterie, du Querroy, de Rouzac, appartenant à Mornac, le reste de la commune de Brie, y compris le chef-lieu et les Rassats, la commune de Jauldes tout entière, Coulgens, Ravaud (commune d'Aussac), Nanclars, Puyréaux⁴, Mouton, Lichères, Moutonneau, Bayers, Couture, Saint-Sulpice, Saint-Gourson, Nanteuil, Benest.

Enfin, nous avons la limite de -ARE $\Rightarrow \rightarrow$ *è* ou *è*. Elle se sépare de la précédente à Puyréaux, qu'elle enveloppe, pour se confondre de nouveau avec elle à Bayers. A partir de ce point, elle incline vers le sud, embrassant Couture, Saint-Gourson et Nanteuil. Dans ce petit territoire, nous avons CANTARE, *cântè*, et CANTATUM, *cântâ* ou *cântâ*⁴. La forme *cântâ* nous donne la raison de cette différence. L'a de -ATUM s'est trouvé, jusque dans ces derniers temps, entravé par le *t* final⁵.

¹ M. de Tourtoulon s'est trompé sur cette limite et sur la suivante. Il est bien excusable. Obligé de traverser très rapidement le pays, il a été forcé de s'en tenir au témoignage des habitants. Or, ceux-ci, dans la crainte de passer pour des limousins, dénaturent sciemment leur parler devant les étrangers. Plus d'une fois, ils ont essayé de me tromper moi-même. || ² Je les dois à M. Pinassaud, de Brie, à MM. les curés de Brie, Anais, Tourriers, Aussac, Puyréaux. || ³ L'infinitif se sépare aussi du participe à Arfeuilles (au sud du canton de La Palisse, Allier), *cântè* « chanter », *cântâ* « chanté ». || ⁴ En dehors de la région que j'ai étudiée, la limite de la langue d'oïl passe, d'après M. de Tourtoulon, au sud du Verdon, entre Berson et Bourg; au nord de Libourne, entre Coutras et Monpont; à l'ouest de Saint-Aulaye, à l'est d'Aubeterre, qui appartiendrait, ainsi que Saint-Séverin, Pillac, Montignac-le-Coq, à un dialecte mixte, à l'est de Montmoreau, à l'ouest de La Valette, de Dignac, entre

Mais, je me hâte de le dire, les deux dernières limites que je viens de tracer ne sont vraies que pour les générations anciennes. L'évolution qui a saisi l'*a* final dans la région nord-ouest de notre territoire s'étend chaque jour, et elle a déjà fait sentir son influence assez loin.

Le point où, à ma connaissance, l'*e*, issu de *-ARE*, existait à côté de l'*a* du participe à l'époque la plus ancienne, c'est Nanteuil. Il en était ainsi au commencement du siècle; et, déjà en 1818, l'*e* était réduit à *e*: *rturnè* « retourner », *dāsa* « dansé » (R.). Le changement a été aussi accompli à Bierge avant 1825 (V.), à Saint-Gourson avant 1842, à Couture avant 1847. Il s'est fait à Chassiecq entre 1835 (L¹) et 1865 (L²), à Bayers après 1830, vers 1867. A cette date, en effet, l'*e* n'était pas encore entièrement sorti de l'*a*: *y è éta laburá* « je suis allé labourer » (jeune homme); il était complet vers 1880 (petits enfants que j'ai observés à leur insu). L'*e* s'est introduit au participe, sous l'influence du français, à Nanteuil, au moins dans la génération de 1841 (B), à Saint-Gourson, dans celle de 1842, mais sans avoir complètement remplacé la forme locale: *dāse* « dansé », mais *prá* « pré » (Nanteuil, B.) *éta* et *été* « été » (Saint-Gourson). Depuis, l'*a* du participe a-t-il abouti phonétiquement à *e* dans toutes ces localités? Je le suppose. Mais je ne le sais sûrement que pour une, Bayers, où ce changement s'est fait entre 1867 et 1880: *ké lu vèli mábé...*, *il l'a mábé* « ce loup voulait manger..., il l'a mangé » (petits enfants observés en 1887).

Un fait intéressant à noter, c'est que l'évolution accomplie chez les jeunes réagit sur les personnes âgées. Tandis que M. Meunier (1828), absent de Bayers depuis longtemps, conserve fidèlement l'*a*, une femme plus âgée (1818), qui n'a pas quitté le pays, a suivi la mode nouvelle et souvent mélange les deux formes. En 1887, elle disait: *i mā vè lavè la búbé* « je m'en vais laver la *buée* (lessive) ». Dix ans auparavant, elle disait (elle en convient): *i m à vè lavà la búbud*. Dans le bourg de Chassiecq, il n'y avait en 1886, m'a-t-on dit¹, à conserver l'infinif en *a*, que trois personnes, dont la plus jeune était M. La Brunerie (1835). Là, comme à Bayers, il y a eu adoption par les anciens du parler des jeunes.

Dignac et Sers, à l'ouest de Bouex, etc.; — au nord d'Availles, de Millac, de Moutère, du Dorat, de Saint-Benoît-du-Sault; au sud d'Eguzon, d'Aigu-rande. Ajoutons qu'elle passe au nord de Boussac, de Domérat, de Morvicq, d'Ids, de Mayet-d'École, probablement au sud d'Estivareilles.

¹ Je l'ai vérifié pour deux: l'*a* est très net (L.¹ et P.). La troisième ne s'est pas prêtée à mes recherches.

Le fait n'est pas douteux pour M^{me} veuve Epinoux (1812), que j'ai pu observer dans plusieurs entretiens différents. Elle mélange les infinitifs en *à* et ceux en *è* dans des proportions variables et sans règle certaine : *à s meti a cātè* « elle se mit à chanter », et *fō cālā* « faut chanter », *fō bābā pr anā s kūcè* « faut bouger pour aller se coucher », *fō anè nū prōmēnā* « faut aller nous promener ». Je supposerais volontiers que le son est *à* et que la moindre incertitude d'articulation fait dominer tantôt *à*, tantôt *è*. Mais voici une observation qui me paraît enlever à cette hypothèse toute probabilité. M^{me} Epinoux a le sentiment des deux formes, et elle ne l'aurait pas si elle était seulement sous l'empire d'une loi phonétique et non d'une volonté déterminée. Une fois, elle avait prononcé nettement *mārcè* « marcher » ; alors, elle sourit, répéta sa phrase en disant *mārcā*. Je venais de la prier de ne pas me faire de *droguet* (éttoffe de laine et de fil), c'est à dire pas de mélange. Elle se conformait à ma recommandation. Une autre fois, elle avait dit fort clairement : *lè bā nè puā pā laburā* « les gens ne peuvent pas labourer ». Je voulus la mettre à l'épreuve, et je la priai de répéter. Provoquée à la réflexion, elle devait répondre par la forme qui appartenait à l'élément réfléchi de son patois, ou par celle qui lui paraissait la plus élégante. Elle choisit la seconde : *laburè*.

En dehors du territoire que nous venons de décrire, nous trouvons des cas isolés du changement de l'*a* en *è*, qui nous font présager l'apparition prochaine de l'évolution.

J'ai deux cas d'un changement caractérisé : l'un au Grand-Madiou (G. 1834), l'autre à Psychétif, commune de Cellefrouin (R. 1850). Chez M. G., l'*à* est à peine altéré au participe. J'ai transcrit : *ètā* « été », *voyājā* « voyagé », et aussi *lāburā* « labouré ». Mais, à l'infinitif, le mouvement est plus avancé. J'ai noté *prōmēnā* « promener », *lāburā* « labourer », et plusieurs fois *anè* « aller », etc. ; en somme, dans une courte conversation, j'ai recueilli un infinitif en *-ā*, cinq en *ā*, quatre en *è*. La réalité du cas de Psychétif pourrait être contestée par cette raison que M. R. habite aujourd'hui Cherves, où les *à* sont devenus *è*. Cependant ce serait à tort, semble-t-il, car on ne s'expliquerait pas que l'influence de Cherves ne se fasse sentir que dans un seul cas, à l'exclusion dans tous les autres où elle est également possible. Or, tandis que l'*à* se conserve à l'intérieur des groupes syntactiques : (*drōlēsè, anè m ercā klè mōjētè* « *drōlesses* (petites filles), allez me chercher ces mongettes »), les *a* de l'infinitif tendent clairement vers *è* à la finale : *fō nuz ānūā* « faut nous en aller », *supā* « souper », *pārlā* « parler ».

Enfin la tendance générale qui entraîne l'*a* de mon pays vers *è*, plus à Cellefrouin et à Ventouse qu'à St-Claud, a été reconnue par M. Gilliéron

d'après ma prononciation et celle de mes cousins Jean Béchade et L. Darconnat. Les *a* de ces derniers sont un peu plus ouverts que les miens. M. Gilliéron le remarqua, et en tira sur le champ la conclusion que nous devions être à proximité d'un domaine où l'*a* passe à *è*, ce qui a lieu en effet.

Ce changement s'est déjà produit à Cellefrouin pour les finales atones -*as* des noms et des verbes. Dans la charte, qui est presque entièrement en langue vulgaire (an. 1076-1101), la flexion nominale -*as* conservait son *a*, et elle se distinguait de la flexion formée de la voyelle d'appui + *s*. Nous lisons, en effet, *las eminadas* (K* r. 8/25, 30, 32), *las bordurias* (ibid., l. 34), à côté de *altres*, *ALTEROS* (l. 29, 34, 9. 2), *dels agreiratges* (l. 34). Rien, dans la charte, n'autorise à penser que les formes en -*as* aient été latinisées. Nous avons de même, dans d'autres chartes du *Recto* : *todas las cosdumpnas* (K* r. 7/28), *III denarios de obliis* (K. r. 6/28), *III^m sestairadas* (K. r. 9/32). Mais déjà nous rencontrons une forme en -*es* : *Bernardus de Landes* (K. r. 2 26, an. 1031-1048). Dans le *Verso*, je recueille *manso de las Fontaniles* (K. v. 1/4, antérieur à 1159-1162), *borderia auz Joffreenes* (K. v. 3/28, an. 1185-1198), *Johanne de Celetes* (K. v. 5/11, an. 1206-1226).

Dans le *Censier* (1274), les formes en -*as* sont rares, par exemple : *de campo de la Courradas* (s. t. 2/7), *de las Correyras* (ibid. l. 8), et certainement latinisées. Celles en -*es* sont nombreuses. Les voici : *prato de las Bordeles* (1/22), *de vallibus ou Gouteyreues* (1/30), *molendinum de Lopges* (1/38, etc.), *borderia de las Cumbes* (2-24), *de campo de las Corrieres* (2/31), *P. de las Duranties* (4/2, etc.), *prope Villanes* « Villaines » (5/13), *de prato de las Pradelieres* (5/23), *de campo de las chaumes* (6/16), *de campo de las chaumes de las Pradelieres* (7/5), *de las pradeles de Pocheyras* (7/7), *de orto de lafontaneles* (7/22), *deu vinbaus de las Ages* (9. 11). La voyelle d'appui + *s* est également représentée par -*es* : *de borderia ou Faures* (8/7).

Le changement de l'*a* en *è* devant *s* à la posttonique était donc sûrement accompli au XIII^e siècle. L'était-il plus tôt, au XII^e et même au XI^e? Pour le décider, il faudrait pouvoir identifier *Landes*, *Fontaniles*, *Joffreenes*. Quant à *Celetes*, il ne prouve rien, car, à Celettes, l'évolution est aujourd'hui bien plus avancée qu'à Cellefrouin; il pouvait en être de même au XII^e siècle. J'en dirai autant de *Fontaniles*, si ce nom représente bien Fontenille. Pour les deux autres, je ne saurais leur assigner un lieu de provenance. Resterait donc la charte en langue vulgaire qui conserve toute son autorité. Il est vrai que les autres chartes, au moins celle du Chapitre, supposent une transformation générale déjà accomplie. Nous lisons en effet : *dos reges*

« deux *reges* » (ch. du Chap. attribuée par M. Boucherie au x^e ou au xi^e siècle), *en las oblies de...*, *ut illi mos clams et mas coreles in pace persolvant et ses menaces* (Ursus de Juillac, 1182-1203). Mais rien ne prouve que l'évolution se soit produite à Cellefrouin en même temps que dans la plaine de l'Angoumois. Tout ce que nous avons vu jusqu'ici nous porte plutôt à croire le contraire. Il est vraisemblable, en effet, que l'évolution a monté progressivement sur la hauteur jusqu'à ce que (à peu de distance en amont de Cellefrouin) elle se soit heurtée à une barrière infranchissable.

Quelle était cette barrière? C'est peut-être ce que nous apprendra l'étude de la limite actuelle de -AS posttonique $\Rightarrow \rightarrow \acute{e}$.

La flexion -AS posttonique se trouve : 1^o dans les noms aux pluriels féminins; 2^o dans les verbes aux secondes personnes du singulier du présent de l'indicatif de la 1^{re} conjugaison, du présent du subjonctif de toutes les conjugaisons, de l'imparfait en -ABAS et en -IAS, d'où il est passé au conditionnel. Nous trouvons encore deux terminaisons sorties de -AS, l'une à l'imparfait du subjonctif et l'autre au parfait de l'indicatif; mais elles ne nous apprendraient rien, puisqu'elles dépendent de l'analogie.

Contentons-nous donc de faire porter notre examen sur les noms en -AS, les 2^{es} personnes des présents de l'indicatif et du subjonctif, et les deux formes de l'imparfait de l'indicatif. Ces cinq terminaisons ont une limite unique entre la commune de Saint-Laurent et celle de Chantrezac, entre Negret et les Carmagnats, entre les derniers villages de Saint-Claud et la commune de Nieul. Nous avons d'un côté *é*, de l'autre, *â*. A Nieul, la limite se divise : celle des verbes, moins le présent de l'indicatif, embrasse Lussac, Chasseneuil; celle des noms descend entre Lussac, Chasseneuil d'un côté, Suaux, Chez-Bonnaud (où l'*â*, remplacé par *ê*, est parfaitement reconnaissable) de l'autre; celle du présent de l'indicatif recule jusqu'à Roumazières, abandonnant Nieul et Suaux pour rejoindre la précédente à Chasseneuil. A Saint-Mary, nouvelle bifurcation : -IAS (*yâ*) persiste jusqu'à La Rochette; mais -ABAS devient *âvê* à Saint-Mary et *âvâ* aux Pins. Le présent du subjonctif suit l'indicatif, même pour la 1^{re} conjugaison.

Ces limites, sauf celles des présents, s'expliquent d'elles-mêmes : *ias*, *abas* étaient devenus *yas*, *avas* quand les A posttoniques sont passés à *é*. La tendance de l'i à se consonnifier dans cette région, et l'action analogique des personnes du pluriel sur -ABAS sont les causes premières de la conservation de l'*a*. Il en est de même du subjonctif à Lussac et à Chasseneuil *âjâ* « tu ailles » (*anias*).

Si le changement d'accent a eu une action si évidente dans ce cas, il est permis de penser qu'au delà de la limite AS $\Rightarrow \rightarrow \acute{a}$, cette finale avait par-

tout reçu l'accent d'intensité comme elle le possède aujourd'hui : *pāmas*, **pāmā*, *pamā*. En deçà de cette limite, au contraire, le changement de *a* en *é* était déjà accompli quand la finale a pris une intensité suffisante pour que la tonique précédente fût traitée comme une atone, d'où la série *pāmas*, **pāmē*, *pamē*.

Quant à la seconde personne du présent de l'indicatif, la question se pose de savoir pourquoi elle a été traitée dans deux communes autrement que les noms féminins : *tu teātē* comparé à *pamā*. La première idée qui se présente est d'y chercher une influence analogique des secondes personnes en -ES. Ce doit être la bonne, car nous avons identité parfaite entre *te teātēy* et *te dēvēy* « tu chantes, tu dois » (Suaux, B.), *tu cātē* et *vē cātē* (Nieul, M.). C'est, en effet, cette forme qui s'est propagée à Nieul et aux environs, à l'imparfait du subjonctif et au parfait, tandis que c'est *a* qui s'y est propagé à Saint-Mary.

C'est donc l'accent tout seul qui a constitué la barrière qui s'est opposée à la transformation de l'*a* posttonique en *é*.

Evolution dans la direction de l'o.

L'évolution de l'*a* vers l'*o* s'annonce déjà dans le parler de M. E. Cottineau (Beaulieu), mais d'une façon tout à fait accidentelle : *evū* « cheval ». Ce changement s'est entièrement accompli à la tonique depuis le haut moyen âge, comme nous avons eu occasion de le dire, après la chute des finales latines T, M, et des finales romanes D, N : HABET *o*, ILLAM *lō*, VADUM *gō*, PLANE *plo*, etc. (Voir page 284).

Nous ne nous arrêterons pas aux formes *nodā*, NATALEM; *noda*, NATARE, qui ne sont pas propres à Cellefrouin; *avola*, *ADVALLARE, qui est isolé, et qui pourrait être étranger.

Evolution dans la direction de l'a (é).

Enfin nous avons le changement de l'*A* atone en *a* ou *é*.

À la finale, la transformation est constante; à l'intertonique, elle est de règle, et ne comporte que quelques exceptions; à l'initiale, elle est restreinte à certains cas particuliers.

Nous avons :

À la finale : POMA, **pamē*; BONA, **banē*; OVICULA, **velē*, etc.

À l'intertonique : *CANTARE-HABET, **cātēro*; *BATT-ATORIUM, **batēdūr*, etc., sauf les exceptions suivantes : *tōbarē* « tombereau », *jumarē* « fume-

rolles », *sôtariè* « petite sauterelle, — petite claie qui ferme un *goulet* (passage étroit fait dans une haie) et que l'on peut facilement sauter »; *tétariè* « enfant qui tête beaucoup »; *jègarè* « qui aime à *ginguer* (jouer), en parlant d'un enfant, d'un petit chien, d'un chat, etc. »; *éâtani* « châtaignier »; *fôtani*, réunion de sources situées près du moulin de Chavagnac; *truârè* « trouverai ». — Tous ces mots, sauf les trois derniers, sont des dérivés influencés par les simples *tôba*, *fuma*, *sôta*, *jèga*, *éâtay*. FONTANA aurait de même pu agir sur *fôtani*; mais, comme il n'existe plus à Cellefrouin (nous ne connaissons que le primitif FONTEM *fô*) et qu'il a été sans action sur *fôtènèlè* (G¹) « sources voisines de Cellefrouin », il faut peut-être songer à l'influence des autres mots en *-ani* (*éâtani*, *pani*, etc.). L'*â* de *truârè* ne remonte pas plus que l'*ê* français de la forme si répandue de « trouverai », à l'*a* latin. Il est dû, ainsi que l'*a* de *câbaryêr*, CAMERARIA, à une voyelle nécessitée par le groupe *v'r*, *h'r* et transformée en *a* sous l'influence de l'*r* (cf. Gilliéron, *Mélanges-Renier*, p. 291).

À l'initiale, l'*ê* ne se produit que sous l'influence d'une palatale : *e*, *j* ou *gr*, et non pas dans tous les cas. Nous l'avons entre *e*, *gr*, et *m*, *n* : CAMISIAM, *eâmîz*; CAMINUM, *eâmî*; ILLAM-CANALEM, *l acênâ*; *CAN-OLAM, **eênôlè*; *GRAN-ARE, *grèna*; GRANARIUM, *grènî*; *GRAN-OTTARE, *grènôta* « tomber grain à grain »; g. WARINOVALDA, *grènôd*; *grènè* « Grenet » (nom d'homme). Entre *e* et *t* : CAPITALE, *eâtâ*; ADCAPTARE, *æeâtâ*. Entre *j* et *l* : GALLINAM, *jêlin*; mais CALOREM, *eabîr*. Entre *e* et *v* : CABALLUM, *eêvâ*; CAPILLUM, *eêvâl*; *CAPICLAM, *eêvâl*; mais CAVARE, *eava*; CAVANNUM, *eâvâ*; CAVANIACUM, *eavaya*. — Par leur *v*, *eêvâl* et *eêvâl* se dénoncent comme étrangers; *eêvâ* pourrait bien, au moins pour son *ê*, être dans le même cas. Il suivrait de là que l'*a* se serait conservé entre *e* et *v* dans les mots strictement indigènes.

La limite de ce triple phénomène a dû coïncider, il n'y a pas longtemps, avec celle de la flexion nominale *-as* \Rightarrow *ê*, de la voyelle d'appui \Rightarrow *ê*, et s'arrêter en avant de Chantrezac, Nieul, Suaux, Chez-Bonnaud, où l'*a* est devenu *o* à la finale, et s'est maintenu à l'intérieur des mots : OVICULAM, *ôlo*; CAMISIAM, *teâmîzô*; CABALLUM, *teavâ*, etc. (Chaumes). Mais elle a fléchi un peu par suite d'un affaiblissement récent de l'*o* et de l'*ê* (voy. d'appui) en *ê* aux Carmagnats, à La Sarcellerie, dans le bourg de Nieul.

Cette limite, surtout au point de vue de l'*a* final \Rightarrow *ê*, a une grande importance. C'est celle qui, pour mon oreille et pour les indigènes, délimite le mieux les patois du Midi. Le maintien de l'*a* ou sa réduction à *o* concorde avec l'existence d'un accent d'intensité tellement fort, que nous sommes complètement déroutés, au point de ne plus comprendre les patois qui les possèdent. Au contraire, l'affaiblissement de l'*a* final en *ê*

suppose toujours un accent d'intensité médiocre, une harmonie douce et calme qui constitue comme un lien de parenté entre les patois du Nord. C'est ainsi qu'à Lessac, à La Souterraine, j'ai été pris pour un *voisin*, tandis que ceux qui habitaient à quelques kilomètres de là, au dessous de la limite d'*a* → *ɛ*, étaient considérés comme des *étrangers*.

Si l'on voulait déterminer une zone mixte entre les idiomes du Nord et ceux du Midi, il faudrait, dans la région limousine, lui donner pour limite d'un côté le maintien de l'*a* de ARE ou de ATUM, de l'autre, l'affaiblissement de *a* final et de la voyelle d'appui finale en *ɛ*. Cette dernière limite engloberait Brie, Rivière, La Rochefoucauld, Chasseneuil, Saint-Claud, Saint-Laurent, Alloue, Lessac, Abzac, Oradour-Fanaïs, Gajoubert, et se confondrait ensuite à peu près avec la ligne tracée par M. de Tourtoulon, au sud de ce qu'il appelle le sous-dialecte marchois ¹.

Le changement de l'*a* atone en *ɛ* est ancien et doit être antérieur au *Cartulaire*. La transcription d'un *ɛ* était assez difficile avec les seules ressources que fournit l'alphabet latin. Heureusement, deux lettres ont pu être choisies pour le représenter : l'*a* et l'*e*. Et, de plus, ce son avait deux sources, un *a* et une voyelle d'appui qui ne pouvait avoir la valeur d'un *a*, mais seulement celle d'un *ɛ*. Les embarras des scribes et leurs confusions, nécessaires dans ce cas, sont nos meilleurs guides. Or, nous avons dans la seule charte écrite en langue vulgaire : *a*, pour l'*a* latin : *l'otra meitat* (K* r. 8/25), *la terra* (l. 27), *fatza* (Ibid. 33) FACIAT, *los maisnements* (l. 32); mais aussi pour la voyelle d'appui : *faira* (l. 23) FACERE, *deveira* (l. 34) DIVIDERE; — *e*, pour la voyelle d'appui : *antre* (l. 27) INTER, *altre* (l. 31) ALTER; mais aussi pour *a* : *quovidera* (l. 33) *CONVITARE-HABET. Nous lisons de même : *Fontanilles* et *Parezac* (K. v. 1 4), *Faura* (C. 2, 27) FABRUM, *châina* « chêne » (C. marge, 5/5), *Odebertus Jutzaira* (C. 8, 1 a. f.) et *P. Jutzayre* (C. 5/12) (quelle qu'ait été l'intention du scribe, soit de donner l'équivalent populaire du suffixe -ATOR, soit de transcrire une forme savante du suffixe -ARIUM), *lo bayla* BAJULUM (C. 9/46), et *le Bègue* « le Bègue » (C. s^t t. 4/1), *la Quintana* (C. 8/37), avec tous les autres féminins en *a* (*Fouressa*, *Guinbarda*, *Meynardda*, *la Eymarota*, *la Bout-*

¹ A cette zone appartiendrait : en Poitou, Availles, Millac, Moutère, Luchapt, Asnières, Saint-Brabant; dans le Berry, Saint-Benoît-du-Sault et ses environs; dans la Marche, Le Dorat, Lussac-les-Eglises, Arnac, Saint-Sulpice-des-Feuilles, La Souterraine, Dun-le-Palletcau, Guéret, Bonat, Chatelus, Ladapeyre, Boussac; dans le Bourbonnais, Domérat, Montluçon, Commentry, Montvicq, Saint-Bonnet de Rochefort, Ganat, Mayet-d'École, etc.

villa, etc.), et *Alcaydis Quintane* (C. 3/38), *Granautz* (C. 3/4) et *Grenauz* (C. s¹ t. 8/1).

Les autres documents de la région présentent des graphies analogues. Charte de Nersac : *equesta chartra...*, *diema...*, *venda* « vente »..., *seilada* « scélée »..., *fraira* « frère », *redra* « rendre », *ondrabla* « honorable », *durablement...* — Charte de Bourg-Charente : *icesta presenta chartra...* *Charenta...*, *donea* « donnée », *Piera Faura* et *Johan Faura*, et *l'autra ort...*, *li arbra* « arbre »..., *li trei ulma...*, *la cepe de l'ume...*, *la piera qui est mise*. — Charte de Villhonneur : *fema* « femme »..., *Engolesma...*, *Jehan le Faura...*, *Peyra* « Pierre »..., *quaresma*. — Testament d'Ursus : *Chadurica* « Chadurie », *al obra* « à l'œuvre » (fabrique), *albaterre* (gen.) « Aubeterre », *sia cassada* « soit cassée ». — Charte de 1107 : *Taillafer* « Taillefer » (*Archiv. nat.*, k. 1144). — Charte de 1159 : *Taillefer* (*Cart. de N.-D. des Châteliens*). — *Cartulaire* de N.-D. de la Garde : *La Garda* (1195), de la *furche* (1212), la *branda* (1278). — Charte de 1318 : *Boutaville* « Bouteville » (Chapitre d'Ang.). — Quittance du château de Jarnac : *autra part*. — Aveux du Château-Renaud, 1418 : *la roche suyrea*, *la terre forea* (*Arch. nat.*, p. 513. 8^e vol.); 1465 : *Fontenilles*; 1470 : *Fontanilles* (*Arch. nat.*, p. 513. 2^e vol.). — Voir aussi *Garlich*, p. 73.

On sait que cette graphie est celle des plus anciens textes français (Serments, Cantilène de Sainte Eulalie et le manuscrit *L* de Saint Alexis), auxquels se rattachent ainsi les nôtres.

ÉVOLUTIONS DE L'Ï

Evolution dans la direction de l'i.

Un seul *i* continue son évolution et descend jusqu'à *i*, c'est celui de la diphthongue *ie*. Cet *i* (*pani*) intact chez moi (1846), est déjà très sensiblement abrégé (*pami*) chez Fr. Neuville (1859). Quand j'aurai ajouté que *ri*, RIVUM, s'est réduit à *ri*, entre la génération de ma mère et la mienne, j'aurai tout dit sur les transformations saisissables aujourd'hui de l'*i*.

L'*i* s'est conservé à la finale quand il a été protégé par une voyelle ou une consonne tombées tardivement : A, *marî* « Marie »; *mî*, MEAM, *MIAM; suffixe *-êri*, *-ERIA (*salopri* « saloperie », *hâlri* « baillement », etc.); suffixe *-i*, *-IA de l'imparfait, *vôli* « voulait », *pôdi* « pouvait », *savî* « savait » (les autres verbes, sauf *dêvêr* « devoir », qui a les deux formes chez ma mère, *u dêvî fêr kô*, et *u dêvâv dè l arjâ*, et une seule chez moi (*dêvâv*), ayant subi l'analogie de -ABAM); le suffixe *-ri* du conditionnel, *i êtrî* « je chanterais »,

etc.; — s dans les noms pluriels : *nî* « nids », *amî* « amis », *çêti* « chétifs », *çêmi* « chemins », *lû rāzî* « rasis » (portion du toit placée au dessus et en avant des murs¹), etc.

Deux monosyllabes, *lî* « lui » et *î* « y », ont des *î* longs, sans que je puisse en dire sûrement la raison.

L'*î* s'est encore conservé à la tonique non finale dans des mots qui n'ont pas de pluriel ou qui ne s'emploient guère qu'au singulier : les infinitifs *dir* « dire », *rîr* « rire », *êkrîr* « écrire », *asîr* « asseoir » ; les substantifs : *mîj*, MICAM; *vîm*, VIMEX; *bîz*, g. BISA; *gîz*, g. WISA; suffixe *-îz*, -ITIAM (*gôrîmâdîz*, *fêyâtîz*, etc.), et d'autres mots en *îz* : *çêmiîz*, adj. *griîz* « grise », *sîtr*, SICERAM; *gîl*, CRATICULAM; *anîl*, *AGN-ITTAM, qui doit appartenir à la langue des pauvres; — enfin, dans *îl*, INSULAM, où l'*î* a été conservé par s, et dans *îlî*, ILLI, influencé par les formes plurielles.

L'*î* s'est régulièrement abrégé en *i* à l'atone et à la tonique, quand celle-ci a été suivie soit dans la flexion, soit dans la dérivation, d'une syllabe plus intense et qu'elle a été finale de bonne heure : *vîlaj*, *VILLATICUM; *ivîr*, HIBERNUM; *mîra*, *MIRARE; *vîkrôz*, *VIAM-CORROSAM (cf. *MIAM, *mî*); **îpîjê*, SPICAS; **fîlê*, FILIAS; **vîlê*, VILLAS; **limê*, LIMAS; **mêrimê*, MATRINAS; **vîyê*, VINEAS; **tîyê*, *TINEAS; **rasîmê*, *RADICINAS; **liyê*, LINEAS; **çêtiçê*, CAPTIVAS; suffixe **-îlê*, -ILIAS (**fôlriîlê*², *FONDERILLAS, dérivé de FONDUS); suffixe **-idê*, -ITAS (**pârtulê*); suffixe **-itê*, -ITTAS (**pêtîlê*); **-îlê*, -ILLAS (**bukîlê* « petites chèvres », etc.), d'où les formes actuelles *êpîjê*, *fîlê*, *vîlê*, *limê*, *liyê*, *vîyê*, *-idê*, *-itê*, *-îlê* (G¹) et les singuliers *êpîj*, *fîl*, *vîl*, *lim*, *liy*, *vîy*, etc. (Saint-Cl., *êpîj*, *fîl*, *vîl*, etc.); *iki*, *ki*, *ECCU-HIC; *si*, ECCE-HIC; *dêsi* « jusque », *DE-EX-ECCE-HIC; *di*, DIC; *m*, NIDUM; *amî*, AMICUM; *pêtî*, PITTITTUM; les parfaits en *-i*, II et les imparfaits du subjonctif qui en sont formés (*i çati* « je chantai », *î çâtis* « je chantasse », etc.); *-î*, -ITUM (*fîm*, etc.); *çêmi*, CAMINUM; *lêdi*, LUMAEDIEM; *-î*, -IRE (*pârtî*, *fîm*, *nêgrêzî*, *blâçêzî*, etc.); *lêsi*, LEXIVIUM, et même *çêti* « chétif » malgré la diphtongue, et *-êdi*, -ATICIUM (*rêgulêdi*³ de *rêgula*, RE-GUL-ARE; *râfrumdi*⁴, de *râfruma*; *pîjdi*⁵, de *pîja*, etc.) malgré l's étymologique sous l'influence analogique des autres singuliers.

¹ Une chose placée sur les rasis (sur le mur) est difficile à prendre; — un nid découvert ne doit pas être annoncé sous les rasis, autrement les serpents iraient manger les œufs. | ² Dépôt qui se forme au fond d'un vase et qui n'est ni la *lî* du vin, ni les *râc* de l'huile. | ³ Vomissement. | ⁴ Enclos. | ⁵ Débris faits en piquant.

Les *i*, issus d'un *e* latin, sont aussi passés par *i* : *tiblê*, TEGULAS; *niblê*, NEBULAS; *pirê*, *PECTORAS; sing. *tibl*, *nibl*, *pir* (Saint-Cl., *tibl*, *nibl*, *pir*. Un mot a gardé l'*i* : *ihl*, EBULUM.

Evolution dans la direction de l'a et de l'u.

L'i atone latin est passé à *e*, puis à *u*, au contact d'une labiale qui amène la fermeture des lèvres : DIVINARE, *dèvma*; PRIMARIUM, *prèmi* et *prumi*; FINIRE, *fiun*; TIMARIUM, *fumi*.

ÉVOLUTIONS DE L'Ū

Evolution dans la direction de l'u.

Nous pouvons, dans certains cas, suivre la marche de l'*ū*, évoluant vers *u*.

C'est d'abord à Romfort pour l'*ū* (Cellefrouin *ō*) issu de la diphtongue *-ou* du suffixe *-IOLUM*. M. Jaboin garde l'*ū* (*filū*, FILIOLUM); sa fille l'a un peu détendu en le conservant long (*filū*); ses petites filles l'ont complètement abrégé (*fiyu*). L'évolution était déjà accomplie à Valence dès 1804 : *filu* (M.), *fiyu* (1872).

A Cellefrouin, c'est la terminaison *-ūr* qui nous permet de constater l'affaiblissement graduel de l'*ū*. Chez ma mère, l'*ū* est constant s'il porte l'accent fort de la phrase : *...k ê l ôtūr dè sa mōr* « ...qui est l'auteur de sa mort »; *k wê ê jolī japūr* « c'est un joli jappeur (aboyeur) »; *i lūr dīst* « je le leur dis »; *...dū evā d la belūr d la sū* « ...deux chevaux de grosseur de la sienne »; *...jenē avūr* « ...jeunes maintenant (AD HORAM) »; *...dè bun ūr* « ...de bonne heure ». Mais, quand le mot cesse d'être frappé par l'accent, il s'abrège : *y ê wê l ur ê l momā...* « j'ai vu l'heure et le moment... »; *avur... astur*, *AD-ECC-ISTAM-HORAM (formules de transition). Une même phrase nous fournit les deux *u* : *kw êtî ê fāmō bēvūr!*; *ma fœu kw atî ê jolī bœur d wê blā* « c'était un fameux buveur ! ma foi, un joli buveur de vin blanc ».

J'ai recueilli quelques *ū* accidentels dus à une prononciation énergique : *ū l êkrāzī tūt!* « il l'écrasa toute ! », *al ê b êkēr būn!* « elle est bien encore bonne ! » (il s'agissait d'une limousine qu'on voulait mettre au rebut). Si ma mère avait été calme, elle aurait dit : *tut*, *bun*.

Dès la génération de 1837 (G+), *ur* et *u* me paraissent constants.

Un mot nous fournit dans la région toutes les étapes qui ont conduit l'o

jusqu'à *u*, c'est hoc. Nous avons successivement *ou*, *ô* et *yôu* (c'est le résultat de l'ô diphthongué, avec l'addition d'un *y*) à Roumazières; *yô* Chez-Bonnaud; *ô* Chez-Civadier (Saint-Claud), *y ô saé b* « je le sais bien »; *ô*, Chez-Chadiat, à Lussac, Chez-Baugis, *i l ô dist* « je le lui dit (B.), *i v ô di* « je vous le dis » (D.); *ô* et *û* à Saint-Claud (bourg), *û* à Cellefrouin, *zû à tu di?* « l'as-tu dit? » (G³); enfin *u*, quand il devient atone, *i zu vò* « je le veux » (Gouffibert), *d un l u* « donne-le lui » (G⁴).

L'*u* est un son relativement nouveau dans le domaine gallo-roman, l'*u* latin y étant devenu *u*. Il sort, comme nous l'avons dit, d'un *o* fermé du latin vulgaire ou d'une *l* vocalisée. Dans nos anciens documents, sauf une fois ou deux, où il est rendu par *u* (l'*u* étymologique, *burco*, K. r. 3/22), il est représenté par un *o*, quelquefois *ou*: *la bracon* (C. 10/3); *horc* (C. 1/4), *bûr*; *forest* (K* r. 8/20), *furè*; *moier* (C. 3/28), *nijî: trestôz* (K* r. 8/22), *tû*; *seniors* (K* r. 8/27), *senûr*; *cômunal* (K* r. 8/28), *kamunâ*; *tota* (K* r. 8/21), *tut*; *poma* (C. 9/12), *pum*; *la maiona* (C. 9/27), *la mayun*; *lo ros* (C. s. t. 10/10), *lè râ* « le roux »; *Lobersz* (K* r. 8/21), *lubêr*; *Mouto* (K. v. 2/26, 27), *mûtu* « Mouton », etc.; — *Boucart* (C. 2/21), *Boussart* (C. s. t. 10/18), cf. *Bucardus* (K. r. 6/8), *Bocardus* (K. r. 6/24).

L'*u* a donc dû être ouvert (*û*) à l'origine. Aujourd'hui, il est fermé ou moyen.

L'*û* s'est conservé quand il sort de *ou* (ôl) : *sulû*, SATULLUM; *dûs*, *DULCEM avec l'*a* du fém.; *ûc*, ULCAM; *ûm*, ULMUM; *mûr*, MOLERE; *kûtr*, CULTRUM; *sebûkl*, SEPULCHRUM. Mais quand l'*û* vient d'un simple ô, il a eu besoin, pour se maintenir, d'être protégé par un *e*, une *s*, ou une *r* suivie d'une autre consonne : *kû*, *CODAM; *nû*, NODAT; *lû*, LUPOS; *jû*, *JUGOS; *mêzû*, MANSIONES; *dû(z)*, DUOS; *mû(z)*, MEOS; *tû(z)*, TUOS; *sû(z)*, SUOS; *lû(z)*, ILLOS; *jûûl*, GENUCULOS; *krûl*, CRUSTAM; *pançûl*, PENTECOSTAM; *kûta*, *COSTATUM; *sûr*, SURDUM; *kûr*, CURTUM; *bûr*, BURGUM; *fûr*, FURNUM; *jûr*, DIURNUM; *tûr*, TORNUM; *calûr*, CALORES; *batdûr*, *BATTATORIOS, etc.

Dans deux mots l'*û* s'est conservé au singulier malgré la flexion du pluriel : *ûl*, OLLA « charnier où l'on sale le cochon » (je ne connais guère de maison qui en ait deux); *sûbil*, SATULLA, qui s'emploie le plus souvent au singulier. A Saint-Claud, on dit naturellement, au pluriel, *sadulê*.

L'*u* existe à l'atone et à la tonique suivie d'une syllabe plus intense ou devenue finale de bonne heure : *sadula*, SATULLARE; *sulul*, *SOLICULUM; *kua*, CUBARE; *nua*, NODARE; *kuraj*, *CORATICUM; *ruzad*, *ROS-ATA; *kua*, COLLOCARE; *apaya*, ADPODLARE; *sûna*, SONARE; *tuna*, TONARE; — *bulê, BULLAS; *buêê « lèvres », BUCCAS; *culê « bouches », GULAS; *pumê,

*POMAS; **hunnè*, BONAS; le suffixe augmentatif *-*unè*, -ON + AS (**pèlunè* « grandes poêles », **kalunè* « grosses noix », de *kalu*); **siçnyè*, CICONIAS; **murè* « mûres », *MORAS; le suffixe *-*užè*, -OSAS (**farinūžè* « farineuses », **fayūžè* « fangeuses »); **kudè*, CUBITOS, etc., d'où les formes actuelles *bulè*, *bucè*, *çulè*, *pumè*, *binè*, *-unè*, *-užè* (G¹), et les singuliers *bul*, *bucè*, *çul*, *pum*, *bun*, *-un*, *-už* (Saint-Claud, *bûl*, *bûcè*, *çûl*, *pûm*, etc.); — *prâ*, PROBE; *ju*, JUGUM; *lu*, LUPUM; *lu*, ILLUM; *mèzu*, MANSIONEM; *sû*, SUBTUS; *juul*, GENUCCULUM; le suffixe diminutif si riche en -*û*, *-ONEM (*çuladû* « petite goulè », de *çulad*, GUL-ATA; *pradèlu* « petit prè », de *PRATELLUM, etc.); le suffixe -*u*, -OSTUM, malgré l's étymologique sous l'influence des formes du singulier (*farinû*, *fayû*).

Evolution dans la direction de l'a.

L'*u* s'est changé en *è* dans quelques atones.

Le seul changement récent qu'il me soit possible de signaler, à Celle-frouin, est celui de *lûž*, ILLOS (article ou pronom) qui devient *lèž* quand il est très intimement lié au groupe en qualité d'inter-tonique et que le groupe lui-même est abrégé. Ce fait est d'un grand intérêt, car il nous donne une idée de la cause qui a fait tomber les inter-toniques. Ainsi, le groupe *tû lûž û* « tous les ans », si *tû* est abrégé, devient *tu lèž û*. On dira de même *kw è li kè lûž ô fè* ou *kw è li k lèž ô fè* « c'est lui qui les a faits ». Ainsi, *niž* « nous », *vuz* « vous », sont devenus *nèž*, *vèž*; SUCCUTERE, *sekudr*; SUCCURRERE, *sekuri*.

Evolution dans la direction de l'u.

La transformation de l'*u* en *u* s'est produite à une époque que je ne puis préciser, mais qui ne doit pas être bien ancienne, et cela à l'atone, dans des mots qui avaient en latin soit des *o*, soit des *ô* : *ûjâ*, HOC-ANNO; *kuzm*, *COCINA; *kusi*, *COSS-ONEM; *dëfura*, *dëfura*, *DIS-FOR-ARE (FORUM); « ne pas reconnaître un objet acheté, le refuser »; *âprûea*, *AD-PROPIARE; *kujâ*, *COIDIARE, *COGITARE; *kulj*, COLLEGERE; *ësuri*, *EXAURIRE « ESSOIER »; *kuveri*, COOPERIRE; *ruca*, *ROCCARE; *âkrûea*, *IN-KROK-ARE; *sufri*, *SUFFRIRE; *bulj*, BULLIRE, d'où *dbulj* « enlever l'eau dans laquelle ont bouilli les châtaignes », et *dbulj* ou *dbûlû* « cette eau elle-même ».

L'*u* est passé aux formes toniques : *i u û* *dëfur pâ* (G¹).

L'intermédiaire *u* entre l'*o* latin et l'*u* actuel est attesté par les formes *bulj*, *sufri* et *i sufr* « je souffre », *uvri* et *i uvr*, *fouger* FODICARE (Pays-Bas).

Cette transformation conditionnelle ne saurait être comparée à la transformation absolue qui a fait passer les *u* latins à *u* dans les pays de Gaule, transformation que je ne crois pas antérieure à la palatalisation du *c* + *a* (pag. 186), ni postérieure à la vocalisation de l'*l* (cf. PULICELLAM, **puucella*, *pyôsel* et ULMUM, *uume*, *ûm*). L'universalité de cette transformation fait croire à une disposition organique spéciale qui aura amené l'avancement de la longue en avant, c'est-à-dire une sorte de détente. Cette disposition existait-elle en germe dans les populations pré-latines de notre pays (gauloises ou autres), c'est ce que le développement du celtique est de nature à faire croire, puisque l'*u* ancien est passé dans les dialectes néo-celtiques à *i*. Le temps considérable qu'aurait mis cette prédisposition à se faire jour est une difficulté, mais non pas un obstacle insurmontable.

ÉVOLUTIONS DE L'*U**Evolution dans la direction de l'u.*

Un seul mot, à ma connaissance, a changé un *û* en *u* entre la génération de ma mère et la mienne; c'est *kû*, CULUM, qui est devenu *ku*.

Ma mère conserve encore la faculté de faire longs des *u*, qu'à la réflexion elle ferait certainement brefs. Un jour, je l'ai entendue dire d'un ton impatient : *tu atûdrâ k'î sî rûdûd!* « tu attendras que je sois rendue »; une autre fois : *d'abitûd* « d'habitude ». D'ordinaire, elle dit : *rûdud*, *d'abitud*.

L'*û* et l'*u* sont aujourd'hui fixés.

L'*û* est à la finale la dernière étape de la diphtongue *uo* (ô latin), et le représentant de l'*u* latin (*û* classique) quand celui-ci a été protégé par un *ê* ou par une *s* : *hû*, BOVEM; *ûû*, NOVUM; *-lû*, LOCUM (*Bêlû*); *jû*, FOCUM; *pû*, PODIUM; *tû*, TUAM, *sû*, SUAM; *sû*, SUDAT; *kôdûr*, CONDUCERE; *fûr*, FUGERE; le suffixe *-ûr*, *-ur*, qui n'avait guère à redouter l'action du pluriel (*mûdûr* « mouture », *purûr* « pourriture », *morsûr* « morsure », *deurûr* « déchirure », *prêzûr* « présure », etc.); — *jû*, JUSTUM; *ûû*, XUDOS; *kûû*, CRUDOS; *madûr*, MATUROS; *fû*, FUSTEM « fût ».

L'*u* répond à un *u* latin (*û* classique) atone, ou tonique quand celui-ci a été suivi d'une flexion féminine plurielle et quand il a été découvert à la finale : *dura*, DURARE; *putr*, *PUTIRE; — **kubê*, CUPAS; **mulê*, MULAS; **unê*, UNAS; **madurê*, MATURAS; **durê*, DURAS; **agulê*, ACUCULAS, etc.; le suffixe **-udê*, UTAS; (**rûdudê* « rendues », **fûdudê* « fendues », **pûrudê* « peureuses », etc.), d'où les pluriels actuels *kubê*, *mulê*, *maduré*, *agulé*,

-udê (G¹), etc., et les singuliers *kub*, *mul*, *madur*, *açûl*, -*ud* (Saint-Cl., *kûb*, *mûl*, *madûr*, *açûl*, -*ûd*); *tu*, TU; *kru*, CRUDUM; *nû*, NUDUM; *bru*, g. BRUN; suffixe -*n*, -UTUM (*râdu*, *fâdu*, *pôrû*, etc.).

Evolution dans la direction de l'a.

Quelques mots nous montrent le changement de l'*u* en *a* à l'atone : *tu*, **chacun un* devenu **çâkên* *ê*, *çâknê*; *nu* « nu », devenu *nâ* dans *nû-pic* « nu-pied », *nû-têt* « nu-tête », *nû-jâb* « nu-jambe » (G¹); et *dur* « dur » dans le dérivé *dâvânyû* (G¹) « coriace » — *duragnou* (Poitou, Favre et Lalanne). La transformation de *nu* en *nâ* n'est pas générale; G⁴ ne la connaît pas.

L'*â* est une détente de l'*u*. Aussi ce changement n'a-t-il rien que de très naturel. Mais nous l'avons également dans *plâm*, PLUMAM, et dans *pârû* (G¹), *PRUNA et *pârûic* (G¹) « prunier ».

ÉVOLUTION DE L'œ

Je n'ai remarqué de changements dans le timbre de cette voyelle que pour trois mots. L'adjectif *bê* « beau », dans cette expression *avêr bê* « avoir beau », qui est toujours long dans le parler de ma mère et le mien, subit, dans celui de Jean Béchade, l'action affaiblissante du rythme. Je l'ai entendu dire : *u o b bê y ana* « il a bien beau y aller ». De même, l'infinitif *bêr* « boire » est quelquefois pour lui *ber*. L'article *dâç* « des » s'abrège dans les expressions *dêç ê* (G¹) « des uns », *dêç ôtrê* (G¹) « des autres », où il est atone.

En dehors de ces trois cas, nos deux *a* (*â* et *a*) paraissent fixes.

La voyelle *â* sort naturellement de *en* appuyé (*hêta*, BELLITATEM, *dêrî*, **deuria*, DEBERE -IA, etc.). Aussi l'avons-nous dans les deux proclitiques : *dê* (*del* ou *dêls*) « du, des », *hê-* « beau- », BELLUM; dans *sâ*, **seu*, **sau*, SAMBUCUM, qui n'est peut-être pas indigène, car on dit aussi *sêr* (cf. *nêvêr*, *neven*, au lieu de *nêbu*); et dans *vê*, **veu*, VIDUTUM, où il a été sans doute conservé par le féminin *vêt*.

L'*â* s'est encore maintenu quand il a été protégé par un *ê* final ou par une *s* : *fêl*, FOLIA; *nêv*, NOVAM; *kêç*, COXAM; *mêl*, **meulla*, MEDULLAM; *jêñ*, **jeunat*, JEJUNAT; *âd*, **endat*, **andut*, ADJUTAT; *bêr*, **beure*, BIBERE; *kêr*, COQUERE; *kê*, COCTOS; *âçl*, OCULOS; *pêçl*, PEDUCULOS.

Mais il s'est abrégé quand il a été découvert de bonne heure, ou seulement suivi de *l*, *r* : *bê*, **bêut*, BIBIT; *mêr* **morit*; *kê*, COCTUM; *âçl*, OCULUM;

pœl, PEDUCULUM; *braël*, BROGILUM; *vertal*, VERTOILUM; *traël*, TORCULUM; *sârfâël*, CAEREFOLIUM; *kêr*, CORIUM et COR.

L'*â* s'est maintenu dans le dérivé *kêrasa* « mal de cœur » (aigreurs d'estomac causées en général par les châtaignes); *a trâël* « il treuille, met sous le treuille » d'où l'infinitif *trâëla*.

L'*â* (*ê*) est encore, comme nous l'avons constaté, le terme où, dans des conditions diverses, ont abouti un grand nombre d'atones.

Il ne nous reste plus qu'à étudier la chute de cette voyelle.

Chute de l'ê.

Nous avons déjà vu l'*ê* servir d'intermédiaire temporaire, avant leur chute, à l'*ê* tonique et à l'*ê* posttonique des flexions et des diphtongues; mais cet *ê* n'a été qu'une étape transitoire et rapidement franchie. Celui, au contraire, qui doit nous occuper a vécu assez longtemps comme tel pour acquérir son individualité.

La question de la chute de l'*ê* est fort délicate. Outre la difficulté de saisir avec certitude les dernières traces d'une voyelle si frêle à ses derniers moments, nous avons encore le besoin de nous défendre contre nos habitudes de lecture et d'écriture. Notre orthographe nous fait illusion dans bien des cas.

J'ai choisi comme sujets d'une observation particulière et attentive ma mère (G¹), Marie Béchade (G²), Jean Béchade (G³), et Mariette Raynaud (G⁹). Non seulement je les ai écoutés, mais encore j'ai tâché de savoir leur sentiment sur la présence ou la chute de la voyelle. Dans ce but, je leur ai demandé d'épeler les mots et de marquer dans une prononciation très lente toutes les syllabes. Ce moyen m'a parfaitement réussi avec ma mère et Marie qui, fort heureusement pour mes expériences, ne savent pas lire, et même avec Jean Béchade, mais seulement pour les mots complètement étrangers au français; pour les autres, l'orthographe française l'amenait à faire revivre indument dans son épellation des *ê* qui sont certainement tombés. Ce cas même ne m'a pas trouvé désarmé; bien plus, il m'a conduit à un nouveau procédé qui m'a servi à contrôler le premier. Lorsque je voulais savoir si, dans son appréciation, un *ê* était tombé, je lui proposais un autre mot en tout semblable, sauf qu'il n'avait jamais contenu cette voyelle, par exemple *al ê âtrâl* « elle est enterrée », et *al ê âtrâl* « elle est entrée ». Si les deux groupes étaient jugés identiques, j'en concluais à la chute complète de l'*ê*; si non, il fallait bien admettre que l'*ê* était encore au moins légèrement senti.

Par là, j'ai été amené à cette constatation qu'il n'y a pas accord parfait entre le sentiment du sujet observé et l'impression auditive de l'observateur. Dans certains cas, j'ai cru entendre dans la conversation des *è* qui ne se trouvent plus dans l'épellation; dans d'autres, l'*è* m'a paru complètement tombé dans le discours, et l'épellation le faisait revivre.

Ces faits ne sont point contradictoires. L'épellation fait connaître les formes conscientes. Or ces formes peuvent être modifiées par la rapidité du discours, à tel point que des voyelles soient inconsciemment changées ou même supprimées. Ce point n'offre aucune difficulté. Mais comment expliquer des *è* inconscients? D'abord il faut savoir que cet *è* n'apparaît que dans une prononciation énergique. Il semble donc qu'il soit, non une continuation de l'*è* ancien, mais un *è* nouveau produit par le mouvement des organes passant brusquement de l'action au repos. J'ai observé un jeune homme de Bagnères (Hautes-Pyrénées) qui prononce le *k* des terminaisons en *ak* avec une telle force, que la détente de l'organe donne naissance à un *è*, en sorte que l'on entend *-akè*, et cet *è* est chez le jeune Béarnais également inconscient.

A la finale, la chute de l'*è* est complète, même après un groupe de consonnes. Ma mère, épelle *ôtr* « autre », *pòrt* « porte », *tâbl* « table ». Les formes recueillies dans les phrases prononcées avec vivacité, *l'òtre* « l'autre », *frêre* « frère », *refêre* « refaire », *frêce* « fraîche », *fète* « faite », s'expliquent par un *è* organique.

Je ne saurais dire la date de la chute de l'*è* final, mais elle ne doit pas être ancienne. La preuve, c'est qu'elle ne s'était pas encore produite aux Forges¹ en 1836 (L²), et qu'elle n'était pas complète au Temple en 1809 (F²), à Chassiacq en 1812 (E.), à Nanteuil en 1818 (R.).

A l'intertonique, l'*è* était déjà tombé entre *l* et *f* au milieu du XVI^e siècle. Nous trouvons en effet, dans l'acte de 1547, en dehors de la formule initiale où la graphie traditionnelle est respectée, Cellefrouin écrit plusieurs fois *Selfroin*. On rencontre la même graphie (*monasterii de Selfroin*) dans un acte émané de la chancellerie de Bordeaux (1695). C'était évidemment la forme populaire du nom de « Cellefrouin ».

Le patois lui-même, du reste, suffirait à montrer que le phénomène remonte à une époque déjà ancienne. *Mettre bus* se dit pour la truie *açòrna*,

¹ Cette particularité est tellement remarquable, que M. Champagne, de Ventouse, me l'a citée comme un trait distinctif du parler des Forges.

comme pour la chèvre *aabribla*, pour la vache *aedela*, pour la chienne *aemota*, etc. La composition du mot est claire. Au préfixe *a* suivi du nom du petit animal qui est mis au jour, vient s'ajouter un suffixe verbal. *ağorna* est donc *a-gore-na* « faire des gorets » (Suaux, *garenâ*, avec aphérèse de l'*a*), lequel est devenu régulièrement *agorena*. Or, l'origine du mot n'est plus sentie à Cellesrouin ni à Saint-Claud, à tel point que l'on peut dire à Chalais : *not ein ô ağorna* « notre chienne a fait-des-gorets ! » Pour qu'une pareille énormité puisse se trouver dans la bouche du paysan, qui est si scrupuleux sur la valeur propre des mots, il faut que personne, même parmi les vieillards, n'ait le moindre soupçon du lien qui rattacherait *ağorna* à *gore*, c'est-à-dire de l'*è*.

Dans le parler de ma mère, l'*è* intertonique est toujours tombé entre *l* ou *r* et une autre consonne, *patlad* « pelletée » ; c'est le cas de *Selfroin* et de *ağorna*. Il est tombé de même dans tous les futurs : *a partro* pour *ñ partèro* « il partira », *tu l'âgrèsurâ* « tu t'engraissieras », et, dans les autres mots, entre une consonne, sauf *y*, et *l* ou *r* (*s'èbla* pour *s'èbela* « devenir veau » en parlant du temps, *javla* « javeler », *âvrina* « envenimer »), et dans les verbes en *-éta* (*èpufâ* « épousseter », *lohta* « loqueter »). Mais, quoiqu'ils puissent toujours tomber dans la conversation, ma mère a gardé le sentiment des autres *è* intertoniques : *alvna* pour *ayêla* « agneler », *ayêli* « première laine des agneaux », *èpêla* « épéiller, déchirer », *patêlina* « fouler avec ses pattes », *modla* « modeler », *vîtêmâ* « vite », *netzi* « nettoyer », *tanêri* « tannerie », *miêvna* « mouche-nez », même « mouchoir de cou », — *mârmelad* « marmelade », *ègrêna* « égrener », *noçrêzi* « noircir », *âgrêbis* « écrevisse », *âtrêna* « taquin », *mâkalhêmâ* « probablement ».

Dès la génération de Marie (1834), tous ces *è* sont tombés, sauf après un groupe de consonnes (*alvna*, *ayli*, *èpla*, *patlina*, *modla*, *vîtmâ*, *tanri*, *nêtzi*, *muena*, G³, G⁴, G⁸).

Pourtant, au sentiment de J. B., *âtrud* « enterrée » se distingue encore par un *è* presque imperceptible de *âtrud* « entrée » ; mais toute distinction a disparu au pluriel : *âtrudê* « enterrées et entrées ».

Le groupe *grê* s'est maintenu (G⁹).

A l'initiale, l'*è* s'est mieux conservé. Ma mère en a conscience dans presque tous les cas, même quand deux consonnes, qui s'appellent naturellement comme une muette et une liquide, sont en présence. Pourtant, dans ce cas, il y a quelquefois hésitation, surtout quand le mot est d'une certaine longueur. Par exemple, elle épelle *svrê* « cerisier », et *svrêz* « cerise », *mnûzê* « menuisier ». Elle dit donc : *peru* « petite poire », *plu* « petit chiffon », *terê* « terrier », *vêrê* « venin », *dêbalt* « enlever l'eau bouillie des châtaignes », *dêbu* « debout », *dêfor* « dehors », *rêkolt* « récolte »,

règû « égouts », *sékndr* « secouer », *sêla* « mélange de blés dans lequel entre du seigle », *evâ* « cheval », *etâ* « cheptel », *emî* « chemin », — *fêras* « ferrasse », *fêrûr* « ferrure », *fênâ* « faner », *vêla* « veiller », *jêlâ* « geler », *têtû* « teton », *têni* « tenir », *lêva* « lever », etc.

Dans la conversation, l'*ê* de l'initiale devient le plus souvent intertonique. Aussi tombe-t-il dans le parler de ma mère quand il est entre deux voyelles différentes et qu'il ne suit pas un groupe de consonnes dont la seconde est une instantanée. Je cite les plus résistants : *fô vêtâ* « il faut veiller », *vê ê jla* « il est gelé », *fô lva* « faut lever », *im ôtr jûr* « un autre jour », prononcé lentement (dans la prononciation rapide, l'*r* de *ôtr* serait tombée); *jamê kô n sî â mtro*, épelée : *jamê kô nê sî â mêtro* « jamais il ne s'y en mettra ». Mais l'*ê* reste dans *portê¹ dô kô* « porte donc ça ».

Chez Marie Béchade et son frère, l'*ê* est tombé entièrement entre une instantanée et *l, r* : *pru, plu, trê*, et aussi dans *vê*. Pour J. B., il n'y a aucune différence entre *pru* (*pèru*) et *pru* (PROBE), entre *prê* (pour *pêrê*) « poirier » et le français *prix*, entre *trê* « terrier » et *trî* « trie (grive) ». L'*ê* est également tombé dans les préfixes *dê, rê, sê* : *dbul, dbû, dfôr, rkôlt, rêtû, skndr, sja*. En dehors de ces cas, l'*ê* ne tombe que devant les longues : *evâ, etâ*; il se maintient devant des brèves : *emî, têtû*, etc., mais seulement dans l'épellation ou dans la prononciation lente. Dans le discours, il tombe quelquefois quand la syllabe suivante est brève (*ana fna* (G⁴) « aller faner »); toujours, quand elle est longue (cf. *mô têtû* « mon teton » et *lâ thû* (G⁴) « les tetons »), et quand le mot s'accroît en étendue (cf. *lâ têtad* « le terreau » et *lâ tralê* (G⁴) « les terreaux »).

Chez Mariette Raynaud, l'*ê* est tombé en outre dans *ev* (*emî*), *fê* (*fna*); mais il se maintient dans *vê* (*vêya*), *lê* (*lêva*).

Dans les monosyllabes *mê, tê, sê, nê, vê, lê, lê(ç), kê*, l'*ê* est parfaitement senti. Il tombe dans le discours suivi : *kô vêtêv a dz ê pâ ôz ôtre* (G¹) « ça venait à des uns, pas aux autres », *n s la duntêv* (G¹) « il nous la donnait », *n ç batîrê* (G¹) « ils se battirent ». Dans ce dernier exemple, la chute de l'*ê* est évidente, puisque l'*s* a pu être influencée par le *b*.

Quand il y a deux *ê* de suite, c'est ordinairement le premier qui tombe, à moins qu'il n'appartienne à la syllabe initiale. Quand il y en a trois, c'est le second qui disparaît : *s a n lêç ô pâ* (G¹) « si elle ne les a pas »,

¹ Ce mot, qui conserve ici son *ê*, le perd à la finale : *fram dô la pôrt* « ferme donc la porte », *apôrt* « apporte », phrases épelées en même temps que celle ci-dessus.

dê l' èmî (G¹, G⁴) « dans le chemin », *fô l' mènâ* « faut le mener » et *fô l' mészîra* (G¹, G⁴) « faut le mesurer », *âtrémâ* pour *âtrémâ* « enterrement », — *nê vjâvâ* (G¹) « nous veillions », — *jô lè rtémî* (G¹) « faut le retenir », *nê l' lèvâ* (G⁴) « nous le levons ».

Les dispositions de l'âme peuvent modifier ces lois. Pour savoir s'il en était bien ainsi, j'ai prié mon cousin J. B., qui est très habile à improviser des dialogues, de mettre en scène une mère et sa fille dont le mari serait tombé ivre-mort sur le chemin. La mère devait crier à sa fille d'aller *le lever*, et la fille devait répondre qu'elle n'irait pas *le lever*. L'une et l'autre devaient insister et répéter plusieurs fois leur rôle. Or la mère disait : *vâ lè lva, ma pôcr... â! vâ dô lè lva...* « va le lever, ma pauvre... ah! va donc le lever. » — La fille répondait : *î n vò pœvâ anu l' lèva... î n vò pâ l' lèva...* « je ne veux point aller le lever... je ne veux pas le lever... » Cette différence se produisait à l'insu du narrateur et chaque fois que sur mon invitation il répétait le même dialogue. Il semble donc que la mère, ayant surtout l'idée de son *gendre*, et la fille celle de *relever*, l'une et l'autre mettaient en relief le mot correspondant à leur idée. De la sorte, la mère insistait sur le pronom (*lè*), la fille sur le verbe (*lèva*); l'une gardait le premier *è*, l'autre le second. C'est sans doute pour quelque motif analogue que ma mère a dit devant moi : *anâ lè lva*, et Marie ainsi que Mariette : *anu l' lèva*.

r ET l RÉSONNANTES

Par la chute de l'*è*, les deux consonnes *r* et *l* sont en quelque sorte transformées en voyelles, puisqu'elles peuvent se trouver ainsi entre deux instantanées : *bîgr dè salâ!* (G⁴) « bougre de salaud! », *ôt kèl tabl' dè ki* « ôte cette table d'ici ».

La transformation n'existe pour *l* qu'à la finale.

Pour *r*, elle est générale et se rencontre même à la tonique : *pru* (G¹) « prune ». Elle est déjà commencée sans doute depuis longtemps, puisque CIRCARE, *èvca* (G¹) a pu devenir *eca* : *vâ lâ eca* (G¹) « va les chercher », formule par laquelle les bergères lancent leurs chiens sur les brebis qui s'écartent du troupeau ; *n èryâ lâ eca* « nous irions les chercher ». Mais, dans le parler de ma mère, en dehors de l'intertonique, j'ai toujours senti l'*è*, soit avant soit après Pr : *trêpa* « tréper (marcher sur le pied) », *frêlâsa* « faire un bruit léger et sec, comme un bruit de feuilles mortes », *vergla* « verglas », *vêr* « vers », *pœru* « prune », *pœrnie* « prunier ».

Dans ma prononciation, cet *è* n'existe plus. Je dis *frlâsa*, *vr̥la*, *vr̥ pru*, *prni*.

NASALE \tilde{o}

Parmi nos voyelles nasales, une seule a un domaine phonétique parfaitement défini, c'est \tilde{o} . Aussi n'avons-nous presque rien à en dire.

Cette voyelle sort d'un *o* latin suivi d'une consonne nasale appuyée : *frō*, FRONTEM; *pō*, PONTEM; *dōla*, DOMITARE, etc.; ainsi que de *o* + *D̄L* : *mōl*, MODULUM. Son domaine géographique dépasse les Chaumes (*rōdrē* « ronces »), mais il n'atteint pas Suaux (*rāndrē* « ronces »), ni Roumazières (*lu frām* « le front »).

Un seul mot remontant à *o* + NASALE change de classe, c'est le proclitique *ILLE-HOMO* devenu *lê* (Saint-Claud), *nā* et *mā* (Cellefrouin).

NASALES \tilde{a} ET \tilde{e}

Les deux autres voyelles nasales, \tilde{a} et \tilde{e} , n'ont pas entre elles, du moins dans le parler de ma mère, des limites absolument fixes.

La confusion entre *AN* et *EX* est ancienne. Elle est marquée dans le *Cartulaire* et dans le *Censier* : *antre* (K* r. 8 27), *INTER*; *Pantagota* (C. s. en marge 5 7), *TENTECOSTA*; *las Durenties* (C. s. 5 33), et *las Duranties* (C. 4 2), qui tous les deux se rattachent à *Durant*.

D'où il est permis de conclure que *AN* et *EX* avaient, en dehors d'une influence spéciale, abouti à un résultat unique qui devait être \tilde{an} .

Nous n'avons qu'un seul exemple ancien de \tilde{e} , c'est dans le nom de lieu *lê mādētē* « le Masdinteu », qui est écrit *ingteu* (C. 6 15) et *igteu* (C. 6 13, 14). Le mot contenait une gutturale et appartenait à la classe de ceux qui, encore aujourd'hui, ont la nasale \tilde{e} .

Voici quel est l'état de ces deux nasales dans le parler de ma mère :

Le latin *AN* et *AM* entravés non accompagnés d'un *y* vocalisé donnent \tilde{a} : *CANTARE*, *cāta*; *CAMPUM*, *cā*; g. *BLANCA*, *blāc*; *EXTRANGULARE*, *étrāla*; *ANNUM*, *ā*; **ANNATA*, *ānal*; *FAMEN*, *fā*; *EXAMEN*, *ēsā*; *LAVAMEN*, *lāvā*. — Il faut y joindre *SPATULAM*, **spalla*, *épāl* (cf. *MODULUM*, *mōl*).

Le romain **ain*, **cin*, *(*o*)*in* donnent \tilde{e} : *SANCTUM*, **saint*, *sē*; *PLANGERE*, **plaindre*, *plēdr*; *TINGERE*, **teindre*, *tēdr*; *PUGNUM*, **poîn*, *pvē*; *LONGE*, **loîn*, *lvē*. Il en est de même de *EX* suivi d'une gutturale ou d'une palatale : *LINGUAM*, *lēg*; *CINGULA*, *vēl*; *LINTEOLUM*, *lēsō*; *TENUI*, **tengui*, *tēgī*; **VENUI*, **vengui*, *vēgī*; **PRENUI*, **prengui*, *prēgī*; et dans les mots suivants :

SENTIO, *sē*; SENTIRE, *sētī*; *DE-INTUS, *dē*; *IN-DE-DE-INTUS, *īddē*¹; SINE, *sē*; auxquels il faut ajouter le germanique SKELLA, *skēl*. Enfin IN (*i*) et UN (*ū*) entravés donnent aussi *ē* : NUTRIMEM, *nūtē*; GRUNDIRE, *grēdī*; *IMPRUMUTARE, *āprētā*; DEFUNCTUM, *dfē*; UNUM + consonne *ē*. On pourrait s'attendre à *FRISK-UMEN, *frēē*, à côté de LEVAMEN, *lēvā*. C'est en effet ce que l'on trouve au-delà de la Charente. Mais à Cellefrouin, où MN était déjà simplifié, si non tombé, quand l'u s'est nasalisé, nous avons *frēu*.

En dehors des cas où il donne nettement *ē*, le groupe EX entravé se résout en une voyelle nasale dont la valeur réelle n'est pas, pour moi, toujours certaine. Dans la plupart des cas, je ne la distingue pas de celle qui est sortie de AN : INDERE, *fādr*; VENDERE, *vādr*; VENTUM, *vā*; TEMPUS, *tā*; TENERUM, *tādr*; -MENTE, -*mā* (*bēlmā*), etc. Mais quelquefois aussi elle se teint d'une nuance qui la rapproche légèrement de *ē*. J'ai fait cette remarque pour la première fois en 1886, à un moment où je cherchais l'origine de la particule à sens restrictif *mā*, *mē* ou *mē* « du moins, moins, sans doute² », identique pour le sens³ et peut-être bien pour l'étymologie à notre français *mon*. A force de me tenir à l'affût du mot qui faisait l'objet de mes préoccupations, j'en étais venu à distinguer dans le parler de ma mère, du moins dans un certain nombre de cas, les *ā* remontant à

¹ *īddē* signifie « là-dedans ». On l'emploie aussi pour désigner un endroit éloigné, mais compris dans l'horizon : *w ē lēddē, lēddē dē klē eā* « il est là-dedans, là-dedans dans ces champs ». || ² Ce mot n'est plus compris aujourd'hui. En voici quelques exemples : *le mūē fū byē tut espēs d bezuy*; *sō frēr lī fū fēr tu s k u vō*; *ko yō, mā, k u n pō pā lī fēr cōprādr pēr kūra un ābr* « le muet fait bien toute espèce de besogne; son frère lui fait faire tout ce qu'il veut; ça y a, moins, qu'il ne peut pas lui faire comprendre pour curer un arbre ». — *kw ē b lī, mā, k o fē ko* « c'est bien lui, moins, qui a fait ça ». — Un jour qu'il était question de deux bouchers dont l'un, disait-on, vendait meilleur et aussi bon marché que l'autre, ma mère fit cette remarque à l'adresse du second : *u vā pū cēr, mā, i kre* « il vend plus cher, moins, je crois ». Une autre fois, on disait que l'on peut prendre les truites à la main sur le sable pendant qu'elles dorment. Ma mère, qui en a pris ainsi, s'est empressée d'ajouter : *ko fō pā fēr grā bru, mē, pr lā prādr* « ça faut pas faire grand bruit, moins, pour les prendre ». A Beaulieu et à Ventouse, *mā* a été remplacé par *mūē* à une époque où le vrai sens du mot était encore senti. || ³ Tous les exemples cités par M. Godefroy s'expliquent aussi par *moins*.

AN et ceux qui sortent de EN, et c'est ainsi que j'ai été amené à rattacher notre *mā* à MINUS¹. Depuis, pendant mes vacances de 1890 et celles de 1891, j'ai noté avec soin tous les mots où cette différence m'a paru plus frappante, et parmi ceux-ci j'en trouve où EN a donné nettement *ē*. Ils ne sont pas nombreux. Les voici : *rētris* « rentrât », *rētrā* « rentrer » (deux fois), *ātri* « entra », *rādu* « rendu », *vādu* « vendu », *fādu* « fendu », *pādūd* « pendule », *āri* « Henri », *jēdi* et *jādī*, qui me paraît dérivé de GENA et qui désigne une maladie du cheval, *nē*, *nā* « on », *ēsūmāsa* « ensemençer », *u n ēn ā pā d fē* « ils n'en ont pas de fait », *nē sē vā* « nous nous en allons », *rājāv* « rangeait », qui m'a surpris, mais qui est pourtant régulier (g. RING-ARE). Enfin je dois citer à part *tēk* « tant que », qui sort de AN. Après la génération de ma mère, je n'hésite plus ; l'*ā* est assuré. Pour ma mère elle-même, *ē*, bien que régulier, est le plus souvent remplacé par *ā* dans *rāja* « ranger ». Pour ma petite cousine, Mariette Raynaud, *sāti* s'est substitué à *sēti*.

Les verbes *ana* « aller » et *vēni* « venir », *tēni* « tenir », *prādr* « prendre », se sont influencés réciproquement. Nous devrions avoir au parfait *āgt*, *vēgt*, *lēgt*, *prēj*, au présent du subjonctif *āj*, *vēj*, *tēj*, *prēj*. Mais, à côté de ces formes, j'ai noté : *ēgt*, *ēgts*, *ēj*, *tāj* (G¹).

Je dois dire que dans le reste de la région, les voyelles nasales n'ont point joui d'une stabilité parfaite. A Moutonneau, tandis que AN s'est maintenu à *ā*, EN est arrivé à *ā* : *sāl*, CINGULA ; *rā*, g. RING ; *lā*, TEMPUS. A Saint-Claud, AN est passé à *ē*, et la transformation paraît d'autant plus générale que les sujets que l'on observe sont plus âgés : *kēt*, QUANDO ;

¹ Si *mon* remonte à MINUS, *moins*, peut-être par *moyū*, *mōy*, *mō*, il ne pourrait venir que de l'Est, et sa condition de mot atone justifierait le traitement spécial qu'il a subi. *Mon* existe encore avec ce sens en Champagne (Tarbé, *Recherches sur l'histoire du langage et des patois de la Champagne*), dans le Haut-Maine (C. R. de Montesson, *Vocabulaire du Haut-Maine*). Hécart (*Dictionnaire rouchi-français*), cite *émon* « n'est-ce pas » qui se prononce à Douai de telle sorte qu'on ne peut pas distinguer si l'on dit *éman* ou *émon*. Le même auteur signale aussi *men* qui a également le même sens que notre *mā* : *il n'en faut men qu'ēune* « il n'en faut, moins, qu'une ». A Sains (Aisne) on dit *mō* (*ēt vēdrā*, *a mō* « tu viendras, n'est-ce pas ? (*moins*) ; à Lachaussée, canton de Vignole (Meuse), *mu* (*mū dō*, « n'est-ce pas ? », quand on ne tutoie pas. (*Rev. des P. g.-r.*, IV, 34).

frê, g. FRANK; *ânâd*, *ANNATAM; *êê*, CAMPUM (L. L.); *grê*, GRANDEM; etc. — *jêb*, JAMBAM (Mouchedune); *êêlê*, CANTELLUM; *plêca* « plancher » (Chalais, La Combe); — *û êêt*, CANTAT (Les Carmagnats); *êtrêl*, STRANGULAT; *blêcid* « blanchie » (Chez-Mancier). Chez tous les sujets, cependant, j'ai relevé des formes avec *â* : *tâ k* « tant que » (L. L.); *ânâd* (Chez-Chadiat); *plâta*, PLANTARE; *plâca*, *êâta*, *aqlâ*, *fyâba*, etc. J'ai noté deux fois *â* : *êâlé* « chanteau » (Les Carm.); *tu êâlé*, CANTAS; *nê êâlé* « nous chantons », et *êâtvâ* (Mouch.), CANTABAMUS. Il semblerait donc qu'il y ait un mouvement de retour de *ê* issu de AN vers le son primitif *â*. Mais il y a aussi, sans doute, une large part à faire à l'influence française. A La Chevallerie, nous avons encore le changement de *â* en *ê* : *êê*, CAMPUM; *protêstê* « protestant »; *mêk pâ* « manque pas »; *hêb* « jambe »; *êêlit* « entendu »; *î êêdrê* « ils viendront »; *ê pâsê* « en passant », etc.

Enfin il faut noter que Cellefrouin est sur la limite du territoire de EN entravé \Rightarrow *â*. En effet, dès Nieul, Suaux, Lussac, Chasseneuil, Saint-Mary, Agris, La Rochette, Sainte-Colombe, les deux nasales *â* (AN) et *ê* (EN) sont distinctes. A Saint-Claud même, la confusion qui existe entre elles doit être de date récente, et EN \Rightarrow *ê* paraît assuré.

Maintenant, la question se pose de savoir la raison des formes insolites que j'ai observées chez ma mère. Est-ce un cas de contamination dû à un long séjour à Saint-Claud, ou bien les derniers vestiges d'une évolution? Je crois pouvoir écarter avec certitude la première hypothèse. L'influence du parler de Saint-Claud se serait fait sentir sur tous les *â* quelle qu'en fût la provenance, et non pas seulement sur ceux qui remontent à EN. Il est vrai que j'ai noté un *ê* \leftarrow AN (*êê*, TANTUM); mais cet *ê* unique est tout à fait négligeable; il s'explique par une faiblesse accidentelle de l'articulation. Le fait lui-même de l'isolement du cas de ma mère ne saurait être invoqué contre la seconde hypothèse. Si je n'ai pas remarqué chez d'autres personnes de son âge une semblable prononciation, cela tient, je n'en doute pas, à un défaut d'observation de ma part. Sans la circonstance que j'ai rapportée et qui m'a fait comparer toutes les nasales dans le parler de ma mère, et sans des mois entiers d'un examen incessant et purement passif, je n'aurais fait aucune distinction entre les différentes nasales *â* (AN et EN).

C'est donc bien les dernières étapes d'une évolution que ma mère nous a conservées. Mais ici une nouvelle question est soulevée. Sommes-nous en présence de l'évolution générale, qui expire à Cellefrouin même, de *ê* vers *â*, ou de l'évolution secondaire, encore vivante à Saint-Claud, d'un *ê* récent qui revient vers *â*. La première hypothèse a pour elle la proximité

du territoire de $\tilde{e} \leftarrow \text{EX}$. L'évolution n'atteint d'ordinaire que tardivement les extrémités de son domaine. Mais elle a contre elle ce fait capital que l'évolution paraît fixée, et que, sur aucun autre point, je n'en ai trouvé la moindre trace d'un envahissement progressif. La graphie du *Cartulaire* garderait donc toute sa valeur, et la confusion de AN et de EN aurait été un fait accompli dès le moyen âge. Resterait donc la dernière hypothèse : Cellefrouin aurait accompli plus vite l'évolution secondaire de Saint-Claud.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas à cette évolution secondaire que se rattachent les formes *lêg* « langue », *sêl* « sangle », *î sê* « je sens », *sê* « sans », *dêdê* « dedans », qui se trouvent dans toute la vallée, y compris Mouton et Lichères, et même *vêgî* « vint », *prêgî*, qui ne dépassent pas Ventouse, sans doute parce qu'ils ont obéi à l'analogie de *âgî*, ou à celle de *vâ* VENIT, *prâ* PRENDIT. La raison qui me fait rattacher toutes ces formes directement au latin, c'est que dans le haut de la vallée nous rencontrons *sînglo*, CINGULA ; *dêdîm*, *DE-DEINTUS, qui marquent le point de départ même de l'évolution. Nous donnons la série complète :

	CINGULA	DE DEINTUS	TEMPUS
Roumazières	<i>sînglo</i>	<i>dêdîm</i>	<i>tê</i>
Cellefrouin (G ³)	<i>sêl</i>	<i>dêdê</i>	<i>tâ</i>
Nanteuil (R.) et le Pays-Bas	<i>sâl</i>	<i>dêdâ</i>	—

L'évolution a donc été retardée à Cellefrouin par le son palatal qui suivait la nasale et dont l'influence a été grande dans la vallée (cf. *trîl* et *treille*, *tiy* et *teigne*). De la sorte, EX + *palatale* n'avait pas encore abouti à \tilde{e} , quand celui-ci a commencé son mouvement dans la direction de \tilde{a} .

Enfin il reste une dernière question. Quelle est l'origine des 1^{res} et 3^{es} personnes plurielles, et du participe présent dans le patois de Cellefrouin ? Toutes ces formes sont en \tilde{a} : *nê eâtâ* et *u eâtâ*, *nê eâtâvâ* et *u eâtâvâ*, *n avâ* « nous avons » et *u avâ*, *nê eâtîrâ* et *û eâtîrâ*, *nê eâtrâ* et *û câtrâ*, *kê nê eâtâ* et *k u eâtâ*, *kê nê eâtîsâ* et *k u eâtîsâ* ; et l'on se demande si elles remontent à AN ou à EN ; et de plus, s'il y a partage, quel est celui qu'il convient de faire.

Le *Cartulaire* ne nous fournit que trois verbes à la 3^e personne du pluriel : *vêbên*, VIDENT ; *avian* « avaient », *seran* « seront » (K* r. 8/34, 23, 28). En dehors de cette indication, comme il n'est plus possible de distinguer à Cellefrouin AN de EN, nous n'avons d'autre moyen pour nous éclairer, que de recourir aux patois voisins qui en font la distinction. Leur réponse, quoique l'analogie ait pu agir différemment dans des lieux

même rapprochés, devra cependant être considérée comme probable. A Suaux, l'imparfait de l'indicatif, le conditionnel et le présent du subjonctif remontent seuls directement aux formes latines en -AMUS : -*avā*, -*abamus*; -*yā*, *-IAMUS; *sāryā*, *ESSERE-IAMUS; *eyā*, SIAMUS; *āljā*, *AN-IAMUS « allions ». Le plus-que-parfait du subjonctif a suivi l'analogie du présent : *āqēsā* « allassions ». Le futur se comporte comme le présent d'HABERE qui a étendu à la première personne la forme de la troisième, *ā*, comme dans les verbes VADERE (*vā*) et FACERE (*jā*) : *sēra* « serons » et « seront ». Le parfait paraît avoir tiré sa 3^e personne du pluriel du latin -RENT par une voyelle d'appui *-IRENT; d'où, à Suaux, par la substitution de la consonne de la 2^e personne à R, -*eṛē* (*aqelē* « eûmes » et « eurent »). Le présent de l'indicatif remonte à -EMUS, et le participe présent à -EXTEM : *teṛlē* comme *deṛē* « devons », *teṛlē* « chantant » comme *ayēn* « ayant », *buṛēm* « buvant ». A Nieul, le présent et l'imparfait du subjonctif sont en -*ē*. Il en est de même aux Pins. A Saint-Mary et à la Rochette, les formes en *ē* ont encore gagné l'imparfait, le conditionnel et le futur, c'est-à-dire sauf *vā*, *fā*, *ā*, toute la conjugaison. Assez loin de là, à Lonnes, les 1^{res} et les 3^{es} personnes sont aussi en *ē*.

Cellefrouin se trouve ainsi en quelque sorte entouré par le domaine analogique de -EMUS, -EXTEM. Il est donc permis de croire qu'il en fait partie lui-même, et qu'il se trouve au moins dans la même condition que Suaux. De la sorte, non seulement la 2^e personne du pluriel de notre conjugaison viendrait de la seconde conjugaison latine, mais encore d'une façon générale, sauf à l'imparfait, au futur et au conditionnel, la 1^{re} et la 3^e. On pourrait objecter que cette unification qui s'est produite dans la région où EX est resté distinct de AX, a eu pour elle le temps qui, peut-être, a manqué à Cellefrouin pour un semblable travail. Mais il est à croire que le partage des formes entre une conjugaison unique était déjà accompli dans toute la région quand la nasalisation s'est produite. L'accent était déjà passé sur la 3^e personne au XI^e siècle (an. 1076-1101), comme le témoigne la graphie *rebēn* (K^s r. 8 34), VIDENT, et il y a lieu de croire que la nouvelle conjugaison était alors constituée. Quant au participe présent, comme la forme -*ē* n'est pas constante, il reste douteux.

Dénasalisation

La dénasalisation semble s'être produite dans quelques mots isolés à l'atone : *afā* « enfant », dans le sens de « fils », *adrē* « endroit » à côté de *ādre*, *ētana* « entamer » à côté de *ētāna*, *panḡāt*, **p.ṅḡāt* « Pentecôte ».

Malgré ces exemples, le fait de la dénasalisation est plus que douteux à Cellesrouin : *afā* paraît étranger ; *ādrē* peut avoir été influencé par *a l'adrē* « à l'à-droit, au droit » ; *ētāna* se prête à une explication analogue p. 246 ; enfin *pançāt* n'est qu'à moitié populaire.

NOTE SUR QUELQUES ACCIDENTS PHONÉTIQUES

Je signale en terminant cette seconde partie, quelques changements accidentels qui ont leur intérêt.

1° *Aphérèse*. — L'infinitif *avēr* perd souvent dans le parler de ma mère ses deux premières lettres. En voici quelques exemples : *tu pāri l'ēr künēgū* « tu pourrais l'avoir connu », *ē sirtu d n'ēr pā d plas* « et surtout de n'avoir pas de place », *ū pō b zā dīr d'ēr vādū...* « il peut bien le dire d'avoir vendu... »

2° *Métathèse complète*. — *kūrēl* « cuillère » pour *kuēr*. J'ai entendu une fois ma mère dire accidentellement *kūrēl*. Mais cette forme est la seule employée par ma cousine Françoise Neuville, et par les filles Bertrand de La Chapelle (Saint-Claud).

3° *Métathèse incomplète*. — *alēna* pour *ayēla* « agneler », *bēk* pour *gēp* « guèpe ». — Dans ces deux cas, il y a dissociation des mouvements, maintien à leur place des éléments palatal et laryngien, transposition de la marginale et de la dentale dans le premier cas, de la labiale et de la gutturale dans le second. La forme *alēna* est employée par ma mère et Marie Béchade ; mais elle a été abandonnée par Mariette Raynaud. Quant à *bēk*, qui ne se présente qu'accidentellement dans le parler de ma mère, il est, je crois, d'un usage commun en Limousin : *bēco* (Foucaud, *Fables*).

CORRECTIONS

NOTA. — Les pages 65 - 208 sont contenues dans les n^{os} 14 et 15, année 1891. Les pages suivantes appartiennent au présent fascicule.

REMARQUE GÉNÉRALE. — Pour représenter la nasale \bar{e} , j'ai souvent employé, surtout au début, \bar{e} , qui est plus simple : \bar{e} et \bar{e} n'ont donc qu'une seule et même valeur.

Page 78. *Explorateur du larynx*. — Plus exactement : La masse forme l'une des deux bornes du circuit électrique ; elle est suspendue entre la seconde et une vis de réglage.

P. 115, l. 12, lisez : 6 fois dans une expérience spéciale.

— l. 15, ajoutez : dans le discours suivi.

P. 153, l. 12, lisez $p\bar{e}$ au lieu de $p\bar{e}$.

P. 167, l. 15, — *kuté* — *kúté*.

P. 172, l. 10, — *ptité* — *ptíté*.

P. 176. Une erreur de fait sur la hauteur de la voix de l'homme m'a fait croire à un désaccord entre mes tracés des vibrations laryngiennes ou nasales et la note émise. Ce désaccord n'existe pas. J'avais été trompé par certains musiciens à qui je m'en étais remis pour déterminer la hauteur de ma voix, et qui supposaient faussement que le *lu* du diapason normal. Dès lors toutes mes indications de notes chantées et parlées doivent être baissées d'une octave. J'ai corrigé cette erreur dans le tirage à part de mon travail, et je me propose de revenir prochainement sur cette question avec de nouveaux détails.

P. 182, l. 7, lisez *s āpélāv* au lieu de *sāpélāv*.

P. 191, l. 4, — VIII — VII.

— l. 15, — *fūl* — *fūl*.

P. 193, l. 10, — *kām* — *kum*.

- P. 202 et 203, lisez *sî, pî* au lieu de *sâ, pâ*.
- P. 207, l. 18, — *tâkè* — *tâkè*.
- P. 214, l. 36, — qui se lit — qui se fit.
- P. 215, l. 33, — PRATELLUM — PRADELLUM.
- P. 217, l. 33, — apostolorum — apostolanem.
- P. 218, dernière l. — *bulò* — *bulò*.
- P. 245, l. 25 et 27, — *drmiâ* — *drmirè*.
- P. 246, l. 16, — *sumel* — *sumel*.
- l. 23, *eârmèl* se rattache à CALAMELLA « chalumeau ».
- P. 249, l. 14, et p. 189 et 215, lisez PICALDUM réclamé par le féminin *pijòd*.
- P. 252, l. 12, lisez : et même *ε* (*εit... au lieu de* et même (*εεit...*
- P. 253, l. 15, *aluca* suppose un type comme *AD-LUCCARE, exigé par le languedocien *aluca* (Mistral).
- P. 253, l. 22, *akuca* doit avoir une autre origine, cf. *acluca, encuca*, etc. (Mistral).
- P. 258, l. 16, lisez puis que *au lieu de* puisque.
- P. 259, l. 26, — *dèjo* — *dèjò*.
- P. 263, l. 19, — à partir de La Sarcellerie (Nieul)... (Le bourg de Nieul conserve *pl, bl, fl*, cf. p. 386.)
- P. 263, l. 29. Il n'y a pas là simple propagation d'un mouvement commencé, mais aggravation de la cause qui l'a produit.
- P. 265, l. 21. Il y a bien mélange. La différence de proportion, qui m'a fait croire à un retard, vient d'une différence d'affinité entre *ŷ* et les consonnes précédentes.
- P. 271, l. 23 et 26, lisez : ...*â tu...* « ...as-tu... ».
- P. 277, l. 7. Il y a plutôt substitution d'une forme réfléchie à une forme instinctive.
- P. 278, l. 36. C'est à *DORSARE.
- P. 278, l. 13, lisez : *FOCARIUM.
- P. 279, l. 22, et *passim*, lisez PULICEM.
- P. 280, l. 38, lisez Salles *au lieu de* Nanteuil.
- P. 284, l. 22, — brèves — ouvertes.
- P. 295, l. 21. Ce *kî* pourrait bien venir de ECCU-ILLI, pour *kîy*. C'est à voir.
- P. 295, l. 22, lisez : *akista* « ce, cette ».
- P. 302, l. 1, *fâ* dans *nè fâ* est faussement rapproché de FACTUM, c'est à FACIT qu'il se rattache.
- P. 302, l. 27, lisez : Le *v* est vocalisé ou tombé dans...
- P. 304, l. 28, — *kyè* « ces », *kyè, kyet...*

- P. 308, l. 5, lisez : *ēē* « chiens ».
 P. 313, l. 18, — *ē* au lieu de *ē*.
 P. 323, l. 18, — *SEXTARIATAS.
 P. 324, l. 21, — « chose ».
 P. 328, l. 3, — *uo* (ò), *noi* (ò+y).
 P. 329, l. 1, — *γῆῆνο*.
 P. 330, l. 7, — « cuisse » au lieu de « caisse ».
 P. 335, l. 6, — *tablē* — *tablē*.
 P. 336, l. 3, — ...autre que *l* et *r*, ou...
 — l. 35, — COEMETERIUM.

P. 372, l. 25, *ajoutez* : Je n'ose pas me citer moi-même pour un point où j'ai pu être si facilement influencé par le français. Mais il est aisé de se faire une idée exacte de ma prononciation par les tracés qui ont été relevés dans la 1^{re} partie. Comparez : *dēsū* (p. 166), *dfsmī* (p. 168), *nē tīā* et *nē tīā* (p. 168), *ptiyō* et *pēu* (p. 170), *sapélāv* (p. 195), etc.

LE GÉRANT,

TABLES

TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE

[Les mots en *italique* sont les mots étudiés ou expliqués].

- Agès*, 215, n. 3.
 Angoumois, 212.
 Aoste (val d'), 285.
 aphérèse, 380
 article, 215.
 Béchade, 228.
 Bernier, 228.
bigarot, 220.
bourgues, 220, n. 3.
calous, 220.
 CARTES : Cellefrouin et
 environs, 210; Cha-
 rente, 244; dans la
 France du centre et de
 l'ouest, 290, dans les
 Alpes, 293.
elle, 217.
 Cellefrouin, 209.
Cellefrouin, 217.
 Cellefrouin (abbaye),
 218, 237.
Chez, 215.
 chartes, 237.
 chiron, 216, n. 1.
chôvenir, 222.
Chrysaorius, 318.
Chryserius, 318.
clisses, 220.
 consonnes, 245.
 énougeler, 220, n. 2
épigouiller, 220.
-eriau, -erias, 215.
 FIGURES : *dyâl*, 43; *čkâc*,
 62; *èglèm*, 85; *fêtû*,
 106; *flâyè*, 111; *lucè*,
 121; *jûrèêt à P càr*,
 122; *glè*, 140.
 FOLK-LORE : Cuisine,
 10, 110. — Dictons,
 363, 134. — Fêtes,
 221, 40, 66, 120. —
 Jeux, 263, 13, 15, 21,
 56, 58, 112, 115, 137,
 139. — Légendes,
 216, 70, 114 (*fôkèc*),
 142, 144. — Loup
 garou, 222. — Usa-
 ges, 231, 16, 34, 37,
 55, 79.
 (Folk-Lore) Vêtements,
 102.
 Garnaud, 229.
Goise, 278.
Goulibert, 278,
gœvèz, 278.
Hugas, 215, n. 3.
mā, 375.
mandis, 220.
 métathèse, 380.
moins, 375, n. 2.
mou, 375.
mougettes, 220.
 Moulin-Neuf, 230.
 onomastique, 215.
Osane, 221.
 ôsaniers, 221.
palissons, 221, n. 1.
 patois (étude et nature
 des), 224.

<i>predarse</i> , 220.	SÉMANTIQUE. <i>dē</i> , 33; <i>dī-</i>	ustensiles, 14.
<i>rais</i> , 363.	<i>mēe</i> , 34; <i>drāqō</i> , 37;	Valteau de Mouillac,
Rousselot, 232.	<i>fīfī</i> , 108.	230.
<i>St-Gourson</i> , 214, n. 4.	<i>Serguntiom agum</i> , 214,	voyelles, 314.
<i>Saint-Simeux</i> , 287.	n. 4.	

TABLE DES ARTICLES

EDMONT (Ed.). — Lexique Saint-Polois (D-G)	7
ROUSSELOT. — Patois de Cellefrouin, étude historique des sons. . .	209
I. Préliminaires.	211
II. Consonnes	245
III. Voyelles.	314
Corrections.	380
TABLES	385

REVUE DES PATOIS

GALLO-ROMANS

MACON, FLOTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

REVUE DES PATOIS
GALLO-ROMANS

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

J. GILLIÉRON

Maitre de conférences à l'École pratique des Hautes-Études

ET

L'ABBÉ ROUSSELOT

Chargé du cours d'histoire de la langue française à l'École des Carmes

SUPPLÉMENT AU TOME V

PARIS

H. WELTER, ÉDITEUR

59, RUE BONAPARTE, 59

M. D. C C C . X C I I I

A NOS LECTEURS

Avec ce fascicule est close la Revue des Patois Gallo-Romans.

Quand, il y a six ans, nous avons créé cette revue, notre ambition était de fournir des matériaux sûrs pour l'étude de nos patois, et de donner l'exemple de travaux répondant aux exigences actuelles de la science.

Aujourd'hui, nous osons croire que cette courte période n'aura pas été sans quelque utilité.

Si nous cessons notre publication, ce n'est pas que les encouragements des savants et l'appui des Pouvoirs publics nous aient manqué, ce n'est pas que nous ayons moins de foi dans la grande portée de l'œuvre, c'est (nous ne voulons pas le dissimuler) que nous n'avons pas réussi à gagner le public à nos travaux et que, par conséquent, la Revue ne répond pas à l'urgence de l'entreprise. En effet, en face de l'imminente destruction des patois qu'il y a un intérêt national et scientifique à recueillir, tout effort isolé est insuffisant.

La Société des parlers de France, déjà constituée et prête à entrer en fonctionnement, avec son bulletin à bon marché et relativement populaire qui sera entre ses mains un instrument de propagande et d'enquête, peut seule (croyons-nous) être à la hauteur de la tâche.

Nous disparaissions devant elle, résolus à lui consacrer tous nos efforts.

Nous espérons que nos lecteurs reporteront sur elle toute leur sympathie et lui accorderont le concours dont ils nous ont honorés jusqu'ici.

Aussi n'est-ce pas un adieu que nous leur adressons, mais un affectueux au revoir.

LA RÉDACTION.

SYSTÈME GRAPHIQUE

Voyelles fondamentales.

PURES

	Indét. p ^r la quantité.	Brèves.	Longues.
Indét. p ^r le timbre.	<i>a, e, i, o, u, w, ê.</i>	<i>a, ê, ĩ, o, u, u, a, ê.</i>	<i>ā, ē, ī, ō, ū, ū, ā.</i>
Ouvertes.	<i>â, ê, ĩ, ô, ũ, û, â.</i>	<i>â, ê, ĩ, ô, ũ, û, â.</i>	<i>â, ê, ĩ, ô, ũ, ũ, â.</i>
Fermées.	<i>â, ê, ĩ, ô, ũ, û, â.</i>	<i>â, ê, ĩ, ô, ũ, ũ, â.</i>	<i>â, ê, ĩ, ô, ũ, ũ, â.</i>

NASALES

	Brèves.	Longues.	Demi-nasales.
Indét. p ^r le timbre.	<i>â, ê, ĩ, ô, ũ, û, â, ê.</i>	<i>â, ê, ð.</i>	<i>ā, ē, ĩ, ô, ū, ũ, â.</i>
Ouvertes.	<i>â, ê, ð, û.</i>	<i>ê.</i>	<i>ā, ē, ð, ũ.</i>
Fermées.	<i>â, ê, ð, û.</i>	<i>ê.</i>	<i>ā, ē, ð, ũ.</i>

Voyelles intermédiaires.

Pures.	<i>â, â, ã, ê, ũ, ũ, ũ.</i>	<i>â, â.</i>	<i>â, â.</i>
Nasales.	<i>â, â, ã.</i>		

Voyelles toniques. — Toutes ces voyelles existent avec le signe de l'accent (˘) : *a, e, i, o, u, u, w, ê, a, ê*, etc.

Consonnes fondamentales.

<i>b,</i>	<i>f,</i>	<i>k,</i>
<i>c</i> (<i>ch</i> fr.),	<i>g</i> (<i>g</i> dur),	<i>l,</i>
<i>ç</i> (<i>ch</i> dur all.),	<i>h</i> (aspiration française,	<i>ʃ</i> (<i>l</i> mouillée),
<i>ç</i> (<i>ch</i> doux all.),	c'est-à-dire sonore du	<i>ʃ</i> (<i>l</i> interdental),
<i>d,</i>	<i>ç</i>),	<i>m,</i>
<i>q</i> (<i>d</i> anglais),	<i>i,</i>	<i>n</i> (<i>m</i> interdental).

<i>n</i> ,	<i>ř</i> (<i>r</i> voisine du <i>č</i>),	<i>t</i> (<i>t</i> anglais),
<i>y</i> (<i>n</i> mouillée),	<i>ř</i> (<i>r</i> gutturale),	<i>v</i> ,
<i>ỵ</i> (<i>y</i> interdental),	<i>ř</i> (<i>r</i> interdental),	<i>w</i> (<i>w</i> anglais),
<i>ñ</i> (<i>n</i> gutturale),	<i>s</i> (<i>s</i> dure),	<i>ũ</i> (<i>u</i> consomme),
<i>ř</i> ,	<i>š</i> (<i>th</i> dur anglais),	<i>y</i> ,
<i>r</i> (<i>r</i> linguale),	<i>t</i> ,	<i>ỹ</i> ,
<i>ř</i> (<i>r</i> fortement roulée),	<i>ʈ</i> (<i>t</i> interdental),	<i>z̃</i> (<i>th</i> doux anglais).

Consonnes intermédiaires.

č, č̣, č̣̣, ḍ, ḍ̣, ḍ̣̣, ě, ẹ̌, ẹ̣̌, ḳ, ḳ̣, ḳ̣̣, ṛ̌, ṛ̣̌, ṛ̣̣̌, ṣ̌, ṣ̣̌, ṣ̣̣̌, ť, ṭ̌, ṭ̣̌, ỹ, ỵ̃, ỵ̣̃, ẓ, ẓ̣.

Lettres d'un type plus petit et destinées à représenter les sons à l'état naissant ou en voie de disparaître — *a, e, i, o, u, u, a, é; á, è, ô, a; á, é, ô, â; ù, ê, ô, â; e, d, g, h, k, m, n, s, t, w, ũ, y.*

Signes de résonance. — Résonance pharyngienne, *o*; résonance nasale : *ỹ, ỹ̃.*

LES
MODIFICATIONS PHONÉTIQUES
DU LANGAGE

ÉTUDIÉES DANS LE PATOIS D'UNE FAMILLE

DE CELLEFROUIN (Charente)

TROISIÈME PARTIE

MODIFICATIONS DU FONDS NOUVEAU DU PATOIS

Le fonds nouveau d'une langue se compose de ses créations analogiques et des mots étrangers dont elles s'enrichit. Ces deux éléments concourent à son rajeunissement d'une façon variable. L'importance du premier dépend de l'activité intellectuelle; celle du second, de causes historiques et sociales.

Dans les conditions actuelles, l'élément analogique est fort réduit à Cellefrouin, tandis que l'élément étranger prend une extension considérable. Un chapitre sera plus que suffisant pour le premier. Nous en accorderons au second trois, dans lesquels nous examinerons successivement : par quelle voie entre l'élément étranger, quelles facilités et quels obstacles il rencontre, quels changements il a dû subir pour se faire accepter, enfin quelles modifications il a imposées au patois lui-même.

CHAPITRE I

CRÉATIONS ANALOGIQUES

Nous n'avons pas à nous occuper ici du choix que la langue fait entre plusieurs radicaux d'un même mot pour ses combinaisons nouvelles, ni de l'extension donnée à certains suffixes au détriment de certains autres, ni des formations nouvelles faites à l'aide de suffixes anciens. Tous ces faits sont en dehors de notre sujet. En effet, que la langue, oubliant, par exemple, l'ancien radical *av* HAB-ERE, qui pourtant existe dans quelques personnes du présent de l'indicatif et à l'imparfait tout entier, ne reconnaisse plus comme exprimant l'idée d'*avoir* que le radical plus nouveau *ay* HABE-AM, du subjonctif, et s'en serve pour un nouvel imparfait *ay-âv*; que les flexions de certains temps et de certaines conjugaisons s'étendent à tous les temps et à toutes les conjugaisons; que des mots nouveaux naissent de nouvelles alliances de radicaux et de suffixes anciens; il n'y a là qu'une simple utilisation de matériaux dont la constitution phonétique nous est connue.

Mais, à côté de ces combinaisons, il y en a d'autres qu'on peut appeler en un sens des créations, parce qu'elles forment des unités nouvelles douées d'une vie propre en dehors des groupes où elles ont pris naissance. Ce sont les suffixes développés et les suffixes nouveaux. Nous devons nous y arrêter un instant.

SUFFIXE DÉVELOPPÉ *-èrî*.

Le suffixe *-îa -eiz* uni au suffixe *-erium* a donné *-èrî* : *kòrmènerî* (G¹), « Corménerie ». Cette formation, féconde en français, est restée presque improductive à Cellesrouin. Mais une combinaison qui a pris une vie singulièrement active, c'est celle de ce même suffixe *-îa* avec l'infinitif de la première conjugaison *-ARE*. De là est né le suffixe nouveau *-èrî*, qui peut se souder à tous les infinitifs qui ne contiennent pas déjà un *r* pour en former des substantifs verbaux. Rien n'égale la facilité avec laquelle le paysan crée des mots de cette sorte. S'il veut dire avec une certaine élégance que son appétit ne va pas, que la soif le tourmente, il aura

recours à cette combinaison : *kwê kel nîjri kè n vâ pâ, mē pr la bièri kô n vâ k trô byê* « ça est cette *mangerie* qui ne va pas, mais pour la *boirie* ça ne va que trop bien ». Souvent, le besoin du moment fait ainsi naître des mots qu'il ne faut pas s'attendre à retrouver dans la suite. Ainsi je recherchais un jour la raison de je ne sais plus quel phénomène, et je prenais comme exemple le verbe *chanter*. Ma mère, à la fin, perdit patience et me demanda si je n'aurais pas bientôt fini avec ma *chanterie* : *n ôrà tú pâ byétô fini avèk ta câtri*. Une autre fois que je m'étais intéressé au verbe *rapyôlä* « ravauder », ma mère me demanda : *l â tú mē ân ôkri kël rapyôlrî* « l'as-tu mis en écrit cette *rapyôlerie* ». M^{me} de Mouillac n'était pas non plus embarrassée pour forger les mots. J'étudiais, tout en causant à table, le suffixe *-rî*. Elle, pendant ce temps, découpait un gigot avec un couteau *mal aiguisé*. Comprenant l'objet qui me préoccupait, et voulant me fournir un nouvel exemple, elle dit avec esprit : *tènô, w âri byê bôzwê d ana a l âguzrî!* « tenez, il aurait bien besoin d'aller à l'*aiguiserie* ! »

La formation de ce suffixe est facile à comprendre. Dans le composé PORTAR-IA, par exemple, les deux éléments, comme les deux idées, sont restés distincts tant que le verbe est resté *portar*. Mais, du jour où l'infinitif a été réduit à *porta*, l'R s'est trouvée isolée. Alors, abandonnée par le verbe, elle a paru à l'esprit faire partie du suffixe, et lui est restée attachée.

SUFFIXES FORMÉS AVEC LE DIMINUTIF *-u*.

Le suffixe *-ü*, *-ONEM*, s'ajoute soit à des radicaux, soit à d'autres diminutif. D'*ajas* « agace » on fait *âjasü*, de *mîc* « miche » *mîcû*, de *pôc* « poche » *pôcû*, de *gênîl* « guenille » *gênîlû*, de *mîn* (appellation amicale de la chatte) *minû*, de *grîy* « croûte de pain » *grîyû* « grignon », d'*âgrbîs* « écrevisse » *âgrbîsü*, comme anciennement, avant sans doute la fondation du monastère¹ (si le mot est local), de *morg*², **MOXICUM*, **moûigo*, **moug* « moine », on a fait *mûrgû* (terme injurieux, non compris aujourd'hui, qu'on applique aux enfants. *kâ mûrgû d drôl* « ce petit moine de drôle »). En combinaison avec d'autres diminutifs, nous avons *pul-îc-u* « petite pouliche » de *pulic*, **PULL-ICCA*; *vin-ôc-u*, petite *vinôc* « petit vin »; *pin-ôc-ü*, le petit de *la pinôc* « la petite Pinaud »; *fil-ôc-u*, petite *filôc* « fils qui se trouvent dans certains légumes un peu durs »; — *pyarôtu*, petit de *pyaro* « petit Pierre »; *janôtu*, petit de *janô* « petit Jean »; — *pin-as-u*, le petit

¹ Ce qui me le fait croire, c'est la conservation du *g*, qui, à cette époque, se serait assourdi à la finale. || ² Exemple à ajouter page 286.

de la *pīnas* « la petite Pinaud »; *pēl-ōs-u*, petite *pēlas* « morceau de peau détachée d'un fruit »; *mūj-ās-u* se dit petit garçon (*mujas*, d'une petite fille); — *būk-īl-ū*, petit de la *būkiḷ*, nom d'amitié de la chèvre; *ēcard-īl-ū*, petite *ēcardīḷ* « écharde ». Il faut sans doute ajouter à cette série le diminutif *-īy*, *-INEUM*, que nous ne possédons qu'associé à un autre suffixe : *pēt-īy-ō*, fém. *-ōt*, « petit », *grād-īy-ō*, fém. *-ōd*, « un peu grand ». Il est vraisemblable aussi que l'on a eu un diminutif *-in* (cf. français *diablotin*) et un suffixe *-is*, correspondant à *-ās*. En tout cas, par une opération simple de l'esprit, les deux diminutifs ont été fondus en un seul, et l'on a eu les variantes *-īēū*, *-ōēū*, *-ōtū*, *-āsū*, *-īḷū*, *-īyū*, et, eût-on dû en emprunter la première partie à des radicaux, *-inū*, *-īsū*. Tous ces suffixes nouveaux ont le même sens que le simple, sauf *-āsū* qui a quelquefois une nuance péjorative. Les raisons qui, dans certains cas, font préférer les uns aux autres, relèvent de l'esthétique, et dépendent de la forme du radical. Supposons que nous voulions donner un diminutif aux deux noms *Grenet* et *Chambre*. Nous ne pourrions pas créer *grēnū* ou *grēnētū*, ni *eābrū* : l'oreille s'y refuse. On a fait *grēnēū*, *eābrōtū*. On a aussi, sans que la forme correspondant au premier diminutif existe : *perieū* « petite poire », *bvériēū*, petite couronne en vannerie dont on se sert pour *bvēra* « blanchir » les châtaignes, *gadīēū* « lucarne » d'un radical qui se trouve dans *gadīḷa* « guetter »; — *ālōēū* « aile de roue de moulin », *eīnōtū* « petit chien de quelques mois », *mjōtū*, petite *mij* « mie »; — *kwasū* « petite queue », *eīnasū* « petit chien à peine né », *burjasū* « petit bourgeois » (terme de mépris), *vyēlasū* « un peu vieux », en parlant d'un enfant; — *ōzīḷū* « petit oiseau », *mōēīḷū* « petite mouche », *brōēīḷū* « petite branche », *drapīḷū* « petit drapeau », *kārtīḷū* « quartier de pomme ou de poire cuit au four », *rāpīḷū* « petite grappe (*rāp*), particulièrement grappe laissée après la vendange », etc. (cette forme est d'une grande richesse); — *krapīyū* de *krapē* (F²) « croupion », *trūtīyū*, petite *trut* « canal par lequel s'écoule la lessive de la *pan* (cuvier) dans la chaudière »; — *pīnū* « petit pied (*pie*) ou le pied de la *eōs* (bas) »; — *janīsu*, petit de *jane* « Jeannet », *kātīsu* « petite Catherine », *gātīsū* « petite Agathe », *mārisū* « petite Marie », *grāpīsū* « petit crapaud (*grāpā*) ».

SUFFIXES NOUVEAUX *-ōpa* ET *-yōla*.

Ces deux terminaisons sont régulières dans deux verbes, *salōpa* « *saloper*, salir, gâter », et *pyōla* « *pialler*, c'est-à-dire faire *pyō*, *pyō*, *pyō*, comme les poussins », de là « demander importunément », sens unique de la

variante *pyôea*. Dans le premier cas, nous avons une dérivation naturelle de *salope* ; dans le second, l'imitation d'un cri suivie d'une forme verbale. De plus, par suite du sens des mots qui les contiennent, ces terminaisons ont l'une et l'autre quelque chose de péjoratif.

Or, *-ôpâ* a été utilisé pour rendre l'idée de « manier salopement ». *Manier* se disant *māya*, *manier salopement* s'est dit *mayôpâ*. Cette création n'est pas propre à Cellefrouin. On dit en Poitou *manoper* (Favre).

Avec *-yôla* et une partie du radical de *rāpyésa* « rapiécer », on a fait *rāpyôla* « rapiécer maladroitement »; avec *ravrea* « raviver », *ravyôla* « essayer de raviver le feu ».

• NOUVELLES DÉSIGNENCES FÉMININES.

La chute des consonnes finales des noms masculins a fait oublier le rapport qui existait dans l'ancienne langue entre les deux genres. Aujourd'hui la caractéristique du féminin *petit* en regard de *peti*, c'est le *t*; de *ménun* comparé à *mênû* « appellation amicale du cochon », c'est l'*n*. Aussi, quand il s'agit de créer un féminin à un masculin, et le cas est fréquent pour les noms d'hommes, faut-il s'attendre à voir soit le *t*, soit l'*n*, employés pour cette fonction. De *Després* (*dêprê*), ma mère a fait *la dêprêñ* « la femme Després », de *Paradis*, *là paradinê* « les femmes Paradis » (cf. à Puybarraud *vulhûr* « voleur », fém. *vulurnô*). Je l'ai entendue donner à *futû* un féminin *futût*; et Mariette Raynaud a fait, avec *ayê* « agneau », le féminin *ayêt*, qu'elle a substitué à *ayît*, seule forme, du moins à ma connaissance, qui ait été usitée jusque-là.

CHAPITRE II

VOIES ET MODES D'INSTRUCTION DE L'ÉLÉMENT ÉTRANGER

L'élément étranger nous assiège de toute part. Nous le trouvons dans la famille porté par les parents eux-mêmes, dans le village où se mêlent des parlars d'origine diverse ou propres à certaines classes d'individus. Mais tant que ces influences restent isolées, elles ne se font que peu sentir dans la langue indigène. Nous avons déjà relevé des formes dues à une mère étrangère (V. 249), à un village voisin (page 186). Nous rencontrons (chap. IV) un cas très curieux de l'influence d'une génération plus ancienne agissant directement sans passer par les intermédiaires sur d'autres plus jeunes. Enfin je peux me citer comme un exemple de l'infiltration d'un parler local dans celui d'une famille transportée hors de son pays (V. 232). J'en ai d'autres : M. Bernier parle, lui aussi, le patois de sa mère qui était du Masdinteu, au moulin de Mouchedune où il est né, et, comme moi, il mêle dans sa conjugaison des formes qu'il a empruntées à son lieu de naissance. (Cf. les parfaits *pàrtèrâ*, *dîsê*, *prêgê*, formes de Mouchedune à côté de *sòrtirâ* et au lieu de *dîsî*, *prêgî*, formes du Masdinteu.

Une petite fille de Nieul, élevée par sa grandmère originaire de Saint-Claud, a pris de celle-ci les groupes *pl*, *fl*, *hl*, inconnus à Nieul : *flê* « fléau », *flâh*; mais elle hésite entre *plâca* et *plêca*.

Nous avons emprunté à la langue de l'Eglise *abrñōsyō!* (ABRENUNTIO), interjection de dégoût prise dans les cérémonies du baptême; à celle de la scolastique, *distêgō* (DISTINGUO), pour marquer une différence (*kō yō hyē dâ distêgō, vè!* (G¹) « il y a bien du *distinguo*, voyez! »); à celle de la médecine et du droit, un nombre assez considérable de mots que nous retrouverons à l'occasion.

Les influences les plus puissantes sont celles qui s'exercent de pays à pays. Or, comme les évolutions phonétiques nous viennent de l'Ouest, c'est aussi de la même région que remonte jusqu'à nous la grande masse de l'élément étranger qui nous envahit, et cela depuis une époque

ancienne. Il y a, en effet, des mots et des formes que nous pouvons signaler au moment de leur passage dans certains lieux, et en quelque sorte suivre la piste. L'article féminin *las*, par exemple, existait à Criteuil, près de la Chaise, à l'autre extrémité de l'Angoumois, au XI^e siècle¹, à Salles de Villefagnan, au XV^e siècle². Aujourd'hui il ne conserve plus de son ancien territoire sur la rive droite de la Charente que le seul village de Bayers.

Les trois mots *ribyèr*, *trava*, *ariba*, se dénoncent comme étrangers par leur *v*; mais ils dominent sans partage jusqu'à Saint-Claud. Ce n'est que plus haut, Chez-Chadiat, à Negret, à Snaux, et seulement chez les vieillards, que l'on trouve les formes indigènes *traba*, *ariba*. A La Péruse même, *ribyèr* n'est conservé que comme nom d'un pré.

L'influence exercée par le Pays-Bas est si considérable, qu'aujourd'hui même où le français a attiré toute considération, on accepte de lui tout, même le patois. Ma mère sentant le besoin de remplacer *là* « là » par une forme plus élégante, au lieu de prendre le français *la*, lui a emprunté *lè* (*kel lè* « celle-là »). Quand nous avons substitué à Saint-Claud le français au patois (c'était au moment où j'allais à l'école, vers 1856), nous étions fort embarrassés, je m'en souviens, pour trouver un équivalent français à notre *brō* « broc », sorte de cruche dont nous nous servions pour puiser de l'eau à la fontaine : *brō* sentait trop son patois. On nous proposa *bœû* « buie », que nous avons accepté et qui est resté depuis : il nous venait du Pays-Bas.

Malgré les moyens innombrables que possède le français pour s'implanter dans nos villages (l'école et les instituteurs, les voyageurs de commerce, les employés de l'administration, les familles étrangères, le service militaire), le Pays-Bas et le Nord restent les intermédiaires obligés entre le français et nous. Qu'un curé ou un professeur originaire de l'Est ou du Midi ne s'avise pas de vouloir nous donner des leçons de prononciation; il perdrait non seulement sa peine, mais encore quelque chose de son crédit. Il y a eu à Saint-Claud un bon curé originaire d'Ussel (Corrèze), qui est resté dans la paroisse près de 40 ans. Lui prenait-il fantaisie d'en parler le patois, on se bouchait presque les oreilles, et l'on disait entre soi : *kè zô t à ki avèk son ôvèrnat*. « Que veut-il là avec son auvergnat. » Un professeur du Petit Séminaire de Richemond s'était donné la tâche de

¹ *Las Palenas*, nom de terres situées dans cette paroisse. Charte de 1098-1109, citée par Marvaud, *Hist. de Cognac*, p. 60. ² « Au chemin par où l'on voit de *las Salles* à Fontenilles (*Ibid.*, 24 janv., 1465). »

corriger nos fautes de français. Par malheur, il était des Pyrénées, et nous trouvions ses prétentions exorbitantes. Il avait beau se prévaloir de l'autorité de Littré, nous ne l'écoutions pas, persuadés qu'il ne comprenait pas Littré, puisqu'il nous contredisait, ou que Littré avait tort; et, de fait, c'est nous qui avons raison¹. Cette aversion pour les formes venues des pays non français se marque encore par les bévues qu'elle nous a fait commettre. Une pomme qui nous vient du Limousin, la pomme rambour, n'a pu être acceptée à Cellefrouin sous son véritable nom. *Rambour* a été sans entendu *rābu*. Or, comme *bū* « bon », qui est pourtant bien régulier, se dit à Cellefrouin *bō*, *rambour* a été défiguré en *rābō*. Le nom de la petite ville que les habitants appellent *mōbēru*, conformément à l'usage ancien (*Monberoux*, sur un sceau de 1580, *Monberou* sur un sceau de 1391, *MONTEM BARULPHI* dans les actes latins), ne pouvait pour la même raison conserver sa finale indigène; les franciseurs en ont fait *Montbron* (*mōbrō*). C'est ainsi que l'on dit à Cellefrouin.

On peut se demander si ces dispositions sont récentes. A ne consulter que l'ensemble de nos mots étrangers, il semble que non. Il y en a un pourtant qui pourrait bien nous être venu pour le sens et le son du Limousin, c'est *brāv* « joli ». Il est vrai que *brāv* se prononçait ainsi au xv^e siècle en français (Chifflet, d'après Thurot) et qu'il signifiait dans Perrault « bien habillé ». Mais, comme il ne dépasse guère Cellefrouin et qu'il s'emploie surtout dans les phrases ironiques, il ne serait pas téméraire de penser que c'est de la région de l'Est qu'il est descendu jusqu'à nous.

La lecture aussi nous a fourni des mots étrangers. Il est le plus souvent difficile de les distinguer de ceux qui sont venus par voie orale; cependant il en est quelques-uns pour lesquels ce mode d'introduction paraît certain. Je citerai : *alōrs* « alors », si fréquent chez certaines personnes, dont l'*s* ne peut-être dû qu'à un défaut de lecture; *ōdīsyō*, dont le sens mal compris décèle un lecteur ignorant des débats de cours d'assises : *ū pōrt sūn ōdīsyō sūr tū* (G¹) « il porte son *audition* (avis, témoignage importun) sur tout » ne rappelle que de loin l'« audition des témoins ». Il y a au moins un mot dont la déformation est bien certainement le fait du lecteur. C'est *āgē* « engin », qui appartient au parler de ma mère. Surpris par l'apparition d'un *g* dur dans ce mot, j'ai eu l'idée que ma mère se faisait l'écho d'une lecture mauvaise. La vérification était facile, car j'avais sous la main son lecteur habituel. L'expérience a prouvé que je ne m'étais pas trompé.

¹ Il voulait nous faire aspirer les *b* dites aspirées, comme c'est l'usage dans les Pyrénées.

Telles sont les voies principales par lesquelles l'élément étranger est entré dans notre patois.

Resterait à fixer la date de ces invasions, nous le ferons à l'occasion. L'histoire de la phonétique nous en fournira le moyen. Ainsi, par exemple, *sin* « signe », *sinifyà* « signifier », *asinàsya* « assignation », *kāgrèn* « gangrène », *ségrètër* « secrétaire », et les mots où *oi* se prononcent *o* ou *wé* remontent à une époque ancienne, tandis que *siya* SIGNER, et les mots qui renferment *wa*, *oi*, sont d'introduction récente.

Enfin nous avons à considérer la force de pénétration que possèdent les divers éléments étrangers en instance pour acquérir le droit de cité. Celle-ci varie suivant le sens, l'emploi et la constitution phonétique des mots et des formes. L'utilité d'un mot est la meilleure condition pour le faire accepter. Qu'une idée nouvelle frappe l'esprit, qu'un objet nouveau entre en usage, le mot qui les exprime s'impose par le fait même. Il rentrera sous une forme ou une autre, il pourra même être affreusement mutilé, mais il entrera. Par exemple, l'idée d'*instinct* n'existait pas à Cellerfrouin; on n'aurait pas su dire « cet animal a eu l'*instinct* de faire ceci ». L'idée a été prise au vol, et le mot aussi et sous quelle forme, *ātrèsè!* — *ū n ò pā aqū lātrèsè dè s' i fūra* (G¹) « il n'a pas eu l'*instinct* de s'y fourrer » (il s'agit d'un rat poursuivi par un chat qui n'a pas eu l'*instinct* de se sauver dans un tiroir).

Le patois, pauvre d'idées abstraites, en accepte volontiers l'expression. Ainsi *scie* est entré avec son sens figuré, tandis que *sij* est resté pour désigner l'instrument. De là est né ce jeu de mots qu'on omet rarement de faire quand on a une scie qui ne coupe pas : *kewè byè un sī, kè n è pā un sij*. « C'est bien une *scie* ce n'est pas une *sège* (*scie*). »

En dehors de l'utilité, ce sont les raisons d'esthétique qui prévalent. Les mots les plus usuels se gravent aisément dans la mémoire, en sorte que le paysan se trouve avoir deux vocabulaires à sa disposition, le sien, et, dans une certaine mesure, celui de ses voisins. Si les voisins lui sont inférieurs, il ne se servira de leur vocabulaire que pour se moquer d'eux ou quand il aura l'occasion de mettre en scène des personnes de basse condition. Ainsi, dans un conte que j'ai entendu à Benest, et dans lequel figuraient un métayer et son maître, trois langues étaient employées successivement : celle de la narratrice, le parler de Benest; celle du métayer, le limousin; celle du maître, le français. Mais, si les voisins appartiennent à un état social plus élevé, alors le paysan aura recours à

¹ Michon, *Statist. mon.*, p. 81. || ² *Ibid.*, p. 83.

leur vocabulaire quand il voudra bien parler. Les vacances dernières, je demandais à un enfant des Carmagnats comment se disait un *couteau*. Il me répondit par le mot en usage à Negret et à Saint-Claud (*kütè*). J'insistai. Cette fois, il me servit le mot français ; et ce ne fut que sur de nouvelles instances qu'il se décida à me livrer son patois (*kütè*). Les faits de cette sorte sont nombreux. Si les occasions de voir les étrangers ou des personnes d'une condition plus élevée se multiplient, alors on s'habitue à ces mélanges baroques, comme ma mère en donne trop d'exemples ; ce qui fait dire à sa nièce, qui est sa filleule : *mã mni zũ dẽvĩr tũ* « ma *meni* le *dẽvĩr* tout ». Elle est trop sévère : ce que fait sa *meni*, elle le fait elle-même, quoique dans une moindre proportion, et tous les autres aussi.

Si l'admission d'un mot dépend de son utilité ou de son élégance supposée, la forme sous laquelle il est accepté résulte de sa constitution phonétique. S'il ne contient que des sons déjà usités dans le parler indigène et sans équivalents significatifs dans ce même parler, il passe sans aucun changement. Mais, s'il renferme des articulations difficiles, s'il se heurte à des sons analogues, à des terminaisons équivalentes, il faut s'attendre à le voir se simplifier, se teindre des nuances propres au parler qu'il envahit, accepter même, comme signe de naturalisation, les finales étrangères. L'obstacle vient donc de la phonétique indigène : les formes vivantes s'imposent, les formes mortes se laissent remplacer. *Animal*, venu trop tôt, a dû se changer en *animã* ; *canal*, plus nouveau, s'est fait accepter comme tel. Nous avons donc là un moyen de juger de la vitalité des sons et un utile complément de la phonétique. Rien n'est curieux comme de voir dans un même village où se trouvent réunies des personnes de provenances diverses (à Saint-Claud, par exemple) l'accueil différent que chacune fait aux formes françaises, suivant le degré de vitalité de son propre parler. Il en est à qui le patoisement s'impose et pour qui *CAFÉ* deviendra *kãfã* ; *PARQUET*¹, *pãrkã* ; *BUREAU*, *bũrẽ* ; qui de *tãba*, *tabãtyẽr*, feront *tabãtjẽ* « buraliste ». Pour d'autres, au contraire, ces mots, parfaitement réguliers dans le patois de tous, sont considérés comme barbares et deviennent l'occasion d'incessantes railleries.

Aussi un suffixe étranger ne peut-il se faire accepter que si le suffixe indigène correspondant a perdu toute vie propre. Il n'est donc pas étonnant que celui-là se propage même au détriment de celui-ci et se lie à des radicaux patois. Mais souvent, le suffixe étranger ne se maintient pas

¹ Suivant la prononciation du pays, *parquet* rime avec *cafẽ*.

longtemps dans cette position usurpée : il disparaît avec le composé hybride devant le mot rival que lui oppose le dialecte envahisseur. C'est ainsi que, dans le Pays-Bas, particulièrement à Saint-Amand de Nouère, le mot indigène *pɛzã*, PISELLUM, a été francisé en *pɛzò*, qui a été remplacé par *pɛvè* POIS. Cette progression est marquée par le nombre et l'âge des personnes qui usent de ces trois dénominations : quelques vieillards seulement disent *pɛzã* ; un plus grand nombre, *pɛzò* ; la grande majorité, *pɛvè*.

CHAPITRE III

CHANGEMENTS SUBIS PAR LES SONS ÉTRANGERS

D'après ce que nous venons de voir, il faut surtout entendre par sons étrangers les sons angoumoisins ou français.

Des premiers, nous n'avons rien à dire. L'aspiration du *j* ou du *ε* mise à part, ils ne diffèrent pas de ceux qu'utilise le patois de Cellefrouin. Or cette aspiration ne devait pas exister quand les patois des bords de la Charente se propageaient comme tels. Aujourd'hui que nous demandons à l'Angoumois du français, elle constitue à nos yeux un défaut que nous avons garde d'imiter.

Nous n'avons donc à nous occuper que des sons français. Nous considérerons d'abord les consonnes, puis les voyelles.

§ 1^{er}. — Consonnes.

Le système consonnantique français ne diffère du nôtre que par le maintien d'*l* et *n* devant *i* ou *ε* en hiatus, et d'*l* après une consonne.

Les mots français vraiment populaires ont donc pu à peu près tous se faire admettre sans avoir à subir dans leurs consonnes d'autres modifications que celle qui est imposée par la double loi de la mouillure. Ainsi :

1° MILIEU est devenu *milè*; BEAULIEU (place d'Angoulême), *bòlè*; LIARD, *lâr*; LÉONARD, *lônâr*; LÉONTINE, *lôtin*; — OPINION, *ôpinô*; CONTINUER, *kòtuyâ*. Cette transformation est sans exception.

2° PLAIT-IL ? (formule de politesse pour prier de répéter) devient *plè̃t-î*; PLAISIR, *plè̃zi*; BLAGUE, *blâg*; RÉPUBLIQUE, *rèpüblik*; FLAMME, *flâm*; RÉCLAME, *rèklâm*; JONGLER, *jòglâ*. Quoique le groupe *çl* se réduise à *l*, dans les mots indigènes, aucun mot français n'est arrivé à temps pour suivre cette évolution (cf. JONGLE, *jògl*, et *ôl* « ongle »). Il est à remarquer que le changement de *l* en *y* s'est produit d'abord dans le mot français *ô pyè̃zi* (Ventouse C¹, Moulin de Mouchedune B¹, Parzac B¹, La Bosse), et longtemps avant qu'il se soit annoncé dans les autres mots. Est-ce en raison de l'emprunt

ou du fréquent usage du mot? Je ne saurais me prononcer avec certitude. Deux mots ont échappé à la loi du mouillement de l' l : GLACIAL, *glasyal*, et PLUSIEURS, *plūz'yér* (G¹). C'est la preuve que l'évolution, comme nous l'avons déjà remarqué, est parvenue à son terme.

Le groupe *di* en hiatus est devenu *y* à Angoulême : *lāyē* « landiers ». Le patois de Cellefrouin n'a pas éprouvé ce changement dans les mots indigènes, mais il l'impose aux mots d'introduction récente : INDIENNE, *ēyēn*; TEINTURE D'IODE, *tēturyōt* (G¹). De même à Angoulême, *ēyēn*; à Ruffec, *myōkr*, MÉDIOCRE (qualification d'une sorte de fil). Cette transformation de *di* en *y* est régulière au Canada comme à Angoulême : CANADIEN, *kānāyē* (Saint-Barthélemy, diocèse de Montréal).

L'hiatus entre deux voyelles persistantes a été comblé par un *y* : BAHUT, *bāyū*; CAHUTE, *kāyūt* (G¹).

Le français savant surtout contient des groupes d'une prononciation difficile, des finales indécises pour une oreille peu exercée, des successions insolites de consonnes. Il ne peut donc sans modifications entrer dans un parler populaire.

1° Groupes.

STI se change en *sy* : QUESTIONNER, *kēsyanā*; INDIGESTION, *ēdijesyō*; OBSTINÉ, *ōstīnā* (d'où le verbe *ōstīnā* « soutenir avec obstination »).

L'R est supprimée dans PROPRIÉTÉ, *pōpriēta*; INTERPRÉTER, *ētrēpēta* (G¹).

L'L + *consonne* se change en *r* dans VALSE, *vārs*; VILEBREQUIN, *vīrprēkē*; SALSIFIS, *sārsifi* (G¹). La transformation est réelle, au moins dans le dernier mot, car ma mère l'a entendu pour la première fois à Saint-Claud, où il se dit sous la forme française. On peut ajouter *kārkuil* et *ārmana*, *tā sērmā* « tant seulement ». L'L paraît s'être nasalisée dans CALEPIN, **calpīn*, *kānpē*; CALEÇON, **calson*, *kānsō*.

L's + *consonne* peut se changer en *r* : MASSALOUX (nom d'homme apporté à Cellefrouin vers 1837), *mārsalu* (cf. MASSILIA, *Marseille*); ASPIC au sens figuré *ārpi*.

L's + *consonne* à l'initiale est précédée d'un *e* : SCORPION, *ēskrōpyō*; SQUELETTE, *ēskalēt*.

Je signalerai encore GRÈS, *krē*; ÉDREDON, *ēgrédō*; FANTASQUE, *fātaks*; FRANC-MAÇON, *flamasō*; BLUTOIR, *brutwār*; SUPPORTER, *sēlpōrta*.

2° *Finales.*

A un moment donné l'L finale a été confondue avec R. Ainsi nous avons d'un côté NOEL, *nœr*; ÉRYSIPÈLE, *ézipèr*; et de l'autre DESSERT, *désyèl*; RARE, *râl*; TARD a été certainement entendu *tâl*, puisque nous possédons le dérivé *talina* « tarder ». On a même ajouté une *r* à des noms qui n'y avaient pas droit : NEVEU, *nœvœr*; angoumoisain *sâ* « sureau », *sârr*; PUS, *pûr* (G¹).

Les sonores ont été entendues comme sourdes dans les finales *d* (DE) et *v* (IVE) : VÉLOCIPÈDE, *velosipèt*; TEINTURE D'IODE, *têtüryöt* (G¹); eau SÉDATIVE, *ég sêlatif* (G¹, G³); SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE, *kôpêratif* (Saint-Claud, Brunaud). Ce changement ne peut être attribué à une difficulté d'articulation, car nous avons des mots en *äd* (*pläd* « plaide »), *öd* (*möd*), *iv* (*viv*). Il n'est dû qu'à une erreur d'oreille. J'ai essayé de faire prononcer le mot *vélocipède* à ma mère, l'avertissant chaque fois qu'elle disait mal, mais sans lui indiquer le défaut dans lequel elle tombait et sans lui faire connaître l'objet précis de mon enquête. Or sur 14 fois qu'elle a répété le mot, elle l'a terminé 9 fois par un *t*, 5 fois par une *l*. Mais elle n'essayait de l'*l* que pour tâcher de me satisfaire. Jamais elle n'a trouvé le *d*.

3° *Consonnes initiales ou médiales.*

Une confusion peut se faire aisément entre L et R. Dans l'expérience précédente, ma mère a changé 5 fois l'L en *r*. Son doute portait donc sur cette articulation en même temps que sur la finale, les autres syllabes étant restées pour elle parfaitement nettes. Nous avons le changement d'L en *r* dans *sêlêbral*, CÉRÉBRAL; *kolidôr*, CORRIDOR (le français régional est correct sur ce point). Mais *salô* « sarreau », et *môlû* « morue », en saintongeais et en poitevin *saland* (Favre, Lalanne) et *molue* (Favre), n'ont sans doute rien à voir avec le français.

Le changement de NUMÉRO en *lumarò* rappelle celui de LIBELLUM en *niveau* (*nivé*).

La confusion est possible entre *f*, *ε* et l's. Le FUNICULAIRE de Belleville, qui a tant fait parler de lui, est appelé *simkulèr* par ma mère, comme ÉPOUSSETER est devenu pour elle *épüftâ*; cf. CHIRURGIEN, *sürrijyè* (forme commune).

Entre voyelles, une sourde peut être entendue sonore : CONSÉQUENTE « importante », *kôsçât* (G¹, Mouchedune B.), BROCANter, *brokâda*, à moins qu'il y ait l'influence de *mârcâda*.

Une métathèse qui rappelle celle des enfants : TAPIOCA, *kāpyota* (G¹) ; MAGASIN, *māzāgē*.

Nous avons des cas d'un y remplacé par l : THÉIÈRE, *tēlēr* ; BIAIS, *hlē* (G¹) ; THIAÇ (nom d'homme), *klak* (Courcôme). Ce ne sont que des personnes âgées qui m'ont fourni ces exemples. Ont-elles pris l'équivalent du y des jeunes, ou ont-elles été influencées par les mots en *-lēr*, comme *bērlēr* « anse », *krēmalēr* « crémaillère », etc. ? Je n'ai pas le moyen de trancher la question.

À l'imitation de certains mots (*tītr* « titre », *rāfl* « râfle » *grū* « grue »). *r* et *l* se sont glissées indument dans : *jēsivitr*, JÉSUIÇTE ; *dēpistr*, DÉPIÇTE ; *buralistr*, BURALIÇTE ; *ōbārjistr*, AUBERGISTE ; *jītr*, GÎTE ; *listr*, LISTE ; *sofr*, SAUF ; *alkōvr*, ALCÔVE ; — *puprō*, POUÇON ; *kavrō*, CAVEAU (La Bossç) ; *karāfl*, CARAFE ; *pārāfl*, PARAFE ; *jirāfl*, GIRAFE ; *sigrū*, CIGUE.

L'influence d'un mot voisin pour le son paraît certaine dans *prēskēmā*, PREÇTEMENÇT et PRESÇUE ; *vērmiççl*, VERMIÇELLE et MIÇHEL ; *mōnsāj*, MORÇENS et SINÇE ; *sōldār*, SOLDAT et SOUDARD ; *rēvalēççr*, REVALEÇSIÈRE et DE LANÇHÈRE (nom d'homme) ; *drikatmā*, DIRECTEMENÇT et DÉLIÇATEMENÇT.

Il semble bien que *bizmut*, BISMUTH, ait été influencé par *bīza* « baiser » ; *ātrēsç*, INSTINCT, par un mot comme *ātr*, *ātra*, avec métathèse de s, t ; *prikatwār*, PURÇATOIRE, par *priā* « PRIER » ; *dēsçyl*, DEÇSERT, par *syçl* « ciel » ; que *pādud*, PENDULE, ait été confondu avec *pādud* « pendue ».

Une confusion de la première syllabe du mot avec l'article nous a donné : *sifçr*, LUCIFER entendu *le sifer* ; *ōdānōm*, LAUDANUM entendu *l'audanum*.

§ 2. — Voyelles.

Les consonnes françaises sont à peu près les mêmes partout. Il n'en est pas ainsi des voyelles. Or, comme celles-ci nous viennent, non des bords de la Seine, mais de ceux de la Charente, je suis obligé, afin de pouvoir montrer les transformations qu'elles éprouvent à Cellefrouin, de faire connaître le caractère particulier qu'elles ont revêtu en Angoumois.

L'angoumoisin a le sentiment de deux variétés de voyelles : l'une longue, l'autre brève. C'est l'enseignement des grammairès dont il a été imbu dans sa jeunesse. La longue est une voyelle fermée (sauf *ê*) et longue : *ā*, *ē*, *ī*, *ō*, *ū*, *ū*, *ā* ; la brève est une voyelle moyenne et ordinairement brève : *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *a*.

L'ê indigène est l'è; c'est à peu près le seul que l'on trouve dans le peuple; l'éducation tend à lui substituer l'ê. Il y a donc de nombreuses hésitations sur ce point suivant les personnes et aussi suivant les mots. Les voyelles ô et â ne sont point considérées comme les longues de ô ni de â.

L'attribution de ces voyelles à chaque mot se fait en partie d'après le parler indigène, en partie d'après l'orthographe et une tradition orale qui se transmet dans les écoles.

La loi morphologique, qui règle les rapports du singulier et du pluriel, s'est imposée aux noms et aux verbes. On dit donc avec une voyelle brève et moyenne au singulier, avec une voyelle longue et fermée, sauf pour ê qui prend un ê (ê dans le peuple), au pluriel : *söldä* « soldat », pl. *söldä*; *vâlê* « valet », pl. *vâlê* (ou *vâlê*); *pêti* « petit », pl. *pêti*; *säbö* « sabot », pl. *säbö*; *pwētū* « pointu », pl. *pwētū*; *tru* « trou », pl. *trū*; *fū* « feu », pl. *fê*; — et dans les imparfaits de l'indicatif, *il eātê* « il chantait », pl. *il eātê*. Cette forme de l'imparfait, qui est tout à fait étrangère aux parlers locaux, me paraît la même dans toutes les classes de la société.

L'accent circonflexe est pour nous le signe de la longueur. On dira donc *pât* « pâte », *têt* « tête », *jît* « gîte », *âpôtr* « apôtre », *flût* « flûte », *jân* « jeune », *krût* « croûte ». Mais on dira : *kārôt* « carotte », *bārik* « barrique », *talêr* « tailleur », *mosyô* « motion ».

La graphie *au* est considérée comme l'équivalent de ô : *bôm* « baume », *epô*, *kutô*, etc. Il n'y a que deux exceptions, *cau* et *étau*, qui tous les deux ont un ô (*o*, *êto*).

On a bien aussi la tentation de voir un équivalent de l'ê dans la graphie *ai* : *lès* « laisse », *kès* « caisse »; mais les exceptions imposées par les patois sont fort nombreuses et détruisent la règle.

On prononce encore longues les voyelles finales qui sont suivies dans l'écriture de *s*, *x*, *z* ou *c* : *âbarâ* « embarras », *nê* « nez », *āglê* « anglais », *palê* « palais », *êksê* « excès », etc. — *tū* « toux », *yâ* « yeux », *dêlisyâ*, *furyâ*, etc.; — *aie* = *ê*, *rê* « raie »; *êc* = *ê*, *eâlê*, *fê*; *mî* « mie », *finî* « finie », etc.; *venû* « venue »; *û* « houe », etc.

Sont également longues les voyelles suivies dans la prononciation d'une *r* finale ou d'un *z* : *pâr* « part », *rîcâr* « Richard », *târ* « tare »; — *fînîr*, *plêzîr*; — *dâr* « dur, dure », *lûr* « lourd », *klêr* « clair, clerc », *nôtêr* « notaire », *pêr* « perd, père », *kôlêr* « colère », et *ôr* « or, ors », *dôr* « dore, dort », *âêr* « heure », *sôvâr* « sauveur », etc.; — *bâz* « base », *êz* « aise », *furnêz* « fournaise », *eñîz*, *sôtîz*, *êôz*, *sûpôz*, *âbûz*, *âmîz*, *blûz*, *dêlisyûz*, etc.

Guidé par le patois, l'angoumois lit *dûs* « douce », *pûs* « pousse,

pouce », *būc* « il bouché », *fū* « fou », *mū* « mou », *pūs* « puce », *sīdr* « cidre », *sūdr* « Sudre » (nom d'homme). Mais, abandonné par lui, il ne peut lire que *būg* « un bouge », malgré la similitude d'origine (OL) avec *il būj* « il bouge ».

C'est à son éducation qu'il doit l'á des mots en *-acle*, *ōbstākl*, *mīrākl*; en *-aille*, *mēdāl*, *kānāl*; en *-atre*, *ōpīnyātr*; de certains mots en *-able* et *-abre*, *dyābl*, *sābl*, *āfāble*, *sābr*; en *-ace*, *asse*, *pās*, *grās*; et de quelques autres à terminaisons diverses, *rēklām*, *kādātr*, *vōyāj*, *kādr*, *atlās* (seul de sa série); — l'ē de *sēs* « cesse », *prēs* « presse »; — l'í de *grātis*, *vīs* « vice, vis », *līs* « lis », et dans le peuple de *kālīs* « calice »; — l'ō de *āgrōnōm*, *ēkōnōm*; — l'ū de *āqēlūs*, *ōmnībūs*.

En dehors de ces cas, c'est-à-dire quand elle n'est pas marquée d'un accent circonflexe, qu'elle est finale, non suivie dans l'écriture de *s*, *x*, *z*, *v* ou qu'elle est accompagnée dans la prononciation d'une ou plusieurs consonnes autres que *r*, *z*, la voyelle tonique est moyenne et brève.

Voyelles finales : *ēkōlā*, *ēmē* « aimer, aimé », *jē* « fait », *lē* « laid », *īsī* « ici », *mō* « mot », *nū* « nu », *u* « où », *fādu*, *pē* « peu ».

Voyelles suivies de consonnes : *-be*, *glōb*; — *-ble*, *-bre* dans le plus grand nombre des cas (tous les adjectifs excepté *āfābl*), *tābl*, *ētabl*, *ādmīrabl*, *kāpabl*, etc.; *fēbl* « faible », *rīsībl*, *bībl*, *nōbl*, *s'ājubl* « s'affable », *trubl* « trouble », *lībr*, *sōbr*; — *-c*, *-que*, *bārāk*, *avēk*, *pīk*; — *-cre*, *māsākr*, *ōkr*, *sūkr*; — *-cte*, *dirēkt*; — *-che*, *āc* « hache », *bōbēc*, *bārbīc*, *pōc*, *sūc* « souche », *būc* « bouche »; — *-de*, *kamarād*, *rēmed*, *avīd*, *mōd*, *ēkyētūd*; — *-dre*, *lādr*, *sōdr*; — *-f*, *fē*, *pōsītīj*, *tīf*, *tīf*; — *-fle*, *nēfl*, *jīfl*, *sūfl*; — *-fre*, *sāfr*; — *-gue*, *blāg*, *prōdīg*, *fūg*, *fūg*; — *-gle*, *ēgl* « aigle », *āvōgl*; — *-gre*, *tīgr*, *ōgr*; — *-ge*, *vōlāj*, *mānēj*, *prōdīj*, *ōrlōj*, *grābuj*, *būj* « bouge », *mōbuj* « Maubeuge »; — *-l*, *-le*, *-lle*, *anīmal*, *mōral* « morale », *bel* « belle », *bīl*, *bal*, *būl*, *būl*; — *-il*, *travāl*, *sōlēl*, *brīl*, *fūl*, *fāl* « feuilles », *āl* « œil »; — *-me*, *-mme*, *lām*, *fām* « femme », *ēm* « aime », *līm*, *ēm* « homme », *fūm*; — *-ne*, *-nne*, *ān* « Anne », *jan* « Jeanne », *sērēn*, *sēn* « saine, Seine », *kōlōn*, *ūn* « une », *jān* « jeune »; — *-gne*, *būy*, *čātēy* « châtaigne », *vīy*, *kōlōy*, *rēpūy*; — *-p*, *-pe*, *kāp*, *pīp*, *mīōp*, *ōkup*, *sūp*; — *-ple*, *nāpl*, *pāpl*; — *-pre*, *prōpr*; — *-rde*, *rīēārd*, *pērd*, *kōrd*; — *-che*, *ēčre*; — *-rme*, *fērm*; — *-rte*, *kārt*, *vērt*, *pōrt*, etc.; — *-sse*, *-ce*, *fās* « fasse, face », *drōlēs*, *prēsēs*, *ēdīfīs*, *prōprīs*, *nōs*; — *-ste*, *east*, *pēst*, *pīst*, *pōst*, *ējūst*; — *-te*, *-tte*, *rat*, *alīnēt*, *rētrēt* « retraite », *fēt* « faite », *pētūt*, *sōt*, *but*, *brūt*; — *-tre*, *batr*, *mētr* « mettre, mètre », *mītr*; — *-ce*, *rāv*, *kuv*, *grēv* « grève », *grīv*, *kūv*, *kuv*; — *-vre*, *lēvr*, *līvr*, *uvr*, *āvvr* « œuvre ».

Les voyelles toniques devenues atones dans la dérivation gardent en général le timbre qu'elles ont dans les primitifs : *tēr* « terre », *tērō* « ter-

reau », *âtêrê* « enterrer ». Les exceptions, comme *pâł* « paille » et *palās* « paillasse », sont des emprunts inconscients faits aux patois locaux.

L'*é* atone, qui répond au latin vulgaire *es*, subit la concurrence de l'*ê* qui lui est substitué par les personnes les plus instruites. On a donc à la fois *dêsâdr* et *dêsâdr* « descendre », *êtvâl* et *êtvâl* « étoile », etc.

La diphtongue *-oi* n'a actuellement, comme l'*a*, et à peu près dans les mêmes conditions, que deux prononciations : *wa* (*fiwa* « foi », *mwâ* « moi », *bwâ* « boit », *swâf* « soif », *pwâl* « poil ») et *wâ* (*bwât* « boîte », *fwâ* « foie », *mwâ* « mois », *pwâr* « poire », *pwârÿê* « poirier », *flâbwâz*, et aussi *mwân* « moine »). Il y a une tendance à abréger *wâ* à l'atone (*pwaryê*).

Enfin, grâce aux efforts persévérants des instituteurs, la nasale *ã*, encore rare dans les générations antérieures, devient commune chez les jeunes gens.

Tel est, esquissé un peu grossièrement et tel qu'il se présente à un lecteur angoumoisais, le système vocalique qui se met en concurrence avec celui de Cellefrouin.

Sur un point, il devait triompher aisément pour l'*ê* qui est d'une prononciation aisée, et qui a même quelque chose d'agréable (ma mère préfère *âr* à *âr* « heure »). Sur un autre, il ne pouvait qu'être battu, c'est pour la nasale *ã*, qui est si difficile à reproduire. Aussi tous les mots français qui la renferment subissent la substitution de *ê* à *ã* : *PARFUM*, *pârfê*; *ALUN*, *alê*.

Le groupe *-ER* s'est heurté à deux lois phonétiques vivantes : l'une qui a transformé *-er* + consonne en *âr*, l'autre qui affaiblit, à la finale, *êr* en *êr*. On a donc dit *kasâr*, *jibâr*, *dezârtâr*, etc.; mais la loi à laquelle sont dues ces transformations a cessé de s'imposer; on a pu recevoir *pêrl*, *êtêrdi*. Ma mère accepte volontiers les mots en *-êr*, on le conçoit (cf. V. 337) : *sêlibâtêr*, *môrtuêr*, *mêr* « mer », *sêvêr* « sévère ». Mais déjà chez elle nous voyons apparaître les formes si fréquentes chez moi : *kôtrêr*, *CONTRAIRE*; *êvâtêr*, *INVENTAIRE*; *pôtriner*, *POITRINAIRE*; *êêr*, *CHER* ET *CHAIR*, etc.

L'*â* nous est antipathique. Aussi cherchons-nous à en restreindre l'emploi. Nous disons : *kôlâ*, *COLAS*; *kânâl*, *CANAILLE*; *âfabl*, *AFFABLE*; *grâs*, *GRACE*; *êâl*, *CHALE*. Néanmoins nous avons *dyâbl*, *kadâbr*, *CADAYRE*; *kâdr*, *vôÿâj*.

La diphtongue *-oi*, qui entre actuellement sous les deux formes *wa* et *wâ*

(*mā fwa*, MA FOI! *vval*, VOILE; *mā*, MOIS, etc.) nous a fourni, au commencement de ce siècle et dans les siècles précédents, un grand nombre de mots qui se présentent sous les formes suivantes : *wè*, *krwè*, *mweè*, *burjwè*, *pātweè*, *swè*, *kwèf*, *mawèn*, *patrimwèn*, *pwèur*, *twèz*, *pwèurad*, *krwèzad*; — *wè*, *bwèt*, *awalwèr*, *brākwèr*; — *wè*, *pwèl*, POIL; *mā fweè*, MA FOI; *mīrwè*, MIROIR, qui nous fait remonter jusqu'au xvi^e siècle; — enfin, à l'atone *o*, *potral*, *pōtrin* ou *pōtrèn*, à côté du mot indigène *pētrèn* « diaphragme », *pōtyè*¹ « Poitiers »; *wōzè*, *wōsi*. Cette dernière série nous reporte au temps assez éloigné où l'*o* se prononçait encore dans la diphtongue.

À l'atone, les modifications ont été plus sensibles qu'à la tonique.

Nous avons les changements naturels de l'É + voyelle en *i* : AGRÉABLE, *āgrīabl*; *krèd* « crayon », *krīd*. — d'É en *è* : PRÉCAUTION, *prēkōsyō*; PÉNÉTRER, *penētrā*; PRÉFÉRER, *prēfēra*; BÉNÉDICTION, *bnēdiksyū*; DÉSIR, *dēzīr*; SÉMINAIRE, *smīnēr*; PRÉFET, *prēfē*; MÉDAILLE, *mēdāl*; INFERNAL, *ēfrēnal*; PERROQUET, *prōkē*; *rēklām*, *prōsdūr* « procédure », etc.

Une transformation trop constante pour ne pas reposer sur une qualité réelle de la voyelle, c'est celle de *a* et de *ā* atones en *o*, *ō* : CHARLATAN, *carlotā*; VALOIR, *vōlwār*; AUGMENTER, *ōgmōta*; BAMBOU, *hōbu*; ARTICHAUT, *ōtrīcō* (cf. *āvola* « avaler »); LANVILLE, *Lōvil*; BLANZAC, *Blōzak*; PRANZAC, *Prōzak*. Mais nous avons aussi DÉGRINGOLER, *dēgrōzōlā*.

L'*u* de CURIEUX s'est ouvert comme celui de **nu piē* devenu *mē pi* : *kāryu*.

L'*u* s'est changé en *u* dans *supsyanū*, SOUPÇONNER.

L'*e* + *n* s'est nasalisé dans *rēglōd*, REINE-CLAUDE (prune).

Il y a eu de nombreux changements d'initiales *è* pour *i*, *dē* pour *di* : *ēpolit*, HIPPOLYTE; *ēnosā*, INNOCENT; *ēmajīna*, IMAGINER; *dērijā*, DIRIGER; *dēfisīl*, DIFFICILE; — *ā* pour *a* : *ātāsyū*, ATTENTION; pour *é* : *ācās*, ÉCHASSE; — *ē* pour *ā* : *ākōvā*, ENDUIT; pour *i* : *ēmēdyātāmā*, IMMÉDIATEMENT²; pour *au* : *ētōpsī*, AUTOPSIE; — *ā* pour *ā* : *avāsyū*, INVENTION; pour *é* : *āskūzē*, EXCUSEZ.

Nous avons *è* pour *i* dans *krētika*, CRITIQUER; *krenōlin*, CRINOLINE; *i* pour

¹ Dans une chanson qui m'a été récitée à Ruffec par M^{me} Raphaël, Poitiers s'appelle *potlèy*, *la hōli vil*. ² Une erreur de lecture est probable.

É dans *jiróm*, JÉRÔME; *jirömyöm*, GÉRANIUM; *nimäir*, NÉMOUR; *riçälä*, RÉGALER; pour u : *limärö*, NUMÉRO; *ribä*, RUBAN; — inversement u pour i : *rudë*, RIDEAU.

Ces faits s'expliquent par le voisinage de sons qui sont ainsi confondus entre eux.

Il en est d'autres qui supposent l'action de mots semblables : *köpröz*, COUPEROSE et *köpä* « couper »; *syërijä mäjör*, SERGENT MAJOR, et probablement CIERGE et MANGER; *smänërist*, SÉMINARISTE et SÉMINAIRE; *renäsüä*, RENONCER et RENONCIATION; *völötëryä*, VOLONTARIAT et VOLONTAIRE; *älümnä*, ILLUMINER et *älumä*; *dësyël*, DESSERT, et *syël* « ciel ».

CHAPITRE IV

MODIFICATIONS IMPOSÉES AU PATOIS PAR L'ÉLÉMENT ÉTRANGER

L'introduction de l'élément étranger dans un patois peut avoir deux conséquences au point de vue qui nous occupe : elle peut interrompre brusquement le cours d'une évolution et faire pénétrer dans le langage influencé des formes qui rompent l'unité de son système phonétique.

C'est ce que nous allons avoir l'occasion de constater.

ÉVOLUTIONS CONTRARIÉES

Deux évolutions ont été contrariées à Saint-Claud par l'introduction d'éléments étrangers. Ce sont celles de *gl* et de *l*.

gl

Le groupe *gl* s'est réduit à *l* dans la famille Bourgeate entre la naissance de Marguerite (1859) et celle de Joséphine (1863). La première dit *glânâ* « glaner », la seconde *lânâ*¹. Mais, à cette même époque, l'*l* se réduisait à *y*, et, chez Joséphine, elle n'est restée qu'à ce seul cas, à l'initiale. Or, la plus jeune sœur, Maria (1880), ayant complètement perdu l'*l*, comment prononcera-t-elle ce mot ? Tout dépendra de qui elle l'aura appris. Si c'est de sa sœur Joséphine, elle continuera la transformation commencée et dira *yânâ*. Si, au contraire, elle l'entend de ses sœurs aînées, elle ne pourra dire que *gyânâ*. Ainsi l'évolution régulière de *gl* aura été brusquement interrompue, et la langue aura pris une autre voie. C'est, en effet, ce qui est arrivé, non seulement pour Maria, mais encore pour d'autres. Comme le laps de temps compris entre le commencement de la réduction de *gl* en *l* et l'apparition du *y* issu de *l* a été extrêmement court, et que les

¹ Les deux formes *glânâ* et *glênâ* existent.

enfants ont appris à parler auprès de leurs mères et de leurs sœurs aînées plutôt que de la génération qui les précédait immédiatement, le fait n'a rien qui doive surprendre¹.

Chez-Sudre, l'évolution de *gl* n'a pas eu le temps de se faire ; elle a été prévenue et par conséquent obstruée par celle de *l* : *aglä* (M¹ 1881), *ägyä* (M² 1884).

l

L'évolution de *l* a été entravée dans le parler d'un enfant de Saint-Claud (C), chez qui elle a été remplacée par *l* après *k*. Ce fait n'est pas isolé. Je l'ai observé à Angoulême, où la forme indigène *kł*, *mūkł* « moucle, moule » (1810), d'où *mūky* (1851) a été remplacée par *kl* : *mūkl* (1812), 70 ans disent *blā*, les enfants *blī*. L'action du français est évidente dans d'où *muk* (1839). De même à Seuilly (Vienne), les personnes de 50 à tous ces cas.

FORMES ÉTRANGÈRES

Nous les diviserons en deux classes : 1^o celles qui sont ou complètement nouvelles, ou analogues pour le sens et pour le son à des formes déjà existantes dans le patois ; 2^o celles qui se présentent en concurrence avec des formes indigènes identiques pour le sens et différentes pour le son.

Les formes étrangères de la première classe ne rencontrent, comme nous l'avons dit, aucun obstacle à leur admission.

C'est ainsi que sont entrées les désinences suivantes :

1^o -AT, -AIL, -AILLE, -AINE, -EILLE identiques aux suffixes patois : *āvōkā*, *ōrjā*, etc. ; — *sūpīrāl*, *vītrāl*, *ēvūtāl* (cf. *traval*), *vīktuāl* (cf. *trīpāl*) ; — *ēvītēn*, *nēvēn* (cf. *dōžēn*) ; — *ōžēl* (autrefois *vīnēl*), OSEILLE ; *grōsēl*, GROSEILLE (cf. *ōrēl*, AURICULAM).

2^o -EL, -ELLE, dont personne ne soupçonne la parenté avec notre -ā, -āl qui a la même origine : *aktuēl*, *kāsiuēl*, *krīmīnēl*, *kōtūyēl*, CONTINUEL ; *ōrēl*, *rēl*, etc. On commence même à substituer *tēl* à *tā*, *lēkēl* à *lēkā* : *tā* paraît limousin.

¹ J'en trouve un autre exemple dans les notes que m'envoie de Saint-Augeau ma cousine, M^{me} Laroche (J⁺ de Romfort).

3° -OIR, -OIRE, qui ont pris la place laissée libre par l'ancien suffixe instrumental, *-dur*, pétrifié dans deux ou trois mots : *rāzawār*, *grājuwār*, *ékūmwār*, *brūtawār*, *bāywār*, BAIGNOIRE et *haya* « baigner », *aruzawār*, ARROSOIR et *aruzā* « arroser », etc., à côté des formes *brūtawēr*, *rāzawēr*, etc.

La lutte n'existe que pour les formes de la seconde classe.

Celles qui sont aujourd'hui écartées victorieusement du patois peuvent se compter. Je n'en vois guère que deux : *-ier*, *-ière* et *er*, *ê* de l'infinitif et du participe passé de la 1^{re} conjugaison. L'assimilation de *-ière* au patois *-yér* est facile (*kāftyér*, *kārnasyér*, *kāwūnyér*) : elle est déjà faite dans le français très populaire. Quant à *-ier*, je n'en ai pas noté d'exemples ; mais il n'a rien de choquant. Pour l'infinitif et le participe de la 1^{re} conjugaison, ils caractérisent tellement le patois de Cellefrouin, que si celui-ci ouvrait sa porte aux formes françaises, il aurait autant de droit que ceux de l'Ouest à être classé dans le groupe des parlers du Nord. On peut prévoir toutefois qu'il finira par se relâcher. Le participe *ê* avance tous les jours : il est déjà à Couture et à Saint-Gourson, ne laissant qu'une vie précaire à la forme indigène *a*. Il a complètement triomphé à Nanteuil.

Les formes entre lesquelles la lutte est engagée à Cellefrouin sont : -AL et *-ā*, -É et *-ā*, -ÉE et *-ad*, -OME -ONE -OGNE et *-ūm -un -uy*, -EAU et *-ē*, -AUD et *-ā*, -EUX et *-ū*, -AIN et *-ā*, IN et *-i*, -ON et *u*. Elle est déjà terminée entre le poitevin *-ā* et *a*, le français -EUSE et *êri*.

-AL (*al*)

Les premiers mots introduits avec ce suffixe ont pris la forme patoise, comme *ānūmā*, *prēsīpā*, *ōpitā*, *kōfēsūnā*, *jūrnā*. Mais -AL a commencé à se glisser par des noms désignant : des fonctions, *jēnērāl*, *āmīral*, *kāpōral* ; des hommes, *pāskal* ; des choses, *kristal*, *kānal*, *rīgal* ; et surtout par des adjectifs : *bākāl*, *brūtāl*, *loyāl*, *libērāl*, *rōyāl*, *prōsē bērbāl*, VERBAL. Aujourd'hui *égā* cède devant la concurrence de *égal*, et *jūrnā* devant celle de *jūrnāl* ; *kōfēsūnāl*, *tribūnāl* sont aussi admis (G¹). Le suffixe -AL était déjà acceptable vers 1840, époque à laquelle on traça un canal dans la vallée : la forme *kānā* n'existe pas.

-É (*ê*)

En dehors de la conjugaison, -É est accepté sans difficulté pour les dérivés de -ATUM : *abē*, *kūrē*, *grē*, *mālgrē*, *cōjē*, *āvūwē*, *êvêē*, *kālē* « lait CAILLÉ ». Il ne fait que commencer à s'introduire dans les noms issus de -ATEM : *mōtyē* à côté de *mētā*, *êtē* (le patois est *būtā*), *rēspōsabilitē* (G¹).

-ÉE (ē)

Ce suffixe est un de ceux qui sont en train de faire leur chemin. Au xv^e siècle, il n'était pas encore arrivé aux environs de Saint-Amand-de-Boixe et de Fontenille. Depuis, sauf pour quelques cas isolés (Voir p. 274), non seulement il a envahi tout le Pays-Bas, mais il règne à Nanteuil, et se fait adopter à Bayers, à Couture, où il n'est pas encore exclusif (*būrnē* « journée », *ēātē* « chantée », à côté de *būbād* « buée »). A Cellefrouin même, il réussit à s'introduire avec quelques mots. Ma mère l'accueille avec empressement : *al ē kārē* « elle est carrée », *kt ānē* « cette année », *l ānē dē grāt ivēr* « l'année du grand hiver », *ūn swārē* « une soirée », *al ētyā ravīnē* « elles étaient ruinées », etc. A deux minutes de distance, je l'ai entendu dire : *lā eas ē kūmāsē* et *lā eas ē kūmāsād* « la chasse est commencée ». Un mot, au moins, remonte au siècle dernier, c'est *krvèzē*, CROISÉE. Nous avons encore : *ūlē*, *drājē*, *eikorē*, *dārē*, *purē*, *puḡē*, *kōtrē*, *ārmē*, *ēpē*, *gīrōflē*, GIROFLÉE.

-OMME, OME, -ONNE, -OGNE (ōm, ōn, ōy)

L'ŷ du patois correspondant à l'o français de ces terminaisons s'impose encore dans la plupart des cas.

Nous pouvons cependant accepter des mots comme *būrgōy* et *sīgōy* (nom de lieu).

-EAU, -AUD, -AUDE (ō, ōd)

Le premier de ces suffixes s'est trouvé en concurrence avec un suffixe très vivant, -ē. Le second avait affaire avec un moins redoutable adversaire, affaibli qu'il était par un dualisme de forme peu avantageux dans la lutte, le masculin *ā* et le féminin *ōd*. Le troisième ne se distingue pas de son concurrent indigène, qui n'a pu qu'en doubler la puissance et en favoriser l'extension.

Aussi la force de pénétration de ces trois suffixes les fait-elle placer dans cet ordre : -AUDE, -AUD, -EAU.

-AUDE est la forme unique aujourd'hui pour le féminin de tous les mots en *ō* : *eapō*, CHAPEAU (nom d'homme), *eapōd*, etc.; il s'ajoute même à des noms d'hommes composés de plusieurs mots auxquels manque une forme féminine : *pēdūr* « Peau-dure », fém. *pēdūrōd*; *batōgal*, Bat-égail (qui bat la rosée), fém. *batōgalōd*.

-AUD s'est étendu à tous les adjectifs, sauf deux (*cã*, *cãd*, CALIDUM, CALIDAM; *pijã*, *pijãd*, *PICALDUM, PICALDAM). Il est entré dans les adjectifs : *fyèrã*, -ãd, fr. rég. FIÉRAUD « vaniteux »; *grèñã*, -ãd « nu comme une graine », *kã drõl è tu grèñã dè sã lïc* (G¹) « ce drôle est tout GRENAUD dans son lit »; *grãdiyã*, -ãd, un peu grand « un drõlès grãdiyãd, a podi b avèr katr ò sèk ã » « une drõlesse GRANDIGNAUDE, elle pouvait bien avoir quatre ou cinq ans »; *lãrdã*, -ãd; *mãusã*, -ãd, poit. MOUSSAUD (Favre) « émoussé », *mã pyard è byè mãusãd* « ma piarde (bèche) est bien mousaude »; *muyã*, -ãd dérivé de *muyã*, moignon, *dè k tã lã eabrè sã muyãdè*, *a n ã pũ d kornè*, — *kã bú è muyã*, ù n ò pũ k un korn, — *al è muyãd d'è bra* « de ce temps les chèvres sont mouгнаudes, elles n'ont pas de cornes, — ce bœuf est mouгнаud, il n'a plus qu'une corne, — elle est mouгнаude d'un bras », en Poitou, on dit *mouгнаe* (Lalanne); *sũlã*, -ãd, fr. rég. SOULAUD, qui a l'habitude de se souler.

Tous ces mots prouvent que le suffixe -ã nous est venu de la région de l'Ouest, et cela avant l'invasion du français. A l'origine, alors que le suffixe étranger cède d'ordinaire devant le suffixe indigène, on a dû être bien en peine pour traduire celui-ci. Equivalait-il à -ã ou à -è? Nous avons une preuve de cet embarras et de l'ancienne vitalité de -ã dans ce fait que le mot bas-angoumois *jõtrã* « oreillons », composé de JOTE et du suffixe -EREAU — cf. *Jotteriaux*, Deux-Sèvres (Lalanne), *Jotterian* Haut-Maine (De Montesson), — qui devait être traduit par *jõtrè*, l'a été par *jõtrã*, forme encore vivante à côté de *jõtrè*. Mais le suffixe -AUD devait être solidement établi quand les mots français sont arrivés, car pas un seul n'a reçu la forme correspondante -ã.

Il en a été autrement du suffixe -EAU. Celui-ci a été au moins une fois remplacé par la forme indigène dans *rũdè*, RIDEAU.

Rien ne s'oppose désormais à l'introduction de la finale -ã. Aussi les mots la contenant nous viennent en grand nombre : *èrã*, poit. AIRAULT « jardin ou morceau de terre qui touche la maison » (Favre); *kõrmuzã*, fr. rég. CORMUSEAU « culbute »; *sãrpã*, fr. rég. SERPEAU « hachoir »; *tulã*, poit. *tonlot* (Lalanne) « manche de fléau »; *bãdã*, *brãdã*, *burã*, *kavã*, *drãpã*, *mãvanã*, *pèsã*, *põtã*, *tablã*, *tuyã*, etc.; — *ãrticã*, *dejã*, *eafã* « échafaudage », *sãbrèsã*, etc. Même des radicaux patois l'adoptent : *pèrnã* (*pèrn*) « pruneau », *bũyã* (à côté de *bũdè*) « boyau » (G¹). Quelques noms d'hommes ont pu garder jusqu'ici la finale indigène; mais on les compte : *pĩnè* « Pinaud », *èãbã* « Chambaud ». En général, on les traduit en français, et bientôt ils ne subsisteront plus que dans les noms de lieux : *jõ barã*, *fõ gèrã*, *eã rudã*, *mèn mórã*, *eã eapè*, *mèn pĩnè*, *mèn mĩeè*.

A Lichères et à Mouton, *sīzô*, CISEAUX, s'est même substitué à *sīzê*.

Enfin, BEDEAU, soit par évolution phonétique, soit par substitution de suffixe, est devenu *bédô*.

-EUX, -EUSE (*â*, *âz*)

Ce suffixe a pour équivalent à Cellesfrouin et dans toute la région de l'Ouest *-u*, *uz*, qui s'est imposé à : CURIEUX, *-se*, *kêryû*, *-z*; CAPRICIEUX, *kaprīsyu*; FURIEUX, *fâryu*; VICIEUX, *vīsyu*. Mais les mots en *-â*, *-âz* commencent à entrer sous leur forme française : *dêlīsyâ*, *prēsīyâ*, *fââmâ*, *vôlûmīnâ*, *âfrâ*, *jênêrâ*, *môstriâ*, *-z* « très gros » (se dit bien des personnes). L'oreille, dans ces mots, ne supporterait pas le suffixe *-û*. Bien plus, le son *â* final a la bonne fortune de caractériser, dans l'esprit du paysan, un mot français, et il sert à franciser le verbe *kô fô* (il faut) en *sâ fiê* (« ça faut » serait trop patois!). C'est donc une finale de gagnée.

Mais plus brillante encore a été la fortune du féminin *-âz*. Celui-ci s'est complètement substitué au suffixe *-ATRICEM -êri*, en sorte que tous nos masculins en *-ûr* ont un féminin en *-âz*. Ce rapport, explicable en français par suite de la confusion qui s'est faite entre *-EUR*, par la chute de l'*r*, avec *-EUX*, n'aurait jamais été possible à Cellesfrouin. C'est le résultat d'une invasion linguistique qui nous vient, comme les autres, du Pays-Bas. La raison du changement se trouve dans le Poitou. C'est là que les formes françaises *-eux*, *-eur*, *-euse* se sont substituées aux formes locales *-u*, *-uz* (*barbouilloux*, *barbouillour*, *-se* « barbouilleur », *barotteux*, *-se* « celui ou celle qui transporte la vendange », *adoubeux*, *-se*, *adoubou* « celui ou celle qui raccommode les membres », etc., Lalanne).

Je dois à un nom de femme d'avoir pu retrouver l'histoire de l'entrée de ce suffixe français à une époque relativement ancienne de mon patois. Au moment où cette question me préoccupait, je me suis souvenu que, dans mon enfance, la femme d'un certain *kôtûr* (Compteur) s'appelait *lâ kôtêri*. C'était bien la forme que je cherchais. Je me mis alors à fouiller dans la mémoire de ma mère, et je découvris un certain nombre de féminins en *êri* qui, aujourd'hui oubliés, avaient cours dans son enfance, mais qu'elle n'a peut-être jamais employés. En voici la liste complète : *kôlêri* « compteuse », *lavêri* « laveuse », *fazêri* « faiseuse », *gârdêri* « gardeuse », *fêniêri* « faneuse », *mêtivêri* « métiveuse, moissonneuse », *brêjêri* « bergère », *filêri* « fileuse », *kârlêri* « cardeuse ». Cette liste ne contient que des noms d'agents. Déjà plusieurs noms en *-ûr* avaient leur féminin en *-âz* : *bâyâz* « baigneuse », *ênuylâz* « énougeuse, celle qui casse ou trie les noix pour faire de l'huile », *ramâsâz de êâtayê* « ramasseuse de châtaignes », *pyârdâz*

« bêcheuse avec la *piarde* », *gùlêz* « guideuse », *grènotêz* « semeuse, celle qui jette grain à grain », *èrèrêz de pâ* « chercheuse de pain ». Les adjectifs avaient tous le féminin en *-êz* : *mâtêz*, *volêz*, *trôpêz*, etc. Ces mots suffisent pour nous donner une idée de la façon dont la substitution s'est opérée. Les mots qui marquaient surtout une qualité morale ont dû les premiers recevoir la désinence *-êz*; puis l'ont prise à leur tour ceux qui désignaient des actions, des emplois transitoires qui étaient rares ou qui s'exerçaient principalement dans le Pays-Bas. Enfin, il n'est resté que des noms de profession, lesquels ont disparu avec les anciens usages. Il n'y a plus depuis longtemps de *fîlêrî* ni de *kârtêrî*. L'appauvrissement de la série et l'envahissement de *-êz*, favorisé par l'attrait de la nouveauté, ont amené la destruction complète de l'ancien suffixe, qui a fini par mourir avec une vieille femme, épouse d'un *kôtûr*.

On chercherait vainement le souvenir de *-êrî* au dessous de Cellefrouin. A Saint-Claud, il a disparu dans la population ouvrière du bourg, mais il vit encore chez les cultivateurs et dans les hameaux.

POITEVIN *-â*, FR. *-AN*, *-ANT*, *-ENT* (*-î*)

La finale *-â*, issue de *-AN* libre en latin, qui a dû prendre naissance dans la région de l'Ouest, s'est substituée à la forme indigène ancienne *-a* dans tous les cas, sauf dans deux : *plo*, PLANE, et *ôt*, ALTANUM, qui est en concurrence avec *ôtâ*. Nous disons donc : *pâ*, PANEM; *mâ*, MANUM, d'où *kò m ê d amâ* (Saint-Claud, *d a mo*; Nanteuil, *a la mâ*) « ça m'est à la main, il me semble », *démâ*, DE -MANE, pour d'anciens, *pò*, *mò*, *dëmö* (Saint-Claud), ou de plus anciens, *pa*, *ma*, *dema*, etc.

La nasale française *-AN*, quelle qu'en soit l'origine, ne trouve naturellement aucun obstacle : *èârlôta*, *pârtîzâ*, *vôlkâ*, *âgziyâ*, *prezidâ*, etc.

-AIN, *-EIN*, *-IN*, *-UN*, *-OIN*, *-IEN*, IENNE (*ê*, *evê*, *yê*, *yèn*)

La forme *-â* de *pâ* « pain » a déjà vieilli. On ne la trouve plus au delà de la Charente, et à Cellefrouin même elle est actuellement¹ en voie d'être remplacée par la forme française *-ê* : *pê*, *mê*, *dëmê*; *fâ*, IAMEM, a subi le même sort : *fê*. Saint-Claud (bourg) et même le Masdieu ont déjà opéré l'échange directement entre *pò* et *pê*.

¹ Ma mère n'avait pas entendu dire *pê* avant de s'établir à Saint-Claud (1842).

Chez ma mère, la substitution n'est pas complète : *pā* et *pē* ont trouvé chacun un emploi différent. Le morceau de pain a pris le nom français : *dūn mē dē pē* « donne moi du pain ». Mais la tourte de pain a conservé la forme ancienne : *pōrt kō pā ō fūr* « porte ce pain au four ».

Les autres mots en *-ē* (*-ain, -ien, -ein, -oin, -in* et, selon la prononciation régionale, *-un*) entrent sans aucune difficulté : HUMAIN, *ūmē*; VILAIN, *vilē*; RÉPUBLICAIN, *rēpublikē*; NAIN, *nē*; SACRISTAIN, *sākristē*; GERMAIN, *jārmē*; CHRÉTIEN, *krētyē*; ANCIEN, *āsyeē*; MUSICIEN, *mūzisyē*; MOYEN, *mōyē*; SAINFOIN, *sēfawē*; MOINS, *mūwē*; SEREIN, *sērē*; VIN, *vē*; MARTIN, *mārtē*; BLONDIN, *blōdē*; BOUDIN, *būdē*; DEVIN, *dēvē*; VOISIN, *vōzē*, et les diminutifs *blāeōlē*, *mēgristē*, *salōpē*, BRUN, *brē*¹; PARFUM, *pārfē*; COMMUN, *kūmē* (cf. p. 234). Le patois actuel ne contient aucune trace d'un adjectif indigène sorti de *-ANUM*. Les formes françaises ont donc le champ libre. Les mots en *-ENUM, -INUM, -UMEN* qui sont réguliers (*plē*, PLENUM; *fē*, FOENUM; *lē*, LENEM; *alē*, *ALENUM; *rē*, REM; *bē*, BENE; *eī*, CANEM; *lī*, LINUM; *eēmī*, CAMINUM; *matī*, *MATTINUM; *mulī*, MOLENDINUM; *pī*, PINUM; *pēri*, PATRINUM; *pāreēmī*, *PERGAMINUM; *limuzī*, LIMOVICINUM; *basi* « morceau »; *rōdī* « rondin »; *sāgī*, *sanguin* « cornouiller »; *frēu*, FRESK-UMEN) sont trop peu nombreux pour former une barrière sérieuse. Déjà, on dit plus volontiers *ryē* (G¹) que *rē*, *ē* *hyē* que *ēbē*, *ālē* que *alē*, *frēē* que *frēēū*. A Couture, on préfère même *emē* à *emī*. Mais, ce qui est caractéristique et qui prouve que les formes indigènes sont bien mortes, c'est que les gens de Cellefrouin raillent ceux de Saint-Claud parce que ceux-ci disent : *vī* « vin », *mēdsī* « médecin », *vēzī* « voisin » ! Pour ce fait, ce sont des « Limousins ».

La langue a gagné à ces emprunts de nombreux adjectifs et un suffixe diminutif.

Les féminins correspondent naturellement aux formes françaises (*ūmēn*, *vīlēn*, *rēpublikēn*, *āsyeēn*, *blōdin*, *brun*). Seuls, quelques mots en *-ain* ont le féminin en *īn* (*nīn*, *sākristīn*, *jārmīn*). Ces derniers sont entrés tardivement dans le parler quand *-in* avait la valeur de *ē*, et sous la seule forme du masculin, duquel, à l'imitation des mots nombreux qui font *ē in*, on a tiré le féminin. Le mot *rēpublikēn* est entré directement.

La part que les dialectes de l'Ouest ont prise dans la propagation de ces formes se trahit par les mots poitevins que contient cette catégorie : *mēgristē*, *bālē* « couverture que les meuniers mettent sur les sacs de farine qu'ils rendent par les temps de pluie », *kālē* « sorte de huguenote oblongue à quatre pieds », *calē* « éclairs de chaleur », *rūtē* « sentier », *vrē* « venin », *prēbē* « provin » (Favre et Lalanne).

¹ *un ābi brē* « un habit brun »; mais *kō fā brū* « il fait brun (nuit) ».

-ON (ō)

Cette finale, correspondant à un -ox libre en latin, a pour équivalent à Cellefrouin -ū. Elle n'a encore fait que peu de progrès dans la langue, quoiqu'elle paraisse définitivement établie à Jauldes, à Couture, à Nanteuil. Mais son étude n'en a que plus d'intérêt, car elle nous fait assister aux premières péripéties d'une invasion linguistique.

Le suffixe -ox se présenta d'abord avec la série si nombreuse des mots en -TION, -SION qui apportait avec elle tant d'idées nouvelles. Les mots furent accueillis, mais non le suffixe. La forme équivalente -u était encore trop vivace; elle s'imposa. On fit donc : *ābisyu, danasyu, ētāsyū, kōdīsyu, kōfēsyyu, kumīsyu, kōsōlāsyu, ōhliqāsyu, ōkūpāsyū... prēvīzyu, prōvīzyu, okāzyu*, etc. Dans le même temps, ces mots pénétraient dans le haut de la vallée par une autre voie, et prenaient la terminaison *ī* : *ēritasī, danasī*, etc. Tous les mots français en -syō et en -zyō entrent dans ce cadre. Mais, après ce premier échec, le suffixe -ox se présenta de nouveau, cette fois sur des positions inoccupées, ou moins bien défendues; et, porté par le conte ou la chanson, les récits militaires, les relations commerciales, etc., il passa : *sādrilō, nanō, NANON; jantō, JEANNETON; vālō, gāzō, dragō, bātālō, eskadrō, klērō, CLAIRON; ěspyō, krōd, CRAYON; flakō, tydō, dublō* « veau de deux ans » (poit.) *bōbō, jābō, balō, gālō, mārō, kārtō, mōltō, kunsō CALEÇON, fātālō, sabō SAVON*, substitué à l'indigène **sabu, jārgō, lumō, pumō, riçōdō, salō, kārīlō, postilō, kōpauō, mākiyō, kapō, fripō, patrō, mitrō, pōlisō, mnyō*. Le suffixe -īlu a pu s'imposer à ÉCHANTILLOX, *ěcātīlu*. Après l'introduction de toute cette masse de mots, la finale -ox a non seulement cessé de sentir l'étranger, mais elle commence même à plaire et à se substituer aux terminaisons indigènes, en sorte que, à côté de *bulū, ěarbu, ěpru, abādu*, nous avons *bulō, ěārbō, ěprō, abādō (G¹)*. Ce n'est pas tout. Le suffixe -yyu lui-même est entamé, on peut dire : *ěfěksyō, ōdīsyō*, et même *supsyō (G¹)*, SOUPÇON. Enfin, ce qui est l'indice d'un triomphe définitif, ce suffixe a pu servir à former un mot nouveau à l'aide d'un radical patois : *dmījāsyo (G¹)* tiré de *dēmīja* « démanger ».

CONCLUSION

L'exploration philologique à laquelle nous venons de nous livrer dépasse en conséquences les limites étroites du cadre où elle est renfermée. Il en serait de même de toute recherche portant sur la langue vivante dans n'importe quel coin obscur de nos pays romans. Mais le village sur lequel nous avons concentré nos regards présente un intérêt particulier. Situé dans cette région moyenne qui sépare les plaines de la basse France du plateau central, sur les confins de deux races différentes de mœurs et de caractère, l'une s'orientant vers le Nord, l'autre appartenant sans conteste au Midi, il est bien placé pour nous révéler la direction des influences linguistiques propres aux deux régions qui se partagent la France et les péripéties de leur lutte séculaire.

A l'aurore de notre période linguistique, c'est le Midi qui domine sur les bords de la Charente, comme dans tout notre Ouest; c'est l'époque où la transformation du *w* latin en *g* gagnait le Poitou lui-même, et où la chute de l'*x* finale en roman se propageait jusqu'à une limite difficile aujourd'hui à déterminer.

Ce n'est que plus tard, après la transformation de l'*A* tonique libre en *e* et la chute des instantanées médiales vers le XI^e siècle, que la partie inférieure de la vallée du Son entre dans la sphère d'influence du Nord, tandis que la partie supérieure reste fidèle à la tradition méridionale. Ce changement toutefois ne s'est pas fait d'un seul coup. Cellefrouin modifie son orientation plus tôt que Saint-Claud qui se rattache à la région limousine par trois traits importants, la chute de l'*s* finale même devant les voyelles, la réduction de l'*l* finale en *y* et la conservation des voyelles longues toniques. Cellefrouin lui-même est en retard sur Ventouse par un traitement propre aux diphtongues finales *au*, *ai* qui le sépare de la région angoumoisine. Mais Saint-Claud se distingue de Nieul et surtout de Roumazières, Suaux et du pays limousin par *e*, *j*, l'*è* et les flexions nominales

du pluriel, qui lui sont communs avec l'Angoumois. Ainsi les domaines linguistiques s'échelonnent le long de cette rampe douce, la vallée du Son, qui fait communiquer comme deux mondes et deux civilisations.

Les transformations philologiques de cette époque ancienne présentent un caractère particulier : elles coïncident pour la plupart si exactement avec les limites des paroisses, qu'elles suffiraient presque toutes seules à déterminer les divers groupes qui s'étaient formés au sein de la population.

Mais bien différentes sont les modifications contemporaines, celles dont nous pouvons embrasser à la fois les premiers débuts et les derniers développements. Celles-ci ne suivent qu'une seule direction géographique et ne paraissent dépendre que des seules conditions physiques des lieux et des habitants. Nous avons vu les mouvements phonétiques partir d'un point déterminé, remonter graduellement la vallée sans que les divisions par communes soient pour rien dans leur marche, se propageant aux centres les plus actifs, débutant par les mots d'un usage le plus commun, s'annonçant à l'avance dans des lieux écartés, retardés ou accélérés par l'apport dans la population indigène d'éléments étrangers de provenances diverses, saisissant au berceau les enfants et respectant les vieillards, mais parfois entraînant les personnes mûres qui suivent par un choix volontaire et réfléchi, tantôt se précipitant avec impétuosité, tantôt s'avançant pas à pas, parfois même reculant en deçà des positions acquises pour recommencer de nouveau, jusqu'à ce qu'enfin ils se fixent, effaçant toutes les inégalités, comme s'ils n'avaient rencontré aucun obstacle et triomphé d'un seul coup.

On dirait une mer envahissante qui submerge ses bords. Dans sa marche victorieuse, le flot monte toujours, recouvrant d'abord les parties basses et ne laissant émerger que des îlots, seuls témoins des limites primitives. Au début, on peut jouir du spectacle de la lutte que se livrent les éléments, on peut suivre les efforts de la mer, sa marche en avant, ses reculs momentanés, ses infiltrations, préludes d'une conquête définitive. Mais on vient trop tard, quand la lutte a cessé et que la mer dort tranquille sur les obstacles submergés.

Si telles sont les transformations vivantes, et que tout autres nous apparaissent celles qui ont été accomplies dans une période ancienne, ce n'est pas assurément que celles-ci aient obéi à d'autres lois ; mais c'est que, depuis, elles ont été en partie recouvertes par des transformations nouvelles ou voilées par des emprunts postérieurs. Ainsi s'est faite à peu près l'unité de langage dans certains groupes de population, paroisse, baronnie, archiprêtre, et province même. Mais l'accord que l'on observe sur certains

points entre les limites de la géographie administrative et celles de la phonétique n'a rien de constant, trahissant par là une origine tout artificielle.

L'apport de cet élément étranger, qui, dans certains cas, est le grand principe unificateur, mais qui n'est pas le seul, nous vient du même point et suit la même voie que les modifications phonétiques, pénétrant peu à peu, timidement d'abord par des mots isolés, puis envahissant des classes entières et effaçant jusqu'aux dernières traces de certaines évolutions locales. C'est ainsi que, depuis le haut moyen âge, la ligne de démarcation que l'on s'est plu à tracer entre les dialectes du Nord et ceux du Midi n'a cessé de s'infléchir vers l'Est et le Sud, et l'on peut prévoir que, s'il vit assez, le patois de Celfrouin, supprimant sans relâche par un travail moitié volontaire, moitié instinctif, les traits limousins qu'il renferme, n'apparaîtra plus que comme un dialecte de pure langue d'oïl et entrera dans la classe du français du Sud-Ouest. Alors, si un Corlieu n'est pas là pour avertir que « le vieil langage angoumoisain a retenu beaucoup de termes... du limousin », le linguiste aura besoin d'être bien attentif pour n'être pas dupe de cette conspiration que trament, avec persévérance, contre sa bonne foi, des générations désireuses d'ennoblir leur langage.

C'est, pensera-t-on, affaire de race. Disons plutôt affaire de volonté : le pauvre subit l'influence du riche. Disons, si l'on veut, affaire de géologie, car la richesse vient du sol ; affaire de pure administration aussi, car le pouvoir entraîne la considération. Les Limousins, rattachés au département de la Charente, ne veulent déjà plus être *Limousins* ; ils sont *Charentais*. Ainsi un nouveau groupement se fait : une nouvelle *race* se prépare et une nouvelle *langue* aussi.

Telles se montrent les évolutions phonétiques : libres dans leur marche, mais parfois voilées dans leurs résultats par des emprunts étrangers.

Mais il nous est permis de pénétrer plus avant dans la science des transformations du langage, et de porter nos regards sur le principe même déterminant de ces évolutions.

Ce principe est dans l'enfant. Ou bien c'est une tendance absolue et héréditaire qui le porte à modifier dans un sens déterminé le jeu des organes de la parole ; ou bien c'est une nécessité imposée par la loi rythmique qui gouverne les organismes vivants.

Pourrions-nous remonter à une cause unique ? Peut-être. Réunissons tous les traits propres à caractériser une évolution dans ce qu'elle a de primordial, en faisant abstraction de ses conséquences sur les groupements secondaires qui en sont nés, et dont la réduction s'impose pour ainsi dire d'elle-même.

1° Le point de départ d'une évolution phonétique ne réside pas dans une

cause accidentelle. Les transformations individuelles qui sont dues à des causes de cette nature restent isolées : ce sont des défauts de langue, et ceux qui en sont affligés ne font pas école ; on les cite, on ne les imite pas.

2° La cause déterminante de l'évolution est d'ordre général ; elle agit sur la masse de la population. C'est une sorte d'épidémie à laquelle personne n'échappe.

3° L'évolution est déjà préparée chez les parents ; mais elle n'éclate que chez les enfants lorsque ceux-ci entrent en possession de la langue. C'est donc une conséquence de l'hérédité. En effet, des parents, quittant un village où l'évolution est sur le point de se faire jour et se transportant dans un autre où celle-ci est moins avancée, n'arrêtent pas par ce fait la marche encore latente de l'évolution dans leur famille. D'autre part, des parents, venus de villages plus archaïques, rendent, pour un temps plus ou moins long, leurs enfants réfractaires à l'évolution qui se produit dans le lieu de leur nouvelle résidence.

4° La cause générale qui provoque l'évolution n'appartient ni à l'ordre intellectuel, qui n'a qu'une influence tout à fait secondaire sur les transformations phonétiques, ni aux organes auditifs, dont l'insuffisance ne se fait sentir qu'après les premières étapes de l'évolution, mais uniquement au système phonateur.

5° Cette cause n'agit pas en même temps sur l'ensemble de l'organisme vocal, comme ferait une loi générale de moindre effort ; mais elle exerce une action *élective* et, dans un groupe de générations, *transitoire* sur des points déterminés.

6° Considérée dans l'organe où elle se produit, l'évolution se manifeste par un défaut de coordination ou de précision dans les mouvements : prolongation ou anticipation du mouvement ou du repos, amoindrissement ou exagération de l'effort nécessaire. L'excès est rare ; le défaut est la règle.

7° La correction du mouvement est toujours recherchée par le sujet parlant. Ici l'instrument trahit la volonté. L'évolution est *inconsciente*.

8° L'évolution se fait jour d'abord entre les articulations les plus voisines, celles qui l'appellent naturellement ; puis elle se propage à tous les cas analoges : elle est *progressive pour le son*.

9° A ses débuts, l'évolution n'est pas invincible ; elle traverse un *moment critique*, où elle peut être effacée momentanément par un effort accidentel, entravée par un exercice approprié et continu, ou même peu à peu détruite par des causes étrangères à la volonté.

10° L'évolution ne tarde pas à devenir *nécessitante*, et le son qu'elle affecte ne peut être emprunté d'un parler étranger sans en subir la loi.

11° L'évolution a une fin qui est marquée par ce fait, que le son sur lequel elle porte redevient prononçable et peut être emprunté.

12° La sphère d'action de l'évolution varie suivant les lieux. Circonscrite en d'étroites limites dans les pays de montagnes, elle occupe de vastes territoires dans les plaines. Dans les zones limitrophes, comme la nôtre, elle prend la forme d'une ceinture qui remonte peu à peu des parties basses vers les hauteurs : elle est *progressive pour le lieu* comme pour le son.

Or, tous ces caractères trouvent, semble-t-il, leur explication dans l'hypothèse d'une sorte d'anémie, d'un affaiblissement graduel et transitoire des centres nerveux qui aboutissent aux muscles, siège de l'évolution.

Une cause de cette nature, à supposer qu'elle dépende des conditions générales de climat, de salubrité, de vie, doit être commune aux habitants d'un même village, d'une même région, et se manifester chez tous à peu près en même temps, plus tôt toutefois sur les bords fiévreux des rivières que sur les plateaux, et, au sein d'un même village, plus tôt dans les familles venues de la plaine que dans celles qui sont indigènes ou descendues des hauteurs ; plus tôt même dans quelques sujets exceptionnellement délicats que dans l'ensemble de la population.

Un exercice constant neutralise chez les adultes les effets de cette anémie sur le langage ; mais ce correctif manque aux enfants. Ceux-ci, trompés par un organisme qui ne répond qu'imparfaitement aux impulsions de leur volonté, croient dire ce qu'ils ne disent pas, et ne font aucun effort supplémentaire pour atteindre à la pureté absolue de l'articulation. C'est alors que l'évolution phonétique prend naissance. Dans la suite, elle suivra toutes les phases de l'anémie ; elle progressera avec elle, et, suivant ses divers degrés, sera *vincible* ou *nécessitante* ; elle s'étendra aux mêmes régions et finira en même temps : sans doute, les sons transformés ne remonteront pas la pente descendue, mais ceux d'où ils sont nés pourront être empruntés à d'autres langues ou renaître d'anciennes combinaisons ; l'organisme aura reconquis sa vigueur primitive, et avec elle la puissance de les reproduire.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse dont la vérification physiologique ne saurait être entreprise ici¹, il n'en reste pas moins certain que c'est

¹ Sans entamer la question, je puis au moins indiquer dans quel sens j'en chercherais la preuve. Nous savons par la vivisection quels sont les

par un travail indépendant de notre volonté et dans son principe du moins entièrement soumis aux conditions de notre être physique que se transformant, dans une admirable unité, les sons du langage, le don le plus précieux qui ait été fait à l'homme par le Créateur.

nerfs qui concourent à la production de la parole, par exemple : la résection de l'un des nerfs pneumogastriques, pratiquée accidentellement chez l'homme, amène une modification dans le timbre de la voix (Béclard, *Traité élémentaire de Physiologie*, II, p. 507); les animaux auxquels on coupe la branche externe du spinal n'émettent plus que des sons brefs (*Ibid.*, p. 511); si l'on arrache un nerf spinal à un jeune chat, une seule corde vocale se rapproche du centre de la glotte, et l'animal ne peut rendre qu'un son grave; si l'on arrache l'autre nerf spinal, la glotte ne se ferme plus, et le cri est remplacé par une expiration soufflante (*Ibid.*, p. 513); lorsqu'on coupe les nerfs hypoglosses sur un chien vivant, le mouvement de la langue est aboli (*Ibid.*, p. 514), etc. Or, si, au lieu de procéder par ablation des nerfs, on arrivait à en diminuer seulement l'activité, on devrait produire des modifications semblables à celles qui amènent les évolutions phonétiques. — Les homéopathes auraient-ils ce moyen? Je trouve dans le *Traité élémentaire de matière médicale* du Dr Jousset, parmi les symptômes du *Lycopodium clavatum*, par exemple : « propulsion au dehors et retrait alternatifs de la langue; claquement involontaire de la langue, etc. ». D'autre part, les désordres dans les mouvements musculaires par lesquels se trahit l'évolution à son début, sont comparables à ceux qui accompagnent l'anémie nerveuse en général et semblent bien n'en différer que par une moindre intensité; les défauts de langue, comme le grassement exagéré ou son contraire, le zézaïement, paraissent être de même nature que les évolutions phonétiques avec cette différence que, sous l'influence d'une cause accidentelle, l'anémie de certains nerfs phonateurs a atteint tout d'un coup un degré considérable; enfin, j'ai appris d'un médecin homéopathe que les exercices méthodiques, destinés à corriger ces vices de prononciation et à rendre aux muscles des organes vocaux leur vigueur naturelle, sont singulièrement favorisés par l'addition de médicaments dont le propre est d'agir sur les nerfs hypogastriques, la moelle épinière ou la digestion.

APPENDICE

EXTRAITS DU CARTULAIRE

Recto, F^o 7, l. 23.

Incip pręceptū deseniach. froteri⁹ dedit in nomine dñi lomas
iohs guitbt dō et scō p&ro aplo cella froino. panima sua ;
25 Et postea Radulf⁹ deseniach et P&rus filius suus adfirmauerī
istū donū; & dederunt scō p&ro totā medietatē deseniach
delagha. et donauerī totū alodū deseniach. et deromanach.
et totas las cosdūpnas detotū alodū. et delbosc de foler.
Et de alodū istū ext⁹ mansū qđ froteri⁹ dedit panima sua.
30 accipiebant medietatē afeuo. descō p&ro. et de abb et canoniē
et delbosc defoler. similī; & p⁹ea P&rus radulf⁹ dedit dō
et scō petro lomaisnement radulf⁹ delagha : & los uinals de
seniach; Post morte sua sifilios hacfilias nhabebat de
muliere : que totū sit scō p&ru : Testes Bernard. Stephan⁹
35 P&rus qđ hoc scripsit. Regnante Philippo rege francorum
maunegrez
Giraudus

F^o 8, l. 19.

Pactum fecerunt Ademari⁹ abb. et canonici scī p&ri
lanbto
20 cū iterio uicario delaterra delaforest etcū petro et
frib; suis. et Jordano delobersz et uxore sua. & Gauscēlm⁹
et frib; suis. et Ademari⁹ et frib; suis. éob trestóz aquels
omnes qui elbois. auian afaira. e trestuch aquist :
donauerunt scō p&ro latra delaforest. elos maisnamenz

25 els sols. & ortos. et las eminadas en dominio; Et de alfa
 .deforis
 terra. la meitat en dominio scō p&ro. clautra meitat :
 antretotz los seniors; Ediquels forsaiz qui enla terra
 cōmunal seran faiz : la una meitat ascō p&ro et
 ad suo pōsito; Elaltra meitat : als altres seniors et
 30 als pboz; Els mainsnamenz. ehen las eminadas. non aurá
 altre p̄bost. nialtre uiger. nisi scō p&ro. Detota latra
 fors losmaisnamenz clas eminadas. hic ē p̄boz scī petri.
 tot ofátza aportar elamaiso scō petro. Equouidera tot
 los altres prebostz que o uehén deueira et chascus quen
 35 port sa part. Dels agreiratges delas bordarias misdren

Fº 9.

1 li seniors .ii. deñ. et que unº fussa scō p&ro : clautra als
 prebozt aus altres seniors. Videntib; istis Ademarius
 loforesters. Constanciº bastonº. Geraldº bastonº
 4 Et siquis ũ contrius surgens... etc.
 9 Regnante Philippo rege. Ademariº¹ eps

¹ Adémar fut évêque d'Angoulême de 1076 à 1101.

TEXTE MODERNE (G¹)

Lá lá gërú.

LES LOUPS GAROUS

ú volā dir k kò y ò pā dē
lá gërú. pèrtā y è sāvā
ātādū dir ā dfē mīn òkl, lē
frèr dē mō pōvr pēr, k ū nēn
avō vō è un fē.

« w avī pasā lū velād ò tāpl,
eā l vyā bérissē dfē. l tū
n dūr pā tā k ā s āmūz.
kw ālī b pā lwē d mīnūē
kāt ū sōjī ā s ān nā. — « ā!
mō pōvr gārno, n t ā vā pā,
t òrīē pōr, » kē lī dīsī kūtīlā
(sō vrē nō ètī
bulē). — « sākvrē mīl nō d è
fūtr! è kō tē kē m fērā pōr?... »
è ū s ēn ēgī.

tā k ū fī dē l eēmī dē
pōv, dēsū è grā nūjē, ū sētī
kōk eōz kē lī sōtī sū lā dōvz
ēpāle. — « ā! kw è tē, jōlī gār sū,
k è kī; s tu rvē, gār ā tē! »

lōtr s ēn ēgī ā ryā.

ū kōtūnī sō emī jusk ò
pōv d eā vrīnā. ū pasī dēsū
è nūjē èkēr! è l òtr lī rsōtī.
— « ā! mō gār! tē vēki pēr lē
dāz yēm kō. s tū zī rtūrūē, ī
l prēmē k tū zū pāyrā. »

Ils veulent dire qu'il n'y a pas de loups garous. Pourtant j'ai souvent entendu dire à défunt mon oncle, le frère de mon pauvre père, qu'il en avait vu un une fois.

Il avait passé la veillée au Temple, chez le vieux Bérisset défunt. Le temps ne dure pas *tant* (pendant) qu'on s'amuse. C'était bien pas loin de minuit quand il songea à s'en aller. — « Ah ! mon pauvre Garnaud, ne t'en va pas, tu aurais peur, » que lui dit *Coutillā* « *Coutillaud* » (son vrai nom était Boutin). — « Sacré mille nom d'un foutre ! est-ce toi qui me feras peur ?... » Et il s'en alla.

Tant qu'il fut dans le chemin du puits, dessous un grand noyer, il sentit quelque chose qui lui sauta sur les deux épaules. — « Ah ! c'est toi, joli garçon, qui es ici ; si tu reviens, gare à toi ! »

L'autre s'en alla en riant.

Il continua son chemin jusqu'au puits de Chez-Vérinand. Il passa sous un noyer encore ; et l'autre lui ressauta.

— « Ah ! mon gars ! te voici pour le deuxième coup ; si tu y retournes, je te promets que tu le paieras. »

tā k w aritvī ātr eā vrīnā
ē lā capēl, ā l ādrē d ē ptī
em kē dēsādāv dā hvē : « ā !
kō svō h pēr kī k tū vēdrā, mō
lēbr ! ē ī t pēsṛē. s ī pō t
prādr dē mā tēnā], tū n ē
sōrtīrā pā, tā ! » ū s āgrū,̄
kūm s ū āvī āgū āvī d fēr
kōk eōz.

l ōtr dīsī : « lē vēsī kī āgrūa.
w ōrō h pōr kē kō. »

mē ū s tēnāv sū sā gārde : w
āvī sū dvē mā d eāk kūtā d
sāz ēpālē, kūm kō ; ē ū l āpūyī
pēr lā dvē pātē dē dvā.

— « ā mō pōv gārno,
lāe mē dō, la gras k ī tē
dmād.

« — ā ! wā, tā ! ī t lāerē.
ātā ē ptīyō. kō y ō āvā, ā lā
capēl, d lā klārta ; tā ! vē-tū ?
n n sō pā ēkēr kūrēā. ī vā
t ī pōrtā, ē n vērā kūm t
ē jōli gārsvī.

« — ā ! mō pōv gārno, pēr
l amūr dā bō dya, lāe mē.

« — nō, nō ! kv ē ūmūtīl. »
ū vūçī h jīçuyā ē
ptī ; mē ū s sētī mā sārā,
ē ū n bāji pū.

tā k ū firā ā lā pōrt :
« alō, ay pīta d mē. fā m dō
sōrtī sēr mā ūn çāt dē sā,
tu m rādrā byē sārvis.

« — ō n ē pēvē kī ā dir. kō fō
k ī t vey. »

ū vētr ē l pōrt ā lā eādēl.

ābērnōsyo ! kūm kv ātī vālē !
ū n sāvyā pā s k ō sāblāv. ū l
jūtī pēr tēr. kō sāblāv ad un bēt.

Tant qu'il arriva entre Chez-Véri-
mand et La Chapelle, au droit d'un petit
chemin qui descendait du bois : « Ah !
ce sera bien ici que tu viendras, mon
lièvre ! et je te pincerai. Si je puis te
prendre dans mes tenailles, tu n'en
sortiras pas, tiens ! » Il s'accroupit,
comme s'il avait eu envie de faire
quelque chose.

L'autre dit : « Le voici ici accroupi.
Il aura bien peur ce coup. »

Mais il se tenait sur ses gardes : il
avait ses deux mains de chaque côté de
ses épaules, comme ça ; et il l'empoi-
gna par les deux pattes de devant.

— « Ah ! mon pauvre Garnaud,
lâche-moi donc, la grâce que je te de-
mande.

« — Ah ! oui, tiens ! je te lâcherai.
Attends un peu. Ça y a là bas, à La
Chapelle, de la clarté ; tiens, vois-tu ?
Ils ne sont pas encore couchés. Je vais
t'y porter, et nous verrons comme tu
es joli garçon.

« — Ah ! mon pauvre Garnaud, pour
l'amour du bon Dieu, lâche-moi.

« — Non, non ! c'est inutile. »

Il voulut bien *gigogner* (gigotter) un
peu ; mais il se sentit *mais* (plus) serré,
et il ne bougea plus.

Tant qu'ils furent à la porte : « Al-
lons, aie pitié de moi. Fais-moi donc
sortir seulement une goutte de sang,
tu me rendras bien service.

« — Ce n'est point ici à dire. Ça faut
que je voie. »

Il rentre et le porte à la chandelle.

Abrenuntio! comme ça était vilain !
Ils ne savaient ce que ça semblait. Il le
jeta par terre. Ça semblait à d'une bête.

*u s dēplēji tu sū. ē ū l kamēgī,
ē ū dīm :*

« *i m sâ pā trōpa. kw é b te* ».

*kw é byē sūcā kē mō pôvr
ōkl m w ô rakōlā. mē a prēzā
kô n parē pā k ko ay dē lū
gērā. i n sē pā pēr kē.*

Il se déplia tout seul. Et il le connut,
et il dit :

« Je me suis pas trompé, c'est bien
toi. »

C'est bien souvent que mon pauvre
oncle me l'a raconté. Mais à présent,
ça ne se paraît pas que ça ait des loups
garous. Je ne sais pas pourquoi

TABLE ANALYTIQUE

NOTA. — Les pages 65-208 sont dans le fascicule 14-15 (année 1891); les pages 209-380 dans le fascicule 19-20 (année 1892); enfin les pages 381 et suivantes dans le présent fascicule (chiffres entre crochets).

INTRODUCTION

Pourquoi j'ai étudié mon patois et comment je l'ai étudié.....	65
Objet et division de ce travail.....	68

PREMIÈRE PARTIE

Analyse physiologique des sons de mon patois. Leurs modifications inconscientes. — Mesure du travail qu'en exige la production.

Généralités et division.....	71
------------------------------	----

CHAPITRE I

METHODE GRAPHIQUE APPLIQUEE A LA PHONETIQUE

I. — Appareils.

Procédés généraux employés pour inscrire la parole.....	72
Appareil enregistreur.....	72
Tambour à levier.....	73
Signal électrique.....	74
Palais artificiel.....	74
Explorateur interne de la langue.....	75
Explorateur externe de la langue.....	75
Explorateur des lèvres.....	75
Explorateur de la respiration.....	76
Explorateur du larynx avec transmission électrique.....	78
Explorateur du nez.....	78
Explorateur du larynx avec transmission acoustique.....	79

Inscripteur de la parole	79
Spiromètre.....	82
Stéthoscope biauriculaire.....	83
Diapason accordé pour la voyelle <i>a</i> avec poids glissants.....	83
§ II. — Lecture des tracés :	
Tracés simples.....	83
Tracés simultanés.....	84
Manière de disposer les appareils pour aider à reconnaître les mouvements synchroniques.....	84
Corrections à faire aux tracés	85
Inscriptions comparatives.....	86

CHAPITRE II

RÉGIONS D'ARTICULATIONS

Méthode employée.....	87
§ I. — Consonnes.	
Consonnes simples.....	88
Consonnes groupées et consonnes mouillées.....	90
Consonnes de Cellefrouin comparées aux consonnes françaises.....	91
II. — Voyelles.	
Voyelles neutres et voyelles antérieures.....	92
Voyelles postérieures.....	94
Voyelles nasales.....	95
Classification des voyelles.....	96
Voyelles de Cellefrouin comparées à celles du français.....	97
§ III. — Sons interjectifs.	
Sons interjectifs étrangers au système phonétique employé dans le discours... ..	99

CHAPITRE III

FONCTION DU LARYNX. — VARIATIONS DANS LA SONORITÉ DES VOYELLES NASALES
ET DES CONSONNES

Distinction des sonores et des sourdes.....	101
Puissance auditive des bruits caractéristiques des diverses articulations.....	101
Puissance auditive des sonores et des sourdes isolées.....	103
Dissociation, au moyen de l'oreille, des sonores et des sourdes groupées.....	103
Assimilation des sonores et des sourdes groupées suivant les phonétistes.....	104
Méthode employée pour résoudre la question dans mon parler.....	105
Absence de variations dans la sonorité des voyelles buccales observées.....	106
Variations de sonorité :	
I. <i>Voyelles nasales</i>	106

II. <i>Consonnes isolées</i> :	
Consonnes <i>medio-sourdes</i> (<i>j, ç, z</i>)	107
Consonnes finales	108
Consonnes intervocaliques	109
III. <i>Consonnes groupées</i> :	
1 ^o Muettes et spirantes.	
Groupes uniquement formés de muettes et de spirantes :	
A l'initiale	110
Entre deux voyelles	111
Groupes formés de muettes ou de spirantes et de liquides ou de semi-voyelles :	
Groupes où entre une semi-voyelle	113
Groupes commençant par une liquide	113
Groupes formés d'une muette et d'une liquide	115
2 ^o Liquides et semi-voyelles :	
Liquides initiales ou finales	116
Liquides ou semi-voyelles placées entre une voyelle et une sourde	119
Liquides ou semi-voyelles placées entre une sourde et une voyelle	121
Comparaison avec le français d'un Bourguignon	127

CHAPITRE IV

SOUFFLE EMPLOYÉ POUR LA PAROLE. — MESURE DE L'EFFORT. — ACCENT D'INTENSITÉ

Méthode suivie	123
Tracés de l'Explorateur de la respiration	123
Indications du spiromètre	126
Tracé obtenu par une masse d'air connue et douée d'un mouvement connu	126
Conclusion à tirer de là pour l'interprétation des tracés de la colonne d'air parlante	127
Conditions dans lesquelles les tracés peuvent être comparés entre eux	128

RÉGIME DU SOUFFLE DANS LA PAROLE :

I. <i>Sons isolés</i> :	
1 ^o Consonnes	129
2 ^o Voyelles	132
II. <i>Sons groupés</i>	
Recherche de l'accent d'intensité	134

CHAPITRE V

DURÉE DES SONS. — ACCENT TEMPOREL

Méthode employée	139
§ I. — <i>Durée des sons dans les mots isolés</i> .	
I. <i>Consonnes</i> :	
Ce qu'on entend par durée des consonnes	144

DURÉE COMPARATIVE DES CONSONNES SUIVANT LEUR NATURE ET LEUR PLACE DANS LE MOT.
EFFET DU RYTHME TEMPOREL :

1 ^o Consonnes simples dans les monosyllabes, les dissyllabes, etc.	145
Consonnes initiales.	147
Consonnes finales	147
2 ^o Consonnes redoublées. Leur nature.	148
3 ^o Consonnes groupées.	150

II. *Voyelles.*

Monosyllabes. Distinction des longues et des brèves.	151
Groupes de deux syllabes. Influence du rythme. Accent temporel. Les brèves et les longues	153
Groupes de trois syllabes. Effets de l'entrave.	154
Groupes de quatre syllabes. Effets de l'entrave. Etude générale du rythme temporel.	155

ÉTUDE GÉNÉRALE SUR LA LONGUEUR ET LA BRIÈVETÉ DES VOYELLES :

Atones comparées entre elles.	158
Atones comparées aux toniques.	160
Toniques comparées entre elles suivant la longueur du mot	161
Atone brève suivie d'une tonique longue ou brève de nature	162
Atone longue suivie d'une tonique brève de nature.	162
Influence des consonnes contiguës sur la durée des voyelles.	163
Comparaison de la durée des voyelles dans mon parler et dans quelques autres	164
III. <i>Diphthongues.</i>	164
IV. <i>Syllabes.</i>	165

II. — **Durée des sons dans le discours.**

Observations préliminaires	165
Textes	166
Conclusions.	172

CHAPITRE VI

HAUTEUR MUSICALE DES SONS. — ACCENT D'ACUITÉ

Hauteur musicale d'un son	173
Courbe d'un son simple	173
Nombre des vibrations correspondant à chaque note des diverses gammes.	174
Courbes d'un son musical complexe.	174
Note sur les reproductions héliographiques des tracés.	175

§ I. — **Moyens employés pour déterminer la hauteur du son.**

Inscriptions de sons produits par des moyens mécaniques (diapason, lames d'harmonium).	176
Inscriptions des ondes sonores de voyelles chantées sur une note donnée	176
Comparaison des vibrations des ondes sonores prises au sortir de la bouche avec celles du nez, de la langue, des lèvres, du larynx	179
Conclusion à tirer de là pour la détermination de la hauteur relative du son.	183
Note sur l'interprétation à donner aux chiffres marquant le nombre des vibrations.	184

§ II. — Mesure de la hauteur du son.	
Hauteur du son dans des combinaisons isolées (parler français d'un Bourguignon)	185
I. <i>Voyelles isolées</i>	186
II. <i>Groupes de deux syllabes</i>	186
III. <i>Groupes de trois et de quatre syllabes</i>	187
IV. <i>Phrases et dialogues</i>	188
V. <i>Récit</i>	193
Notation musicale du récit :	
1° D'après les inscriptions mécaniques.....	197
2° D'après deux musiciens.....	200
Conclusion.....	204
Différence de hauteur entre les consonnes sonores et les voyelles.....	205
Variations dans la hauteur d'une même consonne ou d'une même voyelle..	205
Rythme musical. Accent d'accuté. Comparaison avec le rythme temporel..	205
Note sur les sons disparaissants.	
Patois de Lachaussée (Meuse).....	207

DEUXIÈME PARTIE

Modifications historiques de l'ancien fonds du patois.

Objet et division.....	209
------------------------	-----

CHAPITRE I

PRELIMINAIRES

§ I. Géographie et histoire.	
Le terrain, les habitants de la région.....	211
Divisions administratives.....	212
Commune de Cellefrouin.....	213
Continuité de la population depuis l'époque romaine. Les noms de lieux.....	214
Histoire de Cellefrouin.....	216
La population : ses relations, ses mœurs, ses habitudes.....	218
Introduction du français à Cellefrouin.....	223
§ II. — Documents.	
I. <i>Documents oraux</i> .	
Critique des documents oraux.....	224
Degré de généralisation dont sont susceptibles les documents oraux.....	226
Valeur des documents oraux pour établir la chronologie linguistique.....	227

Sources des documents oraux recueillis	228
1 ^o Ma famille	228
2 ^o Indication sommaire des sources orales	233
II. <i>Documents écrits.</i>	
Valeur des documents écrits pour les études phonétiques de patois	237
LISTE DES DOCUMENTS ÉCRITS UTILISÉS :	
1 ^o Documents relatifs à Cellefrouin	237
2 ^o Documents étrangers à Cellefrouin	239
Abréviations employées dans les citations des sources	240
Note additionnelle sur les documents oraux recueillis pendant les vacances de 1891 et utilisés au cours de l'impression	241

CHAPITRE II

CONSONNES

Division	245
§ I. — Articulations conservées depuis l'époque latine.	
Liquides initiales et médiales (<i>l, m, n, r, m'n</i>)	245
<i>r</i> appuyée	246
<i>l, n</i> finales en latin ou en roman	247
<i>r</i> finale en roman	248
<i>d</i> final en latin	248
Instantanées et spirantes initiales et appuyées (sauf <i>c, g + a c l, g + l, h et v</i>)	248
Consonnes dans les mots formés ou introduits postérieurement à l'évolution régulière	249
§ II. — Changements d'articulations.	
<i>Gutturales et y.</i>	
Palatalisation successive du <i>g</i> et du <i>k</i>	249
Conclusion à en tirer pour <i>qu</i> et <i>ca</i>	251
Evolution de <i>gy, ky, y</i>	
Evolutions modernes	251
Evolutions anciennes	252
Restes des évolutions anciennes dans le patois actuel	254
Date des dernières étapes des évolutions d'après les données du <i>Cartulaire</i> , du <i>Censier</i> et le non. de <i>Saint-Chibart</i>	255
Evolution avortée à Cellefrouin du <i>j</i> et du <i>ç</i> dans le sens de <i>h</i> et de <i>ê</i>	259
<i>Les consonnes mouillées.</i>	
Mouillement actuel devant <i>y</i>	261
Mouillement ancien	262
Mouillement de <i>l'</i> après les consonnes	262
Extension et raison du phénomène	262
Cessation de l'évolution	263

Réduction de <i>çl</i> à <i>l</i>	263
Évolution de <i>l̄</i> . Marche progressive de l'évolution. Son point de départ physiologique et géographique.....	264
<i>Le w</i> .	
Évolution actuelle.....	267
Évolution ancienne.	
Le <i>v</i> latin et l' <i>u</i> après <i>d</i> et en hiatus. L' <i>u</i> de <i>tegult</i> . Le <i>b</i> de <i>tabula</i> , <i>ebulum</i> , <i>nebula</i>	268
<i>Le w germanique</i>	268
Réduction de <i>gu</i> en <i>ç</i>	268
L' <i>u</i> latin des parfaits en <i>-ui</i>	269
<i>L'b germanique</i>	269
<i>Sonores intervocaliques anciens (v, b, d, ã, g)</i>	269
§ III. — Simplification des consonnes doubles.	
Période contemporaine (<i>œca</i> , <i>kko</i>).....	271
Période ancienne.....	272
§ IV. — Changements de sonorité.	
<i>Changements contemporains</i> :	
Sourde intervocalique devenue sonore.....	272
Assimilation de sonores et de sourdes contigues.....	273
<i>æ</i> sorti de <i>neχ</i> NOS.....	274
<i>Changements produits depuis le moyen âge</i> :	
Initiale sourde devenue sonore et initiale sonore devenue sourde.....	278
<i>Changements anciens</i> :	
Sourdes initiales devenues sonores.....	278
Sourdes latines entre voyelles persistantes.....	278
Sourdes latines entre voyelles dont l'une était caduque.....	279
Traitement des sourdes latines devenues sonores.....	279
Les sourdes intervocaliques latines dans l'Ouest.....	280
§ V. — Chute de consonnes.	
Explication générale du phénomène. Exemple emprunté à un patois du Lot ..	281
<i>Chute de consonnes initiales</i>	282
<i>Chute du n intervocalique, du v et du w</i>	282
<i>Chute des instantanées suivies d'une consonne autre qu'une liquide</i>	282
<i>Chute des nasales à la finale et après les voyelles nasalisées</i>	282
Chute des nasales après les voyelles nasalisées. Comparaison avec les patois voisins.....	283
État probable au XVI ^e siècle.....	283
Chute de la nasale finale après <i>r</i>	283
Chute de la nasale après une voyelle dans les finales romanes.....	284
Conséquences phonétiques et date du phénomène.....	284

Explication de l'amuissement de la nasale. Exemple tiré des patois des vallées d'Aoste et de Suse.....	284
Le même fait à Nanteuil pour -IX.....	285
Application au patois de Cellefrouin. Restes de l'évolution ancienne.....	285
Indices de la chute de la nasale après une voyelle dans la région de l'Ouest...	286
<i>Chute des instantanées finales.</i>	
Conservation de certaines instantanées finales dans l'Ouest.....	287
L'évolution à Cellefrouin d'après les textes du moyen âge.....	287
Amuissement du <i>l</i> final à Nanteuil.....	288
Ordre chronologique de la chute des instantanées.....	288
<i>Chute de l's devant une consonne et dans les finales préconsonnantiques.</i>	
Le \tilde{s} primaire ou secondaire dans les syllabes prévocales.....	289
Traces de l's caduque à Cellefrouin dans les textes du moyen âge et sur le haut du plateau dans le patois actuel.....	289
Histoire de l'amuissement de l's d'après la physiologie et des exemples empruntés au Sud-Ouest, au Midi, au Centre, à la région alpine.....	289
Application au patois de Cellefrouin : <i>af\tilde{s}r, â\tilde{s}r, k\tilde{s}l</i>	294
Date du phénomène d'après les textes du moyen âge.....	296
<i>Chute de l'r dans les finales -ARF, -IRE, -ARIUM.</i>	
Date du phénomène.....	297
Voies par lesquelles l'r s'est amuie d'après des patois de Loir-et-Cher, de la Seine-Inférieure, des vallées de Suse et d'Aoste.....	297
Explication physiologique.....	298
Application au patois de Cellefrouin.....	298
§ VI. — Vocalisation des consonnes.	
<i>Vocalisation de l'l.</i>	
Étape intermédiaire entre <i>l</i> et <i>u</i>	298
Conditions de la vocalisation de l'l.....	298
Apparition de la vocalisation de l'l dans les anciens textes de Cellefrouin.....	299
Ordre chronologique de la vocalisation de l'l d'après la phonétique.....	300
Preuve que la voyelle issue de l'l n'est pas un <i>u</i>	300
<i>Vocalisation de l'y.</i>	
Vocalisation d'un <i>y</i> issu de <i>p + l</i>	300
De <i>l, d + r</i>	301
D'une palatale.....	301
<i>Vocalisation de b et de v.</i>	
302	
§ VII. — Formation de consonnes nouvelles.	
<i>y</i> et <i>v</i> organiques.....	303
Consonnes épenthétiques.....	303
Leur absence entre <i>l</i> et <i>r</i>	303

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1 ^o Consonne flexionnelle du parfait (<i>t</i>)	304
2 ^o Palatalisation du <i>ç</i> et du <i>k</i> . Faits nouveaux. Marche de l'évolution	304
3 ^o Evolution de <i>çy</i> et de <i>ky</i> . Faits nouveaux	305
4 ^o Sur CT devenant <i>ts</i> , et SANCT-EPARCHIUM <i>sē tsibār</i>	305
5 ^o Evolution du <i>j</i> et du <i>ç</i> . Son recul. Limites géographiques	306
6 ^o Evolution de <i>ʃl</i> . Faits nouveaux. Détermination du point de départ géographique de l'évolution	308
7 ^o Spirantes devenues instantanées (<i>ç</i> \rightleftharpoons <i>k</i> , <i>y</i> \rightleftharpoons <i>ç</i>)	311
8 ^o <i>s</i> = NOS, et <i>s</i> = VOS	311
9 ^o Restes du <i>τ</i> intervocalique dans le Bas-Angoumois	312
10 ^o Qualité réelle (constatée par la méthode graphique) de la sourde intervocalique entendue comme sonore <i>ç</i> dans <i>kac</i> et <i>pycho</i>	312
11 ^o Chute de <i>ʃu</i> après les voyelles nasalisées. Différence de date	312
12 ^o I + N à Nanteuil. Analyse par la méthode graphique	313
13 ^o Sur un <i>k</i> final contemporain (<i>nik</i> « nid », <i>nik</i> « neud », etc.)	313
14 ^o L's de ECCU-ISTI (<i>kit</i> à Cellefrouin) trouvée en Auvergne	313

CHAPITRE III

VOYELLES

Division	314
--------------------	-----

§ I. — Diphtongues.

Formation des diphtongues.

Vocalisation d'une consonne	314
Rapprochement de deux voyelles	314
Transposition de <i>i</i>	214
Diphtongaison. Explication physiologique du phénomène. Qualité de la diphtongue originaire. Exemples tirés de divers patois	315
Extension de la diphtongaison de l'È et de l'Ò à Cellefrouin	317
Suffixe -ARIUM, probablement -ERIUM à Rome au VI ^e siècle	318
Date de la diphtongaison de l'È et de l'Ò à Cellefrouin	318

Evolution des diphtongues.

Diphtongues récentes	319
Celles qui commencent par <i>i</i> , <i>u</i> , <i>u</i> , <i>o</i>	319
Les diphtongues <i>âê</i> , <i>ou</i> , <i>êat</i> , <i>ue</i>	320
Diphtongues anciennes. Lois générales de leur développement	322
AU, *AU (AB, AV, *A'U). Période ancienne	322
AE, <i>ai</i> , (A + Y), <i>ei</i> (E + Y), AO, <i>au</i> (AVE, AL), <i>ou</i> (OB, OVE, OL). Étapes d'après les graphies anciennes et la comparaison des patois voisins. Diphtongaison récente. Date de la réduction	322

<i>eu</i> (EB, E`U, EL). Date de la réduction. Raison de la différence du développement à Cellefrouin et dans le haut de la vallée.....	327
<i>uo</i> (ò), <i>uoi</i> (ò + y). Graphies anciennes. Développement divergent. Date de la réduction.....	328
Raison de la divergence dans le traitement de cette diphtongue ainsi que de <i>ai</i> et <i>au</i> entre la partie moyenne et la partie basse de la vallée.....	330
<i>ie</i> (É) et <i>iei</i> (É + y).....	331
<i>ieu</i> (É + L).....	331
<i>iu</i> et <i>ieu</i> (IV).....	331
<i>ca</i> , <i>cā</i>	332
<i>uu</i> (UL).....	332
§ II. — Évolution des voyelles simples.	
Caractère des évolutions vocaliques.....	332
<i>Lois générales de l'évolution des voyelles.</i>	
Lois organiques.....	332
Lois rythmiques et analogie.....	334
<i>Évolutions particulières.</i>	
Voyelles tombées dès l'époque romane.....	336
<i>i</i> posttonique dans les mots d'origine savante.....	336
Raison de l'ordre suivi dans ce paragraphe.....	337
<i>Évolutions de l'e.</i>	
Evolution dans la direction de l' <i>ē</i> . Mots subissant actuellement l'évolution. Etapes différentes suivant l'ordre des générations et la situation des villages. Mots fixés à <i>ê</i> , à <i>è</i>	337
Evolution dans la direction de l' <i>a</i>	341
Chute de l' <i>ē</i> à la tonique. Conditions de la chute. Retour ou maintien de la voyelle.....	341
Chute de l' <i>ē</i> posttonique. Cas où il existait. Chute graduelle suivant les générations et les lieux. Direction géographique de l'évolution.....	343
Evolution normale de l' <i>e</i> à Cellefrouin.....	347
Évolutions dans les directions de l' <i>ī</i> et de l' <i>a</i> . Conditions requises. Date.....	348
<i>Évolutions de l'o.</i>	
Evolution dans le sens de l' <i>ō</i> . Mots subissant l'évolution. Mots fixés à <i>ô</i> , à <i>ò</i> . Date de la réduction de l' <i>ō</i> à l' <i>o</i> à la finale.....	348
Evolution dans la direction de l' <i>u</i>	350
Evolution dans la direction de l' <i>a</i>	351
Evolution dans la direction de l' <i>u</i>	351
<i>Évolutions de l'a.</i>	
Evolution dans la direction de l' <i>ā</i> . Probabilité d'un ancien <i>â</i> . Mots fixés à <i>â</i> , à <i>a</i>	351
Evolution dans la direction de l' <i>ē</i> . Délimitation du domaine limousin et du domaine français de A $\xrightarrow{\text{m}}$ <i>ē</i>	353
Accroissement progressif du domaine français. Préludes de l'évolution à Cellefrouin.....	355
Changement de l'A posttonique + S en <i>ē</i> d'après les textes du moyen âge à Cellefrouin.....	357

Limites actuelles du phénomène. Raison des divergences.....	358
Evolution dans la direction de l' <i>o</i>	359
Evolution dans la direction de l' <i>a</i> à la finale, à l'intertonique — raisons des exceptions —, à l'initiale. Limites géographiques du phénomène. Etat ancien d'après les textes.....	359
<i>Evolutions de l'i.</i>	
Evolution dans la direction de l' <i>u</i> . Mots actuellement soumis à l'évolution.	
Mots fixés à <i>i</i> , à <i>ï</i>	362
Evolution dans la direction de l' <i>a</i> et de l' <i>u</i>	364
<i>Evolutions de l'u.</i>	
Evolution dans la direction de l' <i>u</i> . Mots soumis actuellement à l'évolution.	
Comparaison géographique. Origine commune d'un <i>ü</i> . Mots fixés à <i>ü</i> , à <i>u</i> .	364
Evolution dans la direction de l' <i>a</i>	366
Evolution dans la direction de l' <i>u</i> . Différence avec l'évolution de l' <i>ü</i> latin en gallo-roman.....	366
<i>Evolutions de l'ü.</i>	
Evolution dans la direction de l' <i>u</i> . Mots soumis actuellement à l'évolution.	
Mots fixés à <i>ü</i> , à <i>ü</i>	367
Evolution dans la direction de l' <i>a</i>	358
<i>Evolution de l'æ.</i>	
Mots soumis actuellement à l'évolution. Sources de l' <i>æ</i> , de l' <i>a</i>	368
Chute de l' <i>æ</i> . Méthode suivie dans cette étude. Apparition d'un <i>æ</i> organique..	369
Chute de l' <i>æ</i> à la finale.....	369
Chute de l' <i>æ</i> à l'intertonique d'après les textes et la phonétique. Extension graduelle du phénomène suivant l'ordre des générations.....	370
Conservation de l' <i>æ</i> dans les monosyllabes isolés.....	372
Chute de l'un des <i>æ</i> , quand plusieurs se suivent. Influence de l'idée.....	372
<i>r et l</i> <i>résonnantes</i> .	
Cause et extension du phénomène.....	373
<i>Nasale ð.</i>	
Source de cette nasale.....	374
<i>Nasales ã et ẽ.</i>	
Sources de ces nasales. Distinction dans le parler de G ¹ des nasales issues de AN et de EN. La particule <i>mã</i> MINUS, et la particule française « mon »...	374
Distribution géographique des nasales issues de AN, EN. Evolutions secondaires	376
Hypothèse pour expliquer le cas de G ¹	377
Action d'une palatale subséquente sur la nasale.....	378
Origine des flexions <i>-ã</i> dans les verbes.....	378
Dénasalisation.....	379
NOTE SUR QUELQUES ACCIDENTS PHONÉTIQUES.	
Aphérèse. Métathèse complète. Métathèse incomplète.....	380

TROISIÈME PARTIE

Modifications du fonds nouveau du patois.

De quoi se compose le fonds nouveau. Son importance. Division... .. 381

CHAPITRE I

CRÉATIONS ANALOGIQUES

Délimitation du sujet.....	382
Suffixe développé <i>-vri</i> . Son importance. Sa formation... ..	382
Suffixes formés avec le diminutif <i>-u</i>	383
Suffixes nouveaux <i>-ôpa</i> et <i>-yôla</i>	384
Nouvelles désinences féminines.....	385

CHAPITRE II

VOIES ET MODES D'INTRODUCTION DE L'ÉLÉMENT ÉTRANGER

Voies d'introduction : famille, village, classes sociales, pays voisin.....	386
Invasion progressive des mots étrangers.....	386
Influence spéciale du Pays-Bas.....	387
Voie d'introduction du français.....	387
Influence de la lecture.....	388
Moyens de dater l'entrée des mots étrangers.....	389
Force de pénétration des éléments étrangers.....	389
Obstacles que rencontre l'élément étranger.....	390

CHAPITRE III

CHANGEMENTS SUBIS PAR LES SONS ÉTRANGERS

Admissibilité des sons angoumoisins..... 392

CHANGEMENTS SUBIS PAR LES SONS FRANÇAIS

§ I. — Consonnes.

Loi de la mouillure.....	392
Groupe <i>di</i>	393
Hiatus.....	393

Groupes divers (<i>sti</i> , cons. + <i>r</i> , <i>l</i> + cons., <i>s</i> + cons. à l'initiale, etc.).....	393
Finales. Confusion de <i>l</i> et de <i>r</i> . Addition d'une <i>r</i> . Assourdissement d'une sonore finale	394
Consonnes initiales ou médiales. Confusion de <i>l</i> et <i>r</i> ; <i>l</i> pour <i>n</i> ; <i>f</i> pour <i>ε</i> , <i>s</i> ; sonore intervocalique pour une sourde. Métathèse. <i>ʃ</i> pour <i>y</i> . Introduction d'une <i>r</i>	394
Influence d'un mot voisin pour le son. Confusion de l'initiale avec l'article....	395
§ II. — Voyelles.	
Voyelles françaises en Angoumois	395
Transformations complémentaires qu'elles subissent à Cellefrouin.....	398
La diphthongue <i>OI</i>	398
Voyelles atones.....	399
Changements de voyelles initiales.....	399
Confusion de voyelles voisines. Influence de mots voisins pour le son.....	399

CHAPITRE IV

MODIFICATIONS IMPOSÉES AU PATOIS PAR L'ÉLÉMENT ÉTRANGER

Effets sur le système phonétique.....	401
<i>Evolution contrariée.</i>	
<i>gl</i> à Saint-Claud, à Saint-Angeau	401
<i>ʃ</i> à Saint-Claud, à Angoulême, en Poitou.....	402
<i>Formes étrangères.</i>	
Formes sans rivales dans le patois (<i>-at</i> , <i>-ail</i> , <i>-aille</i> , <i>-aine</i> , <i>-aille</i> , <i>-el</i> , <i>-elle</i> , <i>-oir</i> , <i>-oire</i>	402
Formes se heurtant à d'autres encore vivantes (suff. <i>-iër</i> , <i>-ière</i> , inf. <i>-er</i> , part. <i>é</i>).....	403
Formes qui se sont introduites après une lutte plus ou moins longue avec les formes indigènes.	
<i>-al</i>	403
<i>-é</i> dans les noms.....	403
<i>-é</i> . Étapes de l'invasion.....	404
<i>-omme</i> , <i>-ome</i> , <i>-onne</i> , <i>-ogne</i>	404
<i>-eau</i> , <i>-aud</i> , <i>-aude</i> . Point de départ de l'invasion	404
<i>-eux</i> , <i>-euse</i> . Substitution complète du fém. <i>âz</i> à <i>êri</i>	406
Poitevin <i>â</i> substitué à <i>a</i> (ANUM). Restes de la forme indigène. Franç. <i>-an</i> , <i>-ant</i> , <i>-ent</i>	407
<i>-ain</i> , <i>-ein</i> , <i>-in</i> , <i>-ain</i> , <i>-oin</i> , <i>-ien</i> , <i>-ienne</i> . Disparition presque complète des formes indigènes.....	407
<i>-ou</i> . Péripéties de la lutte	409

CONCLUSION

Orientation ancienne de la langue dans la vallée du Son	410
Orientation moderne et successive.....	410
Caractère des évolutions phonétiques anciennes	411
Caractère des évolutions phonétiques modernes	411
Apport de l'élément étranger.....	411
Principe déterminant l'évolution phonétique. Traits qui le caractérisent. Sa nature complètement physique.	412

APPENDICE

Extraits du Cartulaire de l'abbaye de Cellefrouin.....	416
Texte moderne en patois de Cellefrouin.	418

PC
2701
R56
t.5

Revue des patois gallo-romans

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

